(N.° 17.) Pluviose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

BRITISH MUSEUM NATURAL HISTORY

Le prix de ce Journal est fixé:

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

ON peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

CE Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIÉ DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT,

CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr. LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des experiences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la vet ve Changuion et d'Hengst; chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

VIII.e ANNÉE.

TOME V.

S. 1000.

MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Conservateur des Antiques, Médailles et Pierres gravées de la Bibliothèque nationale de France, Professeur d'Histoire et d'Antiquités; membre de la Société royale des sciences de Gœttingue, de celles des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société linnéenne de Londres; des Sociétés d'Histoire naturelle, philomathique, médicale d'émulation, des Observateurs de l'homme, et de l'Athénée des arts de Paris; des Sociétés des sciences de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nismes, de Marseille, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Strasbourg, etc. etc.

VIII.e ANNÉE.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, maison de Cluny, n.° 334.

AN XI — 1803.

BRITISH MUSEUM

A

JÉRÔME DE LALANDE,

MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL,

ZÉLÉ COOPÉRATEUR

DU MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE;

HOMMAGE

D'ATTACHEMENT ET DE RESPECT.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie, en l'an X — 1802, lu à l'Athénée de Paris, le 30 décembre, par Jérôme *de Lalande.*

Si l'on fut étonné l'année dernière de voir commencer l'histoire de l'astronomie par la découverte d'une neuvième planète, on doit l'être bien davantage de voir encore cette année une découverte pareille à laquelle on ne pouvoit guères s'attendre.

C'est encore par un hasard heureux que la dixième planète a été trouvée, mais le hasard ne pouvoit favoriser qu'un astronome intelligent et assidu.

Le 28 mars 1802, sur les neuf heures du soir, M. le docteur Olbers observoit à Bremen la planète de Piazzi, dont les astronomes étoient occupés depuis un an. Il parcourcit avec sa lunette toutes les petites étoiles à l'aile de la Vierge, pour s'assurer de leurs positions et pouvoir établir plus facilement les lieux de la planète; il étoit à la vingtième étoile de la Vierge, près de laquelle il avoit observé la planète au mois de janvier; il fut surpris

de voir auprès de cette étoile qui est de 6.e grandeur, une autre petite de 7.e grandeur; il étoit certain qu'elle n'y étoit pas lors de ses premières observations; il se hâta donc d'en déterminer la position, et ayant continué pendant deux heures, il aperçut qu'elle avoit déjà changé de place dans cet intervalle. Les deux nuits suivantes lui procurèrent les moyens de s'assurer de son mouvement qui étoit de 10′ par jour. Aussitôt qu'il eut donné avis de cette curieuse observation, les astronomes s'empressèrent d'observer le nouvel astre et de calculer sa route. M. Gauss, habile géomètre de Brunswick, calcula les élémens; le C. Burckhardt s'en occupa de son côté.

Le 4 juin, le C. Burckhardt acheva les calculs de cette planète d'Olbers; nous les attendions avec une extrême impatience, pour savoir si c'étoit une planète ou une comète. Il trouvoit la révolution de 4 ans 7 mois et 27 jours. Sa distance 2,785 ou 96 millions de lieues, son excentricité 0,2463, ce qui produit 28° 25′ d'inégalité, son inclinaison 34° 51′, son nœud 5s 22° 28′, son aphélie 10s 2° 3′, et l'époque des longitudes pour 1802, 4s 23° 10′.

Le 14 novembre, le C. Burckhardt en a donné d'autres dans le Moniteur du 23 brumaire, qui satisfont aux observations jusqu'au 20 septembre 1802. Révolution 4 ans 7 mois 13 jours, distance 2,7699, excentricité 0,2463, inclinaison 34° 38′ 0″, nœud 5s 22° 27′ 35″, aphélie 10s 1° 12′ 19″, époque de 1802, 4s, 23° 21′ 33″, le 31 décembre précédent; équation, 28° 25′. Le C. Burckhardt a aussi calculé les per-

turbations de la planète d'Olbers, qui vont à plusieurs degrés, qui sont longues et difficiles et qui exigeront des changemens dans les élémens précédens. M. Gauss a publié dans le journal de Zach, septembre, une éphéméride de la planète d'Olbers jusqu'au 1.er juillet 1803. Mais, après avoir achevé le calcul des perturbations, le C. Burckhardt nous donnera des élémens encore plus sûrs.

Au commencement de janvier, M. Olbers retrouva la planète de Piazzi, qui avoit disparu longtemps, et on a continué de l'observer jusqu'au mois de juillet. Dès le 15 février, M. Gauss calcula de nouveaux élémens; mais M. Burckhardt entreprit de calculer des perturbations que cette planète éprouve par l'attraction de Jupiter, et il trouva des élémens plus exacts. Nous avons ensuite reçu les perturbations calculées par M. Oriani à Milan, et dont M. Gauss a tenu compte pour avoir mieux les élémens de cette orbite. Voici ceux qu'il a donnés dans le journal de M. de Zach, pour le mois de novembre; distance 2,7675, révolution tropique 1681 jours 9 heures, excentricité 0,078335, équation 9° 2′, inclinaison 10° 57 37′, époque pour 1803, à Gotha 223° 37′ 35″ aphélie 326° 37′ 40″ nœud 80° 55′ 1″.

Le roi de Naples a augmenté de 1200 francs le traitement de M. Piazzi, à l'occasion de la nouvelle planète et de l'hommage qu'il a rendu au roi, en l'appelant dans ses écrits *Cérès Ferdinandea*.

Nous avons eu aussi une comète cette année; et, quoique très-petite, elle a été découverte en trois endroits le 24 août à Marseille, par Louis Pons,

concierge de l'Observatoire ; le 28 par le C. Méchain, un de nos plus célèbres observateurs à qui nous en devons déjà un grand nombre ; et le 2 septembre, à Bremen, par M. Olbers, le même qui a trouvé la dixième planète ; cette comète étoit dans le serpentaire très-foible et informe, ayant un noyau assez sensible.

Le C. Méchain et le C. Messier à Paris, et le C. Vidal à Mirepoix, l'ont suivie avec soin jusqu'au 3 octobre, et le C. Méchain a calculé les élémens de la manière suivante, par ses propres observations.

Nœud 10^s 10° 17′, inclinaison 57° 0′, périhélie 11^s 2° 8′, distance 1,0942 ; passage au périhélie le 9 septembre 20^h 43′ 15″ ; mouvement direct. Les élémens calculés par M. Olbers sont dans le journal de M. de Zach, ainsi que les observations.

On voit que cette comète est du petit nombre de celles qui sont plus éloignées que la terre dans leur plus grande proximité du soleil. C'est la quatre-vingt-treizième dont on connoisse la route.

Le C. Lalande neveu a eu le plaisir de fournir des positions exactes d'étoiles inconnues auxquelles on a été souvent forcé de comparer cette comète, et c'est ce qui lui arrive depuis 15 ans.

Les nouvelles tables de la lune par M. Burg, font encore de cette année une époque bien importante pour l'astronomie ; j'avois appris par M. Zach que M. Burg s'occupoit à Vienne dans le silence et la pauvreté, à calculer les observations de la lune faites à Greenwich, dans l'espoir de perfectionner les tables de la lune, lorsqu'en 1798, le 19 mars, les

commissaires de l'Institut, réunis au bureau des longitudes pour convenir d'un sujet de prix, je leur proposai de demander l'établissement des époques de la lune par un grand nombre d'observations ; je savois que M. Burg en avoit calculé beaucoup, et je jugeois que ce seroit pour lui une occasion de les publier pour nous donner un moyen de récompenser son travail.

Lorsqu'il fut question d'adjuger le prix, le C. Bouvard ayant fait aussi des recherches intéressantes, on crut devoir le partager. Mais le général Bonaparte, qui présidoit ce jour-là, proposa de doubler le prix, afin que chacun eût 3400 francs, et cela fut décidé.

Le C. Laplace voyant que cette somme étoit bien petite pour un travail aussi énorme que celui de M. Burg, et qu'il pourroit tirer de ces calculs toutes les équations de la lune, avec une précision toute nouvelle, engagea le bureau des longitudes à proposer un prix de 6000 francs, et il obtint du ministre de la marine et du ministre de l'intérieur, de fournir chacun la moitié de cette somme. Le programme fut publié le 20 juin 1800, et dès le commencement de novembre 1801, on reçut les tables si desirées, ensuite plusieurs supplemens. Le 26 janvier, le C. Laplace annonça à l'Institut qu'il avoit reconnu dans la théorie de la lune, une équation dont la période est de 180 ans, et qui va jusqu'à 16″, en sorte qu'elle servira à expliquer la discordance qu'on trouvoit entre le moyen mouvement de la lune, il y a 100 ans, et celui que don-

nent les dernières observations. Cette équation est composée de deux termes dont on ne peut avoir pour le moment que la somme ; mais elle a servi à mettre dans les mouvemens de la lune à différentes époques, une régularité qu'on n'avoit pu avoir jusque-là.

Le 25 juillet, la députation du bureau des longitudes alla faire son rapport au premier consul sur le travail de Burg, et sur le prix de six mille francs. Je lui rappelai qu'il avoit fait doubler le premier prix, et qu'il seroit digne de lui de doubler celui-ci. Il s'y prêta dans l'instant. Le ministre Chaptal, qui étoit présent, me proposa d'engager M. Burg à venir à Paris, où il auroit une pension de 3000 francs Ce seroit un excellent coopérateur de l'astronomie en France, où elle est déja dans la plus grande activité ; mais ce digne astronome a préféré son pays avec moins d'avantage. Ses tables de la lune vont s'imprimer, de même que de nouvelles tables du soleil par le C. Delambre ; et déja nous les avons communiquées à M. Maskelyne, astronome royal d'Angleterre, pour qu'elles puissent servir à perfectionner le *Nautical almanac*, qui, depuis 1767, a fourni aux navigateurs les plus utiles secours.

Le rapport du C. Delambre sera dans la Connoissance des Temps de l'an XIII, qui va paroître.

L'on a terminé, à l'imprimerie de la République, le texte arabe de toutes les observations qui sont dans le manuscrit d'Ibn Junis, que la république batave nous a prêté, avec la traduction du C. Caussin, et un extrait de la partie qu'on n'a pas

jugé devoir traduire et imprimer. Le C. Caussin est le premier de tous les professeurs d'arabe qui ait rendu ses connoissances véritablement utiles : il y a 50 ans que je leur reprochois de ne traduire que des romans.

L'observation du dix-huitième passage de Mercure sur le soleil, le 9 novembre au matin, a parfaitement réussi. Elle nous intéressoit d'autant plus que nous n'en verrons plus à Paris, avant le 5 mai 1832. Elle a parfaitement confirmé l'exactitude de mes tables de Mercure. En effet, la sortie du centre par un milieu entre toutes les observations est arrivée à midi 7′ 34″; et la longitude de Mercure, que j'en ai déduite, est 7ˢ 16° 17′ 9″ à 21ʰ 2′ 40″, temps moyen de la conjonction vraie; en tenant compte même de la correction à faire aux tables du soleil, qui fut observée — 10″4 par Lalande neveu. La latitude géocentrique en conjonction 50″. J'ai eu la confirmation la plus satisfaisante de la théorie de Mercure, que je donnai dans le premier mémoire lu à la première séance de la première classe de l'Institut, le 1.ᵉʳ janvier 1796. On trouvera plus de détails dans les mémoires de l'Institut.

M. Cassella, médecin du roi de Naples, et M. Bugge, astronome royal de Copenhague, etc., m'ont envoyé des observations exactes de ce passage.

Le solstice a été observé exactement avec des cercles entiers par le C. Delambre, et par les CC. Burckhardt et Lalande neveu; le milieu entre quatre cents observations donne 23° 28′ 7″ ou 7″ de plus que dans mes tables; l'année dernière, c'étoit 6″,

seulement. Nous devons être satisfaits de cet accord.

Le C. Duc-la-Chapelle a publié, dans le quatrième volume des Mémoires de l'Institut, des observations solsticiales qui lui donnent 31″ pour la diminution séculaire de l'obliquité. Le C. Méchain a continué de trouver dix secondes de moins pour l'obliquité au solstice d'hiver.

Le C. Vidal nous a envoyé ses observations des nouvelles planètes, et beaucoup d'autres ; il a même eu la complaisance de terminer quelques zônes d'étoiles circompolaires, qui n'étoient pas complètes dans l'Histoire céleste françoise, publiée en 1801.

La conjonction inférieure de Vénus observée à la fin de décembre, par les CC. Burckhardt et Lalande, nous a donné pour la correction de mes tables + 29′ qui n'en font pas 10 sur la longitude, vue du soleil.

Mais les tables de Vénus n'ayant point encore été calculées avec les perturbations, et le C. Lalande n'ayant pas se proposant de les faire, le C. Chabrol lui a fourni une table de l'équation, calculée en dixièmes de secondes, qui étoit un préliminaire essentiel à ce travail. Il est temps de s'y livrer, nous avons 40 ans d'observations exactes de Vénus, et ces 40 ans d'observations de 1761 à 1801, nous donneront le mouvement de Vénus aussi exactement que l'observation de Babylone, faite il y a 2072 ans, et sur laquelle il y a du doute, comme je l'ai expliqué (Mémoires de l'Académie, 1785, pag. 250).

L'opposition de Mars, arrivée le 24 décembre, n'a pu être observée; mais cette nuit les observations ont donné la correction des tables de Lalande neveu, $-5''$ qui n'en font que 2 sur la longitude héliocentrique.

La disparition de l'anneau de Saturne, qui aura lieu en 1803, a été précédée d'un phénomène singulier, les anses ont été sur le point de disparoître, et le C. Méchain avoit beaucoup de peine à les apercevoir le 20 décembre matin; et le C. Flaugergues l'a perdu de vue dès le 16. Mais bientôt nous le verrons reparoître, parce que la terre reviendra sur ses pas; ce ne sera que le 28 juin que le soleil passant dans le plan de l'anneau, nous le perdrons de vue jusqu'au 23 août, que la terre passera au nord de l'anneau et nous permettra de revoir la surface éclairée par le soleil. DUSEJOUR, *Traité analytique des mouvemens célestes*, tome 2, page 155.

Le C. Chabrol et le C. Flaugergues ont calculé un grand nombre de tables d'aberrations et de nutations pour les 600 étoiles du catalogue fondamental que le C. Lalande neveu met chaque année dans la *Connoissance des Temps*, chaque fois avec une nouvelle perfection.

Le C. Lalande neveu a continué d'observer les ascensions droites et les déclinaisons d'un grand nombre d'étoiles mal connues, et M.me de Lalande a continué les réductions qu'elle a promises pour les 50 mille étoiles: on en trouvera 1500 dans la *Connoissancee des Temps* de l'an XIII, qui paroîtra bientôt; et M. Bode en a publié plus de 10 mille dans le

catalogue de 17 mille étoiles qui accompagne le grand et bel atlas en vingt feuilles que j'ai déja annoncé.

J'ai rendu compte l'année dernière du travail entrepris par les astronomes suédois MM. Svanberg, Oesterlom, Olmquist et Palander, pour vérifier le degré du méridien sous le cercle polaire. M. Melander Hielm, malgré ses 76 ans, a obtenu, facilité et dirigé cette entreprise. En 1801, ils avoient déja reconnu les stations, élevé des signaux, bâti deux observatoires: ils sont partis au mois de janvier 1802; ils ont mesuré la base sur la glace du fleuve de Torneo, entre le 6 février et le 8 avril, malgré le froid de 24°. Au commencement de septembre, ils avoient fini de mesurer les angles de leurs triangles, et ils partoient pour aller à Pathavara, au nord, commencer les observations astronomiques; ainsi, nous aurons bientôt le résultat curieux de cette nouvelle mesure.

De son côté, le C. Méchain, d'après l'arrêté des consuls du 30 fructidor, va aller reprendre le travail de la méridienne jusqu'à l'île de Cabrera, qui est 40 lieues plus au midi que Barcelonne, comme j'ai annoncé qu'il le desiroit (*Connoissance des Temps*, an X); par ce moyen, le 45.e degré, que nous avons surtout intérêt de bien connoître, tiendroit le milieu de l'intervalle total.

Les Portugais, dont nous avons déploré le silence, commencent à le rompre; M. Demonfort nous envoye le calcul des éclipses de soleil visibles à Lisbonne, pendant le siècle; M. Monteira de Rocha, des nouvelles tables de Mars, avec toutes les perturbations;

turbations ; l'équation est de 10° 41′ 39″, plus grande seulement de 4″, que dans les tables du C. Lalande neveu.

M. Damoiseau, capitaine-lieutenant de la brigade royale de la marine, à Lisbonne, m'écrit qu'il s'occupe des éphémérides nautiques de 1806 ; celles de 1805 ont été calculées directement, sans se servir du nautical almanac : je l'ai invité à attendre les nouvelles tables du soleil et de la lune qui vont s'imprimer.

Nous avons reçu encore une description de l'observatoire de Coimbre, par laquelle on voit qu'il y a des instrumens considérables : un secteur de 10 pieds, une lunette méridienne de 5 pieds, un quart de cercle de 3 pieds et demi, divisé à Londres par Troughton.

Nous avons reçu les éphémérides astronomiques du P. Cossali, de Parme : elles ne sont pas destinées pour les astronomes comme celles de Berlin, de Vienne, de Milan, de Bologne et de Paris ; mais l'auteur y a ajouté une histoire très-détaillée des deux nouvelles planètes, et il leur conserve, à mon exemple, les noms de Piazzi et d'Olbers, de même que celui de Herschel, comme un hommage que leur doivent les astronomes.

Le 22 juin 1802, M. Van Swinden envoye un mémoire hollandois, sur les nouvelles mesures, qui lui a pris beaucoup de temps, et il a fait décréter l'usage des nouvelles mesures dans la république batave.

M. Mackay a publié en Angleterre un ouvrage curieux sur les longitudes.

M. Van Swinden nous a envoyé la 4.e édition de sa dissertation, en hollandois, sur la détermination des longitudes, par les observations des distances de la lune aux étoiles, avec une dissertation qu'il avoit donnée en 1788, conjointement avec M. Nieuwland, sur l'usage des sextans et des octans: elle fait corps avec la dernière; il se propose de publier aussi un mémoire sur les cercles de réflexion, qu'il voudroit introduire dans la marine de Hollande, et un sur les montres marines. Dès l'année 1774, j'avois fait un voyage en Hollande, pour solliciter l'introduction de l'astronomie dans la navigation, le stathouder et le grand-pensionnaire me l'avoient promise: on traduisit même mon astronomie en hollandois, mais cela n'eut aucune suite, dans ce temps-là, malgré le besoin que les navigateurs en avoient: aujourd'hui que la marine reprend une nouvelle activité dans la république batave, et que le savant professeur y jouit d'une influence bien méritée, nous avons lieu de croire que l'astronomie y sera employée d'une manière efficace.

M. Van Swinden explique dans cet ouvrage toutes les méthodes par le calcul, par les opérations graphiques et par les instrumens, les corrections faites par M. Mackay aux méthodes de Borda et de Dunthorn; celles de Kraft, de Douwes de Steenstra. Il y a ajouté le recueil des tables nécessaires à la marine.

M. Mendoza a déja donné deux grands recueils de tables pour la marine; il y a ajouté une nouvelle

méthode pour calculer la latitude par deux hauteurs prises hors du méridien, dont le calcul est plus court que la première approximation, qui n'est que le commencement du calcul par la méthode de Douwes.

Nous avons reçu les éphémérides de Vienne pour 1803, qui contiennent de nouvelles tables de la lune, par M. Triesnecker; mais on voit qu'il a eu communication de celles de M. Burg dont j'ai parlé ci-devant; et les éphémérides de Berlin pour 1805, où M. Bode a rassemblé 170 pages d'observations sur les nouvelles planetes, et sur d'autres points importans, dans toutes les parties de l'Allemagne.

M. Schroeter a publié la suite de ses observations sur les taches de la lune, en un gros volume in-4.°, intitulées : *Selenotopographische fragmente*; c'est-à-dire, Fragmens topographiques de la lune, pour servir à connoître exactement sa superficie et les changemens qui y sont arrivés, son atmosphère et ses montagnes; par le D.r F. F. Schroeter, grand bailli de Lilienthal, près de Bremen, II.e partie, 1802, 565 pages in-4°., avec 32 planches en taille-douce, à Goettingen.

La première partie avoit paru en 1791; nous en avons publié deux extraits, où l'on a vu avec combien de soin, de patience et de détails cet habile astronome a suivi la surface de la lune.

Ces nouvelles observations ont été faites avec le même soin pendant onze années, et avec des instrumens optiques d'une force plus grande (deux télescopes, l'un de 13 et l'autre de 27 pieds), elles méritent toute la reconnoissance des astronomes,

à qui elles serviront de base et de terme de comparaison dans leurs recherches futures sur les changemens qui pourroient arriver à la surface de la lune. Il a vu des montagnes qui vont jusqu'à 4000 toises (8000 mètres), d'autres à 2400 toises. M. Schroeter a aussi déterminé que la partie de l'atmosphère lunaire qui est assez dense pour produire les crépuscules à 300 toises (600 mètres) de hauteur.

L'auteur a aussi observé des objets qu'il n'avoit pas vus dans ses observations précédentes, on auroit pu les attribuer au premier coup-d'œil à des changemens arrivés à la surface de la lune; mais l'auteur remarque avec la réserve d'un habile observateur que l'état particulier de l'atmosphère lunaire, aura pu lui dérober ces objets lors des premières observations.

Le docteur Henzenberg, à Hambourg, de juillet à octobre 1802, a fait trente-une expériences sur la chute des corps au clocher de S.-Michel, qui a 235 pieds de Paris de hauteur, il a trouvé que les corps graves ne tombent pas verticalement, il y a 4 lignes de déclinaison vers l'est et 1^l 5 vers le sud.

M. Guglielmini, à Bologne, avoit trouvé un peu plus. Mais toutes ces expériences prouvent la rotation de la terre.

Le 7 juin, j'ai publié les deux derniers volumes de la grande histoire des mathématiques, par Montucla; le quatrième est presque entièrement consacré à l'histoire de l'astronomie et de la navigation,

que j'ai continué jusqu'à l'époque actuelle de nos connoissances.

Il a paru aussi, en 2 vol. in-4.° et 23 planches, une *Histoire de la mesure du temps par les horloges ;* par Ferdinand BERTHOUD, mécanicien de la marine, membre de l'Institut national de France et de la Société royale de Londres.

On y trouve la description des échappemens des compensateurs des sphères mouvantes, et des principales inventions d'horlogerie.

Il parle de tous les horlogers célèbres, excepté de Louis Berthoud son neveu, à qui nous devons toutes les montres marines qui ont été faites depuis 1784.

Je dirai à cette occasion que M. Emery est mort à Londres, et sa veuve a quatre garde-temps dont elle desire de se défaire ; ce seroit une acquisition précieuse.

On a reçu un volume publié en 1800, à Dublin, in-4.° *the transactions of the royal irish academy, vol. 7.*

M. Young y examine la solution donnée par Newton, du problème de la précession des équinoxes.

1802 Dublin, in-4.° *the transactions of the royal irish academy, vol.* 8.

Le 18 juillet, mes petites tables de logarithmes ont paru ; ce sont les plus commodes et les plus exactes qu'on ait données.

Le 1.er mars, on a commencé l'impression du troisième volume de la *Mécanique céleste du C.* DELAPLACE, et il a paru hier 29 de décembre. Ce livre fera époque dans l'astronomie physique ; on y trouve

la suite des importantes recherches de ce grand géomètre, et les perturbations de chacune des planetes par l'action de toutes les autres; une nouvelle théorie de la lune, qui contient entre autres la découverte d'une nouvelle inégalité, dont la période est de 180 ans, et dont j'ai parlé, page 11.

M. HASSENFRATZ a publié son cours *de physique céleste* ou *Leçons sur l'exposition du système du monde*. Il n'y fait pas mention de mon astronomie, mais cela ne l'a pas empêché d'y emprunter les choses qu'il n'auroit pu trouver ailleurs; j'y ai relevé quelques fautes (*Bibliotheque françoise de* POUGENS).

Le bureau des longitudes a envoyé à l'imprimerie les observations faites depuis deux ans, avec les nouveaux instrumens de l'observatoire, par les CC. Méchain et Bouvard, pour être imprimées in-folio, comme celles que le Monnier publia de 1751 à 1773, et celles de Greenwich en Angleterre, qui étoient dignes de servir de modèle.

Le 3 juillet, M. de Rossel, officier de vaisseau, est arrivé à Paris, avec les journaux des voyages faits pour la recherche de Lapérouse, sous la conduite du capitaine d'Entrecasteaux.

La Grandiere a aussi un journal de ce voyage que le gouvernement Anglois a eu un an entre les mains, mais qu'on lui a rendu; et l'on a au dépôt de la marine 58 cartes faites dans ce voyage par le C. Beautemps-Beaupré, hydrographe de l'expédition.

Au mois de juin, j'ai reçu des nouvelles du C. Bernier, qui a été à la Nouvelle-Hollande; le ca-

pitaine Baudin n'a relâché qu'en deux endroits sur un espace de 400 lieues qu'il a parcourues sur la côte occidentale ; il se disposoit à reprendre la suite de cette expédition au nord et au sud ; mais il me semble que le zèle de l'astronome a été contrarié par l'indifférence du capitaine ; et ce voyage sur lequel nous avions fondé de grandes espérances ne sera pas aussi fructueux qu'il devoit l'être.

Le vaisseau *ladi Nelson*, envoyé avec l'*Investigator*, capitaine Flinders, arrivé à la Nouvelle-Hollande vers le milieu de décembre 1801, rencontra le *Géographe* commandé par Baudin ; il trouva ensuite au port Jakson le *Naturaliste*, commandé par Hamelin, et qui mettoit à la voile vers le milieu de mai, pour aller à la recherche du *Géographe* dont il avoit été séparé par un coup de vent, au détroit de Basse. Il a envoyé au ministre ses observations, et la carte des parties de la Nouvelle-Hollande qu'il a visitées.

Flinders a fait une découverte entre la terre de Diemen et la Nouvelle-Galle méridionale, dont on a eu avis en mars 1802. L'île du gouverneur King, le Cap-Alban Otway, le Portland-Bay, le Cap-Northumberland.

Joseph Joachin, M. de Ferrer, m'a envoyé plusieurs positions observées sur le Mississipi et sur l'Ohio, qui vont devenir d'autant plus intéressantes que le gouvernement françois s'occupe de faire valoir cette nouvelle colonie dont on peut retirer des avantages immenses, comme l'a fait voir Raynal dans *son Histoire philosophique*.

Le Voyage dans le nord de la Russie asiatique, dans la mer Glaciale, dans la mer d'Anadir, et sur les côtes de l'Amérique de 1785 à 1794, par le commodore Billings, traduit par M. Castera (chez *Buisson*), 2 volumes in-4.°, nous a fait connoître des pays qui n'avoient point été fixés ni détaillés; les rives de la Kousina ont été parcourues; il y a une carte par M. Bauer et M. Arrowsmith, géographe anglois. Les officiers se plaignent du commandant qui leur a refusé de pénétrer dans le nord, malgré les instructions qu'il avoit reçues pour la recherche d'un passage par la mer Glaciale.

Voyage dans l'intérieur de l'Afrique en 1797 et 1798, par Frédéric Homençon (chez *André*); il a été du Caire à Mourzoul : on en prépare une autre édition augmentée par le C. Langlès.

La géographie s'est enrichie encore d'un voyage au Sénégal, par le C. Durand, volume in-4.°, avec beaucoup de planches; l'auteur a été longtemps au Sénégal, et j'ai parlé de ses recherches dans un mémoire sur l'Afrique.

M. Seetzen médecin, accompagné de M. Jacobzen chirurgien, se préparent également à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, ils se sont préparés aux observations avec M. Zach à Gotha. M. le duc de Gotha leur a donné un sextant de 7 pouces de rayon et une montre d'Emery, 3 horizons artificiels avec leur niveaux, une lunette acromatique de 20 pouces et 2 pouces $\frac{1}{4}$ d'ouverture, une boussole pour les déclinaisons, un compas de route, une chambre pour dessiner.

M. Seetzen va passer à Constantinople, sur la côte orientale de l'Afrique, où il compte se rendre et se joindre à quelques caravanes de la côte de Zongebar ou du Monœmugi. Il espère être 4 à 5 ans dans son voyage (M. Zach, journal d'août 1802).

Le 17 juillet, nous avons vu M. Domingo Badia, commissaire des guerres en Espagne, qui voyage avec l'autorisation du prince de la Paix, un naturaliste Rocxas; il s'embarquera en Angleterre pour Maroc, et suivra les caravanes de l'intérieur.

Les *Voyages à Madagascar, aux Indes orientales et à Maroc, par Alexis* ROCHON, astronome et géographe célèbre, ont paru en trois volumes.

Le dépôt général de la guerre à Paris a continué ses travaux avec une activité surprenante, comme on le peut voir en détail dans le Moniteur des 6 messidor et 24 vendémiaire, les généraux Calon, Clarck, Andreossy, qui en ont eu successivement la direction, sont parfaitement remplacés par le général Samson.

La carte du pays situé entre l'Adige et l'Adda, de Mantoue à Crémone, sera bientôt suivie de toutes celles du Piémont, de la République italienne et de l'île d'Elbe; celles de la Bavière, de l'Helvétie, du Valais, des quatre départements du Rhin, se continuent: on emploie plus de cent ingénieurs-géographes, parmi lesquels il y en a de célèbres, Nouet, Henry, Tranchot.

Le 1.er juillet, M. Henry a quitté la Bavière, dégoûté par les contrariétés de M. Bonne: celui-ci continue à s'occuper de la carte de la Bavière; mais

nous perdrons la mesure d'un degré que Henry se proposoit d'exécuter. Quoi qu'il en soit, nous aurons, de l'Escaut à l'Adige, et de Brest à Munich, un canevas trigonométrique non interrompu, et qui ne tardera pas à être rempli d'une topographie complète. On grave la carte d'Egypte en cinquante feuilles, celles de la Morée et des îles voisines : on rassemble des matériaux pour celles de Saint-Domingue et de la Louisianne.

La belle carte des chasses, chef-d'œuvre de gravure, dont il n'y avoit que cinq feuilles de terminées, va être portée à treize.

On a même le projet de faire une nouvelle édition corrigée de la grande carte de France, en cent quatre vingt-trois feuilles, qui avait été trop négligée sous la direction des Cassini. En attendant, il y en a trente que l'on fait retoucher.

La collection des cartes manuscrites du dépôt, qui est déja de sept mille quatre cents, augmente tous les jours. Le C. Barbier-Duboccage, déja connu par ses travaux importans, en tire le meilleur parti; et le dépôt de la guerre activé par le gouvernement, va produire, pour la géographie, des richesses immenses.

Mémorial topographique et militaire, rédigé au dépôt général de la guerre, n.° 1, topographie, nov. 1802. — On y trouve une notice sur la construction des cartes géographiques, un Traité des opérations géodésiques; des tables pour réduire les angles d'un plan à un autre plan, la détermination des hauteurs par le baromètre.

Le C. Nouet, arrivé d'Egypte, le 5 janvier, est déjà parti pour le Mont-Blanc, où il va continuer les opérations pénibles qu'il avoit commencées en 1796.

Les Russes vont lever la carte d'Esthonie et Volhinie.

M. Weiss termine sa carte de la Suisse, en seize feuilles.

On a gravé en Angleterre, en quatre feuilles, une belle carte de la partie méridionale levée géométriquement par M. Mudge et Dalby.

M. Ciccolini a fait un voyage sur les côtes de la mer Adriatique, où il a vérifié les positions d'un grand nombre de points. Il y avoit sur Pezaro une erreur de 30″ de temps.

Les voyages de M. le baron de Zach, aussi utiles pour la géographie de l'Allemagne, sont détaillés dans l'excellent journal qu'il publie tous les mois.

M. Mentelle a entrepris, pour le premier Consul, un globe terrestre d'un mètre, où il rassemblera tout ce que l'on sait en géographie, recueilli avec autant d'érudition que de soin.

Le 26 mars, j'ai obtenu la permission de fonder à l'Institut un prix destiné à celui qui auroit fait dans l'année l'observation la plus curieuse, ou le mémoire le plus utile pour l'astronomie.

Le C. Chaptal, que nous avons le bonheur d'avoir pour ministre de l'intérieur, dont les travaux, comme savant, annonçoient le zèle comme Ministre, a attaché des calculateurs au bureau des longitudes; il a accordé des gratifications au C. Flaugergues, ob-

servateur assidu, et au C. Pons, concierge de l'observatoire de Marseille, qui a découvert une seconde comète

Quand on supprima le bureau de consultation qui avoit été établi pour distribuer des récompenses, et qui fut fort utile en 1793 et 1794, on chargea l'Institut de le remplacer, de proposer au gouvernement les gratifications qu'il conviendroit d'accorder. L'Institut n'a point encore usé de ce droit, ou rempli cette obligation : je lui propose de le faire.

M. Jacotot, professeur d'astronomie à Dijon, a obtenu du C. Giraudet, préfet de la Côte-d'Or, les réparations nécessaires à l'observatoire de Dijon, endommagé par un incendie. J'espérois, le 28 août, y observer l'éclipse de soleil, mais le ciel fut absolument couvert comme à Paris. Nous avons reçu des observations du C. Thulis, à Marseille, et du C. Flaugergues, à Viviers, pour cette éclipse.

Le prince Henri de Wurtemberg, frère de l'impératrice douairière de Russie, et qui réside à Hambourg, a acheté les beaux instrumens que Megnié avait faits à Paris.

Le miroir du télescope que M. Herschel avoit envoyé à Saint-Pétersbourg, lui a été renvoyé pour le monter. Kramp sollicite l'établissement d'un observatoire à Cologne.

L'académie de Turin demande le rétablissement du sien, et M. Henry offre d'en prendre la direction.

Les PP. Canovaï et Delricco, qui ont à Florence l'observatoire du P. Ximenez, ont envoyé une no-

tice de leurs instrumens, pour prouver qu'ils ne peuvent travailler utilement à l'astronomie ; mais ils ont publié des tables de logarithmes.

Le roi d'Etrurie nous a fait savoir qu'il persistoit dans le dessein de placer un astronome dans son cabinet de physique, où il y a déja de beaux instrumens.

M. Poczobut, astronome de Vilna, en Lithuanie, après de longues traverses essuyées par les révolutions de Pologne, a repris ses utiles obervations.

Le général Chabert, revenu d'Angleterre, après une absence de dix ans, a été associé au bureau des longitudes où ses travaux pour la géographie lui donnaient de justes droits ; et son âge de soixante-dix-huit ans ne l'empêche pas d'assister à nos séances, et de nous être utile par ses conseils et son expérience.

Le fils cadet de notre célèbre astronome, le C. Méchain, a été nommé par le bureau des longitudes, secrétaire de l'Observaroire, ce qui forme pour lui une destination vers l'astronomie. Augustin-François Méchain, est né à Paris, le 5 mars 1786.

Il a remplacé son frère Isaac qui, revenu d'Egypte, a été nommé commissaire des relations commerciales à Galasie, en Moldavie.

Le C. Lechevalier a disposé, dans l'hôtel des relations extérieures, un petit observatoire où il pourra satisfaire le goût et la curiosité dont il a donné des preuves pendant son séjour à Constantinople.

Le C. Louis Berthoud a exécuté pour l'obervatoire une pendule de mille écus, où les pivots tournent dans des rubis, où l'impulsion se fait par des

rouleaux ; et nous espérons qu'elle égalera celle que le premier consul a donnée à l'observatoire de Milan. Le C. Berthoud a multiplié ses chronomètres pour la marine.

Le C. Pons, horloger, plein d'adresse et de talent, a mis en expérience, dans mon observatoire, une pendule à demi-seconde, avec un échappement libre, qui marche avec une régularité surprenante.

Le C. Lévêque a publié, dans le quatrième volume des mémoires de l'Institut, un savant mémoire sur les longitudes, et spécialement sur les cartes de Maingon, pour réduire les distances de la lune observées en mer.

Le C. Richer (rue Saint-Louis, au Marais, n.° 585,) a fait un nouveau compas trigonométrique, ou compas de réduction pour les distances de la lune aux étoiles. Il y a des inventions ingénieuses pour diviser en parties inégales les règles qui contiennent la distance, la somme et la différence des hauteurs : j'ai donné dans mon Abrégé de Navigation, p. 63, la description de l'instrument qui avoit eu le prix en 1791, et dans la Connoissance des Temps de l'an IV, la démonstration de formule de M. de la Grange, qui sert de fondement à cet instrument ; mais celui-ci est sensiblement perfectionné : le seul inconvénient est que cet instrument coûtera 600 francs.

M. Troughton a fini le modele du cercle de Mendoza, qui donne le double du multiple du cercle de Borda, même en conservant le petit miroir fixe.

On a publié dans les Lettres de l'abbé Sevin, un détail curieux sur le calendrier des Indiens.

Le C. Girard a lu à l'Institut un grand mémoire sur le milomètre égyptien, dont il a déterminé la valeur dans l'île Eléphantine, sur les lieux mêmes, 19p. 5l. 6, et qui lui a fait voir que l'ancienne mesure de la terre d'Eratosthène étoit fort exacte.

M. l'abbé Testa a publié à Rome une dissertation sur le zodiaque trouvé en Egypte, à Dindara (en grec Tenthyris). Il entreprend de prouver qu'il ne remonte pas à 300 ans avant l'ere vulgaire. Dans l'histoire d'Hérodote, traduite par M. Larcher, édition de 1802, tom. II, p. 564, on trouve une sortie contre les incrédules qui font remonter à 6000 ans l'époque d'un des zodiaques de Tentyra, aujourd'hui Dendera, et de Esné ou Henne, et son unique raison est qu'il remonteroit à 217 ans avant la création du monde, suivant Petau, comme si la création étoit susceptible de calcul.

Il y ajoute une notice de M. Visconti, qui dit que le premier signe du grand zodiaque est celui du lion, que la Balance, symbole de l'équinoxe, est à sa place, et que la ressemblance de la plupart des signes grecs, prouve que ce zodiaque a été exécuté dans un temps qui ne remonte pas à la plus haute antiquité de l'astronomie grecque; il est presque convaincu que cet ouvrage est du premier siécle de l'ère vulgaire.

La corniche extérieure porte une grande inscription grecque, qui pourra décider la question; mais une autre inscription grecque contient des noms romains et annonce un César, qui ne sauroit être qu'Auguste ou Tibère. Enfin, M. Visconti dit que

l'architecture du temple de Tentyra, quoique dans le goût égyptien, et même quelques-uns des hiéroglyphes sculptés sur les murs, offrent des rapports non équivoques avec les arts de la Grèce, pag. 573. Pour moi, j'ai remarqué par la gravure de M. Denon, que le Cancer est figuré dans les deux lignes, à la tête des signes descendans et à la fin des signes ascendans; ce qui prouve bien que le solstice étoit vers le milieu du Cancer, et cela remonte à 3000 ans. Mais j'ai fait voir dans mon astronomie (art. 1618) que Eudoxe, qui écrivait environ 370 ans avant notre ère, et Aratus qui suivit Eudoxe, décrivirent la sphère d'après une tradition plus ancienne, qui remonte à douze à treize cents ans avant l'ère vulgaire, et qui venoit de l'Egypte ou des Indes. Petau, Wiston, Freret, Legentil, ont trouve à peu près cette date : ainsi, il est tout naturel qu'elle se trouve dans le zodiaque de Tenthyris qui, par conséquent, peut bien être regardé, à cet égard, comme un ouvrage des Grecs.

Le C. Villoison, célèbre dans l'érudition grecque, a célébré l'astronomie en vers latins, qui annoncent et son talent pour la poésie latine, et son goût pour l'astronomie. Il me les a adressés pour le jour de ma naissance, et les a publiés dans le Magasin encyclopédique. Il parle dans les notes des travaux de l'Oncle, du neveu, de la nièce et du C. Burckhardt, leur plus savant coopérateur et leur plus intime ami.

Le C. Boulage, à Troye, a fait une belle épître à Piazzi, sur la découverte de sa planete; elle est dans les mémoires

mémoires de la Société académique du département de l'Aube, n.° 4.

L'astronomie a perdu cette année son respectable doyen, Augustin Darquier, de l'Institut national, né à Toulouse, le 23 novembre 1718, et mort le 10 janvier 1802. Il fut déterminé de bonne heure vers l'astronomie par un penchant naturel, quoique dans une ville éloignée de la capitale; il y a mis un zèle et une activité que son âge n'avoit pas affoibli. Dès 1748, il étoit connu et estimé des astronomes, à qui il n'a cessé d'être utile. Il acheta des instrumens; il établit un observatoire dans sa maison; il fit imprimer à ses frais deux volumes d'observations. On a imprimé à Utrecht sa traduction des Lettres cosmologiques de Lambert. Il formoit des élèves; il payoit des calculateurs; et, pouvant se passer des secours du gouvernement, il ne dut rien qu'à lui-même. J'ai imprimé ses dernières observations dans mon Histoire céleste (pag. 393); elles vont jusqu'au 19 mars 1798; et il en avoit encore à m'envoyer, quoique âgé de quatre-vingts ans. Le Lycée de Toulouse nous donnera plus de détail sur cette longue et intéressante carrière.

L'astronomie a perdu encore en France, le 1.er mars, M. Lémery, dont j'avois découvert, il y a trente ans, le goût singulier pour le calcul; attaché pour lors au marquis de Puisieux, il employoit au calcul tout le temps que son devoir lui laissoit. Je lui fis calculer quantité de lieux de la lune qu'on publia en 1777, dans la Connoissance des Temps de 1779; et, depuis quinze ans, il faisoit ceux de la Con-

noissance des Temps en entier, avec autant de soin que d'assiduité.

Daniel Bogdanich est mort à Pest en Hongrie, le 31 janvier, à l'âge de trente-sept ans. Il s'occupoit de la géographie de Hongrie. Voyez le journal de M. Dezach, avril 1802.

M. George-Frédéric Kordenbusch, astronome de Nuremberg, est mort le 3 avril, à l'âge de soixante-onze ans.

Au mois de septembre, M. le baron de Vega s'est noyé dans le Danube, et l'on croit que c'étoit volontairement. C'est à lui que nous devons la grande édition des logarithmes de Vlacq, *in-folio*, soit pour les Cent-Mille, soit pour les Sinus de 10 en 10 secondes, qui étoient devenus très-rares, et où il a corrigé beaucoup de fautes.

La météorologie a offert cette année des phénomènes extraordinaires. Au mois de janvier, un débordement extraordinaire; la Seine a été à 22 pieds et demi au dessus de 1719.

Le 25 mai, une gelée qui a fait un tort immense aux productions de la terre.

24 floréal, 14 mai à Munich, neige pendant quarante-cinq heures, les arbres dépouillés, renversés.

Aux mois de juillet et d'août, une chaleur dévorante qui a duré pendant quarante jours. Le thermomètre a été jusqu'à 29° à l'Observatoire; ce qui arrive très-rarement à Paris.

Le besoin d'avoir sur la météorologie des règles fondées sur l'observation, a déterminé notre savant ministre à établir des correspondances, et un bureau pour les diriger.

On a fait des observations météorologiques dans trente endroits, depuis le couvent du Mont-Cenis jusqu'au bord de la mer.

M. Jean-Dominique Beraud, né en 1741, ci-devant dessinateur à Coni, et qui demeure à Turin depuis vingt ans, ne cesse de s'occuper des observations météorologiques, et il nous envoie exactement ses résultats.

Lafon, ingénieur-géographe à la Louisiane, nous a envoyé des observations météorologiques faites à la Nouvelle-Orléans; et nous avons reçu des observations météorologiques faites à la Guadeloupe, par le C. Hapel Lachenaye, années 5-9. Le quatrième volume des mémoires de l'Institut en contient aussi plusieurs.

M. Coulomb a lu à l'Institut des expériences sur la manière d'aimanter les aiguilles à saturation, comparant les méthodes de Knight Duhamel et Æpinus; il a indiqué aux navigateurs le plus sûr moyen d'avoir les meilleures aiguilles; les plus longues, et les plus larges sont préférables, mais il ne faut pas leur donner de l'épaisseur. Ce savant a publié, dans le quatrième volume de l'Institut, un mémoire curieux sur les boussoles d'inclinaison.

La déclinaison de l'aiguille aimantée à Paris, a été observée par le C. Bouvard à l'Observatoire, le 2 mai, de 22° 3'; et le 22 juillet, de 21° 45'.

Le C. Lenoir, dans le Jardin du dépôt de la marine, 22° 6', le 20 juin, avec une boussole où il a mis tout le soin possible; mais les changemens qui arrivent dans les différentes heures du jour, et aux

différens mois de l'année, allant à plus de 10'. On ne peut dire autre chose, sinon qu'elle est de 22°, et l'on trouvoit la même chose en 1792 et 1800; de sorte qu'elle paroît stationnaire actuellement, tandis qu'il y a dix ans, elle augmentoit de 6 à 8' par an.

Il y a quarante ans que je l'observois $18'\frac{1}{4}$ (Connoissances des Temps, 1762, pag. 167).

M. Simonin, professeur au Croisic, nous envoie le résultat de mille observations sur les marées, avec les tables nécessaires pour tenir compte des variations que le soleil et la lune y produisent, à raison de leur hauteur et de leur distance.

M. Bomme, professeur à Rochefort, a envoyé à l'Institut des observations faites de 3 en 3', depuis la basse mer jusqu'au plein, pour en connoître les irrégularités qui sont très-singulières, et une nouvelle table du retard des marées, déduite d'un nombre immense d'observations.

Il a aussi présenté un tableau général des marées, des courans et des vents, observés sur toutes les mers du globe, et dont la publication sera un supplément important au grand Traité du flux et reflux de la mer que j'ai publié en 1781.

M. Grenier, officier, connu par ses découvertes dans la mer des Indes, a rédigé un ouvrage considérable sur les vents et les courans dans toutes les mers, avec une théorie qui en rend l'explication plus facile. Il se propose de le publier incessamment.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Inscriptionis Phœniciæ Oxoniensis nova interpretatio auctore J. D. Akerblad. Parisiis, ex typographiâ Reipublicæ. Anno X. — 1802. Prostant Parisiis et Argentorati, apud *Treuttel* et *Würtz*, bibliopolas.

Quand on considère quelle a été, pendant une longue suite de siécles, l'étendue de la puissance des Phéniciens, la multitude des établissemens formés par ce peuple commerçant ou par ses colonies, non-seulement sur toutes les côtes et dans les îles de la Méditerranée, mais encore dans plusieurs îles et sur une partie des côtes de l'Océan, au-delà du détroit de Gibraltar, on ne peut que s'étonner du voile épais qui couvre les monumens de l'existence de cette nation célèbre, monumens dispersés sur tous les lieux où elle avoit formé des colonies, ou établi ses comptoirs. Un grand nombre de savans distingués ont, il est vrai, consacré leurs talens à cette branche de l'archéologie; mais on pourroit dire en général qu'il ne faut d'autre preuve de l'insuffisance de leurs efforts, que la diversité des explications que les plus illustres d'entre eux ont données des mêmes monumens. C'est cette considération qui a induit le célèbre Eckhel à confondre, sous une même proscription, toutes les conjectures de

ces savans antiquaires, et à y voir à peine quelque résultat solide qui pût donner un espoir fondé de parvenir un jour à l'explication des monumens phéniciens, en sorte qu'il n'a pas craint de dire, en parlant de leurs travaux : *Ex quorum lectione istud denique obtinui ut, si exiguam veri nutrimenti partem demas, cæterùm infirmis pastus conjecturis, ad extremum renitentem pabulo ventriculum experirer.* (Doct. num. vet. part. I, vol. III, pag. 401). Quoique ce jugement soit certainement trop rigoureux, il faut cependant avouer que plusieurs de nos célèbres antiquaires semblent l'avoir provoqué par la hardiesse de leurs suppositions, et la confiance avec laquelle ils les ont proposées et soutenues. Mais M. Eckhel n'a-t-il pas aussi outré les conséquences, quand il a nié le secours que la langue hébraïque peut fournir pour l'intelligence des monumens phéniciens, et qu'il a comparé les savans qui, à l'aide de cette langue, se sont flattés de pouvoir expliquer ces monumens à quiconque, s'appuyant sur ce principe, que les Latins ont reçu leur langue et leur écriture des Grecs, croiroit pouvoir, avec le seul flambeau de la langue grecque, interpréter le monument d'Ancyre (1)? En effet, il

(1) *Quâ fiduciâ monumenta linguæ phœniciæ in coloniis μιξοβαρβάροις luxatæ et corruptæ ex legibus linguæ hebraicæ explicabimus? Idem hi mihi agere videntur, ac si quis solius linguæ græcæ peritus, at cui constet Latinos à Græcis et litteras et linguam accepisse, ex linguæ græcæ præceptis auderet marmora latina Ancyrana interpretari* (Doc. Num. vet. part. I. vol. III. p. 400).

est certain, quoi qu'en dise ce savant, que la langue hébraïque (j'ajoute *et ses dialectes*, quoique ceci exige une grande réserve) est le seul moyen connu que l'on puisse employer pour parvenir à l'intelligence de cette sorte de monumens, et que ce moyen a déja été mis en usage avec plus ou moins de succès par quelques-uns des savans qui ont couru cette carrière.

M. *Akerblad* avoit déja donné une nouvelle preuve de cette vérité dans l'explication qu'il a offerte à la Société royale de Goettingue, d'une inscription phénicienne découverte il y a peu d'années à Athènes, et qui est accompagnée, sur le même monument, d'une inscription grecque, dont elle n'est, comme il l'a fait voir, que la traduction (2). La dissertation

(2) Voy. *Comment. Soc. reg. scient. Gotting*, to. XIV. Les inscriptions, tant grecque que phénicienne, de ce monument sépulcral sont aussi rapportées, par le P. Fabricy dans l'ouvrage dont je parlerai dans la suite de cette notice (par. I. vol II. p. 531 et suiv.) et voici comme il parle de ce monument. *Appositè in mentem mihi venit... bilinguis sepulcralis inscriptio græcè nempè ac φαινικῶς simul exarata, ab aliquot annis circà Athenas inventa; digna profecto, phœniciæ palæographiæ illustrandæ gratiâ, atque ob hujusmodi monumentorum paucitatem quæ ærâ posteritati consecretur... Inscriptionis ectypon plures inter vetustæ ætatis à pictore gallo Fauvel jam collectos lapides, ad Parisiense Musæum post deducendos, aliisque colligendis studiosè dedito, abhinc annos multos Athenis idcirco commorante repertum, insigni comitate Suecus Cl. vir Joannes David Akerblad, ut est φιλοχαιόλαος, ibidem ab se priùs formâ excussum gypseâ, deindè majori, quâ potuit, fide ac diligentiâ delineatum, quum è suis Orientis reduæ itineribus Romæ*

latine qu'il vient de publier, et que nous annonçons, a pour objet une inscription plus importante, parce qu'elle est plus longue, et que l'interprétation en a déja été tentée par deux savans, l'abbé Barthélemy et M. Swinton, quoique avec un succès fort différent. Cette inscription est la seconde de celles que Richard Pococke a copiées dans l'île de Chypre, et qu'il a publiées dans sa *Description du Levant*. L'original existe à Oxford, et fait partie des *Marmora Oxoniensia* donnés par Chandler.

M. Akerblad commence par rappeler les deux interprétations de l'inscription de Pococke, proposées par les savans que je viens de nommer. Quoique ni l'une ni l'autre ne paroissent satisfaisantes, s'il falloit absolument opter entre elles, le choix ne seroit pas difficile : car autant on reconnoît dans l'inter-

anno 1798 *ipse versaretur, mecum humanissimè communicav't.* Je ne rapporterai ici que les deux inscriptions de ce monument. L'inscription grecque porte :

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΣ
ΗΛΙΟΔΩΡΟΥ
ΣΙΔΩΝΙΟΣ

L'inscription phénicienne exprime le même sens par ces mots :

מצבת זכר בחיי ם לעבד תלת בן עבד שמש הצדני

Le mot תלת répond visiblement dans cette inscription à Ἅπλετος : on peut voir les conjectures de M. Akerblad sur ce mot dans la note p. 18 et suiv. de la dissertation latine dont nous donnons ici la notice. Pour nous, nous pensons que תלת est absolument synonyme de τρίμορφος, τριπρόσωπος, *Diva triformis.*

prétation de l'abbé Barthélemy l'exactitude d'un savant, qui emploie tous les moyens qui sont en son pouvoir pour découvrir la vérité, qui ne donne ses conjectures que pour ce qu'elles sont, et qui aime mieux laisser des lacunes dans son travail, que de faire violence aux monumens pour en tirer un sens forcé, autant celle de M. Swinton offre les défauts opposés à cet amour de la vérité, et à cette scrupuleuse timidité qui devroient caractériser tout antiquaire (3).

Après avoir fait connoître ces deux explications, M. Akerblad développe successivement, et avec l'étendue nécessaire, la manière dont il lit chacun des mots de cette inscription, prévient les objections qu'on pourroit lui faire, et ajoute quelques obser-

(3) C'est aussi ce que reconnoit M. Akerblad, et nous avons lu avec plaisir ce témoignage qu'il rend à notre ancien confrère : *Si in hâc interpretatione vir eruditissimus minùs feliciter sit versatus, haud graviter ferendum est, cum apographum Pococktanum parùm accuratum antè oculos habuerit : tantâ quoque cum modestiâ hanc suam proposuit explicationem ut nullo modo meruerit tàm acriter à Swintono vellicari, qui, si quid vidimus, multo longiùs à veritate deflexit.* p. 9. M. Eckhel n'a pu s'empêcher de rendre aussi justice, du moins en partie, à ce savant et modeste antiquaire : et le P. Fabricy, dans l'ouvrage déjà cité (part I, vol. II. p. 565.), s'exprime ainsi sur son compte : *Nemini mirum videatur, si de Cl. Barthelemio illud pronuntiare ausim : nimirum eorum, quorum hucusque mentionem feci, antiquariorum nullum extitisse, qui phœniciæ litteraturæ felicioribus auspiciis adyta penetrarit, atque ad ejus aperiendos fontes viam aptiorem præmonstrarit, eamque paratiorem.*

vations sur les noms des divinités qui se rencontrent dans les noms propres de cette inscription.

Pour que nos lecteurs puissent juger du mérite de cette nouvelle explication, et en même temps de quelques observations que nous nous permettrons de soumettre aux savans et à l'auteur lui-même, nous allons d'abord rapporter l'inscription de la manière que la présente M. Akerblad. La voici:

אנכי עבראסר בן עבדסכם בן חר מצבת
למי בחיי יפנאת על משכב נחתי לעולם כלא
שתי ואשתי עשתרת בת תם בן עבדמלך

M. Akerblad la traduit ainsi : *Ego Abedasarus filius Abedsusami filii Churi, monumentum illi, quæ, me vivente, discessit à placido meo thalamo in æternum posui, [nempè] uxori meæ Astarti filiæ Taami filii Abedmeleci.*

Il n'est pas nécessaire d'entendre par soi-même les langues orientales pour sentir que cette explication présente un sens naturel, et que par cela même elle offre un grand degré de vraisemblance. Aussi ne faisons-nous aucune difficulté de lui accorder la préférence sur celles qui ont été poposées jusqu'ici. Nous croyons néanmoins qu'elle peut donner lieu à quelques observations.

La première a pour objet les lettres *jod* et *vav*, que M. Akerblad a pris la liberté, comme il en avertit lui-même, de suppléer dans plusieurs mots. Que ce savant ait supplée le *vav* dans le mot

לעולם, cela est absolument indifférent : nous n'aurions pas plus de difficultés à lui faire quand il auroit restitué le *vav* ou le *jod* dans le milieu de plusieurs mots, où ces lettres peuvent être simplement considérées comme orthographiques, ou comme destinées à fixer la prononciation : mais il n'en est pas de même des trois endroits où il ajoute le *jod* à la fin des mots אנכי, לבי et לאשתי. Dans le mot אנכי, cette addition est peu importante ; elle n'influe pas sur le sens : qu'on lise אנכי, *anoki*, comme on prononce en hébreu, ou seulement אנך, *anok*, comme le porte l'inscription, ce sera toujours indubitablement le pronom de la première personne *ego :* je préférerois néanmoins m'en tenir à l'inscription, et supposer que, dans le langage des Phéniciens, on disoit *anok*, comme dans la langue de l'Ægypte. L'addition du *jod*, dans le troisième mot, לאשתי, *uxori meæ*, est d'une toute autre importance : cette lettre forme à elle seule le pronom ou adjectif possessif *meæ ;* et je ne puis me persuader que, jouant un role aussi important, elle pût être indifféremment omise dans l'écriture. Je n'ignore pas que la prononciation grammaticale du syriaque pourroit fournir un adminicule en faveur de cette supposition ; mais la conséquence qu'on en tireroit me paroît forcée. D'ailleurs, si M. Akerblad lit ici לאשתי, il avoue que toutes les copies de l'inscription qui ont été publiées paroissent offrir un ם au lieu du ש. La ressemblance de ces deux lettres est très-grande, j'en conviens : elles ne se distinguent l'une de l'autre que parce que le premier trait

perpendiculaire est plus prolongé dans le *mem* que dans le *schin*. Il suffiroit donc que ce premier trait eût été trop étendu par le graveur, pour que le *schin* eût pris la forme du *mem*, comme M. Akerblad le suppose ici ; ou, au contraire, que le premier trait eût été en partie effacé par l'injure du temps pour que le *mem* se trouvât substitué au *schin*. Il faut convenir qu'en bonne critique, cette seconde supposition, si on étoit dans le cas d'y avoir recours, souffriroit moins de difficulté que la première.

Quant au mot dont il s'agit, je ne vois aucune raison ni d'ajouter le *jod*, ni de substituer un ש au ם : en lisant לאמת עשתרת, cela signifie à *Amat-Astéret ;* et ce nom propre, qui veut dire la *servante d'Astarté*, répond parfaitement aux autres noms propres, *Abd-asar*, serviteur d'Osiris, *Abd-mélec*, serviteur du roi ou d'Hercule, etc.

Cette explication, proposée comme une dernière ressource par M. Akerblad (pag. 25), me paroit, contre son opinion, de beaucoup préférable à la première.

Reste le mot למי, ou, comme on lit dans l'original, למם, mot composé de la préposition ל, et du conjonctif ou relatif מי. J'avoue que j'ai bien de la peine à me persuader que dans un monosyllabe, formé seulement de deux lettres, on ait supprimé le *jod*. C'est cependant ce qu'il faut nécessairement admettre, le sens exigeant absolument un conjonctif, à moins que l'on n'aime mieux supposer, ce qui, comme je l'ai déjà dit, est peut-être trop hardi,

qu'il faut lire ici un ע au lieu d'un ם. On auroit alors ce mot parfaitement hebreu לעבדי, *ei quæ in vitâ meâ* Une chose qui peut donner un peu plus de vraisemblance à cette supposition, c'est que מי fait rarement d'autre fonction que celle d'interrogatif ou de dubitatif, ou du moins qu'il peut toujours être rappelé à cette forme d'expression.

Je dois cependant reconnoître que le savant Pérez Bayer a eu recours, comme M. Akerblad, à la suppression supposée du *jod* et du *vav*, pour expliquer l'inscription phénicienne de Malte, qui avoit déja occupé M. Swinton et l'abbé Barthélemy. Mais je ne sais s'il étoit necessaire d'employer ce moyen, qu'une sage critique n'admettra jamais qu'avec une extrême reserve, quand l'addition ou la suppression de ces lettres influera sur le sens.

Je passe à l'examen d'une autre difficulté, qui a pour objet le mot יגנאת, que M. Akerblad traduit par *discessit*, supposant que le mot על, *super*, qui suit, doit avoir ici le même sens que מעל, *de super* ou *de*. Dans le mot יגנאת, ce n'est que par conjecture que M. Akerblad assigne à la seconde lettre la valeur du *fé* : je serois plus porté à croire que c'est effectivement un *kof*. Notre savant n'oublie rien de ce qui peut justifier sa maniere de lire et d'interpréter ce mot : j'avoue néanmoins qu'il ne m'a nullement convaincu que l'on doive admettre la forme bizarre que ce mot présente : d'ailleurs, je ne puis me persuader que על joue effectivement le rôle de מעל. Le passage du ps. 81 (80 selon la vulgate), que M. Akerblad cite pour autorité, me paroît bien

éloigné de devoir être nécessairement entendu ainsi (4); et une pareille ellipse une fois admise, on trouveroit dans les mots tel sens que l'on auroit intérêt d'y trouver. Si cette préposition ne peut être prise dans ce sens, mais doit être entendue dans sa signification ordinaire *super*, il est certain que le mot précédent, de quelque manière qu'on le lise, ne peut signifier *discessit*, et que par conséquent il nous manque encore le sens d'un des mots les plus essentiels pour l'intelligence de cette inscription.

Avant d'aller plus loin, je dois observer qu'outre les deux explications des savans Barthélemy et Swinton, les seules qui soient parvenues à la connoissance de M. Akerblad, comme il le dit lui-même (pag. 13), et les seules aussi dont M. Eckhel fasse mention, il en existe une troisième, qui n'a pu être connue ni du célèbre antiquaire de Vienne, ni

(4) Michaëlis, pour ne point alléguer d'autre autorité, l'entend dans le sens naturel qu'offre le texte : *Diese Verordnung machte er in Joseph, als er gegen Ægypten auszog.* Quoique la préposition עַל doive être traduite quelquefois en latin par *de*, cela ne justifie pas l'ellipse que suppose ici M. Akerblad, et je suis étonné que le savant Dathe dans sa nouvelle édition de la Philologie sacrée de Glassius ait consacré cet exemple parmi ceux où cette préposition hébraïque peut être rendue en latin par *ex*. Voy. *Sal. Glassii Philol. sac. his temporibus accomodata. Lipsiæ* 1776, t. I. p. 477. Le même savant, dans sa version des Psaumes, a traduit *; quum contrà Ægyptum egrederetur.* Dans une note sur cet endroit, il paroît supposer qu'on a pu aussi traduire la préposition hébraïque par *ex*, ou plutôt que les interprètes qui ont entendu le texte en ce sens, ont lu מֵעַל.

de M. Akerblad, à l'époque où celui-ci écrivoit cette dissertation (1.er janvier 1801). Elle se trouve dans un ouvrage du P. Fabricy, auteur de plusieurs savans Traités, et entre autres de celui qui est intitulé : *Des titres primitifs de la révélation.* Celui dont nous parlons, et qui est resté imparfait par la mort de l'auteur, a pour titre : *De Johannis Hyrcani Hasmonæi, Judæorum summi pontificis hebræo-samaritico Numo Borgiani Musæi Velitris planè anecdoto, Phœnicum litteraturâ, cujus fontes primùm inquiruntur, illustrando Commentarius.* Les prolégomènes, la seule partie qui ait vu le jour, contiennent, en deux volumes in-8.°, une revue fort détaillée de tout ce qui a été fait jusqu'ici pour l'explication des monumens phéniciens, et sont en conséquence intitulés : *De Phœniciæ litteraturæ fontibus.* Dans cet ouvrage, publié sous les auspices du savant cardinal, dont le nom, si cher aux lettres et à ceux qui les cultivent, semble avoir reçu un nouvel éclat de ses malheurs, et rappellera toujours aux amis de la vertu le vrai philosophe, triomphant par l'inaltérable égalité de son ame des persécutions de la barbare ignorance, et des injustices du sort, le P. Fabricy n'a eu garde d'omettre l'inscription du marbre d'Oxford. Après avoir fait connoître l'explication proposée par M. Swinton, et ce que l'abbé Barthélemy a écrit au sujet de ce monument, tant dans le trentième volume des Mémoires de l'Académie que dans sa lettre au marquis Olivieri, il remarque que l'interprétation de ce savant, quelque préférable qu'elle soit à celle de l'antiquaire anglois, n'est cependant ni complète,

ni entièrement satisfaisante ; et il s'étonne surtout, avec raison, que l'abbé Barthélemy ait eu des doutes sur la lecture du mot מצבת, dont la signification bien connue, ϛηλη, *cippus*, convient parfaitement ici, et qu'il l'ait d'abord rendu par ces mots *de* [*la ville de*] *Tsabeth*, et ait proposé ensuite de le diviser en deux, de joindre les deux premières lettres au mot précédent, et de traduire ainsi cette partie de l'inscription : *fils de Héramets, fille de Lam.* Le P. Fabricy offre une nouvelle traduction, dont le seul mérite, s'il m'est permis d'en porter un jugement, est d'avoir, avec M. Swinton, donné au mot מצבת sa vraie signification, et d'avoir bien lu, avec l'abbé Bathélemy, le nom propre *Astaroth* ou *Astarté.* Voici cette interprétation :

Ego Abdasar, filius Abdassam, filii Hhuri, sepulcrale monumentum vanitatis, cum in vivis agerem, acquisivi. Requiescam in [*funereo*] *cubili per omne seculum. Posui* [*illud*] *ad fidem* [*implendam*] *Astaroth, filiæ Tami filii Ebedmelechi.*

Le P. Fabricy traduit comme on voit לם par *vanitas*, en le comparant avec le mot chaldaïque למא : il lit שקנאת au lieu de יפנאת, et suppose que c'est la même chose que שקניתי en hébreu : enfin il lit אמת, mais il le prononce *emet*, c'est-à-dire, *veritas*, et non *ammat*, c'est-à-dire, *famula.*

J'avoue qu'aucune de ces conjectures ne me paroît pouvoir être admise (5), et je reviens à l'interpréta-

(5) M. Hug, professeur à Fribourg en Brisgow, dans un ouvrage allemand intitulé *Die Erfindung der Buchstabenschrift, ihr*

tion

tion proposée par M. Akerblad, et aux difficultés que j'ai cru pouvoir former à ce sujet.

Si, pour être en droit d'élever ces difficultés, il falloit absolument avoir quelque chose de meilleur à proposer, j'aurois dû, sans doute, les supprimer; car je suis loin de croire que la conjecture que j'ai formée sur ce passage, puisse obtenir l'assentiment de tous les savans. Je vais néanmoins la proposer, parce qu'elle ne me semble pas dénuée de toute vraisemblance, et qu'elle pourroit contribuer à suggérer à quelque autre une idée plus heureuse. Je soupçonne que cette partie de l'inscription doit être lue ainsi :

למבחיי ou לשבחיי יקנא תעל משכב נחתי
לעלם כלא

C'est-à-dire, *Illi, quæ in vitâ veritatis* [*i. e. in vitâ verâ et indesinenti*] *ascensura est lectum requiei meæ in omne sæculum.* « J'ai élevé ce monument « à celle qui, dans la vie véritable, montera sur la « couche sur laquelle je reposerai dans toute l'éter- « nité, à Amat-Astéret, etc. »

Zustand und frühester Gebrauch im Alterthum, et publié à Ulm en 1801 a aussi proposé une explication de cette inscription, et enfin M. O. G. Tychsen de Rostock en a offert une nouvelle dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences de Padoue et daté du 12 février 1802. Je n'ai point lu l'ouvrage de M. Hug, mais son explication de notre inscription qui m'a été communiquée, me paroît peu naturelle. Quant à celle de M. Tychsen, comme je ne la connois que par une lettre particulière dont on m'a accordé la communication, je ne puis en faire aucun usage.

Dans cette supposition le mot חיי est *in statu regiminis ;* c'est-à-dire, qu'il perd le ם final de sa terminaison, parce qu'il forme l'antécédent d'un rapport dont le conséquent est יקנא. Il doit être traduit *in vitâ*, et non *in vitâ meâ* : יקנא, mot qui ne se trouve que dans la langue arabe, signifie *vérité, certitude.* Ce dernier mot a une terminaison chaldaïque ou syriaque, comme כלא, sur lequel il ne peut y avoir aucun doute. Je ne chercherois pas à justifier cette forme par l'exemple tiré du texte d'Ezéchiel, et cité par M. Akerblad (pag. 25), car ces sortes d'anomalies, dans le texte hébreu, ne sont à mes yeux que des fautes de copiste (6). J'aimerois mieux supposer que cette terminaison étoit admise dans le phénicien, ou du moins dans quelque dialecte de cette langue ; mais j'avoue que tout en proposant cette conjecture, il me répugne beaucoup de chercher dans l'arabe ce que l'hébreu ni le syriaque ne nous fournissent pas, pour l'explication de ce monument. Le futur *ascensura est* est au féminin, parce que le conjonctif se rapporte à une femme. Enfin, les mots *in omne sæculum* sont dans un rapport im-

(6) Dans le passage cité d'Ezéchiel, ch. 36 v. 5, l'*alef* n'est pas même paragogique : il remplace l'affixe de la troisième personne qui est absolument nécessaire pour compléter le sens, comme ne peut le nier quiconque connoit la syntaxe du mot כל en hebreu et en arabe : on pourroit supposer néanmoins qu'il en est de même ici, à cause que כל est placé après le mot עולם et que dans la langue hébraique comme dans la langue arabe כל n'est point un adjectif, mais un nom qui signifie *la totalité* et qui exige un complément.

médiat avec *ascensura est* ou avec *lectum requiei meæ ;* ce qui est plus naturel que de les rapporter au mot suivant *posui*, comme le fait M. Akerblad, quoique je ne consteste pas la possibilité de cette inversion.

On trouvera peut-être surprenant que j'admette ici l'idée d'une vie à venir : mais j'avoue que je ne vois pas pourquoi les Phéniciens n'auroient pas eu, comme les Grecs, leur séjour des bienheureux,

Locos lætos et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas ;

et il me semble que cette belle prosopopée d'Ezéchiel, qui nous représente Pharaon couché dans l'Enfer avec tous les braves qui ont péri par l'épée, nous offre une figure analogue (7). Sans doute le prophète parloit ici, d'après les idées reçues, non-seulement parmi les Juifs, mais aussi parmi les nations voisines. D'ailleurs, il me paroît bien plus naturel d'entendre le mot *cubile* joint à *requiei meæ*, de repos éternel du séjour des morts, que du sommeil passager des vivans.

Au surplus, je livre cette nouvelle conjecture au

(7) *Deductus es ... ad terram ultimam, in medio incircumcisorum dormis, cum his qui interfecti sunt gladio ... Descende et dormi cum incircumcisis. Loquentur ei potentissimi robustorum de medio inferni, qui ... dormierunt incircumcisi, interfecti gladio ... in medio interfectorum posuerunt cubile ejus in* [*cum*] *universis populis ejus, etc.* Ezech. ch. 31, v. 18, et ch. 32, v. 19 et 21.

jugement des savans, et je termine cette discussion en disant, avec M. Akerblad : *Dialecto conscriptum est hoc epitaphium vel hebraicâ, vel saltem huic proximâ.... Jure igitur statuere licet linguam phœniciam antiquis temporibus, eamdem prorsùs fuisse ac hebræam, quæ in libris hodiè superstitibus exstat; quod probare conatus est Bochartus..... Quamvis haud inficiandum Bochartum, ejusque sequaces Clericum, Mazochium ceterosque, omnes Orientis dialectos, prout conjecturis eorum inservire posse videbantur, commiscendo, linguam quamdam phœniciam sibi finxisse à verâ, sine dubio, longè alienam* (8).

(8) J'ai dit précédemment que pour l'explication des monumens phéniciens, on pouvoit joindre à la langue hébraique les divers dialectes dérivés de cette langue, ou qui ont avec elle une origine commune. Pour sentir la justesse de cette observation, il suffit de faire réflexion; 1.° que parmi les lieux occupés par les Phéniciens et leurs colonies, il devoit nécessairement s'être introduit quelque variété dans le langage, puisque tel est le sort commun à toutes les langues dont le domaine n'est pas restreint à un très-petit territoire, et qui sont parlées par des peuples que des relations de politique ou de commerce lient avec un grand nombre de nations différentes; 2.° que nous ne connoissons même pas la langue hébraique dans toute son étendue; en sorte que tel mot que nous ne trouvons que dans le chaldéen, le syriaque, l'éthiopien ou l'arabe peut avoir réellement appartenu au langage des Hébreux. Cette liberté néanmoins n'autorise pas la hardiesse avec laquelle plusieurs antiquaires tourmentent les mots hébreux pour y trouver l'explication des légendes phéniciennes dont la lecture même est encore incertaine. Ce genre de critique est un art dont il n'est guère possible de donner de régles fixes, et où le goût et un certain tact qui est plus l'ouvrage de la nature que celui de l'étude, sont souvent

Une dernière observation de M. Akerblad mérite encore notre attention. Ce savant a bien senti que l'inversion qu'il suppose dans le style de cette inscription, et principalement celle qui place le mot *monumentum* bien loin avant son antécédent *posui*, pourroit paroître trop dure à quelques personnes. Il croit pouvoir rendre raison de cette construction insolite, en supposant que l'inscription est écrite en vers, et que le rhythme a exigé ce déplacement; et il ajoute que les personnes qui sont accoutumées au langage poétique des nations de l'Orient, et particulièrement à celui des Arabes, sentiront aisément, dans les trois lignes dont est composée l'inscription, une sorte de mesure pareille à celle que l'on retrouve dans les plus anciens poètes arabes.

J'avoue que je n'aperçois pas dans ces trois lignes une mesure bien sensible, et que je ne voudrois pas les comparer précisement avec les vers des poètes arabes. Mais si on fait attention que la poésie hébraique consiste principalement, et peut être uniquement, dans le style figuré, les ellipses, les inversions, le parallelisme, on ne pourra nier que ces caractères ne se retrouvent ici. Pour moi, s'il m'est permis d'interposer ici mon sentiment, ou plutôt une sorte d'instinct particulier, formé par la lecture assidue des monumens de l'éloquence et de la poésie

des guides plus surs qu'une vaste érudition. La seule règle qu'on puisse donner ici comme certaine, c'est qu'il vaut mieux ignorer ce qu'on ne peut découvrir, que de s'abandonner à de frivoles conjectures, qui ne persuadent personne, pas même celui qui les propose.

des Arabes, j'ose dire que ces inversions ne me paroissent avoir rien de choquant, et font, au contraire, toute la grace de cette inscription.

Les savans qui liront la dissertation de M. Akerblad desireront, sans doute, qu'il continue à appliquer son érudition à l'explication de ces intéressans monumens ; et ils seront loin de souscrire, comme il le fait par une excessive modestie, au jugement du célèbre antiquaire, qui semble n'apercevoir dans ce genre de recherches que d'insipides fadaises : *tædia phœnicia* (9).

S. DE S.

(9) *Doct. num. vet.* p. I, t. III, p. 406.

PALÆOGRAPHIE.

FRAGMENT d'une Lettre de J. B. G. *D'ANSSE DE VILLOISON, membre de l'Institut national de France, au professeur* MILLIN, *sur l'inscription grecque de la prétendue colonne de Pompée.*

LE professeur JAUBERT vient de rapporter d'Alexandrie une copie de l'inscription fruste, qui porte faussement le nom de Pompée. Cette copie est parfaitement conforme à une autre que j'avois déja reçue. La voici avec mes notes et avec ma traduction :

1 ΤΟ.....ωΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
2 ΤΟΝΠΟΛΙΟΥΧΟΝΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑC
3 ΔΙΟΚ.Η.ΙΑΝΟΝΤΟΝ.....ΤΟΝ
4 ΠΟ...ΕΠΑΡΧΟCΑΙΓΥΠΤΟΥ

Ligne première ΤΟ. Il est évident que c'est l'article *τόν*.

Ibid m, ligne première..... ωΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ. Il est également clair que c'est une épithète donnée à l'empereur Dioclétien ; mais pour la trouver, il faut chercher un superlatif qui se termine en *ώτατον*, par un *oméga* (et non pas par un *omicron*, ce qui seroit plus facile et plus commun), et ensuite qui convienne particulièrement à ce prince. Je crois que c'est *ὁσιώτατον*, *très-saint* : qu'on ne soit pas sur-

pris de cette épithète. Je la vois donnée à Dioclétien sur une inscription grecque découverte dans la vallée de Thymbra (aujourd'hui *Thimbrek-Déré*), près la plaine de Bounar-Bachi, et rapportée par Lechevalier, n.° 1, pag. 256 de son *Voyage dans la Troade*, seconde édition, Paris, an VII, *in-8.°* On y lit : ΤΩΝ ΟCΙΩΤΑΤΩΝ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΝ ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΥ ΚΑΙ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟΥ, c'est-à-dire, *de nos très-saints empereurs Dioclétien et Maximien.* Sur une autre inscription d'une colonne voisine, ils partagent avec Constance Chlore, ce même titre, ὁσιώτατοι, *très-saints*, dont les empereurs grecs chrétiens du Bas-Empire ont hérité, comme je l'ai observé *ibidem*, p. 257.

Ligne 2, ΤΟΝ ΠΟΛΙΟΥΧΟΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑC. C'est proprement *le protecteur*, *le génie tutélaire d'Alexandrie.* Les Athéniens donnoient le nom de πολιοῦχος à Minerve, qui presidoit à leur ville et la couvroit de son égide. Voyez ce que dit *Spanheim* sur le 53.e vers de l'hymne de Callimaque, *sur les bains de Pallas*, page 668 et suivantes, tome 2, édition d'Ernesti.

Ligne 3. ΔΙΟΚ.Η.ΙΑΝΟΝ. Le Λ et le Τ sont détruits; mais on reconnoît tout de suite le nom de Dioclétien, ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΟΝ.

Ibid. Ligne 3, ΤΟΝ.... ΤΟΝ. Je crois qu'il faut suppléer CΕΒΑCΤΟΝ, *c'est-à-dire*, Auguste, τὸν σεβαστόν. Tout le monde sait que Dioclétien prend les deux titres d'εὐσεβὴς, et de σεβαστὸς, *pius*, *Augustus*, sur plusieurs médailles, et celui de σεβαστὸς, AUGUSTE, sur presque toutes, notamment sur celles d'Alexandrie,

et le place immédiatement après son nom. Voyez M. Zoega, p. 335 et suivantes, de ses *Numi Ægyptii imperatorii, Romæ*, 1787, *in-4°*.

Quatrième et dernière ligne, ΠΟ. C'est l'abréviation si connue de Πόπλιος, Publius. Voyez Corsini, p. 55, col. 1, *De notis Græcorum, Florentiæ*, 1749, *in-folio*, *Gennaro Sisti*, p 51 de son *Indirizzo per la lettura greca dalle sue oscurità rischiarata, in Napoli*, 1758, *in-8.°*, etc. etc. Les Romains rendoient de même le nom de Publius par ces deux lettres, PV. Voyez p. 328, d'un ouvrage fort utile, et totalement inconnu en France, intitulé *Notæ et siglæ quæ in nummis, et lapidibus, apud Romanos obtinebant, explicatæ*, par mon savant et vertueux ami, feu M. Jean-Dominique Coleti, ex-jésuite Vénitien, dont je regretterai sans cesse la perte. Ses estimables frères, les doctes MM. Coleti, les Aldes de nos jours, ont donné cet ouvrage classique à Venise, 1785, in-4°.

Peut-être la lettre initiale du nom suivant entièrement effacé, de ce préfet d'Egypte, étoit-elle un M qu'on aura pu joindre mal-à-propos dans cette occasion, aux lettres précédentes ΠΟ. Alors on aura cru que ΠΟΜ étoit une abréviation de ΠΟΜΠΗΙΟC, Pompée, dont le nom est quelquefois indiqué par ces trois lettres, comme dans une inscription de Sparte, rapportée, n.° 248, p. XXXVIII des *Inscriptiones et Epigrammata græca et latina reperta a Cyriaco Anconitano*, recueil publié à Rome, *in-folio*, en 1654, par Charles Moroni, bibliothécaire du cardinal Albani. Voyez aussi Maffei, p. 66 de ses

Siglæ Græcorum lapidariæ, *Veronæ*, 1746, *in-8.°*, *Gennaro Sisti*, l. c., p. 51, etc. Cette erreur en auroit engendré une autre, et auroit donné lieu à la dénomination vulgaire et fausse de *colonne de Pompée.* Les seules lettres ΠΟ suffisoient pour accréditer cette opinion dans des siécles d'ignorance.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, les historiens qui ont parlé du règne de Dioclétien, ne m'apprennent pas le nom totalement détruit de ce préfet d'Egypte, et me laissent dans l'impossibilité de suppléer cette petite lacune, peu importante, et la seule qui reste maintenant dans cette inscription. Seroit-ce Pomponius Januarius, qui fut consul en 288, avec Maximien?

Je soupçonne, au reste, que ce gouverneur a pris une ancienne colonne, monument d'un âge où les arts fleurissoient, et l'a choisie pour y placer le nom de Dioclétien, et lui faire sa cour aux dépens de l'antiquité.

A la fin de cette inscription, il faut nécessairement sous-entendre, suivant l'usage constant, ἀνέθηκεν, ἐνέσησεν, ou ἐτίμησεν, ou ἀφιέρωσεν, ou quelque autre verbe semblable, qui désigne que ce préfet a érigé, a consacré ce monument à la gloire de Dioclétien. L'on feroit un volume presque aussi gros que le Recueil de Gruter, si l'on vouloit entasser toutes les pierres antiques, et accumuler toutes les inscriptions grecques où se trouvent cette ellipse si commune, dont plusieurs antiquaires ont parlé, et cette construction avec l'accusatif, sans verbe. C'est ainsi que les Latins omettent souvent le verbe POSVIT.

Il ne reste plus qu'à tâcher de déterminer la date précise de cette inscription. Elle ne paroît pas pouvoir être antérieure à l'année 296, ou 297, époque de la défaite et de la mort d'Achillée, qui s'étoit emparé de l'Egypte, et s'y soutint pendant environ six ans. Je serois tenté de croire qu'elle est de l'an 302, et a rapport à la distribution abondante de pain que l'empereur Dioclétien fit faire à une foule inconcevable d'indigens de la ville d'Alexandrie, dont il est appelé, pour cette raison, le génie tutélaire, le conservateur, le protecteur, πολιοῦχος. Ces immenses largesses continuèrent jusqu'au règne de Justinien qui les abolit. Voyez le *Chronicon Paschale*, à l'an 302, p. 276 de l'édition de Ducange, et l'*Histoire secrète* de Procope, c. 26, p. 77, édition du Louvre.

Je crois maintenant avoir éclairci toutes les difficultés de cette inscription fameuse. Voici la manière dont je l'écrirois en caractères grecs ordinaires cursifs; j'y joins ma version latine et ma traduction française.

Τὸν ὁσιώτατον αὐτοκράτορα,
Τὸν πολιοῦχον Ἀλεξανδρείας,
Διοκλητιανὸν τὸν σεβαστόν,
Πόπλιος.... ὕπαρχος Αἰγύπτου.

SANCTISSIMO IMPERATORI,
PATRONO CONSERVATORI ALEXANDRIÆ,
DIOCLETIANO AVGVSTO,
PVBLIVS..... PRÆFECTVS ÆGYPTO.

C'est-à-dire, Publius.... (ou Pomponius), préfet

d'Egypte, a consacré ce monument à la gloire du très-saint empereur Dioclétien Auguste, le génie tutélaire d'Alexandrie.

Ce 9 pluviose an XI.

ANTIQUITÉS.

MONUMENS ANTIQUES, inédits ou nouvellement expliqués, collection de Statues, Bas-reliefs, Bustes, Peintures, Mosaïques, Gravures, Vases, Inscriptions et Instrumens, tirés des Collections nationales et particulières, et accompagnés d'un texte explicatif; par A. L. *MILLIN, conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque nationale de France, professeur d'histoire et d'antiquités, etc.* Tome I.er IV.e livraison, p. 201-262. A Paris, chez *Laroche*, maison de l'Auteur, à la Bibliothèque nationale, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 11, au coin de celle de la Loi; *Fuchs*, rue des Mathurins, hôtel de Cluny; *Levrault*, quai Malaquais (1).

CETTE *quatrième* livraison, qui sera incessamment suivie des deux qui doivent compléter le *premier volume* de ce recueil, contient quatre dissertations

(1) Chaque volume de cet ouvrage, imprimé à l'*Imprimerie de*

sur autant de monumens figurés et sept planches. En tête se trouve la description d'une cornaline gravée en camée, et remarquable autant par sa matière que par la beauté du travail. Ce camée que le C. Millin a fait figurer de la grandeur de l'original, se trouve dans la riche collection du cabinet des antiques de la Bibliotheque nationale ; il représente Ulysse, reconnoissable à son *pilidion* ou bonnet pointu, et armé de l'ægide et d'une lance. L'air méditatif et déterminé qui composent l'idéal de la figure de ce héros, font voir que le graveur l'a représenté dans un grand danger, au milieu duquel sa prudence sert bien son courage. Le C. Millin pense que l'artiste a saisi le moment où le héros, de retour à Ithaque, s'est emparé de la porte de la salle où sont les poursuivans de Pénélope. Là, après avoir épuisé toutes ses flèches, qui ont donné la mort à plusieurs de ses rivaux, il a reçu les armes que son fils lui a apportées, et secondé de Télémaque et de ses fidelles serviteurs, Philète et Eumée, il darde avec facilité une forte lance contre quelqu'un des poursuivans. Homère dit expressément que pendant ce temps-là Minerve agitoit du haut de la salle l'ægide meurtrière, dont la vue portoit l'effroi dans l'ame des poursuivans. La pierre n'ayant

la République, sur beau papier, sera composé de cinquante feuilles de texte, et d'au moins quarante planches ; il sera distribué en six livraisons. Chaque livraison coûte 6 fr. prise à Paris, et 6 fr. 60 cent. franche de port dans les départemens. L'ouvrage aura six volumes, et sera terminé en moins de quatre années. Ceux qui voudront s'inscrire, recevront directement à leur adresse chaque livraison, à mesure qu'elle paroîtra.

pas permîs à l'artiste d'y figurer Minerve, il a placé l'ægide sur l'épaule du héros. Ce camée est probablement une copie de quelque original célèbre, peut-être de quelque bas-relief sur lequel Ulysse étoit figuré dans son dernier combat avec les poursuivans, ayant auprès de lui Télémaque, Eumée et Philète. L'artiste ne pouvant représenter tout le sujet n'a mis que la figure principale. C'est ce que les statuaires et les graveurs ont fait souvent, comme on peut s'en convaincre en examinant le Scythe qui aiguise son couteau pour écorcher Marsyas, et dont une copie se voit au jardin des Tuileries. Minerve donnant son vote pour Oreste sur une pierre gravée du cabinet de Vienne et sur une lampe du cabinet des antiques, publiée par Caylus; la statue d'Ariadne endormie; et en comparant ces monumens avec d'autres qui représentent ces sujets entiers. Ce n'est même que par la comparaison de ces monumens, que certaines figures isolées peuvent être déterminées; ainsi qu'on le voit entre autres par la statue d'Ariadne qu'on vient de citer, qui pendant longtemps a passé pour une Cléopatre, jusqu'à ce que le C. Visconti fit voir par un bas-relief qu'elle ne pouvoit être regardée que comme une figure d'Ariadne endormie et abandonnée par Thesée dans l'île de Naxos.

Les poètes postérieurs à Homère ont souvent représenté Ulysse comme un fourbe, comme un guerrier plus discoureur que vaillant. Le C. Millin suit les différentes indications qu'on trouve dans ces poètes sur le caractère d'Ulysse, et il fait voir que les artistes ont très-bien fait de s'attacher aux idées d'Homère,

plutôt qu'à celles des poètes suivans et surtout des tragiques. Ulysse dont le costume donne une grande facilité pour déterminer le sujet, se trouve dans une infinité de compositions qui nous ont été conservées par les monumens antiques ; mais les têtes de ce héros dans lesquelles un habile artiste se soit plu à rassembler les traits les plus frappans de son caractère, sont très-rares ; parmi les principaux monumens de ce genre on remarque le beau buste qui appartient à mylord Bristol, et que M. Tischbein a publié dans ses peintures homériques, et le beau camée du cabinet de la Bibliothéque nationale publié par le C. Millin, dans la livraison que nous annonçons. En parlant des livraisons précédentes nous avons déja observé qu'à l'occasion des monumens qu'il explique, le C. Millin, ainsi qu'il l'a annoncé dans l'avant-propos placé en tête de la première livraison, traite différentes questions qui y ont rapport, et qui n'ont pas encore été discutées, ou qui ne l'ont pas été dans des ouvrages françois. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'ægide dont Ulysse est armé sur le camée dont il s'agit, l'auteur fixe d'après les classiques et les monumens et dans un ordre chronologique les idées qu'on s'est fait de cette armure à différentes époques. A l'occasion du pilidion ou bonnet d'Ulysse, le C. Millin fait également différentes observations qui seront utiles aux artistes. C'est encore à l'occasion de ce même pilidion qu'il blâme dans une note les inconvenances qu'on se permet quelquefois au théâtre François contre le costume. Nous transcrivons ici cette note en en-

tier, parce qu'elle peut faire sentir les applications variées qu'on peut faire des connoissances archæologiques.

« On a attribué à Lekain et à M.lle Clairon, dit « le C. Millin, l'introduction du costume sur notre « théâtre. Il est vrai qu'ils ont commencé la ré- « forme sur ce point, dans les représentations dra- « matiques ; mais ils se sont à peu près bornés à « en exclure les paniers des actrices et le chapeau « à plumet des acteurs, et à introduire la peau de « tigre dans les rôles scythes et sarmates, l'habit « turc dans les sujets asiatiques, et l'habit françois « du seizième siécle, seulement pour les hommes, « dans les sujets relatifs à la chevalerie. On a tou- « jours continué à jouer tous les rôles de prin- « cesses grecques, romaines, françoises, polonaises, « etc. etc., avec ce long manteau de velours, carré, « brodé en or, qu'on appeloit *doliman*; et la plus « grande différence pour les acteurs dans les autres « habits, consistoit dans un vêtement long (ce qu'ils « appeloient *être vêtu à la longue*), ou dans un « vêtement court. On jouoit Mérope, et Cléopâtre « dans *Rodogune*, avec une robe de pou-de-soie « noir et une ceinture de diamans; Médée, Phèdre, « avec une coiffure françoise et des girandoles de « diamans ; usage que M.me Vestris avoit conservé « même après la révolution. C'est donc à Lekain et « à M.me Clairon que l'on doit l'idée du costume ; « mais c'est Talma qui l'a le premier véritablement « introduit, en le recherchant dans les bons mo- « deles de l'antiquité, et dans les monumens de « l'histoire

« l'histoire pour les temps modernes. Le premier « exemple du costume exactement suivi dans toutes « ses parties, date de l'époque du *Charles IX* de « Marie-Joseph Chénier ; et pour les pièces tirées « de l'antiquité, de la *Virginie* de la Harpe et des « *Gracches* de Chénier : alors les dames grecques « et romaines parurent pour la première fois vê- « tues et coiffées à l'antique ; et c'est de là que le « goût des habits et des coiffures à l'antique s'est « répandu dans la société. Dans le *Henri VIII* de « Chénier, le *Macbeth* et l'*Othello* de Ducis, l'*A-* « *gamemnon* de le Mercier, et d'autres pièces, le « costume a été suivi avec une sévérité digne d'é- « loges. Son importance a été appréciée ; et enfin « l'opéra lui-même a quitté ses habits de soie bro- « chés en or, ses plumes d'autruche, et s'est rap- « proché un peu du vrai costume, quoique ce théâtre « n'ait pas paru attacher à cette espèce d'exactitude « autant de prix que le théâtre françois.

« Ce goût pour le costume ne se soutient pas avec « la même ferveur ; et les comédiens françois re- « présentent souvent des chef-d'œuvres d'une ma- « nière révoltante. On peut citer dans ce genre « *Sémiramis*, jouée dans un palais d'architecture « corinthienne, dont les jardins sont remplis de « plantes d'Amérique, et dont le trône est placé « sous un baldaquin à la polonaise ; les divers per- « sonnages sont habillés à la turque, et un écuyer « vêtu comme nos anciens chevaliers françois donne « la main à la reine.

« Dans le temps de leur plus grande ferveur pour « le costume, les comédiens avoient tout-à-fait « négligé celui d'Ulysse, et aucun n'auroit osé « mettre le *pilidion*, tant les acteurs craignoient « de paroître par-là ridicules, jusqu'au temps où, « dans l'opéra d'*Astyanax*, le C. Adrien, qui a « un grand goût pour les arts, et qui se montre « toujours sévère dans son costume, adopta le bon- « net. Cette innovation eut un heureux succès; et « depuis, au théâtre françois, les acteurs chargés « du rôle d'Ulysse dans l'*Iphigénie* de Racine ou « le *Philoctète* de la Harpe, ont toujours porté le « *pilidion*.

« Les acteurs qui voudront donner une forme « plus belle ou des ornemens plus riches au *pili-* « *dion*, peuvent imiter celui de la belle tête de « mylord Bristol, ou celui du camée que je décris. »

Dans la seconde dissertation, le C. Millin donne la description d'un bas-relief en marbre pentélique, qui se trouve dans le Musée central des arts, au Louvre, où il étoit depuis longtemps dans la salle appelée des *Antiques* ou des *Cent-Suisses*, dans laquelle on conservoit les creux des statues moulées d'après les ordres de François I.er et ceux de Louis XIV. Ce bas-relief, qui représente le *trône de Saturne*, signifie allégoriquement que le Temps est le maître du monde, qu'il détruit tout avec sa harpé ou sa faux, et qu'il est le véritable appréciateur des bonnes et des mauvaises actions.

La dissertation suivante a pour objet la descrip-

tion de la patère d'or trouvée à Rennes en 1774, et déposée depuis cette époque au Cabinet des antiques de la Bibliothéque. Après avoir observé combien sont rares les monumens d'or d'un volume un peu considérable, et avoir cité les principaux de ceux qu'on connoît, le C. Millin donne, d'après les pièces originales conservées dans les archives du Cabinet, l'histoire de la découverte de ce monument, et du procès auquel elle donna lieu. Le sujet figuré au milieu de la patère, est un défi entre Hercule et Bacchus, à qui boira davantage, et autour de cette représentation, on voit un bas-relief circulaire qui offre le triomphe du vainqueur de l'Inde sur son vigoureux antagoniste. Dans le cercle extérieur de ce monument, sont enchassées seize médailles. On les a desserties pour connoître leurs revers, que le C. Millin a fait graver sur la XXV.e planche. Au fond du creux où elles sont placées, on remarque, en lettres ponctuées, les initiales du nom de chaque prince, afin de rappeler à l'ouvrier la place où il devoit mettre chaque médaille. Toutes ces inscriptions ponctuées se voyent sur la planche XXVI, avec la place que chacune occupe dans la patère.

Par des raisons développées dans la dissertation à laquelle nous sommes obligé de renvoyer nos lecteurs pour ce sujet, le C. Millin pense que ce vase doit avoir été fait après la mort de Géta, arrivée en 965, et peu de temps avant celle de Caracalla, arrivée en 970, soit pour un temple élevé à Bacchus et à Hercule, ou à Bacchus seul, soit pour un autel

domestique de ces dieux protecteurs de la famille de Septime Sévère. Le haut relief des figures, le mat des fonds, les interstices qu'il auroit été impossible de nettoyer, tout prouve que ce vase n'a pu être qu'une offrande, mais qu'il n'a pu servir ni à des libations, ni à recevoir le sang des victimes.

Les objets trouvés dans ce vase d'or servent à déterminer l'époque à laquelle il peut avoir été enfoui à Rennes. Ces divers objets sont d'abord quatre médailles en or de Postume; elles ont un entourage du même métal, et étoient suspendues à des chaînes d'or; ensuite une grande fibule également en or, et quatre-vingt-treize médailles du même métal. Les quatre médailles avec l'entourage, les chaînes et la fibule sont figurées sur la planche XXVII. Ce sont surtout les quatre-vingt-treize médailles d'or qui peuvent déterminer l'époque dont on vient de parler. Comme elles commencent à Néron et finissent à Aurélien, on peut conjecturer que c'est sous le règne de ce dernier prince que ce trésor a été enfoui. Par une lettre de l'abbé de la Croix, chanoine syndic de l'église de Rennes, à l'abbé Barthélemy, lettre qui se conserve au Cabinet des médailles, on apprend qu'à un pied de distance de l'endroit qui recéloit ce précieux monument, on a trouvé un corps humain presque entier. « On sait, ajoute le C. Millin, à ce « sujet, que les Gaulois se faisoient inhumer avec « les meubles et les ustensiles qui leur avoient été « les plus chers, par une suite de leur croyance à « l'immortalité de l'ame, et de l'idée qu'ils joui-

« roient de ces objets précieux dans le séjour des « braves. Les anciennes coutumes gauloises se sont « conservées très-longtemps dans la Bretagne, et « plusieurs y subsistent encore. Il ne seroit pas im- « possible que quelque riche Gaulois qui avoit été « protégé par Postume, et qui portoit par cette « raison son image à son cou comme un amulette, « fût mort peu après le règne d'Aurélien, et eût été « inhumé avec ce trésor, que les mouvemens du « terrain ont porté à un pied de sa tombe, et qui « enfin a été découvert en 1772. Je ne donne cette « opinion que comme une conjecture : il se peut « tout simplement que ce trésor ait été caché peu « de temps après le règne d'Aurélien, pendant des « troubles civils (2). »

Dans la dernière dissertation, insérée précédemment dans le *Magasin Encyclopédique*, le C. Millin donne l'explication d'une inscription trouvée a Halinghen, près de Boulogne-sur-mer. T. F. W....

(2) Le C. Mionnet, premier employé au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, a moulé la curieuse patère qui est le sujet de cette dissertation ; et on en trouve chez lui de très-beaux soufres, qui se vendent 24 fr. sans cadre, et 30 fr. encadrés. C'est encore chez lui qu'on peut se procurer cette intéressante suite d'empreintes de médailles dont il a rédigé un catalogue, et qui sera de la plus grande utilité pour l'étude de la numismatique, de l'histoire et des arts.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. DAUNOU, l'un des secrétaires.

MÉMOIRE du C. BOUCHAUD, *sur la Morale d'Épictète.*

« La vie d'Epictète n'est guère connue, dit le « citoyen Bouchaud; le nom même d'Epictète qu'on « lui donne communément n'est pas son nom propre. « Επικτητος signifie serviteur : on sait qu'Epictète « naquit dans l'esclavage. Il étoit d'Hiéropolis, ville « de Carie, peu distante de Laodicée. Son maître, « nommé Epaphrodite, avoit une place dans les « gardes de l'empereur Néron. Suivant le témoi-

« gnage de Suidas, Epictète fut toujours très-
« attaché à la secte des Stoïciens ; il réduisit toute
« sa philosophie à ces deux mots : *supportez*, *et*
« *abstenez-vous.* Il passa sa vie dans la pauvreté, sans
« se plaindre jamais de son sort. Il demeura à Rome
« jusqu'à ce que Domitien chassa de cette capitale
« tous les philosophes. Alors Epictète se réfugia à
« Nicopolis, ville d'Epire, où il finit ses jours, sans
« améliorer sa fortune. Il poussa sa carrière fort loin,
» et il est très-vraisemblable qu'il ne mourut que sous
« Nerva ou sous Trajan, à l'âge d'environ 90 ans.
« Sa vie avoit été écrite fort au long par Arrien,
« son disciple ; mais cette partie des ouvrages
» d'Arrien est perdue. On peut juger de la grande
» réputation d'Epictète par ce seul trait : la lampe
« de terre dont il s'étoit servi, fut vendue, après sa
« mort, 3000 drachmes. C'est Lucien qui rapporte
« cette circonstance, dans une satyre contre un
« ignorant qui se faisoit une bibliothéque (1). »

Nous n'avons qu'un seul ouvrage d'Epictète, son *Manuel ;* mais quelques fragmens de ses discours nous ont été conservés par Arrien, et plusieurs de ses sentences se trouvent dans la collection de Stobée. Le C. Bouchaud a recueilli, dans tout ce qui nous

(1) « N'avons-nous pas vu de nos jours, dit Lucien, un particulier, « peut-être encore existant, acheter 3000 drachmes la lampe de terre « qui servit à Epictète? Il croyoit apparemment qu'en lisant la nuit à « la lueur de cette lampe, la sagesse du philosophe lui viendroit en « dormant, ou qu'il seroit bientôt l'égal de cet excellent vieillard. » (*Trad. de Massieu*).

reste d'Epictète, les opinions de ce philosophe sur la morale individuelle, sur la morale sociale, et sur la religion. Il les a comparées à celles de Sénèque et de Marc-Aurèle. Nous nous bornons à indiquer ici cette partie du mémoire du C. Bouchaud, parce qu'elle doit être lue dans la séance publique du 21 nivose.

En louant la philosophie d'Epictète, le C. Bouchaud fait remarquer les erreurs qui la déparent. Par exemple, Epictete pense que *chaque homme a naturellement une idée du bien et du mal, du juste et de l'injuste.* « Si cela étoit, dit le C. Bouchaud, « il y auroit des idées, et c'est ce qu'on ne peut « admettre après un mûr examen. Les anciens même « ne l'ont pas cru. Les plus sages d'entre eux ont « constamment tenu pour les idées acquises... La « règle est aussi ancienne que constante et véritable, « qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été « auparavant dans les sens : *nihil est*, etc. Cette « doctrine, quelque bien fondée qu'elle soit, a été « combattue, dans le 17.e siècle, par le célèbre « Descartes, qui d'ailleurs fait honneur à la France; « mais il faut compter son opinion des idées innées « parmi ses égaremens. On eut d'abord la complai- « sance de recevoir assez généralement ce nouveau « dogme sur la parole de son auteur, dont l'autorité, « très capable d'en imposer, le soutint même assez « longtemps. Il n'a pas fallu moins qu'un Locke « pour faire revenir de cette erreur les philosophes « modernes, et pour retablir à cet égard l'ancien

« système. Epictète eût pu très-facilement se con-
» vaincre de la non-existence des idées innées.....
« Longtemps avant lui, Démocrite avoit soutenu
« formellement que l'entendement humain n'est
« qu'une table rase..... Mais Epictète étoit stoïcien,
» et le Portique enseignoit que l'ame humaine est
« une portion de la divinité ; moyennant quoi il ne
« pouvoit se dispenser de soutenir encore que l'être
« qui pense en nous a des idées innées, parce qu'il
» eût été absurde d'assurer que la Divinité n'a point
« d'idées qui lui soient propres ».

Parmi les erreurs qui composent une si grande partie de l'histoire des siécles, aucune peut-être n'a plus contribué que la doctrine des idées innées à retarder le progrès des véritables connoissances. Toutes les fois qu'elle a été ramenée par l'imagination des poëtes ou par celle des philosophes, ou par des intérêts de sectes, il a fallu interrompre les recherches utiles, renoncer aux leçons de l'expérience, adopter des systèmes qui n'étoient les fruits d'aucune analyse, et croire enfin au lieu d'observer. Convaincu des dangers de cette doctrine, le C. Bouchaud l'a vivement repoussée ; il n'a pas voulu qu'elle parût avoir part à l'hommage qu'il rendoit à Epictète et à sa morale.

Du gouvernement de la France sous les deux premières dynasties, par le C. LÉVESQUE.

LA classe a entendu les premiers chapitres de cet ouvrage, et elle a invité le C. Lévesque à en lire

des extraits dans la séance publique du 21 nivose.

L'objet du premier chapitre est de prouver que le gouvernement féodal fut apporté dans les Gaules par les conquérans, par ces Francs qui faisoient partie des nations germaniques, et dont les mœurs étoient à peu près ce que sont encore aujourd'hui celles des peuples de l'Asie septentrionale. On trouve, en effet, chez ces derniers, une sorte de régime féodal, ou du moins les germes de la féodalité. Le khan exerce sur toute la horde un empire plus ou moins révéré : sa puissance est héréditaire comme l'étoit celle des rois francs. On voit en Asie ce qu'on vit en France dès la première dynastie, des enfans au berceau héritiers de la couronne de leur père, et reconnus pour les chefs d'une peuplade ou d'un peuple. Tous les fils de khan reçoivent, avec le titre de sultan, des portions de souveraineté : chacun exerce sur une partie de la horde une puissance plus ou moins dépendante de celle du chef de la horde entière : tels furent, au siècle de Clovis, ces rois inférieurs, roitelets, *reguli*, qui tous étoient de son sang. La postérité des khans forme la noblesse du plus haut degré; les mourzas sont des vassaux d'un ordre inférieur : il en étoit encore de même parmi les conquérans des Gaules.

Chez ces peuples errans, qui sans cesse vont cherchant de nouveaux pâturages, les fiefs qui ne peuvent pas être des terres sont des hommes. Les sultans relèvent du khan, les mourzas relèvent ou du khan ou de quelques sultans; d'autres propriétaires d'hommes

relèvent des mourzas. Ainsi, jusque dans les stèpes de l'Asie, se trouvent le vasselage et l'arrière-vasselage.

Lorsqu'avec un régime semblable, des peuples de race germanique s'établirent dans un pays conquis par eux, chaque guerrier vassal ou arrière-vassal voulut y retrouver les avantages dont il avoit joui dans la vie nomade. Il les chercha dans le partage du sol. La portion du sol qui lui échut fut son lot, *alodium*, alod, aleu.

Au sein de la horde errante, le chef et les grands s'étaient particulièrement attaché certains hommes par des bénéfices ou bienfaits, qui consistoient alors en habits, armes, chevaux et bagages. Ces bénéfices devinrent, dans la vie sédentaire, des portions de lots ou d'aleux. Le bénéficier étoit l'homme du bienfaiteur, ce que la langue germanique exprimoit par les mots *luden*, *luyden* (leude); on rendit la même idée, sous la seconde race, par les mots d'*homme*, de *vassal*. Ce qui, sous la première dynastie, s'étoit nommé *trustis* (foi), s'appela *homagium* sous la suivante. Il n'y eut de changement que dans les noms.

Les rois, en donnant ces bénéfices, négligèrent de s'en assurer la réversion, ou bien les vassaux, devenus les plus forts, méprisèrent cet engagement. Ainsi les rois s'étoient ruinés et n'avoient fait que des ingrats.

Le maire Charles Martel fut assez riche pour distribuer aussi en bénéfices une partie de sa fortune,

et assez puissant pour donner à ses guerriers les biens de l'église ; mais il eut la prudence de stipuler au prix de quels services on jouiroit de ses bienfaits. Ce fut lui qui donna des lois au régime féodal qui étoit né avec la monarchie. Ce régime s'étendit sous Louis-le-Débonnaire, s'acheva sous Charles-le-Chauve ; et tous les abus dont il est la source furent portés à leur comble sous Charles-le-Simple.

L'aristocratie que formoient dans l'état les possesseurs d'aleux et de fiefs, n'avoit pas le pouvoir de réprimer les excès des souverains. Le C. Lévesque prouve, par de nombreux exemples, qu'il n'existoit, dans ce temps de ténèbres, qu'un despotisme féroce, inquiété quelquefois par la turbulence des sujets, jamais réprimé par le droit reconnu des citoyens.

La servitude de la glèbe est la matière du second chapitre de l'ouvrage du C. Lévesque. On y voit que si quelques hommes jouissoient alors d'une partie des droits de cité, c'étoit seulement dans la classe qui fut depuis distinguée par le titre de noblesse. Tous les habitans qui n'appartenoient point à cette classe étoient soumis à la servitude de la glèbe : à peine faut-il excepter quelques artisans domiciliés dans les villes, et qui étoient presque tous étrangers. Comme par les lois féodales le vassal ne pouvoit diminuer son fief, il falloit bien que les habitans fussent en quelque sorte à la chaîne. Les cultivateurs, liés à la terre qu'ils fécondoient, étoient partagés en plusieurs classes, soumis à dif-

férens degrés de servitude. Tous étoient vendus ou livrés avec la terre, comme les bestiaux de la ferme. En vain le seigneur immédiat donnoit à son serf la liberté : le malheureux serf pouvoit être réclamé par le seigneur supérieur ; il pouvoit l'être, quoique clerc, prêtre, dignitaire ecclésiastique. L'imprudent évêque qui l'avoit admis dans l'église étoit obligé de le dégrader.

La liberté n'appartenoit qu'à la postérité des conquérans, et à celle de quelques Gaulois qui avoient favorisé le vainqueur, et qui lui avoient fait hommage. Plusieurs textes, il est vrai, nous représentent *le peuple* jouissant de la liberté, et même prenant quelquefois part à la législation ; mais, en discutant ces passages, le C. Lévesque prouve que le peuple dont ils font mention n'est que le *peuple des Francs*, postérité des conquerans : c'est même ce qui est souvent exprimé d'une manière formelle.

Jamais, sous les deux premières dynasties, il ne s'agit des intérêts des villes, de leurs libertés, de leurs droits ; c'est qu'ils n'en avoient point. Des actes qui subsistent encore nous montrent qu'on vendoit, qu'on donnoit, qu'on échangeoit des bourgeois. On voit même, sous le règne de Louis IX, longtemps après l'établissement des communes, le comte de Champagne faire présent d'un de ses bourgeois à un gentilhomme son vassal.

Tels sont les principaux résultats des deux premiers chapitres de l'ouvrage du C. Lévesque. Nous

n'avons pu faire entrer dans cet extrait les preuves justificatives de toutes les parties du système établi par l'auteur.

Il n'appartient qu'aux lumières, dit le C. Lévesque, de rendre aux hommes leurs droits naturels, en éclairant à la fois les opprimés et les oppresseurs. Ne dégradons pas l'instruction en accordant aux siécles de barbarie des éloges mensongers. L'ignorance seule peut ne pas reconnoître tous les maux qui ont affligé l'humanité dans les temps d'ignorance; la mauvaise foi peut seule les connoître et les dissimuler. Avouons qu'on ne trouve chez les sauvages que les premiers rudimens des facultés intellectuelles, et chez les barbares que des institutions barbares comme eux.

Recherches sur l'histoire de France, par le C. ANQUETIL.

La lecture de cet ouvrage avoit été commencée dans le dernier trimestre de l'an X. Les articles que le C. Anquetil a lus dans le cours du premier trimestre de l'an XI, sont particulièrement relatifs aux rois mérovingiens, et aux premiers rois de la seconde race. L'auteur aperçoit en France, depuis Clovis Ier au cinquième siécle, jusqu'à Clovis II au septième, un gouvernement réglé, et du goût pour les études. Mais depuis Clovis II jusqu'à la fin de la race mérovingienne, au milieu du huitième siécle, il n'y a plus qu'anarchie, confusion et ignorance.

C'est le temps de ces rois qu'on a nommés fainéans, et qui, selon le C. Anquétil, n'ont pas tous mérité personnellement l'opprobre attaché à un tel nom. Plusieurs d'entre eux ont soutenu avec honneur les droits du trône. Les autres y sont parvenus encore enfans, et la mort les en a fait descendre avant l'âge où ils auroient pu y montrer avec un certain éclat, ou des vertus, ou des vices.

La multiplicité des régences, dit l'auteur, les usurpations des maires du palais, leurs rivalités, les guerres qui les ont suivies, sont les vraies causes de la dégradation de la race mérovingienne et de son extinction totale.

La France avoit langui sous les derniers monarques de cette dynastie; elle reprit son énergie sous Charlemagne.

Tableau historique du règne de Louis XVI, par le C. DESALES.

Ce tableau n'embrasse point les premiers événemens de la révolution françoise; il retrace les principaux faits qui, depuis 1774 jusqu'en 1788, ont influé sur les destinées de la France. Ces quatorze années, quoique déja reculées si loin de nous par la multitude et la grandeur des souvenirs que les quatorze années suivantes nous ont laissés, forment néanmoins encore, à bien des égards, une partie de ce temps présent dont l'approche est si périlleuse. Le C. Desales ne s'est point dissimulé les difficultés dont la divergence des opinions contem-

poraines pouvoit environner son sujet. Il est rare qu'en parlant d'une époque si voisine on paroisse impartial : le C. Desales a écrit avec le desir de l'être en effet. Voici comment il peint trois hommes malheureux et mémorables.

« Malesherbes, de mœurs pures, ami de l'ordre « et des arts, auroit été l'homme suivant le cœur « de Louis XVI ; mais la cour n'étoit point son « élément : il auroit ressemblé, parmi les êtres ab- « jects qui la composaient, à une vieille empreinte « d'Aristide, trouvée parmi les priapes de Caprée. « Il ne cherchait point la puissance, et la puissance « n'alla point au-devant de lui. Louis ne le devina « que longtemps après, et il ne le connut réelle- « ment que lorsqu'il quitta le Temple pour aller « mourir.

« Turgot avoit plus de génie d'administration et « plus d'energie que Malesherbes. Il commençoit à « faire parler de ses plans de restauration, de ses « idées paradoxales à force d'être philanthropiques, « de sa manie de jeter le gant de Tancrède à tous « les préjugés d'une vieille monarchie. Le jeune « roi, à l'époque de son avénement, ne crut pas la « nation assez mûre pour se revivifier par la main « vigoureuse d'un Spartiate, et il voulut s'adresser « à Machault.

« Machault, ministre d'état sous Louis XV, « passoit pour la plus forte tête de la nation. Né « avec un génie vigoureux pour entreprendre, et « un esprit de suite pour exécuter, ami de l'ordre

« et

« et de la morale, cherchant la gloire où elle est, « dans l'amour raisonné des hommes, il seroit de- « venu le mentor du nouveau Télémaque. Mais une « fatalité invincible, qui entraînoit la monarchie à « sa dissolution, fit évanouir les grandes espéran- « ces, au moment même où elles étoient sur le « point de se réaliser. »

Essai sur le département de la Vendée, ou *Aperçus sur la topographie de ce département, sur son histoire naturelle, son histoire politique, les mœurs, le caractère, les habitudes, le langage des habitans* (leur agriculture, leur industrie, leur commerce); par le C. RÉVEILLIÈRE-LÉPEAUX.

Les chapitres relatifs à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, n'ont point encore été communiqués à la classe. La lecture de toutes les autres parties de l'ouvrage a rempli plusieurs des séances de ce trimestre.

Le C. Réveillière-Lépeaux ne s'occupe ni des causes, ni des événemens, ni des suites de la guerre civile de la Vendée. « Plutôt, dit-il, que d'envi- « sager mon pays défiguré par les horribles coups « qui lui ont été portés, j'aime à me le représenter « heureux et tranquille, tel qu'il étoit avant que « l'orgueil et l'avarice en eussent fait un champ « de carnage. C'est une illusion si douce, qu'on « me la pardonnera sans peine. »

Après un coup-d'œil général sur le département de la Vendée, sur sa position, sur ses limites, sur

sa population (1), sur sa température, l'auteur entre dans les détails.

« Les points les plus élevés de ce département » se trouvent situés à son extrémité orientale, et « rangés sur une ligne de cinq ou six myriamètres « du sud est au nord-ouest : ces points sont Saint- « Pierre-du-Chemin, Montournois, les environs de « Pouzauges, et . Le terrein subit d'abord une « inclinaison assez brusque vers le nord, le sud et « l'ouest. La pente la plus forte et la plus courte « se dirige vers la mer au sud-ouest. Les deux « autres, plus longues et moins rapides, se por- « tent, l'une à l'ouest jusqu'à l'Océan, l'autre au « nord jusqu'à la Loire. »

La superficie de la Vendée offre trois grandes divisions. 1.° Le pays granitique et schisteux : c'est le plus étendu ; il est couvert de bois, de haies épaisses et de genets ; il porte le nom de Bocage. 2.° Le pays calcaire : c'est le plus petit ; il est uni, découvert, et s'appelle la plaine. 3.° Le pays de laisse ou d'alluvion, appelé marais.

L'auteur fait connoître ensuite les carrières de la Vendée, ses mines d'antimoine, de plomb, de charbon de terre, d'ocre, de kaolin, etc. ; ses eaux minérales, ses rivières ; le gisement de la côte ; les ports, havres et rades du continent, les ports et mouillages de l'île Bouin, de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu Ces détails sont suivis de ceux qui concernent les végétaux et les animaux.

(2) Elle étoit en 1792, de 305,610 habitans ; on en compte à peine 260,000 aujourd'hui.

L'histoire civile de la Vendée est liée à celle de la province entière du Poitou. Le C. Réveillière-Lépeaux, après avoir discuté les opinions relatives à l'origine des Poitevins, retrace les faits les plus importans de leurs annales, soit avant leur réunion à la monarchie des Francs, soit sous les comtes établis pour les gouverner par les rois des premières dynasties. Vers le milieu du douzième siècle, cette province, comme celle de la Guienne et quelques autres, passa sous la puissance immédiate du roi de France, Louis-le Jeune, époux d'Eléonor. Ce roi, par un impolitique divorce, perdit ces riches domaines, qu'Eléonor transféra au roi d'Angleterre en l'épousant. Le Poitou fut depuis enlevé à Jean-Sans-Terre par Philippe-Auguste, cédé aux Anglois par le traité de Brétigny, après la bataille de Poitiers, reconquis par les François sous Charles V. Charles VI le donna à l'un de ses fils, qui mourut sans postérité, et le Poitou resta jusqu'à nos jours réuni à la couronne.

Dans le récit que fait l'auteur des principaux événemens de toutes ces époques, les calamités qu'entraînerent, là comme ailleurs, les croisades et les dissentions religieuses occupent un grand espace.

« Le Poitou, dit-il, fut une des premières pro-
« vinces où l'on embrassa les idées réformatrices
« de Calvin, et l'une de celles qui les soutinrent
« avec le plus de constance et de courage. Les épais
« bocages, les profonds ravins, les marais impra-
« ticables de la Vendée, le voisinage de la Ro-
« chelle, place d'armes des réformés, le caractère

« et les vertus des habitans, tout devoit contribuer « à rendre longues et opiniâtres les dissentions re- « ligieuses et politiques. Protestans et papistes, « royalistes et ligueurs, s'emparèrent tour-à-tour « de ce pays, et y portèrent le ravage. »

A cette histoire générale de la Vendée, le C. Réveillière-Lépeaux fait succéder la description et l'histoire particulière des villes, des principaux lieux que ce département renferme, et des trois îles qui en dépendent.

Réné Garnier, André Tiraqueau, Jacques Goupil, Sébastien Colin, Bernabé Brisson, Pierre Brisson, François Viète, Nicolas Rapin, Lancelot du Vœsin de la Popelinière, Gabriel Hulin, Romain Dupin-Pager, Jean Besly, Julien Colardeau, etc. : telle est la liste chronologique des noms les plus distingués dans l'histoire littéraire de la Vendée. Le C. Réveillière-Lépeaux donne la notice des travaux par lesquels ces écrivains ont honoré leur pays.

Il décrit ensuite les monumens que la Vendée présente : monumens celtiques (les dolmines et les ménirs), monumens romains, monumens du moyen âge, comme la cathédrale de Luçon, les flèches des églises de Fontenay, etc.; monumens modernes, comme les travaux exécutés aux Sables d'Olonne, des ponts-aqueducs, des canaux, des digues. Ces derniers articles amènent des considérations générales sur les matières et sur les formes des constructions dans ce département.

Voici le résumé du chapitre intitulé : *aspect pit-*

toresque de la Vendée. « Tout le bocage emprunte « un grand agrément de la diversité des arbres et « des arbrisseaux. Le vif et brillant coloris de leurs « fleurs au printemps, l'éclat plus tempéré, mais « plus doux de leurs fruits en automne, font res- « sortir les traits particuliers à chacune de ces deux « saisons. La plaine, qui ne forme guère que la sep- « tième partie du département, est assez généraleme- « ment privée d'eau et de mouvement, ainsi que « d'arbres et de buissons. Lorsqu'une fois dépouil- « lée de ses riches moissons elle a perdu les si- « gnes de la fécondité, elle fatigue l'œil et la « pensée de son ennuyeuse uniformité. Les marais, « dont l'étendue est à peu près double de celle de « la plaine, semblent être le domaine de la tris- « tesse. Une immense plaine d'eau ou d'argile dé- « layée et impraticable, des habitations isolées et « comme perdues au milieu de cet espace illimité, « un ciel brumeux, une solitude qui n'est troublée « que par les oiseaux aquatiques, un silence qui « n'est interrompu que par leurs cris sauvages et « par les mugissemens d'une mer orageuse : voilà « le marais durant l'hiver. Il a moins de monotonie « pendant l'été. Les prairies sont couvertes de trou- « peaux, et les champs de récoltes. Mais on n'en « est pas moins condamné à faire de longues routes « à travers les marais salans, froidement symétrisés « en échiquier, et dont les bords nus n'ont pour « toute décoration que des tas de sel tout aussi « froidement disposés. . . . La terre altérée s'y di- « vise en profondes gerçures, et souvent l'œil, l'o-

« dorat, le goût, sont blessés à la fois par une « eau vaseuse et corrompue. »

Les habitations sont décrites dans le chapitre suivant; mais l'un des chapitres les plus étendus est celui qui a pour objet le caractère et les mœurs des Vendéens. Un air épais, des chemins couverts, d'étroits vallons, des chutes d'eau, l'aspect des ruines, la solitude et les souvenirs des guerres civiles, tout nourrit dans cette contrée une mélancolie profonde, qui crée les affections durables et les caractères énergiques, qui dispose les esprits à une grande fermeté dans leurs opinions, et les ames à une vive et touchante sensibilité.

Nous pouvons à peine indiquer ici les détails relatifs aux mœurs domestiques des Vendéens, à leurs mariages, à leurs chants, à leurs jeux, à leurs alimens, à leurs vêtemens, etc. Nous pouvons bien moins encore suivre, avec l'auteur, les variations que les caractères et les usages éprouvent dans les diverses parties de la Vendée, le bocage, la plaine, le marais et les îles.

Dreux du Radier a prétendu que la langue des Italiens et celle des Espagnols devoient leur origine au langage du Poitou. Après avoir réfuté cette opinion poitevine, le C. Réveillière-Lépeaux fait connoître l'état actuel du patois vendéen, sa prosodie lourde, traînante et monotone, sa prononciation semblable, à l'égard de certaines lettres, à celle des Italiens, ses terminaisons particulières, et ce qu'il y a de plus distinctif, soit dans son vocabulaire, soit dans sa syntaxe. On peut conclure de

ces observations grammaticales, que le langage vendeen n'appartient en entier, ni à la langue d'oc, ni à la langue d'oil (1), qu'il en est en quelque sorte l'intermediaire.

Grammaire générale, par le C. DESTUTT-TRACY.

En publiant ses *élémens d'Idéologie*, le C. Tracy annonça qu'ils seroient suivis d'une grammaire générale et d'une logique. Il vient d'achever la grammaire, et il en a lu à la classe l'introduction et les trois premiers chapitres.

Dans l'introduction, le C. Tracy observe que la grammaire n'est pas seulement la science des signes; elle est aussi une continuation de la science des idées, une introduction à celle du raisonnement. Il n'a recherché la formation des idées que pour bien connoître la théorie de leur expression : il n'examine aujourd'hui leur expression que pour découvrir les lois de leur deduction.

Le gout pour l'analyse n'est point, dans l'homme, un signe de décadence, comme on l'a quelquefois prétendu; c'est un nouveau progrès de son intelligence.

Cependant, quand même les anciens ne seroient pas tombés sous le joug des barbares, cet esprit analytique n'eût guère avancé chez eux la science des idées, parce qu'ils avoient bâti des systemes avant d'avoir rassemblé assez de connoissances positives.

(3) *Oui*, s'exprime de trois manières dans la Vendée : *oil*, *sia*, *vau*-

Les modernes ont mieux commencé ; mais ils auroient été continuellement arrêtés dans leur marche, s'ils n'avoient secoué le joug des théologiens qui s'étoient emparés de toute métaphysique.

Pour faire de vrais progrès dans la connoissance de l'homme, il falloit, à l'indépendance des anciens, joindre la science et la réserve des modernes. C'est le caractère de l'époque où nous sommes, et que le C. Tracy appelle l'ère françoise.

Dans le premier chapitre de sa grammaire, il décompose le discours. Voici les principaux résultats de ce chapitre.

Tout système de signes est un langage ; toute émission de signes est un discours.

Juger n'est pas précisément sentir des rapports entre nos idées : c'est sentir qu'une idée en renferme une autre. Ce seul et même rapport est toujours celui qu'on sent lorsqu'on juge. Aussi ne faut-il toujours que le même signe pour exprimer l'acte de juger.

Pour représenter toutes nos autres idées, il suffit de les nommer. Pour représenter un jugement, il faut énoncer les deux idées comparées et l'acte d'affirmation.

Si nous ne pouvions porter aucun jugement, nous ne saurions jamais rien ; nous n'aurions pas même d'idées composées. Juger est si bien tout pour nous, que lorsqu'un discours n'exprime aucun jugement, nous disons qu'il ne signifie rien.

Tout langage commence par exprimer d'un seul signe un jugement tout entier.

Ainsi les propositions sont les élémens du discours.

Dans le second chapitre, le C. Tracy décompose la proposition, qu'il considère dans tous les langages, principalement dans la langue parlée, spécialement dans la langue françoise.

Certains mots de nos langages articulés expriment une proposition tout entière, c'est-à-dire, deux idées et l'acte de juger. D'autres ne représentent qu'une idée unique, mais complète; d'autres seulement des fragmens d'idées. Tous changent fréquemment de fonctions : plusieurs sont souvent sous-entendus.

Il n'y a point de proposition sans verbe. Toutes les fois que le verbe est à un mode défini, il y a énoncé de jugement; toutes les fois qu'il est à un mode indéfini, il n'y a que l'expression d'une idée isolée.

Tout discours n'exprime donc jamais que l'une de ces deux choses, sentir ou juger.

L'état primitif de la proposition est d'être représenté par un seul signe : ce signe unique en renferme nécessairement deux autres; l'un représentant une idée qui a une existence absolue, au moins dans notre esprit; l'autre représentant une autre idée qui a une existence relative, c'est-à dire qui existe ou est conçue comme existant dans la première.

Les noms sont les signes qui remplissent la première fonction : eux seuls et les signes qui les remplacent, peuvent être les sujets de nos propositions.

Les adjectifs ne remplissent pas réellement la

seconde fonction : ils expriment une idée comme devant appartenir à une autre, comme ne pouvant exister que dans cette autre, mais non pas comme lui appartenant, comme y existant en effet. Par une singulière abstraction, ils sont privés de la faculté d'exprimer l'existence ; ils ne sont donc pas des attributs complets.

L'adjectif *étant*, *existant*, est le seul excepté, parce que c'est sa signification propre ; si on l'en dépouilloit, il seroit anéanti. Il n'y a d'adjectifs qui soient des attributs complets, que ceux qui renferment l'adjectif *étant* ; ces adjectifs sont ce que les grammairiens appellent *verbes adjectifs*.

C'est parce qu'il renferme l'adjectif *étant ;* c'est parce qu'ils comprennent l'idée d'existence, qu'ils sont susceptibles de modes et de temps.

Il n'y a proposition, énoncé de jugement, que quand le verbe est à un mode défini. Ce mode est le signe de l'acte de juger, du sentiment qu'on a qu'une idée existe dans une autre.

Ainsi un sujet et un attribut, un nom et un verbe, voilà les seuls élémens nécessaires de la proposition : tous deux renferment l'idée d'existence ; l'un, d'une existence absolue, l'autre, d'une existence relative.

Dans le troisième chapitre, le C. Destutt-Tracy considère successivement les diverses espèces de mots dont se composent les phrases des langues parlées, et spécialement de la langue françoise.

I. *L'interjection.* — Il faudroit, sous cette dénomination, ou sous une autre peut-être, comprendre

tous les mots dont chacun exprime, à lui seul, une proposition toute entière.

De tels mots n'ont aucune relation avec les autres.

Ils dérivent des cris primitifs et naturels.

Ils ne développent pas le sentiment qu'ils expriment : ils ne décomposent pas la pensée.

II. *Noms* et *Pronoms.* — Les noms représentent les sujets des propositions ; ils prennent des inflexions diverses pour exprimer les genres, les nombres, etc. Eux seuls sont variables par des causes qui leur sont propres : les autres mots variables ne le sont que pour exprimer leurs rapports avec les noms.

Les noms qui indiquent la personne qui parle, ou celle à qui on parle, ou celle dont on parle, ne sont les noms de rien en particulier. Ce sont des pronoms, des adjectifs ou modificatifs personnels.

III. *Verbes* et *Participes.* — Le verbe n'exprime pas, comme le nom, une idée existante par elle-même ; il n'exprime pas, ainsi que l'adjectif, une idée seulement conçue comme pouvant exister dans une autre. Il exprime et représente une idée comme existant réellement dans une autre idée. Il renferme l'idée d'une existence relative, à la vérité, mais réelle et effective.

Il n'a donc aucun sens qu'avec un sujet auquel il doit se conformer sous les rapports du nombre, de la personne, et, si l'on veut, du genre.

Tous les verbes sont des verbes d'état : ils signifient tous qu'un sujet est de telle manière.

Ils tiennent tous leur qualité du verbe *être.* Tous les autres sont composés de celui-là et d'un adjectif.

J'*aime* et *je suis aimé* ne sont pas le même verbe, puisque les adjectifs *aimant*, *aimé*, qui entrent respectivement dans la composition de l'un et de l'autre, sont fort distincts.

Le C. Tracy pense, 1.° que, dans ces deux phrases *je suis aimé*, *j'ai aimé*, *aimé* n'est pas le même mot; que dans l'une il signifie *aimé*, dans l'autre *été aimant*; et que, lorsqu'il a cette dernière signification, il devrait toujours être indéclinable;

2.° Que l'adjectif *étant* est le seul mot qui soit par lui-même participe, c'est-à-dire, verbe au mode indéfini; qu'en conséquence il est le seul qui ait réellement les deux formes, *étant* pour le présent, *été* pour le passé; qu'il n'y a de vrais participes que ceux qui le renferment sous cette dernière forme. Tels sont les participes que nous appelons *actifs passés*: tous les autres sont de purs adjectifs, qui devroient toujours être déclinables.

Les noms, seuls mots qui expriment un sujet; les verbes, seuls mots qui expriment un attribut, sont les seuls mots nécessaires à l'expression de la pensée quand on décompose l'interjection: les autres ne servent qu'à exprimer des complémens de ces deux-là, des fragmens de sujets ou d'attributs.

Le verbe, comme verbe, n'a point de régime: quand il semble en avoir un, c'est en vertu de la signification de l'adjectif qu'il renferme.

IV. *Adjectifs* et *articles*. — Les adjectifs, en modifiant les noms, augmentent le nombre des sujets; en modifiant le verbe *être*, ils augmentent le nombre des attributs. Ils sont formés,

Ou des noms, par la substitution de la forme attributive à la forme subjective;

Ou des verbes, par le retranchement de l'idée d'existence.

D'autres noms et d'autres verbes peuvent ensuite se former de certains adjectifs ou modificatifs.

Les adjectifs modifient une idée,

Ou dans sa compréhension, en augmentant ou en diminuant le nombre des idées qui la composent,

Ou dans son extension, en déterminant le nombre des objets auxquels on l'applique, et la manière dont on les considère.

Les noms seuls sont susceptibles d'être modifiés dans leur extension.

Les mots vulgairement nommés *articles* sont des adjectifs déterminatifs.

V. *Prépositions.* — Beaucoup de noms, d'adjectifs, de verbes adjectifs et d'adverbes, ont besoin, pour former une idée complète, qu'on leur adjoigne le nom d'une autre idée. Ce sont les prépositions qui les lient avec cette idée complémentaire.

Il y a des langues où cette fonction est remplie en tout ou en partie par des syllabes désinentielles. Ces syllabes, ainsi que toutes celles qui forment les composés et les dérivés des mots radicaux, doivent être regardées comme des prépositions.

Quoiqu'on ne puisse pas toujours retrouver l'étymologie des prépositions, il est sûr qu'elles dérivent toutes de noms ou d'adjectifs, et ordinairement par abréviation.

Un adjectif qui a un sens relatif, et qui ne se décline pas, est, par cela même, une préposition.

VI. *Adverbes.* — Mots invariables comme les prépositions, et, comme elles aussi, dérivés de noms ou d'adjectifs.

L'adverbe est en outre un mot elliptique, expression abrégée de l'idée qu'on représenteroit au moyen d'une préposition et de son régime.

Les adverbes modifient les verbes, les adjectifs, et d'autres adverbes, mais jamais les noms.

VII. *Conjonctions*, ou *adverbes conjonctifs*. — Une conjonction exprime une proposition toute entière, mais une proposition qui, loin d'avoir un sens absolu, suppose deux propositions complètes, l'une antécédente, l'autre conséquente.

Comme l'interjection, la conjonction est bien un élément du discours, mais non pas un élément de la proposition.

On peut considérer le mot *que* comme un adverbe; mais c'est à cet adverbe-là que tous les adverbes qui deviennent conjontifs doivent cette propriété, comme c'est à l'adjectif *étant* que les autres adjectifs doivent leur qualité de verbe.

La signification propre de l'adverbe *que* est d'exprimer que le verbe auquel il est joint est lié à un autre verbe, à un mode défini, à une autre proposition entière.

Le mot *que*, ajoute le C. Tracy, est une préposition plutot encore qu'un adverbe. Il est vraisemblable, au moins, que c'est l'invention des prépositions qui a conduit à l'invention du mot *que*. Après

avoir dit, *les jardins* DE *Salluste*, *je vais* A *Rome*; on s'est avisé de dire, *je vois* QUE *les lumières s'étendent*, *je desire* QUE *les peuples s'éclairent*.

Quoi qu'il en soit, les conjonctions sont des mots elliptiques et nécessairement invariables.

VIII. *Adjectifs conjonctifs* (vulgairement appelés *pronoms relatifs*).

Qui, *que* (relatif), *dont*, etc., sont composés de la conjonction *que*, et de l'adjectif déterminatif *le* ou *il*: ils en cumulent les fonctions.

L'adjectif conjonctif a toujours pour antécédent un nom, par conséquent une proposition incidente; il est déclinable: il diffère donc de la conjonction.

L'adjectif conjonctif peut également être sujet ou attribut de la proposition incidente. Ce n'est pas lui, c'est cette proposition, qui modifie l'extension ou la compréhension de l'antécédent auquel il la lie: il diffère donc des adjectifs et articles caractérisés ci-dessus, n.° IV.

L'adjectif conjonctif est donc un élément particulier du discours.

Ainsi l'interjection, qui seule exprime toute une proposition absolue; la conjonction, qui exprime une proposition relative à deux autres; le nom, qui commence une proposition en représentant le sujet; le verbe, qui l'achève en énonçant l'existence de l'attribut dans le sujet; l'adjectif, qui modifie le verbe ou le nom; la préposition, qui lie une idée à son complément; l'adverbe, qui exprime à la fois une préposition et son régime; enfin l'adjectif conjonctif, composé de la conjonction *que* et d'un ad-

jectif déterminatif : tels sont, suivant le C. Tracy, les huit élémens du discours.

L'Institut national, jusqu'ici divisé en trois classes, l'est actuellement en quatre.

1.re *Classe.* — Classe des sciences physiques et mathématiques.

2.e *Classe.* — Classe de la langue et de la littérature françoises.

3.e *Classe.* — Classe d'histoire et de littérature ancienne.

4.e *Classe* — Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut, sont répartis dans ces quatre classes.

La première classe est formée des six sections qui composoient avant la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit :

Sciences mathématiques. — Géométrie, 6 membres; Mécanique, 6 *idem*; Astronomie, 6 *idem*; Géographie et Navigation, 3 *idem*; Physique générale, 6 *id.*

Sciences physiques. — Chymie, 6 membres; Minéralogie, 6 *idem*; Botanique, 6 *idem*; Économie rurale et Art vétérinaire, 6 *idem*; Anatomie et Zoologie, 6 *idem*; Médecine et Chirurgie, 6 *idem.*

La première classe a nommé, sous l'approbation du premier consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe peut élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer cent correspondans pris parmi les savans nationaux et étrangers.

La

La seconde classe est composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la Langue françoise. Elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importans de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nomme dans son sein, et sous l'approbation du premier consul, un secrétaire perpétuel, qui continue à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle peut élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

La troisième classe est composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monumens; l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire; seront les objets de ses recherches et de ses travaux. Elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature françoise des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nomme dans son sein, sous l'approbation du premier consul, un secrétaire perpétuel, qui fait partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle peut élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer soixante correspondans nationaux ou étrangers.

La quatrième classe est composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils sont divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit:

Peinture, 10 membres; Sculpture, 6 *idem*; Architecture, 6 *idem*; Gravure, 3 *idem*; Musique composition, 3 *idem*.

Elle nomme, sous l'approbation du premier consul, un secrétaire perpétuel, qui est membre de la classe, mais qui ne fait point partie des sections.

Elle peut élire jusqu'a six de ses membres, parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle peut nommer trente-six correspondans pris parmi les nationaux ou les étrangers.

Les membres associés étrangers ont voix délibérative seulement pour les objets des sciences, de littérature et d'arts; ils ne font partie d'aucune section et ne touchent aucun traitement.

Les associés républicoles actuels de l'Institut font partie des cent quatre-vingt-seize correspondans attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondans ne peuvent prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils prennent celui de correspondant, lorsqu'ils sont domiciliés à Paris.

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier consul.

Les membres des quatre classes ont le droit d'assister réciproquement aux séances particulieres de chacune d'elles, et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et le sous-bibliothécaire de l'Institut, ainsi que les agens qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du gouvernement les statuts et règlemens particuliers de sa police intérieure.

Chaque classe tiendra tous les ans une séance publique à laquelle les trois autres assisteront.

L'Institut recevra annuellement du trésor public 1500 fr. pour chacun de ses membres non associés; 6000 fr. pour chacun des secrétaires perpétuels, et

pour ses dépenses une somme qui sera déterminée, tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budjet du ministre de l'intérieur.

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe, et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Chaque commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'art. X, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut, et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Cette classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que tout ce qui concerne l'impression et la publication de ses Mémoires.

Tous les ans chaque classe distribuera des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit:

La première classe, un prix de 3,000 fr.

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de 1,500 fr.

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix, seront envoyés à Rome, et entretenus aux frais du gouvernement.

Les quatre classes formant l'Institut, conformément à l'arrêté du 3 pluviose an II, sont composées comme il suit:

PREMIÈRE CLASSE.

CLASSE DES SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.

Sciences Mathématiques.

I.re SECTION. *Géométrie.* — Joseph-Louis Lagrange, Pierre-Simon Laplace, Charles Bossut,

Adrien-Marie Legendre, Jean-Baptiste-Joseph Delambre, Sylvestre-François Lacroix.

II.e SECTION. *Mécanique.* — Gaspard Monge, Riche Prony, Jacques-Constantin Perier, Napoléon Bonaparte, Ferdinand Berthoud, Lazare Carnot.

III.e SECTION. *Astronomie.* — Jérôme Lalande, Pierre-François-André Mechain, Charles Messier, Edme-Sébastien Jeaurat, Jean Dominique Cassini, Lefrançois-Lalande.

IV.e SECTION *Géographie et Navigation.* — Louis-Antoine Bougainville, Charles-Pierre Fleurieu, Jean-Nicolas Buache.

V.e SECTION. *Physique générale.* — Jacques-Alexandre-César Charles, Mathurin-Jacques Brisson, Charles-Augustin Coulomb, Alexis-Marie Rochon, Louis-Lefèvre Gineau, Pierre Lévêque.

Sciences Physiques.

VI.e SECTION. *Chymie.* — Claude-Pierre Berthollet, Louis-Bernard Guyton-Morveau, Antoine-François Fourcroy, Nicolas Vauquelin, Nicolas Deyeux, Jean-Antoine Chaptal.

VII.e SECTION. *Minéralogie.* — René-Just Haüy, Nicolas Desmarest, Guiliot Duhamel, Claude-Hugues Lelièvre, Balthasard-Georges Sage, Ramond.

VIII.e SECTION. *Botanique.* — Jean-Baptiste Lamarck, René Desfontaines, Michel Adanson, Antoine-Laurent Jussieu, Etienne-Pierre Ventenat, Jacques-Julien Labillardière.

IX.e SECTION. *Économie rurale et vétérinaire.* — André Thouin, Henri Alexandre Tessier, Jacques-Martin Cels, Antoine-Augustin Parmentier, Jean-Baptiste Huzard.

X.e SECTION. *Anatomie et Zoologie.* — Bern.-Germain-Etienne Lacépède, Jacques Tenon, Georges Cuvier, Pierre-Auguste Broussonnet, Louis-Claude Richard, Guillaume-Antoine Olivier.

XI.e SECTION. *Médecine et Chirurgie.* — Jean-

Charles Desessartz, Raphaël-Bienvenu Sabatier, Antoine Portal, Jean-Noël Hallé, Philippe-Jean Pelletan, Pierre Lassus.

Les associés étrangers de la première classe de l'Institut sont :

Banks, à Londres; Maskelyne, à Londres; Cavendish, à Londres; Priestley, en Amérique; Pallas, en Russie; Herschel, à Londres; Rumfort, à Munich.

Les correspondans de la première classe sont :

1.° Pour *la Géométrie*. Arbogast, à Strasbourg; Duval-le-Roy, à Brest; Lallemand, à Reims; Tenedat à Saint-Geniez; Biot, à Beauvais.

2.° Pour *la Mécanique*. Sané, à Brest; Marescot, à Paris; Forfait, au Havre; Niewport, a Bruxelles.

3.° Pour *l'Astronomie*. Dangos, à Tarbes; Ducla-Chapelle, à Montauban; Flaugergues, à Viviers; Thulis, à Marseille; Sepmanville, à Évreux; Vidal, à Toulouse.

4.° Pour *la Géographie et Navigation*. Bourgoin, à Nevers; Verdun, à Versailles; Granchain, à Bernay; Lescallier, a la Guadeloupe; Romme, a Rochefort; Coquebert, à Londres.

5.° Pour *la Physique générale*. Loisel, à Maëstricht; Delate, à Montpellier; Sigaud-Lafond, à Bourges; Pictet, à Genève.

6.° Pour *la Chymie*. Baumé, à Carrières; Seguin, à Jouy; Van Mons, à Bruxelles; Nicolas, à Nancy; Chaussier, à Dijon; Welter, à Valenciennes.

7.° Pour *la Minéralogie*. Valmont Bomare, à Chantilly; Schreiber, à Pezay; Patrin, à Lyon; Gillet, à Daumont.

8.° Pour *la Botanique*. Villars, à Grenoble; Gouan, à Montpellier; Girard, à Cotignac; Picot-Lapeyrouse, à Toulouse; Palisot-Beauvois, à l'Eglantier; Boucher, à Abbeville.

9.° Pour *l'Économie rurale et vétérinaire*. Rougier-Labergerie, à Auxerre; Heurtaut-Lamerville, à Dun-sur-Auron; Michaux, à .....; Lafosse, à

Montaterre ; Chabert, à Alfort ; Chanorier, à Croissy.

10.° Pour *l'Anatomie et Zoologie.* Laumonier, à Rouen ; Geoffroy, à Chartreuve ; Latreille, à Tulle ; Jurine, à Lyon, Dumas, à Montpellier.

11.° Pour *la Médecine et la Chirurgie.* Percy, à ...; Bonté, à Coutances ; Saucerotte, à Lunéville ; Lombard, à Strasbourg ; Baraillon, à Evaux ; Barthes, à Montpellier.

DEUXIÈME CLASSE.

CLASSE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE.

Constantin-François Chassebeuf Volney, Dominique Joseph Garat, Jean-Jacques-Régis Cambacérès, Pierre-Jean-Georges Cabanis, Jacques-Bernardin-Henri-Saint-Pierre, Jacques-André Naigeon, Philippe-Antoine Merlin, Félix-Julien-Jean-Bigot-Préameneu, Emmanuel-Joseph Sieyès, Jean-Gérard Lacuée, Pierre-Louis Rœderer, François-Guillaume-Jean-Stanislas Andrieux, Gabriel Villar, Urbain Domergue, Nicolas-François (de Neufchâteau), Jean-François Cailhava, Roch-Ambroise Sicard, Marie-Joseph Chénier, Ponce-Denis-Ecouchard Lebrun, Jean-François Ducis, Jean-François-Colin Harleville, Gabriel-Marie-Henri-Baptiste Legouvé, Antoine-Vincent Arnault, Fontanes, Delille, Laharpe, Suard, Target, Morellet, Boufflers, Bissy, Saint-Lambert, Roquelaure, Boisgelin, d'Aguesseau, Lucien Bonaparte, Devaines, Ségur, Portalis, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely.)

TROISIÈME CLASSE.

CLASSE D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE ANCIENNE.

Bon-Joseph Dacier, Charles-François Lebrun, Germain Poirier, Louis-Pierre Anquetil, Mathieu-Antoine Bouchaud, Pierre-Charles Lévesque, Pierre-

Samel Dupont, Pierre Claude-François Daunou, Edme Mentelle, Charles Reinhard, Charles-Maurice Talleyrand, Paschal François Joseph Gosselin, Jean-Delisle Defales, Jean Philippe Garran, Jean-François Champagne, Joseph Lakanal, François-Emmanuel Toulongeon, Joachim Lebreton, Henri Grégoire, Louis-Marie Réveillère Lépeaux, Paul-Jérémie Bitaubé, François-Jean Gabriel-Laporte Dutheil, Louis-Mathieu Langlès, Pierre-Henri Larcher, Marie-Charles-Joseph Pongens, Villoison, Antoine Mongez, Charles-François Dupuis, Gaspard-Michel Leblond, Julien-David Leroy, Hubert-Paschal Ameilhon, Armand Gaston Camus, Louis-Sébastien Mercier, Garnier, Anquetil Duperron, Silvestre de Sacy, Sainte-Croix, Pastoret, Gaillard, Choiseul-Gouffier.

Les associés étrangers de la troisième classe, sont :

Jefferson, à Philadelphie; Renell, à Londres; Niebur, Danemarck; Fox, à Londres; Heyne, à Goettingue; Willefort, à Calcuta; Klopstock, à Hambourg; Wieland, à Saxe-Weimar.

Les correspondans de la troisième classe, sont :

Destutt-Tracy, à Auteuil; Desere, à Bordeaux; Laromignière, à Toulouse; Jacquemont, à Ile-d'Aix; Degerando, à Lyon; Prevost, à Genève; Gaben, à Agen; Rousel, à Chartres; Villeterque, à Lisy; Saint-Jean Crève-Cœur, à Rouen; Feulus, à Sorreze; Gaudin, à la Rochelle: Legrand Laleu, à Laon; Houard, à Dieppe; Reymont, à Saint-Domingue; Grouvelle, à ....., Massa, à Nice; Galloi, à Auteuil; Roume, à .... .; Duvivad, à Passy: Dianniere, à Moulins; Cock, à Strasbourg; Gudin, à Avalon; Papon, à Riom; Sonnonier, à Genève; Dutteville, à Versailles; Laurenci, à Lyon; Leclerc, à .....; Crouzet, à Saint-Cyr; Morel, à Lyon; Bonvilliers, à Beauvais; Broneck, à Strasbourg; Sabatier, à Châlons-sur-Marne; Rufin, à Versailles; Schweighaeuser, à Strasbourg;

Pieyre, à Nimes; Beranger, à Lyon; Palissot, à Mantes; Masson, à Coblentz; Oberlin, à Strasbourg; Fauvel, à Athènes; Giblin, à Versailles; Riboud, à Bourg.

QUATRIEME CLASSE.

CLASSE DES BEAUX-ARTS.

I.re SECTION. *Peinture.* — Jacques-Louis David, Gérard Vans-vaendonck, Joseph-Marie Vien, François-André Vincent, Jean-Baptiste Regnault, Nicolas-Antoine Taunay, Denon, Visconty.

II.e SECTION *Sculpture.* Augustin Pajou, Jean-Antoine Houdon, Pierre Julien, Jean-Guillaume Moitte, Philippe-Laurent Roland, Claude Dejoux.

III.e SECTION. *Architecture.* Jacques Gondoin, Antoine-François Peyre, Antoine Raymond, Léon Dufourny, J.-F. Thérèse Chalgrin, Jean-François Heurtier.

IV.e SECTION. *Gravures.* — Berwick, Desmarets, Geoffroy.

V.e SECTION. *Musique composition.* — Etienne Mehul, François-Joseph Gossec, André Ernest Grétry, Jacques-Marin Monvel, Jean-Baptiste Grandmesnil.

Les associés étrangers de la quatrième classe, sont :

Haydn, à Vienne; Canova, à Rome; Calderari, à Vicence.

Les correspondans de la quatrième classe, sont :

1.° Pour *la Peinture.* Lacour, à Bordeaux; Lens, aîné, à Bruxelles; Baudin, à Orléans; Pradhon, à Dijon; Giroust, à Sèvres

2.° Pour *la Sculpture.* Boichot, à Autun; Van-Pouck, à Gand, Chinard, à Lyon; Blaise, à Poissy, Renaud, à Marseille.

3.° Pour *l'Architecture.* Paris, au Havre; Combe, à Bordeaux; Crucy, à Nantes; Foucherot, à Tonnerre.

4.° Pour *la Musique-composition.* Beck, à Bordeaux; Moreau, à Liége; Caillot, à Saint-Germain; Blaze, à Cavaillon; Mauduit-Larive, Montmorency; Bonnet-Beauval, à Bordeaux.

II. La première classe de l'Institut tient ses séances les lundi de chaque semaine; la seconde, les mercredi; la troisième, les vendredi; la quatrième, les samedi.

Ces séances ont lieu dans le même local, et dureront depuis trois heures jusqu'à cinq.

III. La première classe rendra publique sa première séance du mois de vendémiaire; la seconde, sa première de nivose; la troisième, sa première de germinal; la quatrième, sa première de messidor.

Les CC. DELAMBRE et CUVIER ont été nommés secrétaires perpétuels de la première classe de l'Institut; le premier pour les mathématiques, le second pour la physique.

Le C. SUARD a été nommé secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature française.

Le C. DACIER a été nommé secrétaire perpétuel de la classe d'histoire et de littérature ancienne.

Le C. LEBRETON a été nommé secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts.

La société, en faveur des savans et des hommes de lettres, a tenu sa première séance, le 25 nivose, dans une des salles de la préfecture du département de la Seine.

L'ouverture de cette assemblée a été faite par le C. François (de Neufchâteau), membre du sénat conservateur, et de l'Institut national, qui a prononcé, avec beaucoup de sensibilité, un discours éloquent sur l'utile but que la société se propose.

Ce discours sera imprimé, mis à la tête des règlemens de la société, et envoyé à tous les souscripteurs.

L'assemblée a procédé ensuite à la formation de son bureau. — Les CC. François (de Neufchâteau) et Frochot, préfet du département de la Seine, ont été nommés présidens; les CC. Grégoire et Lastérie, censeurs; les CC. Amalric et Donant, secrétaires; — le C. Boulard, notaire, rue Saint-André-des Arcs, a été élu trésorier; c'est chez lui que les souscripteurs, qui sont déja en grand nombre, et qui comptent parmi eux beaucoup de noms célèbres, pourront envoyer le montant de leur souscription: — Comme tout annonce que la société, en faveur d'une classe aussi intéressante, aura le plus grand succès, on invite les citoyens qui voudront avoir quelque part à cette excellente œuvre, à se faire inscrire, et à déposer leurs souscriptions chez le C. Boulard. — On ne croit pas avoir besoin d'annoncer ici que les femmes peuvent devenir membres de cette société recommandable; aucun établissement, en faveur de l'infortune, ne peut leur être étranger.

Arts.

Le jury chargé de juger les esquisses présentées au concours, pour perpétuer le souvenir de la paix d'Amiens et du rétablissement du culte catholique, a d'abord déclaré qu'il n'y avoit point de prix d'exécution, excepté pour les médailles. En conséquence, il s'est occupé de la distribution des indemnités. Trois ont été affectées à la peinture, deux à la sculpture, et trois à l'architecture. Pour la *peinture*, le C. Calais a obtenu l'indemnité sur le culte; le C. Chéry, celle sur la paix d'Amiens; la troisième a été accordée au C. Devosges sur ce dernier sujet.

En sorte que si l'exécution des esquisses eût été ordonnée, les CC. Chéry et Calais en eussent fait les tableaux.

Pour la *sculpture*, le C. Dardel a obtenu l'indemnité sur son groupe allégorique du traité d'Amiens; et le C. Boizot, sur celui du culte.

L'*architecture* a été aussi répartie. La première indemnité au C. Damesme ; la seconde, au C. Dédéban ; la troisième, au C. Labadie.

Le programme donné à l'architecture avoit trait au congrès d'Amiens.

Les prix des médailles ont été donnés au C. Rembert-Dumarais, sur le traité d'Amiens ; et au C. Andrieux, sur le culte.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

PRUSSE.

M. Kotzebue.

Le roi de Prusse a adressé une lettre à M. Kotzebue, si avantageusement connu dans la littérature allemande, et auteur de *Misanthropie et Repentir*, dans laquelle il se félicite de posséder dans ses Etats un auteur dont les ouvrages, surtout les dramatiques, lui procurent tant de plaisir. Il lui annonce en même temps qu'il lui destine la première place vacante à l'Académie des sciences de Berlin, et le nomme à une prébende du chapitre de Magdebourg.

PEKING.

Nom de l'empereur actuel de la Chine.

D'après l'Almanach de la cour de Peking, que nous venons de recevoir, il se confirme que le nom de l'empereur actuel de la Chine n'est pas *Taï haï-tsing* (Voyez le n.° 13 du *Magasin Encyclopédique* de cette année, page 40) mais

KIA-KING,

et avec le nom de famille préposé, ainsi qu'il se trouve dans le même almanach, *Ta-tsing Kia-King* (1). Le premier de ces noms KIA, lui est commun avec *Kia-tsing*, douzième empereur de la dynastie précédente; le second KING, est le même que le premier des *King-yuen*, quatrième empereur des *sung* méridionaux.

Kia-King est le quinzième fils de *Kien-lung*, qui abdiqua le sceptre en 1796, à l'âge de 86 ans, après avoir régné 60 ans et quelques mois. Cependant, quoique les actes du gouvernement eussent passé, depuis cette époque, sous le nom du nouvel empereur, néanmoins son père, qui dorénavant fut nommé *Taï chang hoang-ti*, ou le suprême et sublime empereur, régla à son gré toutes les affaires de l'Etat jusqu'à sa mort, ainsi que nous apprenons par un gentilhomme anglois, retourné depuis peu de la Chine (2).

(1) Dans la page citée du *Magasin Encyclop.*, ligne 28, il faut lire *Kia-King*, au lieu de *Kiao King*.

(2) Sir Georges-Thomas Staunton, maintenant à Londres.

Kien-lung mourut le troisième jour de la première lune de la quatrième année du règne de *Kia-King*, ou le 6 de février 1799, à l'âge de 89 ans.

Le règne de l'empereur actuel, commence, selon l'almanach susdit, à dater de la première lune de la cinquante-troisième année du soixante-quinzieme cycle; ce qui correspond au mois de février de l'année 1796, de l'ère chrétienne; en sorte que ce monarque entrera à la lune du mois de fevrier de cette année, dans la huitieme année de son règne.

L'année chinoise, qui commence le mois de février de cette année ci, est la soixantième ou dernière du cycle actuel. Ce cycle de soixante ans, est le soixante-quinzième depuis le règne de *Houng-ti*, c'est-à-dire, depuis quatre mille cinq cents ans. En sorte que l'année prochaine, au mois de février, commencera un nouveau cycle, qui sera le soixante et seizième. HAGER.

ELECTORAT D'HANOVRE.

Académie de Gœttingue.

C'est avec raison qu'on tremble au seul nom de la fièvre jaune, de cette terrible maladie qui semble de plus en plus menacer nos contrées de ses atteintes. Frappée des dangers de ce cruel fléau, l'*Académie de Gœttingue*, qui se distingue toujours par l'importance et la sagesse des questions qu'elle soumet au concours, en avoit proposé une relative à cette funeste épidémie. M. le docteur GUTFELDT, qui avoit obtenu l'accessit, vient de traduire son

mémoire latin en allemand. Il ne veut point que la maladie prenne sa dénomination d'un de ses symptomes accidentels; c'est, dit-il, le typhus des régions des tropiques, dont nous devons la première notion au père Labat, qui en traita sous le nom de *fièvre de Siam*, et en fut lui-même atteint à deux époques différentes en 1694 et 1697. On n'en avoit plus ensuite entendu parler; mais, depuis environ une dixaine d'années, il n'en est malheureusement que trop question, et on n'en est guères plus instruit, attendu le manque de médecins éclairés et d'observateurs exacts qui se trouvent sous ses tropiques. Dans le siécle passé, cette épidémie ravagea plus de vingt fois l'Amérique; la couleur jaune n'est pas un symptôme inséparable de la maladie, souvent elle ne se manifeste pas même à la mort; chez quelques individus, la nuance est noirâtre.

Selon l'auteur, la cause de la maladie est une irritation supprimée, une asthénie, et les remèdes qu'il faut y appliquer, doivent être antiasthéniques. Jusque à présent, peu de malades en réchappent. M. *Gutfeldt*, croit que l'abattement des forces a beaucoup contribué à répandre la maladie, qui n'étoit peut-être pas contagieuse dans l'origine.

NÉCROLOGIE.

La mort a emporté plusieurs personnes distinguées par leur esprit, leur savoir et leur talent.

M.lle *Claire-Joseph-Hippolyte-Leyris* DELATUDE-CLAIRON s'est laissée tomber de son lit, étant déja un peu malade, et cette chute a causé sa mort. Elle étoit dans sa 81.e année; et quoiqu'elle fût depuis longtemps dans un état habituel de langueur et de souffrance, elle avoit conservé jusqu'à son dernier moment l'esprit le plus sain avec l'usage de tous ses sens. Il y a quelques mois qu'elle récita une scène de *Phèdre* devant M. Kemble, premier acteur tragique de l'Angleterre, qui admira la chaleur, la force et la dignité avec laquelle cette grande actrice récitoit, à un âge si avancé, les beaux vers de Racine. Elle a été enterrée dans l'église de Saint-Thomas-d'Acquin, sa paroisse. Il reste d'elle le souvenir et la tradition de son talent, et comme monument de son esprit, son *Mémoire en faveur des Comédiens françois*, et ses excellens *mémoires* dans lesquels on trouve de si utiles observations sur l'art dramatique.

Dominique RICARD est mort à Paris le 8 pluviose; il étoit né à Toulouse le 25 mars 1741. Il est principalement connu pour sa traduction des *Œuvres de Plutarque*. Il avoit publié toutes les œuvres morales, et il s'occupoit constamment des *Vies des*

Hommes illustres, dont il avoit déja donné quatre volumes. On a aussi de lui un *Poème sur la Sphere*, en huit chants, accompagné d'une *Notice sur tous les Poèmes astronomiques*. Il étoit aussi distingué par ses vertus que par ses talens.

L'Institut a rendu les derniers devoirs au C. *David* Le Roy, membre de la Classe de littérature et beaux-arts.

Ce vieillard, dont le nom est respecté dans les lettres et dans les arts, avoit, le premier, mesuré et publié les ruines d'Athènes, et visité la Grèce, en artiste. On a aussi de lui plusieurs ouvrages estimés sur l'Architecture et sur la Marine des anciens.

Une circonstance particulière a répandu de l'intérêt sur les funérailles de David Le Roy. Le parent qui accompagnoit le corps, voyant qu'on alloit le déposer dans la fosse commune, demanda qu'on lui en creusât une particulière. Les fossoyeurs se refusoient à ses instances, sous prétexte que le terrein étoit durci par la gelée; les élèves de l'école d'architecture, qui avoient suivi le corps, entreprirent, d'un mouvement spontanée, de creuser eux-mêmes la fosse. Une moitié gardoit le corps pendant que l'autre travailloit à cet ouvrage pénible. Ils déclarèrent aussi que leur intention étoit d'élever sur cette tombe, un monument à leurs frais.

Les lettres ont encore perdu *Germain* Poirier, ancien bénédictin, membre de l'Institut national; il

il avoit contribué à la confection du tome XI du *Recueil des Historiens de France.*

Le célèbre abbé CASTI, auteur du poème si original, si philosophique et si gai, intitulé *Gli Animali parlanti*, et d'une foule de productions du même genre, est mort à Paris, âgé de 82 ans.

M.me DE CRÉQUI vient de mourir dans un âge très-avancé. C'étoit une femme d'un esprit très-piquant; elle avoit vécu dans la société de tous les hommes distingués dans le monde et dans les lettres. Elle étoit connue par beaucoup de mots fins et spirituels : elle avoit recueilli une infinité d'anecdotes des deux derniers règnes ; ses manuscrits doivent être assez nombreux, et former un recueil précieux. Il est à desirer qu'ils ne soient point perdus.

Le vénérable SAINT-LAMBERT, auteur du poème des *Saisons*, l'un des membres distingués de l'ancienne Académie des belles-lettres, est mort dans un âge très-avancé.

M. DE LA HARPE, un des arbitres de goût dans ces derniers temps, et littérateur célèbre, est mort en rétractant ses anciens écrits en ce qu'ils avoient de contraire à la morale et à la religion. Il a témoigné les sentimens d'une piété vive et pure. M. DE FONTANES va donner une édition complète de ses œuvres : on y trouvera des pièces inédites.

THÉATRES.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Séducteur amoureux, ou *On ne veut pas le croire, comédie en trois actes et en vers.*

Enfin nous pouvons annoncer un succès. Ce mois-ci a été heureux, et tous les théâtres s'en sont ressentis.

Le *Séducteur amoureux*, joué le 4 pluviose, a complétement réussi. Peut-être le sujet étoit-il un peu léger pour remplir trois actes; mais de la gaieté, beaucoup d'esprit, surtout, ont déterminé le succès.

Césanne, c'est le nom du séducteur, a trompé tant de femmes, qu'aucune *ne veut plus le croire*. *Adèle*, sa cousine, a été sa confidente; il lui a dévoilé tous les secrets de son art : on peut juger qu'Adèle le croira encore bien moins que tout autre. C'est cependant d'elle-même que Césanne, revenu de ses premières erreurs, est sérieusement amoureux. Quels moyens employer pour la persuader? Mettre la *soubrette* dans ses intérêts, *elle ne veut pas le croire*. Faire une romance pour Adèle? Que prouvent des chansons. Elle trouve cependant cette romance, la chante; et Césanne profitant de la circonstance, déclare sa passion : mais Adèle rit et le persifle. Désolé de ne pouvoir être cru de personne, Césanne s'adresse au père d'Adèle : mais les vieillards sont ordinairement fort peu sensibles, et encore moins crédules en fait de tendresse et de passion. Le père est donc aussi peu traitable que sa fille, et que la soubrette. Cependant Adèle aime son cousin, mais

elle veut l'éprouver avant de lui céder. Elle lui écrit une lettre au nom d'une dame qui demeure dans un château voisin, et qu'elle sait avoir été une des conquêtes de Césanne. Un instant après, elle feint de se laisser persuader ; elle voit les transports de son amant ; mais il reçoit une lettre, et la quitte sur le champ. Elle ne doute pas que ce ne soit pour courir au prétendu rendez-vous : mais un domestique rapporte son billet. On apprend alors que le premier étoit un cartel. Césanne irrité contre un jeune fat qui a attaqué la réputation de sa maîtresse, lui avoit proposé un duel, et venoit de recevoir de lui un cartel pour se trouver dans le parc. Le père y court, les sépare, les réconcilie, et donne sa fille à Césanne, qui a prouvé qu'il étoit bien corrigé.

On pourroit reprocher au style de cette pièce de l'afféterie et de l'exagération ; mais ne soyons pas plus sévères que le public.

L'auteur est le C. Longchamps. Il doit rendre grace à *Fleuri*, qui jouoit le rôle de séducteur, d'une bonne partie des applaudissemens. Tous les acteurs ont contribué à l'ensemble de la pièce. Surtout mesdames *Devienne* et *Mezerai* ; messieurs *Caumont* et *Dazincourt*. T. D.

Théatre Louvois.

Le Père d'occasion, comédie en un acte et en prose.

Cette petite comédie jouée, pour la première fois le 5 pluviose, a eu un plein succès. En vain, quelques

rigoristes ont crié à l'immoralité, au scandale! Le public n'a vu dans la pièce qu'une étourderie, et non une noirceur préméditée. Il a ri à plusieurs scènes fort amusantes; applaudi un dialogue serré et plein de traits : enfin, la pièce a été vue avec plaisir, et on y est retourné : que faut-il de plus aux auteurs? Ils travaillent pour plaire au parterre et non aux journalistes. Ce seroit d'ailleurs une tâche bien difficile que de composer un ouvrage sur lequel la critique ne pût rien reprendre.

Armand est épris des charmes de madame de *Roselle*. Elle consent à l'épouser; mais elle exige le consentement de *Dubreuil*, père d'Armand. Celui-ci qui veut punir son fils d'une conduite un peu légère, ne promet de donner son consentement que lorsqu'Armand aura payé ses créanciers. Il écrit à son fils une lettre fort sévère, et vient lui-même *incognito* à Paris. *Germain*, désolé de voir le mariage arrêté, trouve fort plaisant de faire passer M. *Richard* le créancier le plus tenace, pour le père de son maître, en lui promettant qu'il sera payé le premier. Richard hésite; Armand refuse de se prêter à la supercherie; *mais l'occasion fait le larron*. La soubrette a entendu, en passant, quelques mots qui lui font croire que M. Dubreuil est arrivé; elle court en avertir sa maîtresse. Il naît, de cette situation, une scène très comique, dans laquelle Richard est toujours prêt à se trahir. Mais ce qui dérange les projets de Germain et d'Armand, c'est l'arrivée du père véritable, qui fait venir tous les créanciers. Richard, qui n'a pas la moindre envie de les payer,

maudit son rôle, et se désole bien davantage quand il voit Dubreuil payer les autres, sans vouloir acquitter sa créance. Armand épouse M.me de Roselle, et en est quitte pour une semonce; on pourroit desirer qu'on retardât son mariage jusqu'à ce qu'il fût un peu revenu de ses folies. Au reste, les auteurs ont écarté tout ce qui pourroit choquer la délicatesse, en n'engageant le jeune homme que presque malgré lui dans cette petite fourberie. Ceux qui ont critiqué si amèrement le *Père d'occasion*, n'ont donc jamais vu le *Légataire universel* et *les Etourdis*. Ce sont-là des pièces dont le fonds est immoral; mais, je crois qu'en mettant au jour de semblables supercheries, loin de donner aux jeunes gens l'envie de les employer, c'est en même-temps les en détourner, et mettre les parens en garde contre de pareils traits.

Les auteurs sont les CC. JOSEPH PAIN et VIEILLARD. Le C. *Picard* a joué, d'une manière très-comique, le rôle du Père d'occasion. T. D.

THÉATRE FEYDEAU.

Ma Tante Aurore, ou *le Roman impromptu.*

On a joué cet opéra en trois actes, le nivose. Il offroit quelques longueurs et des scènes de mauvais goût vers la fin. On l'a rejoué en deux actes, et il a eu un très-grand succès.

Ma tante Aurore est une vieille folle entêtée de romans. Elle refuse la main de sa nièce à un jeune homme qui a eu la mal-adresse de la lui demander tout bonnement et sans autre formalité. Voyant qu'il faut

prendre d'autres moyens, on profite de la manie de Ma tante Aurore pour *bâtir un roman impromptu.* La nièce est enlevée et sauvée au même instant par l'amant qui obtient ainsi accès dans la maison. Ensuite on fait agir les rêves, les pressentimens, la sympathie; la Tante propose des épreuves : mais leur longueur désole l'amant qui menace de se tuer, et pour rendre la situation plus pathétique, montre un poignard qui lui est bientôt arraché; enfin, pour arrêter les effets de ce violent désespoir, ma Tante Aurore *jure solennellement* d'unir les deux amans. Le jardinier ramasse alors le poignard, et fait remarquer que la lame s'enfonce dans le manche. La Tante voit qu'on s'est moqué d'elle, mais on la tient par son serment, et on l'apaise en lui promettant de lui lire tous les romans nouveaux.

On peut appeler cette pièce une *folie.* Mais, quel que soit son titre, c'est un ouvrage fort amusant. Et, comme on aime maintenant la gaieté, je ne doute pas qu'il ne se soutienne longtemps : il est d'ailleurs joué et chanté d'une manière charmante.

M.me *Gonthier* est vraiment unique dans le rôle de ma tante Aurore; et *Martin*, qui s'est surpassé dans le rôle de valet, a bien fait valoir la jolie musique de M. *Boildieu.* L'auteur des paroles est M. *Longchamps*, qui peut compter en quinze jours deux brillans succès à deux de nos premiers théâtres. C'est ce qui a fait dire, à une actrice du théâtre français, *que Longchamp seroit couru cette année.* T. D.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fanchon la vielleuse, comédie en trois actes.

Le Vaudeville n'a pas eu, depuis *M. Guillaume*, un succès égal à celui de *Fanchon la vielleuse.* On peut dire qu'il y a de l'enthousiasme dans la manière dont le public se porte tous les jours aux représentations de cette pièce. C'est un des trois succès brillans dont ce mois-ci a été témoin; mais ce succès est bien au dessus des deux autres.

On a dit que *Fanchon* avoit été la petite *Ninon* du petit siécle qui avoit suivi celui de LOUIS XIV. Quelques personnes ont cependant accordé à Fanchon une qualité à laquelle Ninon ne prétendoit pas; la régularité des mœurs. Il paroîtra, sinon impossible, du moins bien difficile, qu'une jeune personne jolie, aimable et pauvre, soit parvenue, sans autre ressource que sa vielle, à amasser, en très-peu de temps, une richesse considérable. Cependant, les auteurs de Fanchon nous la présentent ainsi, et le théâtre ne pouvoit l'admettre que sous ce rapport. Nous voyons Fanchon recevant le chevalier *de Sainte-Luce*, capitaine de chevau-légers, l'abbé de l'*Atteignant*, *Edouard*, jeune peintre, sans fortune, qu'elle aime avec une délicatesse toute platonique, et *Jacques*, son frère, arrivant des montagnes de la Savoie. Nous la voyons entourée de domestiques qu'elle traite avec bonté, et de malheureux qu'elle oblige: enfin, Fanchon est tour-à-tour sensible, généreuse, noble, gaie, et toujours aimable.

Le sujet principal de la pièce est l'amour de *Fanchon* pour *Edouard*; elle le prend pour un jeune artiste sans fortune, et croit qu'il n'a d'autre raison qu'une délicatesse mal-entendue pour ne pas lui proposer sa main. Au moment où elle lui montre un contrat par lequel elle lui fait présent d'une terre d'un revenu considérable, elle apprend que le prétendu Edouard est le *colonel de Francarville*, neveu de M.me de *Gerviliers*. Cette dame se présente chez Fanchon, qu'elle traite avec hauteur et dédain, et elle en sort forcée de l'admirer quand elle a vu l'acte que celle-ci lui montre pour se disculper d'avoir séduit son neveu. Edouard, admirant plusieurs traits d'une générosité peu commune, n'écoute plus la voix du préjugé; il accepte le don de Fanchon, et quitte Paris pour aller au fond de la Savoie jouir du sort le plus heureux, avec une femme qu'il estime autant qu'il l'aime. L'épisode le plus remarquable est la ridicule passion du tapissier de Fanchon pour une jeune innocente, qui lui préfere son petit cousin. Cette jeune fille enlevée par un jeune seigneur, est amenée chez Fanchon par le chevalier de Sainte-Luce, qui se bat même avec le ravisseur. Le père de cette jeune innocente, est un épicier, qui, prêt à perdre, par une faillite, sa fortune et son honneur, a reçu, sans savoir de quelle part, une somme avec laquelle il a rétabli son commerce. Il vient chez Fanchon avec son gendre prétendu, réclamer sa fille et ses droits paternels; quand il apprend que c'est à cette femme généreuse qu'il doit les secours qu'il a reçus de son infor-

tune. On conçoit qu'il laisse Fanchon disposer de sa fille en faveur du petit cousin, à qui Sainte-Luce accorde une dot, en se chargeant de son avancement. La franche gaieté de l'abbé de l'Attaignant, la brusquerie du frère, le sémillant badinage de Sainte-Luce, la délicatesse d'Edouard, et le caractère charmant de Fanchon forment des contrastes on ne peut plus piquans, et devoient procurer à la pièce le grand succès qu'elle a obtenu.

Le rôle de la jolie Vielleuse est joué par madame *Henri-Bellemont*, d'une manière à lui faire une réputation, si elle ne s'étoit déja assurée la bienveillance du public dans d'autres rôles difficiles. *Henri*, *Duchaume*, *Hippolyte*, *Lenoble*, et tous les autres acteurs, ont joué d'une manière satisfaisante; mais celui que je citerai particulièrement, est *Julien*, qui, dans le rôle difficile de *Sainte-Luce*, a joué avec un aplomb et une finesse qui prouvent combien il est vraiment comédien.

Les auteurs, MM. PAIN et BOUILLI, n'ont pas dû être surpris de ce succès; ils ne sont pas accoutumés à voir leurs pièces éprouver un sort différent. T. D.

La Chambre de Molière.

Bluette en un acte, ayant pour but de célébrer l'anniversaire de la naissance de cet excellent comique. Un fond extrêmement léger, mais des couplets très-agréables. Le motif a beaucoup contribué au succès de cette jolie production des CC. BARRÉ, RADET et DESFONTAINES. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

PHYSIQUE.

* *EXPOSÉ des températures, dans lequel on traite, par aphorismes, des divers états de l'atmosphère, et des influences de l'air et des pays sur l'homme, les animaux et les plantes, par M. CHAVASSIEU D'AUDEBERT, médecin à Versailles. Prix, broché, 5 fr. Papier vélin, relié en carton, 15 fr.* Paris, chez *Desenne*, libraire, palais du Tribunat; *Gabon*, libraire, place de l'École de médecine; M.me *Huzard*, libraire, rue de l'Éperon; *Théoph. Barrois*, libraire, rue Hautefeuille; *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins; et à Versailles, chez *Blaizot*, libraire, rue Satory.

RAPPORT présenté à la classe des sciences exactes de l'Académie de Turin, le 27 thermidor, sur les expériences galvaniques faites, les 22 et 26 du même mois, sur la tête et le tronc de trois hommes, peu de temps après leur décapitation, par les CC. VASSALLI-EANDI, GIULIO et ROSSI. Turin, an X — 1802. In-4.°. De l'imprimerie nationale.

Le célèbre Volta avoit avancé que les organes involontaires comme le *cœur*, l'*estomac*, les *intestins*, la *vessie*, les *vaisseaux*, sont insensibles à l'action galvanique; depuis ce temps, plusieurs habiles physiciens, tels que Grapengiesser, Schmuch, Fowler, Humboldt et les savans auteurs de ce mémoire ont reconnu que le fluide galvanique agissoit également sur ces organes. Les auteurs de ce rapport relèvent, à cette occasion, une erreur du C. Sue, qui, dans son histoire du galvanisme, avoit avancé que les physi-

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

ciens italiens, partageoient l'erreur que le galvanisme n'agit que sur les muscles dépendans de la volonté. Ce nouveau mémoire a encore pour objet de détruire cette erreur que ces habiles physiciens ont, comme je l'ai dit, déja combattue. Ils ont fait des expériences curieuses en présence d'un grand nombre de témoins sur des corps décapités. En armant la moëlle épinière avec un cylindre de plomb enfoncé dans le canal des vertèbres cervicales, et en portant une extrémité d'un arc d'argent sur le cœur, ils ont observé des contractions visibles et fortes ; et ces contractions redoubloient quand on touchoit le cœur, avant de toucher l'armature ; ils ont obtenu les mêmes effets à l'aide de la pile. Les commissaires décrivent ici avec soin les piles dont ils ont fait usage, et toutes les circonstances des expériences, dont les résultats sont, qu'ils ont obtenu des contractions du cœur, de la poitrine et même des artères qui jusqu'ici ont résisté à tous les stimulans chymiques et mécaniques ; on devra donc au fluide galvanique la connoissance de l'irritabilité des artères. Pour que les expériences réussissent, il faut qu'elles soient faites très-peu de temps après la mort. 40 minutes après, le cœur ne donne plus de contractions ; les autres organes en ont présenté longtemps après. A. L. M.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum d'histoire naturelle, quatrième cahier. A Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes ; nivose an XI — 1802. In-4.° de 257 à 332 pages, avec cinq gravures. — Ce quatrième cahier contient :

Une notice sur l'indicolite de M. de Dandrada. Journal de chymie de Schœrer ; T. IV, p. 34 et 35. Journal de physique, fructidor an VIII, p. 243, par HAUY. — Quelques échantillons de l'indicolite

viennent d'être reconnus par M. Tondi, dans la collection des minéraux de Suède, qui sont au Musée d'histoire naturelle. M. Havy à remarqué que cette pierre qui doit son nom à sa teinte bleuâtre s'électrise par la chaleur, propriété qui ne se rencontre que dans six espèces de minéraux, et d'après les autres caractères que ce savant minéralogiste décrit, l'indicolite n'est qu'une variété de la tourmaline.

Mémoire sur le caoutchouc, ou *bitume élastique*, *Fossile du Derbyshire*, *par* FAUJAS-SAINT-FOND. — C'est une singularité remarquable que la découverte, d'une espèce de caoutchouc absolument semblable à celui du Pérou et de la Guiane, faite dans le sein des montagnes du nord de l'Angleterre. M. Mawe, a donné à M. Faujas, quelques échantillons de ce minéral singulier; il en publie ici la description. Cet article est terminé par une indication des végétaux tous exotiques qui produisent le caoutchouc.

Description d'une nouvelle espèce de papayer, *par* DESFONTAINES. — Ce papayer est le papayer Monoïque (*Carica monoica.*) Ce nom indique assez en quoi il diffère essentiellement des autres papayers, qui sont Dioïques. Le C. Desfontaines en donne la figure.

Plantes rares qui ont fleuri en l'an dix, *dans le jardin ou dans les serres du Muséum*, *par* DESFONTAINES. — Ces plantes sont la Centaurée naine (*Centaurea pumila*); l'Asclepias à feuille de linaire (*Asclepias linaria*); l'Asclepias du Mexique (*Asclepias Mexicana*); le Cabrillet corymbifère (*Ehretia corymbifera*); la première de ces plantes est figurée.

Note sur l'écureuil capistrate de la Caroline; *par L. Bosc.* — Cet écureuil est gris avec une tache noire sur la tête; ce qui le sépare de l'écureuil gris (*sciurus cinereus*); et de l'écureuil noir (*sciurus niger*); c'est un gibier très-bon et très-abondant. Le C. Bosc joint à sa description une histoire de

ses mœurs et de ses habitudes. Brown en a figuré, pl. 47, une variété ; mais, avant cette dissertation, il n'étoit encore qu'im parfaitement connu.

Description du vautour de Pondichéry ; par F. M. DAUDIN. — Ce vautour approche beaucoup du *vautour Oricou*, de Levaillant ; il a comme lui sur le cou des caroncules latérales, mais elles sont placées au dessous de l'oreille, le C. Daudin en donne la figure.

Observations sur quelques guêpes ; par P. A. LATREILLE. — Cet habile entomologiste établit d'abord que la connoissance des mœurs sert beaucoup à déterminer les especes. C'est d'après cette connoissance qu'il fait cinq espèces de guêpes des deux espèces connues sous le nom de guêpe commune (*vespa communis*) ; et de guêpe françoise (*vespa gallica*) ; il y réunit la guêpe du Holstein (*vespa Holsatica*) ; et il établit deux nouvelles espèces, la guêpe frontale (*vespa frontalis*) ; et la guêpe diadémée (*vespa diadema*) ; il décrit la forme singulière de leur guespier.

Description d'une larve et d'une espèce inédite du genre de Cassides ; par P. A. LATREILLE. — On savoit que les larves des cassides se couvrent, pour échapper à leurs ennemis, d'une liqueur excrémentitielle ; mais la larve dont le C. Latreille donne la description et la figure, fait prendre à ses excrémens une figure chevelue qui leur donne la forme d'un petit nid renversé. Cette larve a été envoyée de Saint-Domingue par le naturaliste Hogard, dont on a à regretter la perte ; elle se trouvoit avec trois espèces de cassides, dont une parut au C. Latreille, celle à laquelle elle appartient. C'est une espèce nouvelle qu'il nomme casside, à quatorze taches (*cassida 14 maculata*) ; et qu'il figure et décrit.

Mémoire sur les fossiles des environs de Paris, comprenant la détermination des espèces qui appartiennent aux animaux marins sans vertèbres, et dont

la plupart sont figurés dans la collection de vélins du Muséum, par le C. LAMARCK.

Premier mémoire Mollusques testacés, dont on trouve les dépouilles dans les environs de Paris. — Le C. Lamarck donne une description courte et méthodique de ces fossiles; il renvoye pour les figures aux numéros des vélins, peints par Maréchal, où ils sont représentés.

Précis d'un mémoire du C. LEBLOND, *sur la culture du poivrier à la Guiane françoise; par* DESFONTAINES.

Description d'une oreille de charrue, offrant le moins de résistance possible, et dont l'exécution est aussi facile que certaine; par M. JEFFERSON, *président des Etats-Unis d'Amérique.*

Tableau des productions végétales distribuées par le Muséum d'histoire naturelle, pendant les quatre derniers mois de l'an 9, et l'année dernière. A. L. M.

BOTANIQUE.

JARDIN de la Malmaison, par E. P. VENTENAT, *de l'Institut national de France, l'un des conservateurs de la Bibliothéque du Panthéon.*

L'ouvrage qui contiendra la description des Plantes du jardin de la Malmaison (1), paroîtra par livrai-

(1) Ce jardin est devenu un des plus beaux et des plus intéressans de la république. Le célèbre traducteur des Géorgiques l'avoit déja cité avec distinction. (*Voyez les notes du premier chant du Poème des Jardins*). Madame Bonaparte, qui seconde avec un zèle constant les progrès des sciences et des arts, a surtout contribué à l'enrichir. Sa collection de plantes, par la beauté et la rareté des objets qu'elle comprend, mérite d'être citée comme une des plus précieuses de l'Europe. Des ordres ont été donnés pour se procurer, dans toutes les parties du globe, les végétaux qui y croissent spontanément. Encore quelques années, et ce bel établissement aura acquis le caractère de grandeur que doit imprimer tout ce qui l'environne le nom de Bonaparte.

sons. Chaque livraison sera composée de six plantes coloriées. La première sera publiée dans le courant de pluviose, et les autres successivement de deux en deux mois.

Le format de cet ouvrage est grand *in-fol.*, sur papier vélin dit nom-de-jésus. Il n'en sera tiré que deux cents exemplaires.

Le prix de chaque livraison est de 40 francs. La distribution sera faite d'après l'ordre des souscriptions.

Les plantes sont peintes par REDOUTÉ, auteur des *Liliacées* (1). Les artistes les plus habiles concourent à la perfection des figures et à l'impression du texte. A Paris, chez l'*Auteur*, à la bibliothèque du Panthéon, et chez *Fuch*, libraire, rue des Mathurins. A Strasbourg, et pour l'Allemagne et le Nord, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, grand'rue, n.° 15.

MÉDECINE.

SYSTÈME physique et moral de la femme, ou *Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au sexe; par P. ROUSSEL, de l'Institut national de France, docteur en médecine de l'Université de Montpellier; nouvelle édition, augmentée de l'Éloge historique de l'auteur; par J. L. ALIBERT, médecin de l'hôpital St.-Louis.* A Paris, chez *Crapart, Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée St.-André, n.° 12; an XI. — 1803. Prix, 4 francs pour Paris, et 5 fr. franc de port pour les départemens.

Cet ouvrage est trop connu pour que nous en donnions une notice; c'est celui qui a assuré la réputation de l'auteur; on a beaucoup parlé de cet homme savant et sensible dans les journaux, à l'époque de sa mort; mais aucun des éloges dont il a été

(1) *Suprà*, tome IV, p. 542.

le sujet, ne commande autant l'intérêt que celui du C. *Alibert*, qui est joint à cette nouvelle édition.

A. L. M.

Guide pour la conservation de l'homme; contenant les moyens propres à prolonger sa vie, à le maintenir en santé, et à le rétablir en cas de maladie, par des règles simples et faciles : ouvrage pratique, et à la portée de tout le monde, utile surtout aux jeunes médecins et chirurgiens; par M. Frier, *docteur en médecine; un volume in-12, de 325 pages. Prix, 2 fr. 50 cent.; nouvelle édition, corrigée, et augmentée d'un Discours préliminaire, dans lequel la médecine est ramenée à cette noble simplicité qui la caractérisoit dès son origine; d'une Introduction et d'un Traité des Maladies vénériennes et scorbutiques.* A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire, rue des Cordeliers, près les Écoles de chirurgie. A Grenoble, chez les principaux libraires.

L'auteur, après avoir développé les abus destructeurs de l'espèce humaine, et les moyens d'y obvier, rejette de la pratique de l'art de guérir, tous les remèdes dont l'usage pourroit devenir funeste au salut du malade, et n'admet qu'un petit nombre de remèdes simples, ceux dont l'expérience a prouvé l'efficacité, et cela lorsqu'ils sont bien indiqués.

Détruire les erreurs vulgaires, les abus, les systèmes, rendre l'art de guérir, plus simple, plus court, plus salutaire et plus conforme aux lumières de la saine raison, telles sont les vues dans lesquelles cet ouvrage a été publié.

L'auteur a tracé dans cet ouvrage la marche que doit tenir l'homme, selon l'âge, le sexe, le tempérament, le climat qu'il habite, et généralement la conduite qu'il doit suivre depuis sa naissance jusqu'à la vieillesse la plus reculée. Il indique des moyens simples et faciles, propres à prévenir les maladies, tant

tant aiguës que chroniques, ainsi que la manière de les traiter.

Il a enfin recueilli, tant de ses observations que de celles des autres, tout ce qu'il a trouvé de plus important et de plus sûr dans l'art de conserver la vie aux hommes. Ce livre peut être regardé comme le manuel de ceux qui chérissent leur santé, et travaillent à conserver celle des autres; tels sont les hommes voués à l'art de guérir; les maires, les curés des campagnes. Il peut aider à satisfaire aux vœux des ames sensibles, touchées du sort des malheureux en proie à la maladie, à la douleur et à l'infirmité.

AGRICULTURE.

LA richesse des Cultivateurs, ou *Dialogues entre Benjamin Jachère et Richard Trèfle, laboureurs, sur la culture du trèfle, de la luzerne et du sainfoin; traduits et commentés de l'allemand, par le C. BARBÉ-MARBOIS, ministre du trésor public; ouvrage servant de manuel aux cultivateurs des deux rives du Rhin.* A Paris, chez *A. J. Marchant*, imprimeur du Muséum d'Histoire naturelle, et libraire pour l'agriculture, rue des Grands-Augustins, n.° 12. An XI. — 1803. 2 volumes in-8.° d'environ 200 pages. Prix, 2 fr, et 2 fr. 75 centimes par la poste.

Le but de cet ouvrage est de démontrer l'avantage des prairies artificielles, et d'indiquer la meilleure manière de les établir.

JURISPRUDENCE.

TABLEAU historique de la Jurisprudence romaine, depuis la fondation de Rome, jusqu'au XVIII.e siècle; par GOUJON, (de la Somme), *ancien jurisconsulte.* 396 pages in-12. Prix, 2 francs 50 centimes, et 3 fr. 50 cent. franc de port. Paris,

chez *Goujon* fils, imprimeur-libraire, rue Tarranne, n.° 737.

On a une histoire du droit romain par *Terrasson*, qui contient d'excellentes choses, mais qui forme un volume in-folio, et qui par conséquent est trop étendue pour un ouvrage qui n'est destiné qu'à servir à une étude préliminaire. C'est dans l'intention d'être utile aux jeunes gens qui se vouent de bonne heure à l'étude du droit que le C. *Goujon* a composé ce tableau historique, dans lequel Terrasson a été son principal guide. L'auteur considère la Jurisprudence romaine sous quatre époques : 1.° depuis la fondation de Rome, jusqu'à l'abolition de la royauté; 2.° pendant la durée de la république, jusqu'à la bataille d'Actium; 3.° sous les Empereurs, depuis Auguste, jusqu'à la fin de l'empire en Orient, au IV.e siécle de l'ère chrétienne, l'ère de Rome étant alors entièrement éteinte; 4.° depuis Justinien, jusqu'à nos jours, sous le rapport, quant à la France, de l'autorité acquise au droit romain, soit comme *loi*, à l'égard de certaines provinces; soit, partout, comme *raison écrite*. Cet opuscule pourra, non-seulement être utile aux jeunes gens qui s'appliquent à l'étude du droit, mais intéresser encore les personnes qui, sans être jurisconsultes, desirent avoir une idée générale de l'histoire de la Jurisprudence romaine.

Annales de Législation et Jurisprudence.

L'Université de Jurisprudence a réuni dans un volume de 350 pages, *caractères petit-romain*, qui paroîtra tous les mois, sous le nom d'*Annales de Législation et de Jurisprudence*, les ouvrages qui avoient été annoncés par les programmes. Cet ouvrage qui se divisera en principes de législation, en théorie de la jurisprudence et de l'éloquence du barreau et en jurisprudence positive, lui assure un succès digne de l'établissement qui va le faire

paroître. *MM. Montlosier*, *Lacretelle* aîné, *Geoffroy*, *Morand*, *Michel Agresty*, *Bexon*, *Peuchet*, *Pigeau*, *Sirey*, *Xavier Agresty* et *Pierret*, chargés de la rédaction, suffisent pour assurer son succès.

On s'abonne à l'Université, rue de Vendôme, à l'ancienne Intendance.

VOYAGES.

VOYAGE en Islande, fait par ordre de sa majesté danoise; contenant des observations sur les mœurs et les usages des habitans; une description des lacs, rivières, glaciers, sources chaudes et volcans; des diverses espèces de terres, pierres, fossiles et pétrifications d'animaux, poissons et insectes, etc.: *avec un atlas*; traduit du danois par *GAUTHIER* de la Peyronie, traducteur des *Voyages de Pallas*; 5 vol. in-8°. Prix, 42 francs. A Paris, chez *Levrault*, libraire, quai Malaquais.

Ce voyage a l'exactitude et la sécheresse d'un journal; des savans choisis furent chargés par leur souverain, de parcourir une région peu connue par ceux qui y regnoient, et peu favorisée de la nature. Ils s'occupèrent de leur mission en l'année 1752, et la continuèrent les années suivantes; ils commencèrent par la partie du sud, et toutes les observations qu'ils y firent, soit sur la nature et ses productions, soit sur le caractère et l'industrie des habitans, ressemblent à tout ce qu'on peut dire sur les parties du nord, de l'est et de l'ouest. Ce ne fut qu'avec des peines inouies, et des dangers toujours renaissans, qu'ils parcoururent des montagnes jusqu'alors inconnues à l'homme, qu'ils traversèrent des fleuves que leur largeur et leur rapidité rendoient périlleux, qu'ils atteignirent des glaciers redoutables par leur mobilité; qu'ils bravèrent les tempêtes, et toute l'âpreté d'un climat dont rien n'adoucit la rigueur. Il n'y a que l'ardeur de s'instruire, et le courage du succès qui ayent pu leur donner

cette persévérance, qui pendant cinq années leur a enfin fait connoître toute cette contrée, districts par districts, cantons par cantons, lieues par lieues. Rien n'a été négligé, montagnes, vallées, ports, golfes, îles, volcans, fleuves, rivières, lacs, oiseaux, quadrupèdes, poissons, sol, culture, pêches, minéraux, fossiles, pétrifications, singularités naturelles, température, météores, feux souterrains, bois, forêts, antiquités, usages, commerce, mœurs, arts mécaniques, religion, loix; rien n'a échappé à la scrupuleuse exactitude de ces observateurs. On lit dans le 5.e volume, la description d'un voyage au Mont-Hekla, où on n'arrive qu'à travers des masses de pierre-ponce, des collines de lave, des brèches et des fissures, qu'on ne franchit pas sans danger. On connoît ce volcan et l'époque de ces différentes éruptions depuis l'an 1004, que l'Islande commença à se peupler; mais il y a de fortes probabilités que cette montagne a eu des éruptions longtemps avant que cette contrée eût été habitée. L'opinion accréditée par plusieurs naturalistes, de la connexion secrète qu'il y a entre l'*Etna* en Sicile et l'*Hekla*, attribuée à l'uniformité de leur éruption aux mêmes époques, ne peut obtenir une certaine preuve de probabilité; mais on ne peut révoquer en doute qu'il n'y ait une espèce de sympathie entre l'*Hekla* et les autres volcans, même les plus éloignés qu'on trouve dans les diverses parties de l'Islande. On doit apprécier les travaux des savans Danois, en raison des peines et des obstacles qu'ils rencontrèrent dans un voyage aussi long et aussi pénible, dans un pays aussi rigoureusement traité par la nature; l'histoire naturelle y a acquis quelque richesse, quoiqu'on s'aperçoive que les voyageurs n'avoient pas toutes les connoissances nécessaires pour les éclairer sur toutes les matières qu'ils traitent. Le gouvernement danois a dû y trouver des renseignemens utiles à ses vues; mais on ne peut croire que les détails qu'on lit dans ce voyage, puissent tenter la curiosité des savans étrangers.

A. J. D. B.

Histoire.

Atlas historique et géographique ; par M. A. Lesage. Seconde livraison.

Cette livraison contient :

Tableau général de l'histoire universelle ancienne, donnant un moyen sûr et facile de classer et d'étudier avec fruit, tous les temps écoulés depuis la création du monde, jusqu'à Jésus-Christ.

Tableau général de l'Histoire moderne, etc., faisant la suite du précédent, depuis Jésus Christ, jusqu'à nos jours.

Carte généalogique de Savoie, avec les branches détaillées de Nemours, de Carignan, etc. ; le tableau des révolutions de Naples et Sicile ; notice de tous les états d'Italie, situés entre Naples et le Piémont ; composition et constitution de la république italienne ; généalogie des Médicis, etc. etc.

Géographie physique et politique d'Italie ; ses divisions actuelles ; campagnes de Bonaparte en 1796, de Championnet et Macdonald en 1798, et de Suwarow en 1799, tracées sur la carte ; et racontées à la marge, ainsi qu'un tableau des plus célebres peintres d'Italie ; leur manière, leurs chef d'œuvres, et le lieu où ils se trouvent ; de même pour les plus célèbres antiques, les poètes, écrivains, etc.

Voyez ce que nous avons déja dit de cette utile entreprise, en publiant le prospectus de l'auteur, en annoncant sa première livraison.

Le prix de chaque livraison, contenant quatre tableaux, dont deux généalogiques, et deux géographiques, est de 10 francs en papier ordinaire, et 15 fr. en papier fin. En prenant la première livraison, l'on s'oblige pour les suivantes, excepté pour les cartes que l'on a indiquées comme pouvant être prises séparément. L'ouvrage sera compose de huit livraisons.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, rue St.-Florentin, n.° 6; P. DIDOT l'aîné, imprimeur, aux galeries du Louvre, n.° 3.

HISTOIRE de Charles XII, roi de Suède; par VOLTAIRE, édition stéréotype, d'après le procédé de Firmin Didot. A Paris, chez P. *Didot* l'aîné, imprimeur, aux galeries du Palais des Sciences et Arts, n.° 3; et chez Firmin *Didot*, libraire, rue de Thionville, n.° 1850. Les prix de ce volume in-18, en feuille, est : en papier ordinaire, 75 centimes; papier fin, 1 fr. 25 cent.; papier vélin, 3 fr.; grand papier vélin, 4 francs 50 cent. An XI. — 1803.

MŒURS des Israélites et des Chrétiens; par l'abbé *FLEURY*, nouvelle édition revue avec soin, augmentée de plusieurs tables, et d'une *Notice sur la vie de l'auteur, ainsi que sur ses ouvrages, et de son portrait*; 3 volumes in-12, papier ordinaire, 5 fr.; papier fin, portrait, 9 fr.; papier vélin, portrait avant la lettre, 12 fr.; portrait seul, 1 fr. A Paris, chez *Goujon*, fils, imprimeur-libraire, rue Taranne, n.° 737.

Cette édition d'un livre essentiellement utile, est très-agréable et très-soignée. Nous aurions desiré que l'éditeur eût consulté quelques ouvrages plus modernes sur le même sujet, parmi lesquels nous citerons principalement, *les Antiquités hébraïques*, de Brunning; celles de M. *Bayer*, l'excellent ouvrage de M. *Muller*, sur les mœurs du règne de Théodose, il auroit rectifié quelques passages de son auteur, mais il n'a voulu que reproduire textuellement un ouvrage qui a reçu, à juste titre, l'approbation publique, et il l'a fait avec fidélité et élégance. Le troisième volume est terminé par une table des matières très utile pour un ouvrage qui contient tant de faits.

Cette édition fait honneur aux presses du C. Goujon, auxquelles on doit déja plusieurs belles éditions.

A. L. M.

Antiquités.

Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instrumens de musique, leurs meubles et leurs décorations intérieures de leurs maisons, d'après les monumens antiques; avec un texte tiré des anciens auteurs, dessiné, gravé et redigé par N. X. Willemin. 12.e *livraison.*

Cet ouvrage, petit in-folio, composé de 150 planches environ, est divisé en trois parties, il traite des habitans de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe, en commençant par les Égyptiens, et en finissant par les Français. Il paroît tous les deux mois une livraison de 6 planches, imprimées sur papier grand raisin vélin de Buges, caractères de Didot, dont le prix est de 9 fr.; il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires avant la lettre et sur papier lis superfin vélin.

On souscrit, à Paris, chez l'auteur, seul propriétaire de l'ouvrage, au Musée des monumens françois, rue des Petits-Augustins, faubourg-S.-Germain; et chez les libraires *Levrault*, etc.

Cette livraison est composée de 6 planches; on y trouve des casques grecs, à une et trois aigrettes, on y voit des Hoplites, soldats Grecs, pesamment armés; un Psile, soldat grec légèrement armé; un capitaine grec, couvert d'une armure complète; des casques grecs, des harnois de chevaux grecs, ornés de phalères, et un char grec.

Littérature grecque.

Francisci Vigeri, Rotomagensis, de præcipuis græcæ dictionnis idiotismis liber, cum animadversionibus, Henrici Hoogeveeni, et Joannis Caroli Zeunii, edidit et annotationes addidit Godofredus Hermannus. Lipsiæ, sumptibus Gaspari Fritschii 1802, in 8.°, 1 *vol.* C'est-à-dire, *Traité des principaux idiotismes de la langue grecque; par*

François VIGIER *(jésuite) de Rouen, etc.* Leipsic, 1802, in-8.°, 1 vol., 818 pages, sans les tables et les préfaces.

Ce Traité, utile aux amateurs de la littérature grecque, parut, pour la première fois, à Paris, en 1632, in-12. Il en a été publié, tant à Leide qu'à Leipsic, plusieurs éditions, enrichies d'une multitude d'additions et de notes critiques. Sous le double point de vue de ces deux avantages, celle-ci l'emporte encore sur les précédentes. Le dernier éditeur, M. HERMANN, desire, avec raison, que l'ouvrage, noyé maintenant dans les commentaires, soit refondu en entier sur un meilleur plan. Nous croyons que personne n'est plus en état que lui de former ce plan, et de l'exécuter avec un heureux succès.

L. S.

POÉSIE.

LA GASTRONOMIE, ou *l'Homme des Champs à Table, pour servir de suite* à l'Homme-des-Champs; par *J.* DELILLE, *Seconde édition, revue et augmentée, avec figure.* A Paris, chez *Giguet* et *Michaut*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6, 1 vol. in-18, élégamment imprimé. Prix, 2 fr. et 2 fr. 50 cent. par la poste.

L'avertissement, qui précède cette nouvelle édition, nous a paru donner une juste idée de la manière et du ton de l'ouvrage. « Il est bien difficile, dit « l'auteur, de ne pas faire des mécontens, quand « on entreprend de donner à dîner au public, quel- « ques personnes ont trouvé mon repas trop long, « et quelques autres l'ont trouvé trop court. J'ai « songé seulement à contenter ces dernières; car, « les premières étant maîtresses de s'arrêter au pre- « mier service, et même de n'en pas tâter du tout, « j'ai donc augmenté mon dîner de plusieurs plats nou- « veaux que j'ai tâché d'accommoder de mon mieux; « j'ai consulté les meilleurs cuisiniers, les artistes

« les plus distingués ; j'ai dîné chez *Veri*, chez « *Rose*, chez les *frères Provençaux* et autres, avec « des amateurs, des beaux esprits qui m'ont aidé de « leurs lumières, et avec qui je me suis enivré pour « me perfectionner dans mon art. Du reste, j'ai lieu « de me féliciter de ce qu'un grand nombre de per- « sonnes a bien voulu s'asseoir à ma table et y prendre « quelque plaisir ; je vois avec satisfaction que si on « peut accuser la foiblesse de mon talent, on a du « moins une très-grande estime pour la matière que « j'ai traitée. »

Ce poème est en quatre chants et en vers alexandrins, le premier est consacré à décrire la cuisine des anciens ; les Grecs, les Romains ne sont point oubliés, le luxe de Lucullus, les découvertes d'Apicius, les prodigalités de Jules-César et de Vitellius ; les repas somptueux que donnoit Caligula à son cheval. L'appétit de Geta, etc. Dans les trois autres chants le poète revient à la cuisine moderne, et compose son dîner d'un premier, d'un second service, et du dessert ; mais il n'a point recours aux procédés chymiques, aux mets déguisés des Apicius de nos jours ; il se contente de l'aloyau, de la poularde au gros sel, de la tourte au gaudivau, du gigot à l'eau ; son repas est un peu bourgeois, mais il en est plus sain. Il se plaint des dîners qui ont pris la place du souper.

L'estomac en gémit par un abus coupable,
Les soupers sont proscrits : on déserte la table,
On ne vit qu'à demi. Laissez ce *procédé*
A celui qui, réduit au *tiers consolidé*,
Couché sur le grand livre en tristes caractères,
Se soumet par prudence à des jeûnes austères. . . .
Qu'à midi tous les jours une cloche argentine
Vous appelle au banquet que Comus vous destine. . . .
Qu'entends-je ! tout Paris contre moi soulevé,
Me renvoie au village où je fus élevé. . . .
Ah ! j'y saurai braver un dédain qui m'honore ;
J'y vole, et j'ai dîné quand Paris dort encore.

Ce poème est versifié avec facilité, on y rencontre quelques négligences, mais la matière qu'on y traite les excuse. On aime à être au nombre des convives à un repas où règne la gaieté, la bonhomie, une chair sans recherche, une nourriture sans danger. A. J. D. B.

La Lyre d'Anacréon, rédigée par Chazet, *contenant un choix de romances, vaudevilles, rondes de table, et ariettes des pièces de théâtre les plus nouvelles et les meilleures, dont tous les airs sont notés à la fin de ce recueil.* Prix, 2 fr. pour Paris, et 2 fr. 50 cent. pour les départemens. A Paris, chez *Favre*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, n.° 220, aux *neuf Muses*, et à *son magasin*, rue Traversière, Saint-Honoré, n.° 845, vis-à-vis celle Langlade.

Almanach des Dames pour l'an XI. — 1803; *avec figures.* A Turingue, chez J. G. *Cotta;* et à Paris, chez *Fuchs*, rue des Mathurins; *Levrault*, quai Malaquais; *Henrichs*, rue de la Loi, n.° 1231.

Petit recueil fort agréable, ayant pour épigraphe ce vers de La Fontaine : *Diversité, c'est ma devise.* Les noms de M.me de *Genlis*, M.rs *Pipelet*, *Lebrun*, *Vigée*, *Ducis*, *Collin d'Harleville*, *Hoffmann*, *Saint-Lambert*, ne peuvent donner qu'une idée très-favorable du choix des morceaux qu'il renferme. Il est très-bien imprimé, et orné de sept jolies gravures, d'après des tableaux du Muséum. T. D.

Romans.

Le Baron de Fleming, ou *la Manie des titres*, traduction libre de l'allemand *d'Auguste Lafontaine*, par M.me *de Cerenville*, traducteur de *Walther de Montbarrey*. 3 vol. in-12; prix 5 fr. et 6 fr. 75 cent. franc de port chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n.° 9.

Histoire d'un Ane ; par l'Athénée de Montmartre ; dédiée à tous les ânes de la France. 1 vol. in-12 ; fig. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 25 cent., franc de port. Paris, chez tous les marchands de nouveautés.

MÉLANGE.

Lettres inédites de Voltaire à Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, publiées sur les originaux. 1 vol. in-8.° A Paris, chez *Delalain* le jeune, libraire, quai des Augustins, n°. 34. Edition in-8.° XII et 230 pag. Prix, 3 fr. et 3 fr. 75 cent., franc de port ; édit. in-12 de X et 195 pag. Prix, 1 fr. 75 c. et 2 fr. 25 cent. par la poste.

Ces lettres ont été envoyées de Weimar à M. Bast, secrétaire de la légation de Hesse-Darmstadt, à Paris. M. Boissonade, qui s'est chargé de les faire connoître au public, avoue qu'il ignore comment et où ces lettres se sont trouvées ; mais il ne doute point de leur authenticité, d'après la certitude que des hommes de lettres connus, qui avoient été en relation avec Voltaire, lui en ont donnée, et d'après la confrontation qu'il en a faite avec d'autres lettres autographes conservées à la Bibliothéque nationale. « On retrouve d'ailleurs dans ces lettres, « dit M. Boissonade, le style bien connu de leur « auteur, et cette preuve de leur authenticité ne « sera pas la moins forte ; car, si l'on m'opposoit « que l'on a pu contrefaire la main de M. de Vol- « taire, assurément on ne supposera pas qu'il ait été « aussi facile d'imiter son style. » Et oui ! on ne peut pas s'y méprendre, on ne peut pas y méconnoître plus surement encore le cachet de Voltaire.

On trouve dans l'édition de Kehl plusieurs lettres mutilées et inexactes qui sont réimprimées dans ce volume avec des additions considérables qu'offroit le manuscrit : l'auteur a été exact à mettre en notes

les variantes que présentoit le texte imprimé collationné avec le texte original.

Plusieurs de ces lettres étoient sans date ou en avoient de fausses, M. Boissonade a cherché, autant qu'il lui a été possible, à placer chaque lettre à sa véritable époque. Le procès avec le juif *Hirschel*, la mort du comte de *Rothembourg*, la thèse de l'*abbé de Prades*, l'affaire de l'*Akakia*, et d'autres faits connus, l'ont guidé. Malgré tous les soins qu'il s'est donné, il a été forcé d'en laisser plusieurs sans date et simplement dans l'ordre où il les a trouvées dans le manuscrit.

Cette correspondance de la vanité embrasse six ou sept années, depuis 1746 jusqu'en 1753. Les 18 volumes de celle de l'édition de Kehl n'empêcheront pas de lire ce volume avec plaisir. A. J. D. B.

Beaux-Arts.

Ménales pittoresques et historiques des Paysagistes, dédiées à madame Bonaparte. *Collection de gravures au trait et à l'*acqua-tinta, *d'après les meilleurs ouvrages connus ou inédits des peintres paysagistes, anciens et modernes, de tous les pays, renfermés non-seulement dans les différens musées, galerie et établissemens nationaux, mais encore dans les cabinets les plus célèbres des particuliers, soit en France, soit chez l'Etranger; accompagnées de notes historiques et critiques sur la vie des peintres, le mérite de leurs ouvrages et les principes de l'art; par* Bacler Dalbe, *peintre et chef des ingénieurs géographes attachés au Dépôt général de la guerre.*

Il paroit, au commencement de chaque mois, à compter de nivose an onze (janvier 1803), un numéro de cet ouvrage, format in-4°. Chaque numéro renferme six estampes et un certain nombre de pages de texte.

Le prix de l'abonnement est de 12 francs pour

trois mois, 24 francs pour six mois, et 48 francs pour un an.

Les exemplaires sur papier vélin superfin (premières épreuves), se payeront 24 francs pour trois mois, 48 fr. pour six mois, et 96 fr. pour un an.

Les souscripteurs des départemens ajouteront un franc par trimestre pour les frais de port (Il faut affranchir les lettres et l'argent).

On souscrit à Paris, chez L'AUTEUR, rue des Moulins, n.° 542, au coin de celle Thérèse; LEBLANC, imprimeur-libraire, place et maison abbatiale Saint-Germain-des-Prés, n.° 1121; et chez les principaux libraires et marchands d'estampes de l'Europe.

Le genre du paysage est sans doute un de ceux qui, dans la peinture, offrent le plus d'attraits; celui peut-être qui, dans tous les temps et dans tous les pays, a trouvé le plus d'amateurs: en effet, il n'en est aucun qui soit plus varié et qui offre à la fois tant de richesses.

On s'est plaint assez généralement jusqu'à ce jour, qu'il manquoit à l'étude du paysage un ouvrage qui pût diriger la marche des jeunes artistes, et éclairer leur goût et celui même de beaucoup d'amateurs. Dans la plupart des arts d'imitation, tels que la peinture, les préceptes écrits ne sont pas toujours ceux qui donnent le plus de facilité; un coup de crayon, une légère esquisse suffisent souvent pour démontrer parfaitement ce que l'art de l'écrivain didactique laisse à peine entrevoir. C'est en consultant beaucoup les ouvrages des grands maîtres, c'est en se rendant compte de leur manière de voir et de sentir, qu'on prend l'idée du beau et que le goût s'épure.

Il n'est pas toujours facile aux jeunes artistes, ni même aux amateurs, de se procurer la vue des bons ouvrages; dans les départemens surtout, les beaux tableaux sont rares, les collections de gravures dispendieuses, et presque toujours incomplètes.

L'auteur a cru utile d'offrir aux yeux, à l'aide de la gravure, la pensée pour ainsi dire des grands maîtres ; un choix réfléchi, fait parmi les meilleurs ouvrages des paysagistes anciens, et même contemporains, de toutes les écoles, doit former une collection aussi intéressante que variée ; des notes historiques sur la vie et les productions des auteurs, des observations sur leur manière, quelques préceptes déduits des ouvrages mêmes les plus estimés, peuvent achever de la rendre utile, et d'en faire une espèce de recueil classique pour les nombreux amis de la peinture.

L'auteur a divisé les différens genres de paysages en trois classes distinctes ; 1.° le paysage héroïque ; 2.° le paysage gracieux ; 3.° le paysage naïf. Il n'a pu mieux les caractériser qu'en plaçant, dans le premier numéro des MÉNALES PITTORESQUES, deux tableaux de *N. Poussin*, deux de *Berghem* et deux de *P. Potter*.

La gravure au trait et à l'*acqua - tinta* conserve les formes, en même temps qu'elle donne une idée plus exacte des effets. On a dû l'employer de préférence après l'avoir perfectionnée, de manière à la rendre très-solide à l'impression ; ce qui a donné la facilité de mettre à l'ouvrage un prix très - modéré, qui remplit mieux le but de l'auteur, celui d'être utile au plus grand nombre.

Les plus beaux paysages du Muséum fourniront, dans chaque cahier, les sujets de quelques gravures ; ces cahiers seront complétés par ceux qu'offriront les plus belles compositions gravées, et surtout les tableaux inédits parmi les plus célèbres répandus en Europe, et dont l'auteur se procurera des dessins exacts ; il y joindra les ouvrages des artistes contemporains : cet arrangement, en permettant la comparaison et la discussion, évitera la monotonie et satisfera tous les goûts. Une table alphabétique et chronologique, placée chaque année à la fin du volume, rendra la recherche aisée ; chacun aura en

outre la facilité de faire relier les estampes dans tel ordre qui lui conviendra le mieux.

Nous avons sous les yeux le premier cahier de cette intéressante entreprise, les gravures sont fort agréables, et donnent une idée suffisante des sujets qu'elles représentent. Les six tableaux que l'auteur y a gravés sont 1.° *dans le genre historique*, celui de N. Poussin, placé au Muséum, n.° 76, qui représente Diogène jetant son écuelle. — Polypheme jouant de la flûte; 2.° *dans le genre gracieux*, deux paysages de Berghem; l'un tiré du Muséum, n.° 180; l'autre ornant le cabinet de M. de Choiseul; 3.° dans le *genre naïf*, le magnifique tableau de Paul Potter, tiré du Muséum, n.° 446; et les baigneurs, également au Muséum, n.° 448.

Les descriptions sont précises, justes et bien faites. Cette collection sera très-agréable pour les amateurs des arts.

Si nous approuvons le sujet de l'ouvrage, son plan et son exécution; nous ne pouvons louer de même sa dénomination. L'auteur voyant qu'il manquait dans notre langue un mot qui exprimât l'idée d'un ouvrage qui paroît tous les mois, a composé celui-ci qu'il dérive du mot grec μην, qui signifie en effet *mois;* et il a pensé qu'on pouvoit dire *menales* comme on dit *journal* et annales. Il s'est trompé, et, voyant que ce mot ne se trouve ni dans les langues anciennes, ni dans les langues modernes, il auroit dû, au lieu d'enfanter un véritable barbarisme, se contenter d'un nom pris dans la nature de son travail. A. L. M.

ARCHITECTURE CIVILE; Maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terreins de différentes grandeurs; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en construction, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens; par L. A. DUBUT, architecte et pensionnaire du Gouver-

nement, à l'Ecole françoise des Beaux-Arts à Rome.

Ces livraisons contiennent les plans d'un corps-de-logis principal d'une petite maison de campagne; — de deux maisons réunies en une seule, par une cour entourée de portiques, formant terrasse au premier étage; — d'une maison ayant quatre corps de-logis distincts convenables à quatre amis, ou à une famille réunie; — d'une petite maison de campagne entre cour et jardin, destinée à servir de retraite à un simple particulier; — d'une maison de ville et de campagne, ayant le principal corps-de-logis entouré de portiques; — d'une maison de campagne; — d'une maison pour un savant.

GRAVURES.

PORTRAIT du consul Cambacérès, gravé en couleur par LEVACHER, *d'après le tableau original de Devouge. Au bas est un sujet représentant l'acte constitutif qui nomme le consulat à vie; gravé à l'eau forte par* DUPLESSI-BERTEAUX. Prix, 9 fr. *faisant pendant au portrait de Bonaparte, gravé aussi en couleur par le même.* On trouve chez le même auteur le portrait de Bonaparte, en noir; prix, 3 fr. Le portrait de M.me Recamier; prix, 2 francs; et une collection en petit format des généraux, gravée en couleur; le tout par le même: se vend à Monceaux près Paris, chez *Levacher;* et à Paris, chez *Vilgain*, marchand d'estampes, grande Cour du Palais du Tribunat, n.° 20.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ASTRONOMIE.

Histoire de l'Astronomie, en l'an x.—1802, lu à l'Athénée de Paris, le 30 décembre, par Jérôme *de Lalande.* 7

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Inscriptionis Phœniciæ Oxoniensis nova interpretatio auctore J. D. Akerblad. 37

PALÆOGRAPHIE.

Fragment d'une Lettre de J. B. G. *d'Ansse de Villoison*, au C. *Millin*, sur l'inscription grecque de la prétendue colonne de Pompée. 55

ANTIQUITÉS.

Monumens antiques, inédits ou nouvellement expliqués; par le C. *Millin.* Tome I, IV.e livraison. 60

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

PARIS.

Institut national.

Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. *Daunou.* 70

L'Institut national divisé en quatre classes. 97

Nominations à l'Institut. 105

Arts. 106

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Prusse. 107

Nouvelles de Peking. 108

Nouvelles de l'Electorat d'Hanovre. 109

Nécrologie. 111

THÉATRES.

Le Séducteur amoureux, *ou* On ne veut pas le croire. 114

Le Père d'occasion. 115

Ma Tante Aurore, *ou* le Roman impromptu. 117

Fanchon la vielleuse. 119

La Chambre de Molière. 121

LIVRES DIVERS.

Physique.

Exposé des températures, dans lequel on traite, par aphorismes, des divers états de l'atmosphère, et des influences de l'air et des pays sur l'homme, les animaux et les plantes; par M. *Chavassieu.* 122

Rapport présenté à la classe des sciences exactes de l'Académie de Turin, le 27 thermidor, sur les expériences galvaniques, faites sur la tête et le tronc de trois hommes, peu de temps après leur décapitation, par les CC. *Vassali-Eandi*, *Giulio* et *Rossi.* *Ibid.*

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'histoire naturelle; quatrième cahier. 125

Botanique.

Jardin de Malmaison; par E. P. *Ventenat.* 126

Médecine.

Système physique et moral de la femme; par P. *Roussel.* 127

Guide pour la conservation de l'homme ; par M. *Frier.* 128

Agriculture.

La richesse des Cultivateurs ; par le C. *Barbé-Marbois.* 129

Jurisprudence.

Tableau historique de la Jurisprudence romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au XVIII.e siècle ; par *Goujon* (de la Somme). *Ibid.*

Annales de Législation et de Jurisprudence. 130

Voyages.

Voyage en Islande, fait par ordre de S. M. danoise, traduit du danois par *Gautier*, de la Peyrouse. 131

Histoire.

Atlas historique et géographique ; par M. A. *Lesage* 2.e livr. 138

Histoire de Charles XII, roi de Suède ; par *Voltaire.* Edition stéréotype. 134

Mœurs des Israélites et des Chrétiens ; par l'abbé *Fleury. Ibid.*

Antiquités.

Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité ; dessiné, gravé et rédigé par N. X. *Willemin.* 12.e livrais. 135

Littérature grecque.

Traité des principaux idiotismes de la langue grecque ; par François *Vigier* (jésuite) de Rouen. 135

Poésie.

La Gastronomie, *ou* l'Homme des champs à table ; par J. *Delille.* 136

La Lyre d'Anacréon, rédigée par *Chazet.* 138

Almanach des Dames, pour l'an XI. —1803. *Ibid.*

Romans.

Le baron de Fleming, *ou* la Manie des titres, traduction libre de l'allemand d'Auguste Lajontaine ; par madame *de Cerenville. Ib.*

Histoire d'un Ane, par l'Athénée de Montmartre ; dédiée à tous les ânes de la France. 139

Mélanges.

Lettres inédites de Voltaire à Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, publiées sur les originaux. *Ibid.*

Beaux-Arts.

Ménales pittoresques et historiques des Paysagistes ; par le C. *Bacler Dalbe.* 140

Architecture civile ; par le C. *Dulut.* 143

Gravure.

Portrait du consul Cambacérès, gravé en couleur, par *Levacher.* 144

AVIS.

Ceux qui desirent faire annoncer leurs ouvrages dans quelques-uns des meilleurs journaux de l'Allemagne, peuvent en remettre un exemplaire au bureau de ce journal.

(N.° 18.) Pluviose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, BARBIER, BARBIER DU BOCCAGE, LANGLÈS, LALANDE, LAGRANGE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, CAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOF-

FROY, VENTENAT, CAVANILLES, USTERI, BOETTIGER, VISCONTI, VILLOISON, WILLEMET, WINCKLER, Fr LOBSTEIN, etc. etc. fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux: on s'attache sur tout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences; on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On y publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin, les nouvelles littéraires de tout espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chacun de 9 feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Hengst. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsic, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, Directeur des Postes.

Il faut affranchir les lettres.

BIOGRAPHIE.

NOTICE sur Edme-Jean-Antoine *DUPUGET, maréchal des camps, associé de l'Institut national, des Sociétés philomatique et d'agriculture de Paris, etc.*

CE n'est point ici un éloge, ce n'est qu'un simple coup-d'œil sur les talens, les vertus et les qualités sociales d'un homme qui a été justement apprécié par tous ceux qui l'ont connu, qui sera toujours regretté par l'amitié. La pureté de ses mœurs, la franchise de son caractère, l'étendue de ses connoissances, la délicatesse de ses sentimens, l'urbanité de son commerce l'ont fait estimer, non-seulement de ceux qui avoient des opinions différentes des siennes, mais encore de ses ennemis; car le mérite réel en a toujours. Moins connu qu'il auroit dû l'être, entièrement livré à ses goûts d'instruction, scrupuleux à remplir les devoirs de l'état qu'il avoit embrassé et ceux que l'estime lui avoit confié; il ne rechercha que des liaisons qui pouvoient servir sa passion pour les sciences, ou qui pouvoient avoir quelque analogie avec ses sentimens; aussi le cercle de ses rapports sociaux fut très-circonscrit, il n'en fut que plus favorable aux jouissances qu'il ambitionnoit, celles de la cordialité de la sureté, de l'intimité. Je vais, en rappelant les principaux traits de la carrière qu'il a parcourue,

prouver que ce portrait n'est point l'ouvrage de la partialité, quoiqu'il soit celui de l'amitié; ceux qui ont eu des liaisons particulières avec lui ne trouveront peut-être pas la ressemblance exacte, ou la trouveront foible de couleur; mais j'aurai du moins acquitté la dette du cœur.

Edme-Jean-Antoine Dupuget, naquit à Joinville en 1743; son éducation fut confiée à un oncle paternel qui s'étoit distingué dans le corps de l'artillerie pendant la guerre de 1745 (1), et par une tante qui réunissoit l'exemple à l'instruction, qui savoit allier la pratique des vertus avec l'usage exquis des convenances sociales. Ce fut dans cette école domestique, que le jeune Dupuget recueillit les germes de cette aménité de caractère, de cette sagesse de conduite que le commerce de la bonne compagnie développa en lui avec tant d'avantage. Son oncle, qui vouloit donner au corps auquel il étoit attaché, un successeur digne de lui, s'occupa avec intérêt de la première éducation de son neveu; il lui apprit lui-même les mathématiques sans le secours des livres, en lui traçant les figures qui en gravent dans la mémoire les premiers élémens; il

(1) L'oncle de M. Dupuget fut un des officiers les plus distingués de l'artillerie; sorti des jésuites à l'âge de vingt-deux ans, il franchit, par la facilité de son génie et son assiduité au travail, l'intervalle qui le séparoit de ses camarades. Il se fit remarquer dans les guerres de Flandres par des actions d'éclat qui lui obtinrent la décoration la plus desirée des guerriers, quoiqu'il n'y eut que cinq ans qu'il fut entré au service. Ce fut lui qui, au siége de Berg-op-Zoom, donna à M. de Valière, l'idée d'attaquer trois demi-lunes et deux bastions; idée neuve alors, et qui, depuis, devint principe pratique.

le conduisit sur la route de cette science, et obtint bientôt du jugement et de la perspicacité de l'élève les conséquences les plus exactes, et même les propositions principales. Il dut ainsi à cet oncle, cette rectitude d'esprit, ce goût et cet amour du travail qui le conduisit bientôt à des connoissances supérieures peu ordinaires dans un âge aussi tendre. Ce goût pour l'étude étoit presque une passion, et ce n'étoit qu'en le privant de quelques heures de travail qu'on pouvoit le punir de quelque petite désobéissance ; c'est par cette assiduité qu'il parvint, après un examen assez sévère sur les élémens des connoissances nécessaires à l'officier d'artillerie, à être admis dans ce corps, à l'âge de neuf ans.

Ce succès auroit augmenté cette ardeur de s'instruire si elle n'étoit pas née en lui ; dès-lors il s'y livra sans réserve, uniquement occupé de ce qu'il devoit savoir, et de ce qu'il devoit faire ; sa conduite fut une leçon pour ses camarades ; et l'exactitude à ses devoirs, un objet d'émulation. Il put mettre en pratique ce que la théorie lui avoit appris dans cette conquête de la Corse, par laquelle le ministre de France voulut donner de nouveaux sujets à son souverain avec des baïonnettes et du canon, comme pour le dédommager de ceux qu'il avoit sacrifié dans l'expédition inconsidérée et malheureuse de Cayenne.

Pendant cette guerre dont la conduite fut confiée à MM. Devaux et de Marbeuf, le jeune Dupuget servit en qualité d'aide-major au parc d'artillerie, il eut pour colonel M. de Bachimont ami

de son oncle, chargé de communiquer les ordres qu'il recevoit de celui-ci à un autre colonel d'artillerie, divisé d'opinion et différent de caractère avec le premier, il eut souvent l'occasion d'observer que ce peu d'accord parmi les chefs, étoit, à la guerre, le plus grand obstacle à l'ensemble et au succès des opérations. Confident de l'un et de l'autre, estimé de tous les deux, il fit le projet non-seulement de les rapprocher, mais encore de les réunir; il y réussit. Dans cette circonstance, M. Devaux apprend qu'une partie de l'armée occupée à l'attaque d'un poste important, va être forcée à la retraite si elle ne reçoit promptement des munitions d'artillerie et surtout des cartouches; on cherche un officier qui ose se charger de conduire ce ravitaillement difficile et dangereux; Dupuget se présente, exécute, et l'armée est victorieuse. Un pareil dévouement fixa sur lui l'attention des chefs de l'armée; M. de Bachimont surtout lui donna une preuve non équivoque de l'amitié qu'il lui avoit inspirée, en lui destinant sa fille unique en mariage, et en lui assurant par-là une fortune qui devoit paroître considérable à Dupuget qui n'en avoit point.

Lorsque la Corse se fut soumise et que l'armée fut rentrée en France, M. de Bachimont, qui vouloit réaliser la promesse qu'il avoit faite, engagea Dupuget à venir passer quelque temps dans le château qu'il habitoit. Le jeune officier se rendit à l'invitation en le priant de ne point faire connoître à sa fille les dispositions favorables qu'il lui montroit, parce qu'il ne vouloit l'obtenir que de son

consentement. Ce consentement ne se fit point attendre. M.lle de Bachimont fut un matin solliciter elle-même auprès de son père, l'agrément dont elle avoit besoin et duquel dépendoit une union qui devoit faire son bonheur.

La France jouit jusqu'en 1778 de la malheureuse paix de 1763; le corps de l'artillerie ne sut pas en profiter; des systèmes vinrent le diviser; une guerre d'opinion s'éleva parmi les chefs; des écrits polémiques furent les armes dont on se servit pour l'attaque et pour la défense. Les ministres qui présidoient à cette arme et qui se succédérent rapidement, favorisèrent tantôt un parti, tantôt le parti opposé, au lieu de se rendre les arbitres d'une discussion qui prenoit un caractère d'animosité et ressembloit à l'entêtement de l'amour-propre, en ordonnant des expériences qui, surveillées par les lumières et l'impartialité, auroient rappelé le calme et fait taire les écrivains polémiques. Le nouveau système militaire de M. Ménil Durand fut adopté en partie par M. de Gribeauval, rappelé du service autrichien pour remplacer M. de Valière; l'oncle de Dupuget avoit pris parti dans cette dispute, et avoit été fort opposé aux changemens proposés. Les officiers inférieurs furent divisés sur l'utilité et les avantages de ces changemens, d'après leurs préventions, leurs connoissances, et peut-être d'après leur ambition; les uns furent fidelles à l'ancienne tactique, les autres se dévouèrent au nouveau système. Ce que M. de Gribeauval jugea à propos de changer dans les machines et constructions de l'artil-

lerie, en y établissant une uniformité utile au service de cette arme, ne fut point approuvé du plus grand nombre des principaux officiers de ce corps. L'oncle de Dupuget, un des plus éclairés ne fut point consulté; la jalousie, dit-on, influa sur cet oubli; M. Dupuget, directeur de l'école de Bapaume, publia quelques écrits qui contenoient une critique raisonnée des nouveaux changemens; peut-être contenoient-ils des observations justes; mais ils condamnoient des innovations démonstrativement bonnes en elles-mêmes. Le neveu n'avoit pris aucun parti dans cette discussion, cependant il s'aperçut bientôt que l'opposition de l'oncle avoit influé sur les sentimens du chef, et il n'en put douter lorsque ce général faisant exécuter à Metz les épreuves des changemens adoptés, l'apostropha en présence de tous les officiers, d'une manière aussi dure que malhonnête. Dupuget, à peine âgé de 21 ans, répondit avec autant de respect que de fermeté; cette réponse dut faire sentir au général combien étoit injuste la défaveur qu'il montroit pour un jeune officier qui n'avoit d'autre tort que d'être le neveu d'un officier supérieur divisé d'opinion avec lui. Malgré des préventions si marquées, le jeune Dupuget ne fut point découragé; il continua à suivre sa carrière avec exactitude, et à remplir avec distinction les diverses destinations qui furent comme autant d'épreuves qu'on sembloit vouloir faire de ses connoissances. Ses talens étoient appréciés par les deux partis, et chacun d'eux cherchoit à se l'attacher. Aussi fut-il successivement employé dans

les diverses parties qui embrassent toute la science de l'artilleur, ce fut avec un égal succès et les mêmes éloges qu'il remplit ces différentes missions; ce qui étoit d'autant plus remarquable que dans un corps où il y a autant de branches diverses d'instruction, on peut en avoir approfondi telle où telle partie, et n'avoir que des notions légères sur les autres.

L'animosité de Gribeauval s'étoit éteinte dans la tombe de l'oncle de Dupuget, mort en 1775. Ce général avoit observé avec soin la conduite du neveu; et, comme il s'attachoit au mérite lorsqu'il lui étoit bien connu, il chercha à réparer l'espèce de vengeance qu'il avoit si injustement exercée sur lui, en lui donnant dans plusieurs occasions, des preuves de confiance et d'estime non douteuses, estime qu'il manifesta en témoignant le desir de l'avoir pour successeur. Lorsque M. de Castries, ministre de la marine, proposa à Louis XVI, de former un régiment d'artillerie uniquement destiné au service de nos colonies, M. de Gribeauval désigna Dupuget, comme l'officier le plus propre à remplir les vues du gouvernement; il fut nommé colonel de ce corps et inspecteur de toutes les parties de l'artillerie dans les îles. Il remplit cette mission importante pendant les années 1784, 1785 1786, avec une exactitude de détail, une supériorité de vues, une série d'observations qui firent, du travail qu'il présenta au roi et au ministre, un modèle à proposer à ceux qui seroient, dans la suite, chargés de pareilles opérations. Il se montra, par l'etendue et l'ensemble de

ses résultats, bien supérieur à l'opinion avantageuse qu'on avoit de ses connoissances militaires, et par le officiers qu'il avoit choisis pour le seconder, il prouva en même temps, qu'il se connoissoit en hommes.

Les momens qu'il pouvoit dérober à des occupations essentielles, à des reconnoissances multipliées, il les consacroit à ses goûts particuliers, à des recherches sur les bois propres à la marine, sur les plantes rares, sur les graines indigènes, dont il envoya des caisses au Muséum d'histoire naturelle; on lui doit le *Baobab* qu'on y avoit laissé périr. La minéralogie des Antilles étoit la moins connue et l'objet le plus intéressant de ses distractions; il s'y livra avec assiduité; et, convaincu par l'observation et par le nombre de détrimens volcaniques qu'il rencontra dans ses courses, que ce nombreux archipel n'étoit que les fragmens épars d'un continent déchiré par le feu et l'eau, à l'aide des mineurs qui étoient à ses ordres, il découvrit différentes sortes de substances métalliques et pierreuses jusqu'alors inconnues. La partie espagnole de Saint-Domingue lui paroit riche en minéraux précieux. Le journal manuscrit de son voyage, qui m'a été communiqué renferme un grand nombre d'observations qui pourroient conduire à de nouvelles découvertes propres à agrandir le domaine des sciences naturelles, et à détruire quelques erreurs accréditées. Un mémoire qu'il m'adressa de Cayenne sur l'état, les progrès de nos arbres et arbustes à épicerie, et sur les encouragemens à donner à cette transplan-

tation utile et à ceux qui s'occupoient de cette culture, auroit mérité d'être rendu public, si le volcan politique dont le foyer étoit au milieu de nous, n'avoit tout englouti. La modestie qui achève l'homme supérieur n'a jamais permis à M. Dupuget d'écrire même sur les matières qui lui étoient les plus familières. Nous n'avons que quelques mémoires et des notes, à la vérité curieuses, sur les diverses sciences dont il faisoit les épisodes de ses travaux de devoir.

Pendant son séjour à l'Amérique, M. Dupuget perdit une femme vertueuse, dont l'union avoit été pour lui la source de son bonheur domestique. Cette vie précieuse étoit menacée au moment où sa destination vouloit qu'il s'éloignât ; il ne balança pas entre cette mission honorable et ce qu'il devoit à l'amitié, à la reconnoissance ; mais M.me Dupuget en exigea le sacrifice ; quoiqu'elle fût assurée d'une séparation éternelle, elle s'oublia entièrement pour ne voir que la gloire de son mari, dans le succès de sa mission, et l'avantage de ses enfans, dans l'avancement du père. Persuadé qu'une bonne éducation est la vraie richesse, et que les premiers principes de la morale sont les seuls freins des passions, M. Dupuget auroit souvent gémi de ne pouvoir pas surveiller celle de ses enfans, s'il n'avoit pas trouvé dans des ecclésiastiques vertueux et instruits, voisins de sa terre de Bachimont, des hommes qui pouvoient le suppléer lorsque les devoirs d'état l'éloignoient de sa famille. Toutes les sollicitudes paternelles se réunissoient dans la confiance ; les

trois jeunes Dupuget passèrent successivement sous les yeux de ces voisins précieux pour y pratiquer les premiers devoirs de la religion et y être initiés aux premiers élémens des sciences. De cette école de l'amitié, ils furent envoyés aux écoles publiques de Metz, pour parvenir aux examens qui introduisoient dans le corps de l'artillerie. Les deux aînés étoient officiers en 1789; le plus jeune étoit en 1787, à l'école de marine établie à Vannes. Deux d'entre eux ont péri dans la révolution; le troisième, devenu la consolation de M. Dupuget, et une fille, ornée de toutes les vertus de sa mère, concentroient en eux toute l'affection paternelle.

Pendant que Dupuget trouvoit dans le repos, quelque adoucissement à des travaux d'activité et de surveillance, pendant qu'il s'occupoit de ses intérêts domestiques et de l'avancement de ses enfans, le roi choisit M. le duc de Harcourt pour présider à l'éducation du premier dauphin; depuis longtemps les qualités morales, les connoissances variées de Dupuget avoient été appréciées par ce gouverneur. Aussi n'hésita-t-il pas à l'appeler pour le seconder comme sous-gouverneur dans la tâche imporrante de créer un homme pour le trône, et en le présentant au roi, il lui dit: *voilà*, sire, *un des hommes les plus instruits de la France, je ne l'aurois pas désigné à votre majesté, si j'en connoissoient plus digne de remplir cette place.* Ce n'étoit point l'intrigue qui avoit fait le choix, comme il est trop ordinaire dans les cours, ce n'étoit point une préférence de parti, une influence de protec-

tion ; c'étoit uniquement la récompense d'un mérite reconnu. M. Dupuget se crût dès-lors responsable envers les François des vertus que le royal élève auroit ou n'auroit pas ; il se vit chargé, pour sa part, de préparer, d'assurer le bonheur de la génération future, et il se consacra sans réserve à cette pénible mais flateuse destination. Un accord parfait entre les coopérateurs choisis pour travailler de concert au grand œuvre de la félicité publique, produisit les plus heureux effets. Le prince, né avec des dispositions naturelles les plus desirables, montroit déja un esprit propre à toutes les connoissances, et surtout un cœur susceptible de tous les nobles sentimens, lorsqu'une maladie aiguë vint suspendre de si douces espérances, et bientôt la mort, les détruire.

M. Dupuget débarrassé des liens du devoir, ne crut pas l'être de ceux de la reconnoissance; et il multiplia ses preuves de dévouement et d'abandon ; il lui fut facile d'obtenir cette confiance d'estime plus flatteuse que celle des places ; il fut admis à cette intimité dans laquelle le souverain devient un homme avec ses foiblesses et ses défauts ; des faveurs si dangereuses dans cette circonstance, ne cessèrent qu'à la mort du roi. M. Dupuget ne dut songer alors qu'à se soustraire aux assassins de tous ceux qui avoient montré un attachement constant à leurs maitres. Tantôt caché, tantôt errant, il parvint enfin à Amiens, où sa réputation l'avoit devancé, où l'amitié s'empressa de l'accueillir ; elle fut pour lui une seconde providence, elle l'arracha des mains

de cet exécrable Joseph Lebon, qui le réclamoit comme une victime de prédilection. Nommé garde de la Bibliothéque publique, et membre du jury pour les Ecoles centrales, il eut un moment de ce calme, qui, après l'orage, est une jouissance; mais, sous la puissance du crime, il fut traîné de prison en prison pendant onze mois, dont il en passa la plus grande partie à l'hôpital de Bicêtre d'Amiens, séjour particulièrement destiné à ce rebut dégoûtant de la débauche, à cette portion dégradée d'un sexe fait pour être l'asile des bonnes mœurs, et l'ornement de la société.

La mort du tyran de la France, de cet homme dont l'autorité sanguinaire est aussi difficile à concevoir que la pusillanimité des Français à la souffrir, rendit M. Dupujet à la liberté, si on peut appeler liberté, l'espérance de n'être point égorgé; il se retira à Hargicourt, terre qui lui appartenoit; il y vécut dans cette obscurité protectrice qui plaît à celui qui aime à cultiver les sciences par goût, et à s'occuper de ses semblables par philanthropie.

Le séjour qu'il fit dans ses possessions pendant les dernières années de notre anarchie, fut rempli par quelques expériences en agriculture, par la formation d'un cabinet d'histoire naturelle, enrichi de productions que les îles qu'il avoit parcourues lui avoient fournies, par la rédaction de plusieurs mémoires sur les soufrières et les résidus volcaniques qu'il avoit recueilli à la Martinique et à la Guadeloupe, mémoires qui peuvent servir de matériaux pour une histoire naturelle de nos îles, et dont

quelques-uns ont été insérés dans la collection du *Journal des mines.* Ce qui occupa principalement la sollicitude de Dupuget, ce fut le soulagement des malheureux. Plusieurs de ceux qu'il avoit constamment secourus, furent ses dénonciateurs. Ces actions de la malveillance ne ralentirent point la charitable sensibilité de Dupuget; ce fut par des privations qu'il put secourir ceux qui étoient privés de tout. Il avoit toujours destiné une partie de ses revenus à l'éducation et à l'établissement des pauvres orphelins de ses terres, à faire des pensions aux veuves des militaires du corps dans lequel il servoit qui ne pouvoient en obtenir du gouvernement. La révolution qui lui enlevoit une partie de ses moyens de bienfaisance n'en diminua pas les effets, et ce fut toujours par des mains intermédiaires qu'ils se répandoient : le bienfaiteur étoit inconnu; l'obligé, dispensé d'être reconnoissant.

Des soins faits pour son cœur se partageoient avec ceux qu'il devoit à ses enfans. Un sentiment toujours également actif, lui faisoit desirer, pour eux, un établissement qui, en assurant leur bonheur, contribuât au sien. Ses vues furent parfaitement secondées par un vertueux ecclésiastique, M. l'abbé Caboche, qui, dans toutes les circonstances de sa vie, lui donna des preuves d'un zèle sans intérêt, d'un attachement sans borne. Des rapports de fortune, des unions de convenance formèrent bientôt deux mariages, pour lesquels M. Dupuget fit tous les abandons qu'il regardoit comme une dette de la paternité; il divisa tout ce qu'il possédoit entre son fils et sa fille, avec

une égalité qui prouvoit que son amour pour eux ne pouvoit être accusé de partialité. Ainsi dégagé de tout ce qu'il regardoit comme des devoirs indispensables, ayant satisfait à tout ce que la nature et le sentiment lui demandoient, il fut libre alors de satisfaire sa passion pour les sciences et pour les arts utiles; il passoit six mois à Paris et six mois dans sa famille. Nous l'avons vu suivre avec l'exactitude et l'assiduité d'un homme avide d'instruction, et les séances de l'Institut, et les divers cours du Lycée et de l'Ecole des mines. Ce fut au milieu de ces douces jouissances, qu'attaqué d'un rhume qui n'avoit d'abord rien d'inquiétant, mais que trop de négligence rendit bientôt dangereux, on dut craindre de le perdre; en effet, des secours retardés pendant quatre jours rendirent les remèdes insuffisans; un étouffement continuel, un violent point de côté, un vomissement de sang considérable l'avertirent que le terme de la vie étoit arrivé. Il le vit avec la fermeté du vrai philosophe et la résignation du chrétien; il ne s'occupa plus que de l'avenir et de ses enfans; il dicta à M. Silvestre, secrétaire de la société d'agriculture de Paris, bien digne par ses vertus et ses qualités sociales d'être du petit nombre de ses amis, l'écrit que nous transcrivons ici, parce qu'il le fait connoître tout entier.

« Mon âge, mes chers enfans, et les symptômes « violens d'une fluxion de poitrine, peuvent me con- « duire à ma dernière heure. Je ne veux pas quitter « la vie sans vous prouver que même, en ce moment, « mes soins et ma tendresse pour vous m'occupent

« encore, comme ils m'ont constamment occupé « depuis votre existence. Le spectacle de votre bon- « heur, que j'espère inaltérable, étoit ce qui m'atta- « choit à la vie. Deux enfans que j'ai perdus, et que « j'ai vivement regrettés, ont été remplacés par deux « autres auxquels j'avois voué la même tendresse, « et l'heureuse époque de vos deux mariages, sans « guérir les plaies de mon cœur, y avoit versé un « baume salutaire.

« Je mourrai dans la croyance et le respect de la « religion de nos pères; je vous crois dans les mêmes « sentimens, et je vous exhorte, au nom de la plus « pure conviction, de ne jamais vous en écarter, « et d'y élever soigneusement vos enfans; elle sera « un gage de leur respect et de leur tendresse pour « vous; c'est le principe unique des vertus et des « mœurs. Dans l'âge des passions, on peut en négli- « ger les devoirs; mais on y revient toujours quand « les principes sont bons, et que l'expérience a dé- « trompé du faux et dangereux bonheur que les « vices entraînent au moral comme au physique. « Comme je ne veux pas faire un sermon, et que « je parle à de bons esprits, je finirai en vous disant « que les gens sans religion ne méritent ni confiance « ni estime, et qu'ils sont toujours prêts à violer « les lois les plus sacrées.

« Vous savez que je ne me suis occupé toute la « vie qu'à vous assurer une fortune honnête et un « état distingué. La fatale destinée qui a détruit « notre ancien gouvernement, a enlevé une grande « partie des fruits de mes travaux; mais mon cœur

« n'a jamais eu rien à se reprocher, et j'ose me « flatter d'avoir conservé l'estime de tous les hon- « nêtes gens dont ma conduite et mon opinion sont « connues.

« Ma tendresse étant la même pour vous quatre, « comme je vous estime autant que je vous aime, « je ne veux pas recourir à aucun article des nou- « velles lois, pour favoriser, comme elles m'y au- « torisent, l'un plus que l'autre, et je me contente « de vous laisser le partage le plus égal. »

Ce dernier épanchement des sentimens d'un honnête homme, est terminé par des conseils particuliers sur des objets domestiques, et sur le choix des personnes à qui ses enfans devoient mettre une entière confiance, surtout en M. l'abbé Caboche, dans lequel il avoit trouvé, pendant trente ans, le plus *touchant dévouement.*

Après avoir rempli tout ce qu'il croyoit devoir à sa conscience, comme chrétien, à ses enfans, comme un père occupé de leur union, il expira le 24 germinal 1801, laissant des regrets à tous ceux qui avoient su l'apprécier, et un long et douloureux souvenir au petit nombre de ceux à qui il avoit accordé son amitié.

M. Dupuget avoit ce caractère de franchise qui plaît, parce qu'il ne blesse pas; une probité sévère qui s'irrite contre tout ce qui n'y ressemble pas, une aménité de mœurs qui est le charme de la société; cette modestie du mérite qui ne choque ni la susceptibilité de l'amour-propre, ni les prétentions de la médiocrité; cette sagesse de conduite, qui

qui force la rivalité même à l'estime; cette supériorité toujours indulgente pour les autres, toujours rigide pour elle-même; cette sensibilité philanthropique que le malheur afflige dont le soulagement est un besoin, et l'impuissance d'y satisfaire, une infortune.

Les principaux traits font suffisamment connoître l'homme essentiel, l'homme aimable qu'on a voulu peindre. La justice lui devoit cette notice historique; l'amitié l'acquitte (2). A. J. D. B.

(2) J'ai eu l'avantage de connoître particulièrement M. Dupuget, de le recevoir chez moi pendant son voyage à Paris; il m'honora de quelque estime, et je me félicite que mon journal ait été choisi pour lui rendre le tribut d'éloges dû à ses talens et à ses vertus.

A. L. M.

ANTIQUITÉS.

An inquiry into the ancient greek Game, supposed to have been invented by Palamedes antecedent to the siege of Troy; with reasons for believing the same to have been known from remote antiquity in China and progressively improved into the Chinese, Indian, Persian and European Chess. Also two dissertations, I on the Athenian Skirophoria; II on the mystical meaning of the boug and umbrella, in the skirian rites. London, 1801, 4.°

C'est-à-dire, *Recherches sur l'ancien jeu grec, dont on suppose que Palamède fut l'inventeur avant le siége de Troie; raisons de croire que ce jeu fut connu en Chine, dans l'antiquité, et qu'il est devenu, par des améliorations progressives, le jeu des échecs de la Chine, celui de l'Inde, de la Perse et de l'Europe; avec deux dissertations, la première, sur les Scirophories des Athéniens, et la seconde, sur la signification mystique de la branche d'arbre et du parasol, dans les Scirophories.*

Londres, 1801. 1 vol. in-4.° de XVI et 169 pages, avec 7 planches et plusieurs vignettes représentant des antiques.

L'AUTEUR de cet ouvrage est M. CHRISTIES, savant antiquaire anglois, qui va bientot publier une autre dissertation du même genre, sur des vases étrusques, dans laquelle il entreprend de prouver qu'il y a un rapport, une liaison très-probable entre la fête des lanternes, chez les Chinois, et une illumination qui se faisoit à Eleusis, ville de l'Attique.

Le titre du livre dont nous allons rendre compte annonce les trois sujets que l'auteur y a traités, savoir : 1.° le jeu des Grecs nommé *Πέτρεια* ; ou *jeu des cailloux*, vu dans son origine, ses progrès et son dernier état de perfection ; 2.° les fêtes Athéniennes, appelées *Scirophories* ; 3.° la branche d'arbre et le parasol portés dans ces fêtes. Sur les Scirophories et sur le parasol, l'auteur présente des récherches, des explications, des conjectures aussi curieuses que nouvelles et intéressantes. Nous entrerons dans quelque détail sur le *Petteia* qui est le sujet principal du livre.

On a beaucoup écrit sur les anciens jeux de combinaison ; cependant, leur nature précise, leurs méthodes, leurs règles principales restent encore indéterminées, et faute de les connoître, on ne peut expliquer bien des passages des livres classiques.

L'auteur paroît avoir jeté beaucoup de lumières

sur ce sujet qui devient plus important, considéré sous le point de vue des rapports qu'on peut découvrir entre les différens peuples, et comme tableau frappant de l'origine et des progrès de la civilisation.

Il trouve dans le simple jeu de Mérelle, le Τριόδιον des Grecs ou jeu de la *triple voie*, l'ébauche du *Petteïa*; et dans le *Petteïa*, l'origine 1.° du jeu latin appelé *Ludus latrunculorum*, le jeu des petits soldats, d'où est venu le jeu des Dames; 2.° du jeu dit Πόλις ou Πανθέον des Grecs, qui se jouoit avec des dés, quoique ce fût aussi un jeu de combinaison, et qui a produit l'*Alveus* des latins, et notre jeu de tric-trac. Enfin, il fait voir que le jeu des échecs n'est que le *Petteïa* perfectionné (1).

Un anciens choliaste de Théocrite (2), et le savant Meursius confondirent le *Petteïa* avec le Ζατρίκιον, ou les échecs dont parle Anne Comnène dans la vie d'Alexis Comnène son père. Thomas Hyde a relevé cette erreur (3); mais il n'a point expliqué la nature du *Petteïa*. Ce que nous dit sur ce sujet M. Christies, est entièrement neuf, et sa filiation savante du jeu des échecs, les recherches qu'il a fallu faire pour l'établir, pour comparer ensemble, le *Petteïa*, les échecs et les autres jeux analogues, appartiennent exclusivement à cet auteur.

(1) Pitiscus, dans son *Lexicon antiquitatum rom.* au mot *latrunculi*, dit, en passant, que les échecs ne sont que les *latrunculi* perfectionnés; mais il n'a point donné de preuves de cette assertion.

(2) Sur *Idyl.* 1, v. 18.

(3) Dans son traité *de ludis orientalibus.*

Il se trouvoit contrarié, dans sa marche par une autorité imposante.

Le célèbre William Jones, trop hardi quelquefois dans ses conjectures, et très-prévenu en faveur de l'Inde, dont il a tant étudié les livres et l'ancienne langue, sur lesquels il a laissé lui-même tant de savans ouvrages, a prétendu que le jeu des échecs ne s'est pas formé peu-à-peu, ne s'est pas complété par des changemens graduels, mais qu'il fut inventé tout-à-la-fois par quelque grand génie (4).

Cette idée peu philosophique ne devoit pas arrêter M. Christies. L'invention subite d'un jeu si ingénieux et si profond, seroit aussi inconcevable qu'un beau poème, composé seulement des premières pensées de l'auteur, ou un magnifique tableau exécuté sans esquisse. Les fruits de la pensée veulent être mûris par le travail et la méditation. *Toutes les vérités sont enchaînées; nous passons successivement de l'une à l'autre; et si le génie paroît s'élancer, c'est pour les vues ordinaires qui n'aperçoivent pas les liaisons* (5). Les plus célèbres inventeurs n'ont fait qu'ajouter et souvent fort peu, aux travaux de leurs devanciers; c'est une vérité dont vous trouvez la preuve à chaque pas dans l'histoire des arts et des sciences.

La dissertation de M. Christies est partagée en 10 chapitres; voici l'analyse des plus intéressans.

(4) Dissertation sur le jeu indien des échecs, dans les *Asiatik Researches*, vol. II, n.° xv.

(5) Bailly, *Lettres sur les sciences*, p. 192.

CHAPITRE I. — *Du* Petteïa *et de la Mérelle*; *si Palamède a inventé le* Petteïa.

A la tête de ce ch. est une gravure qui représente un berger faisant paître son troupeau. Près de lui sont figurées les lignes d'un jeu de Mérelle, et au milieu du plan que forment ces lignes est dessiné un parc à brebis.

Voilà, suivant notre auteur, une première esquisse du *Petteï*, du jeu des *petits soldats*, du jeu des dames, et même du tric-trac et des échecs.

Le premier tira son nom de πέτρος caillou ; c'étoit littéralement le jeu des caillous, des petits caillous.

Chaque joueur avoit cinq caillous qu'il faisoit marcher sur des lignes tracées, et qu'il devoit conduire de manière à enfermer et à prendre ainsi les caillous de son partenaire.

Au milieu du plan figuré sur lequel on jouoit, c'est-à-dire, au centre de la table de jeu, étoit ἱερὰ γραμμὴ, la ligne ou plutôt le dessin grossier de la clôture sacrée, sur laquelle les modernes les plus érudits, Saumaise, Casaubon, et même Thomas Hyde n'ont rien dit de satisfaisant.

M. Christies les réfute avec avantage, et d'après Julius Pollux, Polybe, Suidas, Athénée, Eustathe sur Homère, il établit son système et le rend sensible par des planches gravées.

La ligne ou clôture sacrée, n'étoit pas comme on l'a cru, une simple ligne droite à laquelle aboutissoient de chaque côté perpendiculairement les cinq

lignes tracées devant chaque joueur; elle devoit être plus courte que l'espace occupé par les dix lignes, sans quoi, étant inviolable, elle eut empêché les parténaires de se poursuivre réciproquement. Elle devoit être aussi plus qu'un point central; car il étoit possible d'y pénétrer, puisqu'il étoit défendu de le faire.

Ainsi, l'auteur la représente, comme est le carré central dans la Mérelle. Il montre comment par un changement très-léger, la table du jeu de Mérelle usité encore aujourd'hui chez les Arméniens, a dû produire la table du *Petteïa*.

Il conjecture que l'un et l'autre jeu furent inventés dans l'occident de l'Asie, et que des tribus d'origine scythique, pénétrant en Europe par le nord, y apportèrent le *Petteïa*.

Le nom oriental du carré central de la Mérelle est *Zindan*, qui signifie clôture pour les troupeaux, étable, bergerie. C'étoit dans l'origine la représentation de quelque chose de ce genre. Les pâtres orientaux s'amusant à jouer à la Mérelle, auront figuré dans ce jeu, l'abri, le lieu de surete où ils conservoient leurs bêtes; et comme le *Petteïa* n'étoit que la Mérelle un peu altérée, on y laissa aussi la bergerie, en grec σηκος. Dans la suite ce dernier mot reçut une acception nouvelle, il désigna l'enclos où l'on rangeoit les images des Dieux; puis il signifia le temple même ἱερὸν. Il est probable que réciproquement, la bergerie fut appelée ἱερὸν le sacré, et dans le jeu du *Petteïa* ἱερὰ γραμμὴ, ligne ou cloture, ou barrière sacrée, afin de la distinguer du temple

même qui servoit et sert encore chez les Asiatiques, à rendre une limite sacrée ou inviolable (Voy. Code des lois des Gentoux, trad. franç. p. 185) A la fin de ce premier chapitre, l'auteur examine les passages de Sophocle, d'Euripide et de Philostrate, sur lesquels on s'est fondé pour attribuer à Palamede l'invention du *Petteïa*; le resultat est que ces textes ne prouvent point ce qu'on a voulu leur faire prouver.

II. — *Du jeu des petits soldats*, latrunculorum (6).

Nous en avons des notions assez claires à quelques égards dans des vers connus attribués à Ovide ou à Lucain, et que l'on croit du moins appartenir au siécle de ces deux poètes. M. Christies explique, d'une manière neuve et satisfaisante, les plus difficiles de ces vers, et d'anciens passages analogues d'auteurs classiques.

Il n'y est pas question de l'usage des dés. Ces vers ne peuvent donc s'appliquer qu'au *Petteïa*, ou au jeu des petits soldats. Mais ils appartiennent plutôt à celui-ci, puisqu'il n'y est point parlé de la place centrale ou sacrée. Il paroît qu'elle ne parvint pas aux Romains, ou qu'ils la supprimèrent, et la changerent en une espece de muraille ou de rempart

(6) Il semble prouvé, d'après plusieurs textes de Plaute, de Varron, etc, et d'après les mots grecs λάτρον, *salaire*, et λατρεύειν, *servir*, que le sens primitif du mot latin *latro*, est salarié, qui sert, qui est soldat; que *latrocinium* et *latrocinari* ont originairement signifié milice et militer, faire le service des armes. C'est ainsi que brigand ne désignoit autrefois que celui qui fait partie d'une troupe, *briga*, d'une troupe armée, d'une brigade.

qui séparoit le territoire de chaque parti des combattans. Il y est fait allusion dans ce vers, comme si elle étoit figurée sur la table de jeu, de manière qu'il fallût la renverser pour faire irruption sur le sol ennemi : *Clausaque dejecto populetur mœnia vallo.*

Comme les soldats grecs jouoient le *Petteïa*, les soldats romains dans leurs temps de loisir s'amusèrent au jeu *latrunculorum* également militaire, et dérivé du premier. Le second passa des Romains à toutes les parties de l'empire, et toute l'Europe le possède encore. Sauf quelques altérations, c'est notre jeu des Dames, c'est-à-dire, selon M. Christies, du rempart; car il dérive le mot *dame* au jeu des Dames, de l'allemand Damm, qui veut dire seulement *levée* ou *rempart*, ou *dame* au jeu des Dames, tandis que dans cette même langue on appelle une femme de quelque rang que ce soit, Frau.

III. — *De* l'Alveus *des Romains.*

C'étoit un jeu mêlé de hasard et de combinaison; il avoit beaucoup d'analogie avec notre jeu de tric-trac, comme on peut s'en convaincre par le dessin d'une ancienne table de ce jeu, trouvée à Rome, dans le quartier appelé *Piscina publica*, et que donne l'auteur planche 2, d'après le recueil de Gruter, p. 1049, fig. 1, des *Monumenta christianorum.* On y voit au milieu et représentant la place sacrée du *Petteïa*, le signe de la croix et le nom de Jesus-Christ, avec une inscription superstitieuse, et en grec. On y promet, comme pour y mettre plus de

mystère, assistance et victoire à ceux qui auront ce nom écrit sur leur table de jeu.

IV. — *Du* Πλινθίον *appelé aussi* Πόλις.

Le premier mot signifie *carré*, et le second signifie *ville*.

Le *carré* ou la *ville* étoit, comme l'Alveus, un jeu mixte, une dégénération du *Petteïa*, imaginée lorsque les termes du *Petteïa* rappeloient encore la vie pastorale, et les hostilités des pasteurs entre eux.

Le *Plinthion*, comme *l'Alveus*, se jouoit avec trois des. Chaque joueur avoit quinze pièces à faire mouvoir; selon le sort des dés et selon le choix des joueurs, celles de l'un étoient noires, celles de l'autre étoient blanches.

Le carré central s'appeloit *ville*; et les autres carrés ou cases de la table du jeu, s'appeloient indifféremment *villes* ou *remparts*, πόλεις et χαρακώματα. Des caillous ou pions de chaque parti étoient nommés *chiens* κύνες, comme dans les jeux orientaux du *Kyoz* et du *Nerd*, analogues au *Petteïa*, et expliqués par Hyde, *de ludis orientalibus*. On y voit que le *Nerd* est appelé chez les Persans *Shésdere*, ou le jeu des *six murailles*.

Le *Petteïa* représentoit les incursions des pasteurs, pour s'enlever leurs troupeaux; ainsi, au milieu étoit figuré un parc, et on alloit sur le territoire ennemi saisir le butin.

Le nom de chien donné aux pièces dans le *Plinthion*, rappelle les mêmes idées d'hostilités pasto-

rales. Quant au nom des villes et des remparts, employés dans ce même jeu; n'est-ce pas l'annonce d'une civilisation plus avancée? n'est-ce pas une preuve de plus que les bergeries furent l'origine des villes, et que les villes ne furent d'abord, que le rempart, le boulevart, le lieu de sureté des troupeaux et des pasteurs? Dans la plupart des langues anciennes et modernes, les mots qui signifient bergerie, rempart, ville, clôture, ont synonymes C'étoit comme signe commémoratif de l'ancienne vie errante et pastorale; c'étoit en action de graces de l'état de civilisation, que le jeu du *Plinthion*, devint une partie du culte dans les fêtes de Minerve *Sciras*, chez les Athéniens.

V. — *De la place sacrée, considérée dans le* Petteïa, *comme retranchement ou rempart.*

Le caractère naturel du *Petteïa*, c'est le carré central. Ce fut d'abord une bergerie, puis un temple, puis une place ou clôture, ou limite sacrée et inviolable, comme le furent les limites ou levées et remparts, chez tous les peuples du monde, et particulièrement en Asie. Tout cela s'explique par les habitudes d'un peuple pasteur, représentées dans le *Petteïa* Les lignes sacrées, autrement les remparts, levées ou murailles, sont bientôt devenues en Asie, et puis sur tout le globe, non-seulement un signe de propriété, mais un principal moyen de défense, particulièrement contre les invasions des tribus scythiques (7).

(7) De Paw, *Recherches sur les Eg. et les Chinois*, t. II, sect. 6.

Il est donc bien naturel que le nom de rempart ou de muraille ou de ville, ait été employé dans le jeu *latrunculorum*, et dans celui des *dames*, si analogue au *Petteïa*.

Mais l'art de la guerre se perfectionant avoit amené des usages différens. On avoit voulu :

— Nec fossâ et vallis patriam, sed marte tueri.

ainsi, un général, un roi et des troupes de différentes armes, remplacèrent la ligne, les limites sacrées.

VI. — *Du* Petteïa *chez les Chinois.*

Les échecs chinois s'appellent *Siang-ki*, ou le jeu des éléphans; mais on n'y voit que deux éléphans, et il y a de plus nobles pièces qui eussent plutôt donné leur nom au jeu. De là M. Christies (ch. 8), conjecture que *Siang-ki*, veut dire seulement, jeu des pièces élevées, parce que le mot indien *fil*, qui signifie *éléphant*, signifie aussi *ce qui est élevé.*

Le *Petteïa* avoit été porté en Chine, comme en Grèce, par quelques tribus errantes venues du nord. Il forme encore aujourd'hui le fond des échecs chinois, dont *T. Hyde*, a donné la description et l'échiquier.

1.° On y retrouve au premier rang, pour chacun des deux joueurs, cinq jetons appelés en chinois, *ço* où *pings*; c'est-à-dire, soldats.

2.° Ces pions marchent sur les lignes même, et leurs stations sont, non pas les carrés ou cases, mais les points d'intersection.

3.° Les deux troupes sont séparées par une limite,

et cette limite est un fleuve, apparemment la fameuse rivière jaune qui sépara si longtemps les anciens Chinois d'avec les nouveaux, anciennement Tartares. Le jeu est devenu en Chine une vive image des anciennes guerres entre les deux peuples.

4.° L'art du jeu consiste à prendre les pièces du partenaire en les circonvenant partiellement, ou les bloquant toutes à la fois.

Quatre caractères qui constituent le *Petteïa*, encore très-visibles dans le jeu des échecs chinois.

Il reste à rendre compte des autres pièces de ce dernier jeu. Chacun des deux joueurs a, au second rang, en arrière, et sur d'autres lignes, deux canons, pièces probablement assez modernes, et qui manquent dans les échecs de l'Inde, d'où les anciens Chinois, colonie indienne (8), avouent qu'ils ont reçu les leurs (9).

Au troisième rang et stationnés sur neuf lignes sont, un général (*çiang*), et à ses côtés, deux conseillers, ou ministres, deux mandarins (*sil*); ils sont enfermés dans un carré, dessiné comme un carré de Mérelle; et ils sont inviolables comme le carré central du *Petteïa*.

Plus loin, de chaque côté, deux éléphans (*siang*); ensuite deux chevaux ou cavaliers (*mà*); enfin, deux chariots (*cou*), un à chaque extrémité de ce troisième rang.

(8) *Discours sur les Chinois*, par William Jones, dans les Asiatick Researches, vol. 2, n.° xxv.

(9) Les Persans conviennent aussi qu'ils tiennent des Indiens leur jeu des échecs.

Si les Chinois jouent leurs échecs avec cinq pions au lieu de huit, c'est que très-attachés aux anciens usages, ils auront voulu conserver ainsi la substance du *Petteïa*; et par la même raison, s'ils ont neuf pièces au troisième rang, deux ministres au lieu d'un; c'est que, voulant placer les pièces sur les lignes, et non sur les carrés de l'échiquier, il leur falloit neuf grandes pièces au lieu de huit.

Le P. Trigaud, missionaire, a décrit un jeu d'échecs chinois, où le *Petteïa* et l'ordre successif des additions qu'il a reçues, sont encore plus remarquables. Dans le troisième rang, les pièces ne sont pas doubles, et ne sont ainsi qu'au nombre de cinq, comme les pions ou caillous du *Petteïa*.

VII. — *Origine des grandes pièces du jeu des échecs.*

Les caillous du *Petteïa*, sont devenus partout des soldats; le carré inviolable ne seroit-il point devenu général et ministre, roi, reine? n'est-ce pas le résultat des progrès du jeu original?

Le carré inviolable servoit, avec une pièce, à circonvenir et à prendre une pièce de l'adversaire. En rendant ce carre mobile, il pouvoit rendre service sur toutes les stations de l'échiquier. Ensuite, puisque immobile il faisoit l'office d'une pièce, il n'y avoit pas grand effort d'esprit a en faire une pièce.

Mais dans son immobilité il servoit de pièce à l'un et à l'autre parténaire; devenant pièce à part, il a dû être doublé, pour que chaque joueur eût la sienne.

Cette pièce, devenue mobile, ne put être prise,

parce que le carré qu'elle remplace étoit sacré, inviolable. Ainsi aux échecs, on ne prend point le général ou le roi.

Cette pièce étoit sacrée, inviolable; il convenoit donc de la mettre d'abord à l'abri du danger, et de la placer en arrière au milieu d'un rang additionel.

Mais le carré inviolable avoit un autre avantage que celui de l'inviolabilité, il faisoit retirer la pièce qui s'en approchoit, il servoit à la prendre; or, en arrière et au milieu d'un rang additionel, il ne pouvoit pas d'abord faire ce service : on lui donna des compagnons de son rang, qui reçurent des pouvoirs offensifs, et concoururent avec les pions à prendre partiellement les adversaires, et à les bloquer complètement, ce qu'on appelle dans le jeu perfectionné *faire échec et mat.*

Il n'y avoit que cinq pièces primitives; aussi les pièces additionnelles et en dignité ne furent d'abord qu'au nombre de cinq dans l'Inde, comme à la Chine: elles ne sont encore véritablement que cinq différentes dans les échecs de Perse et d'Europe, savoir, dans les échecs persans, le roi, son ministre, l'éléphant, le cheval et le *rock;* en France, le roi, la reine, le fol, le chevalier et la tour; en Angleterre, le roi, la reine, l'évêque, le chevalier et le *rock.* Les quatre dernières pièces ne sont que doublure additionnelle.

Si l'on doute encore que le général ou le roi soit le carré inviolable personnifié, nous citerons le jeu des échecs chinois décrit par Th. Hyde, où l'on voit, comme il est dit au chapitre précédent,

le général et ses ministres sur leurs points d'intersection, mais dans un grand carré qui leur est propre, et traversé par deux diagonales, ainsi que le carré de la Mérelle, comme si l'on avoit voulu par là conserver des monumens inéfragables de la métamorphose qui vient d'être expliquée.

VIII. — *Existence probable d'un jeu des caillous ou pions élevés, intermédiaire entre le* Petteïa *et le jeu des échecs.*

IX. — *Du jeu des échecs indiens* (10).

Il faut en distinguer deux, l'ancien et le moderne; autrement, le premier et le second.

Le premier est celui que *Ferdousi*, l'Homère persan, a décrit dans la vie de *Nouschirvan* ou *Chosroès II;* l'autre est expliqué d'après un des *pouranams*, par sir William Jones, dans les *Asiatick Researches*; vol. 2, n.° IX.

Le premier est tout de combinaison, le second est joué avec les dés; le second a dix pieces au premier rang, ou cinq pions doublés, et dix pièces

(10) Le 1.er et le 2.d jeu des échecs s'appellent en sanscrit *Tschattouaranga*, *quatuor corpora*, les quatre corps, ou espèce de troupes, les quatre armes qui sont dans l'Inde, les élephans, les chevaux, les chars armés et l'infanterie; le second est plus souvent appelé *Tschattouaragi*, *quatuor reges*, les quatre rois. De ces mots sanscrits, les Persans ont fait *Schatrang* ou *Schatring*, les Arabes leur *Schatranj*, les Grecs modernes leur Ζατρίκιον, les Espagnols leur *Axedrez*. Mais notre mo *échecs*, *scacchi*, de la basse latinité, pourroit bien tenir au vieux allemand *Schach*, *latrocinium*, pour *bellum*. Th. Hyde et Gebelin le dérivent du mot persan *Schah*, Roi.

derrière

derrière ; deux rois au milieu, et leurs quatre assistans à chacun, c'est-à-dire, les cinq grandes pièces doublées. Toujours on y reconnoit l'ancien *Petteïa* doublé, d'abord par l'addition d'un rang de cinq pièces élevées, qui remplaçoient avec avantage, l'ιερὰ γραμμὴ, et puis redoublé encore par le doublement des cinq petites pièces et des cinq grandes.

Le premier compte parmi les grandes pièces dans chaque parti, au lieu de deux rois et de quatre assistans pour chaque roi, un roi et une reine, trois assistans près du roi, et trois près de la reine.

Le second admet, parmi les grandes pièces, quatre rois et quatre assistans pour chacun, outre les pions, ce qui donne clairement quatre armées, dont deux sont réunies, et agissent de concert contre les deux autres, en un mot, deux doublemens successifs des cinq pièces du *Petteïa*. Il s'en suit que la pièce nommée *reine* aux échecs a subi plusieurs métamorphoses. Premièrement, elle fut une des deux pièces inviolables du *Petteïa* doublé; ensuite, elle fut un roi, elle fut aussi le ministre du roi, enfin on l'a nommée *reine*.

Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur la proposition de M. Christies, que les échecs ne sont que le *Petteïa* perfectionné. L'auteur lui-même ne prétend pas l'avoir démontrée ; mais on ne sauroit disconvenir qu'il l'a rendue très-probable : du moins il a complétement prouvé que le jeu des échecs a reçu des améliorations successives, comme toutes les inventions humaines.

En voici un nouvel exemple que nous devons

à l'amitié du C. Silvestre de Sacy, et qui est tiré du jeu des échecs, tel que le jouoit le fameux tartare Tamerlan ou Timour, et que son historien Ebn-Arabschah appelle *le grand jeu des échecs*, parce que le nombre des pièces y surpasse beaucoup celui du jeu ordinaire des Orientaux, et qu'il étoit, sans doute, plus difficile et plus intéressant pour les esprits capables de combinaisons profondes.

Hyde, en son traité *de Ludis orientalibus*, a profité des passages de l'historien de Tamerlan, relatifs au grand jeu des échecs; il n'en a cependant rapporté qu'un seul qui se trouve dans l'édition purement arabe de Golius, p. 402, et dans l'édition arabe et latine de Manger tom. II p. 798: encore la traduction qu'il en donne, n'est-elle pas parfaitement exacte, non plus que celle de Vattier. Manger l'a bien rendu en ces termes: *assiduus erat (Timur), in lusu latrunculorum, eo quod ingenium acueret: fuit autem animus ejus sublimior, quam ut luderet ludo latrunculorum parvo, ideoque non ludebat nisi lusu latrunculorum magno, cujus Scaccarium est decem areolarum in undecim, auctum videlicet duobus Camelis, duobus Camelopardis, duobus Excubitoribus, duobus Musculis, Vezire, aliisque rebus, ejusque descriptio (*ou plutôt *imago*) *dein subjicietur. Ludus autem latrunculorum parvus cum magno comparatus, ut nihil est.* Il faut voir dans Hyde l'explication des noms donnés à ces différentes pièces.

Le second passage d'Ebn-Arabschah annoncé dans celui-ci, se trouve dans l'édition de Golius, p. 423, et dans celle de M. Manger, t. II, p. 876.

L'historien après avoir parlé des plus habiles joueurs d'échecs, avec lesquels Tamerlan avoit coutume de jouer, et entre lesquels, aucun n'étoit comparable avec Ala-eddin de Tauriz; ajoute au sujet d'Ala-eddin suivant la traduction de Manger : *ludere solebat cum imperatore ludo schacchico magno, vidique apud eum ludum schacchicum rotundum, et longum. Ludus schacchicus magnus auctus est de quo supra*, (ou plutôt *additamenta ea habet quæ supra nobis dicta sunt*), *ejusque ratio ipsâ praxi optimè addiscitur, nec ejus expositio sermonis ope multum haberet utilitatis.* Hyde observe qu'Ebn-Arabschah n'a point donné la figure de l'*échiquier rond*, ni du *long*, *Scaccarii rotundi et oblongi;* mais les mots *rond* et *long* doivent peut-être s'entendre de la forme des pièces, et non de la figure de l'échiquier. Le même savant a publié, d'après un manuscrit, la figure du jeu d'échecs de Tamerlan que son historien appelle le *grand jeu d'échecs*; mais je ne sais pourquoi il s'est permis d'en agrandir l'échiquier qu'il a fait, comme il le dit lui-même, de 130 cases; au lieu que suivant la description d'Ebn-Arabschah, il ne doit avoir que 10 cases sur 11, c'est-à-dire, 110 cases en tout. Hyde a cru, comme il le dit expressément (10),

(10) *Scaccarium magnum secundum Arabshahidis descriptionem vides constare areolis* 110, *quæ quidem forma nimis angusta videtur. Cum enim in scaccario parvo (ubi sunt tantum utrimque duplicati militum ordines) quatuor areolarum series interponantur, in scaccario magno, ubi utrimque triplicati sunt militum ordines, ex eâdem analogiâ sextupla areolarum series inter utrumque exercitum interponenda est; cum numerosiores*

que l'échiquier de 110 cases ne présentoit pas un champ assez vaste pour les opérations de deux armées aussi considérables qu'elles le sont dans ce jeu. Ce n'étoit pas un motif assez fort, pour l'autoriser à altérer la représentation qu'il trouvoit dans le manuscrit d'Ebn-Arabschah. C'est ce qui nous engage à donner ici, très-exactement, la figure du grand jeu d'échecs d'Ebn-Arasbschah, telle qu'elle se trouve dans l'excellent manuscrit de cet historien, qui, de la bibliothèque de Colbert, a passé dans la bibliothèque nationale, où il porte le n.° 709, parmi les manuscrits arabes. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que cette figure ne se trouve dans aucune des éditions de cet historien. La seconde ligne de chaque jeu a un appendice, en sorte que tout l'échiquier contient 112 cases.

LANJUINAIS. S.

exercitus magis amplum et spatiosum campum, in quo committatur prælium, deposcant. Ideoque tale scaccarium magnum majori formâ 130 areolis distinctum hic repræsentandum curavi. Tamerlanis scaccarium 110 areolarum omisimus, cùm alterum formâ majore 130 areolarum illud minus comprehendat: nam omne majus continet suum minus, etc. HYDE, *Syntag. dissert.* t. II, p. 75.

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la tour.	Pion du cheval.	Pion du rokh.											
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Cheval.	Rokh.											
Elé-phant.		Cha-meau.			Elé-phant.											

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la tour.	Pion du cheval.	Pion du rokh.											
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Cheval.	Rokh.											
Elé-phant.		Cha-meau.			Elé-phant.											

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la garde avancée.	Pion de la giraffe.												
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Giraffe.	Pion du roi.											
Elé-phant.		Cha-meau.		Vizir.	Roi.											

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la garde avancée.	Pion de la giraffe.	Pion de l'élé-phant.											
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Giraffe.	Pion du roi.	Pion du cha-meau.										
Elé-phant.		Cha-meau.		Reine.	Roi.	Vizir.										

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la garde avancée.	Pion de la giraffe.	Pion de l'élé-phant.	Pion du cha-meau.	Pion de la garde avancée.									
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Giraffe.	Pion du roi.	Garde avan-cée.	Tour.									
Elé-phant.		Cha-meau.		Reine.	Roi.	Vizir.		Cha-meau.								

Pion du pion.	Pion de la reine.	Pion du vizir.	Pion de la garde avancée.	Pion de la giraffe.	Pion de l'élé-phant.	Pion du cha-meau.	Pion de la garde avancée.	Pion de la tour.	Pion du cheval.	Pion du rokh.						
Rokh.	Cheval.	Tour.	Garde avan-cée.	Giraffe.	Pion du roi.	Garde avan-cée.	Tour.	Cheval.	Rokh.							
Elé-phant.		Cha-meau.		Reine.	Roi.	Vizir.		Cha-meau.		Elé-phant.						

BIBLIOGRAPHIE.

NOTICE du Catalogue raisonné des Livres de la bibliotheque de l'abbé GOUJET (*), en six volumes in-folio, tout écrit de sa main.

LA mort du respectable BÉTHUNE-CHAROST, arrivée le 5 brumaire an IX, donna lieu dans les mois de prairial, messidor et thermidor derniers, à la vente de sa bibliothéque, dont une grande partie méritoit l'attention des amateurs de philologie et d'histoire littéraire. C'étoient les livres de l'abbé Goujet, dont M de Charost avoit fait l'acquisition en 1767, d'une maniere bien honorable pour lui, mais bien triste pour celui qui en étoit le possesseur. L'homme riche et généreux les avoit achetés en effet pour arracher le modeste savant aux malheurs dont le menaçoit une vieillesse dénuée de fortune, et accompagnée d'une entière cécité. Le gouvernement d'alors abandonna donc, de la manière la plus cruelle, l'auteur d'une foule d'ouvrages entrepris pour la gloire de la France. La nécessité de se défaire de sa bibliothéque fut pour l'abbé Goujet un arrêt de mort que sembla accélérer le jour de l'enlevement de ses chers livres; en effet, peu de temps après la conclusion du marché, l'infortuné Goujet fut frappé d'une violente attaque d'apoplexie à laquelle il ne résista que quelques heures.

(*) Claude-Pierre Goujet, chanoine de saint Jacques-l'Hôpital à Paris, naquit dans cette ville en 1697, et y mourut en 1767.

La vie de l'abbé Goujet est suffisamment connue par les *Mémoires historiques et littéraires* qu'il a composés lui-même, et qui ont été publiés en 1767 par son ami l'abbé Barral; volume in-12 de 224 pages. On y trouve une liste exacte des ouvrages de notre auteur : la plupart sont très répandus. Le catalogue raisonné des livres de sa bibliothèque, cité sans détails à la page 219 de ces Mémoires, ne mérite pas moins d'être connu.

L'abbé Goujet avoit eu dès sa jeunesse un goût particulier pour la bibliographie; il sentit de bonne heure le besoin de se former une bibliothèque nombreuse pour trouver sous sa main d'utiles matériaux. Il écrivoit au commencement de chaque ouvrage l'impression que sa lecture avoit faite sur lui, et les particularités qu'il pouvoit y avoir sur l'auteur ou sur les différentes éditions du livre; il ne manquoit pas d'indiquer les noms des éditeurs ou ceux des écrivains anonymes et pseudonymes, lorsqu'ils étoient parvenus à sa connoissance. Son érudition et ses liaisons avec les hommes les plus instruits de son temps, lui ont fait donner sur ces objets des détails précieux pour l'histoire littéraire.

Lorsque la bibliothèque de l'abbé Goujet se fut élevée à 10,000 volumes environ, il en dressa un catalogue raisonné : les matériaux étoient prêts, mais tout autre que lui eût été peut-être effrayé du temps qu'il falloit mettre à les réunir et à les classer. L'avantage qu'il devoit recueillir de ce travail lui en fit oublier la difficulté : il se mit, en 1750, à transcrire, dans le plus grand détail, les titres de tous les ou-

vrages qu'il possédoit, et les notes qu'il avoit placées dans l'intérieur de chacun d'eux. Il termina ce travail vers le mois de décembre 1759, et le perfectionna jusqu'à la fin de ses jours.

Outre la description des titres des 10,000 volumes dont la bibliothèque de l'abbé Goujet étoit composée, on trouve encore classés méthodiquement, dans son catalogue, tous les ouvrages, dissertations ou mémoires insérés dans le précieux recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans les collections des Martenne, des Durand, des d'Achery, des Pez, etc.; enfin, dans presque tous les journaux littéraires qui parurent pendant un siècle.

Des rapprochemens aussi nombreux et aussi variés, rendoient très-difficile la composition de la table des auteurs; elle est cependant executée avec beaucoup d'exactitude, et précédée d'un travail qui a dû encore demander du temps et de la patience; c'est une liste alphabétique des éloges des savans de tout genre, insérés dans les journaux littéraires que possédoit l'abbé Goujet.

Notre auteur avoit adopté pour la classification de sa bibliothèque, le système bibliographique le plus généralement suivi. Ce système est né en France vers le milieu du 17.e siècle; ses principaux auteurs sont les frères du Puy, les Naudé, les Garnier, etc.; il a été perfectionné au commencement et vers le milieu du 18.e siècle, par les Martin, les Barrois, les Debure, libraires, qui joignoient des connoissances littéraires à celle de leur état; sa clarté et sa simplicité en ont fait une langue commune à

tous ceux qui s'occupent de bibliographie ; il faut la connoître, si l'on veut consulter avec facilité et avec fruit les excellens catalogues de livres publiés en France et dans l'étranger depuis un demi-siècle. Vouloir lui substituer un système basé sur l'ordre généalogique et encyclopédique des connoissances humaines, c'est se jeter dans un labyrinthe sans issue. Peut-être ne remarque-t-on pas assez que les divisions générales du système bibliographique françois, et ses principales subdivisions se gravent avec facilité dans la mémoire. Aussi me paroît-il bien supérieur au système adopté par les auteurs allemands du répertoire général de littérature qui se publie à Jena. La multitude de subdivisions introduites dans celui-ci, jointe aux termes scientifiques dans lesquels elle est énoncée, y répand une grande obscurité. On peut en juger par la traduction que vient d'en publier le C. Fleischer, à la tête de son *Annuaire de la Librairie*. Paris, Levrault, an X, 2 vol. in-8. Combien d'articles se trouvent mal placés par cet estimable bibliographe, dans le répertoire des ouvrages qui ont paru en France pendant l'an IX ! Ce nouveau système d'ailleurs doit beaucoup au nôtre. Les bibliographes allemands eussent peut-être mieux fait de se contenter d'améliorer celui-ci : il suffisoit de rectifier la partie relative aux sciences naturelles, et d'énoncer les subdivisions de LA THÉOLOGIE, DU DROIT PUBLIC ET DE LA POLITIQUE, d'une manière conforme à l'état actuel de la civilisation.

Je reviens au catalogue de l'abbé Goujet : il l'a

divisé en cinq grandes classes de la manière suivante : THÉOLOGIE, BELLES-LETTRES, JURISPRUDENCE, SCIENCES ET ARTS, HISTOIRE ; ses subdivisions sont en général celles de nos bons catalogues : seulement les ouvrages se trouvent placés dans chacune d'elles avec une attention plus scrupuleuse ; il a eu aussi un soin particulier de renvoyer des unes aux autres, parce que l'on a coutume de placer certains ouvrages dans les unes ou dans les autres. On voit qu'il a été dirigé dans ce placement par son attachement aux principes religieux, objet auquel il rapporta toutes ses autres études : c'est ainsi qu'il mit dans une des subdivisions de la théologie les traités de morale sur les devoirs des princes et des grands, des maîtres et des domestiques, des militaires et des gens mariés, tandis que leur place naturelle seroit dans la classe des sciences, aux subdivisions de la politique et de la morale ; c'est ainsi encore qu'il a mis dans la même classe de théologie le Traité du Jeu, par Barbeyrac, que l'on voit placé ordinairement dans la classe des arts, en tête des articles concernant les jeux.

Beaucoup de ces ouvrages sont en effet appuyés sur les maximes du christianisme ; mais on peut concilier toutes les opinions, en intitulant ainsi une des subdivisions de la politique : *Traités de politique dont les principes sont tirés du christianisme.* On feroit la même chose pour plusieurs ouvrages de morale.

Tel est le plan général du catalogue de l'abbé Goujet : on peut croire que chaque subdivision est remplie par des ouvrages bien choisis dans tous les genres, mais particulièrement dans la théologie, dans

les belles-lettres et dans l'histoire littéraire. Il a employé dans plusieurs de ses écrits une grande partie des remarques dont il a fait suivre une multitude d'articles : je citerai celles dont il n'avoit pas encore fait usage, et qui me paroîtront mériter l'attention des curieux; je suivrai pour cela l'ordre des volumes. Les deux premiers sont consacrés à la theologie, l'un a 935 pages et l'autre 953, écrites en général sur le *recto* seulement; mais une grande partie des *verso* du premier volume se trouvent remplis.

On se rappelle l'ardeur avec laquelle l'abbé Goujet a embrassé et soutenu la cause des illustres solitaires de Port-Royal : cela ne l'a pas empêché de porter des jugemens pleins de justesse et de modération sur des auteurs qui ont eu des opinions differentes des siennes; il détaille avec beaucoup de soin les dissertations dont le père de Tournemines, jésuite, a enrichi l'édition qu'il a donnée en 1719, des commentaires de son confrère Menochius sur l'Ecriture sainte.

Voici la manière dont il indique un ouvrage d'Abeilard, intitulé : *P. Abaelardi expositio in hexameron*, qui se trouve dans le t. V du *Thesaurus novus anecdotorum* des PP. Martenne et Durand, pag. 1363—1415.

« Les éditeurs croyent qu'Abeilard a écrit cet ou-
« vrage après sa réconciliation avec S. Bernard : il
« le composa à la prière d'Héloïse, à qui l'on sait
« qu'il ne pouvait rien refuser. Il y explique la Ge-
« nèse selon le sens littéral, le moral et l'allegori-
« que. *In eâ expositione*, disent nos savans éditeurs,

« *mirum Abælardi ingenium et eruditionem suspicere* « *libet.* » La préface de l'auteur est adressée à Héloïse, à qui il dit : *Supplicando postulas, et postulando supplicas, soror Heloysa, in sæculo quondam* « *cara, nunc in Christo carissima, quatenùs expositionem horum tanto studiosiùs intendam, quantò* « *difficiliorem esse constat intelligentiam*, etc. »

Je traduis ainsi ce passage, où dominent les sentimens les plus tendres : « Vous me demandez avec « supplication, vous me suppliez avec instance, ma « sœur Héloïse, ô vous qui m'avez été si chère dans « le monde, et qui m'êtes aujourd'hui très-chère en « Jésus-Christ, de vous expliquer les livres de la « Genèse avec d'autant plus de soin qu'ils sont plus « difficiles à entendre, etc. »

Il est étonnant que les compilateurs de nos Dictionnaires historiques n'ayent pas fait usage du passage suivant, relatif à Ricotier, traducteur du traité de Clarke, sur l'existence et les attributs de Dieu. Goujet l'avoit tiré d'un recueil de divers écrits, dont il ne put annoncer la date, parce que son exemplaire étoit sans titre et sans conclusion. J'en possede un très-complet ; voici son vrai titre : *Variétés*, ou *Divers écrits ; par M. D. S. H.* Amsterdam, *Lesieur*, 1744. In-12 de 512 p. Cette collection n'a rien de commun avec celle intitulée *Recueil de divers écrits* (publié par SAINT-HYACINTHE). Paris, *Pissot*, 1736, in-12.

Voici le précis fait par Goujet (tom. II, p. 34.) du morceau sur Ricotier, qui se trouve à la pag. 341 et suiv. des *Variétés*. « L'auteur écrit de Hollande,

« et dit : Il y a dans cette ville un François refugié,
« nommé P. Ricotier ; c'est un homme de soixante-dix
« ans, paralytique de la moitié du corps, incapable
« de remuer dans un fauteuil, adapté à ce triste état....
« Malgré ses infirmités, il parle bien de toutes cho-
« ses ; elles n'ont affoibli ni son jugement ni sa mé-
« moire, et ses malheurs n'ont point abattu la force
« de son esprit ; il est du côté de Bordeaux, ou de
« Bordeaux même. Né protestant, il voulut sortir du
« royaume dans un temps où il n'étoit plus libre aux
« protestans d'en sortir. Il avoit fait cacher sa femme
« avec trois petits enfans qu'il avoit d'elle, à fond
« de cale d'un vaisseau où étoient encore plusieurs
« autres protestans. On vint visiter le vaisseau qui
« alloit mettre à la voile. A peine la visite fut-elle
« faite, que le feu y prit si subitement, que tous ceux
« qui étoient à fond de cale, furent ou brulés ou
« étouffés par la fumée. Ricotier étoit sur le pont,
« déguisé en matelot, et vit ainsi sa femme et ses
« enfans consumés par les flammes, sans pouvoir les
« secourir... Il trouva depuis le moyen de venir en
« Hollande, où il a gagné dans le commerce quelque
« petit bien.... Cet homme a dans le discours une
« élégance et une politesse surprenantes. Il sait l'his-
« toire de France si parfaitement, qu'on diroit qu'il
« a passé sa vie à en enrichir sa mémoire. »

Il ne seroit pas impossible que Saint-Hyacinthe, qui mourut en 1746, à Breda, fût l'éditeur du nouveau recueil de divers écrits. Il contient, entr'autres morceaux curieux, 1.° deux Lettres assez étendues sur des ouvrages imprimés dans le XV.e siècle ;

2.° une nouvelle traduction des Amours de Lucrèce et d'Euriale, fameux roman d'Æneas Sylvius, depuis pape, sous le nom de Pie II. Elle est fidelle et assez bien écrite. L'auteur cependant a omis quelques détails qui lui ont paru trop libres. Cette traduction paroit avoir été inconnue des rédacteurs de la Bibliothèque universelle des romans, puisque dans le volume d'août 1777, ils se sont servis, pour faire connoître l'ouvrage d'Æneas Sylvius, d'une prétendue traduction faite par un sieur de Louvencourt, sous ce titre : *Les Amours de Sienne, où l'on prouve que les femmes font mieux l'amour que les filles et les veuves.* Leyde, 1706, in-12. Cet ouvrage est plutôt une parodie, qu'une traduction des amours d'Euriale et de Lucrèce ; 3.° la Comtesse de Tende, petit roman, composé par M.me de la Fayette, pour justifier l'aveu de la princesse de Clèves à son mari, par un aveu bien plus grave, celui que Sophie fait à Emile. Il avoit paru d'abord dans le Mercure de France, et ensuite dans différens recueils. Les auteurs de la Bibliothèque des romans l'ont réimprimé à la suite de l'extrait qu'ils ont donné en 1776 de la princesse de Clèves. Ils l'ont fait précéder d'anecdotes curieuses sur les motifs qui déterminèrent M.me de la Fayette à le composer. On a lieu d'être surpris que M. de Landine n'ait pas profité de ces anecdotes, pour rédiger sa notice historique et littéraire sur M.me de la Fayette, et qu'il n'ait point placé la comtesse de Tende dans la collection des Œuvres de cette dame célèbre.

La traduction du Traité de la Vérité de la reli-

gion chrétienne par Grotius, fut le premier ouvrage de Goujet. Elle parut, pour la première fois, en 1724, in-12, avec des remarques. Il en publia une seconde édition, augmentée de la Vie de Grotius et de nouvelles remarques, Paris, veuve *Lottin*. 1754, 2 vol. in 12. Les préfaces de ces deux éditions, celle de la seconde surtout, contiennent des détails curieux sur les précédentes traductions du même ouvrage : cependant Goujet n'y parle pas, avec son exactitude ordinaire, de celle qui est remarquable par le nom de son traducteur (Mézeray), et par les caractères imitant l'écriture bâtarde, dont s'est servi l'imprimeur (P. Moreau).

L'exemplaire de cette traduction que j'ai sous les yeux, et qui est celui de la bibliothèque du Conseil-d'Etat, contient l'extrait du privilége accordé à Mézeray, le 22 mai 1641, pour la faire imprimer. Il est dit au bas de l'extrait, que l'impression n'a été finie que le 8 juin 1644. On y trouve aussi la cession faite par Mézeray à P. Moreau, des droits que le privilége lui donne sur l'ouvrage.

Cette pièce ne laisse aucun doute sur le véritable auteur de la traduction ; mais elle manque à beaucoup d'exemplaires, notamment à celui de la Bibliothéque nationale : aussi les rédacteurs du catalogue l'ont-ils attribuée en 1742 (tom. II, pag. 422, n.° 7215. D.) au P. Talon de l'oratoire. Bayle, dans son Dictionnaire, art Grotius, la donne, sur ouï-dire, à un M. de Courcelles, qu'il ne fait pas connoître. L'abbé Goujet, dans sa préface de 1724, déclara ignorer la date de l'impression et le

nom de l'auteur de la traduction, imprimée par Pierre Moreau.

L'abbé d'Olivet, qui publia, en 1729, in-4.°, l'Histoire de l'Académie françoise, par PELLISSON, avec une suite, depuis 1652 jusqu'à 1700, dit, dans une note relative à Mézeray, qu'on gardoit dans la bibliothèque de M. Séguier, deux registres in-folio où étoient tous les priviléges obtenus de son temps; il y vit que Mézeray demanda en mai 1641, un privilége pour l'impression d'une traduction par lui faite de l'ouvrage : *de Veritate religionis christianæ*, par Grotius. « Je ne sais, ajoute d'Olivet, si elle a été « imprimée. » Cette note ne se trouve pas dans l'édition de l'Histoire de l'Académie françoise, publiée en 1730, 2 vol. in-12; mais la traduction du Traité de Grotius y est placée au rang des ouvrages de Mezeray, sous la date de 1644; ce qui n'a pu être fait que d'après l'indication de quelques amis, ou la vue de l'extrait du privilége accordé à Mézeray.

L'abbé Goujet ne manqua pas, dans sa préface de 1754, de citer la traduction attribuée à Mézeray par d'Olivet; mais il ne paroît pas encore avoir été convaincu à cette époque que la date de 1644 étoit celle de la traduction imprimée par P. Moreau : cette traduction, toute médiocre qu'elle est, est encore chere dans les ventes : sans doute a cause de la rareté des exemplaires; mais elle n'est connue des gens de lettres que par la méprise relevée par Lamothe le Vayer, dans son *Hexameron rustique*, p. 43 de l'édition de Paris, petit in 12, 1670. « Grotius, dit Lamothe le « Vayer, a nommé *Philo Biblus*, dans son livre de la « Religion

« Religion chrétienne : un très-habile homme, qui « l'a mis en françois, a dit, sans y penser, *Philon* « *le libraire*, au lieu que *Biblius* signifie natif de « Biblis, ville des Milésiens, dans la Carie. »

Si l'abbé d'Olivet, dans sa seconde édition de l'Histoire de l'Académie françoise, eût ajouté à la description du titre de la traduction du traité de Grotius par Mézeray, ces simples mots : *Imprimé avec les nouveaux caractères de Pierre Moreau*, il eût fixé les idées de l'abbé Goujet sur cette traduction, et je n'aurois pas aujourd'hui à entrer dans des détails aussi longs sur un sujet que beaucoup de lecteurs pourront trouver minutieux.

Je reprends l'examen du 2.e vol. du catalogue. L'abbé Goujet, à la page 359, présente Lemaistre de Sacy comme l'auteur de la *très-solide* réponse à la lettre d'une personne de condition, touchant les règles de la conduite des Saints-Pères dans la composition de leurs ouvrages, pour la défense des vérités combattues ou de l'innocence opprimée. Cette réponse est datée du 20 mars 1654. « M. Arnauld, « continue l'abbé Goujet, a traité le même sujet « dans sa dissertation, selon la méthode des géomè- « tres, pour la justification de ceux qui employent, « en écrivant, dans de certaines rencontres, des ter- « mes que le monde estime durs. Cette dissertation « se trouve au recueil des lettres de M. Arnauld, « t. 3, p. 251 et suiv. »

Ce passage prouve combien est inexact le morceau suivant, tiré d'un ouvrage qui est entre les mains de tout le monde ; je veux parler du Diction-

naire historique, édition de Caen : les auteurs y disent à l'article d'Antoine Arnauld, que Quesnel publia une vie d'Arnauld, avec des pièces relatives et des écrits posthumes : « on y trouve, ajoutent-ils, une réponse « aux reproches qu'on lui avoit faits de se servir de « termes injurieux contre ses adversaires ; elle a pour « titre : *Dissertation selon la méthode des géomè-* « *tres*, etc. »

L'édition de la vie d'Arnauld, publiée par Quesnel avec des pièces justificatives, est celle de Liége, 1697 et 1698, 2 vol. in-12. On trouve bien dans le second, 1.° une réponse à la plainte que l'on fait à M. Arnauld des termes injurieux dont il se sert pour décrier la morale de ses adversaires ; 2.° la réponse à la lettre d'une personne de condition..... Mais ces deux lettres n'ont de rapport que pour le sujet avec la singulière dissertation selon la méthode des géomètres. Les auteurs du Dictionnaire historique auront sans doute confondu l'une ou l'autre de ces réponses avec la dissertation. Il y auroit une double erreur dans le second cas, en ce qu'ils attribueroient au docteur Arnauld un morceau qui est de Lemaistre de Sacy : cela est si vrai, qu'on ne le trouve pas dans la collection des œuvres d'Antoine Arnauld. Cette réponse à la lettre d'une personne de condition a été imprimée pour la première fois, à la suite des *enluminures du fameux almanach des jésuites*. Liége, Jacques Lenoir, 1683, in-8.° Quesnel ne devoit pas ignorer le nom du véritable auteur de cette réponse ; mais il l'aura sans doute reproduite à la suite de la vie de son illustre maître,

parce qu'elle étoit écrite dans ses principes, et quelquefois avec la mâle énergie qui distingue ses ouvrages polémiques.

On trouve dans ces deux premiers volumes la copie de trois notes manuscrites de Jean Racine; la première relative au Nouveau Testament de Mons, est ainsi conçue : « Le Nouveau Testament de Mons « a été l'ouvrage de cinq personnes, MM. de Sacy, « Arnauld, Lemaistre, Nicole et le duc de Luynes. « M. de Sacy faisoit le canevas, et ne le remportoit « jamais tel qu'il l'avoit fait; mais il avoit lui-même « la principale part aux changemens, étant assez « fertile en expressions. M. Arnauld étoit presque « toujours celui qui déterminoit le sens. M. Nicole « avoit presque toujours devant lui S. Chrysostôme « et Beze : ce dernier afin de l'éviter. »

Je ne sais si je me trompe, mais ces quatre lignes du grand Racine me paroissent donner une idée parfaite des talens divers des hommes célèbres qu'il met pour ainsi dire en scène.

La seconde note concerne un recueil de *divers traités de piété* (par Jean Hamon, médecin de la faculté de Paris.). Paris, G. Desprez, 1689 et 1687, 2 vol. in 12. Racine prétend que le Traité de l'amour de Dieu, qui est le premier du 1.er volume, n'est point de M. Hamon; il ajoute que la publication du 1.er volume, a été procurée par Nicolas Fontaine, et que celle du 2.e, lequel est beaucoup plus exact, est due aux soins de M. Nicole.

Dans la troisième note, Racine assure que l'ouvrage intitulé : *L'Image d'une Religieuse parfaite et d'une imparfaite, avec les observations intérieures pour toute la journée*, Paris, Ch. Savreux, 1666, in 12, a été recueilli par la sœur *Euphémie* (Pascal), sous la mère Jeanne-Catherine Agnès de Saint-Paul-Arnauld.

J'ignore quel motif peut avoir eu Goujet pour ne pas placer la jurisprudence après la théologie, comme on le fait dans les catalogues ordinaires. Les belles-lettres forment la seconde classe de son catalogue, et c'est par elles que commence le troisième volume. J'y remarque d'abord (p. 39) une édition de Lyon, 1496, du fameux *Catholicon* ou Dictionnaire grammatical de Joannes de Janua (Jean Balbi, de Gènes); Goujet observe que ni Chevillier, ni Maittaire, ne parlent de cette édition : elle étoit en effet peu connue à l'époque où il écrivoit; mais, depuis, elle a été indiquée par les CC. Debure et Vanpraet, dans leur catalogue si estimé de la riche bibliothèque de Lavallière; par Denis, dans son Supplément aux Annales typographiques de Maittaire; et par Panzer, dans ses nouvelles Annales typographiques.

Je n'ai lu nulle part la plus grande partie des anecdotes suivantes, relatives au *Dictionnaire néologique* à l'usage des beaux esprits du siècle; avec l'éloge historique de Pantalon Phœbus, par un avocat de province, 3.e édit., corrigée et augmentée de plus de 200 articles; de la réception de l'illustre messire Christophe MATHANASIUS, à l'académie françoise;

d'une réponse de M. le doyen de l'academie ; de remarques, du Pantalon-Phebéana, ou mémoires, observations et anecdotes au sujet de Pantalon-Phœbus ; de deux lettres d'un rat calotin, à Citron Barbet, au sujet de l'histoire des chats, etc. ; par l'auteur du Dictionnaire néologique. Amsterdam, Michel Le Cène, 1728, in-12.

« La première idée du Dictionnaire néologique, « dit l'abbé Goujet (tom. 3, pag. 59), fut remplie « par M. Jean-Jacques Bel, conseiller au parlement « de Bordeaux, mort à Paris le 15 août 1738, âgé « de 45 ans. Il abandonna ensuite ce qu'il avoit fait « au sieur Pierre-François Guiot des Fontaines, qui « mit cet ouvrage dans l'état où il a paru, et y a fait « les additions qu'on lit dans la troisième édition. « Par Christophe Matanasius, il a voulu désigner « M. Mirabaud, traducteur de la Jérusalem délivrée du Tasse, etc. ; l'Histoire des Chats, critiquée dans les deux lettres, est du sieur Paradis « de Monterif, depuis l'un des 40 de l'Académie « françoise. Après ces deux lettres, on a mis une pièce « en vers, intitulée : *Le Rajeunissement inutile*, ou « *les Amours de Titon et de l'Aurore ;* par l'auteur « des Chats.

« La première édition du Dictionnaire néologique « est de 1726 ; la seconde de 1727 : sur l'avis qu'on « eut de la troisième, on assure que l'Academie françoise pria M. le garde des sceaux d'en empêcher « l'entrée en France ; on fit aussi courir le bruit que « cette édition seroit ornée d'une estampe représentant le cafe de la veuve Marion, où nos beaux

« esprits s'assemblaient alors, et qu'on y devoit voir,
« d'un côté, la dame Marion assise; et, de l'autre,
« M. de Lamothe, environné de ses partisans, avec
« ce vers :

Inficiunt pariter linguas isti, illa liquores.

« Ce vers fut ainsi paraphrasé :

Cette vieille affamée, et ces fades rimeurs,
Sous un semblable maître ont fait apprentissage,
Tandis que celle-ci frelate ses liqueurs,
Ses chalands, à l'envi, corrompent le langage

Par quel motif le satyrique Desfontaines choisit-il Mirabaud, pour verser son fiel sur lui? La destinée de cet académicien a été singulière : après sa mort, on lui attribua des ouvrages capables de flétrir sa réputation dans l'esprit de beaucoup de personnes. Parmi ceux dont il passe pour être le véritable auteur, et qui parurent de son vivant, il en est un auquel ses amis firent des changemens et des augmentations assez considérables pour en former un ouvrage nouveau. Je veux parler de celui qui est intitulé : *Le Monde, son origine et son antiquité*, suivi d'un *Traité de l'ame et de son immortalité*, et d'un *Essai sur la chronologie*, 1751, trois parties en 1 vol. in-12. Le célèbre Dumarsais est regardé comme l'éditeur de ces trois opuscules. Le C. Naigeon lui en fait une espèce de crime dans l'article *Mirabaud* du Dictionnaire de la Philosophie ancienne et moderne de l'Encyclopédie méthodique. A l'en croire, Dumarsais les a fait imprimer sans la participation de l'auteur; il a joint à la vérité quelques notes aux

deux premiers; et, dans la préface, il se déclare l'auteur du troisième, c'est-à-dire de l'Essai sur la Chronologie; mais le C. Naigeon peut-il ignorer que le Traité sur le Monde, son origine et son antiquité, se trouvoit imprimé, depuis 1740, dans le recueil intitulé : *Dissertations mêlées, sur divers sujets importans et curieux.* Amsterdam, J. Frédéric Bernard, 2 vol. in-12, et que Dumarsais, dans l'édition de 1751, en a seulement rajeuni le style et fortifié les preuves? C'est ainsi que la dissertation du même Mirabaud, qui a pour titre : *Opinion des anciens sur les Juifs*, et qui a été, selon le C. Naigeon, *imprimée en* 1769, *après avoir été revue avec soin, par un éditeur instruit et intelligent*, se trouve encore, quant au fonds, dans le recueil de J. Fréd. Bernard. Il résulte de ces détails, ou que Mirabaud n'est pas le véritable auteur du Traité sur *le Monde, son origine et son antiquité*, ou que Dumarsais n'a pas commis une aussi grande infidélité que le prétend le C. Naigeon, puisqu'il n'a fait que réimprimer avec de nouveaux développemens un opuscule qui étoit connu depuis onze ans. Ce qui prouveroit que Mirabaud n'est pas le véritable auteur de l'ouvrage sur l'antiquité du monde et de celui sur les Juifs, c'est que le libraire-éditeur des *Dissertations mêlées*, affirme, dans son avis au lecteur, que la première Dissertation (celle sur l'origine du monde), la troisième (celle sur les Juifs), et la quatrième (celle sur le Martyre) étoient d'un auteur qui, jusque alors (en 1740), n'avoit pas eu la hardiesse de mettre son nom entier à aucun ouvrage, et s'étoit contenté

de se faire connoître au public par des lettres initiales mises à la fin d'une préface : or, en 1740, Mirabaud n'avoit publié que sa traduction de la Jérusalem délivrée, et il avoit mis son nom entier au bas de l'épître dédicatoire au duc d'Orléans.

Je profite de la circonstance pour observer que l'Essai sur la Chronologie, qui termine le volume publié en 1751, ne se trouve pas dans la collection des Œuvres de Dumarsais, publiée à Paris, l'an 5, en 7 vol. in-8.°, non plus que deux autres opuscules du même auteur, insérés dans les Mercures de juillet 1723, p. 48, et août 1725, p. 1787 et suiv. L'un est intitulé : *Discours physique et historique sur la pesanteur de l'air ;* l'autre est une *réponse à une lettre écrite de Marseille, au sujet d'un flux et reflux arrivé dans le port de cette ville.* Ces trois opuscules, où l'on remarque la sagacité et la justesse d'esprit de Dumarsais, eussent mieux figuré dans la collection de ses Œuvres, que l'Essai sur les Préjuges qui lui a été faussement attribué après sa mort. Le principal auteur de ce dernier ouvrage est le baron d'Holbac, qui a eu aussi la plus grande part à la composition du Système de la Nature; il a fait paroître, l'un, sous le nom de Dumarsais; l'autre, sous celui de Mirabaud, pour s'éviter à lui-même et à ses collaborateurs les persécutions dont le voile simple de l'anonyme ne les eût peut-être pas mis à couvert.

Mais revenons à Goujet, de dessus lequel j'ai peut-être trop longtemps détourné l'attention du lecteur.

On sait que la traduction du Traité de l'Orateur de Cicéron, par l'abbé Colin, est suivie de trois

discours qui ont remporté le prix d'éloquence au jugement de l'Académie françoise. Goujet fait remarquer (t. 3, p. 75), que l'auteur s'étoit présenté en conséquence pour remplir une place à l'académie, selon un des articles de ses statuts favorables à ceux qui ont été couronnés ce nombre de fois; « Mais il n'a pu l'obtenir, ajoute-t-il, sous le « vain prétexte que M. Colin n'avoit ni bénéfice, « ni assez de patrimoine : il vivoit cependant très- « honorablement; je l'ai connu, et il a eu même la « confiance de me communiquer son ouvrage avant « l'impression. Il est mort après 1740, dans un âge « avancé. »

Si cette anecdote eût été publiée dans le moment où nos assemblées nationales s'occupoient de la suppression de l'Académie françoise, elle eût peut-être fait plus d'impression sur les esprits que l'écrit de Chamfort, qui a été vigoureusement combattu par l'abbé Morellet. Je ne crois pas au moins que ce dernier eût voulu justifier l'Académie sur sa conduite envers l'abbé Colin.

Après avoir décrit la belle édition en 2 volumes in-8.°, Paris, Guérin 1749, de la traduction de l'Anti-Lucrèce du cardinal de Polignac, par Bougainville, et fait sentir le mérite du discours préliminaire du traducteur, l'abbé Goujet ajoute :

« Le premier chant de l'Anti-Lucrèce, traduit en « vers françois, se lit dans le Mercure de France, « décembre 1751, t. 1. p. 76. Le traducteur est M. « Leblanc de l'oratoire, né à Marseille, alors profes- « seur de rhétorique à Beaune; depuis le mois d'oc-

« tobre 1757, professeur de rhétorique à Troyes. Il « a tout traduit, et il doit le donner au public; c'est « un homme de 27 à 28 ans, né poète et très-grand « poète; il a composé aussi un poème en douze chants « sur la conquête de la Hollande par Louis XIV. Il « m'en a lu un chant, et plusieurs endroits des au- « tres; je n'ai jamais rien vu de si poétique. »

Toutes les circonstances de cette remarque, paraissent applicables à Antoine Leblanc de Guillet, né à Marseille le 2 mars 1730, et mort à Paris le 14 messidor an VII. Il avoit précisément 28 ans, à l'époque où Goujet a écrit la note que l'on vient de lire, c'est-à-dire en 1758. Les principes et les goûts de l'estimable Leblanc ont bien changé dans la suite, puisqu'au lieu de faire paroître sa traduction en vers de l'Anti-Lucrèce, il a publié en 1788, celle de Lucrèce lui-même, aussi en vers. Au reste, le 1.er vol. du Mercure de décembre de 1751, ne contient que 188 vers qui répondent à 205 vers du premier chant de l'Anti-Lucrèce.

Ce même fragment de la traduction du premier chant de l'Anti-Lucrèce, augmenté de près de trois cents vers, ainsi que plusieurs fragmens du poème sur la conquête de la Hollande, ont été insérés par l'auteur dans l'ouvrage périodique intitulé : *le Conservateur* auquel il a travaillé pendant quelque temps; Voyez l'année 1760, février, p. 195-216, et avril, p. 54-73.

Le C. Mahérault n'a eu apparemment aucune connoissance du travail de Leblanc sur l'Anti-Lucrèce, car il n'en parle pas dans la notice curieuse

qu'il a publiée, sur la vie et les écrits de Leblanc. Paris, an VIII, in-8.°

Le volume que je parcours n'a que 783 pages. Mais les *verso* sont plus remplis en général que dans les deux volumes de théologie. On voit par les détails qu'il renferme, qu'après l'étude de la religion, celle des belles lettres a eu le plus de charmes pour l'abbé Goujet.

La jurisprudence commence avec le quatrième volume. J'y vois, à la page 14, l'abbé Goujet appeler très-bon ouvrage celui du professeur Lorry intitulé: *Essai de dissertation ou recherches sur le mariage en sa qualité de contrat et de sacrement; à l'effet de prouver que dans le mariage des fidelles, on ne peut séparer le contrat du sacrement.* Paris, 1760, in-12. Les opinions de ce savant professeur sur tout ce qui concerne le mariage, sont celles de Bellarmin; et il est étonnant que l'abbé Goujet, ait loué sans restriction les principes du plus fameux défenseur des opinions ultramontaines. Aucune question théologique n'a été plus embrouillée jusqu'à ce jour que celle relative au mariage des catholiques. Les prétentions ultramontaines sur ces mariages, me paroissent abolies pour jamais en France par la loi du 18 germinal, sur les cultes.

L'article de la logique dite de Port-Royal, est accompagné des remarques suivantes: (t. IV, p. 237).

« Selon un manuscrit de M. Racine, qui avoit « été élevé à Port-Royal, les discours et les addi-

« tions sont de M. Nicole. Les premières parties « sont du même avec le docteur Arnauld; la qua- « trième partie qui traite de la méthode n'est que « de ce célèbre docteur. Suivant un autre manu- « scrit, ce qu'il y a de M. Nicole, est le fruit en « partie de ce qu'il avoit enseigné à M. Le Nain de « Tillemont, qui fut instruit en effet dans les écoles « de Port-Royal qui ont été la source de tant de bons « ouvrages; elles avoient été établies en 1645. »

L'abbé Goujet, comme tous ceux qui se forment une bibliothéque pour en être aidés dans leurs travaux, et non pour l'ostentation, possédoit un nombre considérable de recueils de pièces, dont le dépouillement se trouve consigné dans son catalogue. Il est à regretter qu'il n'ait pas suivi dans ce dépouillement, le plan général qu'il avoit adopté et qui consistoit à placer dans chacune des subdivisions auxquelles ils appartiennent, les morceaux insérés dans quelque collection que ce soit. Le catalogue de la bibliothéque du conseil d'état dont l'impression est très-avancée, présentera, pour la première fois peut-être, 200 volumes environ de recueils de pièces de tous formats, dépouillés systématiquement. Je reviens aux recueils de l'abbé Goujet. L'un d'eux contenoit les deux lettres de Diderot au P. Berthier jésuite, qui avoit assez mal parlé de l'Encyclopédie dans les mémoires de Trévoux. L'abbé Goujet assure tenir de d'Alembert qu'il avoit fait ces deux lettres sous le nom de Diderot. Le C. Naigeon les a insérées, sans les faire précéder d'au-

cune réflexion, dans le tome troisième de la collection des œuvres de Diderot. Voyez la p. 223 et suivantes.

L'abbé Goujet se plaisoit à accompagner l'indication d'un ouvrage de tous les renseignemens capables de le faire lire avec fruit; je choisis entre mille autres exemples les notes relatives à l'*Essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, par de Parcieux, et aux *Lettres d'Aristenète.*

Il observe sur le premier ouvrage (t. 4, p. 301), qu'il y a des objections contre lui signées Thomas dans les mémoires de Trévoux, avril 1746, t. 1. « M. de Parcieux, ajoute-t-il, y a répondu dans le « mois de mai. Le sieur Thomas fit de nouvelles « objections. M. de Parcieux y satisfit dans le Mercure de février 1747, par une lettre adressée à « M. Leclerc de la Bruère, qui travailloit alors au « Mercure. Les objections et les lettres ont été depuis réunies in-4.°, elles sont à la suite de mon « exemplaire. »

Quant aux lettres d'Aristenète, il cite l'édition de Paris 1595, in-8.°, qui contient la traduction latine et des notes; puis il ajoute : (t. 4, p. 565).

« On ne connoît pas l'auteur de ces lettres où « la galanterie règne beaucoup trop. Sambucus, qui « en donna une édition en 1566, est le premier qui « l'ait nommé Aristenète. On croit que l'auteur « quel qu'il soit, a vécu vers le temps de Sido- « nius Apollinaris, dans le cinquième siécle. Mon « édition est dédiée à Jacques Bongars; l'éditeur « vivoit à Paris; mais *il n'a pas signé son épître.*

« Il y a ajouté celle de Sambucus, prise de l'é-
« dition de Plantin 1566; dans les *Acta Litteraria*
« *Henrici Leonardi Schurzfleischii*, à Wittemberg,
« 1714, in-8.°, n.° V, p. 100 et suivantes; on a
« sur ces lettres des notes de Saumaise, de Mencker
« et de Schurzfleisch. On en a encore dans les *Mis-*
« *cellaneæ observationes ab eruditis anglis*, in-8.°
« 1732, t. 1, p. 399-412. M. l'abbé Joly, cha-
« noine de la chapelle au riche à Dijon, a donné
« pareillement quelques observations sur le même
« écrivain dans une lettre adressée au P. Berthier
« jésuite, le premier mars 1753, et imprimée dans
« les mémoires de Trévoux; juin, t. 2, p. 1437 et
« suivantes. Son sentiment est que le prétendu Aris-
« tenète a vécu entre le grand Constantin et Si-
« donius Apollinaris. Voyez les preuves dans la lettre
« citée. »

Comment Goujet n'a-t-il pas su que l'éditeur des Lettres d'Aristenète, en 1595, étoit le savant Josias Mercier, beau-père de Saumaise? C'est lui aussi qui est auteur de la traduction latine.

(Tom. IV, p. 65-). L'abbé Goujet possédoit le manuscrit original des Lettres écrites par François Dron sur les médailles, depuis 1687 jusqu'à la fin de mai 1690, 2 vol. in-4.° « Elles sont adressées
« principalement à MM. Vaillant, Toynard, Mo-
« relle, etc. Il y a aussi quelques nouvelles du temps:
« on y trouve un nombre de médailles dessinées Voy.
« sur M. Dron, le Supplement de Moreri de 1735. »

Voici ce que pensoit Goujet des *Lettres édifiantes et curieuses*, écrites par quelques missionnaires de

la Compagnie de Jésus. (Tom. IV, pag. 661.) « Il y « a beaucoup de géographie, de topographie, d'his- « toire naturelle, des éloges communément bien « faits de plusieurs des missionnaires; c'est ce qui fait « rechercher ce recueil. Pour ce qui est des martyrs « dont on y parle, des conversions singulières qu'on « y détaille, *credat Judæus Apella, non ego.* » La raison applaudit à ce jugement; mais on ne peut s'empêcher de sourire, lorsque l'on pense qu'il sort de la même tête qui a composé un assez long cantique en faveur des miracles du diacre Pâris.

Les amateurs de l'histoire littéraire savoient qu'Arnauld et Nicole avoient fourni à Pascal le fonds de plusieurs des Lettres provinciales; mais peut-être ignorent-ils les détails suivans que je tire du 5.e vol., contenant la classe d'Histoire, parce que Goujet a regardé ces Lettres comme faisant partie de l'histoire des Jésuites. « MM. Arnauld et Nicole, dit-il, p. 205, « ont revu les Provinciales. Le dernier corrigea en « 1656, les 2.e, 6.e, 7.e et 8.e, étant à l'hôtel des « Ursins; il donna le plan de la 9.e, 11.e et 12.e « chez M. Amelin, faubourg Saint-Jacques; il revit « la 13.e à Vaumurier, près de Port-Royal-des- « Champs; il fournit la matiere des 16.e, 17.e et 18.e « Celle-ci est entièrement conforme à la troisième « disquisition de Paul-Irénée, c'est-à-dire de M. « Nicole lui-même. La dissertation *sur la Probabi-* « *lité*, à la suite de la cinquième Lettre, est de « M. Arnauld, de même que celle sur l'*Amour de* « *Dieu*, qui est après la première. M. Arnauld fit cette « dissertation contre le P. Sirmond, jésuite. »

Je trouve les réflexions suivantes à la suite de la notice de plusieurs écrits pour et contre la fameuse congrégation des Filles de l'Enfance, supprimée à l'instigation des Jésuites, (même volume, p. 223.)

« Parlant un jour du roman du sieur Reboulet, « (auteur de l'histoire de la congrégation des Filles « de l'Enfance. Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12), « avec M. Rouillé de Jouy, alors intendant de la « librairie, il me dit qu'il s'en étoit entretenu avec « le cardinal de Fleury, et que celui-ci lui avoit « dit que ce n'étoit en effet qu'un roman, où la vé- « rité se trouvoit altérée partout, et où l'on sup- « posoit divers personnages qui n'avoient jamais « existé. Feu M. le président Bouhier, de Dijon, « qui avoit eu une parente dans la congrégation des « Filles de l'Enfance, m'a écrit aussi la même chose, « et qu'il étoit convaincu que c'étoit une histoire « faite à plaisir. »

Le P. Lelong et ses continuateurs, attribuent, dans la *Bibliothèque historique de la France*, à M. Amable de Tourreil, l'*Innocence opprimée*, ou *Histoire véritable de la congrégation des Filles de l'Enfance.* Toulouse, *Pierre de Lanoue*, 1688, in-12. L'abbé Goujet regardoit cet ouvrage comme une production du docteur Arnaud; et en effet, on le trouve dans le trentième volume de la collection des Œuvres de ce docteur.

(Tome V, pag. 352.) M. de Querlon a publié en 1759, 3 vol. in-12, intitulés: *Mémoires de M. de ***, pour servir à l'Histoire du XVII.e siècle.* « On écrit, « dit l'abbé Goujet, que ces Mémoires sont du « comte

« comte de Flecelles de Brégy ; ils concernent sur-
« tout la France, et les ambassades et négocia-
« tions de l'auteur. » Le marquis de Brégy, petit-fils du comte, désavoua ces mémoires par une lettre insérée dans l'*Année littéraire* de 1760, tome II, page 71.

(*Ibid.* pag. 457.) *L'Histoire de l'Empire ottoman*, traduite de l'italien de Sagredo, par LAURENT, Paris, *Barrois*, 1724, 6 vol. in-12, donne lieu aux réflexions suivantes.

« M. Laurent étoit fils d'un trésorier de l'ordi-
» naire des guerres. Il faisoit bien des vers français ;
« et on a de lui plusieurs pièces en ce genre dans
« les Mercures de son temps, ou en feuilles volan-
« tes. Il a laissé une traduction de Tite-Live, qui
« n'a point paru ; elle étoit entre les mains de M.
« l'abbé Delacroix, son parent, chanoine de Notre-
« Dame de Paris. M. Laurent est mort la nuit du
« 5 au 6 mars 1726, âgé d'environ quatre-vingt-
« cinq ans. Il fut brûlé dans l'incendie de la maison
« où il demeuroit avec le sieur Colonne, qui eut le
« même sort. Ce M. Colonne est auteur des prin-
« cipes de la Nature, suivant l'opinion des anciens
« philosophes, 2 vol. in-12, imprimés en 1725. »

Qui sait aujourd'hui ce qu'est devenue cette traduction de Tite Live ? Combien de manuscrits importans ne se perdent-ils pas par l'insouciance des personnes qui recueillent les successions, ordinairement si modestes, des savans. Il seroit essentiel de réimprimer et de continuer jusqu'à nos jours, l'ouvrage curieux de *Theodorus Janssonius ab Almelo-*

vèen, qui a paru en 1688, in-12, sous ce titre : *Bibliotheca promissa ac latens.* Un tel ouvrage empêcheroit la perte de beaucoup de manuscrits précieux. Déja il a été continué jusqu'en 1699 par Rodolphe-Martin Méelfuhrerus; mais il manque aux savans les renseignemens sur les ouvrages composés pendant le siécle dernier, et qui sont encore inédits?

Le jugement de l'abbé Goujet sur le Journal de Trévoux, fait honneur à son goût et à son impartialité. « Ce journal, dit-il (tom. VI, pag. 173), a « commonément été bien fait, et ordinairement « impartial, tant que le feu P. de Tournemine en « a eu la direction, et y a travaillé. Il a été rempli « de partialité, d'aigreur et de controverses jésuitiques, quand il été confié aux PP. Rouillé, « Hongnant, Bougeant et autres. Depuis que le « P. Berthier s'en mêle, c'est peut-être le meilleur « de tous les journaux, et le mieux écrit. Le P. Berthier a fini au mois de mai 1762, sa Société ayant « été éteinte en France. »

Les articles relatifs aux supplémens du Dictionnaire de Moréry, me paroissent mériter de trouver place ici.

« *Supplément au précédent Dictionnaire* (*de Moréry*), *par M. Cl. P. Goujet, excepté une grande* « *partie des nouvelles généalogies, qui sont de feu* « *M. Lelioux de Lavau.* Paris, *Le Mercier*, 1735, « in-fol. 2 vol. Cet exemplaire est sans aucuns des « soixante-quatorze cartons que l'on a faits à ce sup- « plément, qui sont du sieur abbé Thiery, chanoine « de l'église de Paris, et qui sont remplis de men-

« songes, de faussetés et de calomnies. Ce fut M. « le cardinal de Fleury, qui obligea ledit sieur à « faire ces cartons, sur les refus constans que l'au- « teur du supplément fit de s'y prêter. »

« *Deuxième Supplément*, par le même, *avec des* « *additions*, 1749 et 1750, in fol. 2 vol. Une partie « des généalogies de ce deuxième supplément, est « de feu M. de Chazot. Dans cet exemplaire est la « généalogie de Melun, qui a été supprimée, et qui « ne se trouve que dans ledit exemplaire. Il y a aussi « les articles de feu MM. Petitpied et Fouillou; et « trois ou quatre autres qui ont été pareillement « supprimés, et qui ne se trouvent que dans cet « exemplaire. »

« Voyez sur le Moréry en général, une Lettre « de M. *du Mabaret*, curé de Saint Léonard en Li- « mousin, dans le journal de Trévoux, juillet 1763, « tom. I, art. 70. Cette lettre contient de bo nes « observations; le journaliste y a joint de judicieu- « ses réflexions. »

Ces deux exemplaires des Supplémens au Moréry, n'ont pas été compris dans la vente des livres de M. de Charost. On peut donc croire que ses héritiers en ont fait présent à quelques personnes qui chérissent la mémoire de l'abbé Goujet, à moins qu'on ne suppose que M. de Charost ne s'en soit défait peu de temps après l'acquisition de la bibliothèque de l'abbé Goujet, avec une multitude d'articles d'histoire littéraire, parmi lesquels étoient sans doute les *Lettres d'un Académicien à M.* ***, *sur le Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, 1749,

in-12 de 60 pag. Cet académicien est l'abbé SAAS (1), qui ne fit qu'une lettre, mais elle contient des remarques fort judicieuses sur les fautes qui ont échappé aux rédacteurs des trois premiers volumes du catalogue de la Bibliothéque du roi, contenant la THÉOLOGIE. Cette critique est de la plus grande rareté, parce que la plupart des exemplaires ont été supprimés par les rédacteurs du catalogue. Je serois tenté de croire que l'exemplaire de Goujet tomba entre les mains de l'abbé Godescard, qui le fit relier avec la notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église métropolitaine de Rouen, et la critique du premier Supplément au Moréry; deux autres ouvrages du même abbé Saas : il en fit présent à Mercier de Saint-Léger, le 18 mars 1794, à condition qu'il le réclameroit, s'il lui survivoit. Ce donataire étant mort le 14 floréal an VIII (1800), la famille renvoya le recueil au premier possesseur, qui ne survécut que quatorze mois à son ami. J'ai acheté ces trois Opuscules de Saas, au mois de frimaire an IX, à la vente des livres de M. Godescard. Saint-Léger a mis quelques notes sur la Critique du Supplément de Moréry.

On se doute bien que le *Dictionnaire historique, littéraire et critique, contenant une idée abrégée de la vie et des ouvrages des Hommes illustres*, 1758, 6 vol. in-8°, étoit dans la bibliothéque de l'abbé Goujet. Il assure dans son Catalogue (tom. V, pag. 369), que l'abbé Barral, aidé de quelques Pères

(1) Jean SAAS, né à Saint-Pierre de Franqueville, en 1703, étoit membre de l'Académie et chanoine de la cathédrale de Rouen; il mourut dans cette ville en 1774.

de l'Oratoire du collége de Soissons, en est le principal, et presque l'unique auteur. A l'en croire, l'ouvrage a été imprimé, partie à Auxerre, et partie à Paris. Ce récit ne s'accorde pas tout-à fait avec ce que je lis dans la feuille du 3 juillet 1799, des Nouvelles ecclésiastiques qui s'impriment à Utrecht depuis 1794, et qui sont la continuation de la Gazette ecclesiastique, imprimée à Paris pendant plus d'un demi-siécle. Il y est dit que le Dictionnaire historique, littéraire et critique, dit *de Soissons*, attribué à l'abbé Barral, principal auteur ou éditeur, est sorti du collége et du séminaire de Soissons, où étoient les PP. Guibaud, Walla et Chabot (1), oratoriens. Le P. Guibaud, ajoute-t on,

(1) Il faut écrire *Chabaud*. Joseph Chabaud, éditeur du Parnasse chrétien, mourut à Soissons, non en 1762, comme on le marque dans *la France littéraire*, mais en 1766, suivant le Nécrologe de l'Oratoire, qui s'imprimoit sur une feuille volante, sous le titre de *Liste des morts, etc.*

Il est très-vrai que la majeure partie du Dictionnaire, dit *de Soissons*, a été imprimée dans cette ville. J'ignore si quelques volumes ont été imprimés à Auxerre (par Fournier); mais il est certain que M. *Grosley* se chargea de veiller à l'impression de plusieurs feuilles qui furent imprimées à Troyes (chez Michelin, à ce que je crois): je le tiens de lui-même. Au reste, cette multiplicité d'impressions à l'égard d'ouvrages de cette nature, ne doit point étonner.

« Ne vous en prenez qu'à vous-même, dit Pascal au P. Annat, dans « le *postscriptum* de la dix-septième lettre provinciale: on ne me « donne pas des priviléges comme à vous. Vous en avez pour com- « battre jusqu'aux miracles, je n'en ai pas pour me défendre. *On « court sans cesse les imprimeries.* . . . C'est un trop grand em- « barras d'être réduit à l'impression d'Osnabruk. » V. *les Provinciales* in-4.°, édition originale. Cette indication d'Osnabruk n'est ici que pour donner le change. L'édition fut faite à Paris, et quoique dans

a composé les articles de plusieurs lettres de l'alphabet, et en particulier celui de l'abbé de Saint-Cyran, peut-être un peu trop long, mais très bien fait. Ces détails se trouvent dans la notice sur la vie et les écrits du P. Guibaud, mort à Hyères en Provence, en 1794. Ainsi, tout porte à croire qu'ils sont exacts.

les éditions suivantes on ait mis en tête de ce *postscriptum* : Et dans la copie imprimée à Osnabruk est en ce lieu ce qui suit, etc., c'est bien inutilement que l'on chercheroit une édition des *Provinciales*, faite à Osnabruk; il n'y en a jamais eu. Resteroit à examiner si ce petit déguisement, si cette espèce de masque typographique est condamnable, et s'il n'y a pas là quelque mensonge. Je laisse cette question à décider à quelque casuiste; bien entendu qu'on ne prendra pas un casuiste jésuite, si l'accusé ou le prévenu est janséniste, *et vice versâ*; car, en pareil cas, je crains fort que sa *peccadille* ne soit jugée un *cas pendable*. Si je prends ici pour exemple deux partis à peu près éteints, ce n'est ni par haine ni par prédilection; c'est uniquement pour ne point mettre en jeu d'autres partis qui leur ont succédé, qui sont aujourd'hui dans la lice, et qui ne montrent pas moins d'acharnement l'un contre l'autre.

Je finis par une remarque que me fournit votre catalogue même du savant et vertueux abbé Goujet. Vous savez qu'on y trouve *Breviarium ecclesiasticum, etc., Embrici, sumptibus Arnoldi Nicolai*. 1726, 2 vol. in-12. On savoit bien que ce projet de Bréviaire étoit de M. Foinard. Mais que signifioit cette adresse, *Embricæ, etc?* Cet ouvrage est-il en effet imprimé à Emmerick, chez le libraire ci-dessus indiqué? Non, et l'abbé Goujet nous apprend, ce qu'il étoit bien difficile de soupçonner, que ce bréviaire a été imprimé aux frais d'*Arnoul* du Bois et de *Philippe*-Nicolas Lottin (à Paris), sur papier venu d'Emmerick en Westphalie. Avouez que, dans la Bibliographie, surtout *si non finis est scribendi libros*, il y aura un jour bien des anecdotes et des explications très-capables de donner la torture aux *Merciers* à venir.

N B. Cette note m'a été communiquée par M. * * *. Sa modestie empêche de le nommer.

Un des catalogues de livres, que possédoit l'abbé Goujet, est accompagné de remarques qu'on ne lira peut-être pas sans intérêt : voici l'article :

« *Catalogue des livres du cabinet de M. L. D. G.* « Paris, *Lottin*, 1733, in-12. Ce catalogue, rangé « dans un ordre nouveau, a été dressé par le posses- « seur même de ce cabinet, feu M. Linguet, pro- « fesseur en l'université de Paris ; cet homme aimable « et d'un excellent goût pour la bonne littérature, « fut persécuté pour avoir autorisé le miracle, dont « Dieu favorisa Don Palacios, jeune espagnol, dont « il dirigeait les études et qui avoit recouvré, par « l'intercession du bienheureux diacre M. de Paris, « une santé désespérée. M. Linguet, obligé de « quitter sa chaire, se vit contraint de se marier, et « d'accepter un emploi assez mince à Reims sa patrie. « Il n'étoit pas fait pour cet état ; le chagrin le con- « duisit peu de temps après au tombeau. Il avoit « vendu sa bibliothèque, avant que de se retirer. »

Cet estimable M. Linguet, victime d'une persécution religieuse, étoit le père du fameux avocat de ce nom, qui a été condamné à mort le 9 messidor an II, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour des délits imaginaires.

Puisse cette notice, donner une idée avantageuse d'un ouvrage dans lequel son laborieux auteur a déposé le fruit de trente années de recherches sur l'histoire littéraire universelle ! Mais il faut le lire en entier pour en connoître toute l'importance. Combien ce travail a dû lui faciliter la composition de ses derniers ouvrages ! On y trouve avec plaisir le

fonds des utiles renseignemens qu'il a fournis aux mémoires de Niceron et de d'Avrigny ; des bonnes continuations qu'il a faites de la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* de Dupin, et du Dictionnaire de Moréry. Il n'y a peut-être pas, pour un homme de lettres, d'*desiderata* plus commode qu'un catalogue raisonné dans le genre de celui de l'abbé Goujet. C'est là qu'il est facile de fixer, pour retrouver au besoin, les recherches qui nous ont coûté tant de peines et les réflexions qu'elles nous ont occasionnées ; si le célèbre bibliographe Saint-Léger eût adopté cette méthode, au lieu d'écrire ses feuilles volantes les remarques qu'une immense lecture lui avoit suggérées, nous posséderions d'utiles matériaux pour continuer l'importante histoire littéraire de la France, commencée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Au lieu que la plus grande partie de ces papiers, *rapidis ludibria ventis*, a été dispersée à la vente des livres de sa bibliothèque ; et il seroit bien difficile d'en recueillir un assez grand nombre aujourd'hui, pour former un ouvrage intéressant. Au contraire, l'ordre mis par Goujet dans ses travaux, a fait conserver dans son entier le manuscrit où il a fait preuve de l'érudition la plus étendue. Je regarde donc comme une précieuse acquisition celle que j'ai faite de ce catalogue raisonné. La mort a enlevé son auteur avant qu'il ait eu le temps de le remplir. Je tâcherai de me pénétrer de ses excellens principes et de compléter un travail digne d'occuper une place distinguée dans les plus importantes bibliothèques.

A. Barbier, *bibliothécaire du Conseil-d'Etat*.

HISTOIRE.

Avis concernant l'Histoire de la Rivalité de la France et de l'Espagne, pour tenir lieu d'une préface qui manque à ce nouvel ouvrage.

Des lecteurs peu attentifs ayant vu, dans le titre de ce nouveau livre : *Histoire des rivalités de la France et de*, etc., se sont rappelé un autre ouvrage d'un titre semblable, qu'ils ont connu autrefois, et ont cru, sans autre examen, qu'il s'agissoit d'une réimpression de l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*. On ne peut laisser subsister une erreur si contraire au titre même de l'ouvrage, à l'intérêt des libraires, et au succès, quel qu'il soit, dont l'ouvrage peut être susceptible ; c'est un ouvrage entièrement nouveau, qui n'a de commun avec *la Rivalité de la France* et *de l'Angleterre*, que d'être du même auteur, et de pouvoir servir de pendant au premier. Il est sur le même plan ; on y fait, pour l'Espagne, ce qu'on a fait dans le premier pour l'Angleterre ; c'est-à-dire, qu'en considérant principalement ces deux nations dans leurs rapports et leurs points de comparaison avec la France, on n'a omis sur d'autres points aucun de ces événemens importans, et pour ainsi dire caractéristiques, qui font époque et qui distinguent les nations ; en sorte que chacun de ces deux ouvrages est en substance

une véritable histoire, celui-ci d'Espagne, l'autre d'Angleterre, et qu'il résulte des deux ouvrages une Histoire presque complete de la France, et vraiment complète dans ses rapports avec ces deux grandes puissances rivales, assez souvent réunies contre elle.

Le dernier ouvrage, considéré comme Histoire d'Espagne, a, même sur le premier, considéré comme Histoire d'Angleterre, l'avantage d'être encore plus nécessaire : l'Histoire d'Angleterre écrite à présent par plusieurs auteurs distingués, entre lesquels David Hume *s'élève comme un cèdre*, est plus généralement connue ; celle d'Espagne l'est à peine, et nous n'avons en françois aucun ouvrage où il soit facile et agréable de l'apprendre. Le P. d'Orléans, dans les Révolutions d'Espagne, n'est pas le même que dans les Révolutions d'Angleterre. L'abrégé de l'Histoire d'Espagne de M. Désormeaux est le premier et le plus imparfait de ses ouvrages ; la confusion, que les fréquens partages de cette monarchie, en une multitude de petits royaumes, met naturellement dans cette Histoire, n'a point été diminuée par la méthode de l'auteur, qui est entré dans trop de détails, et a trop multiplié les objets : tout ce qui a été fait ne mérite pas d'être dit, et l'Histoire d'Espagne, qui, par ces nombreux partages, dans presque tous les temps antérieurs à Ferdinand et Isabelle, est trop semblable à l'histoire de nos deux premières races, exige plus qu'aucune autre qu'on fasse un choix, qu'on passe rapidement sur la foule des règnes insignifians, qu'on ne s'arrête qu'aux

faits mémorables et aux personnages dignes d'être connus. C'est à quoi on s'est surtout attaché dans l'ouvrage qu'on donne aujourd'hui au public. On croit n'y avoir rien omis d'essentiel, et n'y avoir mis que ce qui peut se graver dans la mémoire des hommes.

Cette Histoire d'Espagne est en même temps, à beaucoup d'égards, une Histoire d'Italie, parce que les royaumes de Naples et de Sicile ont été les principaux objets de la rivalité de la France et de l'Espagne, et parce que l'Italie a été le théâtre des expéditions qu'a entraînées cette rivalité, soit du temps de la maison de Suabe, soit du temps de la maison d'Arragon, soit enfin du temps de la maison d'Autriche.

Enfin, pour éviter les doubles emplois, lorsque les deux rivalités différentes, sujets de ses deux différens ouvrages, rentrent l'une dans l'autre, par la réunion qui a souvent eu lieu de l'Angleterre et de l'Espagne contre la France, si le sujet a été suffisamment traité dans le premier de ses ouvrages, j'y renvoie le lecteur pour lui épargner une répétition superflue.

Un avantage assez considérable, propre au nouvel ouvrage, consiste en divers morceaux d'histoire entièrement inconnus jusqu'à présent, et tirés des manuscrits de la bibliothèque nationale.

Telles sont, par exemple, dans le troisième volume, depuis la page 93 jusqu'à la page 124, les négociations relatives au royaume de Majorque et à ses dépendances, entre les ambassadeurs du duc

d'Anjou, fière de notre sage roi Charles V, lesquels réclamoient ce royaume de Majorque pour leur maître et le roi d'Arragon, usurpateur de ce royaume. Les artifices de ce roi, ses dilatations éternelles, ses propositions captieuses, ses feintes de vouloir reprendre les négociations, quand il avoit forcé de les abandonner; la patience avec laquelle le roi de Castille, Henri de Transtamare, médiateur de cette querelle, ami sincere de la France, mais dont le fils étoit gendre du roi d'Arragon, suit ce prince astucieux dans tous ses subterfuges; l'adresse amicale avec laquelle il retient dans cette négociation les ambassadeurs françois mille fois rebutés des lenteurs étudiées et des promesses toujours violées du roi d'Arragon, la franchise avec laquelle, convaincu enfin de la mauvaise foi du roi d'Arragon, il se livre au duc d'Anjou, tout cela forme un tableau instructif en politique, et agréable à considérer comme jeu des passions humaines.

Un tableau plus original et plus piquant encore, est celui que présente, dans le même volume, depuis la page 124 jusqu'à la 147, ce juge ou prince d'Arborée, ce fier et sauvage insulaire, ignoré jusqu'à présent, qui en use si singulierement envers les Ambassadeurs du duc d'Anjou, et dont la conduite forme en tout point le plus parfait contraste avec la politique des princes de l'Europe.

Tels sont encore (dans le 5.e vol. depuis la page 403 jusqu'à la fin), les négociations avec l'Espagne sous notre roi Henri III, après l'assassinat des Guises, et (vers le commencement du 6.e tome) des

correspondances moitié politiques, moitié galantes, très-curieuses entre notre Henri IV et la reine Elisabeth d'Angleterre, et aussi des détails sur la fameuse ambassade de M. de Brèves à Constantinople. Le tout peu ou point connu.

Telle est encore (dans le 8.e vol. à la fin de l'ouvrage) la notice d'un voyage des François dans la Floride, objet de rivalité entre l'Espagne et la France, expédition inconnue jusqu'à présent et dont les détails n'ont que trop d'intérêt.

Cet avantage de découvrir des vérités ignorées et des terres nouvelles dans l'histoire, est le fruit d'une très-belle institution, faite dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, d'un comité chargé d'examiner et d'analyser en tout genre les manuscrits de la bibliothéque et de faire jouir le public des trésors que contient cet immense dépôt. C'est le plus grand bien qui ait été fait aux lettres depuis Colbert. Le ministre de Louis XVI, auteur de cette institution; ce ministre, ami des lettres et des sciences, est M. le baron de Breteuil. Nous aimons à lui rendre cet hommage, lorsqu'il ne peut plus rien pour nous et que son bienfait nous a été enlevé; nous profitons des conjectures plus heureuses qui permettent enfin la justice et la reconnoissance et nous dispensent de haïr un bon ministre uniquement, parce qu'il est, ou a été ministre, ou un bon roi, parce qu'il est roi.

En parlant de ministres bienfaiteurs et amis des lettres et amis de Louis XVI, qui pourroit oublier M. de Malesherbes, et comment un homme honoré

cinquante ans de son amitié, comblé de ses bienfaits, pourroit-il l'oublier jamais? combien de fois, dans le pur sentiment de mon bonheur, ai-je dit avec Philoctète :

L'amitié d'un grand homme est un présent des dieux.

Sa mort, un des plus horribles sacriléges de la révolution, a mis le sceau à sa gloire. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une note du 1.er vol., pag. 334 et 335 :

« L'être qui a réuni sur la terre le plus de vertus, « de talens, de lumières, de connoissances, d'esprit, « de bonté, d'amabilité, de simplicité; en un mot « M. de Malesherbes, ne pouvoit desirer une fin plus « glorieuse d'une si belle vie. »

Mais il falloit qu'elle fût la plus douloureuse de toutes, puisqu'il étoit le meilleur des hommes; on craignoit qu'il ne fût insensible à son propre malheur, on eut soin d'égorger avec lui toute sa famille, fille, gendre, petit-gendre, petite-fille, etc. (1).

Et même par sa mort leur fureur mal éteinte

traîna encore deux jours après à l'échafaud, sa vertueuse sœur, M.me de Sénozan.

Ne quid sceleris tibi, perfide restet.

Diverses personnes s'occupent en ce moment de l'éloge historique de M. de Malesherbes; écrivains très-estimables, sans doute, puisqu'ils ont le besoin

(1) *Heu! cadit in quemquam tantum scelus! heu tua nobis*
Cuncta simul tecum solatia rapta menalcha.

de louer la vertu; mais j'observerai que, s'ils ne l'ont pas, ou s'ils l'ont peu connu personnellement, ils ne feront qu'un portrait de fantaisie, qui ne sera pas le sien; M. de Malesherbes, qui n'étoit pas sans quelque foiblesse de caractère, dans le cours ordinaire de la vie, et qui n'en étoit que plus aimable, a su se signaler par des traits fameux de courage et de fermeté dans de grandes occasions, et c'est par là qu'il est connu dans le public; on croira le bien peindre en peignant Caton, mais jamais il n'eut rien de l'austérité, de l'inflexibilité des Catons; il n'en eut pas même la gravité, ni celle de son état. Son désintéressement fut extrême: on peindra Fabricius et Curius; mais leurs mœurs n'étoient ni celles de son temps, ni les siennes Ministre, il voulut faire des épargnes, il corrigea des abus, surtout il aima son roi, comme Sully aimoit Henri IV; on croira dire quelque chose en le comparant à Sully, mais il n'étoit ni Caton, ni Curius, ni Sully, il étoit lui-même, il étoit M. de Malesherbes. *Tu Marcellus eris.*

S'il faut des comparaisons, et s'il y dans l'histoire quelque personnage dont la vertu aimable et enjouée, eût du rapport avec la sienne, c'est le chancelier d'Angleterre, Thomas Morus; tel surtout, qu'on le trouvera dans le trait suivant:

Un homme qui avoit un procès à son tribunal, voulant se le rendre favorable, lui envoya deux flacons d'or d'un travail précieux; Caton, en pareil cas, se fût indigné de l'outrage et eût tonné contre le corrupteur; Curius eût montré ses légumes et

foulé l'or aux pieds ; Sully eût renvoyé le présent avec dignité, et s'en seroit vanté dans ses mémoires. Morus ne fit rien de tout cela. Il fit remplir les deux flacons d'un vin exquis, les remit à l'envoyé du plaideur, en disant : *Mon ami, tu diras à ton maître, que s'il trouve mon vin bon, il peut en envoyer ch rcher tant qu'il voudra.* Quoi ! de plus joli que cette prétendue méprise ? Quelle manière aimable d'éc ire incorruptible et de déjouer le corrupteur ! Je ne sais si M. de Malesherbes eût saisi précisément ce badinage, plutôt qu'un autre aussi gai ; mais je dis que ce trait là, est absolument dans son genre, et peint le caractere particulier de sa vertu.

Mais, me dira-t-on, vous qui l'avez tant connu, peignez-le.

Ma réponse sera celle d'Horace :

Haud mihi deero
Cum rès ipsa feret. . . . dextro tempore.

Je ne crois pas que le temps soit encore venu de dire toute vérité sur ce qui concerne M. de Malesherbes ; et la vérité, dans toute son énergie, est seule digne de lui et peut seule le venger. Quelle réparation a-t on faite jusqu'à présent à sa mémoire? Quand il en sera temps, je ne me reposerai sur personne du soin de remplir un si cher devoir :

J'aurois trop de regret, si quelque autre guerrier
Au rivage troyen descendoit le premier.

Puissent les derniers momens de ma vie, être employés à ce dernier ouvrage !

Extremum.

Extremum hunc Arethusa, mihi concede laborem
Pauca meo Gallo.... neget quis carmina Gallo.

Un si tendre intérêt m'a emporté loin de mon sujet ; j'y reviens, j'avois à suppléer après coup la préface qui manque à mon *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, et à rendre compte de cet ouvrage. Je me bornerai à indiquer dans chaque volume quelques morceaux sur lesquels j'appelle particulièrement l'attention du lecteur. Ceux-ci rouleront sur des sujets, qui n'ont plus comme ceux que nous avons désignés plus haut, le mérite singulier d'avoir été ignorés jusqu'à présent ; ils appartiennent à l'histoire commune.

TOME I.er — Les portraits du comte d'Anjou et de son premier rival, Mainfroy, batard de Frédéric II ; portraits rapides du récit de leurs actions. L'intéressante histoire du jeune et malheureux Conradin. Les causes extraordinaires et imprévues qui firent gagner au comte d'Anjou, contre toute espérance, la bataille de Tagliacozzo. Les circonstances très-singulières qui distinguent cette bataille de toutes les autres ; celles qui accompagnent le supplice de Conradin, l'un des plus grands crimes politiques qui ayent jamais été commis. La véritable histoire des vêpres siciliennes, qu'on a longtemps cru mal-à-propos avoir été préméditées. Le duel entre Charles d'Anjou et Pierre d'Arragon, projeté et non exécuté, et pourquoi. Prise de Charles le Boiteux et sentimens de Charles d'Anjou son père, à ce sujet. Générosité chrétienne de Constance de Suabe, fille de Mainfroy, et femme de

Pierre d'Arragon, à l'égard de Charles le Boiteux. Portrait de Charles d'Anjou. Portrait de Pierre d'Arragon.

II. — Portraits de Charles le Boiteux (pag. 52 et suivantes) ; du duc de Calabre, fils de Robert, dit *le Bon* et *le Sage*, roi de Naples, (pag. 94 et suiv.) ; de ce roi Robert (pag. 123 et suiv.) ; toute l'histoire de Jeanne I.ere ; d'André de Hongrie son mari et de Louis frère d'André (pag. 134 et suiv.). Expédition en Hongrie de Charles de Duras, dit *de la Paix*, meurtrier de la reine Jeanne de Naples ; ses fourberies, sa mort, son portrait (pag. 219 et suiv.) ; portrait de Ladislas, fils de Charles de Duras (pag 262 et suiv.) ; tout le règne de Jeanne II, sœur de Ladislas, et portraits des généraux et des favoris de cette reine.

III. — Histoire de Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, de Pierre-le-Cruel, roi de Castille, du bon roi René et d'Alphonse le magnanime, son concurrent au royaume de Naples ; du malheureux prince de Viane, fils de Jean II, roi d'Arragon ; de Blanche, sœur du prince de Viane ; de Henri, dit *l'Impuissant*, roi de Castille, et d'Isabelle, sa sœur.

Les affaires de la Bretagne et des Pays-Bas sous Charles VIII (pag. 305 et suiv.) ; ce dernier morceau est un des plus attachans de tout l'ouvrage. Les faits ont (par eux-mêmes) l'intérêt d'un roman.

IV. — Dans l'expédition d'Italie de Charles VIII, entrevue de ce roi avec le jeune duc de Milan et sa femme (pag. 42 et suiv.) ; histoire de Savonarole (pag. 53 et suiv., 89 et suiv.) ; histoire du

divorce de Louis XII, avec Jeanne de France, fille de Louis XI, scène attendrissante à Pise (pag. 180 et suiv.); conduite admirable de Louis d'Ars et à la guerre et à la cour (pag. 255 et suiv.); portrait du cardinal d'Amboise (pag. 360 et suiv.); caractère, victoires, mort et convoi funèbre et militaire de ce brillant Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu de Louis XII (pag. 312 et suiv.); mort et portrait de Louis XII (pag. 411 et suiv.).

V. — Pag. 8 et 9, parallèle de Ferdinand et d'Isabelle. Fuite d'Inspruck (pag. 100 et suiv.); défense de Metz par le duc de Guise, François (pag. 118 et suiv.); et de Sienne par Montluc (pag. 154 et suiv.); parallèle du maréchal de Brissac et du roi in Manlius sur un point de discipline (pag. 165 et suiv.); abdication de Charles-Quint et dernière audience qu'il donne à des ambassadeurs François, dont l'amiral de Coligny étoit le chef (pag. 196 et suiv.); reprise de Calais et prise de Thionville par le duc de Guise et détails de Montluc sur ce dernier siége (pag. 256 et suiv.); portrait de Charles-Quint dans sa retraite et sa mort (pag. 301 et suiv.)

VI. — Parallèle d'Henri IV, et de Philippe II (pag. 56 et suiv.); examen de quelques lois du comte duc d'Olivarès (pag. 141 et suiv.); entrevue de Louis XIII, et du duc de Savoye, Charles Emanuel (pag. 240 et suiv.); défense de Casal contre Spinola, par Toiras (pag. 268 et suiv.); Mazarin sépare deux armées, au moment où elles en venoient aux mains (pag. 275 et suiv.); visite de Galas et

de Picolomini, dans le camp françois (pag. 279 et suiv.); portrait de Valstein, (pag. 352 et suiv.); de Gustave-Adolphe (pag. 364 et suiv.); sa mort, (pag. 387 et suiv.); mort de Valstein (pag. 393 et suiv.).

VII. — Courage de Constance de Cézéli et de Barri de Sanit-Aunez, son fils (pag. 38 et suiv.); la princesse de Carignan, femme du prince Thomas de Savoie, retenue en Espagne; anecdote piquante (pag. 116 et suiv.); Parallèle de Richelieu et d'Olivarès, (pag. 133 et suiv.)

Il y a dans ce même volume, deux morceaux très considérables; l'un, page 139 jusqu'à la page 215, traite de l'influence qu'a eue l'Espagne, sur les troubles de la cour de Louis XIII. On y discute la conduite du cardinal de Richelieu, à l'égard de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche, et de toute la famille royale. L'autre (pag. 215 jusqu'à la page 289), est l'examen détaillé des procès criminels des grands, sous le ministère de Richelieu. On y détruit absolument l'idée hasardée d'abord dans la conversation et qui a passé depuis dans des écrits assez importans; que Richelieu n'avoit été que sévère mais point injuste dans ces procès. On y fait voir mille injustices de détail.

Ce volume finit par la paix des Pyrénées, et par l'entrevue intéressante de Philippe IV, et d'Anne d'Autriche sa sœur, pour le mariage de Louis XIV, avec l'Infante, Marie-Thérèse d'Autriche.

VIII.e et *dernier volume.* — Parallèle de trois des plus grands généraux, le vicomte de Turenne; le

grand Condé et le comte de Montécuculli (page 17, jusqu'à la page 63); portrait du marquis, depuis, duc et maréchal d'Harcourt et de sa femme, ambassadeur en Espagne (pag. 116 et suiv.); histoire du cardinal Albéroni, et disgrace de la princesse des Ursins (pag. 214 et suiv.); histoire singuliere du baron de Ripperda (pag. 246 et suiv.).

Le volume et tout l'ouvrage finissent par le *Pacte de famille*, qui a terminé toute rivalité entre la France et l'Espagne.

J'avois commencé et même avancé cet ouvrage, lorsque les événemens publics vinrent interrompre mes travaux et m'arrêter dans ma carrière. Un tyran plébéien, ennemi des lettres, ennemi de l'humanité, fit détruire les académies, uniquement parce qu'elles étoient l'ornement et la gloire de la France. Privé des secours de tout genre qu'on tiroit de ces compagnies savantes, privé de toute liberté d'écrire et de penser, j'ai attendu dans la retraite et le silence, que ce torrent dévastateur s'écoulât de lui-même. Dès qu'on a pu respirer sous une administration plus douce, j'ai repris mes travaux avec ardeur; heureux, qui pourroit avoir le droit de dire comme Sémiramis !

> C'est à vous de juger si le dieu qui m'accable
> A laissé quelque force à mes sens interdits,
> Si vous reconnoissez encor Sémiramis.

GAILLARD, *l'un des anciens de l'Académie françoise, et doyen de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre de la classe de l'Institut national.*

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

NANCY.

Société libre des sciences, lettres et arts.

Nous avons parlé de l'établissement de la société libre des sciences, lettres et arts de Nancy, depuis son institution; les séances de la Société ont été remplies par la lecture d'ouvrages de morale, d'histoire, de physique générale et particulière, et de poésie.

Le C. WILLEMET a lu *une Notice historique, sur le jardin botanique de Nancy; description de quelques plantes rares.*

Le C. MOLLEVAUT le jeune.... le *chêne et les ormeaux*, apologue; *traduction en vers françois du commencement du 4.e chant d'Enéide.*

Le C. VAUTRIN, un mémoire sur la *météorologie.*

Le C. MOULON, un *Discours sur le choix des lectures, dans les différens âges de la vie.*

Le C. Blau, une traduction en vers françois de deux chants de la *bataille d'Hermann de Klopstock*; *notice sur ce poète et sur la mythologie des anciens Germains.*

Le C. VALENTIN, une *traduction et analyse d'un ouvrage anglo-américain, sur les rapports ou la connexion des principaux phénomènes du monde, notamment, les tremblemens de terre avec les maladies épidémiques et pestilentielles* (1).

Le C. BONNEVILLE.... des *extraits de la vie de Sénèque.*

Le C. WILLEMET, sur l'invitation du préfet, a formé le *tableau de l'histoire naturelle du pays.* Le ministre de l'intérieur le fera entrer dans la topographie générale de France.

La 1.re partie, en 168 pages *in-folio*, comprend la flore économique et statistique du département; les plantes rangées selon l'ordre donné par le ministre, offrent le résultat suivant: plantes des montagnes 472; des coteaux 414; des plaines 493; aquatiques 173. Plantes qui méritent d'être cultivées, 270; total 1823 espèces botaniques.

La 2.e partie, en 88 pages *in-folio*, renferme l'exposition du règne animal, les quadrupèdes, les oiseaux, les amphibies, les poissons et les vers qui vivent habituellement ou momentanément dans nos contrées.

Le même a publié, dans les journaux, plusieurs extraits d'ouvrages, sur l'histoire naturelle, des

(1) Ce mémoire sera inséré dans un des prochains numéros de ce journal. A. L. M.

notices propres à les faire connoître, la description de quatre plantes curieuses et inédites, et lu à la Société de médecine un précis de travaux en botanique dans les années 1801 et 1802.

Le C. MICHEL a publié deux ouvrages élémentaires sur la grammaire générale, l'un intitulé : *Elémens de grammaire générale appliqués à la langue françoise* (1 vol. in-8° 150 p.) ; l'autre : *Elémens de grammaire générale extraits de celle de Sicard* (1 vol. in-8.° 216 p.) : de plus, une nouvelle édition du poeme d'Ovide, *De nuce*, enrichie de notes et de commentaires.

Le C. VALENTIN.... dans le recueil de la Société de médecine de Paris (tom. 12) un mémoire intitulé : *Vaccination pratiquée avec succès sur des animaux, et transmission de la matière vaccine à l'homme....* Dans le tome 13 du même recueil, un autre opuscule intitulé : *Observations et expériences sur la variolette, petite vérole, volante, bâtarde ou varicelle.*

De plus, un ouvrage intitulé : *Résultat de l'inoculation de la vaccine, dans les départemens de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges et du Haut-Rhin.* Dans ses recherches sur la vaccination de divers animaux, notre collégue a prouvé, contre l'opinion de Jenner et celle de Decarro de Vienne, que la vaccination ne préserve pas les chiens de la maladie qui leur est particulière.

Enfin, la *Géographie des seize États-Unis d'Amérique*, tels qu'ils existent aujourd'hui, faisant partie

de la 3.e édition de la géographie universelle de Gutherie, tom. 6.

Le même citoyen Valentin se propose de publier un *essai sur la fièvre jaune*, qui lui a été demandé par les professeurs de l'école de médecine à Paris.

Le C. SPITZ a donné un *traité d'arithmétique* à l'usage des élèves de l'école centrale de la Meurthe.

Le C. MANDEL..... dans le recueil de la Société de médecine de Paris, a donné l'analyse d'un prétendu *spécifique de Mattemueig contre les maladies de la peau*. Il se propose de donner un traité complet de l'art de faire le vin, sur lequel il a déja publié des instructions.

Le C. HALDAT fait imprimer en ce moment un petit ouvrage intitulé: *Recherches sur l'encre, les causes de son altérabilité, les moyens d'y remédier.* Cet ouvrage présente le moyen de se garantir des manœuvres des faussaires, et de rendre nulles les opérations chymiques dont ils usent sur les écritures.

Le même publiera aussi le résultat de ses expériences sur l'*action chymique du fluide électrique.*

Le C. MONGIN s'occupe d'un ouvrage qui paroîtra dans peu, sur la *grammaire générale*, *la théorie des langues et les principes de l'analyse de l'entendement humain*, sous le nom de *Philosophie élementaire.*

Le C. MOLLEVAUT l'aîné, continue le travail qu'il a entrepris sur l'*histoire de la langue et de la littérature grecque.* Il en a communiqué quelques morceaux à d'Ansse de Villoison, qui a eu la bonté de lui adresser des notes et des observations précieuses. Cet ouvrage sera précédé de la traduction

du *manuel de l'histoire de la littérature grecque*, écrit en allemand, par RIENACHER, imprimé à Berlin, en 1802.

Le C. *Joseph* COSTER est sur le point de terminer ses travaux sur l'*histoire générale*. Il se dispose à publier les résultats de ses longues recherches sur cette branche essentielle de l'arbre des connoissances humaines. Cet ouvrage est déja connu en partie dans les programmes imprimés à la fin de chaque année de ses cours.

Le C. PELLET de BONNEVILLE fera paroître incessamment une *traduction complète des œuvres de Sénèque*, précédée d'une vie de ce philosophe, l'un des plus célèbres de l'antiquité.

Le C. MOLLEVAUT le jeune vient de terminer la traduction en vers françois, de toutes les *odes* d'*Anacréon*. Il a suivi le texte des meilleures éditions grecques, et entr'autres de celle de Fischer, imprimée à Leipsick, en 1793.

TOULON.

Société d'Emulation.

SÉANCE publique de la société libre d'émulation du département du Var, du 16 brumaire an 11.

Le secrétaire a fait un rapport sur les travaux de la société pendant le semestre précédent; il y rend compte, et des travaux pratiques, et des mémoires et observations, tant de la société même, que de tous les membres. Ce rapport sera inséré

dans le second volume des mémoires de la société, qui paroîtra très-incessamment.

A la fin de ce rapport, le secrétaire a annoncé qu'il n'avoit été adressé aucun mémoire au concours ouvert il y a un an, sur le sujet suivant :

« 1.° Faire l'énumération des manufactures qui « existent dans le département du Var, en indiquant « l'état où elles se trouvent, le dégré de leur im- « portance, et les améliorations dont elles sont « susceptibles.

« 2.° Faire connoître les établissemens qui man- « quent dans ce même département, et qu'on pour- « roit y former, en désignant les lieux les plus « convenables, et tous les moyens qui pourroient « être employés pour assurer leur prospérité. »

Il devoit être accordé deux prix : le premier d'une médaille en or, du poids de cent vingt-cinq grammes, et le second d'une médaille aussi en or, du poids de soixante grammes.

L'importance de cette question détermine la société à l'ajourner aux mêmes conditions, jusqu'au 1.er vendémiaire de l'an XII ; et elle propose en outre pour la même époque le programme suivant.

Il y a peu de départemens aussi riches en minéraux, que celui du Var : et, par une inconséquence bien funeste à sa prospérité, il en est bien peu où l'on s'occupe moins de les utiliser. Son territoire, il est vrai, a été jusqu'à ce jour peu étudié sous ce rapport, et des richesses immenses que plusieurs indices annoncent être recélées dans son sein restent inconnues. Nous ne solliciterons pas dans ce mo-

ment les recherches de ces mines entièrement ignorées ; ce travail présente des difficultés, des incertitudes qui pourroient décourager ; mais plusieurs mines de charbon de pierre, quelques-unes d'antimoine, un grand nombre de sulphure de plomb, des mines de fer plus ou moins riches, des mines de cuivre, de manganèse, etc., etc., sont déja connues. C'est sur celles-ci, que la société veut aujourd'hui diriger les vues des hommes instruits. Elle annonce, en conséquence, qu'elle accordera une médaille en or, pesant cent quatre-vingt-cinq grammes à l'auteur du meilleur memoire, *sur les moyens d'exploiter les mines connues dans le département du Var.*

Les conditions à remplir sont celles d'usage pour tous les prix.

Le C. BERLIER a fait un rapport particulier sur un mémoire du C. FIRMINY, qui traite du *gissement des marnes.* On fera imprimer cet ouvrage, qui peut être d'une grande utilité dans ce département, où l'on est au dépourvu de cette sorte d'engrais.

Il a été fait lecture d'un ouvrage du médecin PERROLE, intitulé : *avis aux habitans du Var sur la vaccine.* La société a arrêté de le faire imprimer et distribuer dans toutes les communes de ce département.

On a lu un rapport de l'ingénieur en chef de ce département, sur les moyens de procurer des fontaines à la ville de Fréjus ; ce rapport est la suite d'un autre sur le même objet, qui a été im-

primé dans le premier volume des mémoires de la société ; celui-ci paroîtra dans le second volume.

On a fait lecture de quelques fragmens de la traduction en vers du poète Lucrèce, par le C. PASTORET DE CALLIAN.

La séance a été terminée par la lecture d'une inscription en vers françois, pour être mise au bas du portrait de Bonaparte, qui a été adressée au commencement de la séance par le C. LAUGIER.

Toutes ces lectures ont été entre-coupées par des morceaux de musique exécutés par les amateurs de Draguignan.

Cette journée avoit commencé par l'expression de la joie reconnoissante (on avoit chanté le matin un *Te Deum.*) La Société a cru devoir la terminer par un bal qui a été donné à la suite de cette séance.

NIMES.

Académie. — Programme pour l'an XI.

De six ouvrages envoyés au concours, pour l'éloge de *Chrétien Guillaume* LAMOIGNON DE MALESHERBES, un seul a semblé mériter d'être distingué ; il porte pour épigraphe : « *Esse quam videri malebat Cato.* »

On y reconnoit un esprit juste et éclairé, un cœur honnête, une plume exercée. L'avantage qu'a eu l'auteur (ainsi que nous l'apprenons de lui), de vivre dans l'intimité de *Malesherbes*, l'a mis à

portée de connoître beaucoup de faits et de détails intéressans à recueillir. Mais son ouvrage n'est qu'une esquisse ; si ce qu'on y trouve est bien ; trop de choses y manquent. L'estimable auteur a lui-même pressenti ces objections, comme le prouve le titre modeste d'*Essai*, qu'il a donné à son travail.

L'Académie croit pouvoir attribuer le peu de succès de ce premier concours, d'abord à la grandeur, à la beauté, et par conséquent à la difficulté du sujet ; en second lieu, au retard involontaire qu'a éprouvé la publication de son programme, ce qui a laissé trop peu de temps aux recherches et au travail des concurens.

Ces motifs ont déterminé l'Académie à proposer de nouveau, pour sujet d'un prix d'eloquence, l'éloge de *Chrétien - Guillaume* LAMOIGNON DE MALESHERBES.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 600 fr. Il sera décerné dans la séance publique du 25 messidor an XI (14 juillet 1803). L'ouvrage couronné sera lu dans la même séance.

Le concours sera fermé le 25 floréal prochain : ce terme est de rigueur.

PARIS.

INSTITUT NATIONAL.

Notice des travaux de la Classe de littérature et beaux-arts, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. SICARD, secrétaire de la classe.

On ne sera pas étonné, sans doute, que les notices d'une classe dont toute une section consacre ses savantes veilles à des recherches continuelles sur les monumens antiques, soient enrichies depuis quelque temps de précieuses découvertes qui intéressent à la fois toutes les classes de lecteurs. Il étoit impossible qu'après plusieurs siècles d'ignorance et de sommeil des sciences et des arts sur un sol où ils prirent naissance, toute une colonie de savans laborieux s'y portât, sans y trouver et sans y recueillir des restes des travaux de ses premiers habitans. Quelle reconnoissance ne devront pas et les générations futures et la génération présente à ces investigateurs courageux qui n'ont craint ni les chances souvent si malheureuses de la guerre, ni les dangers plus grands encore d'un climat ennemi, pour aller interroger, sur les siécles passés, des monumens si dignes de l'observation des philosophes du temps présent, surtout quand on les voit s'arrêter avec sagesse aux bornes des faits prouvés, sans rien présumer sur des faits incertains, et qu'on les voit craindre de porter une main trop hardie sur des

monumens historiques ; convaincus que la vérité de l'histoire, quand elle est attestée par des coutumes religieusement observées par des peuples dont l'origine se mêle à celle du monde, est indépendante des systèmes de ceux qui voudroient en contester l'authenticité !

C'est un des membres de cette colonie, à la fois savante et guerrière ; général dans les troupes qui combattoient pour rendre à ce peuple abruti, et les bienfaits de l'instruction, et ses antiques mœurs, le général Reynier, qui a fait don à l'Institut de France d'une momie et de restes de vêtemens trouvés dans des fouilles à Sakara. Les trois classes de l'Institut ont nommé des commissaires pour leur faire un rapport sur ces objets précieux. Le C. Mongez, chargé de ce travail, a appris aux classes que le ministre de l'intérieur avoit fait donner les glaces entre lesquelles ils sont hermétiquement renfermés ; et que le cadre élégant, porté par des griffons, a été exécuté par le C. Jacob, sous la direction du C. Peyre.

On donne une idée exacte de la tunique égyptienne en la comparant aux tuniques portées par les diacres et sous-diacres de la religion catholique, si l'on suppose que celles-ci ont des manches longues et fermées comme c'étoit autrefois. Elle est ornée de pièces de rapport brodées : les unes descendent des épaules ; les autres sont appliquées sur les épaules et par le bas, devant et derrière ; enfin deux pièces semblables entourent les manches vers leur extrémité. La couleur de l'étoffe est un jaune-souci, et les broderies

deries sont puce, ou brun foncé. Leur dessin est insignifiant et n'a aucun rapport à des objets naturels, ni à des hiéroglyphes, ni à des caractères d'écriture. L'étoffe a été tissue au métier; mais les broderies paroissent avoir été faites à *fils comptés*, c'est-à-dire, suivant les procédés de la *tapisserie au petit point*. Quant à leur nature, les chymistes ont reconnu que l'étoffe jaune de la tunique étoit de matière animale. Dans ces broderies, au contraire, le tissu jaune, ou le canevas, est de matière végétale, et le fil brun de matière animale. Il seroit téméraire de s'expliquer, d'une manière moins vague, sur la nature de ces substances, parce qu'il n'existe encore aucun moyen de reconnoître l'animal et la plante qui ont fourni les fils des tissus.

Le général REYNIER ne put apprendre autre chose des habitans de Sakara qui lui vendirent cette tunique, sinon qu'ils disoient l'avoir tirée, avec d'autres objets, d'un caveau rempli de sable qu'ils avoient déblayé.

On ne peut offrir des notions plus précises sur le temps où la tunique a été tissue, ni sur le personnage qui la portoit. Le rapporteur fait voir d'abord qu'elle n'a point appartenu à un Macédonien, ni à un Grec établi en Egypte, car elle a des manches qui descendent jusqu'au poignet; et la tunique grecque, ou n'en avoit point, ou en avoit de si courtes, qu'elles n'atteignoient pas les coudes; or, il paroit certain que la tunique des Macédoniens ne differoit point de la tunique grecque. Leur coiffure (la *causia*) et leur chlamyde pouvoient

seules les faire distinguer des autres Grecs. La tunique de Sakara a donc appartenu à un ægyptien. A quelle époque ?..... Le rapporteur dit seulement qu'on ne sauroit remonter plus loin qu'au temps où Thebes fut abandonnée : alors sans doute on creusa les grottes de Sakara, qui sont à un myriamètre, environ, des ruines de Memphis. Ce fut dans le sixième siècle, avant l'ère vulgaire, que Cambyse ravagea Thèbes, qu'il la dépouilla de ses richesses et de ses monumens. Le siécle le plus reculé que l'on puisse assigner pour le temps où la tunique fut tissue, est donc le cinquième, ou le quatrième avant le règne d'Auguste.

Il est impossible de mettre plus de précision dans ce que l'on avoit à dire sur le personnage qui l'a portée. Hérodote dit expressément que les prêtres ægyptiens portoient un seul vêtement fait de lin, et des chaussures de *papyrus*. Les prêtres d'Isis étoient appelés, à Rome, la troupe vêtue de lin, *linigera turba*. Pythagore, enfin, qui les imitoit en beaucoup de choses, ne faisoit aucun usage d'étoffes tissues avec les dépouilles des animaux. Ainsi, la tunique de Sakara n'a point été portée par un ægyptien de l'ordre sacerdotal.

Elle ne l'a pas été par une femme ; car le père de l'histoire nous apprend encore que les Ægyptiennes étoient vêtues de lin. Les hommes aussi portoient de semblables vêtemens ; mais ils plaçoient sur ces tuniques des vêtemens de laine, blancs. « Mais, « ajoute Hérodote, ils ne portent point les habille- « mens de laine dans les temples ; et on ne les en-

« terre point avec des vêtemens de cette matière : « ce qui seroit regardé comme malhonnête.....».

La teinte jaunatre de la tunique, si elle n'est que l'effet de la vetusté, n'empêcheroit pas qu'elle n'eût appartenu à un ægyptien ; mais, si elle est due à l'art, on pourroit supposer qu'elle étoit la marque distinctive de quelque dignité. Au reste, ce que l'on peut dire avec certitude de ce vêtement ægyptien, c'est qu'il n'a point été transporté avec un cadavre dans les grottes de Sakara, souterrains qui ont servi de tombeaux parce qu'il répugnoit aux Ægyptiens d'être ensevelis dans des tissus de laine. Il y aura donc été déposé avec d'autres richesses que l'on vouloit soustraire à des ennemis.

C'est à ce court exposé que s'est réduit le travail du rapporteur. Loin de blâmer sa réserve et sa brièveté, on lui en saura quelque gré, sans doute, si l'on se rappelle combien les fictions et les systemes ont d'attrait pour la plupart des hommes.

La classe a entendu avec le même intérêt la lecture d'un autre mémoire qui avoit pour objet la découverte de plusieurs médailles dans le département du Cantal ; c'est au C. Mongez que ces objets ont été adressés, et c'est encore lui qui en rend compte. Voici ce qu'il en a dit :

« Le goût pour l'instruction et pour le dessin est « général aujourd'hui dans les départemens. On le « doit aux écoles centrales, et les antiquaires sur- « tout s'en applaudissent. Dès qu'il se fait quelque « fouille, quelque découverte intéressante, des ci- « toyens instruits accourent, se hâtent de recueillir

« les objets découverts; et, par le moyen du des-
« sin, ils font participer toute la France à leurs
« utiles travaux. »

Ce sont ces communications qui ont mis le C. Mongez à même de composer un mémoire dont voici l'analyse:

Au commencement de cette année, en creusant à deux kilomètres d'Aurillac, département du Cantal, près de Fabrègue, dans un pré arrosé par la Jordane, on a trouvé une portion d'enceinte, circulaire, formée par un double mur. Elle avoit 1^m, 9 de diamètre, dans œuvre; 1^m, 6 de hauteur; elle s'élevoit à 0^m, 32, seulement, au dessous de la surface du pré. Le mur intérieur étoit de briques cuites, fort belles, circulaires, avec les joints tendans au centre. Il étoit entouré d'un mur en pierres sèches, destiné, sans doute, à soutenir les terres. On n'a aperçu aucune trace de couverture, et il paroit probable qu'il n'y en a jamais eu.

En fouillant dans cette enceinte, et en la démolissant, on a trouvé d'abord des médailles de bronze doré de tous les empereurs romains jusqu'à Commode, Othon excepté: ce qui prouve que, dès le second siécle, les médailles de bronze de ce prince étoient fort rares, et qu'elles n'avoient peut-être pas même encore été transportées dans les Gaules. Avec les petits vases de terre cuite qui renfermoient les médailles, on en a déterré de plus petits qui contenoient des aromates: les ouvriers les ont pris pour du tabac; mais, ne leur en trouvant pas le goût, ils les ont jetés, et ont lavé soigneusement

les vases qui les renfermoient : de sorte que l'on n'a pu reconnoître la nature de ces aromates, pas même l'odeur que les vases en avoient dû conserver. Deux petits morceaux d'argile très-blanche et moulée, ont été aussi déterrés : l'un représentoit un chien dont les jambes ont été brisées ; l'autre est le buste d'une femme, dont le reste du corps a été réduit en poussière pendant la fouille. On a enfin déterré une agrafe de bronze et un anneau de verre si volumineux, qu'on n'a pu le mettre qu'au pouce, s'il a servi de bague. Au reste, on sait que Maximin le père, célèbre par son énorme stature, mettoit à son pouce, en guise d'anneau, le bracelet de sa femme.

La forme circulaire de l'enceinte découverte près d'Aurillac fait conjecturer au C. Mongez qu'elle a pu servir à brûler les corps, qu'elle étoit un *ustrinum* ; telle que l'enceinte circulaire du terrein sur lequel le corps d'Auguste fut brulé, et qui étoit conservée religieusement auprès de son mausolée, dont une partie subsiste encore ; telle que l'enceinte de même forme, découverte, en 1763, près de Plaisance, dans les ruines de l'antique Veleia, qui paroît avoir été ensevelie par la chute d'une montagne ; enceinte que Winkelmann a reconnue pour un *ustrinum*. Quelques-unes des inscriptions qu'on lit sur les pierres sépulcrales des Romains, énoncent la défense expresse de joindre un *ustrinum* au monument. Quel étoit le motif de cette défense ?... — On ne l'a point encore cherché. Après avoir rapporté la loi des *douze tables*, qui défendoit de

brûler les corps plus près que de soixante pieds de tout édifice, à moins que le maître ne consentît à laisser rapprocher le bûcher, notre confrère pense que cette défense supposoit le voisinage de quelque bâtiment dont le propriétaire exigeoit, à la rigueur, l'exécution de la loi.

Un second objet qui a donné lieu à des recherches, a été le petit buste de femme, trouvé dans les fouilles d'Aurillac, buste qui est le reste d'une figure entière. Le C. Mongez a rappelé que Montfaucon a donné le dessin de quatre figures de femmes semblables; elles étoient toutes de l'espèce d'argile appelée *terre à pipe*; le travail en étoit grossier, et le même pour toutes; enfin elles avoient été toutes moulées. L'une d'elles fut trouvée, en 1710, dans les fouilles que l'on fit à Blois, dans l'enceinte de l'abbaye de Saint Lomer. Elle étoit déposée dans un petit caveau qui renfermoit des ossemens d'animaux à demi-brûlés, parmi lesquels on reconnut l'os de la jambe d'un cheval, et une dent de chien. La coutume des Gaulois étoit de jeter dans leur bucher funèbre les animaux qu'ils chérissoient le plus, tels que les chiens et les chevaux. On peut donc en conclure que le caveau de Blois étoit une sepulture gauloise, et, par analogie, que l'enceinte d'Aurillac avoit appartenu à la même nation. Le buste de femme qu'on y a trouvé, présente en effet les mêmes caractères que les figures publiées par Montfaucon; et, de plus, on a trouvé avec ce buste une figure de chien de même matière et du même travail.

Ces figures de femmes ont été si souvent déterrées dans les sépulcres des Gaulois, le style, le travail et la matière ont tant de ressemblance, que l'on ne peut s'empêcher de supposer qu'un même motif les y a fait déposer. Le C. Mongez pense qu'elles ont pu représenter les déesses-mères, en général; et en particulier, celles de ces divinités que les morts, dont les cendres reposoient dans ces tombeaux, avoient adoptées pour leurs protectrices. On a beaucoup écrit, dans les deux derniers siècles, sur les déesses-mères, dont il est fait mention dans les inscriptions sépulcrales des Romains : *Diis matribus.... matronis*, etc. Comme à ces inscriptions étoient joints quelquefois des bas reliefs qui représentoient trois femmes, tantôt debout, tantôt assises, tenant des fruits, des pommes de pin et des cornes d'abondance, on prit d'abord les déesses-mères pour des divinités champêtres. Mais un de ces monumens fut trouvé dans la ville de Lyon; et sur d'autres, elles sont appelées les mères de Galice, les mères de Gabies, etc. Leur protection s'étendoit donc aussi sur les villes et les provinces. Keisler croyoit qu'elles étoient ces femmes druïdes pour lesquelles les Gaulois avoit une si grande vénération; mais il est contredit par les monumens de ce genre qui ont été consacrés dans des contrées fort éloignées des Gaules. D'autres enfin prirent les déesses-mères pour les trois Parques : mais il n'est pas certain d'abord que les Parques aient fait partie de la Mythologie de tous les peuples chez lesquels ont été honorées les divinités qui nous occupent : d'ailleurs,

celles-ci avoient leur dénomination propre, *Fatæ*. Enfin, Banier proposa sur les déesses-mères l'opinion la plus vraisemblable : il croyoit qu'elles étoient des divinités communes à plusieurs peuples, et que leurs surnoms désignoient les lieux où on leur rendoit un culte.

On peut ajouter que les femmes les reconnoissoient pour leurs protectrices spéciales ; car on lit sur deux inscriptions : *Matronis Gabiabus.... Junonibus Gabiabus.* Chaque femme croyoit avoir un génie de son sexe qui la protegeoit, par lequel elle juroit, et qu'elle appeloit sa *Junon*. C'étoit aussi par sa Junon que juroit l'infame épouse de Sporus, le vil Néron. Les Grecs, les Crétois surtout, et les Siciliens, rendirent un culte aux Ourses célestes, sous le nom de *Mères*. Mais il peut paroître douteux que les déesses-mères des Gaules, de la Grande-Bretagne, de la Germanie, de l'Hispanie, etc., aient été les mêmes divinités. Du moins est-il certain qu'alors, dans la transmigration, les notions sur ces déesses, sur leurs fonctions et leurs attributs, avoient été étrangement altérées. Au reste, les figures publiées par Montfaucon tiennent des enfans dans leurs bras, comme les figures de femmes qui paroissent sur les médailles de quelques impératrices avec la légende *Juno Lucina :* ce qui confirme l'opinion du C. Mongez, que ses figures représentent les déesses-mères, en général ; et en particulier, les Junons, ou les Génies des femmes. Il a cherché, ci-devant, à prouver que l'enceinte découverte près d'Aurillac avoit été un lieu destiné à brûler les corps, et qu'elle avoit

servi à des Gaulois, sous les premiers empereurs.

Mais la science de l'antiquité n'est pas bornée à des statues, à des colonnes, à des vases et à des vêtemens; elle embrasse, en général, tout ce que les hommes ont fait, dans tous les genres, depuis les premiers temps du monde jusqu'à ceux qui sont voisins du temps où nous vivons; elle a des ramifications si variées, si multipliées, qu'un seul individu seroit insensé de prétendre la posséder, dans toute son étendue. Quoique la science du costume des anciens peuples n'en soit qu'une division bien circonscrite, elle est encore immense; et, ni les travaux des savans infatigables qui nous ont précédés, ni les découvertes nouvelles et fréquentes des monumens antiques, n'ont pu faire cesser entièrement l'obscurité qui en dérobe une grande partie à nos recherches.

Des hommes renommés par leur érudition, par leur profond savoir, les Saumaise, les Casaubon, et plusieurs autres savans qui s'occupèrent de cette partie intéressante de l'antiquité, ne tinrent jamais la promesse qu'ils avoient faite d'en former des traités complets et de les publier; et peut-être n'est-ce pas trop manquer à l'opinion que l'on doit avoir de leur habileté et de leur savoir, que de présumer qu'ils furent rebutés par l'extrême difficulté de cette entreprise.

Présenter cette science dans son ensemble, la suivre dans tous ses détails, la développer graduellement, l'expliquer, l'enseigner enfin avec la précision, la clarté, l'évidence indispensables à son

intelligence, c'est la tâche encore réservée à la sagacité, au jugement, à l'étude assidue, à la persévérance; aucun auteur, jusqu'à ce jour, ne l'ayant parfaitement remplie.

Mais les efforts employés à réussir dans ce travail si difficile, quelqu'insuffisans qu'ils puissent être, ne manquant jamais d'occasionner de nouveaux progrès, il est utile de les apprécier et de les encourager.

Le nouveau *Traité de costume* présenté à l'Institut national, par le C. MAILLOT, professeur à l'Ecole centrale du département de la Haute-Garonne, et dont une commission a rendu compte à la classe, est principalement destiné aux jeunes élèves qui se consacrent à la culture des beaux-arts.

Le premier volume, ensuite d'un discours en forme d'instruction sur les trois arts de peinture, sculpture et architecture, servant d'introduction, et dont la majeure partie des principes nous a paru admissible et utile, contient le costume des Romains, dans un très-grand détail, d'après les médailles et pulsieurs autres monumens antiques, en suivant les différens âges, depuis Romulus jusqu'aux derniers empereurs de Constantinople.

Dans le second volume, le costume des peuples des Gaules, d'Italie, de Grece, d'Ægypte, etc. etc., est expliqué au long. L'auteur fait la nomenclature d'une infinité de peuples, presque inconnus, dont il a pu découvrir quelques monumens, et il a inséré, dans ce volume, le costume des prêtres de l'église romaine.

Le troisième et dernier volume est consacré entièrement au costume des François, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XIII inclusivement. Nous ne pouvons garantir, ni la vérité de certaines assertions, ni la justesse, ni l'authenticité de plusieurs monumens relatés dans ce traité, l'auteur n'ayant pas observé de citer, avec le nom de l'ouvrage, l'endroit précis dont il tire ses autorités; ce qui, dans des matières susceptibles d'examen et de discussion, paroit devoir être le premier soin d'un écrivain exact et desireux d'enseigner avec fruit.

Le C. D'ANSSE DE VILLOISON a fait part à la classe de ses observations sur une des parties de l'antiquité les plus obscures et les plus difficiles, sur les inscriptions grecques des pierres gravées, inédites, et sur celles qui avoient déjà été publiées, mais mal expliquées par les plus célèbres antiquaires, les Galeotti, Ficoroni, Vettori, Gori, Bracci, etc. Frappé de cet aveu remarquable d'un des plus savans et des plus hardis critiques du monde, de Joseph Scaliger, qui s'étoit beaucoup occupé de ces inscriptions, et convenoit qu'elles présentoient des difficultés presque insurmontables, il entreprend de répandre un nouveau jour sur ces monumens, et d'interpréter toutes les inscriptions grecques qui sont susceptibles d'interprétation. Il annonce qu'il se gardera bien de chercher à expliquer ce qui est inexplicable, parce qu'il observe que pour éviter le reproche que Montesquieu adresse à l'abbé de Quasco, *vous êtes tous des charlatans, messieurs les anti-*

quaires, il faut toujours avoir devant les yeux cette règle sage du judicieux Quintilien : *la science d'un grammairien et d'un critique consiste, en partie, à savoir ignorer certaines choses qu'il est inutile ou impossible d'apprendre.*

La première inscription que d'Ansse de Villoison explique, est celle d'une belle agate-onyx, dont M. le chevalier Angiolini, ci-devant ministre de Toscane en France, avoit fait l'acquisition, à la vente de feu M. le baron de Staël de Holstein, ancien ambassadeur de Suède, à Paris. Il expose et réfute les diverses explications qu'on avoit données de cette inscription grecque, qui ne renferme que neuf lettres, et qui offre cependant de grandes difficultés: ce qui, remarque-t-il, doit nous inspirer de la défiance et des doutes sur l'interprétation des inscriptions, écrites dans des langues totalement perdues, ou presque entièrement inconnues, et rehausser le mérite des Bourguet, des Barthélemy, de Sacy, et Akerblad, qui ont retrouvé l'alphabet de l'Étrurie, de Palmyre, de la Phénicie, de Persépolis, et de la mystérieuse Ægypte. Non content de fixer le sens de l'inscription de M. le chevalier Angiolini, il en examine tous les caractères, dont plusieurs sont singuliers et remarquables : ce qui lui donne lieu de faire des additions à la paléographie de Montfaucon, à la diplomatique de Mabillon, et au *Nouveau traité de Diplomatique des Bénédictins*, et le met à portée d'expliquer l'inscription d'une pierre gravée du cabinet du duc d'Orléans, que les éditeurs avoient regardée comme absolument indéchif-

frable. *C'étoit*, disoient-ils, *une énigme qui avoit besoin d'un nouvel Œdipe.* Il retrouve les mêmes formes sur les monumens étrusques, sur les *abraxas* des Basilidiens, sur le manuscrit de Cotton, l'un des plus anciens du monde, sur un monument trouvé dans les catacombes de Syracuse, sur différentes inscriptions publiées par le P. Paciaudi, et par M. Capèce, archevêque de Trani, sur un ancien reliquaire d'une impératrice grecque, Irène, femme de Matthieu Cantacuzène, et enfin sur une inscription déterrée, à Marseille, en 1785. Il décrit ce dernier monument, en donne une nouvelle explication, le compare avec plusieurs autres, l'éclaircit par le parallèle d'une pièce de vers grecs dont il fixe le sens, et revient ensuite à l'explication de plusieurs inscriptions grecques de pierres gravées que Ficoroni, Galeotti, Gori, n'avoient pas entendues, et dont l'interprétation dépend de l'étude approfondie de la langue grecque, de la paléographie, et des usages anciens; parce que, dit-il, on ne peut pas entendre les choses sans les mots, ni les mots d'une langue quelconque, sans la connoissance des choses.

Le C. Camus, nommé voyageur de l'Institut, par arrêté du 6 fructidor an X, a fait, à la classe, le rapport de son voyage. Ses courses ont compris le département du Bas-Rhin, les quatre départemens de la rive gauche de ce fleuve, les neuf départemens de la Belgique, les départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme. Son objet a été d'examiner l'état des sciences et des arts, de visiter

les établissemens d'humanité, d'étudier l'homme, particulièrement, quant au moral : l'étude de l'homme moral n'étant pas moins nécessaire, suivant ses principes, ni moins intéressante que celle de l'homme physique, on ne doit pas séparer ces études, mais, d'après la nature de l'homme, on doit les distinguer.

Relativement aux sciences, le C. Camus nous a montré, à Strasbourg, une colonie de membres de l'Institut, qui se livre particulièrement à la partie de l'érudition classique, et qui conserve l'ancienne tradition des études de la langue grecque et latine; à Mayence, des savans profonds; à Cologne, des professeurs zélés; dans la Belgique, des bibliographes instruits; dans tous les départemens, des bibliothèques composées d'excellens livres, du goût pour les rassembler, de l'attention pour les connoître; des leçons de dessin données par des maîtres habiles: dans la Belgique, des écoles spéciales de dessin, entretenues par des souscriptions volontaires, des musées partout; des leçons de physique et de chymie, suivies assidument, pour appliquer aux arts les résultats de ces sciences; des jardins botaniques multipliés, l'étude du règne végétal, la culture des belles plantes exotiques en honneur chez beaucoup de particuliers; une passion générale pour les nouvelles découvertes.

Relativement aux arts, les manufactures prospèrent dans beaucoup de départemens; l'activité est incroyable pour les porter au plus haut point de perfection. Indépendamment de l'intérêt personnel

qui sollicite l'activité du manufacturier, elle est puissamment excitée par les récompenses du gouvernement; et surtout, par l'émulation que fait naître l'exposition annuelle des produits de l'industrie françoise. Une médaille obtenue du jury fait la réputation d'un fabricant : on étudie les produits de sa manufacture, on cherche à deviner ses procédés, et surtout à en surpasser le résultat. La France a acquis d'importantes fabriques, à Aix-la-Chapelle; dans le Limbourg, à Namur, à Luxembourg, à Tournay : les autres villes de ces départemens, moins manufacturières, seront obligées de le devenir pour remplacer les moyens de subsistance qu'elles tiroient d'établissemens qui ne sont plus.

Les établissemens d'humanité ont pour objet; ou les soins à donner aux malades, ou les secours à donner aux indigens; mais une vue supérieure à la distribution de ces secours de détails, accordés au besoin, c'est de prévenir le besoin en forçant au travail; en habituant au travail; en contraignant, en quelque sorte, le peuple qui, trop souvent est imprévoyant, a faire des épargnes. Les fonds pour les secours ne manquent pas dans les départemens réunis et dans ceux qui les environnent : peut-être leur administration est-elle trop divisée; mais des établissemens nouveaux, et au dessus de tout eloge, ce sont les ateliers de travail, institués dans la plupart des grandes villes. Les préfets qui les ont fondés ont eu pour objet direct et immédiat de détruire la mendicité : ils ont atteint ce but, on ne voit plus de mendians; mais ces mêmes établisse-

mens produiront un tout autre effet, qui, s'il est un peu plus long à obtenir, sera d'une plus grande importance par ses suites. Que tous les mendians d'une ville ou d'un département soient reclus et n'incommodent pas les citoyens, c'est un grand bien sans doute ; mais qu'il ne se forme plus de mendians, c'est le comble de la perfection, dans ce point d'économie politique. Or, c'est là ce qui résultera de l'institution des ateliers de travail. L'homme, surtout celui qui reçoit peu d'instruction dans son enfance, est tout habitude. Un homme mendie, parce qu'il a mendié, enfant ; une famille mendie, parce que ses chefs mendient ; et l'on n'ignore pas qu'il y a dans plus d'un département une sorte de caste de mendians. L'atelier de travail rompt ces habitudes et en forme de contraires. Ce jeune enfant qui, à l'âge de cinq ans, tourne déja le rouet, pendant plusieurs heures, qui, à huit ans, coudra ou tirera les lisses d'un métier, qui, à quatorze ans, commencera à tisser ; cet enfant travaillera toute sa vie. Avec de pareilles habitudes la mendicité lui sera pénible, comme le travail l'auroit été avec des habitudes contraires.

Les maisons de détention sont devenues des ateliers de travail. Le C. Camus a rendu un compte détaillé à la classe de l'état des maisons de Vilvorde et de Gand. L'homme qu'on y amène pour subir la peine due au crime dont il a été convaincu n'en sort qu'après avoir appris un métier, s'il n'en connoissoit aucun ; après s'être perfectionné dans ses connoissances, s'il en avoit quelques-unes. Il

sort

sort avec un fonds qui est le produit des épargnes prises sur son salaire journalier. Il sort, en état de prendre sa place dans la société, et il l'y prend réellement. Heureux pays que celui où l'on ne punit les hommes qu'en leur faisant du bien, où le châtiment n'est que l'accumulation de tous les moyens possibles pour devenir meilleurs !

C'est dans les lieux où un grand nombre d'hommes est rassemblé, qu'il est plus facile de les étudier; c'est-là aussi où le C. Camus les a considérés : mais il ne s'est pas borné à les voir dans des ateliers de travail ou dans des hospices; il les a suivis dans leur manière de vivre journalière, dans leurs sociétés, dans les fêtes champêtres, où l'homme paroit sans apprêt et sans masque : c'est alors qu'on peut démêler plus facilement ses véritables goûts, ses véritables passions, et les distinguer des goûts et des passions factices des grandes cités.

La classe a ordonné l'impression du rapport du C. Camus; lui-même doit en lire quelques parties dans la séance publique : ce sont des motifs pour ne pas donner plus d'étendue à cette annonce : il suffit d'avoir indiqué le plan général du rapport et les objets qui y sont exposés

Ouvrages imprimés.

Moyens de régénérer les théâtres, de leur rendre leur moralité, et d'assurer l'état de tous les comédiens, sans qu'il en coûte rien au Gouvernement; brochure, par le C. MAUDUIT-LARIVE, associé.

Lettre sur le Robinier, *connu sous le nom de* faux Acacia, *avec plusieurs pièces relatives à la culture et aux usages de cet arbre*, par le C. FRANÇOIS (de Neufchâteau).

Compte rendu à la société d'agriculture du département de la Seine, par la commision de la charrue; par le même.

Mémoire sur la collection des grands et petits voyages, et sur la collection des voyages de Melchisedech Thevenot; par A. G. CAMUS; 1 vol. in-4.°; imprimé par ordre de l'Institut.

Traduction d'Hérodote, seconde édition; par le C. LARCHER.

Grammaire raisonnée, ou *Cours théorique et pratique de la langue françoise, à l'usage des personnes qui veulent connoître et mettre en pratique, non-seulement les règles avouées depuis longtemps par les plus habiles grammairiens, mais encore les règles tout-à-fait neuves ou peu connues;* par le C. BOINVILLIERS, associé.

Elémens de Grammaire générale appliqués à la langue françoise, 2.e édition, par R. A. SICARD, membre de l'Institut national et instituteur des sourds-muets; 2 vol. in-8°.

Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, seconde édition, par le même; 1 vol. in-8°.

Conservatoire des arts et métiers.

Le gouvernement a accordé une prime d'encouragement de 6000 fr. au C. Albert, mécanicien à Lyon, pour le dépôt au conservatoire des arts et

métiers, d'un modele de son métier à tricot à chaine, complet, perfectionné, et allant par manivelle.

Société galvanique.

Pour donner plus d'ensemble et de régularité à ses travaux, la société galvanique a formé quatre commissions chargées : l'une de recueillir les faits relatifs au galvanisme ; l'autre de répéter les expériences sur la théorie générale de cet agent ; une troisième, de ses applications à l'économie animale et aux malades ; enfin une quatrième chargée de recueillir et de publier les résultats obtenus.

Les sénateurs Lespinasse et Abrial ont été nommés présidens, et M. Larcher-Daubancourt, secrétaire de la première de ces commissions. MM. Guillotin et Dudonjon, présidens, et M. Bonnet, secrétaire de la troisième. Le sénateur Lemercier, M. Chompré, présidens, et M. Levacher-Lafeuterie, secrétaire de la quatrième.

La commission des travaux pour la théorie, composée de MM. Guyton-Morveau, Aboville, Parroisse, Gautherot, Legallois, etc., ne s'est pas encore organisée.

La société a reçu dans la même séance, comme membre résident, le général Lamartilière.

Société philomathique.

Le C. Draparnaud, professeur d'histoire naturelle, à Montpellier, a communiqué une *notice sur l'insecte nommé* Mantis oratoria, *Lin.*

L'insecte que Fabricius, Devillers et les autres auteurs ont décrit sous le nom de *Mantis oratoria*, est, d'après le C. Draparnaud, le mâle de l'espèce appelée *Religiosa*. Linné lui-même paroît avoir confondu par la suite ces deux espèces, puisqu'il a décrit la seconde sous le nom d'*Oratoria*, dans le *Museum Ludoviciæ Ulricæ*. Le C. Draparnaud, qui a découvert dans le midi de la France la première espèce vue par Linné, et apportée d'Afrique, par Brander, en a donné la description.

Sa plus grande longueur est de quatorze lignes : le mâle est un peu plus petit que la femelle. Leur couleur est d'abord verte ; mais elle passe ensuite au gris brunâtre : les élytres et les ailes sont un peu plus courtes que l'abdomen. Les ailes sont transparentes, un peu jaunâtres vers leur bord postérieur ; elles offrent, vers leur milieu, une grande tache ocellée d'un noir bleuâtre ou tirant sur le violet, accompagnée en arrière de bandes arquées, interrompues de la même couleur. La partie antérieure de l'aile est de couleur rougeâtre, marquée de petites taches carrées, transparentes, qui la font paroître comme réticulée ; les élytres sont vertes, avec une côte jaune. La base des hanches antérieures est marquée d'une tache blanche, bordée de noir et de petits points blancs.

Cette mante pond ses œufs en un tas ovale, formé de deux bandes et recouvert d'une substance coriace, spongieuse, par couches striées. Cette matière, d'abord liquide, est écumeuse et blanchâtre ; mais elle

se concrête par l'action de l'air, et brunit de plus en plus : la larve qui en provient est de couleur verte ou grise. Les moignons d'ailes que prend la nymphe sont rougeâtres à la base, et d'un noir bleu à l'extrémité. Rossi l'a décrite dans cet état, sous le nom de *Spallanzania*. C. D.

NÉCROLOGIE.

Mademoiselle DUMESNIL, dont les talens ont illustré la scène françoise, dans l'emploi des reines, vient de mourir à 95 ans.

M. l'abbé PAPON (Jean-Pierre), homme recommandable par ses talens et ses vertus, un des membres de l'Oratoire et associé de l'Institut national, vient de mourir subitement à l'âge de 67 ans ; on lui doit un *Traité de l'art du poète et de l'orateur*, dont nous avons annoncé, en 1800, la troisième édition ; — Une *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne ;* — Un *Voyage en Provence ;* — Une *Histoire de Provence ;* — Un ouvrage intitulé : *Epoques mémorables de la peste*, dont nous avons également rendu compte : il a composé aussi quelques écrits de politique et de littérature ; même quelques poésies, et il s'occupoit d'une *Histoire de la révolution*. Il emporte l'estime publique et les regrets de ses amis.

Le 17 pluviose, le C. TREMEL, âgé de 76 ans, est mort au musée des artistes (à la Sorbonne).

Cet artiste étoit allemand, et avoit une connoissance naturelle et pratique, des moyens les plus simples de mécanique. Il étoit l'auteur de cette grue tournante servant sur le port St.-Nicolas à décharger les bateaux. Il a fait, pour les filatures, nombre de métiers, qui ne sont pas, comme bien des inventions modernes, restés en modèles; ils ont eu l'honneur d'être couronnés, à l'Académie des sciences et à l'Institut, et sont en plein exercice dans les ateliers. Il est l'inventeur du pied-mécanique qui doit faire mouvoir sur la terrasse de l'Observatoire, le grand télescope de huit mètres. Il dirigeoit lui-même l'exécution de cette grande machine, quand la mort est venu lui ravir le fruit de ses savantes conceptions et de ses longs travaux.

Les Lettres ont eu ore perdu DAVID HOUARD, membre de l'ancienne Académie des Belles lettres, associé de l'Institut; il s'étoit beaucoup occupé des anciennes lois françoises renfermées dans les coutumes angloises; il avoit publié, en 1766, l'ouvrage de LITTLETON, sur cette matière; en 1779, le *Traité des coutumes Anglo normandes*, publiées en Angleterre depuis le onzième siècle jusqu'au douzième. Il est mort âgé de 84 ans.

CORRESPONDANCE.

Au C. MILLIN, rédacteur du Magasin Encyclopédique.

CITOYEN RÉDACTEUR,

Ayant, dans un de vos numéros de nivose dernier, donné accès à la rétractation du C. Marron, commissaire nommé par la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, pour lui rendre compte de mon ouvrage latin, je vous crois trop juste pour vous refuser à y admettre aussi ma réclamation, sur ce qu'il s'est permis de publier à mon égard. Je dirai donc que ce citoyen ne s'étant point acquitté de son obligation, six mois environ après l'avoir contractée, il m'engagea lui-même à la remplir, que le travail lui fut lu, sans qu'il y plaçât la moindre observation; qu'il le garda pendant une quinzaine de jours, où il eut tout le temps de la réflexion pour se décider à un parti; qu'alors sa conscience ne lui reprochant rien, il me le donna sans rature, pour être remis au secrétaire de la Société, qui devoit en faire usage à une séance où il ne pouvoit se trouver. Comment donc le C. Marron peut-il aujourd'hui se rétracter sur sa conduite passée, et terminer en disant que *sa manière de penser sur les amours de Pancharis et de Zoroa, est absolument opposée à celle qu'on lui a prêtée*, lorsqu'il se l'est donnée lui-même en signant le rapport, et le laissant

lire, pour lui donner toute sa publicité? D'ailleurs vous êtes trop bien au courant de ce qui se passe dans les sociétés littéraires, pour ignorer que quand un ouvrage offert à l'une d'elles, ne mérite aucun égard, le commissaire se contente d'un rapport oral, sans entrer, sur lui, dans aucun détail.

PETIT-RADEL.

THÉATRES.

THÉATRE DES ARTS.

Delphis et Mopsa.

Cet opéra, en deux actes, joué le 26 pluviose, n'a pas obtenu de succès. C'est une espece de pastorale assez froide. Une jeune femme qui a de l'aversion pour le mariage, refuse sa main à son amant, et pour se débarrasser de ses sollicitations, la lui promet enfin, lorsqu'il lui aura fait voir un ménage parfaitement heureux. L'amant s'adresse pour cela à *Delphis*, paysan, son voisin, qui malheureusement est en dispute avec sa femme *Mopsa*, mais qui pour de l'argent promet tout ce qu'on veut. Il se raccommode, se brouille encore, et la jeune femme, témoin de tout cela, refuse bien plus positivement encore de prendre un époux. Cependant, lorsqu'elle voit Delphis et sa femme serrer leur enfant entre leur bras, elle ne peut résister à ce tableau du bonheur, et elle épouse Phanor.

Le sujet n'étoit pas heureux, pour le grand opera surtout. La musique, quoique d'un homme connu et estimé, n'est pas beaucoup meilleure que le poème : on a cependant remarqué un quatuor charmant, qui a été très-applaudi.

Daphnis et Pandrose.

Ce ballet, du C. *Gardel*, n'a pas obtenu autant de succès qu'on l'espéroit. Les détails en sont fort agréables, il est surtout parfaitement exécuté; mais le sujet ne comporte pas assez d'intérêt; il est charmant dans le *Conte de madame de* GENLIS; mais dénué du charme de son style, il a beaucoup perdu aux yeux des spectateurs.

THÉATRE FRANÇOIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Siri-Brahé, ou *les Curieuses.*

Cette pièce, en trois actes, quoique sifflée le 29 pluviose, à sa première représentation, a été rejouée deux fois. Cependant il y a apparence qu'on ne la representera plus; en effet, c'est plutôt une pièce du genre des mélodrames qu'un ouvrage digne du théâtre françois On savoit que cette comédie étoit de GUSTAVE, roi de Suède; elle avoit été traduite et arrangée par le général THURING.

THÉATRE FEYDEAU.

Héléna.

Sans la musique de MÉHUL, cet opéra en trois

actes, joué le 9 ventose, n'auroit peut-être pas pu se soutenir. On y a reconnu, dans plusieurs scènes, la touche de M. Bouilli son auteur ; mais c'est qu'en effet il s'étoit pillé lui-même, et qu'on trouvoit des réminiscences des *Deux Journées* et de l'*Amour conjugal*. Nous reviendrons sur cet ouvrage qui sera probablement retouché.

Théatre Louvois.

Malice pour Malice.

Cette comédie en trois actes et en vers, jouée le 18 pluviose, n'a eu qu'un demi-succes. Quelques coupures, faites à la seconde représentation, l'ont préservée de la chute complète. Cette pièce renferme à la vérité des scènes comiques, mais aussi d'autres qui sont longues et inutiles, et des moyens qui ne sont pas assez naturels. Toute une famille attend à la campagne un jeune homme d'un caractère simple et bon ; aussitôt on dresse des batteries ; chacun se donne un rôle, et on veut le mystifier complétement. Le jeune homme est instruit de tout, et, loin de donner dans le paneau, mystifie à son tour les mystificateurs. Il seroit trop long de rendre compte de toutes les scènes amenées par ces malices réciproques; le public ne les a pas trouvé de son goût. L'auteur n'a pas été nommé. Quelques jours après on a pourtant mis sur les affiches le nom de M. Collin-Harleville.

Le Duel impossible.

Encore un demi succès. M. MARTINVILLE, auteur ordinaire du théâtre Montansier, s'est fait jouer à *Louvois*, le 7 ventose. Le jeune *Dortigny* s'est marié sans le consentement de son oncle. Il apprend que cet oncle arrive dans l'auberge où il loge, et veut fuir; mais son valet se charge d'une réconciliation. Il commence par avouer que son maître est marié; mais il suppose que son rival l'a appelé en duel, qu'il s'est battu et qu'il a péri. L'oncle s'attendrit, veut venger sa mort, et le valet lui indique, au lieu du prétendu assassin, son neveu qu'il ne peut reconnoître, attendu qu'il ne l'a pas vu depuis son enfance. L'oncle provoque son neveu à un *duel*, qui, comme on le voit, est *impossible*. Pour l'éviter, Dortigny veut fuir; mais l'aubergiste, au lieu de protéger sa fuite, veut le faire arrêter. Il est alors obligé de se découvrir; on lui pardonne, et la comédie finit.

Ce qu'il y a d'assez mal-adroit dans cette comédie, c'est que le valet n'invente des ruses que pour couvrir les gaucheries qu'il fait lui-même.

Les acteurs ont bien joué, surtout *Vigny* et *Picard* jeune.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

J. B. Rousseau.

Un plan défectueux; mais de la gaieté et d'assez jolis couplets : voilà les causes du demi-succès de

cette pièce, jouée le 6 ventose, pour la première fois.

Rousseau, banni pour une chanson satyrique qui lui a été attribuée, revient secretement en France. *Piron*, son ami, lui procure un asile dans la maison de M. Rapin marchand de draps, qui se croit bel esprit et reçoit chez lui, par ton, les auteurs du jour. Il retrouve dans cette maison, son vieux père qu'il avoit abandonné et qui lui pardonne ses erreurs. On voit que ce fonds est bien léger; on n'y trouve pour épisode que l'amour du secrétaire de M. Rapin pour sa pupille. Leur mariage termine la pièce. Cet ouvrage est le coup d'essai de deux auteurs, dont l'un à 17 ans et l'autre 19, les CC. BOURGUIGNON et ERNEST. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

MAMMIFÈRES.

LETTRE à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national de France, sur une nouvelle espèce de Tarsier; par G. FISCHER, professeur et bibliothécaire à Mayence — Mayence chez *Théodore Zabern*, successeur de *Cross*, imprimeur de la préfecture. An XI — 1802 — in-4.°; de 16 pages, avec deux planches.

L'infatigable professeur Fischer, dont nous avons annoncé plusieurs fois les intéressans travaux sur la bibliographie et l'histoire naturelle, a découvert cette nouvelle espèce de Tarsier parmi les mammifères de feu le professeur Felig; il est très-convaincu, avec les naturalistes habiles, qu'il est plus nuisible qu'utile de multiplier les espèces; cependant les caractères de celle-ci sont si distincts, qu'on ne peut se dispenser de regarder ce Tarsier comme une espèce nouvelle: voici sa phrase descriptive: « *Tarsier* à mains brunes, à « quatre dents incisives supérieures, aigues; les extérieures très-courtes, les intermédiaires très-longues, « peu déprimées et pourvues d'une arête latérale à « deux dents incisives inférieures, très-serrées à la « pointe. » — Le C. Fischer donne une description anatomique, très-détaillée, de cet individu qui avoit été conservé dans la liqueur; la dissertation est accompagnée de deux planches; l'une représente l'animal, l'autre son squelette. A. L. M.

HISTOIRE NATURELLE.

ANNALES du Muséum national d'histoire naturelle, cinquième cahier. A Paris, chez les frères *Levrault*,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait, ou une notice plus détaillée.

libraires, quai Malaquais; et à Strasbourg chez les mêmes. Pluviose an XI. — 1803. In-4.° de 32? pages à 41?; avec cinq gravures. On souscrit pour 6 mois, à raison de 27 fr., et 48 fr. pour l'année.

Ce cahier contient neuf articles :

Mémoire sur la nature chymique des fourmis et sur l'existence simultanée de deux acides végétaux dans ces insectes, par *A. F. Fourcroy*. — Après tout ce qu'on a écrit sur l'acide des fourmis, il étoit difficile de dire quelque chose de nouveau; c'est pourtant ce qu'a fait le professeur Fourcroy dans cet excellent mémoire, d'où il résulte que le squelette des fourmis est formé, comme celui des animaux à sang chaud, de phosphate de chaux; qu'elles sont en outre formées d'une grande quantité de carbone uni à une petite quantité d'hydrogène, et à un peu d'oxygène, et qu'on y trouve deux acides végétaux, savoir : l'acide acéteux, et l'acide malique.

Mémoire sur des topazes du Brésil par Haüy. — Ce savant minéralogiste n'avoit pas encore pu s'assurer qu'il existât, dans les topazes, une corrélation entre la position des pôles électriques et les résultats des loix de structure, relativement aux parties dans lesquelles résidoient ces pôles. Il décrit l'appareil dont il s'est servi pour vérifier ses conjectures, et déterminer l'électricité de la topaze. Il résulte, de ses belles expériences, que le pôle résineux ou négatif du crystal, est à l'endroit du sommet supérieur, celui qui offre dix faces, et que le pôle vitré ou négatif réside dans le sommet a six faces.

Mémoire sur un poisson fossile trouvé dans une des carrières de Nanterre, près de Paris; par le C. Faujas-Saint-Fond. — Ce beau poisson est le second, jusqu'à présent, qui ait été trouvé dans une masse de pierre dure; il appartient au genre *Coryphène* de Lacepede, et doit être voisin du *Coryphenus Chrysurus*.

Notes sur la fructification d'un jamrosade, dans les serres du Jardin National des Plantes ; par ANDRÉ THOUIN. — Le jamrosade est l'*Eugenia Jambos*, L. Les moyens employés, pour faire fructifier cet arbre exotique, sont tous très-ingénieux ; ils peuvent servir à diriger dans d'autres cultures ; ils tiennent à la physique et à la physiologie végétale, et sont intéressans pour tous les amateurs de l'histoire naturelle.

Description de la Nymphæa cærulea ; par Jules-César SAVIGNY, *de l'Institut d'Ægypte.* — On a beaucoup écrit sur la Nymphæa à fleurs blanches *Nymphæa lotus*, L. et sur la Nymphæa à fleurs bleues (*Nymphæa cærulea.*) ; Le C. Savigny en donne une description et une bonne figure dessinée par Redouté, et gravée par Sellier. Voici sa phrase spécifique ; *Nymphæa foliis repandis, antheris apice subulato petaloideis* ; les anthères du *Nymphæa lotus* sont simples.

Observations sur les lotus d'Ægypte ; par Alire Raffeneau DELILLE, *de l'Institut d'Ægypte.* — Ces observations sont très-intéressantes ; M. Delille fait distinguer à merveille les trois espèces de lotus très-bien décrites par Hérodote et Théophraste, savoir : le lotus blanc, *Nymphæa lotus* ; le lotus bleu, *Nymphæa cærulea*, qui se trouvent encore en Ægypte, et le lotus rose, *Nymphæa nelumbo*, qui n'existe plus que dans l'Inde, où il est aussi devenu un objet de culte. Il indique les monumens sur lesquels ces trois espèces de lotus se peuvent le mieux distinguer.

Suite des mémoires sur les fossiles des environs de Paris ; par LAMARCK. — Nous avons déja parlé de l'objet de ce mémoire ; il est continué dans ce numéro depuis le genre *émarginule*, jusqu'au genre *clave*.

Mémoire sur l'anatomie comparée des organes électriques de la Raie Torpille, *du* Gymnote engourdissant, *et du* Silure trembleur; *par* E. GEOFFROY. —

Le C. Geoffroy décrit avec soin la batterie électrique de ces poissons. Ces organes sont constitués dans la *Raie Torpille* par un grand nombre de tubes aponévrotiques hexagones ou pentagones : le *Gymnote engourdissant* a quatre organes électriques, deux grands sous les vertèbres coccygiènes, deux petits sur les côtes de la nageoire de l'anus ; ce sont des lames aponévrotiques ; ces tubes et ces membranes sont remplis d'une substance molasse et transparente composée d'albumine et de gélatine ; l'organe électrique du *Silure trembleur* forme, avec sa peau, un sac qui l'enveloppe. Ces appareils sont mis en jeu par des nerfs communs à tous les poissons, ceux de la cinquième et de la huitième paires. Il résulte, de cette description, que les organes électriques varient dans leur position comme dans leur structure. Ce mémoire est accompagné d'une planche qui représente les organes électriques.

Extrait d'un mémoire du C. Decandolle sur le genre Strophanthus ; par DESFONTAINES. — Cette description est accompagnée d'une bonne figure de cette Apocinée. A. L. M.

BATRACOLOGIE.

HISTOIRE naturelle des Rainettes, des Grenouilles et des Crapauds ; dédiée à B. G. E. L. Lacepede ; *par F. M.* DAUDIN, *membre des Sociétés d'histoire naturelle et philomathique de Paris.—Ouvrage orné de 38 planches représentant cinquante-quatre espèces, peintes d'après nature.* De l'imprimerie de *Bertrandet*, rue de Sorbonne, n.° 384, à Paris ; chez *Lerrault*, libraire, quai Malaquais.— An XI. In 4.° Prix : papier commun, figures noires, 18 fr. papier vélin, fig. en couleur, 50 fr. ; in-folio papier d'Angoulême, grav. en noir, 25 fr. ; papier vélin, fig. en couleur, 75 fr.

Nous avons annoncé, il y a quelques années, le premier essai que le C. Daudin donna de cet ouvrage

ouvrage qui paroît aujourd'hui complet; il expose d'abord les caractères propres aux reptiles batraciens, il commence ensuite par le genre des rainettes (*hyla*), dont il assigne également les caractères; il donne à chaque espèce la synonymie; puis il indique le caractère physique, le caractère habituel et les variétés. Il traite de même tous les genres. Les espèces nouvelles, dont il donne la description, sont: la rainette birayée, (*hyla bilineata*); la rainette squirelle, (*hyla squirella*) elle est verte, parsemée de taches jaunes; la rainette femorale (*hyla femoralis*), dont les cuisses sont marquées de sept taches; la rainette mélangée (*hyla intermixta*); la rainette lactée (*hyla lactea*), couleur de lait; la rainette oculaire (*hyla ocularis*), qui a près des yeux une tache brune; la rainette à verrues (*hyla verrucosa*).

Dans le genre *grenouille*, on distingue, la grenouille ponctuée (*rana punctata*); la grenouille plissée (*rana plicata*); la grenouille criarde (*rana clamata*); la grenouille rougette (*rana rubella*); la grenouille tachetée (*rana maculata*); la grenouille tigrée (*rana tigrina*); la grenouille grognante (*rana grunniens*).

Parmi les crapauds, on trouve le crapaud cendré (*bufo cinereus*) et le crapaud à ventre jaune (*bufo chlorogaster*), qui sont souvent confondus avec le crapaud commun (*bufo vulgaris*); le crapaud de panama (*bufo panamensis*); le crapaud de Surinam (*bufo surinamensis*); le crapaud du Bengale (*bufo bengalensis*) et le crapaud hérissé (*bufo horridus*); le crapaud demi-luné (*bufo semilunatus*).

Le nombre des espèces nouvelles que je viens d'indiquer, suffit pour faire sentir l'importance de cet ouvrage; elles sont décrites avec exactitude et figurées avec soin. A. L. M.

Anatomie.

Tableau de l'ancienne dénomination, et des trois nouvelles nomenclatures des muscles de l'homme. A Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins St. Jacques; à Saulieu, chez *Pascal*, libraire. An XI. — 1803. — In-8.° de 30 pages; prix, 60 cent. et 75 cent. franc de port.

Cette synonymie est utile pour tous ceux qui étudient l'anatomie.

Médecine.

Projet de réforme de la médecine; ou *Plan d'un nouveau système médical*; *par le C. D.*** médecin et Balcdl.* A Paris, chez Pierre J. *Duplain*, libraire, cour du Commerce, rue de l'Ancienne Comédie Françoise. — An XI. In-8°.

L'auteur partage la médecine en deux grandes divisions: la médecine naturelle et la médecine artificielle. Il nous semble que cette division n'a rien de nouveau; il faut attendre le système très-étendu, qu'il promet pour en porter un jugement.

A. L. M.

Recherches sur la teigne; *suivies des moyens curatifs, nouvellement employés, pour la guérison de cette maladie par L. D. S. Gallot, médecin, membre de la Société médicale d'émulation.* Brochure in-8.° de 130 pag. — An XI. 1803. Prix, 2 fr.; à Paris, chez *Méquignon*, l'aîné, libraire, rue de l'école de médecine, n.° 3.

Cet ouvrage ne peut manquer de concourir à la concordance des observations de nos meilleurs praticiens cliniques, sur le même sujet.

Comme il importe beaucoup, dit l'auteur, de ne pas confondre la teigne avec les maladies qui ont

quelques rapports avec elle, *Gallot* s'est attaché à rechercher ses signes pathognomoniques, et il n'a pas moins soigneusement étudié ses symptômes particuliers et constans, qui différencient les diverses espèces de teigne admises par cet auteur; qui sont au nombre de quatre: 1.° *teigne faveuse*; 2.° *teigne rugueuse*; 3.° *teigne furfuracée*; 4.° *teigne muqueuse*; espèce admise par le docteur et savant professeur *Pinel*.

Enfin, notre auteur a fait ressortir les signes distinctifs de chaque espece, qu'il décrit, avec une sagacité rare, et une précision digne d'éloges.

P. PAJOT LAFORÊT.

ESSAI sur la dyssenterie; avec quelques considérations générales, sur sa fréquence à bord des navires; par J. A. FLEURY, médecin et professeur d'anatomie et de physiologie; à l'école de médecine, de la marine du port de Toulon, etc. Brochure in-8.° de 88 pag. An XI — Prix, 1 fr. A Paris, chez *Lebour*, libraire-géographe, palais du Tribunat, galerie de bois, n.° 225; et chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n.° 398.

Nous avons déja plusieurs traités de dyssenterie qui avoient mérité l'approbation des médecins cliniques; mais le C. *Fleury* a jugé convenable de s'occuper de cet objet intéressant: nous ne pouvons qu'applaudir à son zèle, pour les progrès de notre art.

Sans nous attacher à donner une analyse suivie de cet ouvrage, nous nous contenterons de rapporter une table sommaire des matières qui y sont contenues; cet essai n'est autre chose qu'un rapprochement de tout ce qu'on a écrit de mieux sur cette matière.

Chap. I.er *Définition de la dyssenterie.* II. *Du siége et de la nature de la dyssenterie.* III. *Des causes de la dyssenterie.* IV. *Des différences et des symptômes de la dyssenterie.* V. *Du prognostic de la dyssenterie.*

VI. *Du traitement de la dyssenterie. — Traitement de la dyssenterie, avec fièvre inflammatoire. — Traitement de la dyssenterie gastrique. — Traitement de la dissenterie adynamique. — Traitement de la dyssenterie maligne ou ataxique.* VII. *De la dyssenterie lente ou chronique.* VIII. *Examens cadavériques.* IX. *Moyens prophylactiques.*

Ce sommaire suffit pour faire juger de l'étendue et de l'importance du travail de l'auteur.

Pour qu'on puisse juger du style de l'auteur, nous allons en rapporter un échantillon : « La dyssenterie, « dit-il, est une maladie qui attaque toutes les classes « de la société, et se manifeste principalement, là, « où sont de grands rassemblemens; elle est, avec « raison, rangée parmi les phlegmasies des mem- « branes muqueuses ; son siége est dans les gros « intestins, et particulièrement dans le colon et le « rectum, dont l'ulcération n'est qu'un accident ; « elle peut être sporadique, elle est plus souvent « épidémique, elle n'est point essentiellement « contagieuse comme dyssenterie, et enfin, rare- « ment simple, elle peut se compliquer d'une des « fièvres qui forment la première classe de la *Noso-* « *graphie philosophique du professeur* PINEL, et « prendre même un caractère chronique. »

P. PAJOT LAFORÊT.

CHIRURGIE.

THEORETISCH-PRATISSCHES Handbuch der Geburts-Hulfe, zum Gebrauche bey academischen Vorlesungen und fur angehende Geburtshelfer. C'est-à dire, *MANUEL théorique et pratique de l'art des accouchemens ; par le docteur* Louis Fréd. FRORIEP, *professeur de médecine à l'Université de Jena ; avec une planche.* Weimar, au bureau d'industrie. 1802 ; 464 pages, in-8.°

L'auteur de cet ouvrage a tâché de traiter l'art des accouchemens d'après une méthode plus simple

que n'est celle dont on se sert communément ; il cherche à ramener cet art si bienfaisant pour le genre humain, à la marche de la nature dont on s'étoit éloigné, parce qu'on y substituoit partout une théorie uniquement et très-mal-à-propos fondée sur les lois de la mécanique. — Le but de l'art des accouchemens n'est pas, comme on croit communément, de terminer l'accouchement de la manière la plus prompte ; mais il exige, d'après M. Froriep, *de produire dans tous les accouchemens la conformité la plus complète possible avec la marche régulière de la nature, d'éviter tous les accidens dangereux pour la mère et pour l'enfant, ou, si un accident est arrivé, d'y trouver un remède.* Ce but de l'art des accouchemens est toujours le même, quelque variés que soient, selon les circonstances, les moyens de l'atteindre ; dans certains cas, il exige l'accélération ; dans d'autres, la retardation de l'enfantement ; quelquefois des règles diététiques et médicales suffisent ; mais assez souvent ce sont des opérations chirurgicales (*manuelles et instrumentales*), qui sont nécessaires pour remplir ce but ; communément ce sont des moyens sans danger ; mais on peut aussi employer des moyens dangereux, pourvu que le danger qu'ils provoquent soit moins grave que celui qu'on en veut éloigner. — Ce sont ces idées, sur le but de l'art des accouchemens, que l'auteur n'a jamais perdu de vue en traçant les principes de son système.

La fin de l'introduction ne contient que des vues générales ; l'auteur jette un coup-d'œil sur l'histoire de l'art des accouchemens, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'an 1802 ; à cette histoire est jointe la bibliographie presque complète de tous les ouvrages généraux sur l'accouchement, qui ont paru en Europe. Les livres, sur les matières spéciales de l'art des accouchemens sont indiqués à la fin des chapitres spéciaux du livre.

L'ouvrage même est divisé en deux parties, l'une est appelée *théorique*, l'autre *pratique*. La première contient : 1.° *L'anatomie et la physiologie* de toutes

les parties qui sont relatives à la grossesse, au travail et aux couches ; 2.° la *Doctrine de la grossesse* dans l'état régulier ou irrégulier ; ici l'auteur traite non-seulement des phénomènes qui ont lieu dans le corps de la mère, mais aussi de l'accroissement et des particularités de l'enfant ; 3.° la *Doctrine du travail :* il démontre la fonction du travail régulier, et toutes les causes qui peuvent produire, dans cette fonction, des aberrations de la marche régulière que suit la nature ; 4.° *l'Histoire de la couche*, tant de celle où tout se fait heureusement que de la couche irrégulière, par rapport à la mère et à l'enfant ; c'est donc ici que se trouvent placées les maladies des femmes en couche et des enfans nouveaux nés. — La seconde partie enseigne ; 1.° *l'Art du toucher; toute l'exploration, tant manuelle qu'instrumentale* ; 2.° *Les règles qu'il faut observer pour obtenir toute la conformité possible, avec la marche régulière de la nature dans la grossesse, le travail et la couche, et pour y éviter tout danger.* Cette partie est justement ce qui concerne l'art de l'accouchement pour les sages-femmes ; ce que l'allemand exprime par un propre mot : *Hebammenkunst* ; et qu'on pourroit appeler aussi la partie diététique de l'art des accouchemens. 3.° *Les règles qu'il faut observer, quand il y a déjà déviation de la marche régulière de la nature, pour guérir les maux qui pourroient résulter de cette déviation dans la grossesse, le travail et la couche.* C'est-là l'art des accouchemens des accoucheurs, ce que les Allemands appellent : *Entbindungskunst* C'est ici qu'est expliquée et résumée toute la partie chirurgicale et médicale de l'art de l'accouchement, ainsi que le traitement des maladies des femmes en couche et des enfans nouveaux nés.

Il seroit trop long de suivre l'auteur dans le détail de l'exposition de son art ; cet aperçu général suffira pour diriger l'attention des accoucheurs sur un livre qui renferme plusieurs points théoriques et pratiques, qui ne sont pas encore très-connus. T. F.W.

Hysteroplasmata oder Nachbildungen der Vaginalportion des Uterus, und des Muttermundes in verschiedenen Perioden der Schwangerschaft und Geburt ; von Dr. L. Froriep, Professor der Medizin zu Jena ; c'est-à-dire ; *Hysteroplasmata, ou imitations de la portion vaginale de l'uterus et de l'orifice de la matrice, à diverses époques de la grossesse et de l'accouchement ; par le Dr. L. F. Froriep, professeur de Médecine à Iena.* Weimar, au Comptoir d'industrie ; 1802, in-8°.

Ueber das pelviarium, von Papier-mâché, von Dr. L. F. Froriep, professor de Medizin zu Jena. C'est-à-dire, *Sur le Pelviaire de Papier-mâché ; par le Dr. L. F. Froriep, professeur de Médecine à Jena.* Weimar, au Comptoir d'industrie ; 1802, in-8°.

M. Froriep, dans l'intention de faciliter l'étude et la pratique de l'art des accouchemens, qu'il professe à Iena, a imaginé différens nouveaux appareils et instrumens, et s'est attaché à perfectionner considérablement quelques autres instrumens, connus depuis longtemps. Il se propose de donner successivement au public un Appareil de l'accoucheur, au prix le plus modique qu'il sera possible. Les feuilles dont nous venons de rapporter les titres, sont destinées à annoncer une partie de cet Appareil.

Quant à la première de ces deux notices, celle sur les *Hysteroplasmata*, nous observerons ici que M. *Froriep* a exécuté des représentations de la portion vaginale et de l'orifice de la matrice, à diverses époques de la grossesse et du travail de l'enfantement. Ces figures, au nombre de seize, sont faites avec une matière qui produit, sur le doigt humecté, à peu près la même sensation qu'on éprouve quand on touche une femme vivante à ses diverses époques. L'auteur a retiré, de ces préparations, un avantage sensible, non-seulement dans les cours

qu'il donne à ses élèves dans l'Université d'Iena, mais particulièrement dans l'Instruction des sages-femmes. La description de ces seize figures est le sujet de la première brochure, intitulée *Hysteroplasmata.*

Les *Pelviaires*, qui sont le sujet du second écrit que nous annonçons, sont des imitations de bassins de femme, faites avec du papier mâché, et exécutées avec tant de soins, qu'il est presque impossible de trouver la moindre différence entre un bassin naturel, sec, et un de ces bassins artificiels. Dans les détroits de ces bassins ou pelviaires, M. Froriep a fait mettre des fils de fer diversement colorés, qui représentent les divers diamètres du bassin, et expliquent, d'une manière parfaitement claire, la doctrine un peu abstraite des axes du bassin.

La troisième partie de cet appareil consistera en fantômes ou mannequins de papier mâché, exécutés d'après nature avec le plus grand soin. Un mannequin de cette composition a l'avantage qu'on peut placer dans son intérieur un enfant nouveau né, conservé dans l'esprit de vin, ce qui est du plus grand secours pour enseigner aux élèves les premiers exercices des manœuvres de l'accouchement, sans que ces mannequins puissent être gâtés par l'humidité.

Les parties suivantes offriront des instrumens perfectionnés, au nombre desquels il y a un forceps, auquel les perfectionnemens, imaginés par M. Froriep, donnent une préférence remarquable sur ceux connus jusqu'à présent.

Ces différens Appareils et ces instrumens s'exécutent aux frais du Comptoir d'industrie, à Weimar, à qui on peut s'adresser pour s'en procurer.

La Société de Médecine, à laquelle M. Froriep, pendant son séjour à Paris, a fait voir ce qu'il avoit apporté de son Appareil et de ses instrumens, lui a témoigné sa satisfaction, et le desir qu'on pût s'en procurer aussi à Paris. M. Froriep a pris des me-

sures pour que, d'ici à peu de temps, il y en eût chez les frères Levrault, libraires, quai Malaquais, où on pourra en prendre connoissance.

La modicité du prix de ces Appareils, les mettra à la portée de presque tous ceux qui en auront besoin. M. Bertuch, en se chargeant de leur débit, n'a eu en vue que les progrès de la science et l'avantage de ceux qui la cultivent. T. F. W.

ECONOMIE.

IV.e et V.e CAHIERS de la Bibliothéque physico-économique, instructive et amusante, à l'usage des Villes et des Campagnes, publiée par cahiers avec des planches, le premier de chaque mois, à commencer du premier brumaire an XI, par une société de Savans, d'Artistes et d'Agronomes, et rédigée par C. S. SONNINI, de la Société d'agriculture de Paris et de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

Ces deux cahiers contiennent, entre autres articles intéressans et utiles, *les description et usage du célèbre Bélier hydraulique de* Montgolfier, *avec figures*; *moyen de conserver longtemps la propriété végétative des semences*; *de preserver les arbres fruitiers de la Nielle*; *de nourrir et faire travailler les abeilles dans les plus grands froids*; *de convertir toutes les herbes en fumier*; *de remplacer le café par des semences*; *de préparer de diverses façons la chair du cochon, à la manière de Bologne, par* Leone Virga; *de faire le fromage de Gerardmer*; *un nouveau moyen simple et éprouvé de guérir les cors aux pieds*; *une recette précieuse de deux espèces de teinture en noir et en rouge, envoyée cachetée à l'Académie royale de Suède*; *une autre éprouvée pour une sauce à tabac*; *l'indication des vrais préservatifs anti-contagieux, publiée par le C. GUYTON-MORVEAUX*; *les description et usage des lampes docimastiques, par BERTIN, avec figures, etc.*

Le prix de l'abonnement est de 10 fr. pour les 12 cahiers de 72 pages chacun, avec des planches, que l'on recevra mois par mois, *francs de port par la poste*. La lettre d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à F. *Buisson*, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n.° 20, à Paris. On peut aussi, pour éviter les frais, envoyer l'argent par un mandat sur Paris.

COMMERCE.

XVIII.e, XIX.e et XX.e *CAHIERS de la Bibliothèque commerciale, ouvrage destiné à répandre les connoissances relatives au commerce, à la navigation*, etc.; *par J.* PEUCHET, *membre du conseil du commerce au ministère de l'intérieur*, etc.

Ces trois cahiers, de 144 pages in-8.°, contiennent, entre autres articles : *des réflexions sur le crédit public et commercial; sur un système d'encouragement pour le commerce, la navigation, etc.* — *Mémoire sur la navigation de France aux Indes*; — *Fonctions des chambres et conseils généraux de commerce*; — *Remarques sur le commerce de l'Inde dans le département de la Seine-Inférieure, par le C.* BEUGNOT, *préfet de ce département*; — *du commerce d'entrepôt en général, et de celui de Paris*; — *Navigation de la Baltique.*

Le prix de la souscription est de 21 fr., pour recevoir, *franches de port*, 24 livraisons, et 12 fr. pour 12 livraisons. La lettre et l'argent doivent être affranchis. On peut envoyer le prix de la souscription en un mandat sur Paris.

On souscrit à Paris, chez F. *Buisson*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 20.

HISTOIRE.

ÉPHÉMÉRIDES politiques, littéraires et religieuses (1), *présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1.er janvier 1803. Par le C. NOEL, inspecteur-général de l'instruction publique, et le C. PLANCHE, instituteur, à Paris.*

Et quo sit facto quæque notata dies.
OVID. fast.

Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez *Lenormant*, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 42; et *Henri Nicolle*, rue des Jeûneurs, n.° 26.

Il est peut-être un moyen aussi simple qu'utile d'étendre les avantages de l'histoire, et d'y faire participer le commun des hommes, dont les erreurs et les passions ont souvent des suites aussi funestes que celles des souverains. Ce moyen consiste à offrir des faits isolés, dont le rapprochement ou le contraste, joint à leur retour périodique dans un temps marqué, donne une leçon plus frappante, et laisse une impression plus durable à tous les ordres de lecteurs.

C'est l'objet de l'ouvrage que l'on annonce, et dont l'on donne une seconde édition, qui étoit attendue depuis longtemps : il présente, pour chacun des jours de l'année, un précis des événemens remarquables qui datent de ce même jour, dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, révolutions, batailles, prises de villes, traités de paix,

(1) Douze volumes in-8.° Il paroît un volume par mois. Les mois de janvier et de février ont déjà paru. On peut recevoir chaque volume à mesure qu'il paroît, en payant d'avance 9 fr. pour trois volumes, 18 fr. pour six, et 36 pour les douze. Pour recevoir l'ouvrage franc de port, par la poste, il faut ajouter à ce prix, 1 fr. 50 cent. pour trois volumes.

phénomènes physiques, naissance et mort de tous les hommes celèbres, dans tous les genres ; premières représentations des chef-d'œuvres dramatiques, fêtes et cérémonies religieuses, découvertes utiles ou agréables. Tels sont les objets qui concourent à former le tableau historique de chaque jour.

On voit que le principal mérite de cette matière de traiter l'histoire, est tout entier dans les rapprochemens des faits antérieurs, soit entre eux, soit avec ceux du temps où l'on vit, et par conséquent, que les réflexions qui en résultent, ont l'avantage de naître sans effort, et de se présenter d'elles-mêmes, à l'esprit le moins accoutumé à réfléchir.

Par exemple, qui ne seroit frappé du concours des événemens suivans ?

Le 26 décembre 1778, LOUIS XVI et MONSIEUR *viennent à l'Hôtel-de-Ville de Paris, assister à la fête donnée pour la naissance de* MADAME.

Le 26 décembre 1790, MONSIEUR *se rend au même Hôtel-de-Ville, où siégeoit l'assemblée municipale, pour déclarer qu'il n'a aucune part à la conspiration de Favras.*

Le 26 décembre 1792, LOUIS XVI *paroît à la barre de la convention nationale.*

Le 26 décembre 1795, MADAME, fille de Louis XVI, *est échangée à Bâle avec les députés de la convention.*

Est-il un membre de l'ancien parlement de Paris, qui ne remarque avec quelque surprise, que le 16 juillet 1789, le parlement de Paris demande les états généraux, et que le 16 juillet 1791, les états-généraux, constitués en assemblée nationale, mandent à la barre le parlement, et que la cour est *blâmée* d'avoir manqué de respect aux membres de l'assemblée ?

Le mois de juillet présente d'autres rapprochemens non moins singuliers ; nous nous bornerons aux deux suivans :

Le 27 juillet 1789, ROBESPIERRE *débute à l'assemblée constituante par un discours contre l'inviolabilité du secret des lettres.*

Le 27 juillet 1793, *il est nommé membre du comité de salut public.*

Le 26 juillet 1794, *il est arrêté et se tire un coup de pistolet.*

Le 28 juillet 1793, il avoit fait mettre *hors la loi Pétion, Louvet, Buzot et tous les députés de la Gironde.*

Le 28 juillet 1794, *il est guillotiné.*

Le mois de *janvier*, comme le premier mois de l'ancienne année, a ouvert ce cours d'histoire, et a été distribué aux abonnés dans le cours du mois de décembre.

Un grand nombre d'événemens arrivés dans ce mois et dans les deux autres suivans, servent à confirmer l'observation faite d'abord par l'abbé Dubos, et rappelée ensuite par Saint-Lambert, que l'hiver est la saison des grandes catastrophes. Une remarque non moins triste, c'est que ce trimestre est celui qui a vu périr le plus de grands hommes. C'est lui qui a moissonné les *Luxembourg*, les *Descartes*, les *Newton*, les *Lafontaine*, et une foule d'autres dont la nomenclature seroit trop longue.

Ce précis devant être toujours publié le 1er de chaque mois, offrira au public une espèce de journal correspondant, dont les rapprochemens ne pourront être que d'un très-grand intérêt; et les faits isolés dans le tableau de chaque jour, seront réunis, à la fin du dernier volume, dans une table générale, qui leur donnera un ensemble systématique.

Placé dans les mains des jeunes gens qu'il accoutumera de bonne heure à comparer et à réfléchir, il peut devenir un ouvrage classique et fournir à un maître habile un moyen facile de faire lire avec plaisir l'histoire à ses élèves, à cause du choix des événemens curieux et piquans qui forment le tableau de chaque jour.

L'ouvrage est écrit avec soin, et se lit avec intérêt, nous en extrairons quelques articles en annonçant la livraison suivante.

Les mois de Janvier, Février et Mars sont publiés.

BIOGRAPHIE.

VIE du législateur des chrétiens sans lacunes et sans miracles; *par J. M.* De l'imprimerie de *Fournier*, à Paris, chez *Debin*, libraire, palais du Tribunat. An XI. — 1803. In 8.° de 358 pag. Prix, 3 fr. 60 c. pour Paris, et 5 fr. pour les départemens, franc de port.

THÉATRES.

LA fausse Duègne; *opéra-comique, en trois actes*; *paroles de G. D. musique posthume de* DELLA-MARIA; *représenté pour la première fois sur le théâtre national de l'Opéra-Comique, au mois de fructidor, an X.*

LE Trésor Supposé, ou *Le Danger d'écouter aux portes*; *comédie en un acte et en prose, mêlée de musique*; *par le C. HOFFMANN.*

VALSAIN et FLORVILLE; *comédie en trois actes et en vers, représentée à Paris, par les Comédiens françois de l'Odéon*; *par M***.*

HONNEUR et INDIGENCE, ou *le divorce par amour*; *drame en trois actes et en prose*; *par VEISS et PATRAT, imité de l'Allemand de Kotzebue, auteur de* Misanthropie et Repentir; *représenté pour la première fois, à Paris, au théâtre de la Cité-Variétés, le 27 brumaire an XI.* — Ces pieces se trouvent à Paris, chez *Huet*, libraire, rue Vivienne, n.° 8. An XI. — 1803. In 8.° de 63 pag. Prix, 1 fr. 20 cent.

ROMANS.

LA COMIPHONIE, ou *les femmes dans le délire*; *ouvrage enrichi d'une gravure en taille-douce*, par F. L. *MISERIOS*. A Paris, chez *Denoy*, libraire, place du Muséum An XI. — 1803. In-12 de 146 pag. Prix, 1 fr. 50 cent.

Encyclopédie comique, ou *Recueil Anglois de gaietés, de plaisanterie, de traits d'esprit, de bons mots, d'anecdotes, de portraits, d'originalités, d'aventures, de naïvetés, de balourdises, de Calembourgs et de pensées graves et sérieuses; Vers libres de l'Anglois, par* Bertin. *Seconde édition très-augmentée et enrichie d'une nouvelle gravure. Prix, 5 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 cent. pour les départemens.* A Paris, chez *Faire*, libraire, palais du Tribunat, galeries de bois, *aux neuf muses*, n.° 220, et à son magasin, rue Traversière-Saint-Honoré, n.° 845, vis-à-vis celle Langlade.

Nous avons annoncé la première édition de cet ouvrage dont la réimpression prouve le succès.

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'école moderne des Beaux-Arts, recueil de gravures au trait d'après les principaux ouvrages de peinture, sculpture ou projets d'architecture; rédigé par le C. Landon, peintre, ancien pensionnaire de la république, à l'Ecole françoise des Beaux-arts. Le prix de l'abonnement est de 6 fr. pour 3 mois, 12 fr. pour 6 mois, et 24 fr. pour l'année. Il paroit 9 livraisons par trimestre; chaque livraison est composée de 4 gravures et huit pages de texte pour l'explication des sujets, format in 8.° On souscrit chez le C. *Landon*, peintre, quai Bonaparte, n.° 23, au coin de la rue du Bacq, 2.e année, 3.e vol. 10.e, 11.e, 12.e livraisons.

Ces livraisons contiennent les articles suivans: — Pl. XXXVII.e S. Jean, baptisant sur les bords du Jourdain; tableau de la galerie du musée, par N. Poussin. — Pl. XXXVIII.e Trois figures de la salle des Romains, galerie des antiques. — Pl. XXXIX.e S. Antoine de Padoue, adorant l'enfant Jésus entre les bras de la Vierge; tableau de Vandyck. — Pl. XL.e Des Pêcheurs retirant leurs filets; dessin de *Jules* Romain. — Pl. XLI.e S. François en méditation; tableau du Guide. — Pl. XLII.e.

projet d'une maison de campagne ; par C. NORMANT. — PL. XLIII.e Allégorie ; modèle en plâtre, de grandeur naturelle ; par CHINARD, de Lyon, statuaire, membre a socié de l Institut national. — PL. XLIV.e Le ravis-ement de S. Paul ; tableau du POUSSIN. — PL. XLV.e Le passage du Granique ; tableau de LEBRUN. — PL. XLVI.e Trois statues antiques ; de la galerie du Musée. — PL. XLVII.e Le Destin règle le cours de la vie ; de vains songes en font le charme, allégorie ; par CARAFFE. — PL. XLVIII.e Projet d'un temple à l'Immortalité, consacré aux grands hommes, à ériger aux Champs-Elysées ; par SOBRE, architecte. Ce monument auroit 80 mètres de diamètre.

PL. XLIX.e Coupe et Plan du projet du temple à l'Immortalité, par SOBRE. — PL. L. Saint-Augustin, par VANDYCK. — PL. LI.e Convoi d'Atala, par GAUTHEROT, elève de David. — PL. LII.e La flagellation de Jésus-Christ ; tableau du Musée, par RUBENS, figures de grandeur naturelle. — PL. LIII.e Sainte famille ; tableau de Sébastien Bourdon. — PL. LIV.e Trois statues antiques de la galerie du Muséum. — PL. LV.e Armide enlève Renaud endormi ; tableau du Poussin. — PL. LVI.e Jeanne d'Arc, pucelle d'Orléans ; par GOIS fils. — PL. LVII.e La descente de croix ; tableau de Rubens. — PL. LVIII.e Quatre bustes antiques de la galerie du Muséum. — PL. LIX.e Jesus-Christ dans le désert, servi par les anges ; tableau de Charles Lebrun. — PL. LX.e l'assomption de la Vierge ; tableau du Poussin, figures d'environ un pied de proportion. — PL. LXI.e Héloïse sauvé ; tableau du Poussin. — PL. LXII.e Méleagre ; tableau de M. MÉNAGEOT, ancien directeur de l'Académie de France à Rome. — PL. LXIII.e Trois statues antiques de la galerie du Muséum. — PL. LXIV.e Les trois parques Clotho, l'Achesis, et Atropos ; tableau du Musée, par Michel-Ange BUONAROTTI, demi-figures un peu au-dessous de grandeur naturelle.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

BIOGRAPHIE.

Notice sur Edme-Jean-Antoine *Dupuget*. 145

ANTIQUITÉS.

Recherches sur l'ancien jeu grec, dont on suppose que Palamède fut l'inventeur avant le siège de Troie (en anglois). 162

BIBLIOGRAPHIE.

Notice du Catalogue raisonné des Livres de la bibliothèque de l'abbé *Goujet*; par le C. *Barbier*. 182

HISTOIRE.

Avis concernant l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne; par le C. *Gaillard*. 217

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

FRANCE.

Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy. 250

Société libre d'émulation de Toulon. 254

PARIS.

Institut national.

Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. *Sicard*. 259

Collége de France. 258

Conservatoire des arts et métiers. 259

Société galvanique. *Ibid.*

Société philomathique. 260

Nécrologie. 261

Correspondance. 265

THÉATRES.

Delphis et Mopsa. 264

Daphnis et Pandrose. 265

Siri-Brahé, *ou* les Curieuses. *Ibid.*

Helena. *Ibid.*

Malice pour Malice. 266

Le Duel impossible. 267

J. B. Rousseau. *Ibid.*

LIVRES DIVERS.

Mammifères.

Lettre à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national de France, sur une nouvelle espèce de Tarsier; par G. *Fischer*. 269

Histoire naturelle.

Annales du Muséum d'histoire naturelle; cinquième cahier. *Ibid.*

Batracologie.

Histoire naturelle des Rainettes, des Grenouilles et des Crapauds; par le C. *Daudin*. 278

Anatomie.

Tableau de l'ancienne dénomination et des trois nouvelles nomenclatures des muscles de l'homme. 274

Médecine.

Projet de réforme de la médecine; par le C. *D****, médecin, et *Balcal*. *Ibid.*

Recherches sur la teigne; par le C. *Gallot*. *Ibid.*

Essai sur la dyssenterie; par le C. *Fleury*. 275

Chirurgie.

Manuel théorique et pratique de l'art des accouchemens; par le docteur Louis Fred. *Froriep* (en allemand). 276

Hysteroplasmata, *ou* Imitation de la portion vaginale de l'uterus et de l'orifice de la matrice à diverses époques de la grossesse et de l'accouchement; par le même (aussi en allemand). 279

Sur le Pelviaire de Papier-mâché; par le même (en allemand). *Ib.*

Economie.

IV.e et V.e Cahiers de la Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante; rédigée par le C. *Sonnini*. 281

Commerce.

XIII.e, XIX.e et XX.e Cahiers de la Bibliothèque commerciale; par le C. *Peuchet*. 282

Histoire.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1803; par les CC. *Noel* et *Planche*. 283

Biographie.

Vie du législateur des chrétiens, sans lacunes et sans miracles; par *J. M.* 286

Théâtres.

La fausse Duègne, paroles de *G. D.*, musique posthume de *Della-Maria*. *Ibid.*

Le Trésor supposé; par le C. *Hoffmann*. *Ibid.*

Valsain et Florville; par M. ***. *Ib.*

Honneur et Indigence; par *Weiss* et *Patrat*. *Ibid.*

Romans.

La Comiphonie; par F. F. *Misethos*. 287

Encyclopédie comique; par le C. *Bertin*. *Ibid.*

Beaux-Arts.

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts; rédigé par le C. *Landon*. *Ibid.*

AVIS.

On peut s'adresser au Bureau du Magasin Encyclopédique, pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'Etranger, et généralement pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

On s'y charge aussi de toutes sortes d'impressions.

Les Livres nouveaux sont annoncés dans ce Journal aussitôt après qu'ils ont été remis au Bureau; c'est-à-dire, dans le Numéro qui se publie après cette remise.

On prie les Libraires qui envoient des Livres pour les annoncer, d'en indiquer toujours le prix.

(N.° 19.) Ventose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. ALIBERT, DESGENETTES, BAST, SILVESTRE DE SACY, FOURCROY, HALLÉ, DUMÉRIL, SCHWEIGHÆUSER, LACÉPÈDE, LEBRUN, MARRON, MENTELLE, BARBIER, BARBIER DU BOCAGE, BASSINET, MORELLET, NOEL, OBERLIN, CHARDON-LA-ROCHETTE, GAILLARD, VAN-MONS, SICARD, TRAULLÉ, LÉVEILLÉ, CUVIER, GEOFFROY, VENTENAT, CAVANILLE, BOETTIGER, USTÉRI, VISCONTI, VILLOISON,

WILLEMET, Fr. LOBSTEIN, LANJUINAIS, WINCKLER, etc. etc., fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chaque de neuf feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Boffe, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, directeur des postes.

Il faut affranchir les lettres.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire de la Librairie, par Guillaume Fleischer. Première année. A Paris, chez *Levrault frères*, libraires, quai Malaquais, N°. 1269, au coin de la rue des Petits-Augustins. An X. — 1802. 756 pag. *in*-8°.; prix 9 fr., et 11 fr. 75 c. par la poste.

Cet ouvrage mérite l'accueil le plus favorable de la part de tous ceux qui s'intéressent à la littérature et à la bibliographie; il est à désirer que le C. Fleischer soit assez encouragé par le public pour continuer les années suivantes cet utile travail, et que sa santé et ses autres occupations lui permettent de mettre à la rédaction des volumes consacrés aux années à venir, autant de soin qu'il en a apporté à celui-ci.

Au mois de prairial de l'an IX, l'auteur conçut la première idée de cet Annuaire. Il voulut d'abord se borner à donner un catalogue alphabétique, aussi complet qu'il étoit possible, de toutes les productions littéraires qui auroient paru en France dans le courant de l'an IX; ce catalogue auroit été pour la littérature française ce qu'est pour l'Allemagne, depuis 1740, le *Catalogue de la foire de Leipzig*, qui, publié deux fois par an, et généralement répandu en Allemagne et dans les pays qui l'avoisinent, assure à chaque édi-

teur la publication de ses nouvelles productions, sans qu'il lui en coûte ni peine, ni frais. Le C. Fleischer se proposa en même temps de recueillir dans ce catalogue, les annonces, notices et avis relatifs tant au commerce de la librairie dans l'intérieur et chez l'étranger, qu'aux productions littéraires et à tout ce qui s'y rapporte; enfin, d'y insérer un almanach complet de toutes les librairies et imprimeries, ainsi que des artistes et des manufactures qui y ont immédiatement rapport. Il est facile de voir qu'un pareil recueil publié tous les ans devoit être très-utile, surtout aux libraires. Le Cit. Fleischer fit circuler alors un prospectus dans lequel il développa son projet. Il l'adressa à tous les libraires et il y joignit un tableau contenant les questions sur lesquelles il désiroit avoir des renseignemens de chacun d'eux.

Selon le premier projet du C. Fleischer, l'Annuaire de l'an IX devoit paroître au commencement de l'an X. Mais différentes circonstances s'étant réunies pour retarder la publication de l'ouvrage, et les libraires surtout ayant mis trop peu de zèle à fournir à l'auteur les renseignemens qu'il leur avoit demandés, et dont la publication cependant auroit tourné à leur profit, le C. Fleischer résolut de donner à son travail un plus grand degré de perfection et de disposer dans un ordre systématique le catalogue des ouvrages publiés dans le courant de l'an IX. Ce travail demandoit non-seulement plus de temps qu'un catalogue alphabétique; mais encore des connoissances et un zèle infatigable pour les progrès des sciences, tels qu'on

les trouve heureusement réunis dans l'auteur. En différant donc la publication de l'ouvrage et en lui donnant le degré de perfection qu'il a actuellement, le Cit. Fleischer a rendu un service éminent à la littérature; son ouvrage ne sera pas seulement d'un intérêt éphémère, mais, s'il est continué d'après le même plan, il sera pour le bibliographe, pour le littérateur, pour le savant, pour le libraire enfin, un manuel, un répertoire indispensable, tandis que le catalogue disposé simplement par ordre alphabétique, n'auroit été, comme le C. Fleischer le dit lui-même, qu'un travail superficiel, dont le mérite se seroit borné à l'utilité que les libraires en auroient tirée.

Ce projet de classer tous les ouvrages publiés en l'an IX d'après un ordre systématique, offroit cependant une difficulté. Il falloit se décider en faveur d'un des systèmes bibliographiques connus jusqu'à présent. Ceux usités en France présentent des défauts qui ne permettent guères de s'en servir pour une classification générale et universelle, parce qu'ils sont calculés moins d'après la littérature de tous les pays que d'après le besoin de la littérature française.

Le C. Fleischer a donc cru, avec raison, devoir adopter le système bibliographique publié en tête du *Répertoire général de la littérature* pour les années 1785 à 1795, imprimé à Iéna, système dont le Cit. Camus a fait un juste éloge, et dont nous aurons occasion de parler dans la suite de cet article. Ce système est presque ignoré en France. C'est donc un service essentiel que le C. Fleischer a rendu à notre littérature

que d'avoir donné dans son Annuaire la traduction de la Table encyclopédique placée en tête du *Répertoire* dont nous venons de parler.

Le C. Fleischer mérite encore les plus grands éloges pour l'exactitude avec laquelle il a rapporté le titre de chaque ouvrage, exactitude dont nous avons été à même de nous convaincre. Voici ce qu'il dit à cet égard. « Lorsque j'entrepris cet ouvrage, je crus qu'il « suffiroit de faire imprimer les titres des articles tels « que je les trouvai dans les journaux dont je profitai « pour mon travail; mais en les comparant avec les « ouvrages mêmes, je ne tardai point à voir que la plu- « part des titres étoient ou donnés d'une manière « inexacte dans les journaux, ou tronqués par-ci par- « là; et il est bien difficile que cela puisse être autre- « ment quand on est subordonné, ainsi qu'il arrive pour « tous les ouvrages périodiques, à un espace de temps « déterminé pour faire paroître ces ouvrages, et que « l'on est souvent pressé par ce même motif dans la « rédaction de ces feuilles. Cet inconvénient ne peut « avoir lieu dans un ouvrage de l'espèce de celui que je « publie ici; car mon plan n'est pas d'annoncer promp- « tement des livres nouveaux, mais d'offrir un réper- « toire durable pour la littérature française, et un « guide sûr pour l'avenir dans les recherches dont on « peut avoir besoin. Je me suis donc imposé pour con- « dition principale en le commençant, la plus sévère « exactitude et l'obligation de donner tous les détails « suffisans. C'est pour atteindre ce but que j'ai cher- « ché, autant qu'il m'a été possible, à me procurer les

« ouvrages mêmes, tant pour en donner les titres tels « qu'ils sont sans abréviations et sans changemens (1), « que pour ajouter des notes par-ci par-là, soit pour « le bibliographe et le littérateur, soit pour le libraire, « dans le cas où le titre n'offriroit point assez de clarté. « D'après cela, la majeure partie des articles, et par- « ticulièrement tous ceux qui sont de quelque impor- « tance, m'ont passé par les mains; et j'espère que « l'on pourra suffisamment s'en convaincre par la pré- « cision des titres, par l'exactitude dans l'indication « de la grosseur des volumes, d'après le nombre des « pages, les prix, les éditeurs, etc. Quant aux articles « que je n'ai pu me procurer, malgré toute la peine « que je me suis donnée pour y parvenir, et ils ne « sont qu'en très-petit nombre dans le corps entier de « l'ouvrage, j'ai bien été obligé de les prendre dans « les journaux; il en est résulté quelquefois que

(1) « Je soutiens qu'on est blâmable dans tous les cas, de « se permettre, d'autorité privée, par rapport aux ouvrages « bibliographiques, d'abréger, de tronquer, ou d'intro- « duire la moindre chose, en citant le titre des livres, « puisqu'il arrive très-souvent que cette licence rend très- « équivoque la sureté de ces guides littéraires, surtout « lorsque plusieurs éditions d'un même ouvrage doivent être « distinguées par ces mêmes titres. Le titre devant servir à « la physionomie du livre, telle est l'intention de l'auteur « et de l'éditeur; pour la lui conserver, il faut donner ce « titre tel qu'il est; et dans le cas où il paroîtroit manquer « de clarté, et ne pas dire tout ce qu'il faut qu'il dise, on « doit faire, dans une note particulière, les explications « que l'on trouve convenable d'y ajouter ».

« le prix ne s'y trouve point ou qu'on n'a point cité « l'éditeur, surtout pour des articles qui ont paru « dans les départemens ».

Tous ceux qui connoissent ce que c'est qu'un travail de cette nature, sauront qu'il est absolument impossible d'éviter entièrement ces défauts. Ils sont cependant en petit nombre, et le C. Fleischer se propose, en outre, de remédier à cette inexactitude forcée, en insérant de nouveau dans l'année suivante de cet Annuaire chaque article corrigé, en le distinguant des articles par un astérisque. Il en sera de même pour les articles qui auroient pu échapper à la vigilance du C. Fleischer: il les insérera à leur place dans l'Annuaire de l'année suivante.

A l'instar du *Repertoire général de littérature, publié à Iéna*, le C. Fleischer a placé les citations des journaux à la suite des titres des ouvrages, toutes les fois que le journal donnoit de l'ouvrage plus qu'une simple annonce.

Ce travail n'a certainement point été le moins pénible, et doit lui avoir coûté beaucoup de temps. Pour cette première année, il s'est borné à ne consulter que quatre journaux, la *Bibliothèque française*, la *Décade philosophique*, le *Magasin encyclopédique*, et le *Mercure de France*. Par la suite il se propose de consulter aussi le *Journal de physique*, le *Journal de médecine* et d'autres également consacrés à quelque science en particulier, et qui contiennent aussi quelquefois des extraits et des analyses d'ouvrages nouveaux. Ces citations des journaux acquièrent encore

un plus grand prix aux yeux des personnes qui veulent être instruites promptement, et sans plus ample examen du jugement qu'ont porté les journaux, par les signes qui y sont ajoutés, et qui indiquent sommairement, et d'une manière générale, le jugement porté sur chaque ouvrage, par le journal cité. Ces signes sont les mêmes que ceux qui ont été employés avec tant de succès dans le Répertoire de Iéna; savoir, un astérisque * pour désigner le jugement favorable, une croix † pour le jugement défavorable, *† lorsque le jugement est plus favorable que défavorable, et †* lorsque le journaliste en a parlé d'une manière plus défavorable que favorable. « Cette méthode, dit le Cit. Fleischer, et « nous ne saurions que l'approuver, d'indiquer sommairement par de certains signes le jugement porté « sur un ouvrage, sous la garantie des recensemens ou « analyses que l'on cite; cette méthode, dis-je, me « paroît infiniment meilleure et plus conforme aux « limites dans lesquelles doit se renfermer le bibliographe, que celle de se servir, comme cela se pratique ordinairement dans les ouvrages bibliographiques, d'une décision arbitraire et générale, sur la « bonté ou la médiocrité d'un ouvrage; car, à la fin, « de telles décisions ne veulent presque rien dire, puisqu'elles ne sont appuyées d'aucune preuve qui les « légitime. Au contraire, en comparant la décision de « plusieurs journaux, comparaison qu'il est possible de « faire en un clin d'œil, par le moyen des signes que « j'emploie, on peut obtenir en quelque sorte un résultat général, fondé sur des autorités, relativement à

« la bonté ou à la nullité d'un ouvrage ; et celui qui a « besoin à cet égard d'une explication plus détaillée, « la trouve dans les journaux mêmes auxquels les ci- « tations le renvoient ».

L'exactitude et la fidélité des citations de l'Annuaire du Cit. Fleischer, font qu'il peut servir de table de tous les extraits donnés dans les quatre journaux indiqués, des ouvrages qui ont été publié dans le courant de l'an IX.

Pour faciliter les recherches à faire dans le Répertoire systématique, le Cit. Fleischer n'a pas négligé d'y ajouter les tables alphabétiques nécessaires. La première présente les ouvrages mêmes, la seconde les auteurs de ces ouvrages, et la troisième les éditeurs. Chacune de ces tables est en général accompagnée de renvois exacts aux classes et au numéro du Répertoire systématique. Par le moyen de la première table, on trouvera facilement les ouvrages que l'on cherche, et sans avoir connoissance du système ; et dans le cas même où l'on ne sauroit pas désigner exactement le titre d'un ouvrage, mais seulement le nom de l'auteur et de l'éditeur, on est mis aussitôt sur la voie par le moyen de la seconde ou troisième table.

Cette année le temps n'a pas permis au Cit. Fleischer d'ajouter à son Annuaire, à l'instar du Répertoire général de littérature, publié à Iéna, une table alphabétique des matières, qui auroit extrêmement facilité l'usage du Répertoire systématique, surtout pour rassembler promptement ce qui se trouve nécessairement disséminé dans plusieurs classes sur une certaine ma-

tière, suivant sa nature et la manière de la traiter, ou selon des vues particulières. Mais il se propose de donner l'année prochaine une table des matières aussi utile.

A la suite d'un avis aux libraires et aux éditeurs de livres, d'œuvres de musique, de cartes géographiques et d'estampes, dans lequel le Cit. Fleischer développe encore une fois son projet, et auquel il a joint un *Essai de notices de* (vingt-neuf) *libraires de France.* Il s'étoit proposé d'en donner sur tous les libraires, mais les matériaux nécessaires ne lui ont été fournis que par les vingt-neuf dont il est ici question; l'auteur, dans une petite introduction, parle des services rendus par les savans de l'Allemagne à la littérature et aux sciences en général, et à la bibliographie en particulier.

Il développe d'abord les causes qui s'opposent à ce que ces services soient plus généralement connus; il fait voir entre autres, combien est fausse l'opinion de ceux qui prétendent juger de la littérature allemande en général sur quelques traductions souvent faites sans choix et sans plan raisonné. Il parle ensuite des journaux critiques qui paroissent en Allemagne, de la manière dont ils sont rédigés, et des avantages qu'ils procurent aux sciences et aux lettres. Il s'arrête nommément au journal littéraire de Goettingue, intitulé : *Goettinger gelehrte Anzeigen*, dirigé long-temps par le célèbre *Haller*, et la Gazette générale de littérature (*Allgemeine Litteratur Zeitung*), qui est rédigée d'après le plan le plus vaste, et qui embrasse

tout ce qui concerne et comprend la littérature. Ce journal, qui paroît à Iéna depuis 1785, sans aucune interruption, et qui n'a fait que s'accroître et se perfectionner de plus en plus, doit son origine et le soin avec lequel il est rédigé, principalement au célèbre professeur SCHUTZ, chargé encore aujourd'hui de la direction de cette feuille, de concert avec plusieurs littérateurs distingués d'Allemagne.

Une entreprise véritablement hardie, de la part des rédacteurs de la Gazette générale de littérature, dont nous venons de parler, a été celle de publier de 5 en 5 ans, un *Répertoire général de la littérature*, qui comprît, dans un ordre systématique et lumineux, la nomenclature exacte de tous les ouvrages qui ont paru dans cet espace de temps, sur les différentes branches de littérature, chez les nations de l'Europe qui les cultivent, et dans les colonies qui en dépendent.

Il paroît déjà de ce Répertoire deux livraisons, chacune de cinq années, ou plutôt une livraison de six années (1785 à 1790), et une autre de cinq (1791 à 1795). Chaque livraison est de trois gros volumes in-4°. d'une impression soignée et très-économique (2).

(2) A ce Répertoire se joint, depuis le commencement de 1801, un ouvrage non moins important pour la littérature, et qui doit également sa naissance à la direction de la Gazette générale de Littérature, sous le titre de Révision de Littérature (*Revision der Litteratur*), pour les années 1785 à 1800. Cette révision, ainsi que les éditeurs le disent eux-mêmes, doit être considérée, en partie, comme une Introduction à la Gazette générale de Littérature du dix-neuvième siècle,

Dans le nombre des ouvrages rapportés dans ce Répertoire, se trouvent non-seulement tous ceux qui ont été publiés sous un titre déterminé, quelque modique que puisse en être le contenu; mais encore toutes les dissertations et les mémoires répandus dans les journaux et les collections; ils y sont cités séparément et à leur place, avec l'indication la plus exacte des endroits où ils se trouvent, de manière que le nombre des articles insérés dans ces deux livraisons s'élève à environ 70 mille. Tous ceux qui connoissent le grand nombre de journaux scientifiques, et autres qui paroissent en Allemagne, sauront apprécier l'importance de ce Répertoire, parce que ce n'est qu'avec son aide qu'il est possible de retrouver tant de dissertations et de mémoires utiles, répandus dans ces différentes collections, dont la plupart n'ont point malheureusement de table alphabétique de matières, où ces mémoires soient consignés.

Le classement des ouvrages est fait dans ce Répertoire d'après le système le plus sévère, l'auteur entre dans les détails les plus exacts sur chaque branche de littérature. A l'article de chaque ouvrage on a joint la citation des journaux critiques les plus accrédités qui

en partie, comme une Histoire encyclopédique de la Littérature, ou comme un Tableau raisonné de tout ce qu'on a fait de plus important et de plus utile pour les sciences, dans l'espace des quinze dernières années du dix-huitième siècle. Comme ce siècle n'a pas été moins marqué par des révolutions scientifiques que par des révolutions politiques, il est aisé de concevoir combien un pareil tableau historique doit être intéressant pour les amateurs des sciences.

en ont porté un jugement, et ce jugement est indiqué par les signes que le Cit. Fleischer a également adoptés pour son Annuaire, et dont nous avons parlé plus haut.

Ce catalogue systématique des ouvrages est suivi d'un autre par ordre alphabétique qui, en donnant des renvois exacts pour chaque article où il se trouve dans le Répertoire, devient extrêmement utile pour faciliter les recherches dont on peut avoir besoin. En considérant la manière d'indiquer ainsi les ouvrages par ordre alphabétique, comme formant un ouvrage même, cette partie du Répertoire tient lieu du catalogue alphabétique, le plus complet qui ait été publié sur cette époque de la littérature; et comme tel, ce catalogue devient absolument indispensable à tous les libraires; de plus, il est suivi d'une indication alphabétique des matières principales qui ont été traitées dans le classement des livres. Par ce moyen on réunit celles qui sont susceptibles d'être considérées sous différens points de vue. Par exemple, le mot *serment* peut être traité sous le rapport de la théologie morale, de la jurisprudence, de la philosophie et de la politique, ainsi qu'on peut s'en convaincre au renvoi des différens endroits du Répertoire systématique.

Ce *Répertoire général de la littérature*, publié à Iéna, est, comme on voit, un ouvrage unique dans son genre, et indispensable pour tous ceux qui s'occupent de littérature; cependant il n'est point encore aussi connu en France qu'il mérite de l'être (3). D'a-

(3) *Voy.* à l'article *Bibliographie* parmi les livres divers de

près cela, nous avons pensé que les renseignemens détaillés qu'on vient de lire, et qui sont extraits de l'introduction placée par le C. Fleischer en tête de son Annuaire, seroient accueillis avec intérêt par nos lecteurs. On doit encore savoir gré au C. Fleischer d'avoir fait connoître en France, par une traduction, l'extrait de la table encyclopédique d'après laquelle ce Répertoire systématique est disposé, et d'après laquelle il a également rédigé son Annuaire, en tête duquel se trouve la traduction dont nous venons de parler.

Cet extrait, qui forme déjà seul et par lui-même un système complet de bibliographie, ne peut manquer de réunir les suffrages de tous les amateurs de la littérature en France. Nous pourrons rapporter à ce sujet le suffrage d'un bibliographe distingué, celui du Cit. Camus, qui, dans ses *Observations sur la distribution et le classement des livres d'une bibliothèque* (4), s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « Je ne « conçois rien de mieux ordonné et de plus complet, « pour le développement des branches de la biblio- « graphie, que l'*Extrait de la table encyclopédique*, « d'après laquelle est ordonné le système du *Réper- « toire général de littérature* pour les années 1785 à « 1790, imprimé à Iéna en 1793, etc., etc. »

Les grandes divisions de ce système sont au nombre

ce numéro, l'annonce d'une édition de ce Répertoire à l'usage des français.

(4) Voyez les *Mémoires de l'Institut national des Sciences et Arts, pour l'an IV de la République ; Littérature et Beaux-Arts.* Tom. I, in-4°. Paris, an VI, pag. 676.

de seize. Nos lecteurs seront peut-être bien aises de trouver ici, à côté des titres de ces seize divisions, le nombre des articles rapportés dans les deux Répertoires dont nous avons parlé, et dans l'Annuaire du Cit. Fleischer pour l'an IX.

Nombre des articles rapportés.

	Dans le répertoi. génér. de la littéra. de 1789-1790.	Dans le répertoi. génér. de la littéra. de 1790-1795.	Dans l'annuai. de la libr. français. pour l'an IX.
1. Littérature générale	68	67	2
2. Philologie	1,527	1,676	107
3. Théologie	4,863	5,123	41
4. Jurisprudence	2,158	2,150	88
5. Médecine	1,898	2,066	121
6. Philosophie	965	1,186	46
7. Pedagogique	506	558	50
8. Politique	1,885	2,033	122
9. Art militaire	154	226	30
10. Sciences naturelles	1,729	1,788	101
11. Economie, Technologie, Commerce, Arts gymnastiques et récréatifs	1,100	1,496	97
12. Mathématiques	581	778	77
13. Géographie et Histoire	4,779	4,832	316
14. Beaux-Arts	3,708	4,396	841
15. Histoire littéraire	762	892	54
16. Ouvrages mélangés	689	646	65
Supplément de quelques articles imprimés en Égypte			16
TOTAUX	27,372	31,603	2,174

Il faut encore remarquer que dans les deux Répertoires, ainsi que dans l'Annuaire du Cit. Fleischer, les ouvrages qui ont entre eux un rapport plus immédiat, ainsi que cela peut arriver, par exemple, pour les traductions d'un même ouvrage ou les commentaires qui en ont été donnés, etc., un article ou numéro com-

prend souvent plusieurs titres qui ont été notés et désignés alors par les lettres *a*, *b*, *c*, etc., de manière que les trois sommes totales des articles sont effectivement plus considérables que celles indiquées ci-dessus.

Pour donner à nos lecteurs une idée de ce système bibliographique, nous terminerons cet article par le tableau de la première grande division qui contient la *littérature générale*, ou la *science encyclopédique*, ce qu'on appelle en allemand, *Wissen schaftskunde*.

I. En général.
1. *Traités généraux.*
2. *Ouvrages littéraires.*

II. En particulier.
1. *Idée et parties de l'érudition.*
2. *Sujet*; savans.
3. *Importance et influence de l'érudition.*
4. *Chemin à suivre pour parvenir à l'érudition.*
1) Étude; *Méthodique.*
2) Enseignement ou instruction; *Didactique.*
a. *En général.*
b. *En particulier.*
a) De vive voix.
b) Par écrit; *Profession d'auteur et Composition de livres.*
5. *Moyens d'avancement; obstacles, et défauts de l'érudition.*
1) En général.
2) En particulier.
a. *Moyens d'avancement.*
a) Établissemens propres à l'instruction et Sociétés savantes.
b) Librairie, Bibliothèques, et Sociétés de lecture.
b. *Obstacles.*
c. *Défauts.*
a) De l'objet, ou des Sciences.
b) Du sujet ou des Savans.

Ce que nous avons dit des deux livraisons du Répertoire général de la littérature, publiées à Iéna, et de l'Annuaire de la librairie française pour l'an IX, publié par le Cit. Fleischer, suffira pour faire voir à nos lecteurs que ces ouvrages sont de la plus grande utilité, et qu'ils méritent d'être entre les mains, non-seulement de tous les bibliographes, mais aussi de tous les savans et de tous les littérateurs, parce qu'ils y trouveront au besoin l'énumération des ouvrages qui ont paru sur chaque branche des sciences et de la littérature, dans l'espace de temps indiqué sur le titre de chacun de ces Répertoires.

Ces ouvrages seront enfin pour les libraires, des manuels utiles sous tous les rapports.

T. F. W.

LITTÉRATURE

LITTERATURE ORIENTALE.

De latini sermonis origine et cum orientalibus linguis connexione, dissertatio F. Paulini à S. Bartholomæo, carmelitæ discalceati, S. congregationis ab indice consultoris, missionum orientalium syndici, Academiæ Volscorum Veliternæ, regiæ Neapolitanæ, et Cæsareo-regiæ Patavinæ socii. Romæ 1802, apud Fulgonium.

De l'origine de la langue latine et de ses rapports avec les langues orientales, dissertation par le P. Paulin de Saint Barthelemi, carme dechaussé, consulteur de la congrégation de l'Index, syndic des missions orientales, membre de l'Académie de Velletri, de celles de Naples et de Padoue. Rome, 1802, 4°., 24 pag.

Il existe entre toutes les langues connues des analogies plus ou moins nombreuses, plus ou moins sensibles, mais si incontestables que plus on étudie les langues, et plus on est porté à conclure qu'elles ont toutes dans une langue commune, leur source primitive plus ou moins éloignée.

La nouvelle dissertation du P. Paulin de St. Barthelemi vient encore fortifier cette idée par des rap-

ports curieux, nouvellement observés entre le *zend* ou ancien persan, le *sanscrit* ou la langue savante de l'Inde (1), et le latin.

L'auteur est connu dans la république des lettres par des ouvrages très-estimés sur l'état ancien et moderne de l'Inde, sur l'ancienne langue, l'ancienne religion, l'ancienne philosophie de cette vaste contrée. Il a trouvé encore ici le secret d'être utile, intéressant sur un sujet aride, et déjà traité avec tant de profondeur par les plus habiles écrivains.

Presque tous ont vu que le latin et les anciennes langues d'Italie d'où dérive le latin d'une manière plus immédiate, viennent principalement du grec.

Mais d'où vient le grec, d'où viennent les anciens dialectes d'Italie, et les mots latins qu'on ne peut dériver ni du grec ni de ces anciens dialectes ?

Vossius, Thomassin, etc., etc., répondirent : le latin, le grec, toutes les langues viennent de l'hébreu.

D'autres en cherchèrent l'origine dans le phénicien : des allemands, des belges, dans l'allemand, qui n'est qu'un dialecte de la langue celtique.

Boxhorn, Stirnhielm, Leibnitz, le P. Pezron, Bullet, Le Brigant, etc., soutinrent que le latin, et toutes les langues de l'Europe sont descendus de la langue celtique.

Court de Gebelin parut en quelque sorte les concilier tous, et résolut le problême en admettant quatre sources de la langue latine : 1°. les anciens dialectes d'Italie, avec lesquels se confondoit plus ou moins

(1) Voyez ce qu'on a dit du sanscrit, *Magasin Encyclop.*, année VIII, T. III, pag. 174.

l'ancienne langue de Rome ; 2°. la langue grecque ; 3°. la langue celtique ; 4°. enfin, les langues orientales, les plus anciennes de toutes les langues, parce que l'Orient fut le berceau du genre humain.

Le P. Paulin ne s'éloigne pas de cette doctrine ; mais il la confirme par des observations qui lui sont propres, tirées de la langue sanscrite, qui, du temps de Court de Gebelin, n'étoit guères connue que de nom dans toute l'Europe.

Il commence sa dissertation par jeter un coup d'œil sur l'origine des anciens peuples du *Latium*. Il la fait dériver des Grecs ; il remonte à Javan père des grecs ; il aime à croire avec Hornius (2), que des descendans de *Chittim*, fils de *Javan*, peuplèrent d'abord l'Italie, appelée *Chittim* dans le livre des Nombres, dans ceux de Daniel et d'Ezéchiel.

Une remarque intéressante sur *Javan*, est que l'opinion qui le fait père des grecs semble fortifiée par la langue sanscrite, où l'on dit un *javana* pour un *grec*, *javanasthan* pour la Grèce, *javanabhasha* pour la langue grecque. On regrette que le P. Paulin n'indique pas les ouvrages sanscrits d'où il a tiré ces mots. Il se contente de citer le dictionnaire Malabar du P. Biscoping, où *Græcus* est traduit par *Jauna*.

S'il n'est pas démontré que les descendans de Javan furent les premiers habitans du Latium, du moins l'histoire atteste que de nombreuses colonies grecques s'établirent en Italie, dont une grande partie fut ap-

(2) *Hornii*, *Arca Noë*, pag. 169.

pelée autrefois la grande Grèce ; la langue latine est presque toute grecque : *Ab omni sermone græco loquela latina pendere videtur*, comme l'a dit Priscien, comme Vossius l'a prouvé par son *Etymologicon linguæ latinæ*. Des colonies celtiques descendant du nord au midi de l'Europe vinrent aussi peupler l'Italie.

Le celtique est le fond de l'ancien grec, ainsi que de l'ancien latin et de toutes les langues actuelles de l'Europe. L'ancien celtique se rapprochoit beaucoup des langues orientales, d'où il dérivoit. Il est prouvé que le sanscrit a les plus grandes analogies avec le *zend* ou l'ancien persan (3).

Voilà l'origine bien naturelle de ces mots latins si nombreux, dont on retrouve les radicaux, les analogues dans le celtique et dans ses dérivés, dans l'allemand et le persan, et spécialement dans le sanscrit.

Déjà le docteur Kleuker avoit remarqué la grande ressemblance qui existe entre les noms de nombre et les pronoms latins, grecs, allemands et sanscrits (4).

Le P. Paulin ayant du sanscrit une connoissance plus étendue, pousse plus loin ses recherches, et

(3) *Voy.* la dissertation du P. Paulin de St. Barthelemi : *De antiquitate et affinitate linguæ zendicæ, samscrudamicæ et germanicæ*, 4°., 1798, et la dissertation du docteur Hager, en anglais, sur les inscriptions babyloniennes. Londres, 1800, pag. 15 et 16.

(4) Kleuker, Abhandlungen über die Geschichte und Alterthümer die Künste, Wissenchaften, und Litteratur Asiens. Riga, vierter Band, § 307.

donne ici un catalogue aisé à grossir, d'environ cent cinquante mots latins qui paroissent dérivés du sanscrit ou d'un dialecte collatéral. Nous allons donner ici quelques-uns des plus frappans, laissant aux érudits à expliquer des analogies si curieuses et si évidentes:

MOTS SANSCRITS.	MOTS LATINS.
Dèva	*deus.*
Divia	*divinus.*
Piter	*pater*, les latins disent *piter* en composition.
Mata *ou* Mater	*mater.*
Bhràter	*frater.*
Udaram	*uterus, venter.*
Balam	*valor, vis.*
Pad	*pes.*
Pada	*pedes.*
Juvana	*juventus.*
Tarra	*terra.*
Altarra	*altare.*
Dio, Diu	*dium*, pour *aër, cœlum.*
Barbarïa	*barbarus.*
Allàva	*lavatio.*
Genu	*genu*, en français, *genou.*
Genu	*genus, stirps.*
Geneitri	*genitrix.*
Suana	*sonus.*
Namam	*nomen.*
Uttama	*optimus.*

Apra . . . . . *asper*, en français, *âpre.*
A *et* Ab, (*prépositions*) . . . *a* et *ab.*
Arivi . . . . . *rivus.*
Ita . . . . . *ite*, allez.
Iam . . . . . *eam*, que j'aille.
Iama . . . . . *eamus*, allons.
Datta . . . . . *datus.*
Dattum . . . . . *datum.*
Jugam . . . . . *jugum.*
Juncta (*partic. masc.*) . . . *junctus.*
Junctum (*partic. neutre*) . . *junctum.*
Mandra (*étable, cabane*) . . *mandra.*
Marggam . . . . . *margo, limes.*
Sarpa . . . . . *serpens.*
Clamé . . . . . *clamor.*
Itham . . . . . *ita*, pour *hoc modo.*
Nactam . . . . . *noctu.*
Nasa . . . . . *nasus.*
Denda . . . . . *dentes.*
Bhumi . . . . . *humus.*
Ganichiam . . . . . *gynecæum.*
Vir . . . . . *vir.*
Viriam . . . . . *vires.*
Dhama . . . . . *domus.*
Gelu, gelam . . . . . *gelu, frigus.*
Pala . . . . . *Pales*, déesse des pasteurs, dont le nom sanscrit Pala tient au verbe sanscrit palana, *pascere.*

Du matériel des mots, l'auteur passe à la grammaire; il observe que les verbes en sanscrit ont les mêmes temps et les mêmes modes qu'en latin; que le dialecte malabar dérivé du sanscrit, forme ses gérondifs comme le latin, ex. : *genikendi*, generandi; *genikendum*, generandum; *irrakendi*, irascendi; *irrakendum*, irascendum. Nous ajoutons quant à la syntaxe, que le sanscrit suit à peu près les mêmes règles que le latin, et qu'il est d'autant plus élégant, qu'il se rapproche davantage de la construction latine (5).

LANJUINAIS, S.

(5) C'est une remarque que nous trouvons dans le livre de l'abbé *Amaduzzi*, intitulé : *Alphabetum samscrudonicum*. Romæ, 1772, *in*-8°., p. 19.

VOYAGE.

Voyage au Sénégal, ou *Mémoires historiques, philosophiques et politiques sur les découvertes, les établissemens et le commerce des Européens dans les Indes de l'Océan Atlantique, depuis le Cap Blanc jusqu'à la rivière de Serrelionne, inclusivement, suivis de la relation d'un Voyage par terre de l'île Saint-Louis à Galam, et du texte arabe de trois traités de commerce, faits par l'auteur, avec les princes du pays, avec figures et atlas; par J.-B.-T. Durand.* 2 vol. in-8°., chez *Agasse*, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, N°. 18; 25 fr.

L'Amérique et l'Afrique occupent en ce moment les écrivains et les lecteurs; il vient de paroître plusieurs voyages, et des mémoires instructifs sur ces deux parties du globe. Les hommes d'état, les navigateurs, les commerçans connoîtront plus particulièrement des régions qui n'ont été jusqu'ici que superficiellement aperçues; les divers ouvrages qui viennent d'être publiés, présentent des vues différentes, des opinions hasardées sur les avantages que le commerce de France peut retirer de l'Afrique par ses comptoirs sur le Sénégal, par ses établissemens

de Gorée et d'Albreda. M. de Golbery dans ses fragmens, et M. Durand dans les mémoires dont nous rendons compte, ne s'accordent pas dans leurs relations, et encore moins sur les bases du commerce qu'on peut faire dans ces contrées. Le premier, chargé d'une mission expresse du gouvernement, a parcouru avec exactitude et avec les connoissances nécessaires tout le pays dont il parle ; le second s'est peu éloigné de l'île Saint-Louis, où les devoirs qu'il avoit à remplir, et les intérêts de la compagnie qui l'employoit le fixoient essentiellement ; il a trouvé cependant dans les voyageurs qui avoient écrits sur l'Afrique, des matériaux pour former deux volumes ; le *Père Labat*, l'abbé *Demance*, la *Barthe*, *Wartrom*, *Mungo Parck*, *les Mémoires Anglais de la société d'Afrique*, la *Carte de Rennell* lui ont été d'un grand secours pour le premier. Comme M. Durand n'a pu voir par lui-même les pays qu'il décrit, il a dû nécessairement adopter les erreurs des voyageurs qu'il a consultés ; par exemple il dit que la *rivière de Gambie se sépare en deux branches, dont la plus septentrionale prend le nom de Salum.* On sait cependant que la rivière de Gambie ne produit pas la rivière ou Marigot de Salum, M. Durand n'a pu ignorer que M. de Répentigny avoit reconnu que cette rivière prenoit sa source à six ou sept lieues de Cahone, et que M. de la Ferrière, lieutenant au bataillon d'Afrique, parcourut en 1786 tout le Marigot de Salum jusqu'à son origine.

M. Durand voudroit qu'il s'établît entre l'Angleterre et la France, un traité de *neutralité permanente*, pareil

à celui qui fut proposé par les officiers de la compagnie anglaise de Gambie à la compagnie de Sénégal, et dont le P. Labat donne les articles; mais de pareilles conventions peuvent-elles se réaliser et subsister long-temps ? a-t-on besoin de prendre des arrangemens de sureté et de tranquillité que les intérêts de la politique, les hasards de la guerre peuvent anéantir à tout moment ? Nous possédons tout le cours du Sénégal ; il est facile d'en assurer l'indépendance et la propriété exclusive à la France ; nous pouvons civiliser, instruire et former aux riches cultures, les nations qui habitent les bords de ce fleuve; nous pouvons établir dans cette partie de l'Afrique une branche de commerce très-étendue et très-avantageuse qui n'auroit besoin que de foibles encouragemens.

Selon M. Durand, le dernier établissement français à la côte occidentale de l'Afrique est placé sur la rivière de Sierra-Léona (et non de Serre-Lionne) : il auroit été plus exact de dire et d'ajouter : *le dernier établissement français dépendant du gouvernement du Sénégal ;* car on sait que la France a d'autres établissemens au sud de cette rivière dans le golfe de Guinée; il ajoute que les autres points de la côte furent reconnus par les Français et bientôt abandonnés, que les Portugais leur succédèrent et y firent des établissemens stables, mais qu'il ne leur reste que *Loanga* de *Saint-Paul-Bosson* et un petit fort à *Wyda.* En lisant le premier volume de ce voyage, on voit que l'auteur ne connoît aucun des lieux qu'il décrit et qu'il n'en parle que sur des relations inexactes ; en 1786, il n'existoit aucun établissement portugais sur la rivière

de Sierra-Léona, il n'y avoit même aucun Portugais sur ces deux rives. On y trouve des nègres qui portent des noms portugais, qui se prétendent issus de cette nation, anciennement établis dans cette rivière ; mais ces prétendus Portugais noirs sont de véritables nègres, dont les dixièmes ou douzièmes aïeuls étoient peut-être mulâtres, et leur postérité a repris la couleur et tous les caractères physiques des nègres tymaneys.

Tous les voyageurs qui ont connu les avantages que le commerce pourroit trouver dans des établissemens sur les bords de la Sierra-Léona, ont regretté que l'expédition de M. de la Jaille eût été aussi mal conçue. L'île de Gambie où il établit le comptoir français étoit le lieu le plus mal choisi ; c'étoit en effet un terrain qui n'avoit pas plus de 300 toises de longueur et de 150 de largeur, qui étoit inhabité et qui, en 1786, n'avoit pour toute population que douze Français.

On convient avec M. Durand que la rivière de Sierra-Léona offre des positions avantageuses à la culture et au commerce ; mais les personnes qui ont parcouru ses bords ne s'accordent point avec lui sur l'établissement *de puissantes Colonies :* ce seroit seulement un grand comptoir majeur, bien fondé, bien organisé qu'il suffiroit de former dans la baie de Sierra-Léona, auquel des postes subordonnés correspondroient immédiatement ; ces postes inférieurs seroient répandus sur les côtes comprises entre le cap Verga et le cap des Palmes ; ils seroient chargés de faire des essais particuliers de culture et de civilisation. Des *Colonies puissantes* ne réussiroient pas d'abord

dans cette partie de l'Afrique occidentale, les Français s'y détruiroient eux-mêmes; ce sont des espèces de fermes qui peuvent réussir dans ces contrées; elles seroient en même temps des modèles d'instruction pour l'agriculture et un point de réunion pour une multitude de petites récoltes partielles auxquelles on exciteroit les noirs. On ne peut douter que le commerce n'ait déjà infiniment contribué à la civilisation des nègres des contrées maritimes, et influé sensiblement sur leurs mœurs et leur caractère; c'est seulement par ce moyen qu'on parviendroit à civiliser l'Afrique intérieure, quoique les peuples qui l'habitent ne soient pas tous sauvages, comme le démontrent les voyages de Mungo Parck, de Watt, de Vinterboton.

Nous nous bornerons à ces observations sur le premier volume du *Voyage d'Afrique*, et nous n'accuserons pas l'auteur des inexactitudes qu'on y trouve, elles sont des auteurs qu'il a copiés, ou des relations qu'on lui a faites. Le deuxième volume lui appartient plus particulièrement, parce qu'il ne décrit que ce qu'il a vu, parce qu'il ne parle que de ce qui avoit rapport à sa mission comme directeur de la Compagnie de la Gomme. Nous ne nous arrêterons pas sur les dangers que les navigateurs rencontrent, d'abord pour entrer dans le fleuve du Sénégal, sur la description de l'île Saint-Louis, principal établissement français, M. de Golbery dans les *fragmens* dont nous avons rendu compte, n'a rien laissé à désirer sur ces deux objets. Ce comptoir est le centre de l'administration tant civile que militaire, et l'entrepôt général de tout le commerce qui se fait sur les deux bords du fleuve. Ce commerce

consiste en gomme, en or, en morfil, en plumes d'autruche et dans la traite des nègres; sur ce dernier article, M. Durand prétend que son produit ne va pas à 12 ou 1500 captifs, et que le prix des noirs avoit augmenté en *raison de la concurrence, de l'avidité et de la jalousie des armateurs Européens.* D'abord il est de notoriété publique qu'en 1786, temps où M. Durand étoit encore à Saint-Louis, la traite des nègres fut de deux mille deux cents; on ne comprend pas pourquoi il s'attache à réduire les produits du commerce de cette partie de l'Afrique, qui est déjà le plus avantageux qu'on puisse y faire, et qui est susceptible d'accroissement. Quant à l'augmentation du prix d'achat des nègres, c'est à la compagnie de la gomme, et non à l'avidité des armateurs qu'il faut particulièrement l'attribuer; M. Durand, directeur de cette compagnie, doit en connoître les vraies causes; il n'ignore pas les réclamations et les plaintes que le commerce libre et les habitans de l'île Saint-Louis ont faites dans le temps.

En partant pour sa destination, M. Durand avoit pris l'engagement de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et de fixer nos incertitudes sur l'état de cette partie du monde; sans doute que les intérêts de sa compagnie contrarièrent son projet, puisqu'il n'exécuta point ce qu'il avoit promis: il est vrai qu'il ne perdit point de vue ce voyage intéressant, et qu'avant son départ de Saint-Louis, il en chargea le nommé Rubaud, cuisinier des employés de la compagnie, homme sans doute instruit en astronomie et en géographie, car il partit sans boussole, sans lunettes,

sans baromètre, sans instrumens de mathématiques; M. Durand se contenta de dire à son voyageur qu'il devoit *régler sa marche sur le cours des astres, et sur les indications que donneroient les naturels.* Rubaud partit donc, ainsi pourvu, pour se rendre par terre à Galam, sous la protection d'un marabou, prêtre respecté des peuplades nègres. « Il « étoit chargé de créer des relations de commerce, « et de les étendre de proche en proche, de nous « faire connoître des peuples qui se trouvent plus « avant dans l'intérieur, de pénétrer sur leur terri- « toire, de découvrir les mines d'or, de continuer sa « route, *en observateur,* jusqu'à l'isthme de Suès, « et de revenir en France par les ports de la Mé- « diterranée ». Certes, il falloit que M. Durand eût reconnu dans Rubaud bien d'autres talens que ceux auxquels il avoit d'abord été destiné, pour lui confier l'exécution d'une si vaste mission; c'est là certainement une preuve incontestable des progrès de l'esprit humain à la fin du dix-huitième siècle, que d'avoir trouvé dans ce savant, jusqu'alors déplacé sans doute et ignoré, les qualités et les connoissances nécessaires pour remplir une si importante destination. « Tel étoit en effet, ajoute l'auteur, le grand projet « que j'avois formé; il servoit à la fois les intérêts « de l'humanité et ceux de mon pays; je portois tous « les arts de la civilisation parmi des peuples nom- « breux, flétris et condamnés à l'esclavage, dégradés « par la misère, l'ignorance et l'oppression; je fer- « tilisois des terres réduites à une stérilité absolue, « et dont l'aspect attriste les yeux; je livrois aux Euro-

« pêens une mine inépuisable de connoissances utiles « et de richesses : je l'ai tenté, et mes premiers essais « furent *heureux*. Je n'ai à regretter qu'une trop « grande instabilité m'ait empêché d'achever une si « belle entreprise, et qui, depuis mon départ, n'a « point été suivie, et dont le principal agent devint « même la victime d'une négligence impardonnable ». En effet, il eût été *heureux* et *glorieux* d'avoir pu répandre, de son cabinet, les bienfaits de la civilisation sur une grande partie de l'Afrique, et d'avoir transporté en Europe tout l'or qu'elle renferme ; mais plus *heureux* encore d'avoir sous sa main un homme capable de réaliser la *belle* entreprise.

L'exécuteur de ce voyage, que M. Durand qualifie de *mon voyage*, part ; nous ne le suivrons pas dans cette longue course ; comme celui qui l'envoyoit, nous nous contenterons de savoir qu'il fut reçu chez tous les peuples qu'il visita, avec acclamations, par tous les rois, princes ou chefs, avec prévenance et distinction, de tous, avec hospitalité. Avec de pareils encouragemens, le plénipotentiaire parcourt les royaumes de Cayor, de Yolof, de Manding, d'Youly, de Mériné, de Bondou ; enfin, il arrive à Galam avec son marabou en deux cent six heures, ce qui suppose à raison de trois quarts de lieue par heure, une distance de cent cinquante-quatre lieues et demie, et on compte par la rivière au moins trois cents lieues. Le prince-gouverneur de Galam reçut les envoyés avec distinction, et annonça à M. Durand leur arrivée par une lettre pleine d'assurance de protection. Bientôt tous les peuples de l'intérieur s'empressèrent de trans-

porter à ce comptoir les objets de traite qui étoient en leur pouvoir; esclaves, gomme, or, morfil, etc., s'accumulèrent au point que Rubaud, n'ayant point les objets d'échange nécessaires, et la flotte qui devoit les lui apporter n'arrivant pas, il fut assassiné par les esclaves qu'il avoit acquis, sa maison et ses magasins furent dévastés et pillés. Tel fut le triste résultat de ce voyage, qu'il priva la compagnie d'une opération commerciale des plus avantageuses, et M. Durand, de la gloire d'avoir exécuté et réalisé une grande conception, sans danger et sans fatigue. Le peu de documens que Rubaud avoit pu recueillir, d'après ses vastes connoissances, et les grands secours qu'il avoit pour se conduire sur des terres inconnues, furent inutiles: M. Durand, rappelé en France par sa compagnie, y vit *évanouir l'espérance qu'il avoit d'avoir servi l'humanité, et d'avoir ajouté à la masse de nos connoissances.*

Arrêtons-nous encore un moment sur le chapitre XI, dans lequel l'auteur veut prouver qu'on ne peut faire de commerce dans la partie occidentale de l'Afrique que par des compagnies privilégiées. Les deux volumes qu'il a écrits, semblent ne l'avoir été que pour arriver à une discussion dans laquelle, en pressentant les avantages et les inconvéniens de la liberté du commerce, il ne fait apercevoir que ceux-ci. Tout ce chapitre est en contradiction avec ce qu'on lit dans les chapitres précédens. Il avoit fait connoître en détail tous les objets intéressans qu'offrent au commerce les contrées arrosées par le Sénégal. On sait par lui, et on savoit déjà, qu'on pouvoit se procurer

curer beaucoup de captifs, de l'or, du morfil, des substances aromatiques, médicinales, résineuses; des bois de toute espèce, des graines en grande quantité; à présent il réduit toutes ces spéculations commerciales *à la gomme;* il a en cela ses intentions, il veut aller à son but; il montre le commerce d'Afrique environné de *difficultés morales et physiques* qu'il faut vaincre, *des peuples grossiers, sauvages et inconstans à subjuguer, à s'attacher;* mais on peut lui observer que son Envoyé auprès de ces peuples en avoit été reçu avec empressement, avec cordialité, avec distinction même, s'il faut l'en croire, et que leurs chefs avoient témoigné le plus grand désir de se lier avec les Français qu'ils aimoient. Si la liberté de ce commerce est livrée à la concurrence, quel sera sa marche, demande M. Durand? Un nombre plus ou moins grand de traiteurs se rendront au Sénégal à la même époque et pour le même objet; ils n'y trouveront ni comptoirs, ni forts, ni ressources. Tous ces prétendus obstacles n'avoient point arrêté les commerçans de nos ports; le ministre de la marine a été instruit que dix-neuf navires, partis de France en février et mars derniers, étoient arrivés à la rade du Sénégal, et que le chef de brigade Laserre leur avoit interdit l'entrée de ce fleuve, par des raisons qu'il est facile de conjecturer. Que deviendront nos projets *sur les découvertes, la culture et la civilisation*, s'écrie le défenseur des compagnies exclusives? Que sont-ils devenus, depuis plus de cent ans que la compagnie du Sénégal a existé? et quel autre motif a occupé et occupera ces associations,

que l'intérêt et uniquement l'intérêt ? Quels avantages ont-elles procurées à l'État? quels bienfaits ont-elles répandus sur ces africains ? Ne sait-on pas que pendant l'année 1790, la conduite des agens de la compagnie de la gomme fut si tyrannique, et la haine qu'ils excitèrent parmi les peuples qui avoient des rapports avec eux si exaltée, qu'aucune nation riveraine du fleuve ne voulut traiter avec cette compagnie, et que les Maures, possesseurs des forêts de gommier, portèrent presque toute leur gomme aux Anglais à Portenduk. Les effets de la concurrence ne produiront que l'esprit de division et la rapacité de l'intérêt privé; ils *seront nuls* pour le système politique, pour la paix intérieure, pour l'étude des nationaux. Comment persuadera-t-on aux hommes instruits, aux administrateurs éclairés, qu'une compagnie s'occupera à favoriser le *système politique*, en concentrant dans son intérêt tout le commerce d'un grand fleuve et d'une contrée immense, de préférence à l'émulation de la concurrence protégée et encouragée par le gouvernement?

« Cette concurrence en Afrique, selon le directeur de la gomme, sera funeste en Europe; l'avilissement du prix de la gomme en sera la suite naturelle, parce que le prix de l'achat n'est jamais un thermomètre sûr pour celui de la vente, quand l'objet est entre les mains de tous ». Comment seroit-il possible que le prix de la gomme pût s'avilir en Europe, si la concurrence l'augmente en Afrique? De telles pertes peuvent tout au plus avoir lieu une fois : les années suivantes, les négocians navigateurs,

les commerçans spéculateurs ne reparoîtroient plus à un marché où ils ne trouveroient que leur ruine; et depuis la paix, on ne peut oublier que les expéditions pour le Sénégal se sont multipliées d'une manière qui détruit les assertions du directeur général. Il avance cependant que, dans une période de 29 ans, les compagnies du Sénégal et de Guinée n'avoient armé que cinquante-quatre vaisseaux, tandis que les négocians, pendant les neuf années suivantes, en armèrent trois cent vingt-quatre. Si le fait est vrai, la question qui occupe M. Durand est décidée, et elle ne l'est certainement pas en sa faveur; l'expérience est alors contraire au privilége. La dernière compagnie avoit d'ailleurs, par ses vexations, éloigné toutes les nations qui commerçoient avec elle, et la décadence du commerce en auroit été la suite; la paix et la liberté l'ont fait renaître, et les encouragemens de l'administration peuvent le conduire insensiblement à sa plus grande extension; M. de Golbery en a détaillé les moyens, et le gouvernement en a sans doute apprécié la solidité et les avantages. Ce n'est que par une liberté entière, et les combinaisons de l'intérêt, qu'on pourra atteindre à ce *maximum*. Les observations de toutes les chambres du commerce de la république s'accordent avec celles de M. de Golbery, et détruisent les raisonnemens foibles et contradictoires de M. Durand. Au reste, cette importante question est soumise au jugement des hommes d'état, et on est fondé à croire que cette liberté, qu'on n'a obtenue que par une révolution qui a créé tant de crimes et fait verser tant de sang, ne sera

pas plus refusée au commerce en général, qu'à celui du Sénégal.

Le voyage en Afrique est principalement l'histoire des premières expéditions des Français sur les côtes occidentales de l'Afrique, de leurs établissemens commerciaux, des entreprises des différentes compagnies qui furent successivement chargées de les diriger, et de leur peu de succès. M. Durand nous fait connoître les diverses nations qui peuplent ces côtes et les bords des fleuves; les avantages qu'on peut en retirer par les échanges, et les progrès que nous pouvons espérer de ce commerce par la civilisation. Ce voyage, et les *fragmens* de M. de Golbery surtout, nous instruisent parfaitement de tous les avantages politiques et commerciaux que la France peut retirer de la liberté du commerce en Afrique; et quoique ces deux auteurs ne s'accordent pas sur les moyens de lui donner toute l'activité dont il est susceptible, ils ne s'éloignent cependant pas entièrement de ceux sur lesquels l'intérêt national peut étendre ses spéculations, protégé, à la vérité, par la liberté, et aidé par les encouragemens qu'il a droit d'obtenir du gouvernement.

A. J. D. B.

HISTOIRE.

*Abrégé de l'Histoire Romaine, en vers français, avec des notes, par M****. 1 vol. in-12; Paris, chez *Prault*, imprimeur, rue Taranne, à l'Immortalité; *Defrelle*, libraire, Cloître Saint-Honoré, N°. 11.

Les ouvrages consacrés à l'instruction des jeunes gens appellent sur leurs auteurs un sentiment d'intérêt et de bienveillance. Ici, la vanité et les prétentions littéraires ne conduisent point la plume. *Être utile*, tel est le motif et la récompense des écrivains laborieux qui s'occupent à aplanir la route de l'étude.

On a dit, avec raison, que l'histoire est le meilleur cours de morale pour l'homme qui sait la lire avec intelligence. C'est là que la providence nous étonne, du spectacle des vertus et des vices. Du sein de tant de ruines, à travers les débris des peuples, des républiques et des royaumes, la méditation s'échappe; et c'est à la lueur du flambeau de l'expérience qu'elle nous fait voir les causes de ces grands changemens. L'histoire de Rome ancienne est une de celles qui peuvent offrir le plus de leçons utiles. Les souvenirs qu'elle éveille, le nom des héros qu'elle a produits, ses conquêtes la rendent, pour ainsi dire, vivante dans notre esprit. Mais que le grand tableau de ses annales est loin de pouvoir être bien vu par des yeux

novices ! Ne fatiguons pas la foible vue de l'enfance ; que les ouvrages que nous lui ferons lire soient comme ces verres qui ne peuvent servir qu'à ceux pour qui on les fait. Dans les premiers momens de l'instruction, il faut faire marcher ensemble et fortifier, l'un par l'autre, la mémoire et le jugement. Toute histoire abrégée, où la morale et les faits sont exactement classés, donne aux jeunes gens des notions précieuses. Nous avons plusieurs livres élémentaires dans ce genre. Le nouvel abrégé que nous annonçons est en vers. C'est une entreprise hardie. L'auteur ne se dissimule pas les préventions que son livre va rencontrer. Il les combat, en citant une conversation à laquelle il assista chez *Voltaire*. « On parloit de mauvais vers, et quelqu'un les comparoit à ceux d'un prétendu poëte qui « s'étoit avisé d'écrire en madrigaux l'histoire de Rome. « Qu'a de commun (s'écria *Voltaire*) un tel travestissement avec une tentative vraiment utile, telle « que le seroit l'entreprise de réduire l'histoire à des « faits essentiels, et de les transmettre poétiquement « aux âges futurs? Ce n'est pas que je veuille prendre « la défense d'un écrivain sans goût, sans méthode, « qui aura péniblement ajusté quelques fragmens de « l'histoire en vers bien dissonans et de mesure forcée et inégale, n'offrant autre chose que des mots « géométriquement alignés, dont la lecture est fastidieuse et rebutante. Mais je prétends qu'il seroit fort « à désirer qu'un véritable homme de lettres voulût « bien se livrer au travail pénible de la transmission « de l'histoire en vers, et d'en composer un livre élémentaire. Tel enfant, à qui l'on feroit apprendre un

« nombre modique de vers, par jour, acquerroit ainsi « une connoissance première, d'autant plus essentielle, « qu'il se la rappeleroit, toute la vie; en outre, sa mé- « moire trouveroit encore, dans le mètre même des « vers, un régulateur, et sa jeune tête un guide qui ne « contribueroit pas peu à la disposer à l'étude des scien- « ces exactes. Il ne faudroit pas surtout, si l'on entre- « prenoit de versifier un sujet aussi riche que l'histoire « romaine, par exemple; il ne faudroit pas, dis-je, « se borner au rhythme simple des vers purement tech- « niques; mais il conviendroit de tenir le milieu entre « ce genre et celui de l'épopée, ne pas craindre de des- « cendre à la simplicité du rhythme technique quand « il est nécessaire, semer la narration de quelques « traits de moralité, toujours instructive. Enfin, je suis « persuadé qu'en suivant cette méthode, on offriroit « un ouvrage utile ». Cette opinion de Voltaire contient en effet tout ce qu'on peut dire de mieux, en faveur de *l'histoire en vers*. Peut-être pourroit-on craindre de donner trop à la mémoire, en suivant cette méthode. Peut-être le ton poétique n'admet-il pas cette discussion des faits qui les épure, au creuset de la critique; peut-être aussi rien n'est-il plus difficile à saisir que ce milieu dont parle *Voltaire*. Et comment trouver toujours des motifs de transition assez décisifs pour faire descendre le vers de la dignité de l'épopée au mécanisme de la rime technique? et cependant, à moins de réussir en ce point, qui est l'écueil du genre, l'ensemble de la composition offrira toujours de l'incohérence et quelque chose de brusque dans les transitions. C'est par son ouvrage même que

l'auteur achève d'en justifier le dessein. On sent qu'il a voulu parler à l'imagination, au cœur, autant qu'à la mémoire du disciple. Ce premier volume commence à la fondation de Rome, et se termine à l'époque remarquable de l'abolition du *décemvirat*. Dans un ouvrage d'aussi longue haleine, aussi pénible à exécuter, d'une manière même ordinaire, on ne peut qu'être étonné de trouver une versification facile, noble et correcte, à quelques négligences près, qu'il sera bien aisé de réformer, à la seconde édition. Plusieurs morceaux sont écrits avec beaucoup de soin; l'auteur a mis surtout de la verve dans les descriptions des batailles. Son style a le mouvement qui convient au genre, et le choix des mots presse la mesure du vers, et la rend imitative.

Parmi les morceaux qui nous ont le plus frappé, nous indiquerons les suivans : le combat d'Horace Coclès, au pont Sublicius, le discours du vieux Centurion, l'émeute qui en fut la suite sous le second consulat, la retraite de *Coriolan* chez *Tullus*, les plaintes énergiques d'*Aulus Manlius* et de *Lucius Furius*, que le tribun *Genucius* appelle en justice; nous avons encore distingué une foule de vers techniques parfaitement faits, et dont la difficulté, comme le mérite, ne peuvent être bien connus que des gens du métier. L'auteur s'est fort heureusement emparé des morceaux de nos bons poëtes qui traitent de son sujet. C'est à *Corneille* qu'il emprunte le récit du combat des Horaces, l'admirable imprécation de Camille et le jugement d'Horace; à *Voltaire*, les discours du premier Brutus; à M. de Laharpe, cette

belle, cette touchante scène de *Coriolan* qui arrache des larmes comme si c'étoit *Racine* qu'on lût. On retrouve, dans le récit de l'aventure tragique qui causa la perte des décemvirs les scènes les plus remarquables de *la Virginie* de M. de Laharpe, et de celle de M. Leblanc. Ces diverses citations sont une preuve de bon esprit et de bon goût. Nous reprocherions à l'auteur d'élever un peu trop haut les vertus des premiers Romains, qui peut-être ne furent pas dépouillées entièrement de cet intérêt personnel, mobile puissant de l'ambition, si les notes de l'ouvrage ne présentoient à cet égard un excellent correctif. Ces notes sont d'une critique exacte; l'érudition, la connoissance des étymologies qui jette un si grand jour sur l'histoire, l'explication des monumens antiques, des recherches curieuses sur les lois et les usages, en font des commentaires dont les maîtres mêmes pourront profiter.

Cet ouvrage utile doit être mis avec confiance dans les mains des jeunes gens. Il leur facilitera l'étude de l'histoire. Ces jalons, placés dans la mémoire de l'enfant par la versification, serviront un jour de bases aux méditations de l'homme.

L'auteur annonce le projet d'étendre ce travail à l'histoire grecque, aux histoires modernes des différens peuples. Il nomme parmi ceux qui doivent l'aider, de leurs talens, dans cette immense entreprise, le savant traducteur de Pline (Poinsinet de Sivry). Des gens de lettres de ce mérite s'occupant d'un ouvrage purement élémentaire, destiné à la jeunesse, donnent un bel exemple à tous ceux qui peuvent perfectionner les méthodes premières : champ vaste, où toujours on

trouve une moisson fertile. L'estimable ouvrage que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs est le fruit de la retraite et du besoin d'oublier l'injustice. C'est ce que l'auteur nous apprend dans sa préface. « Forcé, dit-il, de chercher, dans des jours ora-« geux et de proscription, un refuge contre les enne-« mis des hommes, des arts et de la liberté, l'espoir « de me rendre utile m'offrit, dans ma retraite, une « occupation qui me fit supporter avec patience la dou-« leur d'être éloigné de tout ce qui m'étoit cher ».

Ce seroit un nouveau motif de succès auprès des ames honnêtes, si la méthode et le goût qui président à cet ouvrage ne le rendoient utile aux pères de famille et aux instituteurs, pour développer le jugement, et orner l'esprit de leurs enfans et de leurs disciples.

ROCH-AMBROISE SICARD, *membre de la classe de la Langue et de la Littérature Françaises, Instituteur des Sourds-Muets.*

MÉDECINE.

A brief history of epidemic and pestilential diseases, etc., c'est-à-dire, *Histoire abrégée des maladies épidémiques et pestilentielles, avec les principaux phénomènes du monde physique qui les précèdent et les accompagnent; et les observations déduites des faits qui y sont établis; par* NOAH WEBSTER. 2 vol. in-8°., à Hortford, dans le Conecticut, l'un des Etats-Unis d'Amérique, 1799.

L'AUTEUR de cet ouvrage est un homme de lettres très-bon observateur, qui avoit réclamé, quelques années avant de le publier, des renseignemens de tous les médecins et de ceux qui s'occupent du bien de l'humanité dans l'Amérique septentrionale. Après avoir considéré l'importance de son sujet, aidé de toutes les lumières que la sagesse et l'observation des siècles passés pouvoient lui fournir, il présente les fruits de ses longues et pénibles recherches. En historien savant, il passe en revue ces maladies pestilentielles, et les compare, telles qu'elles se sont présentées dans des pays éloignés et dans des siècles reculés, avec les circonstances du monde physique qui les ont accompagnées ou précédées, afin qu'elles

puissent se prêter un secours mutuel dans l'explication qu'il en donne. Nous ne pouvons qu'être étonnés, avec les éditeurs du *Medical repository*, de Newyork, tome 3, qui ont fait un grand éloge de cet ouvrage, de voir que cette tentative est la première d'écrire ainsi l'histoire des maladies épidémiques et pestilentielles.

Si M. Webster a rassemblé beaucoup de faits pour parvenir à son but, en faisant attention à l'état de la société, au régime, à l'habillement, aux habitations, aux coutumes, aux usages, etc., des peuples dont il parle; il n'a pu pénétrer dans des temps plus reculés, par le défaut d'annales historiques, à cause des ravages et de la dévastation des barbares.

Le premier objet de cet ouvrage est de prouver que les maladies épidémiques et pestilentielles tirent leur origine des agens délétères qui agissent par le moyen de l'atmosphère, tantôt localement, tantôt sur tout le globe, et qui disparoissent et reviennent à des périodes inégales. C'est précisément la constitution épidémique de *Sidenham*, dont les faits, rassemblés par M. Wesbter, offrent une preuve lumineuse et incontestable.

Un des traits les plus intéressans de cette histoire, est le rapport qu'on suppose exister entre les épidémies pestilentielles et divers autres phénomènes du monde, tels que les comètes, les éruptions volcaniques, les tremblemens de terre, les météores, les extrêmes de la chaleur et du froid, les pluies et les sécheresses excessives, les tempêtes, les hautes marées, les inonda-

tions, la quantité extraordinaire d'insectes, le manque de moissons, la famine, etc.

Dans la première section, il parle de la diversité des opinions sur la cause de la pestilence : il oppose celles des anciens à celles de quelques modernes, particulièrement du docteur *Mead*, qui trouve dans la contagion importée d'Égypte ou d'Éthiopie, une cause assez puissante pour allumer la peste, et ravager tous les continens. Concernant les opinions des anciens, il s'accorde avec plusieurs médecins de réputation, qui attribuent à *Hippocrate* la connoissance de ces constitutions épidémiques de l'air, qui engendrent la pestilence; mais les éditeurs du *Medical repository* disent qu'elle n'a pas fait beaucoup d'impression sur l'esprit des médecins jusqu'au temps de *Sidenham.*

Dans les sections suivantes du premier volume, l'auteur présente un aperçu historique des épidémies pestilentielles et des phénomènes du monde physique qui les accompagnent, les précèdent ou les suivent, depuis le commencement de l'ère chrétienne, jusqu'à l'année 1347, puis jusqu'à 1500; depuis celle-ci, jusqu'à 1600; ensuite jusqu'à la fin de l'année 1700; depuis 1700, jusqu'à 1788, et depuis 1788, jusqu'à l'année 1799, y compris la dernière période épidémique.

Le second volume commence par des listes mortuaires, dont les principales sont celles de Londres, d'Augsbourg, de Dresde, de Boston, de Philadelphie, de Paris, de Dublin. « Toute imparfaite qu'est l'histoire ancienne, dit l'auteur, à l'égard des détails

des maladies et des phénomènes extraordinaires de la nature, nous trouvons qu'entre l'année 480 *a. c.* et l'ère chrétienne, il y a eu plusieurs pestes violentes, dont la plupart coïncident avec des comètes, des éruptions de volcans, des tremblemens de terre, la sécheresse, des hivers rigoureux, des maladies parmi les bestiaux. De treize comètes indiquées dans l'histoire précédente, huit coïncident avec les éruptions volcaniques de l'Etna, le seul volcan remarquable dont l'histoire de ce temps ait fait mention, et onze avec la peste. Si nous considérons la rareté de nos matériaux pour l'histoire de ces phénomènes à cette période, et l'incertitude de la chronologie, nous aurons lieu d'être surpris du rapport d'un aussi grand nombre. Ici nous trouvons une sécheresse extrême, là, des hivers très-froids qui correspondent avec des comètes et des éruptions de l'Etna, et qui sont conformes aux faits des temps modernes. L'histoire est également stérile pendant plusieurs siècles après l'ère chrétienne. Cependant, à chaque période, même dans les temps obscurs, nous trouvons de nombreux rapports des grands phénomènes ci-dessus mentionnés; toutes les grandes pestes qui ont affligé l'espèce humaine, ont été accompagnées de violentes agitations des élémens.

« Cette observation repose particulièrement sur les événemens qui ont précédé et suivi les pestilences des périodes suivantes : Après J. C., 80 — 167 — 252 — 375 — 400 — 445 — 542 — 558 — 590 — 639 — 679 — 682 — 745 — 762 — 802 — 905 — 994 — 1005 — 1031 — 1044 — 1069 — 1106 —

1135 — 1142 — 1162 — 1181 — 1222 — 1244 — 1300 — 1347 — 1368 — 1400 — 1477 — 1500 — 1531 — 1577 — 1602 — 1625 — 1636 — 1665 — 1699 — 1709 — 1719 — 1728 — 1743 — 1751 — 1760 — 1770 — 1783 — 1789. Plusieurs faits, dans d'autres périodes, concourent à prouver la vérité de l'observation.

« Le phénomène le plus généralement et le plus étroitement lié avec la pestilence, est un tremblement de terre. De tous les faits que je puis trouver dans l'histoire, je demande si l'on peut citer un exemple d'une peste considérable dans un pays, qui n'ait été immédiatement précédée ou accompagnée de convulsions de la terre; s'il y a eu des exceptions, elles ont échappé à mes recherches. Il n'arrive pas que chaque lieu où la peste règne soit ébranlé par des secousses; mais durant les progrès de ces maladies que je nomme *pestilence*, et qui se répandent dans certaines périodes sur de grandes parties du globe, quelques parties de la terre, et spécialement celles qui abondent le plus en feux souterrains, sont violemment agitées.

« En faisant attention à l'histoire précédente, le lecteur verra que toutes ces années, dans lesquelles des tremblemens de terre considérables se sont fait ressentir en Amérique, ont été fécondes en maladies. Ces années sont 1638, 1647, 1658, 1662 et 1663, 1668, 1727, 1755, 1783; les plus légères secousses même ont été suivies de maladies graves, ou ont introduit une sorte d'épidémie contemporaine avec la rougeole, l'influenza (ou grippe), ou les maux de

gorge, comme en 1669, 1720, 1737, 1757, 1761 1769, 1771, 1791, 1797.

« Il est inutile de répéter et de faire l'énumération des exemples en Europe et en Asie, pour lesquels je renvoie à ce qui a été dit précédemment.

« Un autre phénomène qui, après les tremblemens de terre, paroît être le plus étroitement lié avec les maladies épidémiques, est l'éruption des volcans. A cet égard, l'histoire est encore en défaut, et je n'ai pas été assez heureux pour trouver des ouvrages qui eussent pu fournir à l'exposition complète de ces phénomènes. Ceux que j'ai consultés ne font pas mention, pendant des siècles entiers, de l'éruption de l'Etna et du Vésuve; la relation des éruptions en Islande, depuis l'an 1000, prise de la *zoologie arctique* de *Pennant*, tome I, page 331, est probablement complète, ou à peu près. Nous avons peu de détails des volcans dans les Andes et dans les Moluques, et nous savons très-peu de choses sur ceux des régions antiques de l'Asie et de l'Amérique.

« Malgré ce dénuement, nous pouvons arriver à quelques conclusions importantes, d'après les éruptions d'Italie, de la Sicile et d'Islande. On a remarqué précédemment les grands rapports entre les émissions volcaniques, et les hivers d'une rigueur extraordinaire; ainsi les éruptions de 1766, 1779 et 1783, furent immédiatement suivies d'hivers très-froids. Les hivers rigoureux de 1762 à 1763, 1779 à 1780, furent principalement suivis d'éruptions. Quelquefois les éruptions continuent, ou sont répétées pendant plusieurs années successivement; mais les éruptions

éruptions continues sont modérées, et les saisons variables. Lorsque les volcans ont été tranquilles pendant quelques années, et que cette suspension est suivie d'une grande décharge, il me paroît que cette décharge est invariablement précédée ou suivie d'hivers rigoureux dans l'espace de peu de mois. De même aussi, lorsqu'une éruption est continue pendant un nombre d'années, si la décharge est violente, à quelque temps que ce soit, il s'ensuit un hiver rigoureux comme en 1669. L'Etna étoit dans un état d'éruption depuis 1664 jusqu'à 1679; mais en 1669 l'émission fut prodigieusement augmentée, et les hivers qui précédèrent et qui suivirent immédiatement furent très-froids.

« Il y a quelques années dans lesquelles les éruptions sont notées, mais dont je ne trouve aucun détail concernant les saisons; peut-être quelques-unes, après des recherches ultérieures, feront-elles exception. On doit observer que, dans quelques cas, un hiver rigoureux s'étend aux deux hémisphères, quelquefois à un seul, et, dans un petit nombre de cas, à une partie d'un hémisphère seulement. Ainsi, en 1607, 1608, 1683, 1684, 1762, 1763, 1766, 1767, 1799, 1780, 1783, 1784, l'intensité du froid s'est étendue aux deux hémisphères. En 1640 et 1641, 1739 et 1740, et en d'autres exemples, l'hiver rigoureux en Europe, précéda d'un an un pareil hiver en Amérique. Dans un petit nombre de circonstances, un froid rigoureux a eu lieu sur un hémisphère, pendant qu'il y avoit des hivers doux sur l'autre; mais ceci est plus rare. En général, le grand froid arrive sur les

deux hémisphères en même temps ou deux hivers de suite; et, autant qu'on a pu se rapprocher de l'évidence, il a suivi de près, à très-peu d'exceptions, les éruptions volcaniques.

« Un autre phénomène frappant, qui coïncide ordinairement avec les hivers rigoureux, est l'approche des comètes. Il y a peu d'exemples d'hivers doux aux approches de ces corps, et dans ce cas, les comètes ont paru petites, ou passer à une immense distance de la terre. Les grandes comètes, ou celles qui approchent plus près de la terre, paroissent produire presque uniformément une chaleur forte, une sécheresse excessive, suivies d'hivers très-froids, de tempêtes épouvantables, de pluie, de grêle, d'élévation extraordinaire des flots de la mer et d'éruptions volcaniques. Des observations ultérieures pourroient déterminer jusqu'où ces phénomènes se lient comme causes et effets. Quelques-uns paroissent si uniformément dans la même année, que je ne puis résister à l'évidence de leur connexion.

« Lorsqu'un volcan a été tranquille pendant plusieurs années, ces éruptions sont, je crois, toujours précédées par une extrême sécheresse, et on observe la disette d'eau, non-seulement dans le voisinage d'un volcan, mais souvent sur tout un continent, sinon par tout le monde. Il suffit de citer ici les sécheresses excessives de 1762 et 1782, qui précédèrent les éruptions de l'Ætna et de l'Ékla. Pendant ces années, presque toutes les sources furent épuisées sur une grande partie de l'Amérique.

« Les hivers froids suivent quelquefois les saisons

humides, mais plus généralement un été chaud ou un automne sec. Quelquefois deux ou trois hivers rigoureux arrivent successivement comme en 1766, 1767, et 1768, et en Amérique depuis 1796 jusqu'à 1799.

« Les années où les comètes approchent, où les volcans vomissent leurs matières, et lorsqu'il paroît des météores dans l'atmosphère, des courans de lumière, etc., sont les plus orageuses : telles sont les années 1766, 1771, 1772, 1780, 1783, 1784 et 1785, 1788, 1797; dans ces temps, les vaisseaux courent à la mer les plus grands dangers.

« Comme les saisons sèches précèdent ordinairement les éruptions volcaniques, de même souvent les saisons très-humides les suivent. Ces événemens ne sont pas invariables; mais il y a des exemples de grandes pluies après ces éruptions; telles furent les saisons qui suivirent les secousses universelles de la terre en 1692, 1693 et 1766.

« Une série de maladies épidémiques, la rougeole, l'influenza, les angines suivies de fièvres pestilentielles paroissent ordinairement commencer et finir après quelques grandes agitations des élémens ci-dessus mentionnés; c'est au moins ce qui eut lieu en Amérique, dans les quatre dernières périodes commençant en 1756 et 1757, 1769 et 1770, 1782 et 1783, 1788 et 1789.

« La durée et les variétés des maladies paroissent dépendre de ces désordres dans les élémens; et comme les éruptions et les mouvemens du fluide électrique dépendent de certaines lois connues, leur irrégularité

peut contribuer à varier l'ordre et la nature des maladies. Dans quelques cas, il y a eu une continuité d'épidémies pendant 20 années, dans lesquelles l'ordre commun n'est pas observé exactement, mais cela n'est pas fréquent; il y en a un exemple remarquable entre 1727 et 1744.

« Ces périodes en général, dans lesquelles le feu de la terre a causé les effets les plus nombreux et les plus violens, ont été les plus remarquables pour les maladies sur tout le globe : telle fut la période de 1631 à 1637, lorsque les trois principaux volcans vomirent une immense quantité de feu et de lave, et qu'une pestilence horrible s'étendit sur toute l'Europe et l'Amérique. On peut faire une semblable remarque concernant la période de la dernière pestilence universelle en Europe, de 1660 à 1663, pareillement de 1691 à 1695, de 1727 à 1730, de 1759 à 1764, de 1769 à 1772, de 1774 à 1777, de 1783 à 1786, et concernant quelques périodes plus courtes, dont toutes produisirent des épidémies sur l'un et l'autre hémisphère.

« Les éruptions et les tremblemens de terre moins considérables, qui sont presque toujours annuels, paroissent avoir moins d'effet. Le feu du globe est dans une action continuelle, et les philosophes s'accordent à attribuer à ce grand agent les changemens des saisons, la formation de la pluie, de la grêle et de la neige. Ses opérations ne sont pas cependant toutes visibles : elles ne s'aperçoivent que par leurs effets. Il est probable que l'action invisible du fluide électrique produit plus d'effets que nous ne pouvons

en découvrir. On peut douter si la plupart des phénomènes visibles de ce principe ne sont pas purement les effets de cette action, à laquelle le monde végétal et animal sont soumis. Il me semble que ni les saisons, ni les tremblemens, ni les éruptions volcaniques ne sont point les causes des principaux dérangemens que nous observons dans le règne animal et végétal, mais qu'ils sont eux-mêmes les effets de ces mouvemens et de ces opérations invisibles qui affectent le genre humain; de là le catharre et autres épidémies qui paroissent souvent avant les phénomènes visibles des éruptions et des tremblemens. »

Dans la onzième section, M. Webster continue à confirmer sa doctrine et à fournir des exemples de périodes de pestilence dépendantes d'une constitution viciée de l'atmosphère, et il donne en même temps des preuves d'augmentation de mortalité dans des parties éloignées du monde. Quelquefois une série d'épidémies arrive avec plus de violence sur un hémisphère que sur un autre. Les listes mortuaires de Londres, d'Amsterdam, de Vienne, de Breslaw, etc., offrent des exemples de comparaison de l'augmentation de la mortalité dans les mêmes saisons, et démontrent sans doute l'action d'une cause commune nuisible. Pendant des saisons de maladies en Europe, on a vu des épidémies malignes, sévir en Égypte, dans le Levant et d'autres contrées de l'Orient; et on voit par les annales que les mêmes coïncidences ont existé dans différentes parties de l'Amérique.

Dans la douzième section, l'auteur traite de l'influenza ou catharre épidémique qui dépend évidemment

des qualités occultes de l'atmosphère, d'après son apparition subite dans des familles entières, dans des villes, dans des pays, et de l'étonnante rapidité avec laquelle il se répand quelquefois sur terre et sur mer, sans que la chaleur ou le froid, la sécheresse ou l'humidité y opposent aucun obstacle. Cette maladie offre une ressemblance surprenante dans son rapport avec les tremblemens de terre, les volcans, les saisons extraordinaires, et l'apparition des comètes. Il a augmenté, par ses recherches, le nombre des épidémies notées par Sauvages, Cullen, etc.

L'objet principal de notre auteur est de prouver, dans la section suivante, que la peste et les autres maladies pestilentielles de la plus mauvaise espèce, constituent à peine une maladie originelle distincte et isolée, mais sont une série de maladies malignes du plus mauvais caractère dont on peut suivre généralement la naissance, les progrès, la continuité et la transition d'une nature et d'un degré en un autre, ou d'une place à une autre. L'ordre dans lequel ces épidémies paroissent, n'est pas toujours exactement le même, parce qu'elles varient par une multitude de causes subordonnées, telles que le temps, les saisons, les exhalaisons nuisibles, etc. Il dit que le commencement des épidémies malignes est communément marqué par l'apparition de l'influenza et quelquefois de la rougeole ou de la coqueluche. Alors suivent les différentes espèces d'esquinancies, de varioles, ou d'autres maladies éruptives, les fièvres rémittentes, les fièvres pétéchiales, la dyssenterie, la fièvre jaune, la peste, etc. La progression dans le principe pestilen-

tiel commençant avec le règne des maladies de nature douce et bénigne, et montant par degré dans un temps ou plus long ou plus court, à celles qui sont plus malignes et plus mortelles, et le rapport de progression dans les régions éloignées de la terre, forment le plus important et le plus instructif de tous les résultats présentés par cette histoire des épidémies. On peut tirer de ce seul principe des argumens incontestables contre la doctrine d'importation et d'exportation des maladies épidémiques; car cette doctrine ne peut jamais expliquer une multitude de phénomènes qui précèdent, accompagnent ou suivent les maladies malignes.

A l'égard de l'extension de l'état pestilentiel de l'air, M. Webster observe que les épidémies sont locales ou générales; les premières sont limitées à une ville, une cité, un pays; les dernières se répandent sur diverses régions de la terre, ou sur tout le globe. Les épidémies les plus communément locales sont, la dyssenterie, les fièvres rémittentes et intermittentes, la fièvre jaune et la peste. L'épidémie la plus générale est l'influenza, ensuite la rougeole et les maux de gorge. (Il auroit pu ajouter les fièvres scarlatines).

Dans la quinzième section, il présente des preuves ultérieures de la connexion entre les comètes, les tremblemens, les explosions volcaniques, etc., et le règne des maladies pestilentielles. Il attribue ces phénomènes, conjointement avec ces constitutions de l'air qui produisent les maladies pestilentielles, à l'action d'une cause commune; et cette cause, qu'il suppose,

est le fluide électrique. Il croit que l'atmosphère, surchargée de ce fluide, est nuisible, et devient un stimulant trop fort pour la liberté des fonctions, d'où suit la santé, ou par certaines combinaisons de la matière électrique avec d'autres substances, etc. Ce dernier raisonnement paroît hypothétique.

Dans la seizième section, l'auteur donne les résultats de ses recherches, sur la contagion et l'infection, et les moyens de les distinguer l'une de l'autre. Il définit la contagion spécifique : *cette qualité de la maladie qui, dans une distance convenable, se communique d'un corps affecté à un corps sain, selon toutes les circonstances de la saison, du temps ou de la situation.*

La section suivante traite des moyens de prévenir ou de mitiger les maladies pestilentielles. Le reste de l'ouvrage est consacré à des observations sur la disparition de la peste dans quelques parties de l'Europe, et de l'apparition de maladies nouvelles, sur l'influence lunaire, l'électricité, les coutumes populaires de se garantir de l'infection, la saignée, l'air méphitique, la révolution de certaines comètes, etc.

Dans une adresse aux sociétés savantes d'Amérique, d'Europe et d'Asie, contenant des vues générales, il propose un plan pour enregistrer et communiquer les faits ainsi qu'il suit :

« Il est démontré que la pestilence, dans les latitudes tempérées, n'est jamais une épidémie isolée, mais la crise d'une série d'épidémies ; et nous avons les moyens de déterminer surement, dans tous les cas, le caractère de la pestilence d'après les principes suivans :

« Si à l'apparition de la pestilence dans un lieu, toutes les autres maladies cessent, ou prennent quelques-uns de ses symptômes prédominans, cette pestilence est engendrée dans ce lieu, et dépend de l'état des élémens. D'après les lois physiques, il est impossible que cette règle manque jamais; une autre marque presque infaillible, est l'empire de certaines maladies avant et après la pestilence. Si celle-ci est précédée immédiatement par la rougeole, les augines, les fièvres inflammatoires ou le typhus avec anomalie de symptôme, et spécialement par l'influenza, elle est une épidémie produite sur le lieu ayant la tournure de la maladie automnale; les autres maladies qui précèdent et qui suivent, ayant celle du printemps et de l'hiver, produites par le même principe général.

« Des pestilences qui affligent le genre humain dans tous les climats, une immense proportion, probablement les dix-neuf vingtièmes appartiennent à cette espèce; elles sont épidémiques, commencent et finissent au commandement des élémens, sous l'influence des saisons et des causes locales.

« Ces pestilences épidémiques sont plus ou moins contagieuses, selon leur violence et le lieu où elles existent: elles sont dangereuses dans les endroits resserrés, dans les chambres fermées et dans les rues étroites; de là, leur mortalité dans les flottes, les camps, les prisons et certaine partie des villes; mais l'infection de ces maladies ne s'étend qu'à quelques pieds de distance, et peut se dissiper à l'air libre, de manière à annihiler ou à réduire le danger presqu'à

rien. Il en est de même des maladies de pure infection qui ne sont pas épidémiques.

« Les maladies qui ne dépendent que de l'infection, s'introduisent quelquefois dans des villes, dans des hôpitaux où elles occasionnent une grande mortalité; mais elles se propagent par le contact, et n'affectent pas le caractère des autres maladies intercurrentes. La conséquence de ces principes, est que la pestilence épidémique est hors de notre pouvoir; mais les maladies propagées par pure infection, peuvent être arrêtées et vaincues.

« Les seuls moyens d'éviter ou de mitiger la pestilence épidémique, sont : 1°. d'enlever ce qui favorise les causes locales; 2°. de disposer le corps par le régime à résister à ces causes; et 3°. lorsque ces précautions manquent ou ne peuvent être prises, à s'éloigner du lieu où elle existe. On peut éviter l'infection de toutes ces maladies, même celles de contagion spécifique, comme la petite vérole et la rougeole, en se tenant éloigné de ceux qui en sont atteints. L'infection des maladies qui ne sont pas spécifiquement contagieuses, comme la peste, la fièvre jaune, la dyssenterie et la fièvre des prisons, peut être anéantie par l'air libre et la propreté.

« Nous sommes dans l'obscurité à l'égard des causes premières des maladies épidémiques; mais nous sommes certains, d'après toute l'histoire et les observations modernes, que les causes des maladies épidémiques parmi l'espèce humaine, affectent la vie de chaque espèce d'animal et de végétal.

« Les opinions que j'ai émises concernant la cause

générale, sont fondées sur la coïncidence apparente des maladies épidémiques avec de nombreux phénomènes électriques. Ces opinions doivent être considérées plutôt comme conjecturales que positives. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de matériaux, pour établir une théorie des épidémies qui puisse mériter plus de confiance.

« La doctrine commune de la contagion est entièrement insuffisante et point philosophique; car si elle est admise, elle ne nous conduit jamis plus près de la cause. Si nous suivons la fièvre jaune aux Antilles, et la peste en Égypte ou à Constantinople, nous ne sommes pas à un pouce plus près de la source; car on ne trouve pas toujours ces maladies dans ces pays, et les habitans sont aussi embarrassés d'en découvrir l'origine, que ceux de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique. Si nous suivons ces maladies sur les côtes d'Afrique ou à Siam, nous sommes toujours aussi éloignés de la source; car on les trouve rarement entre les tropiques, excepté parmi les étrangers. » (Ici l'auteur fait entrevoir une opinion que nous avons émise concernant la *fièvre jaune*, laquelle se déclare quelquefois dans des vaisseaux qui ont eu une longue traversée, et lorsqu'elle n'existoit pas dans le lieu d'où ils sont partis).

« Enfin, la doctrine de faire dériver toutes les maladies pestilentielles de la contagion ou de l'infection, si ce n'est à cause du grand tort qu'elle fait à la société, ne mériteroit pas une réfutation sérieuse. L'infection est une cause subordonnée à celle qui propage les maladies malignes; mais elle est elle-

même un effet de quelque cause plus générale, dont la force est cent fois plus puissante et plus formidable que celle de l'infection. L'apparition uniforme des autres épidémies comme précurseur de la pestilence, et le changement manifesté dans l'atmosphère, avec les nombreux accessoires de la peste et de la fièvre jaune, prouvent évidemment qu'elles sont d'origine domestique ». (C'est l'opinion que nous avons constamment soutenue dans les États-Unis, et que nous avons développée, il y a deux ans, dans notre *Essai sur la fièvre jaune*).

« Je désirerois sincèrement que toutes les sociétés médicales et philosophiques voulussent entreprendre de noter les faits, et de les communiquer réciproquement par le moyen d'une correspondance générale. Ces faits, ainsi enregistrés, pourroient être compris sous les titres suivans :

« Le temps de l'apparition et de la disparition de toute maladie épidémique, avec son histoire générale;

« Les lieux où elle se déclare d'abord doivent être décrits (c'est la topographie médicale), et les classes du peuple les plus communément affectées;

« L'état général des saisons, quant à la chaleur, au froid, à la sécheresse et à l'humidité;

« L'époque des tremblemens de terre, des météores, des aurores boréales, de tout ce qui se manifeste vers le ciel, avec les ouragans, les tempêtes extraordinaires, principalement lorsqu'elles sont accompagnées de grêle, le tout comparé avec les phénomènes lunaires;

« L'apparition d'une quantité extraordinaire d'insectes de toute espèce, et les circonstances qui les accompagnent;

« Les maladies parmi les bestiaux, les moutons et autres animaux;

« La maladie et la mort des poissons de toute espèce;

« Les éruptions volcaniques, avec les phénomènes qui les précèdent, les accompagnent et les suivent.

« Pour assurer l'influence lunaire sur le corps humain, ou toute influence diurne, il conviendroit que les médecins voulussent noter les jours et les heures du jour où les personnes sont saisies de maladies particulières, principalement les épidémiques; les heures d'exacerbation et d'accès dans les fièvres, les heures les plus fatales aux malades, et le temps où les convalescens sont plus aptes aux rechutes. Ces faits seroient comparés avec la position de la lune dans son orbite, principalement à l'égard de son périgée et de son apogée, de sa conjonction et de son opposition, de même qu'avec les marées du grand Océan. Si tous ces principes développés sont bien fondés, ils conduiront à plusieurs conséquences importantes pour la pratique.

« 1°. Si les fièvres pestilentielles ne paroissent jamais dans les latitudes tempérées sans certains précurseurs, les hommes, avec des observations exactes, pourront prévoir le danger, et l'éviter en éloignant les causes locales subordonnées.

« 2°. Si les fièvres pestilentielles prédominent davantage en certaines années que dans d'autres, et

que la condition des élémens propres à les produire soit universelle sur terre et sur mer, le cas est trop important pour les affaires maritimes : on doit redoubler de précaution dans les flottes, dans les navires marchands qui font des voyages de long cours.

« 3°. Il peut être très-utile pour les grandes cités d'examiner si la pestilence est progressive, et si elle s'est manifestée dans certaines fièvres malignes. On peut en apercevoir l'approche assez à temps pour que les habitans puissent s'éloigner, si l'on n'emploie pas d'autres précautions.

« 4°. Si la peste ou la fièvre jaune n'ont jamais paru dans des climats tempérés, à moins qu'elles n'eussent été annoncées par d'autres maladies, les magistrats pourront distinguer s'il y a du danger ou s'il n'y en a pas, et éviter les innombrables vexations envers le commerce, lesquelles dérivent de l'exécution rigide des lois sanitaires, lorsqu'elles ne sont nullement nécessaires.

« 5°. Mais l'usage le plus important que l'on puisse faire des faits ainsi rassemblés, sera de préserver la santé publique des effets pernicieux des mauvaises provisions. Si, dans des périodes pestilentielles, le sel est moins efficace pour conserver les chairs, et si, par le moyen d'une plus grande fermentation des sucs, le poisson et la viande sont plus promptement dissous par la putréfaction, on prendra plus de précaution pour les entasser et les encaisser, et l'on évitera de s'en servir lorsqu'ils sont en mauvais état. »

La manière avec laquelle M. Webster a traité ce sujet, qui est encore loin d'être épuisé, prouve

non-seulement l'étendue de ses connoissances et sa vaste érudition, mais encore ses talens particuliers pour poursuivre la carrière qu'il a ouverte, à l'aide des lumières que les savans de tous les pays pourront recueillir en suivant le plan qu'il a tracé. Pour prouver la valeur de cet ouvrage, composé à l'occasion des épidémies réitérées de fièvre jaune, que plusieurs croient être importée, il suffit de dire que ceux des Américains qui en attendoient la publication annoncée deux ans auparavant, et qui rendoient justice au génie et à la sagacité de leur compatriote, ont été satisfaits de sa lecture au delà de leurs espérances.

SUPPLÉMENT. — Lettre du même au docteur MILLER, datée de Newhaven, le 21 février 1801, sur la connexion des tremblemens de terre avec les maladies épidémiques, et sur la succession des épidémies.

Dans le cours de mes recherches, j'ai encore trouvé des détails sur les épidémies des fièvres malignes, qui corroborent d'une manière surprenante l'opinion que j'ai avancée dans mon histoire.

En l'année 1770, Saint-Domingue éprouva de nombreuses secousses de tremblement de terre. A peine s'est-il passé un jour, pendant plusieurs mois, sans qu'on en ait ressenti de plus ou moins violentes, et on n'en a pas été exempt l'année suivante. Pendant ce temps, il s'est développé une fièvre maligne au

Port-au-Prince, à Léogane et autres lieux voisins, qui ressembloit à la peste ; car peu après qu'on en étoit atteint, il paroissoit une tumeur aux aisselles, et le malade périssoit dans l'espace d'environ 18 heures. Le commandant en chef s'étant éloigné de cette partie de l'île, tout commerce avec ces ports fut abandonné pendant quelques mois, et l'on forma un cordon de troupes pour empêcher toute communication avec les autres lieux. Les différentes gazettes d'où ces faits sont extraits, rapportent qu'on attribua alors cette maladie aux vapeurs nuisibles qui s'exhalèrent de la terre pendant les tremblemens.

Dans le même temps, à l'île de la Jamaïque, qui est dans le voisinage de Saint-Domingue, la fièvre rémittente nerveuse qui y est endémique, dit Mosseley (*maladies des tropiques*, édition de Londres, 1795, page 44), changea son type, fut accompagnée d'une éruption miliaire très-abondante et d'autres circonstances que l'on n'avoit jamais observées auparavant. Presque tous les jeunes gens qui en furent atteints, périrent. La même maladie revint dans les deux printemps suivans et disparut ensuite.

Le 7 janvier 1780, on ressentit à la Jamaïque un violent tremblement de terre. Au mois d'avril suivant, il se déclara un mal de gorge gangreneux ou avec des ulcères malins qui tua presque tous les enfans qui en furent atteints. Il fut moins violent dans l'été, mais au mois de septembre, il attaqua les adultes ; cette maladie étoit si insidieuse, que fréquemment la gorge, l'entrée du pharynx, et tout le voile du palais étoient rouges avant qu'on s'en fût aperçu,

éruptions continues sont modérées, et les saisons variables. Lorsque les volcans ont été tranquilles pendant quelques années, et que cette suspension est suivie d'une grande décharge, il me paroît que cette décharge est invariablement précédée ou suivie d'hivers rigoureux dans l'espace de peu de mois. De même aussi, lorsqu'une éruption est continue pendant un nombre d'années, si la décharge est violente, à quelque temps que ce soit, il s'ensuit un hiver rigoureux comme en 1669. L'Etna étoit dans un état d'éruption depuis 1664 jusqu'à 1679 ; mais en 1669 l'émission fut prodigieusement augmentée, et les hivers qui précédèrent et qui suivirent immédiatement furent très-froids.

« Il y a quelques années dans lesquelles les éruptions sont notées, mais dont je ne trouve aucun détail concernant les saisons; peut-être quelques-unes, après des recherches ultérieures, feront-elles exception. On doit observer que, dans quelques cas, un hiver rigoureux s'étend aux deux hémisphères, quelquefois à un seul, et, dans un petit nombre de cas, à une partie d'un hémisphère seulement. Ainsi, en 1607, 1608, 1683, 1684, 1762, 1763, 1766, 1767, 1799, 1780, 1783, 1784, l'intensité du froid s'est étendue aux deux hémisphères. En 1640 et 1641, 1739 et 1740, et en d'autres exemples, l'hiver rigoureux en Europe, précéda d'un an un pareil hiver en Amérique. Dans un petit nombre de circonstances, un froid rigoureux a eu lieu sur un hémisphère, pendant qu'il y avoit des hivers doux sur l'autre; mais ceci est plus rare. En général, le grand froid arrive sur les

deux hémisphères en même temps ou deux hivers de suite; et, autant qu'on a pu se rapprocher de l'évidence, il a suivi de près, à très-peu d'exceptions, les éruptions volcaniques.

« Un autre phénomène frappant, qui coïncide ordinairement avec les hivers rigoureux, est l'approche des comètes. Il y a peu d'exemples d'hivers doux aux approches de ces corps, et dans ce cas, les comètes ont paru petites, ou passer à une immense distance de la terre. Les grandes comètes, ou celles qui approchent plus près de la terre, paroissent produire presque uniformément une chaleur forte, une sécheresse excessive, suivies d'hivers très-froids, de tempêtes épouvantables, de pluie, de grêle, d'élévation extraordinaire des flots de la mer et d'éruptions volcaniques. Des observations ultérieures pourroient déterminer jusqu'où ces phénomènes se lient comme causes et effets. Quelques-uns paroissent si uniformément dans la même année, que je ne puis résister à l'évidence de leur connexion.

« Lorsqu'un volcan a été tranquille pendant plusieurs années, ces éruptions sont, je crois, toujours précédées par une extrême sécheresse, et on observe la disette d'eau, non-seulement dans le voisinage d'un volcan, mais souvent sur tout un continent, sinon par tout le monde. Il suffit de citer ici les sécheresses excessives de 1762 et 1782, qui précédèrent les éruptions de l'Ætna et de l'Éckla. Pendant ces années, presque toutes les sources furent épuisées sur une grande partie de l'Amérique.

« Les hivers froids suivent quelquefois les saisons

humides, mais plus généralement un été chaud ou un automne sec. Quelquefois deux ou trois hivers rigoureux arrivent successivement comme en 1766, 1767, et 1768, et en Amérique depuis 1796 jusqu'à 1799.

« Les années où les comètes approchent, où les volcans vomissent leurs matières, et lorsqu'il paroît des météores dans l'atmosphère, des courans de lumière, etc., sont les plus orageuses : telles sont les années 1766, 1771, 1772, 1780, 1783, 1784 et 1785, 1788, 1797; dans ces temps, les vaisseaux courent à la mer les plus grands dangers.

« Comme les saisons sèches précèdent ordinairement les éruptions volcaniques, de même souvent les saisons très-humides les suivent. Ces événemens ne sont pas invariables; mais il y a des exemples de grandes pluies après ces éruptions ; telles furent les saisons qui suivirent les secousses universelles de la terre en 1692, 1693 et 1766.

« Une série de maladies épidémiques, la rougeole, l'influenza, les angines suivies de fièvres pestilentielles paroissent ordinairement commencer et finir après quelques grandes agitations des élémens ci-dessus mentionnés; c'est au moins ce qui eut lieu en Amérique, dans les quatre dernières périodes commençant en 1756 et 1757, 1769 et 1770, 1782 et 1783, 1788 et 1789.

« La durée et les variétés des maladies paroissent dépendre de ces désordres dans les élémens; et comme les éruptions et les mouvemens du fluide électrique dépendent de certaines lois connues, leur irrégularité

peut contribuer à varier l'ordre et la nature des maladies. Dans quelques cas, il y a eu une continuité d'épidémies pendant 20 années, dans lesquelles l'ordre commun n'est pas observé exactement, mais cela n'est pas fréquent; il y en a un exemple remarquable entre 1727 et 1744.

« Ces périodes en général, dans lesquelles le feu de la terre a causé les effets les plus nombreux et les plus violens, ont été les plus remarquables pour les maladies sur tout le globe : telle fut la période de 1631 à 1637, lorsque les trois principaux volcans vomirent une immense quantité de feu et de lave, et qu'une pestilence horrible s'étendit sur toute l'Europe et l'Amérique. On peut faire une semblable remarque concernant la période de la dernière pestilence universelle en Europe, de 1660 à 1663, pareillement de 1691 à 1695, de 1727 à 1730, de 1759 à 1764, de 1769 à 1772, de 1774 à 1777, de 1783 à 1786, et concernant quelques périodes plus courtes, dont toutes produisirent des épidémies sur l'un et l'autre hémisphère.

« Les éruptions et les tremblemens de terre moins considérables, qui sont presque toujours annuels, paroissent avoir moins d'effet. Le feu du globe est dans une action continuelle, et les philosophes s'accordent à attribuer à ce grand agent les changemens des saisons, la formation de la pluie, de la grêle et de la neige. Ses opérations ne sont pas cependant toutes visibles : elles ne s'aperçoivent que par leurs effets. Il est probable que l'action invisible du fluide électrique produit plus d'effets que nous ne pouvons

en découvrir. On peut douter si la plupart des phénomènes visibles de ce principe ne sont pas purement les effets de cette action, à laquelle le monde végétal et animal sont soumis. Il me semble que ni les saisons, ni les tremblemens, ni les éruptions volcaniques ne sont point les causes des principaux dérangemens que nous observons dans le règne animal et végétal, mais qu'ils sont eux-mêmes les effets de ces mouvemens et de ces opérations invisibles qui affectent le genre humain; de là le catharre et autres épidémies qui paroissent souvent avant les phénomènes visibles des éruptions et des tremblemens. »

Dans la onzième section, M. Webster continue à confirmer sa doctrine et à fournir des exemples de périodes de pestilence dépendantes d'une constitution viciée de l'atmosphère, et il donne en même temps des preuves d'augmentation de mortalité dans des parties éloignées du monde. Quelquefois une série d'épidémies arrive avec plus de violence sur un hémisphère que sur un autre. Les listes mortuaires de Londres, d'Amsterdam, de Vienne, de Breslaw, etc., offrent des exemples de comparaison de l'augmentation de la mortalité dans les mêmes saisons, et démontrent sans doute l'action d'une cause commune nuisible. Pendant des saisons de maladies en Europe, on a vu des épidémies malignes, sévir en Égypte, dans le Levant et d'autres contrées de l'Orient; et on voit par les annales que les mêmes coïncidences ont existé dans différentes parties de l'Amérique.

Dans la douzième section, l'auteur traite de l'influenza ou catharre épidémique qui dépend évidemment

des qualités occultes de l'atmosphère, d'après son apparition subite dans des familles entières, dans des villes, dans des pays, et de l'étonnante rapidité avec laquelle il se répand quelquefois sur terre et sur mer, sans que la chaleur ou le froid, la sécheresse ou l'humidité y opposent aucun obstacle. Cette maladie offre une ressemblance surprenante dans son rapport avec les tremblemens de terre, les volcans, les saisons extraordinaires, et l'apparition des comètes. Il a augmenté, par ses recherches, le nombre des épidémies notées par Sauvages, Cullen, etc.

L'objet principal de notre auteur est de prouver, dans la section suivante, que la peste et les autres maladies pestilentielles de la plus mauvaise espèce, constituent à peine une maladie originelle distincte et isolée, mais sont une série de maladies malignes du plus mauvais caractère dont on peut suivre généralement la naissance, les progrès, la continuité et la transition d'une nature et d'un degré en un autre, ou d'une place à une autre. L'ordre dans lequel ces épidémies paroissent, n'est pas toujours exactement le même, parce qu'elles varient par une multitude de causes subordonnées, telles que le temps, les saisons, les exhalaisons nuisibles, etc. Il dit que le commencement des épidémies malignes est communément marqué par l'apparition de l'influenza et quelquefois de la rougeole ou de la coqueluche. Alors suivent les différentes espèces d'esquinancies, de varioles, ou d'autres maladies éruptives, les fièvres rémittentes, les fièvres pétéchiales, la dyssenterie, la fièvre jaune, la peste, etc. La progression dans le principe pestilen-

tiel commençant avec le règne des maladies de nature douce et bénigne, et montant par degré dans un temps ou plus long ou plus court, à celles qui sont plus malignes et plus mortelles, et le rapport de progression dans les régions éloignées de la terre, forment le plus important et le plus instructif de tous les résultats présentés par cette histoire des épidémies. On peut tirer de ce seul principe des argumens incontestables contre la doctrine d'importation et d'exportation des maladies épidémiques ; car cette doctrine ne peut jamais expliquer une multitude de phénomènes qui précèdent, accompagnent ou suivent les maladies malignes.

A l'égard de l'extension de l'état pestilentiel de l'air, M. Webster observe que les épidémies sont locales ou générales ; les premières sont limitées à une ville, une cité, un pays ; les dernières se répandent sur diverses régions de la terre, ou sur tout le globe. Les épidémies les plus communément locales sont, la dyssenterie, les fièvres rémittentes et intermittentes, la fièvre jaune et la peste. L'épidémie la plus générale est l'influenza, ensuite la rougeole et les maux de gorge. (Il auroit pu ajouter les fièvres scarlatines).

Dans la quinzième section, il présente des preuves ultérieures de la connexion entre les comètes, les tremblemens, les explosions volcaniques, etc., et le règne des maladies pestilentielles. Il attribue ces phénomènes, conjointement avec ces constitutions de l'air qui produisent les maladies pestilentielles, à l'action d'une cause commune ; et cette cause, qu'il suppose,

est le fluide électrique. Il croit que l'atmosphère, surchargée de ce fluide, est nuisible, et devient un stimulant trop fort pour la liberté des fonctions, d'où suit la santé, ou par certaines combinaisons de la matière électrique avec d'autres substances, etc. Ce dernier raisonnement paroît hypothétique.

Dans la seizième section, l'auteur donne les résultats de ses recherches, sur la contagion et l'infection, et les moyens de les distinguer l'une de l'autre. Il définit la contagion spécifique : *cette qualité de la maladie qui, dans une distance convenable, se communique d'un corps affecté à un corps sain, selon toutes les circonstances de la saison, du temps ou de la situation.*

La section suivante traite des moyens de prévenir ou de mitiger les maladies pestilentielles. Le reste de l'ouvrage est consacré à des observations sur la disparition de la peste dans quelques parties de l'Europe, et de l'apparition de maladies nouvelles, sur l'influence lunaire, l'électricité, les coutumes populaires de se garantir de l'infection, la saignée, l'air méphitique, la révolution de certaines comètes, etc.

Dans une adresse aux sociétés savantes d'Amérique, d'Europe et d'Asie, contenant des vues générales, il propose un plan pour enregistrer et communiquer les faits ainsi qu'il suit :

« Il est démontré que la pestilence, dans les latitudes tempérées, n'est jamais une épidémie isolée, mais la crise d'une série d'épidémies ; et nous avons les moyens de déterminer surement, dans tous les cas, le caractère de la pestilence d'après les principes suivans:

« Si à l'apparition de la pestilence dans un lieu, toutes les autres maladies cessent, ou prennent quelques-uns de ses symptômes prédominans, cette pestilence est engendrée dans ce lieu, et dépend de l'état des élémens. D'après les lois physiques, il est impossible que cette règle manque jamais; une autre marque presque infaillible, est l'empire de certaines maladies avant et après la pestilence. Si celle-ci est précédée immédiatement par la rougeole, les augines, les fièvres inflammatoires ou le typhus avec anomalie de symptôme, et spécialement par l'influenza, elle est une épidémie produite sur le lieu ayant la tournure de la maladie automnale; les autres maladies qui précèdent et qui suivent, ayant celle du printemps et de l'hiver, produites par le même principe général.

« Des pestilences qui affligent le genre humain dans tous les climats, une immense proportion, probablement les dix-neuf vingtièmes appartiennent à cette espèce; elles sont épidémiques, commencent et finissent au commandement des élémens, sous l'influence des saisons et des causes locales.

« Ces pestilences épidémiques sont plus ou moins contagieuses, selon leur violence et le lieu où elles existent: elles sont dangereuses dans les endroits resserrés, dans les chambres fermées et dans les rues étroites; de là, leur mortalité dans les flottes, les camps, les prisons et certaine partie des villes; mais l'infection de ces maladies ne s'étend qu'à quelques pieds de distance, et peut se dissiper à l'air libre, de manière à annihiler ou à réduire le danger presqu'à

rien. Il en est de même des maladies de pure infection qui ne sont pas épidémiques.

« Les maladies qui ne dépendent que de l'infection, s'introduisent quelquefois dans des villes, dans des hôpitaux où elles occasionnent une grande mortalité; mais elles se propagent par le contact, et n'affectent pas le caractère des autres maladies intercurrentes. La conséquence de ces principes, est que la pestilence épidémique est hors de notre pouvoir; mais les maladies propagées par pure infection, peuvent être arrêtées et vaincues.

« Les seuls moyens d'éviter ou de mitiger la pestilence épidémique, sont : 1°. d'enlever ce qui favorise les causes locales; 2°. de disposer le corps par le régime à résister à ces causes; et 3°. lorsque ces précautions manquent ou ne peuvent être prises, à s'éloigner du lieu où elle existe. On peut éviter l'infection de toutes ces maladies, même celles de contagion spécifique, comme la petite vérole et la rougeole, en se tenant éloigné de ceux qui en sont atteints. L'infection des maladies qui ne sont pas spécifiquement contagieuses, comme la peste, la fièvre jaune, la dyssenterie et la fièvre des prisons, peut être anéantie par l'air libre et la propreté.

« Nous sommes dans l'obscurité à l'égard des causes premières des maladies épidémiques; mais nous sommes certains, d'après toute l'histoire et les observations modernes, que les causes des maladies épidémiques parmi l'espèce humaine, affectent la vie de chaque espèce d'animal et de végétal.

« Les opinions que j'ai émises concernant la cause

générale, sont fondées sur la coïncidence apparente des maladies épidémiques avec de nombreux phénomènes électriques. Ces opinions doivent être considérées plutôt comme conjecturales que positives. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de matériaux, pour établir une théorie des épidémies qui puisse mériter plus de confiance.

« La doctrine commune de la contagion est entièrement insuffisante et point philosophique; car si elle est admise, elle ne nous conduit jamais plus près de la cause. Si nous suivons la fièvre jaune aux Antilles, et la peste en Égypte ou à Constantinople, nous ne sommes pas à un pouce plus près de la source; car on ne trouve pas toujours ces maladies dans ces pays, et les habitans sont aussi embarrassés d'en découvrir l'origine, que ceux de la Grande-Bretagne ou de l'Amérique. Si nous suivons ces maladies sur les côtes d'Afrique ou à Siam, nous sommes toujours aussi éloignés de la source; car on les trouve rarement entre les tropiques, excepté parmi les étrangers. » (Ici l'auteur fait entrevoir une opinion que nous avons émise concernant la *fièvre jaune*, laquelle se déclare quelquefois dans des vaisseaux qui ont eu une longue traversée, et lorsqu'elle n'existoit pas dans le lieu d'où ils sont partis).

« Enfin, la doctrine de faire dériver toutes les maladies pestilentielles de la contagion ou de l'infection, si ce n'est à cause du grand tort qu'elle fait à la société, ne mériteroit pas une réfutation sérieuse. L'infection est une cause subordonnée à celle qui propage les maladies malignes; mais elle est elle-

même un effet de quelque cause plus générale, dont la force est cent fois plus puissante et plus formidable que celle de l'infection. L'apparition uniforme des autres épidémies comme précurseur de la pestilence, et le changement manifesté dans l'atmosphère, avec les nombreux accessoires de la peste et de la fièvre jaune, prouvent évidemment qu'elles sont d'origine domestique ». (C'est l'opinion que nous avons constamment soutenue dans les États-Unis, et que nous avons développée, il y a deux ans, dans notre *Essai sur la fièvre jaune*).

« Je désirerois sincèrement que toutes les sociétés médicales et philosophiques voulussent entreprendre de noter les faits, et de les communiquer réciproquement par le moyen d'une correspondance générale. Ces faits, ainsi enregistrés, pourroient être compris sous les titres suivans :

« Le temps de l'apparition et de la disparition de toute maladie épidémique, avec son histoire générale;

« Les lieux où elle se déclare d'abord doivent être décrits (c'est la topographie médicale), et les classes du peuple les plus communément affectées;

« L'état général des saisons, quant à la chaleur, au froid, à la sécheresse et à l'humidité;

« L'époque des tremblemens de terre, des météores, des aurores boréales, de tout ce qui se manifeste vers le ciel, avec les ouragans, les tempêtes extraordinaires, principalement lorsqu'elles sont accompagnées de grêle, le tout comparé avec les phénomènes lunaires;

« L'apparition d'une quantité extraordinaire d'insectes de toute espèce, et les circonstances qui les accompagnent;

« Les maladies parmi les bestiaux, les moutons et autres animaux;

« La maladie et la mort des poissons de toute espèce;

« Les éruptions volcaniques, avec les phénomènes qui les précèdent, les accompagnent et les suivent.

« Pour assurer l'influence lunaire sur le corps humain, ou toute influence diurne, il conviendroit que les médecins voulussent noter les jours et les heures du jour où les personnes sont saisies de maladies particulières, principalement les épidémiques; les heures d'exacerbation et d'accès dans les fièvres, les heures les plus fatales aux malades, et le temps où les convalescens sont plus aptes aux rechutes. Ces faits seroient comparés avec la position de la lune dans son orbite, principalement à l'égard de son périgée et de son apogée, de sa conjonction et de son opposition, de même qu'avec les marées du grand Océan. Si tous ces principes développés sont bien fondés, ils conduiront à plusieurs conséquences importantes pour la pratique.

« 1°. Si les fièvres pestilentielles ne paroissent jamais dans les latitudes tempérées sans certains précurseurs, les hommes, avec des observations exactes, pourront prévoir le danger, et l'éviter en éloignant les causes locales subordonnées.

« 2°. Si les fièvres pestilentielles prédominent davantage en certaines années que dans d'autres, et

que la condition des élémens propres à les produire soit universelle sur terre et sur mer, le cas est trop important pour les affaires maritimes : on doit redoubler de précaution dans les flottes, dans les navires marchands qui font des voyages de long cours.

« 3°. Il peut être très-utile pour les grandes cités d'examiner si la pestilence est progressive, et si elle s'est manifestée dans certaines fièvres malignes. On peut en apercevoir l'approche assez à temps pour que les habitans puissent s'éloigner, si l'on n'emploie pas d'autres précautions.

« 4°. Si la peste ou la fièvre jaune n'ont jamais paru dans des climats tempérés, à moins qu'elles n'eussent été annoncées par d'autres maladies, les magistrats pourront distinguer s'il y a du danger ou s'il n'y en a pas, et éviter les innombrables vexations envers le commerce, lesquelles dérivent de l'exécution rigide des lois sanitaires, lorsqu'elles ne sont nullement nécessaires.

« 5°. Mais l'usage le plus important que l'on puisse faire des faits ainsi rassemblés, sera de préserver la santé publique des effets pernicieux des mauvaises provisions. Si, dans des périodes pestilentielles, le sel est moins efficace pour conserver les chairs, et si, par le moyen d'une plus grande fermentation des sucs, le poisson et la viande sont plus promptement dissous par la putréfaction, on prendra plus de précaution pour les entasser et les encaisser, et l'on évitera de s'en servir lorsqu'ils sont en mauvais état. »

La manière avec laquelle M. Webster a traité ce sujet, qui est encore loin d'être épuisé, prouve

non-seulement l'étendue de ses connoissances et sa vaste érudition, mais encore ses talens particuliers pour poursuivre la carrière qu'il a ouverte, à l'aide des lumières que les savans de tous les pays pourront recueillir en suivant le plan qu'il a tracé. Pour prouver la valeur de cet ouvrage, composé à l'occasion des épidémies réitérées de fièvre jaune, que plusieurs croient être importée, il suffit de dire que ceux des Américains qui en attendoient la publication annoncée deux ans auparavant, et qui rendoient justice au génie et à la sagacité de leur compatriote, ont été satisfaits de sa lecture au delà de leurs espérances.

SUPPLÉMENT. — Lettre du même au docteur MILLER, datée de Newhaven, le 21 février 1801, sur la connexion des tremblemens de terre avec les maladies épidémiques, et sur la succession des épidémies.

Dans le cours de mes recherches, j'ai encore trouvé des détails sur les épidémies des fièvres malignes, qui corroborent d'une manière surprenante l'opinion que j'ai avancée dans mon histoire.

En l'année 1770, Saint-Domingue éprouva de nombreuses secousses de tremblement de terre. A peine s'est-il passé un jour, pendant plusieurs mois, sans qu'on en ait ressenti de plus ou moins violentes, et on n'en a pas été exempt l'année suivante. Pendant ce temps, il s'est développé une fièvre maligne au

Port-au-Prince, à Léogane et autres lieux voisins, qui ressembloit à la peste ; car peu après qu'on en étoit atteint, il paroissoit une tumeur aux aisselles, et le malade périssoit dans l'espace d'environ 18 heures. Le commandant en chef s'étant éloigné de cette partie de l'île, tout commerce avec ces ports fut abandonné pendant quelques mois, et l'on forma un cordon de troupes pour empêcher toute communication avec les autres lieux. Les différentes gazettes d'où ces faits sont extraits, rapportent qu'on attribua alors cette maladie aux vapeurs nuisibles qui s'exhalèrent de la terre pendant les tremblemens.

Dans le même temps, à l'île de la Jamaïque, qui est dans le voisinage de Saint-Domingue, la fièvre rémittente nerveuse qui y est endémique, dit Mosseley (*maladies des tropiques*, édition de Londres, 1795, page 44), changea son type, fut accompagnée d'une éruption miliaire très-abondante et d'autres circonstances que l'on n'avoit jamais observées auparavant. Presque tous les jeunes gens qui en furent atteints, périrent. La même maladie revint dans les deux printemps suivans et disparut ensuite.

Le 7 janvier 1780, on ressentit à la Jamaïque un violent tremblement de terre. Au mois d'avril suivant, il se déclara un mal de gorge gangreneux ou avec des ulcères malins qui tua presque tous les enfans qui en furent atteints. Il fut moins violent dans l'été, mais au mois de septembre, il attaqua les adultes ; cette maladie étoit si insidieuse, que fréquemment la gorge, l'entrée du pharynx, et tout le voile du palais étoient rouges avant qu'on s'en fût aperçu,

aperçu. Au mois d'octobre suivant, la fièvre maligne se déclara. (Moseley, *c. l.* page 182, 245).

En rapportant ces faits, M. Webster dit qu'ils suivent le même ordre dans son pays; que le mal de gorge précède fréquemment, pour ne pas dire ordinairement, la fièvre jaune et la dyssenterie. Cette dernière a régné dans le Connecticut de la manière la plus cruelle, en 1751, et en 1773 elle fut précédée pendant deux années, au printemps, par une angine maligne, comme la fièvre jaune l'a été par la dyssenterie en 1794.

Le tremblement de terre qui a détruit Lisbonne, en 1755, fut suivi d'une maladie, dont les effets alarmèrent tellement le gouvernement Anglais, qu'il obligea tous les vaisseaux venant du Portugal, de faire la quarantaine (Gentleman's Magazine).

Dans l'hiver de 1772 à 1773, et immédiatement après l'influenza épidémique, une maladie maligne se déclara à Mexico et dans les environs. Vingt mille personnes périrent en peu de jours. Dans le nord de l'Amérique, l'influenza de la même période fut suivie de la rougeole, de l'angine maligne, et de la dyssenterie. Dans la Caroline du Nord, elle fut suivie, dans l'automne de 1773, d'une fièvre bilieuse épidémique, extraordinairement fatale. Au mois de juillet de la même année, Guatimala au Mexique fut englouti par un tremblement de terre, et trente mille personnes périrent. Dans le même été plusieurs maladies régnèrent à la Nouvelle Providence.

Dans l'hiver de 1783 à 1784, la fièvre scarlatine

angineuse parut dans l'est du Connecticut, à Providence et à Newport. Dans l'été de 1784, il régna une fièvre bilieuse épidémique, qui s'étendit d'une manière dont les plus âgés n'avoient pas d'exemple.

Je trouve, dit M. Webster, l'histoire d'une pestilence bilieuse très-fatale dans l'île de la Barbade, pendant l'hiver de 1647 à 48, qui avoit été précédée de l'influenza de 1646. C'est le premier exemple de cette nature dans la Barbade, car il y avoit alors environ vingt ans qu'on avoit fait des établissemens sur cette île ; conséquemment c'étoit long-temps avant l'époque assignée à l'importation de la *fièvre de Siam.* Si les Français ou les Anglais qui ont écrit sur cette maladie, avoient bien connu les événemens de l'Amérique, l'idée de son introduction de Siam ou d'Afrique, ne seroit jamais entrée dans leur tête (1). Siam et l'Afrique sont aussi exempts de cette fièvre maligne dans des temps ordinaires que la Barbade ou Newyorck.

Il est digne de remarque, qu'à la Barbade, la même maladie a été généralement fatale après l'influenza de 1737, 1761, 1762 et 1773. L'auteur désireroit, avec raison, que les médecins des îles voulussent examiner l'histoire des maladies et des faits transmis par tradition dans ces différens endroits, afin d'obtenir plus de lumières sur ce sujet.

(1) Nous avons rejeté l'opinion concernant la prétendue introduction du mal de Siam, en Amérique, dans notre *Essai sur la fièvre jaune.* C'est la même maladie.

L'extrême sécheresse de 1761 à 1762, dont l'auteur a fait mention dans le premier volume de son histoire, lui a suggéré, d'après l'évidence d'un grand nombre de faits, la probabilité qu'une évaporation extraordinaire et le manque de pluie précèdent et accompagnent les éruptions de feu. Il en donne un exemple dans l'éruption remarquable du Mexique durant cette sécheresse : à Juruyo, dans la province de Méchoacan, il y avoit, en 1760, une petite élévation, sur laquelle on avoit établi une sucrerie. Le 29 septembre de la même année, la terre s'ouvrit avec de terribles secousses et lança continuellement, pendant quelques années, du feu et des rochers brûlans, jusqu'à ce que la masse rejetée eut formé trois hautes montagnes de six milles de circonférence. Les cendres jetées jusqu'à 60 et 150 milles de distance couvroient des villes, de manière à obliger les habitans à balayer leurs cours deux ou trois fois par jour (*Voy.* Clavigero, tom. I).

Malgré l'étendue des recherches et l'exactitude rigoureuse de M. *Webster*, dans la citation des faits, ce n'est pas sans quelque surprise que nous trouvons l'omission de l'un des plus remarquables, et même le plus terrible qui soit arrivé au Nouveau-Monde, dans le siècle dernier.

Le 28 octobre 1746, à dix heures et demie du soir, et cinq heures trois quarts avant la pleine lune, il arriva, à Lima au Pérou, un si violent tremblement de terre, que dans trois minutes et quelques secondes, les

trois quarts de la ville furent détruits. La population étoit d'environ 50,000 ames. Au même instant la ville de Callao, port de mer à deux lieues de Lima, éprouva une destruction si complète, que de 3000 habitans un seul échappa pour porter la nouvelle de cette épouvantable catastrophe. La chute de toutes les maisons étoit un événement de peu de conséquence, en comparaison de ce qui succéda immédiatement; car la mer se retirant à une distance considérable, revint aussitôt en mugissant, et de ses flots gonflés et furieux, couvrit la ville et tout le pays voisin. Après une seconde retraite, elle revint encore avec plus d'impétuosité: d'effroyables montagnes d'eau roulant successivement, achevèrent d'engloutir et de détruire tout ce qui avoit échappé à la première fureur des vagues. Il ne resta de cette horrible dévastation, qu'une portion de muraille du fort de Santa-Cruz. De 23 vaisseaux de différentes grandeurs qui étoient alors dans le port, 19 disparurent; les 4 autres, au nombre desquels étoit la frégate le *Saint-Firmin*, furent emportés par la force des flots, et lancés dans la campagne à une distance considérable.

L'inondation s'étendit à d'autres parties de la côte, comme à Cavallos et à Guanape. Les villes de Chancay, Guaura, les vallées Della-Baranco, Sape et Pativilca subirent le même sort que Lima, où il est remarquable qu'il ne tombe jamais de pluie. Dans la même nuit, un volcan fit éruption dans la juridiction de Lucanas, et 3 autres dans la montagne près Patas, appelée les Conversions de Caxamarquilla. Tous vomi-

rent d'effroyables torrens d'eau qui inondèrent tout le pays.

A de telles calamités succédèrent des épidémies très-graves ; nous n'avons pu savoir quel en avoit été le caractère spécial, les annales espagnoles de ce pays ayant gardé le silence à cet égard. Mais nous trouvons que dans les deux années suivantes, la fièvre jaune a régné sur la côte opposée de l'Amérique méridionale, dans l'Atlantique, soit à quelques parties des Antilles, soit même à la côte septentrionale, comme à Norfolk en Virginie, en 1747, et à Charleston (Caroline du Sud), en 1748.

L. VALENTIN.

AGRICULTURE.

L'Agriculteur du Midi, ou *Traité d'Agriculture propre aux départemens méridionaux, qui fixe les principes de culture, indique leur application, démontre leurs effets, et donne des moyens de rendre à la terre épuisée sa première fécondité; par* André-Louis-Esprit *Sinéty, membre de l'Académie de Marseille, du Conseil d'agriculture, arts et commerce du département des Bouches du Rhône.* 2 vol. in-12, avec une gravure qui représente un moulin à huile, de l'invention de l'auteur. A Marseille, chez J. *Mossy*, imprimeur-libraire, à la Canebière.

C'est ici le résultat de la théorie et de la pratique d'un agriculteur zélé et intelligent, d'un bon citoyen qui, occupé sans cesse à se rendre utile, partage son temps entre les travaux des champs qu'il dirige, ceux de l'académie de Marseille dont il est actuellement le président, et du conseil de commerce, où il porte toujours des vues sages et économiques.

Les départemens méridionaux de la France, situés depuis les Pyrénées orientales jusqu'au Var, et plus particulièrement encore les territoires de Marseille,

d'Aix et des communes situées le long des côtes, exigent un mode particulier de culture.

Depuis long-temps on a publié des instructions savantes, des traités complets d'agriculture, propres aux pays de grande culture. Mais les pays de petite culture, tels que ceux situés dans la partie méridionale, sont absolument privés d'instruction, ou n'ont que des ouvrages propres à quelques espèces de productions; aucun n'est un traité complet pour eux, encore moins y trouvent-ils les principes élémentaires.

Si les cultivateurs ont pu féconder un sol presque généralement stérile, et exposé à la constante aridité du climat et à son aspérité accidentelle, ce n'a pu être que par les efforts de l'industrie la plus active.

Ils ne sont parvenus à obtenir des récoltes, qu'en multipliant les végétaux qu'ils ont pu naturaliser, et en luttant sans cesse par le travail contre les rigueurs de la nature.

Le sol de ces contrées, originairement infécond, est devenu encore plus stérile par l'épuisement. Fatiguée de l'ancienne culture, qui date de l'époque à laquelle les Phocéens, fondateurs de Marseille, apprirent aux habitans l'art de cultiver les plantes et les arbres précieux qu'ils avoient apportés de la Grèce, la terre y éprouve annuellement une détérioration sensible.

Tous les historiens ont parlé de ces contrées comme originairement stériles, et Montesquieu, liv. XX, ch. 5, nous dit, en remontant à la fondation de Marseille; « la stérilité de son territoire détermina ses ci-« toyens au commerce d'économie. Il fallut qu'ils fus-« sent laborieux pour suppléer à la nature qui se « refusoit ».

Le sol de l'ancienne Provence est presque partout de la même nature ; l'industrie la plus laborieuse et la plus dispendieuse a pu seule féconder ces contrées arides.

Mais cette fécondité, forcée depuis plus de deux mille ans, est une cause de plus de la détérioration du sol ; et si l'on considère encore à quel point l'aridité du climat, qui s'accroît annuellement par le fléau de la sécheresse qu'on doit attribuer à la licencieuse dévastation des bois, a dû porter le découragement des agriculteurs, on ne peut qu'être étonné de leurs efforts constans, pour obtenir quelques productions de cette terre ingrate.

Il est peu de contrée cependant qui nourrisse une si grande quantité de végétaux précieux, et qui offre à l'observateur une culture plus agréable, plus variée et plus soignée.

L'industrie des premiers agriculteurs de ce pays avoit su mettre en valeur jusqu'aux creux des rochers. Le blé, les grains, les légumes de toute espèce, toute sorte d'arbres fruitiers, et principalement la vigne et l'olivier y sont généralement cultivés.

Le mode le plus antique de culture a peu varié jusqu'à nos jours. Il pouvoit suffire lorsque la terre, encore vierge, se refusoit moins aux efforts des cultivateurs, et lorsque les influences célestes les favorisoient plus régulièrement.

Ce mode est encore suivi par une routine peu éclairée ; et lorsque la culture exigeroit que les anciennes erreurs fussent corrigées, et que l'intelligence des agriculteurs trouvât des moyens de régénérer ce sol épuisé,

ils s'en tiennent à cette routine avec une insouciance qui ne peut corriger la détérioration progressive et annuelle de leurs propriétés.

L'auteur qui s'est occupé depuis plus de vingt ans de ces objets importans, a reconnu les causes originaires et accidentelles de cette détérioration affligeante. Il s'est convaincu, que s'il en est qui tiennent essentiellement à la nature du sol et du climat, il en est aussi un plus grand nombre qu'on doit attribuer à l'ignorance ; et il s'est appliqué à diminuer, autant qu'il est possible, la rigueur des premières, et à détruire celles dont le principe est dans la négligence des agriculteurs, par des méthodes d'améliorations encore inconnues.

Il s'est assuré que le mode antique de culture est le seul qui puisse convenir à ce sol ingrat; mais que les cultivateurs aujourd'hui plus insoucians et moins laborieux, s'éloignoient toujours plus des principes auxquels les anciens agriculteurs de ces contrées devoient leurs succès, et que c'est une cause de plus de détérioration.

Il a reconnu par les nombreuses expériences qu'il a pu faire, que l'art des défrichemens, des renouvellemens, des plantations, étoit encore dans l'enfance. Et cette partie, la plus essentielle de l'agriculture, par laquelle seule le sol peut-être régénéré, est l'objet le plus important de l'instruction qu'il a cru devoir publier, pour l'avantage de ses concitoyens.

Son ouvrage contient en conséquence deux parties.

La première rappelle aux propriétaires le mode antique de culture, les usages et les règles dont les cultivateurs se sont écartés, et les abus qu'ont introduits la

paresse, la négligence, et trop souvent l'immoralité de ceux à qui les propriétaires sont obligés de confier leurs biens et leurs intérêts.

Il provoque leur attention sur tous ces objets. Il analyse, dans ce mode, ces usages, ces règles de culture; il en démontre la bonté par des raisonnemens fondés sur la nature du sol, du climat et des productions. Il leur offre les succès de ses expériences pour les améliorations dont ce mode est susceptible.

Se mettant toujours à la portée du cultivateur le moins éclairé, il donne à ses instructions la clarté et l'étendue qui peuvent les rendre utiles à tous.

Les différentes œuvres à donner aux vignes, aux oliviers, aux terres destinées aux semences; les saisons qui exigent ces œuvres diverses; les temps les plus opportuns pour les faire; les moyens de réparer les détériorations occasionnées par des mauvaises cultures; les abus qu'a laissé introduire l'ignorance des propriétaires; les règles de culture qui, par l'antique usage, forment une espèce de code rural, qui règle les intérêts respectifs des propriétaires et de leurs cultivateurs; la taille annuelle des végétaux les plus précieux cultivés dans ces climats; la théorie importante des engrais, la manière de les manipuler, et leur emploi suivant la qualité des terrains, et des diverses productions; les dangers enfin de s'écarter des méthodes de l'ancienne culture, et les pertes incalculables qui proviennent de leur désuétude. Tels sont les objets de la première partie de cet ouvrage qui, à ce titre, peut être considéré comme élémentaire.

La seconde partie, beaucoup plus essentielle encore,

puisqu'elle est spécialement destinée à l'amélioration du sol, de ses productions et de la culture, ne concerne que les propriétaires, et traite de tout ce qui appartient à l'entretien foncier.

La vigne et l'olivier, qui sont les plus précieux végétaux naturalisés et cultivés dans ces contrées, lui ont paru exiger les soins les plus éclairés. Il a été surtout frappé du dépérissement qu'ils éprouvent. Et sans les attribuer, comme ont fait presque tous les agriculteurs, à la seule intempérie du climat et à l'aspérité des saisons, il en a cherché les causes, et il les a trouvées dans certains vices de culture, dans les méthodes irréfléchies des plantations, et de la reproduction de ces végétaux dégénérés par le temps, ou par des causes accidentelles, et dans l'insuffisance des pratiques usitées.

La connoissance et l'emploi des différentes espèces de terrains propres à la vigne et aux oliviers; le site et l'aspect du sol, sa préparation et sa disposition lors du défrichement, ou du renouvellement, la préparation et le choix des diverses espèces, leur emploi suivant la nature du terrain, la manière de les planter, de les élever, de les propager, de les soigner dans leurs maladies, de détruire leurs ennemis, de les entretenir dans un état de fécondité; d'améliorer leurs productions, et de les préserver, ainsi que leurs fruits, de tout ce qui peut leur nuire; enfin, les moyens d'améliorer un sol appauvri. Tous ces objets sont traités méthodiquement dans cette seconde partie; et les préceptes et les procédés de culture que donne l'auteur, offrent aux agriculteurs des moyens inconnus jusqu'à ce jour, dont

les succès leur sont assurés par des démonstrations physiques.

Ainsi il traite la culture de la vigne et de l'olivier, qu'on peut dire, à bien des égards, être encore dans l'enfance, depuis le principe de leur reproduction, jusqu'au dernier terme de leur accroissement.

La simplicité et l'utilité des méthodes et des procédés de culture qu'il prescrit, en rendent l'application plus facile, et en démontrent la nécessité et les avantages.

Il existe, sans doute, des traités particuliers sur la culture de ces productions; mais les uns offrent des méthodes, dont les succès sont fondés sur des expériences faites dans d'autres climats, et qui sont inapplicables à la nature du sol, et à l'aridité des contrées méridionales. D'autres ont analysé, avec beaucoup de soin, les maladies de ces végétaux, et les différentes espèces d'insectes qui les attaquent et qui dévorent leurs fruits, et principalement ceux qui font tant de mal aux oliviers. Mais ils n'ont pu encore donner des remèdes curatifs pour la guérison des maladies les plus communes à ces arbres, ni des moyens de détruire leurs ennemis.

Enfin, la plupart de ces traités particuliers ont plutôt le mérite de l'érudition que celui d'une instruction certaine, et à la portée des cultivateurs: il n'en est point qui puisse être considéré comme un traité universel de culture pour ces contrées.

L'auteur de l'Agriculteur du midi, en faisant tous ses efforts pour remplir un objet aussi utile, a senti qu'un traité purement didactique, aussi minutieuse-

ment détaillé, et qui a pu fournir à deux volumes, auroit pour ses lecteurs la sécheresse d'une instruction trop méthodique, dont l'ennui auroit pu nuire à l'utilité, et il a trouvé le moyen de l'embellir par les fleurs de la poésie la plus agréable et la plus instructive.

Frappé de l'exacte et heureuse parité qu'il y a entre les préceptes de culture qu'on trouve dans les Géorgiques de Virgile, et les usages des pays méridionaux, entre la température de ce climat et celle des contrées d'Italie, auxquelles le poëte immortel donnoit ses agréables et savantes instructions; l'auteur, par des citations heureusement appliquées à tout ce qu'il prescrit, a donné à son ouvrage un coloris qui fixe agréablement l'attention de ses lecteurs.

La charmante traduction de l'abbé de Lille, ajoutée au mérite du texte latin, donne encore à ces nombreuses citations de nouvelles grâces, que tout le monde peut facilement apprécier.

Désirant d'être utile, surtout aux cultivateurs les moins en état de saisir ses raisonnemens, il a donné, dans le second volume, un résumé court et précis des méthodes et des préceptes de culture qu'il indique dans tout le cours de l'ouvrage. Il présente ainsi, le plus succinctement possible, toutes ses instructions, et leur donne la facilité d'en faire usage dans tous leurs travaux journaliers.

Une courte méthode de culture des plantes potagères de l'usage le plus nécessaire, et de quelques fleurs qui peuvent offrir un objet d'amusement aux propriétaires aisés, a paru à l'auteur avoir un genre d'utilité qui peut leur plaire, en leur donnant les

moyens de s'en procurer la jouissance sans le secours d'un jardinier, que le plus grand nombre n'est pas en état d'entretenir.

C'est ainsi que l'auteur a cherché à mériter l'application du précepte d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

F. S. V.

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LONDRES.

Voyageurs.

Deux voyageurs entreprenans, MM. Cripps et Clarke, membres de l'université de Cambridge, ont heureusement effectué leur retour en Angleterre au mois d'octobre dernier. Cent quatre-vingt-trois caisses renferment les fruits de leur long et pénible voyage, qu'ils ont terminé par la Laponie et le nord de la Suède, et qui s'est étendu depuis le 69.e degré de latitude septentrionale, jusqu'en Circassie et aux

bords du Nil. Les gazettes anglaises sont pleines de l'énumération des trésors en tout genre rapportés par ces voyageurs. Les mines de Sibérie leur ont fourni des minéraux très-précieux. Le célèbre Pallas leur a laissé son herbier complet, où se trouve un grand nombre de plantes que Linné ne connoissoit pas. Ils ont acheté les médailles grecques les plus rares, et entre autres une suite de médailles sassanides inconnues à M. Sylvestre de Sacy. Ils ont acquis plusieurs morceaux d'antiquité de la plaine de Troye, décrits par Lechevalier; des manuscrits précieux en langues hébraïque, cophte, arabe, abyssimène, et dans celle des Tatares du Tibet, et beaucoup d'autres en grec et en latin, parmi lesquels plusieurs livres d'évangile et des Pères de l'Eglise. Dans leur collection d'antiquités, on cite un grand nombre de vases grecs et de pierres précieuses, et surtout plusieurs monumens égyptiens qu'ils ont découverts après le départ de l'armée française, en faisant fouiller dans la partie du Delta qu'occupoit autrefois la ville de Saïs. Enfin, le plus heureux hasard a fait également tomber entre les mains de MM. Cripps et Clarke la collection entière que le capitaine Billings avoit rapportée à Pétersbourg de la Sibérie et des îles Aleutiennes, ainsi que ses cartes et ses dessins. Le public attend impatiemment l'impression de cet intéressant voyage.

Catalogue des manuscrits apportés de la Grèce.

Les journaux anglais publient le catalogue suivant

des manuscrits rapportés de la Grèce à Londres par M. Clarke.

De Patmos : 1.° les œuvres de Platon, in-folio, vélin, très-belle écriture. Les scholies en petites capitales. Le *Colyphon* prouve que ce livre a été transcrit par Jean le Calligraphe, pour Aréthas, doyen de Patras, pour treize écus bysantins, l'an 14 de l'indiction, 5404 du monde, sous le règne de Léon, fils de Basile; 2.° un Lexicon de saint Cyrille d'Alexandrie; 3.° des poésies grecques, accompagnées d'anciennes notes de musique grecque; 4.° deux *ditto*; 5°. les œuvres de Grégoire de Nazianze.

Du Mont-Athos : 1.° les oraisons de Démosthène; 2.° les œuvres des dix orateurs athéniens, dont quelques-uns nous sont inconnus.

De Naxos : les copies des évangiles, de date très-ancienne.

De Constantinople : 1.° les œuvres de Denys l'Aréopagite, avec des commentaires curieux et savans, sur vélin, in-folio; 2.° une copie complète des évangiles, écrite dans le huitième siècle; 3.° diverses copies des évangiles, des épîtres et des actes des apôtres de différentes dates; 4.° les œuvres de Philippe l'ermite; 5.° les dialogues de Théodore de Syracuse; 6.° un ouvrage sur la grammaire grecque; 7.° différens écrits de commentateurs sur les évangiles et les premiers Pères de l'église; 8.° une copie très-ancienne des évangélistes de l'église grecque; 9.° deux autres *ditto*; 10.° un ouvrage de Philée, sur les animaux.

Il est bon d'observer que le Platon que le professeur

fesseur appelle un monument de littérature, est le manuscrit grec le plus vieux qu'il y ait au monde, avec une date précise. Dorville (sur *Chariton*, pag. 49 et 50), avoit un Euclide plus ancien d'un an; et Montfaucon (*Palæographie*, page 42) parle d'un manuscrit grec plus vieux de six ans, qu'il dit avoir vu; mais ces deux manuscrits ont disparu. Le professeur Porson a mis beaucoup de temps et de soins à copier les scholies; il a découvert, par ce moyen, des passages de pièces de théâtre grecques et de poëtes qui sont perdus.

COPENHAGUE.

Société royale des sciences.

La Société royale des sciences de Copenhague, dans sa séance du 4 février, a élu M. SILVESTRE DE SACY, membre de la troisième classe de l'Institut national, son associé étranger.

RUSSIE.

Découverte de plusieurs monumens en argent.

Le cabinet de M. le comte de Stroganov contient presque autant de monumens antiques en argent, d'une certaine grandeur, que les cabinets de tous les autres pays de l'Europe. Ce qui est remarquable, c'est qu'ils ont été tous trouvés dans un espace de temps assez borné, et dans une contrée extrêmement éloignée des pays les plus civilisés.

La première découverte d'une partie de ces monumens se fit en 1750, près de la Kama, dans la province de Permski, dont la plus grande partie est occupée, depuis 1558, par les terres de la famille de M. de Stroganov. Un cultivateur du village de Sludka trouva, en labourant, un vase d'argent, que le soc endommagea vers son milieu. Pendant son séjour à Paris, M. le comte de Stroganov fit part de cette découverte au président de Brosses, qui publia un dessin et une explication de ce vase dans les mémoires de l'académie (1). M. de Brosses regarda ce vase comme un monument de l'art des Scythes, ou de quelque autre nation de l'Orient. M. Koehler voit, dans la figure du milieu, la vierge ou la reine du ciel, dans la petite figure à sa droite, le bon pasteur, etc.

Dans le même gouvernement de Permski on trouva, en 1780, sur les bords de la Kama, près du village de Sludka, appartenant au comte de Stroganov, le plus beau et le plus remarquable de tous les monumens antiques d'argent, qui soient connus. Ce monument est une patère ou un plateau, qui représente la dispute d'Ajax et d'Ulysse, pour les armes d'Achille (2). Depuis plusieurs années, la Kama a

(1) Tome XXX, p. 777-801.

(2) Ce monument a dix pouces anglais et demi de diamètre, et le cercle sur lequel il est posé, a quatre pouces et trois dixièmes de diamètre ; il a un peu plus d'un pouce et demi d'élévation. Son poids est de deux livres et quatre-vingt-quatorze solotnik. L'argent est très-fin. Le style et la composition sont des beaux temps de l'art.

changé insensiblement son lit. Des enfans, jouant sur les bords de la rivière, ont trouvé dans le sable de l'ancien lit du fleuve, le monument dont il vient d'être question.

Peu de temps après qu'on eût fait cette découverte, on trouva, sur les bords de la même rivière, et dans la même contrée, les monumens suivans :

Une grande patère d'argent, de sept pouces et deux dixièmes de diamètre. Le cercle placé sur le revers, a six pouces et six dixièmes; elle est du poids de trois livres quatre-vingt-douze solotnik et demi. Au milieu il y a, dans un champ de sept pouces et demi de diamètre, un cheval en relief, placé à côté d'un arbre, et qui broute l'herbe. Le reste est occupé par un ornement en feuilles de végétaux, travaillé avec goût. Le relief est très-peu sensible; souvent les figures de ces ornemens ne sont indiquées que par des lignes.

Un autre monument, qui fait partie de cette découverte, est une grande patère ou un plateau d'argent, de travail arabe, du diamètre de quatorze pouces anglais et un quart, du poids d'une livre et cinquante-un solotnik et un quart. Elle ressemble beaucoup à nos plats. On y lit entre autre une inscription arabe.

Une coupe d'argent, extrêmement bien conservée, du diamètre de onze pouces anglais et sept dixièmes, de plus d'un pouce et demi de hauteur, et du poids de trois livres quinze solotnik et demi.

M. Koehler croit ce monument plutôt indien que mongol.

Un vase d'argent d'une forme assez singulière.

Il a onze pouces et demi anglais de longueur, environ quatre pouces de largeur, deux pouces et trois dixièmes de hauteur. Son poids est d'une livre soixante solotnik. Les ornemens en relief sont du côté extérieur; l'intérieur est tout uni. Ce monument paroît, à M. Koehler, d'origine mongole.

M. Koehler, garde du cabinet de l'empereur, m'a adressé un mémoire manuscrit qui contient la description du monument qui représente le combat des chefs Grecs, sur les armes d'Achille. M. Koehler y donne d'abord un catalogue des grands monumens d'argent qui existent dans différens cabinets.

Le disque du cabinet des antiques (Briséis rendue à Achille), décrit dans le second numéro de mes *monumens antiques inédits.*

Le second disque du même cabinet, qui offre la figure d'un lion et d'un palmier.

Coupe trouvée, en 1721, dans le lit de l'Arve, près de Genève, du diamètre de dix pouces, pesant trente-quatre onces et un quart. On la conserve à Genève. Elle représente une allocution de Valentinien II, ainsi qu'on le voit par l'inscription. (Montf. suppl. IV, pl. 28, pag. 51-65.)

Disque trouvé à Perugia, qui représente Constantin tuant Maxence. (Fontanini *ad disc. Veter Christianorum Perusiæ repertum*, Rom. 1724, in-4.°)

Disque qui représente Hercule étouffant le lion de Némée. Il appartient à la famille Trivulzi à Milan. (Oderic, *de argent. orcitirig. Numo.* Rom. 1762, in-4.°, p. 64.)

Le disque qui représente un cheval, et qui appar-

tient au même. Si on veut tenir compte de la coupe indienne et arabe, le nombre s'élèvera à neuf.

Le disque de M. le comte de Stroganov, qui représente la dispute d'Ajax et d'Ulysse pour les armes d'Achille, est un des plus importans.

Ce disque offre plusieurs figures.

Minerve, comme juge, est assise entre Ajax et Ulysse qui se tiennent debout; son regard est sévère, sur son visage règne la dignité virginale. Elle est, comme déesse de la guerre, coiffée du casque (qui est orné de feuillages); sa chevelure flotte sur ses joues, et des boucles lui tombent sur la poitrine.

Par un mouvement de la main droite, elle donne à Ajax le conseil de se contenter du jugement prononcé. Sa main gauche, étendue, est appuyée sur le bouclier qui pose à terre à côté de son trône, et qui est d'un grand volume, ainsi que le sont les boucliers des héros homériques.

Sous les pieds de Minerve, est le subsellium orné de beaux feuillages. L'artiste n'a pas indiqué le sol sous les pieds des deux concurrens. Aux pieds de Minerve se trouve l'armure d'Achille, savoir le casque, la cuirasse et les cnémides. Le bouclier, élégamment orné de feuillage, se voit sur le siége derrière Minerve. L'épée ne s'y trouve point; mais dans Homère, Thétis ne demande pas à Vulcain l'épée.

Ajax est à la droite, Ulyssse à la gauche de la déesse. Ajax a la barbe touffue, comme on le voit sur d'autres monumens.

Le disque du comte de Stroganov est un monu-

ment plus ancien que celui du cabinet de la République française, et il est travaillé dans un style infiniment supérieur à ce dernier, à l'égard duquel M. Koehler observe que les dix figures étant toutes de profil, donnent à l'ensemble un air de roideur désagréable.

Le travail des deux disques offre entre autre cette différence, que celui de Pétersbourg est fondu et retouché au burin; celui de Paris semble à M. Koehler être travaillé en bosse : ce disque lui paroît composé de deux plaques, dont la supérieure, qui contient les figures, est soudée sur celle qui forme le fond.

Le revers du disque de Pétersbourg est divisé en seize compartimens, par des lignes qui expriment un feuillage mal travaillé. Chaque compartiment offre le contour d'une figure d'oiseau : chaque oiseau est différent; ces figures sont remarquables par leur exactitude. Ces figures ne sont pas d'un travail grec, mais elles sont vraisemblablement celui des anciens Biarmiens qui habitoient ces contrées. A. L. M.

FRANCE.

COLMAR.

Bibliologie.

La bibliothèque de l'école centrale de Colmar possède un manuscrit sur parchemin, qui, à en juger par le caractère, paroît avoir été écrit vers la fin du douzième siècle. Le contenu de l'ouvrage confirme cette conjecture, et les noms du pape Urbain III, de l'em-

pereur Frédéric I.er (Barberousse), et de Philippe-Auguste, roi de France, qui s'y trouvent souvent, ne laissent plus aucun doute qu'elle ne soit juste. On y rencontre d'ailleurs plusieurs dates, dont aucune ne passe l'an 1158. Ce manuscrit n'est qu'un simple formulaire, tel qu'on en connoît plusieurs; par exemple, celui de Marculf; mais l'idée que son auteur a voulu tracer sous cette forme modeste, le tableau de son siècle, donne à ce vieux ouvrage un intérêt particulier. Tantôt c'est le pape qui y menace de l'anathème ceux qui attaqueront les biens de l'église; tantôt c'est l'empereur qui promet de faire déchirer, par des chevaux, tous ceux qui contreviendront à ses ordres; tantôt c'est le roi de France qui assemble ses barons pour aller entreprendre une croisade contre les Musulmans. Mais la partie vraiment intéressante de ces lettres, ce sont les détails qu'elles renferment sur la hiérarchie ecclésiastique, et sur le régime intérieur des monastères. Nos faiseurs de romans, qui aiment à placer la scène de leurs ouvrages dans les ténèbres et les horreurs du moyen âge, pourroient étudier dans cette collection, ce coloris vrai, ce ton local qu'on cherche en vain dans leurs productions, si l'on pouvoit exiger d'eux qu'ils employassant leurs veilles à déchiffrer l'écriture barbare d'un moine du douzième siècle. Je ferai connoître un jour ce manuscrit plus particulièrement, en en éclaircissant quelques passages par des notes historiques et littéraires. Aujourd'hui je me borne à manifester aux littérateurs de la France, un vœu qu'ont fait naître en moi les fouilles que je viens de faire dans les manuscrits de notre bibliothèque. On

connoît les deux ouvrages de *Labbé* et de *Montfaucon*, sous le titre de *Bibliotheca nova et novissima manuscriptorum.* Ce ne sont, en grande partie, que de simples catalogues de ces restes précieux de l'antiquité; mais l'idée est bonne et susceptible d'un grand développement. Je désirerois que quelque bibliographe exercé s'occupât à nous donner une bibliothèque générale des manuscrits conservés dans les différens dépôts littéraires de la France, et dont plusieurs présenteroient déjà un intérêt assez vif par la manière dont ils ont été sauvés des fureurs du vandalisme.

Le formulaire dont je viens de parler, faisoit autrefois partie de la collection de l'abbaye de Murbac, sur laquelle on peut consulter l'ouvrage précité de Montfaucon, et l'*Iter Allemannicum, Italicum et Gallicum*, par Martin Gerbert, abbé de Saint Blaise. Lors de la dévastation du château de Guebriler par les paysans du Sundgaw, il étoit destiné, avec d'autres manuscrits et monumens des premiers temps de l'art de l'imprimerie, à être livré aux flammes pour y rôtir un cochon *vif*, dont les révoltés vouloient se régaler; mais le vin rouge dans lequel on l'avoit trempé, l'empêcha de prendre feu, et le lendemain on le ramassa dans la rue avec les épîtres de S. Paul, écrites *caractère scotico*, par les contemporains de S. Colomban et plusieurs autres ouvrages également intéressans par leur contenu et par leur âge. En attendant la *Bibliothèque générale des manuscrits français* que je propose, les bibliothécaires des écoles centrales rendroient sans doute un service signalé à la

République des lettres, en faisant insérer, dans votre journal, des notices ou extraits des manuscrits les plus remarquables qui pourront se trouver dans les dépôts confiés à leur surveillance.

FRÉD. BUTENSCHOEN, *professeur d'histoire à l'Ecole centrale du département du Haut-Rhin.*

PARIS.

Ecole de médecine.

Séance publique de l'Ecole de médecine de Paris, du 5 *brumaire an* XI.

En présence du C. Fourcroy, conseiller-d'état chargé de l'instruction publique, et remplaçant le ministre de l'intérieur, en présence des maire et adjoints de la municipalité du onzième arrondissement de la ville de Paris, des membres de la société de médecine de l'école, l'assemblée des professeurs, extraordinairement convoquée, a tenu, le 5 brumaire an XI, une séance publique et solennelle pour la distribution des prix aux élèves de l'école-pratique, et pour l'ouverture des cours de l'an XI.

Le C. Hallé, président, a ouvert la séance par la lecture d'un discours, où, après avoir exposé les services éminens rendus à l'art de guérir par la faculté de médecine de Paris, par l'académie de chirurgie et par la société royale de médecine, il a rendu compte des travaux de l'école pendant le cours de l'an X, et de ceux de ses membres en particulier.

Le C. Maire, dans un discours éloquent et qui a été très-applaudi, a ensuite exprimé à l'école des sentimens de satisfaction et de reconnoissance pour les avantages dont l'arrondissement est redevable au zèle de ses membres, et au succès de ses travaux.

Ce discours terminé, le C. Sue, secrétaire, après la lecture de quelques recherches sur l'établissement des prix chez les anciens et chez les modernes, et particulièrement sur ceux qui ont été fondés par le gouvernement, a proclamé, d'après le jugement de l'école, consigné dans le procès-verbal de la séance du 15 vendémiaire an XI, les noms des élèves couronnés, qui ont reçu de la main du C. Fourcroy les prix qu'ils ont remportés.

Le C. Hallé, dans un discours extrêmement bien fait, a tracé l'histoire de différentes sociétés qui, en France, se sont occupé de la médecine : il a parlé d'abord de la faculté de médecine de Paris, et des services qu'elle a rendus non-seulement à l'art de guérir en particulier, mais en général à toutes les sciences : il a parlé ensuite de la faculté de Montpellier sous le même rapport, de l'académie de chirurgie, de la société royale de médecine, et enfin de l'école de médecine. Nous rapporterons presque en entier cette partie de ce beau rapport, parce qu'elle offre une histoire littéraire très-importante des travaux entrepris dans les différentes branches de la science médicale, et dans les sciences qui y sont relatives, et que notre Journal est spécialement consacré à conserver le souvenir des découvertes faites par les Sociétés savantes, et par les hommes distingués qui les composent.

L'enseignement s'est fait, dit le savant rapporteur, dans toutes les chaires avec exactitude, il s'est perfectionné dans plusieurs parties. L'ardeur des élèves de la clinique interne attachés à la société d'instruction organisée par les CC. Corvisart et le Roux, s'est soutenue avec ce même zèle auquel les CC. Fourcroy et Leclerc ont rendu un témoignage si honorable les années précédentes. C'est dans cette Société que l'école a choisi quatre de ses élèves pour les adjoindre à deux de ses membres, et porter des secours dans l'épidémie qui règne actuellement dans le département du Loiret.

Un concours s'est ouvert au sein de l'école pour une chaire vacante à l'école vétérinaire de Lyon ; et les CC. Chaussier et Deyeux ont été adjoints au jury, composé des CC. Husard, César et Desplas.

La bibliothèque confiée aux soins du C. Sue, les cabinets remis à la vigilance du Cit. Thillaye, ont été ouverts à tous les hommes qui cultivent les sciences ; et l'école a mis tous ses moyens à la disposition des savans qui ont voulu vérifier des expériences importantes. Toutes celles de l'illustre Volta ont été répétées, variées et appliquées au traitement de diverses affections. Le docteur Aldini, digne neveu de Galvani, réuni au C. Biot, commissaire de l'Institut national, et à plusieurs hommes célèbres, y a répété avec nous (1) les expériences diverses qui constatent un des faits les plus importans dont son

(1) Les CC. Dupuytren et Fleury, et le C. Thillaye fils, ont concouru avec beaucoup de zèle à la vérification de ces expériences importantes.

oncle ait enrichi la science ; c'est que les substances animales nerveuses et musculeuses peuvent, à elles seules, sans le concours des métaux, former le cercle galvanique, et, par leur contact mutuel, exciter les convulsions musculaires, de la même manière absolument qu'elles ont lieu par l'arc excitateur composé des deux métaux.

Les collections anatomiques se sont accrues d'un grand nombre de pièces destinées à l'instruction : plus de quarante de ces pièces ont été préparées par le chef des travaux anatomiques et par les élèves attachés à cette partie (2) ; les autres, au nombre de quatorze, ont été modelées avec exactitude par le C. Pinson, d'après diverses maladies organiques. Les cabinets se sont encore enrichis de trois nouvelles pièces en cire, dues au C. Laumonier ; elles représentent les nerfs de la face et du cou, ceux du canal carotidien, du sinus caverneux, et des différentes cavités des os temporaux et maxillaires, et les systèmes veineux et lymphatiques de l'extrémité inférieure ; l'Institut a reconnu le mérite de ces préparations ; le ministre a ordonné la continuation de cette utile entreprise. Ainsi seront fixés tant d'objets que le scalpel ne découvre qu'avec beaucoup de peine, et qui, flétris ou détruits aussitôt que démontrés, ne servent qu'un moment à l'étude, et

(2) Les CC. Ribes, Fleury, Joffrion, Hamel, prosecteurs ; les CC. Horeau, Desormeaux, Josse, Bayle, aides d'anatomie, et plusieurs autres, dont nous aurons occasion de parler encore, ont mis dans l'exécution de ces travaux une activité que nous ne devons point laisser sans éloge.

fuient bientôt les yeux et ensuite la mémoire. Le crayon et le pinceau du C. Lemonnier ont conservé également, dans vingt-deux dessins et trois tableaux, les images fidelles de plusieurs maladies, d'une énorme tumeur du cou et de la mâchoire, des apparences extérieures d'une tumeur fongueuse du périoste, située à l'articulation de l'humérus, de plusieurs altérations remarquables des os, et des vaisseaux omphalo-mésentériques du fœtus. L'école a aussi accepté le dépôt fait dans ses collections par le C. Clarion, aide du laboratoire de chymie, d'un herbier de cinq cent douze plantes, étrangères aux environs de Paris, et de plus de deux cents espèces de graines, qui ne sont point cultivées dans nos jardins.

La Société de médecine établie dans l'école, a complété son organisation : elle a dressé le plan, suivant lequel elle se propose de diriger ses recherches ; et ce plan, renfermant toutes les parties de l'art et la méthode que la Société croit la plus propre à en assurer les progrès, sera incessamment publié et proposé à ceux qui voudront concourir avec elle à cet objet important.

Pourquoi faut-il qu'en rendant compte de nos travaux, nous ayons encore à déplorer nos pertes ! Il n'a fait que passer au milieu de nous cet homme, qui, dès son entrée dans la carrière, marchoit de front avec ceux qui s'y étoient illustrés depuis longtemps. Qu'est-il besoin de vous le nommer ! Vous, dont il fut l'ami, le camarade et le maître ; et vous surtout qu'il instruisoit à remporter les palmes de l'école ; vous qui vous emparâtes de ses restes

inanimés, et changeâtes ses obsèques en un triomphe; vous qui couvrîtes son cercueil de larmes et de fleurs! vous nous direz comme il développoit dans vos ames l'enthousiasme de la science; vous nous apprendrez comment les froids débris de l'homme sembloient s'animer sous ses mains pour vous révéler les secrets de la nature. L'Europe ne croira pas que ce soit avant trente ans que, se saisissant en maître des idées que quelques hommes de génie n'avoient encore qu'effleurées, Bichat ait pu jeter les fondemens d'une nouvelle anatomie et d'une physiologie nouvelle. Le dernier élève qu'enfanta l'école fameuse de Leyden, le célèbre Sandifort l'a dit à l'un de vous (Bichat vivoit alors! Mais cette prédiction ne devoit point être accomplie): *dans six ans votre* Bichat *aura passé notre* Boerhaave! Ainsi parlent les étrangers. Mais nous, nous dirons que Bichat fut aussi le meilleur des hommes, que jamais la médisance ne se plaça sur ses lèvres, qu'aucun laurier ne fut flétri par ses mains, et que modeste sans effort, il ne parla jamais que de ce qui lui restoit à faire. Non, il est impossible qu'un pareil homme ait eu des ennemis; il est impossible qu'il ait eu des détracteurs et des jaloux. La patrie ne laissera point sa mémoire sans honneurs. Corvisart a désigné au dépositaire de la puissance publique, la place qu'il convient de consacrer à Bichat (3).

(3) Le gouvernement, sur le rapport du C. Corvisart, a pris un arrêté en date du 18 fructidor dernier, par lequel il est ordonné qu'un marbre dédié à la mémoire des CC. Dessaut et Bichat, soit placé à l'Hôtel-Dieu de Paris, et que leur

Un monument, qui lui sera commun avec Dessaut, son maître, s'élèvera dans les lieux mêmes qui sont remplis par les souvenirs de leurs services. Les foibles hommages que je viens de leur rendre au milieu de vous, ne sont que les prémices d'un plus noble tribut, que le prélude d'une voix plus éloquente. Désormais donc ce dévouement sans éclat, ce courage sans ambition qui s'exerce dans les asiles de la douleur et de la misère, auront aussi leurs monumens et leurs trophées.

O mânes regrettés! c'est encore vous honorer que de poursuivre la liste des travaux auxquels Bichat auroit eu tant de part. Nous confondrons dans le récit que nous en allons faire, ceux de l'école même et ceux de la Société, fondée dans son sein par les soins du ministre.

Plusieurs de nos collègues ont publié des ouvrages. Le C. Desgenettes a donné l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient :* acteur principal dans tant de circonstances importantes, il s'est presque réduit, dans cet ouvrage, au rôle de témoin. Ceux qui connoissent ses talens sauront apprécier cette sage modestie. Le C. Cabanis a publié un ouvrage sur les *Rapports mutuels du physique et du moral de l'homme :* les matières du premier volume étoient connues (4); celles du second complètent cette suite

éloge y soit prononcé par l'un des membres de l'école; le C. Corvisart lui-même a été désigné par l'école pour rendre cet hommage à la mémoire de ces deux hommes célèbres.

(4) Voyez le Discours du C. Leclerc, pour l'ouverture des cours en l'an x, p. 62.

de méditations importantes. Il y expose l'influence des maladies sur les idées, du régime et des climats sur les habitudes morales. Il y traite de la sensibilité et de ses premières déterminations, de l'instinct, de la sympathie, du sommeil et du délire, de l'influence générale du moral sur le physique et des tempéramens acquis, matière intéressante, dans laquelle le médecin pouvoit seul instruire le philosophe. Le C. Huzard a donné un travail sur une matière d'un grand intérêt national. La théorie *des haras* exigeoit de grandes vues d'administration, des connoissances profondes dans la médecine-vétérinaire. Le C. Chaussier a continué la publication de ses tableaux synoptiques, destinés à faciliter l'étude de l'anatomie : l'avantage de cette méthode est de joindre la clarté à la précision ; et, outre cela, de donner aux idées qu'elle fait naître une simultanéité nécessaire à la conservation de leurs rapports. Le C. Sue a donné une histoire exacte de tous les travaux qui ont été publiés sur le galvanisme. Dans une matière qui, depuis peu d'années, a donné lieu à tant d'expériences variées, les faits épars se perdent aisément ; les réunir, c'est les conserver ; les conserver, c'est veiller aux intérêts de la science.

Le C. Pinel, après avoir publié sa Nosologie, s'est occupé d'en démontrer les principes par l'observation ; il en a renfermé les résultats, pour ce qui concerne les maladies aiguës, dans un nouvel ouvrage intitulé : *Médecine clinique rendue plus exacte par l'application de l'analyse.* Les observations qu'il y réunit ont toutes été faites dans l'hôpital de

de la Salpêtrière. C'est dans la même maison qu'il a pu, cette année, donner un nouvelle extension aux recherches sur lesquelles il avoit fondé ses premiers essais sur l'aliénation mentale. Par la réunion des maladies de ce genre précédemment traitées à l'hospice d'Humanité, le nombre des malades a été porté de 750 à 800. Les avantages du lieu ont permis de les partager en cinq divisions principales. L'une contient les maniaques attaquées de maladies incidentes, différentes de la manie, et qu'on traite séparément: une seconde est destinée aux manies réputées incurables; telles sont celles qu'on envoyoit communément de l'hospice de l'Humanité après plusieurs tentatives inutiles: une troisième division renferme les maniaques actuellement en délire: une quatrième, celles qui sont dans un intervalle lucide ou au déclin de leurs accès; celle-ci est ornée de promenoirs plantés d'arbres, au milieu desquels est une fontaine. Enfin, la cinquième est destinée aux convalescentes et à celles qui sont sur le point d'être rendues à leurs familles. Il faut au C. Pinel une année entière pour publier les résultats que lui fourniront ces nouvelles dispositions, et pour donner ses observations sur les diverses espèces de manies et les différens traitemens qui leur conviennent. En attendant, il déclare que du 17 germinal an X, au 17 vendémiaire de cette année, sur 182 femmes admises au traitement, 92 sont ou guéries, ou présumées telles, ou convalescentes, et que sur les autres, il en est 59 encore pour lesquelles l'on croit devoir continuer l'administration des remèdes.

Il est donc bien important de dissiper le préjugé trop général, qui met communément la manie au nombre des maladies incurables; il n'est pas moins utile de faire savoir que l'hospice de la Salpêtrière, qui jadis étoit en partie un lieu de détention pour les femmes débauchées, a cessé depuis plusieurs années d'avoir cette destination.

Dans l'hospice de perfectionnement, le C. Dubois a reçu un grand nombre de maladies très-variées, et qui ont fourni une matière abondante aux leçons de clinique.

Il y a exécuté deux opérations dignes de remarque; l'une est la résection des deux bouts du tibia dans une fracture non consolidée, subsistante depuis quinze mois. Le succès n'est pas encore complet, mais le malade a déjà éprouvé un peu d'amélioration dans la faculté de marcher.

Le second procédé a été employé dans le traitement de deux anévrismes. Il consiste dans une compression méthodique sur le trajet de l'artère au-dessus de la tumeur. L'un de ces anévrismes est à l'artère poplitée, et l'autre à la crurale. Le but est d'obtenir progressivement, et par degrés, les effets que l'on produit subitement par la ligature. Les premiers résultats font espérer un heureux succès de cette tentative.

On a vu cette année, et surtout depuis quelques mois, arriver dans le même hospice un grand nombre d'affections consécutives causées par la petite vérole; telles sont des fistules lacrymales, des staphilômes, la perte de la vue en totalité ou en partie: combien

le triste spectacle de ces difformités n'ajoute-t-il pas de prix à l'inoculation de la vaccine ! Ses succès se confirment de toutes parts ; des correspondances multipliées nous ont appris que de nombreuses épidémies varioliques ont partout épargné les enfans soumis à la vaccination. Qu'il est donc à désirer qu'on ne voie plus, sur la foi de quelques récits équivoques, retarder l'adoption d'une découverte si précieuse !

La Société de l'Ecole a reçu plusieurs observations sur des tumeurs fongueuses du périoste : l'une d'elles située à l'os des iles, accompagnée de carie de ces os, a été présentée par le C. Collinet. Une semblable tumeur s'est offerte à l'hôpital Saint-Louis ; elle occupoit l'épaule et la partie supérieure de l'humérus : la pièce est déposée dans les cabinets de l'Ecole. Ces observations ont donné lieu à deux mémoires que le C. Lassus a lus à la Société. Il divise les tumeurs fongueuses en tumeurs sanguines, et tumeurs non sanguines ou blanches, improprement nommées *lymphatiques*. Les tumeurs fongueuses sanguines sont distinguées en tumeurs qui ont leur siége dans le tissu cellulaire sous-cutané, et en tumeurs qui ont leur siége dans le périoste ; les tumeurs fongueuses sanguines du tissu cellulaire ont encore été appelées *loupes variqueuses* : quand on les ouvre, le sang s'en écoule sans jaillir, transudant comme d'une éponge ; et le tissu qui le renferme, mollasse, rouge, adhérent à la surface interne de la peau, a quelque ressemblance avec le tissu de la rate qu'on auroit soufflée. Ces tumeurs, parvenues à un grand volume,

peuvent distendre la peau, au point de la faire crever, de la gangréner, et d'entraîner la mort. On prévient cette issue funeste en les excisant de bonne heure. Les tumeurs sanguines du périoste sont des dégénérescences de cette membrane, qui se change en un tissu également spongieux et gorgé de sang. Elles entraînent la carie de l'os et prennent souvent leur origine d'une contusion légère, en apparence; on les néglige d'abord, parce qu'on en méconnoît la nature.

L'auteur se propose de donner un autre Mémoire sur les tumeurs fongueuses non sanguines, qui de même sont souvent accompagnées de destruction des os.

Plusieurs autres observations communiquées, et plusieurs faits qui sont sous nos yeux, concourront aussi à avancer l'histoire importante des tumeurs; des loupes remarquables par leur volume et l'étendue de la place qu'elles occupoient, ont été excisées avec succès. On a vu à l'hospice de perfectionnement un homme dont le cou, la mâchoire inférieure et le plan inférieur de la cavité de la bouche, sont compris dans une tumeur énorme, molle, qui paroît être celluleuse, et au milieu de laquelle l'os de la mâchoire lui-même a éprouvé une déformation singulière. Un tableau très-exact en conserve l'image.

L'histoire des maladies rares n'est pas toujours l'objet d'une stérile curiosité; la nature, dans ses écarts, semble quelquefois trahir son secret; aussi, la réunion de ces sortes d'observations n'a point été négligée.

Le C. Percy a donné à l'école un squelette qui présente l'exemple rare d'une ankilose générale, et l'histoire très-singulière de la maladie a été jointe à cette pièce (5).

Le C. Nysten, aide d'anatomie, a communiqué l'observation d'une jeune fille de treize ans, dont les parties sexuelles offroient tous les signes de la virginité, et cependant l'ovaire contenoit des fragmens de fœtus.

Le C. Baudelocque a présenté à la société un fœtus extra-utérin; dont le poids excédoit quatre kilogrames.

Une abstinence très-prolongée et suivie de la mort, dans un homme mélancolique, a été observée au Val-de-Grâce, et recueillie par le C. Ballin, sous les yeux du C. Desgenettes; et d'une autre part, une incroyable polyphagie, accompagnée de phénomènes extraordinaires, a été constatée par le C. Percy : le sujet est mort dans les hôpitaux de Versailles, d'une dyssenterie purulente; la mort a été suivie d'une putréfaction singulièrement rapide (6).

Des expériences curieuses ont été faites sur les animaux, pour résoudre plusieurs questions importantes de physiologie et de médecine. L'école ayant été consultée sur des accidens causés par des bains de gaz hydrogène sulfuré, le C. Chaussier a fait, sur des quadrupèdes, une suite d'expériences, dont il résulte que non-seulement ce gaz tue instantanément quand il est introduit par la respiration, mais

(5) Voyez *Magasin Encyclopéd.* année VII.
(6) *Idem.*

qu'il agit d'une manière aussi délétère, quoique moins prompte, par les voies cutanées, par les voies gastriques et intestinales, et lorsqu'il est introduit par le tissu cellulaire sous-cutané. Toutes ces introductions ont cela de commun, que la mort qu'elles occasionnent est toujours suivie d'une destruction absolue de vitalité.

Le C. Dupuytren a fait des observations sur les suites de l'extirpation de la rate et des reins; quelques-unes des premières ont été rapportées dans une thèse sur la structure et les usages de la rate. Il s'est également occupé d'expériences relatives à la nutrition et aux fonctions qui y président. Les changemens des alimens dans le canal alimentaire, la nature de la matière absorbée par les vaisseaux lactés, les changemens que cette matière éprouve ensuite successivement dans les différens organes qu'elle traverse, ont été le sujet des diverses tentatives, dont les résultats seront publiés.

Le C. Chaussier a fait de son côté des recherches semblables.

Les laboratoires de dissection ont servi à un grand nombre de travaux anatomiques.

Le C. Chaussier a donné une préparation, qui constate l'existence, l'origine, la véritable situation et la direction des vaisseaux *omphalo* ou *ombilico-mésentériques* dans le fœtus. Ces vaisseaux, qu'on connoissoit bien dans les quadrupèdes, dont on voit aussi les analogues dans les oiseaux, mais que peu d'anatomistes avoient reconnus dans l'homme, ont été préparés dans un fœtus à terme, et ont été des-

sinés avec exactitude. On ne les trouve ordinairement que dans les premiers temps de la formation de l'embryon; ils consistent dans une artère et une veine qui se détachent du mésentère, s'élèvent isolément, passent entre les circonvolutions des intestins, et se rendent à l'ombilic. Leur grande ténuité a fait croire que ces vaisseaux s'y terminoient; mais réellement ils se prolongent dans la substance du cordon, et se ramifient sur une vésicule membraneuse, pleine d'un liquide diaphane, incolore et légèrement muqueux. Cet appareil disparoît ordinairement vers le troisième mois de la grossesse, et l'on n'en trouve communément aucun vestige dans le fœtus à terme. Le C. Chaussier avoit déjà fait connoître cette disposition en 1782, dans le recueil de l'académie de Dijon; de nouvelles occasions de l'observer l'ont mis à même d'en perfectionner la description.

Le C. Dupuytren, dans des recherches anatomiques sur la rate, a déterminé, d'une manière plus positive, l'existence d'une membrane fibreuse qui couvre la surface de cet organe, qui se prolonge dans son intérieur sous la forme de filets solides, ou sous celle de gaînes qui environnent les vaisseaux qui s'y ramifient. Cette structure a été vérifiée et comparée dans plusieurs des animaux qui sont pourvus de ce viscère. On y remarque également, mais particulièrement dans les chiens, des corpuscules blancs qui ont l'apparence gélatineuse.

Ce même anatomiste s'est occupé surtout de rechercher une nouvelle source d'instruction dans les dissections qui se font journellement dans les pavil-

lons de l'école ; il a tenu compte de toutes les variétés de structure et de toutes les lésions qui se sont offertes dans les cadavres. Non-seulement il a observé ces lésions isolément, comme les autres pathologistes, mais encore il les a considérées comparativement, et en a dressé des tableaux dans lesquels elles sont rangées sous différens titres, et selon l'ordre de leur fréquence. Ces tableaux, formés d'après les observations faites sur le nombre d'environ mille cadavres, se rapportent à sept divisions principales. Dans la première, les lésions sont ordonnées par nature de tissus, par appareils et par organes ; et l'ordre adopté a été déterminé par le nombre de fois que chaque tissu, chaque appareil, chaque organe s'est trouvé affecté d'une lésion quelconque. Dans la deuxième division, l'ordre est déterminé par la nature même de la lésion, et par sa fréquence dans les diverses espèces de tissus et d'organes qui en sont spécialement affectés. Dans la troisième, on détermine la simultanéité des lésions observées, et l'on note quelles sont celles qui, par quelque cause que ce soit, se rencontrent plus fréquemment réunies. Dans la quatrième division, on a essayé de former la nosologie de ces lésions, c'est-à-dire, d'établir la liaison qu'elles ont eu avec les maladies auxquelles on sait, ou auxquelles il est évident que les malades ont succombé ; et les maladies ont été ordonnées suivant leur fréquence comparée. Dans une cinquième section, on a placé celles de ces lésions qui ont dû elles-mêmes être des causes immédiates de mort, autant qu'il a été possible d'atteindre à quelque certitude

à cet égard. Dans la sixième division, on a comparé les lésions aux différens temps de l'année, en les ordonnant par trimestre. Dans la septième, enfin, on les rapporte aux sexes, aux âges et aux différentes époques de la vie. Aussi, espère-t-on tirer de l'étude de l'anatomie une utilité nouvelle, que, jusqu'à présent, elle n'avoit point encore présentée, et qui ne peut se trouver que dans une grande multiplicité de dissections. Les résultats obtenus aujourd'hui, répondent, par leur importance, aux soins qu'on s'est donnés pour les réunir : ils seront publiés.

Nous devons ici le témoignage d'une satisfaction distinguée à tous les prosecteurs et aux aides d'anatomie, surtout aux CC. Bayle et Beauchêne, dont le zèle et les talens ont avantageusement secondé le C. Dupuytren dans ses recherches.

Parmi les variétés de structure que les dissections ont offertes, et celles qui ont été communiquées par divers observateurs, on remarque des déplacemens singuliers des reins; une interruption du canal intestinal dans le fœtus, et le méconium trouvé dans la portion de ce canal, qui n'avoit aucune communication avec les voies biliaires. Cette observation est du C. Pied, et le dessin en a été fait par le C. Morin, l'un des prosecteurs de l'école. On doit aussi distinguer l'observation d'un homme privé de sternum, et dans lequel on voit les battemens du cœur et de l'aorte, comme si ces parties étoient à découvert; c'est au C. Rouilly, chirurgien à Pontorson, qu'on doit la connoissance de ce fait peu commun. C'est lui qui, l'année précédente, nous avoit pro-

curé l'occasion d'observer une fistule à l'estomac dans la femme Goré : les phénomènes qu'a présentés cette maladie, ont été comparés (7) avec ceux qui ont été rapportés dans des cas semblables par divers observateurs, et les représentations qui y sont relatives, sont déposées dans les cabinets de l'école. Mais parmi les écarts singuliers de l'organisation, un des plus remarquables est celui d'une artère qui se partageoit dans les lobes inférieurs du poumon comme l'artère pulmonaire, s'anastomosant avec elle, et prenant son origine de l'aorte abdominale. C'est dans l'amphithéâtre du C. Jadelot que le C. Maugras a fait cette observation, qu'il a communiquée à la société de l'école.

Les laboratoires de chymie ont été consacrés, non-seulement aux objets du cours, mais encore à diverses analyses qui ont été exécutées par le C. Deyeux, ou, sous sa direction, par les CC. Robert, Clarion et Barruel. L'examen de différentes substances animales, de diverses concrétions, de plusieurs matières trouvées à la suite de maladies extraordinaires, a donné des résultats qui seront réunis aux descriptions de ces maladies. Plusieurs eaux minérales ont été analysées, et en particulier celles de la vallée de Léoben, qui diffèrent peu des sources répandues en divers endroits de la même contrée. Plusieurs remèdes vantés ont été réduits, par l'analyse, à leur juste valeur. Des substances alimentaires dont on

(7) Voy. le Journal de médecine, chirurgie et pharmacie des CC. Corvisart et Le Roux, t. III, p. 409; et t. IV, p. 103; *Magasin Encyclop.* année VII, t. V, p. 405.

soupçonnoit la pureté, ont été examinées avec scrupule. Les produits d'une culture de rhubarbe en France, comparés avec soin par le C. Clarion, à la rhubarbe de la Chine, ont prouvé qu'on pouvoit espérer de voir cette racine, devenue indigène, égaler un jour la rhubarbe chinoise, et servir avec autant d'avantage qu'elle à la médecine et aux arts. Des plaintes faites contre une fabrique de vernis, ont déterminé l'école à porter son attention sur cet objet de salubrité publique, et le C. Deyeux a indiqué des changemens dans les appareils de cette manufacture, au moyen desquels les vapeurs traversant l'eau se condensent, s'arrêtent, et cessent d'incommoder le voisinage.

Le même professeur a été chargé de répondre à beaucoup de questions du gouvernement sur des objets d'administration, pour les eaux minérales, pour les formulaires des hôpitaux, pour l'exercice de la pharmacie, pour la vente des drogues à la foire de Beaucaire.

Divers travaux ont été entrepris pour déterminer la nature de quelques substances, soit médicamenteuses, soit alimentaires très-importantes, telles que les champignons, l'opium et les végétaux qui le contiennent : l'utilité de plusieurs autres a été constatée par l'observation : leur choix et leur distinction d'avec les substances analogues, ont été rendus faciles par des caractères exacts empruntés de l'histoire naturelle. Ainsi, le C. Jadelot a communiqué des observations sur le traitement de la teigne, par

une pommade préparée avec l'oxyde noir de manganèse, et l'on a lieu d'en espérer des succès. Ainsi la société de l'école a reçu du C. Decandolle un mémoire important pour la matière médicale, dans lequel ce naturaliste traite des diverses espèces d'ipécacuanha. Sous ce nom général, il indique toutes les racines qui sont employées comme vomitives, fait connoître les plantes auxquelles elles appartiennent, et fixe les caractères de la racine qui mérite véritablement ce nom, et qui est celle du *Psichotria emetica* (3).

L'école a été consultée par le gouvernement sur plusieurs objets d'un intérêt public, et particulièrement sur diverses épidémies. Plusieurs n'ont eu besoin que de réponses écrites, mais d'autres ont exigé la présence de quelques-uns d'entre nous. A la réquisition du préfet de police, les CC. Bourdier, Chaussier, Desgenettes, Tessier, se sont transportés à Saint-Denis. Sur la demande du ministre de l'intérieur, les CC. Desgenettes et Duméril se sont rendus dans le département du Loiret. Dans l'une et dans l'autre épidémie, la maladie a paru dans des rapports évidens avec des dispositions locales, telles que des eaux stagnantes, des vases marécageuses mises à découvert par la grande chaleur et la longue sécheresse. A Saint-Denis, c'est un fossé situé à l'est de la ville, le long des casernes. Ce fossé, jadis, étoit annuellement lavé par une petite ri-

(3) *Magasin Encyclop.* année VII, t. II, p. 521.

vière. Cette opération n'est plus praticable aujourd'hui, et les eaux stagnent et croupissent. La meilleure manière d'en détruire l'influence malfaisante, seroit de le combler. A Pithiviers, ce sont de petites rivières dont l'une, par des causes qu'il est difficile d'assigner au milieu de la sécheresse générale, s'est accrue considérablement ; leurs eaux retenues par des moulins, ont inondé des plaines et formé des marécages. Les fièvres qui ont régné dans ce département sont des rémittentes-quotidiennes, dont quelques-unes ont pris le caractère des adynamiques, ou putrides ; d'autres celui des ataxiques, ou malignes : plusieurs se sont montrées comme les fièvres pernicieuses décrites par Torti, et d'autres ont dégénéré en dyssenteries.

Les CC. Mestivier, Tonnelier, Ganard, Horeau, attachés à l'enseignement du C. Corvisart, le C. Vareillaud, le C. Barruel, aide du laboratoire de chymie, ont été seconder le zèle des professeurs et suivre les directions qu'ils ont prescrites. Nouveau genre d'enseignement, dans lequel l'Ecole montre à ses élèves l'apprentissage de ce dévouement, qui fait la véritable gloire du médecin, que le pauvre bénit, que le monde oublie, et qui trouve sa plus douce récompense dans le sentiment du bien que l'on a fait.

Dans l'énumération que je viens de faire des travaux de l'école de médecine, j'ai confondu les professeurs et les élèves. Les élèves ne sont-ils pas eux-mêmes une partie essentielle du compte que nous avons à rendre à nos concitoyens ; n'est-ce pas eux

que nous devons surtout présenter à la patrie comme dignes de sa confiance !

Eh bien ! nous lui dirons : deux concours ont eu lieu pour les places d'élèves dans les hospices de cette grande Commune, et dans tous les deux, les élèves de l'école ont spécialement mérité, par la justesse de leurs réponses, les applaudissemens des maîtres de l'art. Dans celui surtout qui fut ouvert par le conseil général des hospices, pour la place de chirurgien de seconde classe à l'hospice d'Humanité, on a distingué entre tous, par l'étendue des connoissances, par la netteté des idées et la facilité de l'élocution, les CC. Dupuytren, Roux et Tartra : l'un nous étoit déjà cher à beaucoup de titres ; l'autre, élève de Bichat, s'est montré digne de son maître ; le troisième, déjà couronné par l'Ecole, a justifié l'idée qu'on avoit conçue de ses talens ; tous trois ont partagé les suffrages de leurs juges, et leur ont laissé le regret de n'avoir pas trois places à remplir.

Nous dirons encore : parmi les dissertations présentées dans le cours de cette année aux examens de l'école, il en est qui sont de véritables traités sur des matières importantes ; d'autres offrent des séries d'expériences dirigées vers un résultat utile ; il en est qui ont pour objet des monographies de maladies traitées d'une manière complète, ou des observations discutées et amenées avec autant d'exactitude qu'il est possible à des conséquences pratiques. Entre un nombre considérable, je citerai le Traité du *catarrhe utérin* du C. Blatin ; la Dissertation *sur l'hy-*

pocondrie, *par* Louyer Villermey ; l'Essai *sur la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques*, *par* Buisson ; l'Essai *sur la contagion*, *par* Cattet *et* Gardet ; les Essais *d'expériences sur l'empoisonnement par l'acide nitrique*, *par* Tartra, *et sur les empoisonnemens par les oxydes de cuivre*, *par* Drouart ; les Recherches *sur la rate*, *par* Assolant ; le Traité *du croups*, *par* Schwilgué ; les Considérations *sur les nosologies et sur les pustules gangréneuses*, *par* Bayle ; les Observations *sur l'ménorrhagie*, *par* Royer ; la Dissertation *sur le sang*, *par* Le Gallois ; la Description donnée dans une thèse du C. Treyeran, d'un instrument inventé par le C. Guerin, pour rendre plus sûre l'opération de la taille : à ceux-là, j'en pourrois joindre plusieurs autres dont les titres sont inscrits honorablement dans les registres de l'école.

Ce n'est pas avec une moindre satisfaction que nous allons annoncer vos succès, jeunes élèves, dont l'émulation a mérité les palmes du concours (9) ;

(9) Le C. Bruté, qui a mérité l'un des deux premiers prix cette année, en recevant la médaille des mains du C. Fourcroy, lui a dit avec émotion : *Permettez, citoyen, que j'unisse à l'hommage reconnoissant que je dois à l'Ecole, celui que mon cœur me presse également d'acquitter envers mon premier maître, le C. François-Louis Duval, chirurgien distingué et professeur d'anatômie et de pathologie à Rennes.*

Le C. Bruté est, parmi les élèves de cet habile professeur, le cinquième couronné par l'Ecole dans les trois concours qui ont eu lieu depuis l'an VIII. Les CC. Aussant et Pied avoient partagé le premier prix du concours de l'an VIII. En l'an IX, un premier prix avoit été décerné au C.

et vous dont le C. Baudelocque a guidé les premiers pas dans l'art des accouchemens, c'est avec une égale confiance que nous vous présentons aux mères qui réclament vos secours. Qu'il est doux à la femme qui souffre de trouver, dans une personne de son sexe, une instruction solide unie à cette sensibilité que vous a prodiguée la nature! Quel calme ne vient pas tempérer ses douleurs, quand elle voit à la fois veiller auprès d'elle cette sollicitude attentive qui la rassure, cette fermeté éclairée qui lui rend le courage et la force, cette aimable et puissante sympathie qui verse la consolation dans son cœur!

Les prix ont ensuite été décernés par le concours de l'an x, de la manière suivante:

PREMIERS PRIX.

Simon-Guillaume-Gabriel BRUTÉ, du département d'Ille-et-Villaine.

Bertin; et un deuxième, au C. Perrio. Le C. Bruté a réuni les suffrages de ses juges au concours de l'an x. Le C. Duval lui-même avoit, en 1788, remporté, à Paris, le premier prix de l'école-pratique du Collége de chirurgie; et, depuis ce temps, il n'a cessé de se livrer à l'instruction des jeunes gens qui se destinoient à l'art de guérir. Ses cours, qui ont été suivis annuellement par plus de soixante à quatre-vingts étudians, ont fourni à l'École plusieurs de ses élèves les plus distingués. Ce témoignage rendu par la reconnoissance, et que nous nous empressons de publier, honore également le cœur du C. Bruté et les talens du C. Duval. Puisse cet exemple faire naître une utile émulation, et multiplier dans les départemens les sources d'instruction, qui préparent les jeunes élèves en médecine à recevoir avec plus de fruit l'enseignement des écoles spéciales!

Louis-Aimé

Louis-Aimé FIZEAU, du département de Maine-et-Loire.

SECONDS PRIX.

André CAUVIÈRE, du département des Bouches-du-Rhône.

Etienne HUDELLET, du département de l'Ain.

Mention honorable.

Louis-Vivant LAGNEAU, département de Saône-et-Loire.

Après cette annonce, le secrétaire a dit : l'école, voulant donner aux élèves sages-femmes des preuves du grand intérêt qu'elle prend à leur instruction, et récompenser celles qui se sont le plus distinguées dans le cours de l'an X, a arrêté dans sa séance du 29 fructidor dernier, que les sages-femmes seroient admises à un examen public, en tel nombre qu'elles s'y présenteroient. Cet examen a eu lieu le 14 vendémiaire dernier. Sur soixante-trois élèves qui ont suivi le cours d'accouchemens de l'an X, treize seulement se sont présentées à l'examen, et ont été interrogées par chacun des commissaires que l'école avoit nommés. Ces commissaires annoncent dans leur rapport que ces élèves ont répondu avec méthode, clarté et précision aux diverses questions qui leur ont été faites, tant sur la théorie, que sur la pratique des accouchemens.

Parmi ces treize élèves, les commissaires en ont distingué sept, et surtout trois; savoir : mademoiselle *Marie-Eustache* LEGOUGE, du département des Ar-

dennes, qui a montré une supériorité remarquable de talens sur les autres; madame *Rosalie* HOUGUENAGUE, femme Lemâche, du département de l'Oise; madame *Marie-Adélaïde-Félicité* DUHAND, femme Buron, du département de la Seine; et les dames *Marie-Catherine* GROZIER, femme Lunette, du département des Ardennes; *Geneviève-Victoire-Monique* LAPORTERIE, femme Jouenne, du département de Seine-et-Oise; *Marie-Josephine* MONTPELLIER, du département de la Seine; *Jeanne-Madeleine* PLISSIER, femme Montigny, du département d'Eure-et-Loire. En conséquence l'école, par sa délibération du 15 vendémiaire dernier, a arrêté: 1°. que les trois premières élèves sages-femmes ci-dessus nommées, recevroient chacune un prix d'encouragement; 2°. qu'il seroit fait, dans le procès-verbal de la séance publique, une mention honorable et particulière des dames *Lunette*; *Jouenne*, *Montpellier* et *Montigny*.

L'un des commissaires, le C. Baudelocque, chargé spécialement de l'instruction des élèves sages-femmes, a cru de son devoir de faire connoître à l'école les nouveau titres qu'a acquis à son estime mademoiselle ROBERT, dont les talens ont été couronnés l'année dernière; une des plus assidues aux leçons, cette intéressante élève n'a cessé de partager les travaux du professeur, en préparant ses compagnes à ces mêmes leçons par de fréquentes répétitions, et des exercices pratiques. Le C. Baudelocque ajoute qu'elle a été secondée dans ces utiles fonctions par mademoiselle *Legouge*, qui s'est constamment montrée son émule et son égale.

Société galvanique.

Dans la dernière séance de cette société, le C. COSSIGNY a fait, avec les sénateurs ABRIAL et ABOVILLE, un rapport sur une préparation dont se servent les Indiens, pour rendre aux membres leur flexibilité après la mort.

On a continué la lecture de l'extrait de M. WINCKLER, relatif aux appareils galvaniques employés par le professeur Chaub, contre la surdité.

Le président, M. NAUCHE, a fait quelques observations sur l'utilité d'unir, dans le traitement de cette maladie, les épispastiques, au galvanisme; celui-ci agit alors, en stimulant d'une manière directe, sur l'organe auditif, et en produisant une puissante révolution.

Le professeur ALDINI a rendu compte de ses expériences en Angleterre, sur les suppliciés par strangulation, et d'une expérience en grand, qu'il a faite au bord de la mer, de laquelle il résulte que l'eau peut, de même que dans l'électricité, faire l'office de conducteur à de très-grandes distances. Il a répété aussi quelques expériences sur la décomposition de l'eau, d'après le procédé de Volaston, etc.

La société a chargé de divers rapports particuliers, MM. Lamartillière, sénateur, Parroisse, Izarn, Pajot Laforêt, médecin, et elle a témoigné, par l'organe du président, au prince Jablonowski, toute sa satisfaction de le voir dans son sein, prendre part à ses travaux.

Athénée des Etrangers.

Veillée des Muses du lundi 23.

Voici les lectures qui ont été faites.

1. *L'Indifférence*, idylle, par M. RAUP-BAPTESTIN.

2. *Les Adieux d'Elise à Gelmis*, par M.lle MANENT.

3. *Le Bal*, conversation, par M. CARMONTELLE.

4. *Le Papillon et le Chevre-feuille*, fable, par M. GUY CHAUMONT QUITRY.

5. *Le deuxième et le troisième Chant d'Eliezer et Nephtaly*, ouvrage inédit de M. DE FLORIAN.

NÉCROLOGIE.

Notice des travaux de l'astronome JEAURAT; *par* Jérôme DE LALANDE, *le* 18 *ventose* (9 *mars*), *aux obsèques de Jeaurat.*

M. Mechain, avec la douleur d'un confrère, d'un voisin et d'un ami, s'est rendu l'interprète des regrets des astronomes et de l'Institut, sur la perte du doyen des astronomes, que de longs travaux nous rendoient cher.

Je vais y ajouter quelques détails qui sont à ma connoissance personnelle.

Edme-Sébastien JEAURAT, né le 14 septembre 1725, mort le 7 mars 1803, étoit fils d'un habile graveur du roi, et petit-fils, par sa mère, du célèbre Sébastien le Clerc, dont il existe plus de 4000 gravures.

Son oncle, Etienne Jeaurat, qui a été ensuite peintre de la reine, lui apprit de bonne heure à dessiner; et un ami intime de la famille *Lieutaud*, astronome de l'académie, lui apprit les mathématiques. Jeaurat profita sous ces deux maîtres; car, à l'âge de 20 ans, il eut une médaille pour le dessin à l'académie de peinture, et, en 1749, il fut employé, comme ingénieur géographe, à la grande carte de France, dont il leva 600 lieues carrées.

En 1750, il publia un Traité de perspective, qui n'a cessé d'être un des ouvrages les plus utiles pour les peintres, par la clarté des procédés et des démonstrations.

En 1753, il fut professeur de mathématiques à l'école militaire, dont le premier établissement provisoire fut formé à Vincennes dans ce temps-là.

L'ayant connu à cette époque, je l'engageai à coopérer aux travaux astronomiques, pour lesquels on manquoit de sujets; Jeaurat s'en occupa avec zèle; il calcula les oppositions de 1758 et des années suivantes; il observa la comète de 1759, et il donna des formules analytiques pour calculer les mouvemens des planètes, en employant la 6e puissance de l'excentricité; elles sont encore les plus étendues et les

plus complètes, et prouvent qu'il avoit une grande facilité dans l'analyse dont les astronomes, à cette époque, faisoient peu d'usage. L'académie publia plusieurs de ses Mémoires dans le recueil des savans étrangers, en 1763. La même année, il partagea, avec Bailly, les suffrages de l'académie pour succéder à l'abbé de la Caille, et ils furent nommés tous deux.

Les volumes de cette compagnie, pendant 25 ans, n'ont cessé d'être remplis par des mémoires, des observations et des calculs de Jeaurat. En 1766, il donna de nouvelles tables de Jupiter, qui parurent avec la Théorie que Bailly avoit faite pour les Satellites de Jupiter.

Dès 1763, il se procura un observatoire en bois à l'école militaire; mais en 1768, il obtint du duc de Choiseuil la construction d'un observatoire complet et solide: c'est ce qui a conduit, en 1788, à la construction de celui qui est actuellement un des plus utiles de l'Europe; ainsi c'est à Jeaurat que nous en avons obligation.

En 1775, ayant été choisi pour me remplacer dans les calculs de la *connoissance des temps*, il publia successivement douze volumes, dont chacun contient des choses nouvelles, des tables de divers astronomes, et beaucoup de calculs de lui; une réduction du grand Catalogue Britannique, une détermination des longitudes de tous les pays, la plus étendue qui ait encore paru; la position des clochers de Paris; des tables d'aberrations et autres objets importans pour l'astronomie; en sorte qu'il continua de faire

de ce livre une collection annuelle nécessaire à tous les astronomes.

Enfin, lorsque l'âge ne lui permit plus de travailler par lui-même, il s'intéressoit encore aux travaux des astronomes: il n'y a pas long-temps qu'il aidoit M. Rotrou dans des observations, et l'Institut lui rendit un témoignage flatteur en le choisissant pour un de ses membres, le 5 nivôse an v (25 décembre 1796), malgré des concurrens très-connus, très-estimés, et malgré son âge de 72 ans.

Après avoir rendu justice à Jeaurat pour la constance de ses travaux, je lui dois celle de dire que son caractère le rendit également estimable: il fut cher à ses élèves à l'école militaire, à ses confrères à l'académie. Je l'ai vu se faire un grand plaisir de rendre service à une personne dont il avoit beaucoup à se plaindre; et nous pouvons mettre sur son cercueil cette honorable épitaphe :

> Il emporte avec lui notre amitié,
> notre estime et nos regrets.

CORRESPONDANCE.

Au C. Millin, rédacteur du Magasin Encyclopédique.

Citoyen,

Le numéro 14 de votre estimable Journal, débute par un article de métaphysique, rédigé dans un esprit de paix et d'impartialité, auquel tous les amis de la vérité doivent applaudir; mais qui renferme des erreurs de fait d'autant plus surprenantes, que leur préservatif se trouvoit dans la notice même sur laquelle M. de Gersdorf établit sa discussion.

Permettez-moi de relever quelques-unes de ces erreurs qu'il est essentiel de dissiper.

1.° Il n'est point vrai que l'Institut national de France ait *jugé Kant*, ou que personne l'ait *jugé en son nom.* L'Institut national ne porte de jugemens que sur les pièces envoyées aux concours qu'il a ouvertes.

Dans une séance particulière de messidor an IX, un de ses membres avoit lu un mémoire, où les principes de la philosophie de Kant étoient plutôt exposés d'une manière historique, que jugés dogmatiquement.

La seconde classe en ordonna l'impression dans ses mémoires.

Dans le compte rendu des travaux de cette classe en vendémiaire an x, on rappela ce mémoire comme tous les autres, et cette espèce d'extrait ou de recensement, ne renferme aucune approbation de l'Institut en corps, sur les mémoires dont il a entendu la lecture.

2.° M. de Gersdorf ajoute : « Que dans cette notice, on a remarqué un passage où le C. Degerando juge la philosophie de Kant au nom de l'Institut, que son jugement a été réfuté dans une brochure, etc.«; enfin, il cite et discute toutes les expressions de ce passage, en supposant toujours que le C. Degerando en est l'auteur.

Nouvelle erreur. Je ne suis point l'auteur de cette notice. Elle est l'ouvrage d'un confrère aussi estimable par son caractère, que distingué par ses connoissances, le C. Levesque, alors secrétaire de la classe, qui, en cette qualité, a rédigé la notice des travaux, et l'on ne conçoit pas comment M. de Gersdorf n'a point vu son nom à la tête même de la notice.

Je suis donc seulement l'auteur du mémoire lu en messidor an IX, dont le C. Levesque a fait l'extrait. Mon mémoire n'étant point encore imprimé, je prie *l'Observateur impartial* de suspendre ses remarques jusqu'à ce qu'il ait pu le connoître.

3.° M. de Gersdorf *ne peut concevoir comment j'ai pu juger la philosophie de* Kant *sans avoir lu ses ouvrages.*

Je serois, en effet, bien condanmable si je m'étois permis une telle présomption. Mais je ne puis con-

cevoir moi-même, pourquoi M. de Gersdorf veut supposer que j'ai *jugé Kant*, et bien moins encore sur quel fondement il suppose que je *n'ai jamais lu ses ouvrages.*

Il y a six ans que j'ai lu, non-seulement les ouvrages originaux de Kant, mais même ceux de la plupart de ses commentateurs, qui sont encore dans ma bibliothèque; j'en donnai un aperçu dans le mémoire auquel l'Institut accorda le prix en l'an 7, et j'en ai donné une notice historique dans le mémoire même dont il est question.

Ces erreurs me dispensent d'entrer dans aucune discussion sur les opinions que M. de Gersdorf m'a prêtées. Je lui crois un trop bon esprit et trop de justice pour ne pas les réparer.

J. M. Degerando, *correspondant de l'Institut national.*

THÉATRES.

Théâtre des Arts.

Début de M. Nourrit.

M. *Nourrit* a débuté, le 17 ventôse, dans le rôle de *Renaud* de l'opéra d'Armide, avec le plus grand succès. Il est très-jeune, d'un physique agréable, et donne les plus grandes espérances. A une voix charmante, il joint une excellente méthode.

Cet élève fera honneur au *Conservatoire*, et particulièrement à M. GARAT, son maître.

THÉATRE FRANÇAIS DE LA RÉPUBLIQUE.

Le Roman d'une heure.

Il n'a pas duré plus d'un quart d'heure, malgré les efforts et le talent de *Fleuri*, et de mesdames *Contat* et *Devienne*; cette petite comédie, en un acte, et en prose, n'a pu se soutenir jusqu'à la fin. Elle a eu, dit-on, dans les départemens, le plus grand succès.

THÉATRE LOUVOIS.

L'Erreur reconnue, drame en trois actes et en prose.

On peut se rappeler que quelque temps après les représentations de *l'Abbé de l'Épée*, M. *Cazeaux* réclama contre le titre de *fait historique*, donné à cette pièce. Il prétendit que la vérité avoit été altérée, et que les mémoires du temps prouvoient que le petit muet n'étoit point le comte de Solar. C'est là ce qui a donné à MM. GERSAIN et ANNÉE, l'idée du drame nouveau, joué le 16 ventôse. Malheureusement le succès n'a pas tout à fait répondu à leur attente. L'ouvrage n'est qu'un plaidoyer assez fade, qui n'a ni amusé ni intéressé le plus grand nombre des spectateurs. Ce drame n'attirera pas la

foule au *théâtre Louvois* comme *l'Abbé de l'Épée* l'a attirée aux *Français*.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Les deux Arlequins, ou *Colombine rivale.*

La mode des arlequinades commence un peu à passer : mais ce n'est pas la seule raison du froid accueil qu'on a fait à celle-ci, le 16 ventôse. Un fond aussi léger qu'invraisemblable n'a pu être racheté par des détails qui eux-mêmes n'avoient rien de neuf ni de piquant. Une *colombine* jalouse se déguise en *arlequin* pour réveiller la tendresse de son amant, qui est un véritable *arlequin*. Elle se découvre au moment où celui-ci se désoloit de trouver un rival préféré : on conçoit combien il est content de voir qu'il n'avoit pour rival que sa maîtresse. Les couplets sont en général peu saillans. Le jeu de *Laporte* a seul pu faire supporter la représentation de cette pièce. M.me *Delille*, qui plaît toujours au théâtre, dans son costume de femme, n'avoit, en arlequin, ni la grâce ni la souplesse qui doivent caractériser ce personnage.

Les auteurs ont été foiblement demandés; ce sont MM. CHAZET et DUBOIS, qui assurément ont fait beaucoup mieux. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

HISTOIRE NATURELLE.

NOUVEAU Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'Agriculture et à l'Économie rurale et domestique, par une société de Naturalistes et d'Agriculteurs, dont les noms suivent : SONNINI, VIREY, PARMENTIER, HUZARD, BOSC, CHAPTAL, OLIVIER, LATREILLE, CELS, THOUIN, DUTOUR, et PATRIN. 20 vol. grand in-8.° environ, ornés de planches en taille-douce, tirées des trois règnes de la nature. II.e livraison. 3 vol. in-8.°, faisant les tomes 4, 5 et 6, ornés de 32 planches; même prix que la I.re livraison. Prix, 19 fr. 50 cent. brochés, pris à Paris. A Paris, chez *Deterville*, libraire, rue du Battoir, n.° 16, quartier Saint-André-des-Arcs.

Ces trois volumes conduisent ce dictionnaire jusqu'à la fin du C. Cette livraison est aussi pleine de matière et aussi riche que les précédentes. Les planches ajoutent beaucoup à l'intérêt de l'ouvrage, surtout celles qui appartiennent aux généralités, telles que celle des coquilles, celle de différens genres de Batraciens, etc. etc. A. L. M.

GÉOLOGIE.

OBSERVATIONS économiques et politiques sur la chaîne des montagnes ci-devant appelées d'Auvergne, faisant partie des départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal; par le C. BRIEUDE,

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait ou une notice plus détaillée.

médecin. A Paris, de l'imprimerie de *Valade*, rue Coquillère, n.° 404. An XI. — 1802. In-8.° de 90 pages, 1 fr. 50 cent.; chez *Defresle*, libraire, cloître Saint-Honoré, n.° 11.

MÉDECINE.

ÉLÉMENS de Pathologie externe; par L. C. P. AUBIN, membre de plusieurs Sociétés médicales de Paris. A Paris, chez les frères *Levrault*, libraires, quai Malaquais, et à Strasbourg, chez les mêmes. A Paris, chez *Gabon*, place de l'Ecole de médecine, et au Bureau des annales des arts et manufactures, rue Jean-Jacques Rousseau, n.° 11. An XI. — 1803. 2 vol. in-8.° de 395 et 298 pages. Prix, 8 fr., et 10 fr. franc de port par la poste.

HISTOIRE médicale de l'armée française à Saint-Domingue, en l'an dix, ou *Mémoire sur la fièvre jaune, avec un aperçu de la topographie médicale de cette colonie; par le C. N. P. GILBERT, médecin en chef de cette armée, médecin titulaire de l'hôpital militaire de Paris; membre de plusieurs Sociétés savantes de la même ville.* A Paris, chez *Gabon* et compagnie, libraires, place de l'Ecole de médecine. De l'imprimerie de *Guilleminet*. An XI. — 1803. In-8.° de 103 pages.

Ce journal est très-intéressant et doit être médité par tous ceux qui passent à Saint-Domingue. Le but de l'auteur est de les défendre d'une sécurité parfaite, et de craintes mal fondées.

ÉLÉMENS de matière médicale, ouvrage posthume du C. Étienne TOURTELLE, professeur à l'École de santé de Strasbourg, membre de plusieurs Sociétés savantes, publié par le C. BRIOT son élève, ex-chirurgien de première

classe, correspondant de la Société de l'École de médecine de Paris. A Paris, chez *Levrault* frères, libraires, quai Malaquais ; Strasbourg, chez les mêmes. An XI. — 1803. In-8.° de 330 pages. Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

PHARMACEUTIQUE.

EXPOSITION des nouveaux principes de Pharmacologie qui forment de la matière médicale une science nouvelle, présentés et soutenus à l'École de médecine de Paris, le..... pluviose an XI, par Jean-Baptiste-Grégoire BARBIER, *médecin, élève de l'École de médecine de Paris, membre de la Société d'émulation d'Amiens.* A Paris, chez P. F. *Rigot*, libraire, rue de l'École de médecine, n.° 33. An XI. — 1803. In-8.° de 225 pages.

MANUEL du Pharmacien; par E. J. B. BOUILLON LAGRANGE, professeur aux écoles centrales de Paris, et au Collége de pharmacie; préparateur général à l'École polytechnique, membre de plusieurs Sociétés savantes. A Paris, chez *Bernard*, libraire de l'École polytechnique et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins, n.° 31, près la rue Gît-le-Cœur. An XI. — 1803. 1 vol. in-8.° de 439 pag. avec 9 planches. Le prix, 6 fr. pour Paris, et 8 fr. franc de port.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première contient la matière médicale pharmaceutique ou les médicamens simples usuels ; la seconde les compositions et le manuel des opérations ; la troisième comprend les compositions dans lesquelles entrent les médicamens simples ; la quatrième, les propriétés des médicamens composés ; ces deux dernières parties forment en même temps la table alphabétique des deux premières. Les talens du professeur Bouillon Lagrange sont très-connus ; son manuel de

chymie a déjà eu trois éditions, son manuel de pharmacie ne sera pas moins recherché.

AGRICULTURE.

MÉMOIRE sur l'agriculture et spécialement sur le défrichement projeté de la lande dite Pont-Long, *dans le département des Basses-Pyrénées, pour servir de réponse aux articles du conseil général de ce département qui le combattent; par le général SERVIEZ, membre du Corps législatif, ex-préfet de ce département: imprimé par ordre du ministre de l'intérieur.* A Paris, de l'imprimerie des *Sourds-Muets.* An XI. — 1803. In-8.° de 30 pages.

Il faudroit être plus instruit des localités pour prendre un parti dans cette question. Cet ouvrage, quelle que soit l'opinion qu'on se forme sur le fond, est une nouvelle preuve du zèle philanthropique du général Serviez.

COMMERCE.

HISTOIRE abrégée des révolutions de commerce, ou *Précis historique et raisonné des changemens que le commerce a éprouvés par les transmigrations, les conquêtes, les nouvelles découvertes et les révolutions politiques, etc.; par A. M. CHAPPUS, membre des ci-devant Académies des sciences et belles-lettres de Villefranche et de Marseille.* 1 vol. in-12. Paris, chez *Laurens* le jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Prix, 2 fr., et 2 fr. 50 cent. par la poste.

C'est en effet un abrégé que l'histoire du commerce depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, contenue dans un volume de 264 pages; il est divisé en deux parties: la première traite des échanges et et des contre-échanges qui eurent lieu entre les premiers

premiers hommes. Après nous avoir parlé de la dispersion des enfans de Noë, de l'origine des sociétés, des progrès que les besoins, l'industrie, l'intérêt, la concurrence firent faire au commerce, il arrive aux Phéniciens, aux Ægyptiens, aux Hébreux; il parle ensuite des Tyriens, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, et surtout de cette colonie de Phocéens, qui vint apporter dans la Gaule la liberté, les arts et les agrémens de la Grèce. Marseille devint bientôt le centre du commerce de la Méditerranée. La seconde partie traite du commerce depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours; les grandes entreprises des Vénitiens, des Génois, des Pisans; la coalition des villes anséatiques, la conquête d'un monde nouveau par Christophe Colomb; celle des Portugais, des Espagnols, et ensuite des Hollandais dans les Indes; rien n'est oublié, mais rien n'est approfondi. L'auteur passe rapidement sur les entreprises commerciales de ces diverses nations et sur l'influence qu'elles eurent sur la politique, et les traités qui en furent le résultat. Cet abrégé n'apprend rien, mais il rappelle ce qu'on savoit; il désigne les grandes époques qui créèrent, agrandirent ou donnèrent une nouvelle direction aux productions étrangères et fixèrent, pour ainsi dire, l'existence des peuples qui se livrèrent aux voyages de long cours tant par l'ambition de faire de nouvelles découverte, que pour s'approprier exclusivement de nouveaux moyens de richesse. Le commerce, parvenu à son plus haut période d'extension, est devenu le thermomètre de la puissance des états. On désireroit que cet abrégé fut écrit avec moins de négligence.

A. J. D. B.

Bibliographie.

***Répertoire** général de la Littérature, pour les années* 1785 *jusqu'à* 1790. 3 volumes in-4.° Iéna, 1793 et 1794; aux frais du Bureau d'expédition du Journal général de littérature.

RÉPERTOIRE général de la Littérature, pour les années 1791 *jusqu'à* 1795. 3 volumes in-4.° Weimar, au Comptoir d'industrie, 1799 et 1800.

Nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous avons dit des deux livraisons de ce Répertoire, à l'occasion de l'*Annuaire de la librairie* du C. Fleischer (1). M. Bertuch, propriétaire du Comptoir d'industrie à Weimar, ayant acquis le fonds de la première livraison en trois volumes, a désiré faciliter l'usage de cet ouvrage aux savans, surtout des pays méridionaux de l'Europe, où la langue allemande est peu connue. Comme le titre de chaque ouvrage est toujours rapporté, sans altération, dans la langue dans laquelle il est composé, il n'y avoit que les titres sous lesquels les ouvrages sont distribués dans le Répertoire systématique, qui s'opposoient à l'usage général de cet ouvrage, parce qu'ils étoient rédigés en allemand. Pour remédier à cet inconvénient, M. Bertuch a fait traduire ces tableaux dans la langue universelle de l'Europe, la *langue française;* dans cette traduction, on leur a donné tous les développemens nécessaires, et à chaque sous-division on a indiqué les numéros des ouvrages qui y appartiennent, dans le catalogue systématique auquel ce tableau renvoie. A chaque livraison, dont la première contient six, la seconde cinq années, on a ajouté une *préface à l'usage des étrangers*, dans laquelle ils trouveront les éclaircissemens nécessaires sur l'usage de ce Répertoire, et sur les abréviations qu'on a été obligé d'y employer.

La nouvelle suite du Répertoire, qui contiendra les années 1796 à 1800, et à laquelle on travaille actuellement, sera disposée de la même manière à l'usage des étrangers.

On trouvera des exemplaires des deux premières livraisons, formant six volumes in-4.°, à Paris, chez les frères Levrault, dont la maison de commerce est

(1) *Suprà*, p. 289. L'article cité leur fera connoître l'utilité et l'importance de ce Répertoire.

en relation habituelle avec le Comptoir d'industrie de Weimar. On pourra se procurer ces deux Répertoires dans tous les pays situés hors de l'Allemagne, en s'adressant à un libraire connu. T. F. W.

Archæologie.

Lettre au C. Millin, *conservateur des médailles, des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque nationale, sur l'origine des diptyques consulaires, les causes de leur usage, et leur métamorphose en diptyques ecclésiastiques, la publication d'un nouveau diptyque d'Areobinde, existant dans le musée de Besançon, les rapprochemens de ce diptyque avec celui de Dijon, et l'erreur qui attribue ce dernier à Stilicon; par le C.* Coste, *bibliothécaire à Besançon.* An xi. — 1803. In-8.° de 34 pages avec une gravure. A paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins-St.-Jacques, hôtel Cluny. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 70 cent. franc de port.

Cette dissertation a été lue avec intérêt dans le Magasin; elle méritoit d'être tirée séparément pour ceux qui ne possèdent point ce journal. Elle est faite pour être jointe aux meilleurs écrits qui ont été publiés sur les diptyques. A. L. M.

Morale.

Pensées de Cicéron, traduction nouvelle. 3 vol. in-18. A Paris, chez *Lami*, libraire, quai des Augustins. Prix, 4 fr. 10 cent. sur papier ordinaire, 9 fr. sur papier vélin.

L'abbé d'Olivet avoit donné une traduction des Pensées de Cicéron; l'orateur romain lui présentoit dans les nombreux ouvrages qui nous restent encore, une mine bien plus abondante que ce qu'il en a

extrait ; il s'est arrêté dans cette utile exploitation à des pensées qu'il *n'a pas voulu traduire*, dit-il dans sa préface, *de peur d'offenser son siècle.* Ne croiroit-on pas, par ce passage, que ce siècle valoit mieux que le nôtre, et que les travers, les vices, l'oubli de tous les principes n'auroient pas déjà attaqué et même corrompu la morale publique ? Le nouveau traducteur, le C. Leroi, a pu oser être plus hardi que l'abbé d'Olivet, et faire usage, pour épigraphe, du trait qui avoit arrêté celui-ci. « Que pouvons-nous faire de mieux, de plus « utile pour la chose publique, s'écrie l'orateur ro« main, que de travailler à l'instruction de la jeu« nesse, surtout dans ces temps déplorables de dé« pravation et de troubles, où elle se livre à de si « honteux excès, que les bons citoyens doivent user « de tous leurs moyens pour la réprimer et pour « arrêter le cours de ses désordres. » Rien ne ressemble plus à la corruption dont se plaint le moraliste romain, que celle qui règne de notre temps. Il faut donc s'occuper à rappeler les bonnes mœurs, qui sont les protectrices des gouvernemens; il faut multiplier les bons ouvrages d'instruction, qui sont les guides de la science de l'homme. Le choix que le C. Leroi a fait des maximes de Cicéron, a pour objet de rappeler à la jeunesse de nos jours, et, disons-le, à ses instituteurs, les principes de conduite que retraçoit aux jeunes romains, dans un temps de commotion politique, pareil à celui dont nous ressentons encore l'ébranlement, ce Consul immortel, cet homme d'état, ce génie universel, ce premier des philosophes de l'ancienne Rome.

Le nouveau traducteur a trouvé dans les divers traités de morale de l'auteur Romain, des maximes sur *Dieu*, sur *l'homme*, sur la *conscience*, sur les *passions*, sur la *vieillesse*, sur la *mort*, qui sont pleines de sens, de vérité, de justesse. La traduction en est exacte, et a souvent la précision de l'original. Des notes soit historiques, soit critiques, placées à la fin de chaque volume, servent à éclaircir

quelques-uns des passages de ce recueil ; plusieurs de ces notes sont de l'abbé d'Olivet, qui avoit, pour ainsi dire, vécu avec Cicéron, tant il l'avoit étudié. La lecture de ces Pensées peut convenir à l'homme fait comme à la jeunesse ; ils ne peuvent n'en devenir que meilleurs, les uns et les autres. A. J. D. B.

GRAMMAIRE.

DES TROPES, ou *des différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue ; ouvrage utile pour l'intelligence des auteurs, et qui peut servir d'introduction à la réthorique et à la logique ; par M.* DUMARSAIS. *Cinquième édition, revue, corrigée et augmentée par M. l'abbé* SICARD, *instituteur des Sourds-Muets, membre de l'Institut national.* 1 vol. in-12. Paris, chez *Laurens* jeune, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Prix, 2 fr., et 3 fr. par la poste.

Ce traité auroit fixé la réputation de l'auteur, quand même il n'auroit pas été déjà connu par des productions grammaticales devenues classiques. Cette édition acquiert un nouveau prix par le supplément qu'on y a ajouté, et qu'on a extrait du *cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance, par M. l'abbé Sicard.* Les Tropes ne sont point un nouveau peuple découvert par M. Dumarsais, comme le croyoit ce courtisan inepte, en faisant compliment à l'auteur sur sa découverte, mais *des* figures « par « lesquelles on fait prendre à un mot, une significa- « tion qui n'est pas précisément la sienne propre. Ainsi, « pour bien comprendre ce que c'est qu'un *Trope*, il « faut savoir ce que c'est que la signification d'un « mot, et surtout ce qu'on entend par figures ». Nous devons observer, comme un fait qui mérite de l'être, que les grammairiens qui ont le mieux analysé les règles de notre langue, sont les Provençaux, Gi-

rard, Dumarsais, Roubaud, etc., comme c'est par les orateurs de cette partie de la France que la chaire est parvenue à cette perfection d'éloquence, que le autres nations n'ont jamais pu atteindre.

A. J. D. B.

GRAMMAIRE raisonnée, ou *Cours théorique et pratique de la Langue française, à l'usage des personnes qui veulent connoître et mettre en pratique non-seulement les règles avouées depuis long-temps par les plus habiles grammairiens, mais encore des règles tout à fait neuves ou peu connues; ouvrage destiné aux écoles publiques, tant nationales qu'étrangères, utile à tous ceux dont la profession est d'enseigner, ou que leur talent appelle au sénat, à la tribune, au barreau; dédié au premier Consul de la république française, par J. E. J. F.* BOINVILLIERS, *correspondant de l'Institut national de France, et membre de plusieurs Sociétés savantes.* Paris, chez *Barbou*, libraire, rue des Mathurins; *Hocquart*, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 121; *Pougens*, *Nyon*, *Colas*, *Koenig*, *Desenne*, *Genets*. An XI. — 1803. Sous le consulat de N. Bonaparte, Cambacérès et Lebrun. 1 vol. in-12, composé de deux parties de 526 et 280 pages.

Cet ouvrage est divisé en deux parties principales, l'*Orthologie* et l'*Orthographe*. Le premier de ces mots signifie l'art de parler purement; le second, l'art d'écrire correctement. De ces deux dénominations, employées par Quintilien, il résulte que la *Cacographie* et la *Cacologie* sont des manières vicieuses d'écrire et de parler. La partie donnée par l'auteur, sous le titre de *Cacographie*, renferme un très-grand nombre de fautes contre l'orthographe, et surtout contre celle des participes, qu'on sait être si difficile. Les étudians s'attacheront à reconnoître ces fautes, à l'aide des principes déve-

loppés dans la grammaire, et à les éviter en écrivant. La partie intitulée *Cacologie* contient beaucoup de locutions vicieuses, empruntées d'écrivains plus ou moins connus. Les étudians, avec le secours des règles de la grammaire, apprendront à connoître le vice de ces locutions, et parviendront insensiblement à écrire et à parler eux-mêmes avec clarté et pureté.

DICTIONNAIRE étymologique des mots français, dérivés du grec, et usités principalement dans les sciences, les lettres et les arts; ouvrage utile aux jeunes gens et aux personnes qui ne sont pas versées dans les langues anciennes : on y a joint les noms des nouvelles mesures et les autres mots nouveaux tirés du grec; par J. B. MORIN, *directeur d'école secondaire à Clermont-Ferrand, enrichi de notes par M.* D'ANSSE DE VILLOISON, *membre de l'Institut national de France, des Académies de Londres, Berlin, Goettingue, Iéna, etc., et revu, en l'absence de l'auteur, par M.* DE WAILLY, *chef de l'enseignement au Prytanée de Paris.* De l'imprimerie de *Crapelet.* A Paris, chez B. *Warée*, libraire, quai des Augustins, n.° 20. An XI. — 1803. 1 vol. in-8.° de 525 pages.

Cet ouvrage très-utile manquoit à l'enseignement et à la littérature françaisé; un grand nombre de mots usuels de notre langue, et la plupart des termes de science et d'art sont tirés du grec, et un dictionnaire qui pût les expliquer à ceux qui n'ont point étudié cette langue étoit absolument nécessaire; celui-ci est très-bien rédigé, tous les mots grecs sont aussi figurés en caractères latins : on trouve quelques notes extrêmement curieuses qui ont été ajoutées par le savant helléniste *Villoison.* A. L. M.

GÉOGRAPHIE.

NOUVELLE Géographie de la France, d'après la division actuelle de son territoire, conte-

nant des considérations physiques et politiques sur cet état, son ancienne division, ses rois, sa nouvelle division en cent deux départemens, avec leurs limites et leurs rapports aux anciennes provinces et généralités; ses arrondissemens communaux, le nom de toutes les communes qui composent chaque canton ou justice de paix, et leur population; la distribution des différens tribunaux et des douanes, les divisions militaires et ecclésiastiques; les arrondissemens maritimes; le tableau des foires et des productions de chaque département, des tables alphabétiques des fleuves, rivières et canaux, etc., à laquelle on a joint la division du Piémont en six départemens : ouvrage indispensable, principalement aux administrateurs, juges-de-paix, hommes de loi, etc. A Paris, chez *Garnery*, libraire, rue de Seine. An XI. — 1802. 2 vol. in-8.° de 404 et 416 pages. Prix, 7 fr. 20 cent. avec la carte générale de la France, et 20 fr. avec l'atlas de Chanlaire, composé de 102 cartes.

ADMINISTRATION.

RECUEIL complet des ordonnances de police rendues depuis l'établissement de la préfecture, an VIII, IX et X. A Paris, chez Bertrand *Pottier*, imprimeur-libraire, rue Galande, n.° 56; et chez Arthur *Bertrand*, libraire, quai des Augustins, n.° 35. An XI. 2 vol. in-12 de 412 et 328 pages; 4 fr., et 5 fr. par la poste.

HISTOIRE.

* *HISTOIRE de Gustave Wasa, roi de Suède, par M.* d'ARCHENHOLTZ, *ancien capitaine de S. M. le roi de Prusse, et auteur du Tableau de l'Angleterre et de l'Italie; traduit de l'allemand par G. T. C.* PROPIAC. 2 vol. in-8°. ornés du portrait de Gustave. Prix, 9 fr., et 11 fr.

franc de port. A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

*MÉMOIRES secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II, et le commencement de celui de Paul Ier*, ou *Lettres en réponse à M. de Kotzbue, auteur d'*une année la plus remarquable de ma vie; *par* MASSON, *formant le tome IV de cet ouvrage.* 1 vol. in-8.°, orné du portrait d'Alexandre Ier Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Ce volume est indispensable à ceux qui ont acquis les trois premiers.

On trouve chez le même libraire l'ouvrage complet en 4 vol. in-8.°, ornés de portraits. Prix, 16 fr., et 20 fr. franc de port.

POÉSIE LATINE.

* *TRADUCTION complète des poésies de Catulle, suivies des poésies de Gallus et de la veillée des fêtes de Vénus, avec des notes grammaticales, critiques, littéraires, historiques et mythologiques, les parodies des poëtes latins, modernes, et les meilleures imitations des poëtes français; par* François NOEL, *membre de l'Athénée de Lyon et auteur du* Dictionnaire de la Fable; *avec cette épigraphe :*

Tantum parva suo debet verona Catullo
Quantum magna suo Mantua Virgilio.

2 vol. in-8.°, ornés d'une charmante gravure représentant *Ariane abandonnée*, idée de *Girodet*, exécutée par *Bouillon* et *Roger;* elle est de plus enrichie d'un plan de la maison de Catulle à Sirmio, que leva en Italie, par l'ordre du général Lacombe-Saint-Michel, l'aide-de-camp et chef de bataillon Mellini. Prix, 12 fr. pour Paris, et 15 fr.

20 cent. pour les départemens. Il en a été tiré quelques exemplaires sur papier vél. ; prix, 24 fr. pour Paris, et 27 fr. 20 cent. pour les départemens. Cette superbe édition sort des presses du cit. *Crapelet ;* elle est imprimée sur papier fin d'Angoulême avec le plus grand soin. A Paris, chez *Léger*, libraire, quai des Augustins, n.° 44, et *Rémont*, libraire, même quai, n.° 41.

Poésie.

Œuvres diverses d'Evariste Parny, *nouvelle édition, corrigée et considérablement augmentée, ornée du portrait de l'auteur.* De l'imprimerie de *Didot* l'aîné, et se trouve à Paris, chez *Debray*, libraire, place du Muséum, n.° 9. 2 vol. in-12. Prix, 5 fr. pap. ordinaire, et 10 fr. pap. vélin.

Cette édition est la seule avouée par l'auteur; outre les morceaux connus depuis long-temps, elle en contient beaucoup d'autres qui n'avoient pas encore paru. Ce recueil des œuvres du Tibulle français, sera sans doute recherché par tous les amateurs de la poésie gracieuse et légère. A. L. M.

Romans.

Résurrection d'Atala et son voyage à Paris. 2 parties. Paris, chez *Bernard*, libraire, rue Caumartin, n.° 750.

Le roman d'Atala qui a eu tant de succès, qui a obtenu tant d'éloges et de critiques, a fait imaginer celui-ci, qui n'est qu'un cadre dans lequel il a été facile de placer une censure assez fidèle de nos goûts, de nos modes, de nos travers du moment. On y trouve aussi quelques observations sur le style et sur les invraisemblances du premier roman. Le grand

esprit a rendu la vie à Atala, à Chactas, au père Aubri, et leur a ordonné de passer chez les peuples civilisés; on part, une tempête, un naufrage les séparent; le capitaine d'un vaisseau bordelais sauve Atala et la conduit dans sa famille, d'où elle est adressée par la femme du capitaine à une de ses amies à Paris. Telle est la fable de ce roman critique. La surprise de toutes les femmes qui avoient lu son histoire dans l'ouvrage de M^d^. de C., et qui la croyoient dans *l'asile des ames*, dans *le bocage de la mort*, l'empressement de la curiosité d'un côté, la crainte des revenans de l'autre, donnent lieu à quelques scènes assez bien amenées. On fait la toilette soit grecque, soit romaine de mademoiselle Simaghan; elle est conduite aux divers spectacles, chez les marchandes de modes, et enfin chez M. C., qui la reçoit comme celle à qui il devoit sa réputation d'élégant historien, non sans être étonné d'être embrassé par une belle fille qu'il ne connoissoit pas. Mme Ferval, son amie, lui raconte comment cet ange du désert est arrivé en France, et est parvenu jusqu'à elle. « M. C. tendit alors les bras vers Atala, « qui, rayonnante de joie et d'espérance, lui prodi- « gua mille caresses, lui fit mille questions. Ami « de Chactas, lui dit-elle, tu as écrit dans le livre « des souvenirs qu'Atala fut malheureuse; eh bien! « elle l'est encore plus aujourd'hui; me rendras-tu le « fils d'Outalissi? Comment n'est-il pas venu à toi « en abordant cette nouvelle terre? » Toutes les distractions du plaisir, toutes les caresses de l'amitié ne pouvoient affoiblir les souvenirs de l'amour heureux; pour faire cesser les inquiétudes et la tristesse de l'amante de Chactas, on cherchoit s'il seroit dans Paris avec son ami le missionnaire; on parcouroit les lieux publics, on visitoit les églises, celle des carmes étoit préférée, et c'est aussi dans ce vaste tombeau de tant de martyrs qu'on les trouva. On peut facilement imaginer la surprise, les transports, l'ivresse de bonheur dont les trois amis furent suc-

cessivement agités. L'auteur de ce roman a su insérer assez adroitement dans sa narration, une critique modérée, honnête, mais ornée de quelques invraisemblances, de plusieurs exagérations de style du premier roman, que les lecteurs impartiaux auroient remarquées; mais il ne ménage pas en même temps les auteurs de certaines diatribes qui ont attaqué, sans mesure et d'une manière indécente, non-seulement l'invention louable du roman d'*Atala*, mais le grand ouvrage du même auteur, avantageusement connu sous le titre *du génie du christianisme*; ce n'est pas qu'il en approuve le plan, il condamne surtout les efforts que M. C. a faits en opposant les beautés poétiques du christianisme, à celles du paganisme. A. J. D. B.

Les deux Borgnes, ou *Lady Julina Dunbar*; *par Charlotte* Bournon Mallarme, *de l'Académie des arcades de Rome.* 3 vol. in-12. Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Beaux-Arts.

Supplemento al Museo Fiorentino.

Tout le monde connoît le grand ouvrage, qui, sous le titre de *Museum Florentinum*, fut commencé du temps de Jean Gaston, dernier grand-duc de la maison des Médicis. Cet ouvrage magnifique, dont la galerie royale fait le fonds, étoit destiné à l'illustration des monumens des beaux-arts, qui se conservent dans différens palais de la ville de Florence. Le sénateur Buonarroti en conçut le projet: une société de gentilshommes Florentins en fit les frais; et Bianchi, premier conservateur de la galerie, et le savant Gori, furent chargés du choix et de l'explication des monumens. L'édition en réussit,

magnifique par l'élégance des types, et la beauté du papier ; et les meilleurs artistes du temps furent employés pour l'exécution des dessins, et des gravures.

L'entreprise eut la protection du souverain; et ce ne fut que par les secours de la munificence royale que les derniers volumes de la collection des portraits des peintres purent paroître.

On a jusqu'à présent 1 vol. pour les statues ; 2 vol. pour les pierres gravées ; 3 pour les médailles ; 5 pour les portraits des peintres.

Mais l'ouvrage lui-même, par la nature de son plan, n'est pas encore achevé.

C'est ce qui a fait naître l'idée de publier les monumens qui restent encore inédits dans la ville de Florence, pour faire suite aux précédens, et sans autre aide, ou secours que celui du Public, sur lequel on a osé compter avec confiance. C'étoit l'usage autrefois d'écrire sur ces sujets dans une langue qu'on ne parle plus. Adami employa Gori à l'explication des monumens du *Museum Florentinum*, parce qu'il savoit écrire également en latin. La suite des portraits des peintres, qui parut plusieurs années après, est accompagnée de descriptions en Italien ; et *ce ne fut pas la partie la moins agréée de ce grand ouvrage.* [Pelli Sagg. Ist. p. 38a.] L'accueil même, que le Public lui accorda, a déterminé à préférer la langue italienne dans l'explication des monumens, que nous allons publier. La célèbre Académie de Cortonne, le savant Visconti, etc. etc. nous en ont donné l'exemple.

M. *Adam Fabbroni*, membre de l'académie ci-dessus, et de celle des antiquaires de Londres, connu par plusieurs opuscules dans ce genre (tels que celui « Del Bombice, e del Bisso degli Antichi : della « Farfalla Simbolo Egiziano : Del Genio di Roma : « dell' Arïete gutturato : del Simulacro di nuova « Venere ec. ec.) » se charge des explications : son

style, et sa manière de voir ont été favorablement accueillis par le Public.

On n'a que trop répété les mêmes idées dans tous les livres d'archæologie : il est bon qu'en s'éloignant de l'ancienne routine, on tâche d'élever l'étude des monumens anciens au niveau des connoissances actuelles; car on peut dire que, même dans ce genre, *les découvertes qu'on a déjà faites sont peu nombreuses en comparaison de celles qu'il reste à faire.*

L'entreprise que nous allons commencer, étant destinée pour servir de suite au *Museum Florentinum*, sera exécutée dans le même format que l'est ce grand ouvrage; et pour en faciliter l'effectuation de notre part, ainsi que l'acquisition aux amateurs, nous nous proposons de la faire paroître par souscription. Chaque livraison comprendra 4 planches gravées, et la description strictement nécessaire, pour mettre dans son vrai jour, et de la manière la plus concise, le monument dont il s'agit. En outre, nous partagerons le total de l'ouvrage en plusieurs parties indépendantes l'une de l'autre; de manière que ceux qui auront souscrit pour la première partie, ou *appendix*, ne seront tenus pour les suivantes, à moins qu'ils ne contractent un nouvel engagement.

La première partie, qui pourra servir d'un essai réciproque soit pour les souscripteurs, soit pour les entrepreneurs, sera formée de quatre livraisons; ces livraisons paroîtront de trois mois en trois mois dans le courant d'une année. Les souscripteurs payeront six livres de Florence en recevant la première livraison, y compris le frontispice, et cinq livres pour chacune des suivantes.

La souscription sera ouverte jusqu'à la seconde livraison : à cette époque on fixera le nombre des exemplaires à imprimer, d'après celui des souscripteurs : ceux-ci pourront s'adresser à Florence à M. Gullielmo *Piatti*, libraire, ou à M. Adam *Fabbroni*; à Bologne, les frères *Massi*; à Caliari en Sardaigne,

M^d^. *Asnous;* à Gênes, *Fantin*, *Gravier*, et comp.; à Londres, Thomas *Egerton;* à Milan, *Pirattu* et *Maspéro*, à Naples, *Targioni*, éditeur des nouvelles littéraires; à Palerme, Ignace *Aversa;* à Paris, *Fuchs;* à Rome, *Imperiali;* à Turin, les frères *Reycend;* à Venise, *Pasquali;* à Vienne, *Artaria.*

MÉNALES pittoresques et historiques des paysagistes, dédiées à Mme BONAPARTE. *Collection de gravures au trait et à l'acqua-tinta, d'après les meilleurs ouvrages connus ou inédits des peintres paysagistes, anciens et modernes, de tous les pays, renfermés non-seulement dans les différens musées, galeries et établissemens nationaux, mais encore dans les cabinets les plus célèbres des particuliers, soit en France, soit chez l'étranger; accompagnées de notes historiques et critiques sur la vie des peintres, le mérite de leurs ouvrages et les principes de l'art; par* BACLER DALBE, *peintre et chef des ingénieurs-géographes attachés au dépôt général de la guerre;* n.° 2.

Ce numéro contient deux paysages dans le GENRE HISTORIQUE; *la fuite en Égypte*, par CLAUDE GELÉE dit le *Lorrain*, superbe tableau qui se trouve à Rome, dans le palais Doria; la *nymphe Égérie* du même, qui décore à présent le palais du roi de Naples. Un paysage dans le GENRE GRACIEUX, d'après un tableau de JACQUES RUISDAAL, qui est au Muséum, n.° 536; un autre du GENRE NAIF, d'après un tableau du même, qui est à Paris chez un amateur; deux autres tableaux du même genre, d'après ADRIEN VANDER VELDE, l'un est *la famille du peintre*, placé au Muséum, n.° 595, l'autre est *la cabane* du berger, qui lui sert de pendant.

On souscrit à Paris chez l'auteur, rue des Moulins, n.° 542. Voyez dans le numéro précédent les conditions de la souscription.

MÉLANGES.

LES Paradoxes du capitaine Marc-Luc-Roch Barole ; par PAUL-HIPPOLYTE DE M***. A Paris, chez *Levrault* frères, libraires, quai Malaquais ; et à Strasbourg, chez les mêmes. An X. — 1802. 4 vol. in-12 de 165, 213, 191 et 230 pages.

SEVIGNIANA, ou *Recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques et morales, tirées des lettres de M.me la marquise* DE SÉVIGNÉ; *nouvelle édition, avec des remarques pour l'intelligence du texte.* A Paris, chez *Belin*, imprimeur-libraire, rue Saint-Jacques, n.° 22. An XI. — 1803. 2 vol. in-12 de 250 et 238 pag. Prix, 3 fr., et 4 fr. 20 cent. franc de port par la poste.

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

BIBLIOGRAPHIE.

Annuaire de la Librairie ; par Guillaume *Fleischer.* 289

LITTÉRATURE ORIENTALE.

De l'origine de la langue latine et de ses rapports avec les langues orientales, dissertation par le P. *Paulin* de Saint Barthélemi (en latin). 305

VOYAGE.

Voyage au Sénégal ; par J. B. T. *Durand.* 312

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire romaine, en vers français, avec des notes, par M. *** 325

MÉDECINE.

Histoire abrégée des maladies épidémiques et pestilentielles ; par *Noah Webster.* 331

Lettre du même au D.r *Miller*, sur la connexion des tremblemens de terre avec les maladies épidémiques, et sur la succession des épidémies. 351

AGRICULTURE.

L'Agriculteur du Midi ; par André-Louis-Esprit *Sinety.* 358

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Londres. 366

Nouvelles de Copenhague. 369

Nouvelles de Russie. *Ibid.*

FRANCE.

Nouvelles de Colmar. 374

PARIS.

Séance publique de l'Ecole de médecine de Paris, du 5 brumaire an XI. 377

Société galvanique. 403

Athénée des Etrangers. 404

Nécrologie. *Ibid.*

Correspondance. 408

THÉATRES.

Début de M. *Nourrit.* 410

Le Roman d'une heure. 411

L'Erreur reconnue. *Ibid.*

Les deux Arlequins, *ou* Colombine rivale. 412

LIVRES DIVERS.

Histoire naturelle.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique ; par une société de Naturalistes et d'Agriculteurs. 413

Géologie.

Observations économiques et politiques sur la chaîne des montagnes, ci-devant appelées d'Auvergne, faisant partie des départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal ; par le C. *Brieude.* *Ibid.*

Médecine.

Elémens de Pathologie ; par L. C. P. *Aubin.* 414

Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue, en l'an x; par C. N. P. *Gilbert.* 414
Elémens de matière médicale, ouvrage posthume du C. Et. *Tourtelle*, publié par le C. *Briot.* *Ibid.*
Pharmaceutique.
Exposition des nouveaux principes de pharmacologie qui forment de la matière médicale une science nouvelle; par J. B. G. *Barbier.* 415
Manuel du Pharmacien; par E. J. B. *Bouillon-Lagrange.* *Ibid.*
Agriculture.
Mémoire sur l'Agriculture et spécialement sur le défrichement projeté de la lande dite *Pont-Long*, dans le département des Basses-Pyrénées; par le général *Servier.* 416
Commerce.
Histoire abrégée des révolutions de commerce; par A. M. *Chappus.* *Ibid.*
Bibliographie.
Répertoire général de la Littérature, pour les années 1785 jusqu'à 1790. 417
Répertoire général de la Littérature, pour les années 1791 jusqu'à 1795. 418
Archæologie.
Lettre au C. *Millin*, sur l'origine des Diptyques consulaires, etc.; par le C. *Coste.* 419
Morale.
Pensées de Cicéron, traduction nouvelle. *Ibid.*
Grammaire.
Des Tropes; par M. *Dumarsais.* 421
Grammaire raisonnée; par J. E. J. F. *Boinvilliers.* 422
Dictionnaire étymologique des mots français, dérivés du grec, et usités principalement dans les sciences, les lettres et les arts; par J. B. *Morin.* 423
Géographie.
Nouvelle Géographie de la France, d'après la division actuelle de son territoire. *Ib.*
Administration.
Recueil complet des ordonnances de police rendues depuis l'établissement de la préfecture, an VIII, IX et X. 424
Histoire.
Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède; par M. *d'Archenholtz*; traduit de l'allemand par G. T. C. *Propiac.* *Ibid.*
Mémoires secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II, et le commencement de celui de Paul I.er; par *Masson.* 425
Poésie latine.
Traduction complète des poésies de Catulle, suivies des poésies de Gallus et de la veillée des fêtes de Vénus; par François *Noel.* *Ibid.*
Poésie.
OEuvres diverses d'Evariste *Parny.* 426
Romans.
Résurrection d'Atala, et son voyage à Paris. *Ibid.*
Les deux Borgnes; par Charlotte *Bournon Mallarmé.* 428
Beaux-Arts.
Supplemento al Museo Fiorentino. *Ibid.*
Ménales pittoresques et historiques des paysagistes, dédiés à M.me Bonaparte; par *Bacler Dalbe.* 431
Mélanges.
Les Paradoxes du capitaine Marc-Luc-Roch *Barole*; par Paul-Hippolyte *de M***.* 432
Sevigniana, *ou* Recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques et morales, tirées des lettres de M.me la marquise *de Sévigné.* *Ibid.*

(N.° 20.) Ventose an 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS,

RÉDIGÉ

Par A. L. MILLIN.

AVIS DU LIBRAIRE.

Le prix de ce Journal est fixé :

à 9 francs pour trois mois,
18 francs pour six mois,
36 francs pour un an,

tant pour Paris que pour les Départemens, franc de port.

On peut s'adresser au Bureau du Journal pour se procurer tous les Livres qui paroissent en France et chez l'étranger, et pour tout ce qui concerne la Librairie ancienne et moderne.

Ce Journal, auquel la plupart des hommes qui ont un nom distingué, une réputation justement acquise dans quelque partie des arts ou des sciences, tels que les CC. Alibert, Desgenettes, Bast, Silvestre de Sacy, Fourcroy, Hallé, Duméril, Schweighæuser, Lacépède, Lebrun, Marron, Mentelle, Barbier, Barbier du Bocage, Bassinet, Morellet, Noel, Oberlin, Chardon-la-Rochette, Gaillard, Van-Mons, Sicard, Traullé, Léveillé, Cuvier, Geoffroy, Ventenat, Cavanille, Boettiger, Ustéri, Visconti, Villoison,

Willemet, Fr. Lobstein, Lanjuinais, Winckler, etc. etc., fournissent des Mémoires, contient l'extrait des principaux ouvrages nationaux : on s'attache surtout à en donner une analyse exacte, et à la faire paroître le plus promptement possible après leur publication. On y donne une notice des meilleurs écrits imprimés chez l'étranger.

On y insère les mémoires les plus intéressans sur toutes les parties des arts et des sciences : on choisit principalement ceux qui sont propres à en accélérer les progrès.

On publie les découvertes ingénieuses, les inventions utiles dans tous les genres. On y rend compte des expériences nouvelles. On y donne un précis de ce que les séances des Sociétés littéraires ont offert de plus intéressant; une description de ce que les dépôts d'objets d'arts et des sciences renferment de plus curieux.

On y trouve des notices sur la vie et les ouvrages des Savans, des Littérateurs et des Artistes distingués dont on regrette la perte; enfin les nouvelles littéraires de toute espèce.

Ce Journal est composé de six volumes in-8.° par an, de 600 pages chacun. Il paroît le premier de chaque mois. La livraison est divisée en deux numéros, chaque de neuf feuilles.

On s'adresse, pour l'abonnement, à Paris, au Bureau du Magasin Encyclopédique, chez le C. Fucus, libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

A Amsterdam, { chez la veuve Changuion et d'Henget. / chez Van-Gulik.
A Bruxelles, chez Lemaire.
A Florence, chez Molini.
A Francfort-sur-le-Mein, chez Fleischer.
A Genève, { chez Manget. / chez Paschoud.
A Hambourg, chez Hoffmann.
A Leipsick, chez Wolf.
A Leyde, chez les frères Murray.
A Londres, chez de Bosse, *Gerard Street.*
A Strasbourg, chez Levrault.
A Vienne, chez Degen.
A Wesel, chez Geisler, directeur des postes.

Il faut affranchir les lettres,

ERPÉTOLOGIE.

Caractères des vingt-trois genres qui composent l'ordre des Ophidiens ; par F. M. *Daudin.*

Les nombreuses recherches que j'ai faites dans diverses collections d'histoire naturelle et dans plusieurs ouvrages très-précieux, et récemment publiés par Russel et Merrem, sur les serpens, m'ont procuré des notions très-étendues sur un grand nombre de ces animaux. Le tableau que je présente ici contient, en quelque sorte, le résultat de mes recherches; car j'ai ajouté jusqu'à sept genres nouveaux à ceux qui avoient déjà été établis par Linnæus, Daubenton, Lacépède et Latreille. Le nombre des espèces que j'ai déjà observées et décrites d'après nature, s'élève à près de trois cents, et je ne doute pas que cette quantité ne s'accrût beaucoup, si je pouvois examiner, à loisir, les riches collections de serpens qui appartiennent aux Anglais et aux Hollandais.

I.	Boa.	Des plaques entières sous le
	Boa. Linn.	corps et la queue.
	(*vulg.* devin.)	Pas de crochets venimeux.
II.	Scytale.	Des plaques entières sous le
	Scytale. Latr.	corps et la queue.
		Des crochets venimeux.

Exemples. *Boa nigra.* — Russel; pl. 1. *Gédi-para-goudou.*

III. PYTHON. *Python.* Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci munie aussi quelquefois de doubles plaques. Anus bordé d'écailles, et muni de deux éperons ou ergots. Pas de crochets venimeux.

Exemp. Russel; pl. 39. *Bora.* — Pl. 24. *Pedda-poda.*

IV. HURRIAH. *Hurria.* Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci terminée aussi de doubles plaques; anus sans ergots. Pas de crochets venimeux.

Exemp. Russel; pl. 40. *Hurriah.*

V. BONGARE. *Bungarus.* Des plaques entières sous le corps et la queue; celle-ci munie aussi vers son milieu de doubles plaques; anus sans ergots; une rangée longitudinale de grandes écailles sur le dos. Des crochets venimeux.

Exemp. Russel; pl. 3. *Bungarum-pamah.*

VI. CORALLE. *Corallus.* Des plaques entières sous le corps et la queue; des doubles plaques sous le cou; anus sans ergots. Crochets venimeux.

Exempl. Merrem ; pl. 2, fasc. 2.

VII. Lachésis. *Lachesis.* Des plaques entières sous le corps et la queue ; celle-ci terminée par plusieurs rangs d'écailles pointues.
Des crochets venimeux.

Exemp. Latreille ; Histoire des reptiles, t. III, p. 162. *Scytale à chaîne.*

VIII. Crotale. *Crotalus.* Linn. (*vulg.* Serpent à sonnettes.) Des plaques entières sous le corps et la queue ; celle-ci terminée par des anneaux ou grelots sonores et mobiles.
Des crochets venimeux.

IX. Cenchris. *Cenchris.* Des plaques entières sous le corps et la queue ; celle-ci ayant des doubles plaques sous sa partie antérieure ; anus sans ergots.
Des crochets venimeux.

Exemp. *Le mokeson* des États-Unis d'Amérique.

X. Vipère. *Vipera.* Laur. Des plaques entières sous le corps ; des doubles plaques sous la queue, qui est cylindrique.
Des crochets venimeux.

XI. Couleuvre. *Coluber.* Linn. Des plaques entières sous le corps ; des doubles plaques sous la queue, qui est cylindrique.
Pas de crochets venimeux.

XII. ACANTHURE. *Acanthurus.* Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est terminée par une pointe.
Pas de crochets venimeux.
Exemp. Merrem; pag. 24, pl. 2.

XIII. PLATURE. Latr. *Platurus.* Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est très-comprimée.
Des crochets venimeux.
Exemp. *Coluber platurus.* Linn.

XIV. ENHYDRE. Latr. *Enhydris.* Des plaques entières sous le corps; des doubles plaques sous la queue, qui est très-comprimée.
Pas de crochets venimeux.
Exemp. *Coluber Hydra.*

XV. LANGAHA. Lacép. *Langaha.* Des plaques entières sous la partie antérieure du corps, et des anneaux écailleux vers l'anus; des écailles sous la queue.
Des crochets venimeux.
Exemp. *Langaha de Madagascar.*

XVI. ERPÉTON. Lacép. *Erpeton.* Des plaques entières sous tout le corps; des écailles sous la queue.
Pas de crochets venimeux.

XVII. ERYX. *Éryx.* Des écailles sur toute la peau; une rangée longitudinale d'écailles plus grandes sous le corps et la queue, qui est cylindrique.
Pas de crochets venimeux.
Ex. Olivier; Voyage dans l'Empire Ottoman, pl. 16, fig. 2. *Boa turc.* – *Anguis miliaris.* Pall.

XVIII. ORVET. *Anguis.* Linn. Des écailles revêtant entièrement le corps et la queue, qui est cylindrique.
Pas de crochets venimeux.

XIX. OPHISAURE. *Ophisaurus.* Des écailles revêtant entièrement le corps et la queue, qui est cylindrique; des oreilles externes; un sillon longitudinal sur chaque côté du ventre.
Pas de crochets venimeux.
Exemp. *Anguis ventralis.* Linn.

XX. HYDROPHIS. Latr. *Hydrophis.* Des écailles revêtant entièrement le corps et la queue, qui est très-comprimée.
Crochets venimeux?

XXI. ACROCHORDE. Lacép. *Acrochorda.* Des tubercules écailleux revêtant entièrement le corps et la queue, au lieu d'écailles.
Pas de crochets venimeux.

XXII.	Amphisbène. Linn. *Amphisbena.*	Le corps et la queue entièrement entourés d'anneaux à compartimens écailleux. Pas de crochets venimeux.
XXIII. et dern.	Cœcilie. *Cœcilia.* Linn.	Une rangée longitudinale de rides transversales; pas d'écailles. Pas de crochets venimeux.

ANTIQUITÉS.

Lettre de M. Silvestre de Sacy, à M. Millin, sur les Monumens persépolitains.

Vous demandez, mon cher Millin, que je vous fasse part de l'impression qu'a faite sur moi ce qui a été publié depuis peu dans divers journaux allemands, au sujet des inscriptions en caractères persépolitains, et vous prétendez que les lecteurs du Magasin encyclopédique ont quelque droit d'exiger que je manifeste mon opinion à ce sujet. J'aurois désiré attendre que les auteurs des nouvelles découvertes dont il s'agit eussent donné plus de développement à leurs systèmes, pour en porter un jugement moins hasardé, et n'en parler qu'en parfaite connoissance de cause; mais plusieurs des savans avec lesquels j'ai l'honneur de correspondre, m'ayant manifesté le même désir que vous, je me rends à ce que vous

Voyage de M. Niebuhr, Tom. II. Pl. XXII. G.

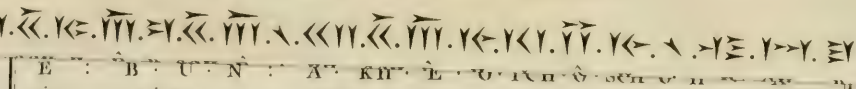

Voyage de M. Niebuhr, Tom. II. Pl. XXIV. G.

Ibid. B.

demandez de moi, et je prends ce parti d'autant plus volontiers, que les objections que je pourrai faire aux savans auteurs de ces nouveaux systèmes, quand par l'événement elles se trouveroient mal fondées, les engageront peut-être à y donner une attention particulière, et à les résoudre d'une manière pleinement satisfaisante.

Vous n'ignorez pas que les monumens de divers genres que l'on nomme *persépolitains*, parce qu'ils portent des caractères d'écriture analogues à ceux que nous offrent les ruines connues sous le nom ancien de *Persépolis*, ou sous la dénomination moderne de *Tchèhelminar*, n'ont guères de commun entre eux que la figure élémentaire qui sert de base à cette sorte d'écriture, et que l'on peut désigner sous le nom de *cloud*, de *coin*, ou de *fer de flèche*; mais qu'excepté cette analogie fondamentale, chaque espèce particulière de ces monumens semble aussi nous offrir les débris d'un système particulier d'écriture. Les ruines mêmes de Persépolis nous présentent très-certainement trois systèmes différens d'écriture *à clouds*, ou cunéiforme, comme l'a dit M. Niebuhr, dont l'observation, quoique contredite par M. Wahl, m'a toujours paru démontrée par l'examen des inscriptions, et a été adoptée par les savans qui se sont le plus occupés de ces monumens, MM. Tychsen de Rostock, et Münter de Copenhague. Le caillou rapporté de l'Orient par le C. Michaux, qui appartient aujourd'hui au Muséum national dont la garde vous est confiée, nous fait connoître un système d'écriture qui a assurément les plus grands rapports

avec ceux des ruines de Tchéhelminar, mais qui néanmoins ne me paroît être précisément aucun des trois que l'on observe sur les murs de ces anciens édifices. Peut-être en faut-il dire autant du vase ægyptien du même cabinet, publié par le comte de Caylus. Les briques que l'on connoît en Europe depuis un petit nombre d'années, et qui se trouvent dans le lieu où durent être autrefois les murs de Babylone, offrent une nouvelle variété bien prononcée. Celle-ci s'éloigne peu du système auquel paroissent appartenir les caractères tracés sur les cylindres et autres pierres gravées, que l'on peut regarder comme des amulettes ou talismans.

Peut-être, parmi ces variétés de l'écriture cunéiforme, y en a-t-il qui ne sont dans le vrai que le produit d'un caprice particulier. Quand on connoît la vertu que tous les Orientaux attribuent à des caractères insignifians, et qui n'ont rien de remarquable que leur forme grotesque; quand on réfléchit à l'usage fréquent qu'ils en font, en les liant aux pratiques de l'astrologie judiciaire et à la doctrine de l'influence des génies, pour éloigner les maux qui menacent l'humanité, ou se procurer les jouissances qui rendent la vie plus douce, on est fort porté à croire que plusieurs de ces monumens ne sont que des fétiches que la mauvaise foi a créées pour se jouer de la sotte crédulité et d'une ignorante superstition, mais dont les anciens monumens attribués aux génies, tels que les édifices de Tchéhelminar, peuvent avoir fourni la première idée.

Quoi qu'il en soit de cette supposition, il est cer-

tain que cette grande variété de systèmes d'écriture, rapprochés par la forme de l'élément primitif qui leur sert de fondement, mais distincts et caractérisés, soit par une variation constante dans la configuration même de cet élément commun, soit par le nombre et la nature des combinaisons qui leur sont propres, rend l'étude de l'écriture cunéiforme beaucoup plus pénible, et les succès de ce travail plus incertains. Au lieu d'un seul problème à résoudre, il s'en présente un grand nombre; et il est permis de croire que quand on seroit parvenu à déchiffrer quelqu'une des inscriptions de Tchéhelminar, on n'en seroit pas plus avancé pour l'intelligence des caractères empreints sur les briques de Babylone.

Quelque multipliées que semblent les difficultés qui s'opposent au déchiffrement complet de cette sorte d'écriture, M. Lichtenstein croit les avoir vaincues toutes en même temps; et plus ce succès a droit de nous surprendre, plus aussi il lui assure de titres à notre reconnoissance et à notre admiration, s'il est réel, comme ce savant paroît en être convaincu. Je vais d'abord vous rappeler en peu de mots, et les moyens employés par M. Lichtenstein pour parvenir à ce déchiffrement, et les résultats principaux de ses premiers essais, publiés dans le *Braunschweigisches Magazin*.

Dès le mois d'août 1801, M. le docteur Hager avoit publié, dans le *Monthly Magazine*, une des briques que la compagnie des Indes d'Angleterre avoit reçues depuis peu, mais sans y joindre aucune dissertation. La vue seule des caractères empreints sur

cette brique fit naître à M. Lichtenstein l'idée que ces caractères n'étoient qu'une variété de l'ancien caractère arabe, que l'on connoît sous le nom de *cufique*, et qui, dérivé de l'écriture syriaque nommée *estranghélo*, se retrouve encore avec peu d'altération dans le caractère des Arabes d'Afrique, et surtout de ceux de l'empire de Maroc. Il lut sur-le-champ quelques mots, et bientôt partant de cette supposition, que la langue dans laquelle cela étoit écrit n'étoit autre que de l'arabe, et que l'écriture étoit réellement analogue à l'ancien alphabet arabe, il obtint, ou du moins il crut obtenir une suite de mots qui lui parurent former une sentence tirée de l'alcoran, ou imitée de ce livre, et qu'il traduisit ainsi : « Nous bâtissons sur toi ; (c'est-à-dire, nous « mettons notre confiance en toi), car c'est toi qui « nous a tous créés, ô Dieu! le très-saint, le très-« véridique! sois-nous favorable ; car sur toi [repose] « la sécurité. Restaure-nous, nourris-nous, car c'est « toi qui nous a tous créés ».

Pour bien juger de la valeur de cette première découverte, qui a servi de base à toutes les autres, il faudroit avoir sous les yeux les mots arabes mêmes que M. Lichtenstein croit avoir lus sur cette brique. Ce savant ne les a pas donnés dans le compte qu'il a rendu de sa découverte ; mais un de mes correspondans me les a communiqués, et j'en dirai un mot dans la suite.

M. Lichtenstein chercha aussitôt à appliquer l'alphabet qu'il s'étoit formé à l'aide de cette brique, à quelques-unes des inscriptions de Tchéhelminar,

publiées par M. Niebuhr, et dont les caractères lui parurent avoir le plus d'analogie avec ceux de cette brique. J'ai dit précédemment que, de l'aveu de presque tous les savans, les ruines de Tchéhelminar présentent trois systèmes différens d'écriture. Celui de tous dont les formes paroissent le plus compliquées, est précisément celui auquel M. Lichtenstein s'est attaché de préférence : il a appliqué son alphabet aux inscriptions désignées sur la planche 24 de Niebuhr, par les lettres C, E et L, et il a réussi à y lire des mots persans. L'inscription C lui a même donné un sens suivi ; mais avant de le rapporter, observons que notre auteur prétend s'être assuré, par ces inscriptions, que cette écriture doit être lue de droite à gauche et non de gauche à droite. M. Wahl avoit déjà cru que la marche n'en étoit pas uniforme. M. Lichtenstein conclud de cette observation, qu'il croit décisive, que M. Tychsen de Rostock, parti du principe contraire, n'a pu que s'égarer dans les efforts qu'il a faits pour déchiffrer quelques-unes des inscriptions de Tchéhelminar. Voici ce que notre auteur trouve dans l'inscription C : « Le roi, le prince « souverain de tous les princes, le seigneur Saleh, « Jinghis, fils d'Armérib, gouverneur général pour « l'empereur de la Chine Orkhan-Saheb ». Il eût encore été à désirer que l'auteur nous eût communiqué les mots persans qu'il a cru lire ici.

Cette inscription, quoi qu'il en soit, donne quelques moyens de vérification, puisque l'on peut du moins rechercher si les noms propres qu'elle doit contenir appartiennent à l'histoire. M. Lichtenstein ne se re-

fuse pas à cet examen critique, mais il ne croit pas qu'on doive trop s'arrêter à la preuve négative qui pourroit en résulter.

« Cette inscription, dit-il, justifie jusqu'à un cer-
« tain point cette tradition rapportée par Kœmpfer,
« suivant laquelle Tamerlan doit avoir fait graver des
« inscriptions à Tchehelminar; car si la chose ne se
« trouve pas vérifiée ici, quant à la personne même
« de Tamerlan, du moins y voit-on un prince mogol,
« un Schah-Saleh de la maison de Genghizkhan, ou
« Témoudjin, qui a gouverné la Perse, ou y a com-
« mandé une armée au nom de son suzerain Orkhan-
« Saheb, empereur de la Chine. En supposant que
« ces deux noms ne se trouvassent point dans les
« livres d'histoire que nous sommes ordinairement à
« portée de consulter, comme effectivement je les y
« ai cherchés en vain jusqu'à ce moment, cela ne
« devroit cependant faire révoquer en doute ni l'auto-
« rité de l'inscription, ni la justesse de mon déchif-
« frement. Les sources où nous pouvons puiser pour
« l'histoire d'Asie dans ces temps-là, sont en trop
« petit nombre et trop incomplètes ».

En preuve de cette assertion, M. Lichtenstein cite la ville d'Anbar, ou autrement Haschémia, résidence des deux premiers khalifes Abbasides, dont la plupart des historiens, dit-il, omettent de faire mention. Cette preuve ne paroîtra pas d'un grand poids : il est faux même que la ville d'Anbar soit aussi peu connue que semble le croire M. Lichtenstein.

Je me vois obligé d'omettre deux ou trois petits monumens avec des caractères persépolitains, dont

M. Lichtenstein explique également, d'après son alphabet, les légendes ou inscriptions qui sont, suivant lui, en pur arabe. Je ne puis cependant me dispenser de dire un mot d'un cylindre fait d'une chalcédoine qui doit, suivant la conjecture de notre savant, avoir servi d'étui pour renfermer un amulette. Ce cylindre représente trois figures de génies ou de divinités, dans lesquelles M. Lichtenstein croit reconnoître la trinité indienne, et une légende composée, ainsi qu'il l'assure, en vers rimés, dont le sens est : *Nous le renfermons ici, Asch le père de Hakem; tenez-le caché en gardant le silence.* M. Lichtenstein, sans doute à cause du nom de Hakem, voit ici un monument de la religion des Druzes; il n'entend cependant pas le nom de Hakem qu'il lit ici, du khalife Hakem-biamr-allah, mais d'un personnage plus ancien qui appartient, suivant lui, à l'antique mythologie païenne des Perses. Il me seroit impossible de suivre ici notre auteur, qui s'écarte beaucoup de son sujet, et laisse toute carrière à son imagination pour justifier le sens qu'il donne aux emblèmes qu'offre ce cylindre.

M. Lichtenstein va nous offrir un objet d'une plus grande importance, et qui doit influer puissamment sur le jugement que l'on portera de sa découverte. Ce n'est rien moins que la traduction complète des inscriptions qui couvrent de l'un et de l'autre côté plus des deux tiers du caillou rapporté du Diarbecr par le C. Michaux. « Cette inscription, « nous dit M. Lichtenstein, est *araméenne*, ou, « comme on dit ordinairement, mais à tort, *chal-*

« *daïque.* Elle contient un discours que le prêtre « du temple du dieu de la mort adresse aux femmes « revêtues d'habits de deuil, et assemblées au jour « de la commémoration de toutes les ames, auprès « des tombeaux de leurs parens défunts, pour s'y « livrer aux transports de leur douleur : il les exhorte, « par ce discours, à modérer leur chagrin, à s'at- « tendre avec confiance aux consolations de la divi- « nité, à cultiver la pureté des mœurs et à s'occuper « de leur ménage. Je donnerai, ajoute-t-il, une tra- « duction fidèle, quoiqu'un peu libre, de ce monu- « ment que j'ai déchiffré exactement et en entier ».

Je me garderai bien de transcrire toute cette pieuse exhortation; mais du moins ne puis-je me dispenser de vous en donner un aperçu par quelques passages pris au hasard.

« Femmes qui portez des vêtemens de deuil, écou- « tez les ordres que je vous donne : l'infortune est pré- « sente aux yeux de tous tant que nous sommes. Des « pensées déchirantes reposent auprès des tombeaux, « lorsque nous les ouvrons chaque année au retour de « l'époque consacrée à cette fête.

« Et cependant notre retour dans le séjour qu'habi- « tent nos pères est une vicissitude du sort qui nous « rend la liberté, lorsque la souveraine puissance des « corps célestes nous permet d'entrer en partage des « joies pures et nobles....

« L'armée du ciel ne nous abreuve de vinaigre, « que pour nous prodiguer les remèdes propres à pro- « curer notre guérison. Si elle sépare souvent tant « d'amis fidèles, elle les réunit ensuite pour toujours.

« Elle ne retire aux mortels les soutiens de sa grâce, « que pour les éprouver.

« La foiblesse, ne l'oubliez pas, est le partage des « femmes; trop souvent vous êtes aveugles sur vos « propres fautes. Nous vous recommandons aujour- « d'hui solennellement la morale qu'enseigne notre « croyance, afin que nos ordres soient obéis. Votre « bonheur est assuré, nous vous en sommes les garans, « pourvu que vous fassiez parvenir à leur maturité le « fruit de votre espérance, lorsque nous vous en im- « posons la sérieuse obligation. C'est ainsi que la plaie « de votre affliction se fermera, qu'elle se cicatrisera, « et fera place à une confiance assurée, et que la ruse « des passions qui vous tendent un piége, sera déjouée. « Le remède à vos chagrins cuisans, comme à la « colère terrible des dieux, est tout entier dans les « consolations des femmes pieuses qui accomplissent « la loi avec un zèle sincère. Elles trouveront aussi le « chemin de votre cœur, ces douces consolations, si « vous croyez aux rétributions assurées de l'éternité, « si vous fuyez les erreurs d'une pernicieuse doctrine « nouvellement inventée, si vous évitez le crime si « grave de l'apostasie, et si votre langue ne se rend « point coupable d'un horrible blasphème. Ce sont là « les appuis les plus fermes de la pureté des mœurs. « Oui, soyez pures, chastes, pieuses, et pleines de « dévotion: que votre amour soit uniquement, et sans « partage, consacré à vos époux ».

Tel est le sujet et le style de cette inscription; j'en ai à peine transcrit la sixième partie; mais ce que j'en ai rapporté est suffisant pour en donner une juste idée.

M. Lichtenstein, après avoir donné la traduction de cette inscription, s'occupe à réfuter les objections qu'on pourroit faire contre son système. Il seroit injuste, dit-il, et indigne d'un amateur impartial de la vérité, de le rejeter par la raison que des briques qui doivent avoir servi à la construction des murs de Babylone, ne peuvent porter des caractères arabes, ni offrir des sentences tirées ou imitées de l'alcoran. Sans doute, le préjugé doit céder à la preuve de fait; et si M. Lichtenstein, au moyen des caractères et de la langue arabe, parvient à lire et à expliquer d'une manière satisfaisante les caractères empreints sur ces briques, il faut se rendre à l'évidence, et reconnoître que ces briques n'ont pas l'antiquité qu'on leur suppose; et que si elles se trouvent au même lieu où a existé autrefois Babylone, il ne s'ensuit pas pour cela qu'elles aient jamais appartenu à cette ancienne reine des cités. Soutenir le système contraire, dit encore notre auteur, ne seroit pas plus raisonnable que de prétendre que les caractères gravés sur les ruines de Tchehelminar sont les effets d'une éruption volcanique, ou le produit du travail de quelques vers ou insectes. Ici M. Lichtenstein a en vue le système étrange de feu M. le professeur Witte de Rostock.

Il ne me reste plus à rendre compte que du dernier numéro du *Braunschweigisches Magazin*, dans lequel notre savant fixe l'âge des briques, dites de Babylone, au 7.e ou 8.e siècle de l'ère chrétienne, ce qui doit être effectivement, si les caractères qu'elles offrent sont des caractères arabes. Quant aux inscriptions de Tchehelminar, M. Lichtenstein ne les croit pas beaucoup plus anciennes :

anciennes : il en distingue trois espèces qui diffèrent l'une de l'autre par le plus ou moins de simplicité des caractères, et il croit que l'écriture empreinte sur les briques n'est qu'une mauvaise imitation de celui des trois systèmes d'écriture de Tchéhelminar, qui est le plus compliqué et par conséquent le moins ancien, et qu'en général le caractère cunéiforme est la source de tous les alphabets. Ensuite notre auteur donne une idée de l'alphabet cunéiforme, tel qu'il l'a conçu. Je ne puis pas extraire cette partie de son travail ; mais il me suffira de dire que la clef de tout le système de M. Lichtenstein consiste à supposer que, dans chacune des figures ou combinaisons formées par la réunion d'un plus ou moins grand nombre de clous ou coins, il n'y en a qu'une partie qui constitue véritablement la figure de la lettre, les autres étant ajoutés arbitrairement, sans aucune nécessité, sans aucune règle, et ne servant qu'à altérer la configuration primitive et essentielle. Au moyen de cette supposition, plusieurs groupes ou combinaisons différentes sont ramenés à une seule et même valeur, et le nombre de ces combinaisons qui paroissoit beaucoup trop grand pour une écriture alphabétique, est considérablement diminué. Pour débarrasser ces figures primitives de tous les accessoires qui les masquent, pour ainsi dire, à la vue, M. Lichtenstein n'a eu d'autre guide que les formes de l'alphabet arabe cufique, qu'il a cru reconnoître dans ces combinaisons surchargées de traits superflus.

Tel est l'extrait fidèle du travail de M. Lichtenstein, qui promet de donner un exposé plus complet et plus circonstancié de sa découverte, et d'y joindre des

planches propres à répandre plus de jour sur son alphabet, dès qu'il aura complété ses recherches sur tous les systèmes d'écriture qui appartiennent à ce genre de caractères.

Maintenant il me reste à vous exposer mon opinion sur la découverte supposée de M. Lichtenstein. En le faisant, je ne dois point perdre de vue que je pourrois bien être dans le cas de ceux dont notre savant paroît avoir prévu l'incrédulité, incrédulité dont il a cru pouvoir assigner la cause à certains préjugés. « Je dois bien « m'attendre, dit-il, que plus d'un savant orientaliste « révoqueront en doute ma découverte, ou peut-être « chercheront à en démontrer la fausseté, précisément « parce qu'elle sembleroit leur faire le reproche un peu « dur, de n'avoir pas remarqué cette ressemblance si « frappante, et qui saute aux yeux, entre les princi- « paux traits qui forment les lettres de l'écriture cunéi- « forme et les élémens de l'alphabet cufique ou es- « tranghélo, et d'avoir, au contraire, par suite de leurs « préjugés, méconnu cette ressemblance : le reproche « leur sembleroit plus supportable, si je soutenois que « l'écriture cunéiforme est composée de lettres abso- « lument nouvelles, et parfaitement inconnues jus- « qu'ici. En effet, il seroit presque incompréhensible, « comment cette découverte auroit pu échapper à un » homme doué d'autant de sagacité et de connois- « sances aussi profondes que le docteur Hager, qui « réside actuellement à Paris, et comment il auroit pu « ne pas s'apercevoir que ces briques de Babylone, « qu'il a si souvent considérées, et qu'il a même des- « sinées pour les faire graver, ne contenoient ni plus

« ni moins que quelques misérables sentences arabes, « qu'il étoit assurément en état d'entendre et d'expli- « quer bien mieux que je ne l'ai pu faire, vu le peu « d'usage que j'ai de cette langue, pour peu que cette « pensée lui fût seulement venue dans l'esprit. Mais « certes, s'étant mis une fois en tête que ces briques « avoient été faites et gravées par l'ordre de Bélus et « de Sémiramis, il ne pouvoit lui venir en pensée d'y « lire, en prenant pour guide la simple analogie du « caractère cufique, de pieuses sentences d'un dévot « musulman, etc. »

Je suis très-éloigné de nier que le préjugé dont parle ici M. Lichtenstein, ne puisse effectivement aveugler quelquefois des hommes plus savans que moi; et je sais que dans toutes les sciences qui exigent le secours du génie et de l'imagination, c'est souvent parce que l'on porte ses regards trop loin, qu'on n'aperçoit pas ce qu'on a en quelque sorte sous les yeux. Mais du moins faut-il avouer, que quand un autre plus heureux ou plus habile a fait la découverte dont nous désirions avoir l'honneur, plus elle est simple et naturelle, plus il est difficile que l'amour-propre ou le dépit nous aveuglent au point de la méconnoître. Et, à cet égard, j'ose assurer que quelques efforts que j'aie faits à diverses reprises pour déchirer au moins un coin du voile qui couvre les caractères persépolitains, et malgré le défaut absolu de succès, j'ai toujours souhaité bien sincèrement que quelqu'un des savans qui couroient la même carrière, tels que MM. Tychsen de Rostock et Münter de Copenhague, réussit dans cette pénible tâche. Cette conscience de mon impartialité me déter-

mine donc, nonobstant les observations de M. Lichtenstein, à vous communiquer mes difficultés que je soumets bien volontiers aux lumières des savans, et en particulier au jugement de M. Lichtenstein lui-même; et je désire qu'il parvienne à dissiper les doutes qui m'empêchent jusqu'à présent de me joindre à ceux qui ont applaudi à son premier essai.

J'avoue qu'il seroit plus aisé de porter un jugement certain du système de M. Lichtenstein, si, au lieu de nous donner seulement des traductions allemandes des inscriptions et des légendes qu'il prétend être écrites en arabe ou en chaldéen, et qu'il croit avoir déchiffrées, il nous avoit communiqué le texte même de ces monumens. Mais quoique ce secours nous manque, il y a cependant, ce me semble, de fortes raisons de douter que la découverte de M. Lichtenstein soit réelle.

1°. Notre auteur nous assure qu'il lit l'écriture persépolitaine de droite à gauche. La raison qu'il en donne ne prouve rien du tout. Il a remarqué, dit-il, un mot composé de trois lettres qui, suivant la marche qu'il suppose à cette écriture, commence une des inscriptions publiées par M. Niebuhr. Dans une autre inscription, une partie de ce même mot termine la deuxième ligne à gauche, et le reste occupe à droite le commencement de la troisième ligne. Mais si on lit de gauche à droite, on remarquera que ce mot est composé de quatre et non de trois lettres; que dans l'inscription C les trois premières lettres finissent la première ligne à droite, et la quatrième commence la deuxième ligne à gauche; et que dans l'inscription E, la première lettre du même mot termine la première ligne à droite,

et les trois autres commencent la deuxième ligne à gauche. Je ne sais même comment il pourroit encore rester quelques doutes sur la marche ordinaire de cette écriture, d'après les observations que nous avons faites ensemble sur l'inscription du caillou du C. Michaux, et que vous avez insérées dans la description que vous avez donnée de ce monument. Je dis *la marche ordinaire*, parce que je ne veux pas nier que plusieurs cylindres et autres monumens ne présentent un système d'écriture verticale, comme l'ont rendu très-probable les observations du savant docteur M. Hager.

2.° Si j'en juge, tant d'après l'aperçu qu'a publié M. Lichtenstein, de son alphabet, que parce qui m'en a été communiqué par quelques savans, nos amis communs, c'est d'une manière purement arbitraire, sans aucune règle, sans aucun système tant soit peu plausible, que M. Lichtenstein supprime à volonté une partie des traits qui composent chaque groupe, pour n'avoir égard qu'à ceux qu'il lui plaît de considérer comme primitifs, essentiels ou fondamentaux, tandis qu'il refuse toute valeur à ceux qu'il regarde comme accessoires et apparemment comme uniquement destinés à déguiser la vraie forme des lettres.

3.° Il est étonnant qu'entre les différens systèmes d'écriture persépolitaine, ce soit précisément ceux qui sont visiblement les plus compliqués qui aient été les premiers déchiffrés et expliqués par notre savant. Dans le système qu'il adopte, chacun des groupes de ce genre d'écriture n'est qu'une seule lettre, tandis que la comparaison des trois genres d'écriture que nous offrent les inscriptions de Persépolis, m'a

toujours paru démontrer que ces groupes si compliqués équivalent à des motsentiers ; et il m'est permis d'abandonner avec peine ce résultat, puisque l'examen des mêmes monumens a suggéré la même idée à MM. Tychsen, Münter et Grotefend. Ajoutons que le système d'écriture le plus simple, celui que les savans que je viens de nommer ont tous regardé avec moi comme une écriture vraiment alphabétique, se prête bien moins à la supposition de M. Lichtenstein, qui, au moyen de la suppression arbitraire d'une partie des élémens de ces groupes, y retrouve un alphabet cufique ou estranghélo.

4°. Je ne sais ce que les lecteurs penseront de la traduction donnée par M. Lichtenstein des inscriptions du caillou du C. Michaux, et de la légende du cylindre, où il croit voir un monument de la religion des Druzes. Quant à ce dernier morceau, tout ce que M. Lichtenstein dit à ce sujet est si peu naturel, si obscur, surtout si étranger à la doctrine des Druzes, que je n'ai pas même pu prendre sur moi d'en faire l'extrait. Pour les inscriptions du caillou du C. Michaux, on peut demander si cette longue et triste exhortation est bien dans le genre oriental ; si, dans les emblèmes mythologiques dont ce monument est chargé, et que M. Lichtenstein n'a pas même essayé d'expliquer, il y a la moindre analogie avec une pareille harangue : on peut même demander comment il est venu à l'esprit de notre auteur de chercher ici quelque autre chose qu'un talisman; comment il a pu, dans une matière aussi nouvelle, traduire sans aucune hésitation, sans aucun tâtonnement,

sans aucune lacune, des inscriptions aussi longues, et dont le sujet ne reçoit aucune lumière de l'histoire, ni du lieu où le monument a été trouvé, puisqu'il ne paroît point appartenir aux ruines de quelque édifice célèbre. Ainsi isolé, il sembloit qu'il devoit être plus difficile à expliquer que tout autre, et que les emblèmes dont il est chargé, pouvoient seuls en donner la clef. M. Lichtenstein est-il parvenu à l'expliquer sans aucun de ces secours, par une sorte d'inspiration, par un heureux hasard ? Il est permis d'en douter, jusqu'à ce qu'il nous communique le texte chaldaïque de ces inscriptions.

5°. Le peu de mots prétendus arabes que M. Lichtenstein croit avoir trouvés sur le cylindre, ne le sont pas du tout, ou je me trompe fort; et je dis ceci avec d'autant plus d'assurance, que j'ai eu communication de quelques fragmens du texte de ces prétendues légendes ou inscriptions arabes et chaldaïques. Je ne nie pas que quelques mots ne soient effectivement de ces langues ; mais l'ensemble est pour moi le plus fort préjugé que la découverte de M. Lichtenstein est une illusion de l'imagination. Les lecteurs pourroient bien avoir fait la même difficulté sur le simple exposé de l'inscription qu'inous offre, suivant M. Lichtenstein, un Orkhan Saheb, ou un Schah Saleh inconnus dans l'histoire.

6°. Enfin, l'âge assigné par M. Lichtenstein aux monumens dont il croit avoir déchiffré les caractères, me paroîtra toujours un violent préjugé contre sa découverte, tant qu'elle ne sera pas mise dans une évidence qui fasse taire tout scrupule.

Je désire que ces objections soient détruites par M. Lichtenstein, et que le mémoire qu'il se propose de publier incessamment sur ce sujet, justifie pleinement l'espoir que plusieurs savans dont je respecte les lumières, ont conçu d'après son premier essai ; quoique je ne partage pas cet espoir, je me verrois avec la plus sincère satisfaction, obligé d'abandonner mon opinion et de me ranger parmi les admirateurs d'un savant qui a déjà acquis d'autres droits à la reconnoissance des amateurs de la littérature orientale, par plusieurs écrits remplis de sagacité et de critique (1).

Je n'ai encore rempli que la moitié de la tâche que vous m'avez imposée : car il me reste à vous parler du travail de M. Grotefend, et cela me sera d'autant plus facile que ce savant, à la recommandation de MM. Heyne et Tychsen de Gottingue, dont je m'honore d'être le collègue, et qui veulent bien m'accorder leur amitié, a eu la complaisance de me faire passer une copie du mémoire qu'il a présenté à la Société royale de Gottingue, et qui y a été lu dans la séance du 4 septembre dernier. M. Tychsen a rendu compte de ce mémoire, qui a pour titre : *Prævia de cuneatis, quas vocant, inscriptionibus persepolitanis legendis et explicandis Relatio*, dans le cent et quarante-neuvième numéro des Annales littéraires de Gottingue, à la date du 18 septembre 1802 ; et vous avez fait connoître la notice qu'il en a donnée dans un des n.os de la

(1) Voy. Michaelis, *Or. und. exeget. Bibl.* p. VIII, p. 167 ; p. XI, p. 62. *Eichhorn's Allg. Biblioth.* t. II, p. 69 ; t. VI, p. 407 ; t. X, p. 478, etc.

8.e année du *Magasin Encyclopédique*. M. George-Fréderic Grotefend n'est point un orientaliste, et n'a apporté au déchiffrement des inscriptions de Tchéhelminar (car ce sont les seuls monumens persépolitains dont il se soit occupé) aucun des préjugés qui peuvent, suivant M. Lichtenstein, avoir empêché d'autres savans de prendre ces inscriptions pour ce qu'elles sont. Il n'a employé d'autres procédés que ceux que l'on doit mettre en usage pour déchiffrer toute écriture inconnue; et l'examen des inscriptions publiées tant par Corneille le Brun, que par M. Niebuhr, lui a donné les résultats suivans:

1°. Les caractères cunéiformes ne sont pas de simples ornemens de fantaisie ou des figures numérales: ce sont les élémens d'une véritable écriture quelconque.

2°. Les inscriptions de Tchéhelminar offrent trois systèmes différens d'écriture cunéiforme. Chaque inscription est triple; et qui connoîtroit le sens de l'une, auroit par cela même le sens des deux autres qui lui correspondent. M. Grotefend distingue ces trois systèmes par le surnom de *premier, deuxième* et *troisième*, et indique les inscriptions connues qui appartiennent à chacun de ces trois systèmes. Ces trois systèmes lui paroissent aussi se trouver réunis dans la courte inscription du vase ægyptien donné par le comte de Caylus, et qui appartient au Muséum de la bibliothèque nationale: c'est aussi l'opinion de M. Tychsen de Rostock, à qui l'on doit cet ingénieux rapprochement, dont je n'oserois pas néanmoins garantir la certitude.

3°. Dans le premier système, les mots sont séparés par un coin ou clou posé obliquement ; dans le second, par la même figure placée verticalement : d'où il suit que les caractères de ces deux systèmes ne sont point syllabiques, mais uniquement alphabétiques ; autrement il faudroit admettre ici des mots de dix syllabes. Dans certains mots on observe, comme l'a fort heureusement remarqué M. Münter, des inflexions grammaticales ajoutées à la fin du mot, et ces inflexions ont jusqu'à quatre caractères : il est donc vraisemblable que ces caractères représentent des lettres et non des syllabes. Voudroit-on que chaque caractère représentât un mot? alors chaque série de caractères prise pour un seul mot par M. Grotefend, formeroit une phrase ou formule quelconque : mais est-il vraisemblable qu'une même série de mots revînt si souvent dans une même inscription, comme il faudroit le supposer ici, puisque l'on y remarque une série de sept caractères qui revient très-fréquemment et même deux ou trois fois de suite? M. Grotefend ajoute à ce raisonnement qu'il a découvert un monogramme ou caractère abrégé qui, dans quelques endroits des inscriptions du premier système, tient lieu du mot formé de sept lettres, dont nous parlons, et que cette abréviation reçoit, comme le mot écrit tout au long, les mêmes inflexions grammaticales.

4°. Toutes les inscriptions de Tchéhelminar connues, doivent être lues de gauche à droite.

5°. Dans le premier système d'écriture, il y a des caractères destinés à exprimer les voyelles : le nombre des figures est d'environ quarante : c'est trop pour une

écriture où l'on ne représenteroit que les consonnes, trop peu pour une écriture syllabique : ce nombre seroit encore bien grand si on ne supposoit que cinq figures pour les voyelles ; il y a donc lieu de croire qu'il y a ici des caractères particuliers pour les voyelles longues, et d'autres pour les voyelles brèves. M. Grotefend appuie cette conjecture sur l'alphabet zend, et cette raison d'analogie, pour le dire en passant, me paroît plus forte que l'argument tiré du seul nombre des caractères.

Jusqu'ici j'ai présenté brièvement les résultats de M. Grotefend, parce qu'ils sont en général absolument conformes à ceux que l'étude des mêmes monumens a suggérés aux savans qui s'en sont occupés, je veux dire à MM. Tychsen de Rostock et Münter, et à mes propres observations, comme le savent les personnes qui ont lu l'excellent essai de M. Münter sur les inscriptions cunéiformes de Tchehelminar.

Quoique je sois convaincu de la solidité de ces résultats, je ne dois pas néanmoins dissimuler qu'ils ne sont pas tout à fait à l'abri de quelques objections. Ainsi, contre la troisième proposition de M. Grotefend, on pourroit objecter que dans plusieurs langues où les mots se composent les uns avec les autres, ou bien reçoivent dans leur corps ce que l'on exprime ailleurs par des mots séparés, comme les adjectifs possessifs, les prépositions, les conjonctions, l'adjectif conjonctif, etc., il se trouve des mots de plus de dix syllabes : tels sont le samscrit, le basque, le groënlandois. Contre le cinquième résultat, on pourroit aussi objecter que toutes les consonnes, ou du moins la plus

grande partie, sont susceptibles d'une sorte d'aspiration qui en double le nombre, et le samscrit en fourniroit encore un exemple; ainsi il ne seroit, à la rigueur, pas impossible que l'écriture des inscriptions cunéiformes n'offrît que des consonnes. Il pourroit encore se faire qu'il y eût dans cette écriture quelques ligatures ou figures composées; mais je ne m'arrête pas à ces objections, et je passe aux autres résultats de M. Grotefend.

6.° Le fréquent retour de certains caractères dans les inscriptions de Tchéhelminar, du moins dans celles qui appartiennent au premier système d'écriture, a déterminé M. Grotefend à regarder ces caractères, ainsi que nous l'avons pensé, M. Münter et moi, comme des voyelles; et attendu qu'ils reparoissent souvent et avec une sorte de profusion dans un seul mot, caractère qui est celui du zend, il est naturel d'en conclure, ainsi qu'il le fait par son sixième résultat, que ces inscriptions sont en langue zende. M. Grotefend a d'abord hésité entre le samscrit et le zend; mais enfin il s'est déterminé pour la dernière de ces deux suppositions, et toutes les circonstances de localité semblent en effet lui assurer la préférence.

7.° M. Münter avoit établi que les monumens, et par conséquent les inscriptions de Tchéhelminar, qui sont incontestablement du même temps, appartiennent à l'époque qui sépare Cyrus d'Alexandre. Dans toutes celles que M. Grotefend croit avoir lues, il trouve le nom de *Darius* ou celui de *Xerxès*. Voici la marche qu'il a suivie, et qui l'a mené à cette découverte. Il ne sera plus question ici que des inscriptions du premier système.

M. Grotefend est parti des inscriptions sassanides que j'ai lues et expliquées; et comme les inscriptions de Tchéhelminar offroient la fréquente répétition d'un mot qui ne différoit de lui-même que par des terminaisons ou inflexions grammaticales, il en a conclu que ce mot devoit répondre au mot MALCA, *roi*, et MALCAN MALCA, *roi des rois*, des inscriptions sassanides. Ce mot une fois déterminé à cette signification qualificative, il en a inféré que le mot qui précède celui-là devoit, comme dans les inscriptions sassanides, être un nom propre, soit celui du roi, soit celui du père ou de l'aïeul du roi.

Le même nom qui commençoit une des inscriptions, se trouvoit dans une autre, avec un changement dans la terminaison, après les mots qui étoient supposés devoir signifier *roi des rois*. M. Grotefend en a conclu que le même roi qui, dans la première inscription, étoit nommé au nominatif comme le sujet même de l'inscription, se trouvoit nommé dans la seconde au génitif, comme père de celui à qui appartenoit l'inscription, et qu'ainsi, des deux inscriptions, l'une appartenoit au père et l'autre au fils.

Il a donc supposé que le premier nom étoit celui de *Darius*, et le second celui de *Xerxès*. Il croit le premier composé de sept lettres, auxquelles il donne la valeur suivante : D-Â-R-H-E-Û-SCH ; et pour justifier cette lecture, il remarque que le nom de ce prince, dans le texte hébreu, se prononce DARYAVESCH. La valeur de cette preuve dépend du plus ou moins d'autorité qu'on accorde à la prononciation massorétique des noms propres. J'avoue

qu'en fait de noms étrangers à la la langue hébraïque, cette autorité me semble bien foible. Le nom de Xerxès lui paroît composé des sept lettres suivantes : KH-SCH-H-É-R-SCH-É.

La valeur des lettres de ces deux noms une fois admise, les quatre premières lettres du mot qui doit signifier *roi*, et qui, sans compter les inflexions grammaticales, en a sept, étoient connues; c'étoient ces quatre lettres : KH-SCH-É-H. Cette rencontre est heureuse, car en zend KHSCHEIO signifie *roi*, ce qui approche beaucoup du mot KH-SCH-É-H-I-Ô-H, que suppose ici M. Grotefend.

Après le nom propre et la qualité de *roi*, se trouvoit un autre mot que M. Grotefend a jugé, toujours d'après les inscriptions sassanides, devoir être une épithète honorifique. Ce mot a quatre lettres; la première devoit être un E, et la troisième un R, si le nom de Darius étoit bien lu. En conséquence, M. Grotefend trouvant que le mot de quatre lettres E-GH-R-É signifioit en zend, *fort*, il a supposé qu'on devoit le lire ici.

Le mot *roi* devoit être au génitif pluriel dans cette formule, *roi des rois*, exprimée dans les inscriptions sassanides par ces mots : MALCAN MALCA, à la lettre, *regum rex*. M. Grotefend avoit pour l'inflexion grammaticale quatre caractères; le premier et le troisième étoient connus pour É ou A par le nom de Xerxès. M. Grotefend, consultant les inflexions du zend, autant qu'on peut les connoître par les ouvrages de M. Anquetil-du-Perron, a lu l'inflexion ainsi : É-TCH-Â-O; il a donc lu, pour les mots *roi des rois*

(*rex regum* , et non comme dans les inscriptions sassanides, *regum rex*), KH-SCH-É-H-I-Ô-H = KH-SCH-É-H-I-Ô-H-É-TCH-Â-O.

Ailleurs le nom de Darius étant au génitif paroît augmenté d'une lettre dans le milieu, et celui de *roi* a une inflexion grammaticale composée de trois lettres. M. Grotefend lit en conséquence ici D-Â-R-H-E-Â-Û-SCH = KH-SCH-É-H-I-O-H-Â-H-É.

Nous avons dit que chaque inscription est triple. L'inscription B, planche 24 du tome II du Voyage de M. Niebuhr, qui commence, suivant M. Grotefend, par le nom de *Darius*, répond à l'inscription D (*ibid.)* du second système, et à l'inscription C du troisième système. On connoît par là comment ce nom propre doit être exprimé dans ces deux autres systèmes. Dans l'inscription G du premier système, M. Grotefend retrouve le même nom avec addition d'un seul caractère. Les inscriptions F et E, dont la première appartient au deuxième système et la seconde au troisième, offrent aussi le même rapport avec les inscriptions D et C. Dans l'inscription F, écrite dans une langue qui admet des inflexions grammaticales au mot *roi*, le nom propre, supposé être celui de Darius, a aussi une lettre de plus que dans l'inscription D. Dans l'inscription E, au contraire, du troisième système, où le groupe qui signifie *roi* est toujours invariable, le nom propre de *Darius* ne diffère en rien du même nom de l'inscription C.

Cette observation, qui pourroit paroître minutieuse, et que n'a pas faite M. Grotefend, fortifie beau-

coup le rapport des trois inscriptions correspondantes, et la conjecture, que ces caractères offrent non-seulement des écritures, mais aussi des langues différentes.

Dans les inscriptions sassanides, le mot *descendant*, ἔκγονος, est exprimé par un mot que j'ai lu NÉPI, et je me suis attaché à justifier cette lecture, que je crois avoir mise hors de doute. M. Grotefend lit ici B-U-N, mot qui, en pehlvi, signifie *stirps*, *race*; et je dois avouer qu'il y a long-temps que je crois avoir lu le mot POUN, en ce sens, sur plusieurs pierres gravées sassanides, ce que M. Grotefend n'a pu savoir; car je ne pense pas avoir communiqué cette conjecture à personne.

Puisque dans l'inscription supposée appartenir à Xerxès, le nom de Darius est joint à celui de Xerxès, il est naturel de penser que, dans celle qui appartient à Darius, on trouve le nom de son père *Hystaspe* ou *Guschtasp*, mais sans le titre de *roi*, qui ne lui convient point. M. Grotefend lit en effet ce nom avec l'inflexion propre au génitif singulier G-Ô-SCH-T-Â-S-P-Â-H-Ê, et il ne trouve point ici le titre de roi, circonstance très-remarquable. La lettre qu'il prononce P, est la même qui commence le mot B-U-N, ou plutôt P-U-N; le G, le T et l'S ne sont déterminés à la valeur qu'il leur assigne, que par conjecture.

Je m'arrête ici, parce que les autres mots que croit avoir lus M. Grotefend, ne me paroissent ni aussi heureusement déchiffrés, ni expliqués d'une manière satisfaisante par la langue zende.

Je

Je vais seulement vous mettre sous les yeux les inscriptions lues et expliquées par M. Grotefend. *Voyez la planche* ci-jointe.

Puisque vous ne vous contentez pas que je vous présente le résultat du travail de M. Grotefend, mais que vous voulez encore que je vous en dise mon opinion, je ne vous dissimulerai pas qu'il me reste des doutes très-forts sur la valeur qu'il assigne à chaque caractère. Il m'a à peu près convaincu que le mot de sept lettres qui revient si souvent dans plusieurs de ces inscriptions, et quelquefois avec des inflexions grammaticales, est le titre de *roi*, comme M. Münter l'avoit pensé, ce dont je doutois précédemment, ainsi que vous l'avez vu dans l'essai de M. Münter, p. 127; mais c'est à peu près tout ce que je trouve de certain ici. Que les mots qui précèdent celui-là soient les noms propres des princes, rien de plus vraisemblable; mais ces noms sont-ils effectivement ceux de *Darius* et de *Xerxès ?* j'en doute fort. M. Tychsen de Rostock a objecté à M. Grotefend qu'il varioit quelquefois sur la valeur qu'il assignoit à certains caractères : peut-être cette objection ne vient-elle que de ce que M. Tychsen n'avoit sous les yeux que l'extrait du mémoire de M. Grotefend, du moins elle ne me paroit pas fondée; mais j'avoue que j'ai peine à admettre dans l'alphabet de M. Grotefend trois E indépendamment d'un A, et d'un Â ou È, trois O, deux U, deux SCH, etc. Outre cela, l'aspiration dans le nom de Darius, D-Â-R-H-E-Û-SCH me paroît sans fondement.

Je suis bien plus porté à adopter, comme du moins

très-vraisemblable, la valeur des deux lettres KH-SCH, qui commencent le nom de *Xerxès* et le titre de *roi;* car il y a toute apparence que Xerxès est le mot KHSCHETR ou KHSCHEHR, comme *Artaxerxès*, dans les inscriptions sassanides, est ARTAHSCHETR; et, quant au mot *roi*, si ceci est du zend, il doit aussi commencer par les deux consonnes KH-SCH.

Je pense donc que M. Grotefend est sur la voie, qu'il a déjà la valeur de quelques lettres, et qu'en suivant la marche qu'il a adoptée, et prenant pour terme de comparaison les monumens sassanides, il doit chercher dans les inscriptions de Tchéhelminar les noms d'*Ormuzd* et d'*Iran*, les mots qui répondent à YEZDAN, *Dieu*, à VOHIO ou BEH, *excellent*, MINOTCHETR, *germe céleste*, etc.

Les inscriptions de Nakschi-Roustam et de Kirmanschah se trouvent auprès de bas-reliefs qui offrent tous la figure de quelque prince; il en est de même des inscriptions de Tchéhelminar expliquées par M. Grotefend, ce qui rend en général le sens qu'il leur assigne très-convenable. Les inscriptions B, C, D paroissent destinées à l'explication des figures que M. Niebuhr a représentées sur la planche 25 (*voyez* t. II, p. 112 de son Voyage), et les inscriptions G, F et E se rapportent à un pareil tableau (*ibid.*, p. 117).

Ce ne sont pas seulement les caractères dont la valeur nous est encore inconnue, qui s'opposent au déchiffrement de ces inscriptions; c'est encore, en supposant même qu'elles soient en zend ou en pehlvi, le peu de connoissance que nous avons de ces deux

langues. M. Grotefend ne sera sans doute pas peu encouragé à poursuivre son travail, en apprenant que M. Anquetil-du-Perron auquel j'ai communiqué son mémoire, en a conçu la plus grande espérance, que ses doctes travaux pourroient servir à expliquer ces monumens de l'ancienne Perse, et qu'il ne désespère point que cet honneur ne soit réservé à M. Grotefend, dont il a beaucoup approuvé la méthode : ce nouvel essai a même réveillé dans M. Anquetil le désir que lui avoit déjà inspiré le travail de M. Münter et celui de M. Tychsen, ainsi que mes propres sollicitations, de mettre la dernière main aux ouvrages élémentaires qu'il a commencés, il y a long-temps, sur le zend et le pehlvi, ouvrages que l'Europe savante ne peut attendre que de lui seul, et dont elle jouiroit il y a long-temps, m'a dit avec attendrissement ce respectable vieillard, si on lui eût témoigné, il y a trente ans, une partie de l'intérêt qu'il aperçoit aujourd'hui, pour ce genre de recherches savantes.

Je vous ai obéi, mon cher Millin; si les savans jugent que je me suis trop pressé de donner quelque publicité à mon opinion, le reproche tombera sur vous. Je suis bien loin de désirer que mes doutes et mes objections ralentissent le zèle de MM. Grotefend et Lichtenstein; je souhaite, au contraire, m'être trompé, et je suis prêt à effacer mes torts, en annonçant moi-même leurs succès ultérieurs.

Je vous salue.

SILVESTRE DE SACY.

30 pluviose an XI.

AGRICULTURE.

Allgemeine Geschichte der Obstkultur von den Zeiten der urwelt an, bis auf die gegenwœrtigen herab, Erster Band. Geschichte der Obstkultur von den Zeiten der Urwelt bis zu Konstantin dem Grossen; von D. Fr. Karl. Ludw. *Sickler, nebst einer genetischen Obstcharte und 2 andern Kupfern.*

C'est-à-dire, *Histoire génerale de la Culture des Arbres fruitiers, à dater des premiers siècles jusqu'à nos jours; par M.* Fr. *Sickler; accompagnée d'une carte générique des fruits, et de deux autres planches.* —Vol. I.er *Histoire de la Culture des Arbres fruitiers, depuis les plus anciens temps jusqu'à Constantin.* Francfort-sur-le-Mein, dans la librairie de *Jœger.* 1802. In-8.° de 507 pages.

L'estimable auteur de cet ouvrage avoit, depuis long-temps, conçu le projet de donner une description systématique des fruits connus des anciens, des nations qui les ont principalement cultivés, des voies que cette culture a prises pour arriver jusqu'en Allemagne, et des hommes qui ont le plus mérité

à cet égard. Une connoissance très-vaste de l'antiquité a fourni les matériaux de cette entreprise, et ce premier volume en est une preuve incontestable : il va jusqu'au temps de Constantin.

Ce beau travail donne les généralités suivantes :

1°. Les espèces primitives de tous les arbres fruitiers se sont trouvées originairement dans les pays qui entourent la Mer Caspienne, dans l'Asie mineure, dans la Syrie, la Phœnicie et la Palestine. Ce sont les Phœniciens et les Phocéens, mais principalement les Grecs et les Romains qui ont répandu ces espèces dans le reste des pays cultivés. Aucun arbre fruitier n'a pris son origine en Europe : aucun, autant que nous l'apprend l'histoire, ne nous a été apporté d'Afrique ou d'Amérique.

2°. Ce ne sont que les pays de l'Asie situés entre le 36.e et le 53.e degré de latitude qui ont donné l'origine aux arbres fruitiers. Il n'y a que la même latitude et le même climat qui aient favorisé la culture des arbres fruitiers en Europe.

3°. Les espèces primitives ont varié de plus en plus, avec le temps, et on n'a connu que trois sortes de poires du temps d'Aristote et de Théophraste, tandis qu'on en trouve déjà sept du temps de Caton, et cinquante-six du temps de Pline et de Columelle. Les autres arbres fruitiers présentent des phœnomènes semblables à ceux du poirier. Les variétés ont été multipliées ou par la culture de l'espèce même, ou par la greffe. Les variétés différentes d'une même espèce furent combinées ensemble et formèrent les sous-variétés.

On est étonné de voir dans l'exposition curieuse et savante que l'auteur donne des différens genres de culture de la terre dans différens siècles, combien tout cela diffère de ce que nous faisons aujourd'hui. Presque toutes les manières de greffer ont été connues des anciens, mais les auteurs nous donnent malheureusement peu de détails sur la formation des variétés. Nous savons cependant que les prune-amandes furent produites en Espagne lorsqu'on y greffa le prunier sur l'amandier; que les cerises ont été produites en Italie du temps de Pline, par les guignes et le laurier; que les pommes d'appi sont dues à un certain Appius, qui greffa le pommier de la scandiane sur l'arbre à coins, etc. Le même cas a probablement eu lieu à l'égard des autres arbres fruitiers.

L'auteur, en faisant dans son ouvrage des extraits complets des classiques de l'antiquité où il a puisé, donne en même temps le résumé des espèces et variétés connues à chaque époque de l'histoire. C'est d'après ces examens qu'il a essayé de dessiner à la fin du premier volume, une carte sur laquelle sont exprimés par des signes de convention, les fruits et les diverses routes que les arbres fruitiers ont suivies sur la terre connue jusqu'au temps de Constantin. On voit que cette carte, d'après nos connoissances actuelles, ne peut être ni complète ni toujours fondée sur des données tout à fait constatées, et que le savant auteur a été quelquefois dans la nécessité d'avoir recours à la vraisemblance et à des raisonnemens approximatifs; mais il n'a pas fait abus des con-

jectures. Il est certain, par exemple, que l'olivier et le figuier ont été, selon Strabon, portés par les Phocéens, de l'Asie mineure dans le Midi de la France, et que, selon Pline, les cerisiers ont passé du Pont en Italie, dans le pays des Gaules, et delà, du temps de Lucullus, en Angleterre. Il est certain aussi que la vigne, le figuier, le poirier, le pommier ont été transportés par Hélico en Suisse; que les armées ont porté les figuiers de Carthage à Rome; que les coins sont venus de la Crète en Italie; que Papinius a transporté le prunier et le pêcher de l'Afrique en Italie, etc. Tous ces faits sont historiques: mais le voisinage des lieux où les espèces ont pris leur origine, les fleuves qui coulent dans ces lieux, leur fertilité, le caractère des peuples qui les habitent, etc., fournissent des données moins sûres pour l'histoire de la transplantation; ce n'est pourtant qu'ainsi que l'auteur a su conclure ingénieusement que les figuiers sont venus de Tyr et de Sidon à Carthage, et qu'ils aient passé delà en Italie, au lieu que les pêchers ne sont venus que du temps de Caton, d'Ægypte en Italie. La carte indique, pour les temps fabuleux, la situation probable du jardin Eden, du Mont Ararat, où Noë planta la première vigne; les traces du chemin d'Hercule pour arriver au jardin des Hespérides; et, pour les temps historiques, elle présente l'origine de différens arbres fruitiers: elle place, par exemple, les pommiers, les poiriers, les cerisiers, les noisetiers dans le Pont, et les pruniers en Syrie, la vigne en Albanie, l'arbre à coins en Crète, le pêcher en Perse et en Ægypte,

l'abricotier en Arménie ; les figuiers, le mûrier et le grenadier en Palestine et autres lieux, le citronnier en Médie, l'olivier et le noyer près de la Mer Caspienne, le framboisier, le cerisier, le néflier dans les environs du Mont Ida, le sorbier dans l'Asie mineure, l'amandier à Idumæa, et le châtaignier dans les environs de Sarde. On trouve sur cette même carte la situation probable des jardins d'Alcinoüs, de Caton, de Columelle, de Lucullus, de Laertes, de Midas, de Pline, de Palladius, de Sénèque, de Sémiramis et de Varron. Une table explicative indique les passages de l'ouvrage dans lesquels se trouvent les preuves de ce que l'auteur a exposé.

L'espace ne nous permet pas d'entrer dans un plus grand détail sur cet ouvrage, mais nous croyons en avoir assez dit pour prouver avec combien de succès l'auteur a su se frayer une nouvelle route dans un sujet qui n'avoit pas été traité avant lui. Cet auteur, aussi aimable que modeste, est actuellement à Paris, où il s'est attaché à une famille respectable, dont le pauvre ne peut prononcer le nom sans reconnoissance, et l'amitié sans attendrissement, et qui fait profession d'aimer et d'honorer les talens. M. Sickler, très-jeune encore, possède, dans les langues, les antiquités, l'histoire naturelle et les arts, des connoissances extrêmement précieuses, et on ne peut attendre de lui que des productions dont le mérite égale celle que nous annonçons. A. L. M.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

HORÆ BIBLICÆ; Part the second : being a connected series of miscellaneous notes on the Koran, the Zend-Avesta, the Vedas, the Kings, and the Edda. Printed in the Year. 1802. 1 vol. in-8.°

C'est-à-dire, *HEURES consacrées à l'étude de la Bible; seconde partie, consistant dans un mélange de notes sur le Coran, le Zend-Avesta, les Védas, les Kings et les Edda.* 1802. 1 vol. in-8.° de 148 pag.

L'AUTEUR est Charles Butler, avocat à Lincoln, savant distingué, proche parent d'Alban Butler, auteur de la *Vie des Pères, des Martyrs*, etc., en anglais, dont il y a, en français, deux éditions en 12 vol. in-8.° et un abrégé qui vient de paroître, en 6 vol. in-12.

La première partie des *Horæ Biblicæ* parut à Oxford, chez White, en 1799, un vol. in-8.°; elle répond complétement au titre. C'est une suite méthodique de recherches les plus exactes sur le texte original, les versions anciennes et les éditions imprimées de l'ancien et du nouveau testament. Nous n'avons rien en français qui soit sur cette matière, aussi court, aussi instructif et aussi complet.

La seconde partie, qui vient d'être publiée à Lin-

coln, chez Hansard, ne peut être comparée avec aucun de nos ouvrages français, parce qu'il n'existoit encore dans la littérature aucun ouvrage sur le plan de celui-ci.

L'arrêté du Gouvernement, relatif à l'organisation des lycées, ordonne d'y enseigner, outre la mythologie, *la croyance des peuples dans les différens âges du monde*.

Pour remplir cette vue importante, on a de grands secours dans la seconde partie des *Horæ Biblicæ* de Butler. C'est un livre élémentaire, puisé toujours dans les sources les meilleures et les plus récentes, que l'auteur indique soigneusement. On y trouve rédigé, avec exactitude et précision, ce qu'il faut savoir sur les principaux systèmes religieux de l'Asie et du nord de l'Europe, autres que ceux des Juifs et des Chrétiens. On regrettera, peut-être, que ce manuel utile soit trop peu étendu; mais c'est un défaut assez rare et facile à corriger dans une seconde édition.

L'ouvrage commence par un tableau historique des principales révolutions anciennes et modernes de l'Asie et de l'Afrique. On y explique particulièrement l'origine, la nature et les progrès du mahométisme; vient ensuite l'histoire littéraire des Mahométans, puis l'exposé de leurs différentes sectes, de leurs opinions et de leurs cérémonies, l'indication des pays où la religion de Mahomet est professée et l'état de ces pays.

Passant à l'ancienne religion des Perses, conservée encore aujourd'hui par les Guèbres ou Parsis, l'auteur a partagé ses recherches en neuf articles, dont

voici les titres : I. De la religion des Patriarches. II. Du culte Planétaire ou du Sabaïsme. III. De Zoroastre. IV. De l'ancienne langue de la Perse. V. Du code original des lois de Zoroastre. VI. Du Zend-Avesta (publié en français, à Paris, en 1771, par M. Anquetil-du-Perron, d'après le texte Zend). VII. De son authenticité. VIII. De sa doctrine théologique, morale et cérémonielle. IX. Des révolutions de la religion persane.

Arrêtons-nous à la question qui s'est élevée sur l'authenticité du Zend-Avesta, et l'existence des Védas.

Dès que le Zend-Avesta parut, William Jones, alors jeune, dans une lettre d'ailleurs offensante pour le traducteur, parla du texte avec un grand mépris, comme d'une production d'imposture. Il alla jusqu'à nier l'existence de la langue *zende*. Richardson, dans la préface de son Dictionnaire des langues arabe et persane, puis le docteur Meiner furent aussi rigoureux. M. Butler observe, avec raison, que l'humeur et la colère ont dicté ce premier jugement du docte William Jones ; qu'il résulte d'un de ses discours, prononcé sur la fin de sa vie, devant l'académie de Calcutta, qu'il s'étoit fait dans l'Inde une autre idée du *Zend-Avesta*, quoiqu'il n'en ait pas encore parlé avec assez d'exactitude ; que Richardson n'est ici d'aucune autorité, puisqu'il ignoroit, de son propre aveu, l'ancienne langue persane ; que les savans Kleuker de Riga, Silvestre de Sacy de Paris, Tychsen de Rostock, Münter de Copenhague, et sir William Ouseley, à Londres, ont jugé

plus favorablement de l'ouvrage traduit par M. Anquetil-du-Perron.

Il eut pu ajouter, que le P. Paulin de Saint-Barthelemi, dans sa Dissertation *de antiquitate et affinitate linguæ zendicæ, samscrdamicæ et germanicæ*, imprimée en 1798, emploie trois pages in-4.° pour assurer l'antiquité et même l'authenticité, sinon du total, au moins d'une grande partie du *Zend-Avesta.*

On voit que sur ce point intéressant de littérature orientale, l'opinion des savans paroît formée. Ils conviennent qu'on doit à un français, au vénérable Anquetil-du-Perron, d'avoir fait connoître en Europe une partie des anciens livres du fameux Zoroastre.

Il a déjà été parlé dans ce journal, à propos de l'*Oupnek'hat* (1), des doutes qui se sont élevés, non-seulement sur la haute antiquité, mais même sur l'existence actuelle des Védas.

Quant à l'antiquité de ces livres ou de certains morceaux qui s'y trouvent, le plus loin qu'on puisse la faire remonter, selon William Jones, est à 100 ans environ avant Moyse, et environ 1600 ans avant J. C.; Freret et Bailly sont également de cette opinion.

M. Butler observe qu'il n'y a point de preuves suffisantes de cette haute antiquité; qu'il y a plus d'incertitude encore sur les *Pouranas*, c'est-à-dire, les livres indiens d'histoire ou plutôt de mythologie; qu'il est incontestable qu'ils appartiennent à des temps modernes, d'après la dissertation de M. Bentley, sur le

(1) 8.e année, t. III, p. 174.

Suria sidhanta (voyez le 6e. tome des *Asiatic Researches*); enfin, que les argumens solides de ce savant anglais contre l'ancienneté de cet ouvrage d'astronomie, donnent lieu de soupçonner celle même des *Vedas*.

William Jones, dans ses remarques sur un petit traité anonyme de la littérature de l'Inde, traduit du sanscrit (t. I des *Asiatic Researches*, n°. 18), avoit déjà observé que le colonel Polier, anglais, étoit venu à bout de se procurer une copie complète des quatre *Vedas* en onze gros volumes; on savoit même qu'il avoit fait don de cette copie au *Museum* Britannique. Mais on ignoroit à ce sujet des particularités curieuses, consignées dans une lettre inédite du colonel Polier, qu'il écrivit en anglais à M. Banks, l'un des conservateurs de ce muséum, pour accompagner ce beau présent. M. Butler, après en avoir obtenu la permission des mêmes conservateurs, publie cette lettre, p. 115 et suivantes. Nous croyons devoir en donner ici la traduction, en retranchant la fin, qui n'apprend rien de nouveau ou de remarquable.

« A M. Joseph Banks, baronet, président de la « Société royale, etc.

« MONSIEUR, depuis que les Anglais, par leurs « conquêtes et leur situation politique, ont mieux connu « l'Inde et ses habitans originaires, les savans de l'Eu- « rope ont été fort curieux d'apprendre quelque chose « de certain sur les livres fondamentaux de la religion « indienne, connus dans l'Inde et ailleurs sous le nom de

« *Vedas* (2). Pour se les procurer, on a fait bien des « tentatives à la côte de Coromandel, et en différentes « parties du Bengale, et même à Bénarès.

« Mais nulle part, jusqu'ici, on n'y a trouvé ces « livres complets et authentiques; on n'a pu s'y pro- « curer que des *Shastras* (3), qui sont uniquement « des commentaires sur les Vedas, qui en expliquent « les passages difficiles.

« Pendant ma longue résidence dans les provinces « supérieures de l'Indoustan, je me suis appliqué par- « ticulièrement à la recherche de ces livres, et avec « d'autant plus de zèle que je voyois qu'en Europe on « mettoit leur existence en problème.

« Mes recherches à Ayodia, Lucknow, Agra et « Dehli furent tout à fait inutiles. Je songeai à les « continuer à Jaipour, sachant que, pendant la perse- « cution des Indous qui commença l'an douzième du « règne d'Aurengzeb (persécution poussée au plus « haut degré d'après la rebellion d'Odaipour, l'an « 1679, ou de l'hégire 1090), le radjah d'Ambair,

(2) Le texte anglais dit *Baids;* Anquetil-du-Perron, d'après le persan, écrit *Beid;* le colonel Dow écrivoit *Bedas;* M. Halhed écrit *Veds;* d'autres écrivent *Vedams.* William Jones écrit *Veda.* Nous préférons cette manière d'écrire, parce qu'elle est plus conforme à la langue originale, au mot sanscrit, qui signifie *science* et *loi.*

(3) Le texte dit *shasters;* nous préférons encore le mot sanscrit *shastra.* Il signifie commandemens, préceptes. Dans le sens général, il comprend tous les livres sacrés, même les Vedas; dans un sens plus restreint, il désigne des livres sacrés autres que les Vedas. Voy. *Asiatic Researches*, t. I, n.° 18.

« Rama-Sing, en conséquence des importans services « rendus par son père, le grand Jai-Sing, à l'empe- « reur du Mogol, et de son propre attachement à ce « prince, avoit échappé, du moins en grande partie, à « ce fleau, qui renversa les pagodes de fond en comble « dans les provinces de l'Inde, et détruisit tous les « livres du culte indien que l'on put découvrir.

« J'écrivis donc à un correspondant à Jaipour. Il « m'apprit bientôt qu'en cette ville on possédoit les « Vedas, mais qu'on n'en obtiendroit point de copie, « sans l'ordre ou la permission de Pertab-Sing, alors « radjah dans cette ville. C'est le même qui, récem- « ment, s'est trouvé en guerre avec Saindheah; c'est le « petit-fils de ce fameux radjah Tai-Sing (Mirzah « Radjah), qui bâtit Jaipour près d'Ambair, qui fonda « de célèbres observatoires à Jaipour, à Dehli, etc.; « enfin, qui a publié sous le nom de Mohammed- « Schah, alors sur le trône de Dehli, des tables astro- « nomiques assez curieuses.

« J'avois un peu connu Pertab-Sing, il y a quelques « années, lorsqu'il faisoit sa cour à Alem-Schah, alors « campé dans le voisinage de Jaipour.

« Je n'hésitai pas à lui écrire, pour en obtenir la « permission d'avoir enfin cette copie; et mon ami, « don Pedro de Silva, portugais, habile médecin au « service du radjah, se chargea de faire expédier « cette permission, et d'en suivre l'effet par ses sol- « licitations, s'il étoit nécessaire.

« A la lecture de ma lettre, Pertab-Sing demanda, « en souriant, ce qu'on vouloit faire en Europe de « leurs saints livres; don Pedro lui répondit que notre

« usage est de recueillir et d'étudier les livres utiles « de toute espèce, et d'en former en Europe des biblio- « thèques publiques; que malgré de longues recher- « ches, on n'avoit pu trouver ailleurs les Vedas, et que « les Brahmanes refusoient d'en faire une copie sans sa « permission. Le radjah donna de suite l'ordre néces- « saire; et dans le cours d'une seule année, payant aux « copistes Brahmanes un prix fixe par centaines de « *slogas*, autrement de stances, j'obtins les livres qui « font le sujet de cette lettre, et que j'avois désirés si « long-temps.

« Lorsque j'en étois possesseur à Lucknow, je trou- « vai des Européens qui doutoient encore de leur réelle « authenticité d'après les préjugés entretenus, et par « l'inutilité des recherches faites jusque-là, et par les « doutes de quelques voyageurs modernes sur l'exis- « tence de ces livres.

« Mais les ayant montrés au dernier radjah Anun- « dram, savant Brahmane, alors à Lucknow et bien « connu de plusieurs personnes qui sont maintenant de « retour en Angleterre, il reconnut aussitôt ces livres « pour vrais et authentiques, et m'engagea de les lui « prêter pour quelque temps.

« Ensuite, à ma prière, il les distribua en volumes « commodes à manier, comme ils sont maintenant; « et cela étoit nécessaire pour en assurer la conserva- « tion; car je les avois reçus en feuilles. En général les « Indiens ne relient que rarement, ou jamais, leurs livres « sacrés, et surtout les Vedas. Mais il me fallut lui « promettre, ce que je fis sans peine, que ces volumes

« ne

« ne seroient pas reliés en cuir d'aucune espèce; mais « qu'ils le seroient en or ou en velours.

« Ce n'est pas tout; le radjah Anundram numé- « rota les pages, et pour mon instruction, écrivit de « sa main, en caractères persans, non-seulement la « *page-titre* de chaque volume; mais aussi le titre de « chaque section, et combien elle a de feuillets ».

L'Oupnek'hat est, dans sa généralité, un recueil extrait des Vedas. M. Butler prétend qu'une version anglaise de l'Oupnek'hat, beaucoup plus claire et peut-être, suivant lui, plus exacte que la version latine dernièrement publiée par le C. Anquetil-du-Perron, a été faite aussi sur la version persane, par M. Halhed, et nous apprend que le manuscrit de cette version anglaise est déposé au *museum* britannique.

Il ajoute qu'on trouve dans les lettres édifiantes, édition de 1781, t. XIII et XIV, des notions sur les Vedas et la littérature indiennes, dignes de figurer avec les savans discours que William Jones a publiés sur ce sujet, dans les *Asiatic. Researches*, t. I; enfin, il renvoie à l'histoire et aux antiquités de l'Inde, par M. Maurice. Nous renvoyons au livre même pour ce qui regarde les *Kings* des Chinois, et les deux *Edda* des Islandois.

L'auteur promet de publier cet hiver même, une histoire du droit, sous ce titre : *A connected of miscellaneous notes, giving a chronological account of the Græcian, the Roman, the civil, the canon, the feudal Law.* Nous rendrons compte de ce livre lorsqu'il aura paru.

LANJUINAIS, S.

LITTÉRATURE GRECQUE.

Notice de quelques Ouvrages nouveaux des Grecs modernes, et notamment de la Traduction en grec vulgaire de la Philosophie Chymique *du conseiller d'Etat Fourcroy; par d'Ansse de Villoison, de l'Institut national de France.*

Le plus savant grec du douzième siècle, Jean Tzetzès, s'écrioit, dans un accès d'enthousiasme prophétique (1) : « *ô reine des cités! ô Constantinople,* « *je gémis amèrement sur ton sort cruel, je le dé-* « *plore d'avance! Je crains, oui, je tremble que* « *tu ne sois un jour livrée à des barbares qui s'em-* « *pareront de tes murs; que tu ne deviennes bar-* « *bare comme eux, et que tu ne sois plus qu'un* « *repaire d'ânes et d'animaux immondes* ».

Frappé de cette terrible prédiction, le docte et infatigable Archimandrite Anthime Gazis, de la ville de Miliais (2) dans l'ancienne Magnésie, redouble

(1) *Chiliad.* XI, c. 396, vers 993, p. 457 du second tome des *Poetæ Græci veteres* de l'édition de Jacques Lectius, Genève, 1614, *in-folio* :

πόλις ἄπασα τῶν πολισμάτων,
Οἰκτρῶς σε δισσῶ καὶ δισσῶ κατασβέννω.
Δέδοικα γάρ, δέδοικα μή πως βαρβάροις
Δοθῇς ἁλωτὴ, καὶ γενήσῃ βαρβάρα,
Ὅνος νεμηθῇ σὺ δὲ καὶ χοῖρος τότε.

(2) Les moines Daniel Philippides et Grégoire, Thes-

d'efforts et de zèle pour régénérer son ingénieuse nation, y rallumer le flambeau des lettres qu'elle nous a transmis, reporter les sciences dans sa patrie qui en a été le berceau, et lui rendre enfin ce qu'elle a donné aux autres peuples de l'Europe. Pour arriver plus promptement à ce but, qui assure à ce généreux citoyen des droits incontestables à la reconnoissance de la Grèce, il ne cesse de lui offrir d'excellentes traductions de nos bons livres classiques, en attendant qu'elle puisse reproduire, comme autrefois, des ouvrages originaux ; et il faut avouer qu'il est heureux dans le choix des modèles qu'il présente à ses compatriotes avides d'instruction.

Par exemple, il vient de publier, à ses frais, la version en grec moderne de la *Philosophie chimique*, ou *Vérités fondamentales de la Chimie moderne, disposées dans un nouvel ordre, par A. F. Fourcroy*, Χημικὴ φιλοσοφία ἐγχρωματισθεῖσα, in-8.° de 184 pages, sans compter l'épître dédicatoire, la préface de l'éditeur, l'Archimandrite Anthime Gazis, et celle de l'auteur français, à Vienne en Autriche, 1782, chez Schraimbel. Cette traduction, et les notes qui l'accompagnent, sont l'ouvrage posthume d'un jeune médecin Grec, feu Théodose, fils de Manasses, et petit-fils

saliens, ont donné une description curieuse de cette ville, p. 228 et 229, de la province de Magnésie, et surtout du Mont-Pélion, et des vingt-quatre villages qu'il renferme, p. 210 et suivantes de leur géographie moderne, écrite en grec vulgaire, dédiée au feu prince Potemkin, et imprimée à Vienne en 1791, in-8°. La seconde partie de cet ouvrage n'a pas encore vu le jour.

d'Elie. La phthisie venoit de l'enlever à Vienne, le 23 août 1802, lorsqu'il donnoit les plus heureuses espérances. L'Archimandrite Anthime Gazis répand des fleurs sur sa tombe, et montre, dans sa préface, l'étendue et l'importance du service que ce jeune homme avoit rendu aux Grecs. « *Ils doivent*, dit-il, *lui savoir un gré infini de leur avoir communiqué ce trésor, et d'avoir enrichi leur langue de la traduction d'un ouvrage si précieux, que toutes les nations policées de l'Europe s'étoient empressées d'accueillir avec transport, et de traduire, et qui vient de la plume d'un savant si profond et si justement célèbre* ». Il auroit pu ajouter, en parlant de ce chimiste éloquent, ce qu'Eschine disoit de Démosthène, lorsque, contraint par la curiosité des Rhodiens, à leur lire la fameuse harangue de ce grand orateur, *sur la couronne*, et souvent interrompu par les fréquentes acclamations de ses auditeurs, il s'écria: « *Qu'auriez-vous donc fait, si vous l'aviez entendu lui-même* (3) »? Grâces à cette traduction, l'ouvrage du conseiller d'état Fourcroy, qui paroît avoir également assisté au conseil de la nature, et être le dépositaire de ses secrets, va devenir classique dans la ville d'Athènes, comme il l'est à Paris, dans les universités d'Allemagne, de Suède, d'Angleterre, d'Italie, etc., et dans tous les pays où les sciences sont en honneur.

Quæ regio in terris tanti non plena laboris?

(Virgile, Eneïd., L. I, v. 464.)

(3) *Admirantibus omnibus, quanto, inquit, magis admiraremini, si audiissetis ipsum?* Cicéron, *De Oratore*, L. III, c. 56.

Au reste, ce n'est pas le premier hommage que la Grèce ait rendu à ce grand chimiste. Ses ouvrages immortels sont cités à chaque page dans le traité *de la fermentation*, composé en grec vulgaire par feu Manuel Sari, de l'île de Ténédos, et publié par le même Archimandrite Anthime Gazis, p. 654 et suiv. de sa traduction dans la même langue, de la *Grammaire des sciences philosophiques*, ou *analyse abrégée de la philosophie moderne, appuyée sur les expériences, par Benjamin Martin*, à Vienne en Autriche, chez le même Schraimbel, 1799, 2 vol. in-8°. L'Archimandrite Anthime Gazis, dont le nom doit être si cher aux Grecs, et par conséquent à tous les vrais amateurs des lettres qui désirent sincèrement de voir les sciences remonter vers leur source, a composé cette dernière version, et y a joint des additions et des remarques fort utiles à ses concitoyens.

L'auteur de ce traité chimique *sur la fermentation*, περὶ ζυμώσεως, Manuel Sari de Ténédos, qui est mort la même année à Vienne, dans la fleur de l'âge, et annonçoit de grands talens, a aussi donné, en grec ancien, une *dissertation sur Thucydide et un abrégé de son histoire*, sous le titre de Μανουὴλ Σ (abréviation du nom propre Σαρῆ) (4) Τενεδίου διατριβὴ εἰς Θουκυδίδην, καὶ τῆς καθ' αὐτὸν ἱστορίας ἐπιτομή. Ἐν Βιέννῃ τῆς Αὐστρίας, παρὰ τῷ Φραντζ' Αντωνίῳ Σχραίμβλ, 1799), in-8°. de 101 pages. Une pièce de vers élégia-

(4) C'est ainsi que le nom du traducteur de *la Philosophie chimique*, Théodose, fils de Manassès, et petit-fils d'Elie, est indiqué en abrégé dans le titre de l'ouvrage : Θεοδοσίου, M. ΗΛΙΑΔΟΥ.

ques, composée en son honneur par Etienne, qui se dit de la ville de Phthie (5), et s'intitule, par humilité, le *dernier des solitaires*, nous apprend que Manuel Sari n'avoit que dix-huit ans lorsqu'il publia cet ouvrage dédié aux princes Panagioti et Constantin Mourousi, l'espoir et l'ornement de leur nation.

M. Sari critique l'abbé Barthélemy, p. 97, not. 1, lui reproche d'avoir intitulé son livre *Voyage d'Anacharsis*, pense qu'il eût été plus convenable et plus conforme à l'histoire, de le donner sous le nom de Chion, d'Héraclée du Pont (6) « qui, en effet, ra-

(5) Voici les derniers vers de cette pièce insérée *ib.*, p. 69.

Ητε τόδε Στέφανος Φθίης ἐκ βοτιανείρης,
Κομμητᾶς γενεὴν, τυτθὸς ἐὼν οἰοζώοις.

La *Phthie* d'Homère, si l'on en croit Georges Pachymère, *in Michaële Palaeologo*, L. V, c. 27, p. 279, s'appeloit *Pharsala* de son temps, et étoit en effet située dans le voisinage.

(6) De la province du Pont, et non pas du *Pont-Euxin*, comme l'auroit traduit le fameux Elies Dupin, qui avoit pris les *Σύμμικτα* (*varia opuscula*) de Léon Allatius, pour le nom propre d'un auteur (*Symmictès*), que ce savant Grec venoit de publier. C'est ainsi qu'il avoit mis, au commencement du troisième tome de sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Evagre *du Pont-Euxin*, ne sachant pas alors que le *Pont-Euxin* étoit une mer. Pouchard, un de ses amis, frappé de cette faute qui sautoit aux yeux de tout le monde, lui dit, en raillant, qu'il falloit qu'Evagre fût *un poisson, ou un homme marin*, puisqu'il étoit du *Pont-Euxin*. Il corrigea aussitôt cet endroit, et mit à la place : *né proche le Pont-Euxin*, et à la marge, *du Pont*; mais cette correction n'a pas empêché *qu'Evagre du Pont* ne soit resté dans quelques éditions. On lit dans celle de Hollande, imprimée l'an 1693, sur l'édition de Paris, *Evagre du*

« conte son voyage en Grèce (et dit y avoir vu Platon « et Xénophon) dans ses lettres adressées à Matris ». Mais j'observe que l'immortel Barthélemy a dû préférer, avec raison, le contraste de la simplicité d'un Scythe avec les mœurs grecques. Au reste, tous les savans conviennent que les lettres attribuées à Chion, l'assassin de Cléarque, sont évidemment supposées. C'est l'ouvrage d'un sophiste mal-adroit, qui se décèle à chaque page. *Voyez* p. vj et suiv. de la préface de Jean-Théophile Cober, qui a redonné le texte grec de ces lettres, avec ses notes et un *index*, à Dresde, 1765, in-8.°, et la note du même Cober, sur la troisième lettre du faux Chion, p. 5 et 6, etc., etc., et d'Orville, sur Chariton, L. IV, chap. 5, pag. 407, etc.

M. Démétrius Panagioti Govdelaas vient de publier à Bude en Hongrie, sa traduction du *Télémaque* de Fénélon, 2 vol. in-8.°, 1801, sous le titre de Τύχαι Τηλεμάχου. Cet ouvrage a été imprimé aux frais de quelques Grecs jaloux de la gloire de leur nation, avec les caractères de l'université de Bude. M. Govdelaas, qui n'avoit alors que vingt ans, comme on le voit par une pièce de vers grecs, *ibidem*, p. xx, a dédié son ouvrage à Jean-Constantin Ypsilandi, fils d'Alexandre, et prince de Moldavie. Il observe dans sa préface, p. xvij, que le *Télémaque* a été traduit en latin, en italien, en anglais, en allemand, en hongrois, et dans la langue Illyrique; et suppose, *ibid.*, p. xiv,

Pont-Euxin, et à la marge, *du Pont.* (Richard-Simon, p. xj de *l'avant-propos* de sa *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques d'Elies* Dupin, Paris, 1730, in-8.°)

que Fénélon a eu principalement en vue la gloire et l'éloge de la Grèce, dans la composition de cet ouvrage. M. Govdelaas a joint à sa traduction des remarques, pour expliquer à ses compatriotes les traits de mythologie dont il est parlé dans le *Télémaque*, et des notes géographiques tirées de la *géographie ancienne et moderne* de Mélèce, donnée en grec vulgaire à Venise, 1728, in-f.°; comme je m'en suis aperçu en confrontant ces différens articles.

On a aussi publié à Vienne un traité de mythologie en grec moderne, sous le titre de Ἱστορία περὶ τῶν μυθολογημένων θεῶν τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων, καὶ ἄλλων ἐθνῶν, ἔτι καὶ περὶ τῶν ἡμιθέων, ἤτοι ἡρώων, ναῶν τε καὶ θυσιῶν, καὶ λατρειῶν αὐτῶν. Βιέννη, 1795, παρὰ Μαρκιδ. Πκλίε, in-8.°

Le diacre Néophyte, moine du Mont-Athos, ensuite célèbre professeur de la langue grecque à Buchorest en Valachie, né dans la Morée, d'origine juive (7), après avoir donné un savant, mais trop diffus commentaire en grec ancien, sur le quatrième livre

(7) Néophyte, et Ananias d'Antiparos, professeur à Constantinople, auteur d'une grammaire grecque imprimée à Venise en 1770, in-8.°, en grec vulgaire, et d'un bon traité sur les particules, intitulé, σπλάγχνον Γραμματικῆς, ἢ περὶ μορίων, Venise, 1764, in-4.°, sont les meilleurs grammairiens que la Grèce moderne ait produits. Je ne parle pas de l'Ἑρμηνεία εἰς τὸ τέταρτον τῆς τοῦ Θεοδώρα τοῦ Γαζῆ γραμματικῆς, que le moine Daniel Cerameus, professeur de grec à Patmos, sa patrie, fit imprimer à Venise en 1780, in-8°., et qu'il me donna pendant mon séjour dans son île, en 1784. Je tiens de quelques anciens élèves de Néophyte, que la fin de ce docte moine scandalisa beaucoup les prêtres Grecs de Buchorest, et qu'ils firent d'abord difficulté de l'enterrer, parce que, dans les accès de

de la grammaire grecque de Gaza (en 1298 pag. in-f.°, sans la table et l'épître dédicatoire au prince de Valachie, Jean-Grégoire, fils d'Alexandre Gika, à Buchorest, 1768) s'étoit occupé, sur la fin de sa vie, du soin de composer des notes pour expliquer les difficultés des épîtres si élégantes de Synésius. Le moine et diacre Grégoire de Démétriade a publié ces lettres de Synésius, avec les scholies grecques de Néophyte, à Vienne, 1792, in-8.°, de l'imprimerie de George Vendoti, l'auteur du dictionnaire en grec vulgaire, italien et français, donné à Vienne en 1790, en trois volumes in-4.°, et dédié au prince de Moldavie, Alexandre Maurocordato. Voici le titre de cette édition : *Αἱ ἐπιστολαὶ Συνεσίε, τῦ Κυρηναίε φιλοσόφε, μετὰ τῶν σχολίων τῦ διδασκάλε Νεοφύτε, ἱεροδιακόνε, τῦ Πελοποννησίε, ἐν Βιέννῃ τῆς Αὐστρίας, ἐν τῇ τυπογραφίᾳ Γεωργίκ τῦ Βεντότε.* Les notes de Néophyte sont claires, précises, écrites en grec ancien, et peuvent être fort utiles aux jeunes gens. L'auteur y a inséré quelques mots de grec vulgaire, pour se mettre à la portée de ses compatriotes, et se rendre plus intelligible. C'est ce qu'ont fait tous les anciens scholiastes, qu'on ne peut pas entendre sans connoître le grec du moyen âge, et le grec moderne qui en dérive. Par exemple, Synésius, dans sa quatrième épître, donne une rela-

la fièvre qui l'enleva, il ne cessoit de s'écrier qu'il alloit rejoindre les ames de Platon, de Démosthène, etc. Gemistus Plethon, compatriote et contemporain de Théodore de Gaza, avoit sérieusement prêché et prédit le prochain rétablissement du paganisme, et la destruction de la religion chrétienne. *Voyez* Fabricius, *Bibliotk. Græc.*, t. X, p. 750 et 751.

tion fort intéressante et fort animée de son voyage par mer d'Alexandrie à Cyrène, parle de son pilote et de ses douze matelots : ils étoient ou juifs, ou laboureurs qui ne venoient que de quitter la charrue, et tous estropiés, et se désignoient entre eux par des sobriquets qui faisoient allusion à leurs défauts corporels, *le boiteux*, *le gaucher*, etc. Néophyte explique aux grecs qui ont adopté beaucoup de mots turcs, p. 12, πεπηρωμένοι par *σακατεμένοι*, et ἕκαστος ἔν γέ τι εἶχε σημεῖον par *σακατλίκι δι' ἓ τῶν ἄλλων διεκρίνετο*, et διατριβὴν par *ἐγλεντζὲν*, *divertissement*, *passe-temps*, etc.

Le moine Grégoire observe, dans sa préface, que les lettres de Synésius ont été de tout temps fort recherchées : et il en donne pour preuve les fautes des copistes, les variantes et les diverses leçons qui s'y trouvent en plus grand nombre que dans les autres ouvrages du même auteur. Tout le monde, dit-il, s'empressoit d'en acquérir un exemplaire : πολλῶν ἐν κτίσει (faute d'impression pour κτήσει) τούτων γενέσθαι ἐν σπουδῇ ποιουμένων ; et avant la découverte de l'imprimerie, on étoit la dupe de l'ignorance ou de l'audace des copistes, qui altéroient ou dénaturoient les passages, ajoutoient ou retranchoient, suivant leur caprice.

Quant aux scholies inédites de Néophyte, il étoit difficile de se les procurer : il falloit les faire copier; et quelques personnes, dit le moine Grégoire, *ibid.*, *étoient comme le chien du jardinier, qui n'y touche pas, et ne veut pas qu'on y touche.* Ces hommes, peu communicatifs, et ennemis du bien public (8),

(8) J'ai déjà cité ce mot : φεῦ, φεῦ, βιβλιοξήκαι γεγόασι βιβλιοτάφοι.

enfouissoient leurs exemplaires *dans des coffres*, κίβωτίοις εἰωθότων ἐναποκλείειν. J'ai observé, dans mon Voyage du Levant, que les Grecs conservent ordinairement leurs livres dans des coffres, comme du tems de Juvenal, qui dit (9) :

Jamque vetus Græcos servabat cista libellos,
Et divina opici rodebant carmina mures.

C'est une des causes de la destruction de plusieurs ouvrages dont nous regrettons la perte.

Le moine Grégoire a voulu prévenir un pareil accident. Quoique pauvre, et vivant dans une terre étrangère, à la sueur de son front, du fruit de ses travaux, comme il nous l'apprend dans sa préface, il a entrepris cette édition, et l'a dédiée à Denys, savant évêque de Platamon (10). Eleuthérius Michel de Rhapsanie (11),

(9) V. 206, *satyr.* III, L. I.

(10) Platamon est actuellement une petite ville de la Thessalie, située sur le bord de la mer, et sur une colline, entre le Pénée, fleuve de Thessalie, et le Pharyve, rivière de Macédoine. Ce n'étoit auparavant qu'un monastère appelé Πλατέως μονή, selon Mélèce, p. 391 de sa géographie en grec vulgaire. *Voyez* aussi p. 254 et 255 de celle de Daniel Philippides (c'est-à-dire, fils de Philippe) et de Grégoire, Thessaliens, et p. 101 et 102, t. II de l'*Oriens Christianus* de Lequien.

(11) Rhapsanie, la patrie de M. Govdelaas, le traducteur du Télémaque, dont nous venons de parler, est une petite ville située au pied du Mont-Olympe, à gauche, et à une lieue et demie de distance du fleuve Pénée. Cette ville renferme sept cents maisons, et une école fondée par Denys, évêque de Platamon, ὁ ἅγιος Πλαταμεῶνος Διονύσιος, disent Daniel et Grégoire, p. 213 de leur géographie. *Voyez* aussi *ibid.*, p. 242.

et le chadgi (12) Abramius Démétrius d'Ambelakia (13), amis de l'éditeur et des lettres, et très-zélés pour le bien de leur patrie, ont concouru à cette

(12) Chadgi, χάτζης, *c'est-à-dire*, ancien pélerin à Jérusalem; titre que les Grecs prennent, et expriment quelquefois par la seule lettre initiale χ. Les pélerins musulmans de la Mecque, Turcs et Arabes, s'appellent de même *hadgi*, de la racine arabe *hadga*, qui signifie *faire le pélerinage de la Mecque.*

(13) Ambelakia. Daniel, fils de Philippe, et Grégoire décrivent amplement, p. 241 et 242, cette ville trop peu connue, située au pied du Mont-Ossa, à une demi-heure de chemin de la rive droite du fleuve Pénée, et à trois de la mer, au couchant; à six heures de la ville de Larisse, au levant, et à la même distance de la ville d'Agia, Ἁγιὰ, au nord. On y trouve cinq cent cinquante maisons, dont quelques-unes fort belles et bâties à l'européenne, et une école établie, comme plusieurs autres du même diocèse, par Denys, évêque de Platamon, et suffragant du siége de Thessalonique. La richesse de cette ville, qui existoit à peine il y a quelques années, vient du trafic du fil qu'on y fabrique, teint en rouge, et débite dans toute l'Allemagne. Les négocians d'Ambelakia forment des compagnies, et ont des maisons de commerce à Smyrne, à Constantinople, à Vienne, à Leipsick, et dans les autres places de l'Allemagne, où ils vendent leur fil avec d'autres objets de la Turquie. Les pauvres d'Ambelakia gagnent leur vie dans les manufactures de cette ville, que la nature avoit placée sur des précipices et au milieu des abymes. Les habitans d'Ambelakia, et en général ceux du Mont-Pélion, sont de tous les Grecs ceux qui désirent le plus la renaissance des lettres. Il paroît que les divinités du Pinde, les Pierides, veulent retourner en Grèce par le chemin qu'elles ont pris en y venant la première fois. Isaac Vossius (*ad Pomponium Melam*, L. II, c. 3, p. 199, *edit. sec. Franekerae*, 1700, in-8°.) prouve qu'on a confondu la Thessalie avec la Thrace, et que

bonne œuvre, et fourni une partie des frais de l'impression.

Thamyris, Orphée, Musée, Linus, les premiers chantres de la Grèce, étoient *Thessaliens*, et non pas *Thraces*. *Voyez* aussi Van Staveren, not. 7 sur le 138e. chapitre d'Hygin, t. I, p. 243 des *Auctores Mythographi Latini*, Burmann, sur le 288.e vers du 4.e livre de Valerius Flaccus, etc. Les Muses, filles du luxe, ont toujours habité les pays fertiles et riches, comme la Thessalie et la Béotie. L'amour de l'étude est donc héréditaire en Thessalie, comme le goût des armes chez les Sulliotes qu'il faut bien se garder de confondre avec les Grecs dont ils n'ont ni la langue ni la religion. Les Sulliotes appartiennent à la nation albanoise, parlent albanois, et sont, pour la plupart, Musulmans. On nous fait espérer, sur cette peuplade belliqueuse, des détails plus amples que ceux qu'a donnés M. Eton dans son *Tableau de l'Empire Ottoman*.

ARCHÆOLOGIE.

Osservazioni sui Monumenti delle belle arti che rappresentano Leda dell' Avt. Carlo *Fea, presidente alle Antichita Romane, e al Museo Capitolino.* In Roma nella stamperia *Pagliarini*, 1802; con licenza de superiori. In-8.° de 30 pages.

C'est-à-dire, *Observations sur les Monumens qui représentent Léda; par l'avocat* Carlo *Fea, président des Antiquités de Rome et du Musée Capitolin.* A Rome, chez *Pagliarini*, 1802. In-8.° de 30 pag.

Nous avons rendu compte, dans le Magasin Encyclopédique, de l'ingénieuse dissertation que M. Fabbroni, garde de la galerie de Florence, a publiée en 1797, dans laquelle il croit que plusieurs statues qu'on regarde comme représentant Léda, ont été faites en l'honneur de la célèbre courtisane Glaucia, surnommée *Vénus Lamia* : on peut voir dans le journal même les motifs sur lesquels ce savant appuie ce sentiment. M. Carlo Fea, à qui l'on doit une bonne édition de l'*histoire de l'art* de Winckelmann et plusieurs ouvrages intéressans sur l'Archæologie, attaque cette opinion dans la brochure que nous annonçons. Il analyse d'abord l'opinion de M. Fabbroni, dont il vante le savoir

et la sagacité; il atténue beaucoup les éloges que, selon M. Fabbroni, l'antiquité a donnés à la courtisane Glaucia, qui n'a jamais pu mériter d'être honorée d'une statue dont on a fait tant de répétitions. Il cite ensuite tous les monumens relatifs à la fable de Léda. Il s'attache à réfuter l'objection de M. Fabbroni, sur la figure du cygne. Ce savant ne reconnoit comme des statues de Léda que celles qui ont près d'elles un cygne d'une stature à peu près humaine, c'est-à-dire, le grand cygne (*cycnus olor*). M. Fea répond que, quoique le plus grand nombre des auteurs aient consacré la métamorphose de Jupiter en cygne, quelques autres qu'il cite ont parlé d'une oie au lieu d'un cygne. Il établit ensuite que le prétendu attachement de Glaucia pour une oie n'étoit pas un motif suffisant pour la représenter accompagnée de cet animal, que la cithare ou la flûte lui auroit mieux convenu.

Selon M. Fabbroni, toutes les statues qui ont près d'elles une oie au lieu d'un cygne, ne peuvent être des Léda. M. Fea répond qu'à la vérité le cygne est nommé dans la plupart des auteurs; cependant Ephippus, dans Athénée, écrit que Léda couvoit un œuf d'une oie. Selon Apollodore, ce fut Némésis et non Léda qui fut changée en oie et pondit un œuf. Virgile nomme l'oie et non le cygne; enfin, Lycophron dit que ce fut un griffon.

M. Fea pense que les artistes ont préféré l'opinion que Léda avoit été trompée par une oie, même par un canard, plutôt que par un cygne, afin de faire une figure d'oiseau moins volumineuse, qui ne

cachât pas la figure principale, et qui ne marquât pas autant dans un groupe de marbre dont les figures sont en pied, ainsi qu'on l'observe dans le groupe de Venise, dans lequel le cygne est presque plus grand que Léda; et il cite à ce sujet plusieurs changemens pareils apportés par les artistes dans quelques circonstances légères de la mythologie.

Il me semble que M. Fea auroit pu donner une raison beaucoup meilleure en faveur de son opinion sans recourir à l'idée que l'artiste ait voulu représenter une oie ou un canard au lieu d'un cygne. On sait que les artistes ne soignoient ordinairement que la figure principale, et qu'ils ne regardoient les accessoires que comme des symboles propres à caractériser le sujet. Le but d'un sculpteur en faisant une Léda, étoit d'exprimer dans une femme d'une naissance héroïque et d'une beauté approchant de celle d'une déesse, la langueur de la volupté, et cet état de mollesse et de ravissement qui en est la suite. Cet idéal doit se trouver dans l'attitude et surtout dans la figure. Le cygne n'est qu'une indication, il tient lieu d'inscription, d'étiquette; aussi l'artiste n'a-t-il pas dû lui donner sa grandeur naturelle et l'exécuter d'une manière qui attirât l'attention du spectateur et pût la partager, tandis qu'elle doit se diriger toute entière sur Léda. Les monumens antiques nous offrent une foule d'exemples semblables. Dans deux beaux groupes du Musée Pio-Clémentin, qui représentent Hercule combattant Gérion et Diomède roi de Thrace, Gérion, Diomède et ses cavales sont d'une petitesse qui ne donneroient pas une haute

haute idée de la force du fils de Jupiter, mais ils ne sont là que comme une indication nécessaire à l'intelligence du moment choisi par l'artiste, pour représenter son héros.

M. Fea décrit ensuite, avec détails, toutes les statues de Léda qui sont à sa connoissance, et il tire de leur costume, de leur position, de l'idéal de leur figure des preuves favorables à son opinion.

Le dauphin ne se trouve que sur la Léda de Médicis. M Fabbroni le regarde comme un symbole de Vénus. M. Fea dit que le copiste qui a fait cette statue d'après une plus ancienne, n'a pas trouvé cet animal sur son original. M. Fea pense que l'artiste a voulu exprimer l'attachement du dauphin pour les jeunes garçons et pour les jeunes filles, et qu'il l'a mis ici comme un symbole d'amour. Les artistes en copiant une figure principale, y ajoutoient souvent des accessoires.

Les attitudes des statues antiques, peuvent encore très-bien caractériser cette princesse plutôt que Glaucia. La position de l'oiseau, la manière dont il s'appuie sur la cuisse droite de la statue, le vêtement que la princesse élève de la main gauche, comme pour cacher sa rougeur, sont en faveur de M. Fea; une excellente raison qu'il fait valoir contre M. Fabbroni, c'est que les statues de Léda ont un idéal qui ne pourroit convenir à Glaucia. Celle-ci étoit alors âgée, et quand l'artiste auroit dissimulé son âge, on devroit toujours reconnoître le genre du portrait. Léda doit être d'une beauté digne de plaire au maître des dieux. Toutes les statues dont la tête est anti-

que, l'ont délicatement renversée en arrière, les yeux regardant en haut et exprimant la langueur de la volupté. C'est ainsi que sont la Léda de Venise et celle de Borioni; c'est ainsi que Le Corrége a peint la sienne. Le restaurateur de la Léda de Florence a donc eu tort de lui faire la tête inclinée en avant.

M. Fea, en voyant la Léda de Médicis chaussée, et ayant une tunique et un peplus, pense que le sculpteur a suivi l'opinion des mythologues, qui veulent qu'elle ait été surprise par Jupiter dans son pâlais, et non sur les bords de l'Eurotas.

Selon Hygin, Jupiter s'étant changé en cygne, se sauva vers Némésis, comme s'il évitoit la poursuite d'un aigle, et se cacha dans son sein. Némésis le sauva et s'endormit; Jupiter abusa de son sommeil. Le moment où Léda ou Némésis accueille l'oiseau est, selon M. Fea, celui choisi par l'artiste. Il est plus conforme à l'art, que l'artiste ait préféré le moment où elle a pardonné la ruse du maître des dieux, et où elle caresse, sous la forme d'un bel oiseau, le souverain de l'univers.

D'après la lecture de cette dissertasion de M. Fea, on sera aisément convaincu, malgré les observations ingénieuses, doctes et piquantes de M. Fabbroni, que les statues qui portent le nom de Léda, représentent effectivement l'épouse de Tyndare et non pas Glaucia sous le nom de Vénus Lamia. Il a joint à sa dissertation une planche qui met sous les yeux les six statues de Léda, sur lesquelles il fonde principalement ses observations. A. L. M.

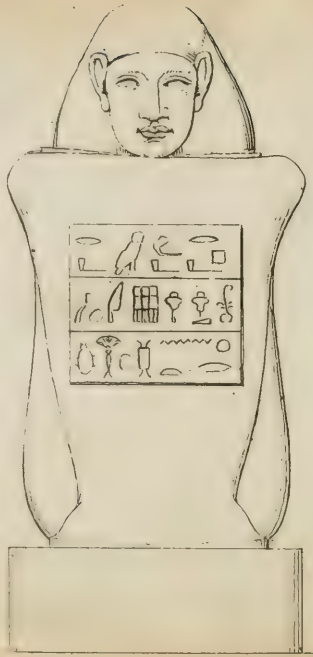

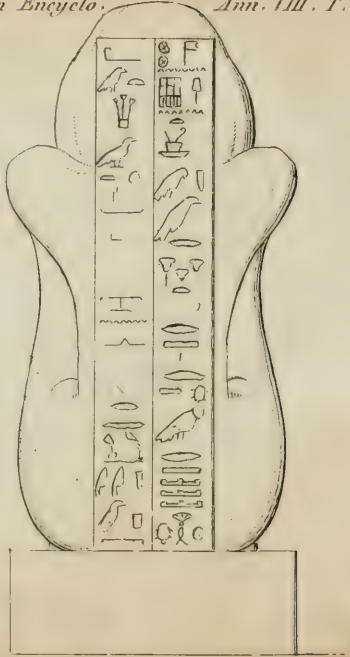

NOTICE d'une Statue ægyptienne qui se voit à Saint-Cloud; par le C. VISCONTI, membre de l'Institut national de France.

LA statue ægyptienne, placée dernièrement à Saint-Cloud, dans le vestibule du château, hommage digne du vainqueur de l'Orient, représente une femme accroupie, assise à terre, les bras appuyés sur ses genoux. Elle est sculptée dans une pierre dure et graniteuse, presque absolument noire, que les anciens appeloient basalte (1). Cet ouvrage, de grandeur

(1) Voici le passage de Pline, qui prouve incontestablement que cette pierre dure et noire, dont la sculpture ægyptienne a fait un si fréquent usage, étoit appelée *basaltes*, nom tiré de la couleur qu'elle a, ressemblante à celle du fer (H. N., liv. XXXVI, §. XI). « *Invenit Ægyptus in* « *Æthiopia quem vocant* basaltem, *ferrei coloris, atque duritiæ;* « *unde et nomen ei dedit* ». — « Les Ægyptiens découvrirent « en Ethiopie ce qu'on appelle *basalte*, pierre qui a la cou- « leur ainsi que la dureté du fer; et c'est de là qu'ils lui don- « nèrent ce nom ». — Strabon (liv. XVII) fait mention de pierres semblables que l'on trouve disposées en monceaux au-delà de Syène, mais il n'en indique pas le nom. Son témoignage cependant justifie assez la mention de l'Ethiopie dans le texte de Pline. M. Zoëga, dans son savant et profond ouvrage *de origine et usu Obeliscorum*, pag. 142, n. 13, vient de tenter l'explication de l'étymologie dont il est question dans Pline, et il la dérive du mot cophte ⲥⲧⲁⲗⲓ *stali*, *du fer*. Pour moi, je trouve cette dérivation plus savante que véritable; car il me semble qu'on n'auroit pas dû tenir

naturelle et d'une parfaite conservation, transporté du Caire en Europe par un voyageur éclairé (2), doit être compté dans le nombre des monumens les plus rares.

Quelques autres figures ægyptiennes, dans la même posture, sont à la vérité parvenues jusqu'à nous : les livres des voyageurs et des antiquaires nous en offrent des images (3), mais aucune de ces statues n'est comparable à celle de Saint-Cloud, ni pour la beauté du travail, ni pour les dimensions de l'ouvrage. Il n'en existe pas d'autre grande comme nature ; et la hauteur de celle-ci, toute accroupie qu'elle est, surpasse 85 centimètres, ou deux pieds huit pouces, ancienne mesure. Les deux statues pareilles que Pococke a publiées, les plus fortes en proportions entre toutes

compte du *t* propre à la terminaison *tes* commune à un grand nombre de noms de pierres de toute espèce ; comme, par exemple, *ophites*, *porphyrites*, *selenites*, *achates*, *gagates*, etc. Je crois envisager dans le nom *basaltes* une trace évidente de l'ancien mot ברזל *barzel* ou *barzâl* que la langue des Hébreux nous a conservé, et qui signifie véritablement *du fer*. Dans ce cas-là *basaltes* seroit à la place de *barzalites* ou de *barzaltes*. Le lecteur sera bien aise de comparer, avec cette note, ce que dit du basalte M. Wad, danois, dans son beau livre *Fossilia ægyptiaca Musei Borgiani. Velitris*, 1794, à l'article *Basaltes*.

(2) M. de la Turbie, de Turin, amateur, dont le goût pour l'érudition et pour les arts est constaté par une superbe collection de pierres gravées qu'il a réunies, l'une des plus riches et des mieux choisies que je connoisse à des particuliers.

(3) Montfaucon, Caylus, Pococke.

celles que l'on connoissoit de semblables, n'excèdent pas la hauteur de deux pieds d'Angleterre (4).

La longueur de la tunique, qui, en s'élargissant vers le bas, couvre entièrement les pieds de la statue, les traits du visage, qui ont beaucoup de rondeur, le manque d'une mèche de barbe qui pare souvent le menton des figures ægyptiennes, la forme même de la coiffure; toutes ces circonstances ensemble me font croire que la statue représente une femme. L'une des deux statues de Pococke est aussi d'une femme, sans aucune équivoque.

Celle-ci, suivant la mode ægyptienne, est adossée à un pilastre, sur lequel on voit tracés des hiéroglyphes disposés sur deux colonnes verticales. Trois bandes horizontales de pareille écriture sont renfermées dans un rétable qui rehausse la tunique sur le devant. Ces caractères sont d'un travail pur et d'un beau fini.

Le pouce de la main droite de la statue passe dans le vide d'un trou, dont l'un des bouts d'un petit instrument est percé. Cet instrument ressemble à un bâton plat et très-court, arrondi de l'autre extrémité. Est-ce une navette? est-ce une clef? ou n'est-ce qu'un plectre pour jouer de quelque instrument à cordes? Le sistre qu'on voit dans la main de l'une des statues de Pococke; les femmes ægyptiennes jouant de la harpe dans les peintures des tombeaux de Thèbes (5), four-

(4) *Travels in the East*, t. I, pl. LXI et suivantes.

(5) DENON, *Voyage dans la basse et la haute Ægypte*, pl. CXXXV, n.° 26-30.

nissent des rapprochemens qui viennent à l'appui de cette dernière opinion.

La coiffure, qui paroît renfermer une abondante chevelure, ressemble exactement à celle qui couvre souvent les têtes des femmes ægyptiennes; mais ce qui me semble plus remarquable, c'est le peu de saillie qu'on a donné aux contours des mains et des bras croisés sur les genoux de la statue. Ils sont traités tout à fait dans le style du bas-relief; et il paroît évident qu'on l'a fait exprès pour n'altérer, que le moins possible, le plan horizontal, que les genoux couverts de la robe, et rapprochés de la poitrine, forment nécessairement avec les bras presque au niveau du cou. On pourroit inférer de cette circonstance, que de pareilles statues devoient tenir lieu d'autels ou de consoles dans les temples, pour y déposer des ustensiles du culte et des oblations.

Si la conjecture que je viens de proposer donne quelque aperçu sur la destination de ces figures, elle ne fournit pas assez de motifs pour décider entre deux opinions que les antiquaires ont émises à l'égard des sujets qu'elles représentent. Les uns ont cru que ces figures accroupies ne sont que des prêtres ou des initiés (6); les autres préfèrent d'y reconnoître des divinités. Je pense qu'il faut commencer par l'examen des données, que la comparaison de ces monumens entre eux va nous présenter, et n'aborder qu'après la question dont il s'agit.

Il paroît que ces statues accroupies étoient ordi-

(6) Caylus paroît pencher pour cette opinion.

nairement rangées deux à deux, et que l'une faisant le pendant de l'autre, presque toujours elles ne différoient que par le sexe. Le couple gravé dans les voyages de Pococke est justement tel; l'autre, plus petit, que l'on conserve au Musée central, présente la même diversité. Le cabinet de la bibliothèque possède aussi deux statues pareilles en bois de sycomore, que le comte de Caylus a publiées dans son recueil (7). Elles avoient été découvertes en Ægypte, dans un tombeau et tout auprès d'une momie. La petitesse et le travail négligé de celles-ci ne permettroient pas, à la vérité, d'en déterminer aisément le sexe; mais une petite mèche de barbe, suspendue au menton de l'une d'elles, paroît en marquer la différence.

Il est ordinaire de voir ces figures serrant dans l'une des mains quelque instrument ou quelque attribut. Nous venons d'y apercevoir le sistre et le plectre; on y observe aussi quelquefois une grande feuille de *lotus* (8), soit qu'elle servît d'éventail, soit qu'elle fût l'emblème de quelque attribution mystérieuse: on la remarque dans la main de l'une des deux statues du Musée central, comme aussi sur l'une de celles rapportées par Pococke.

On en trouve qui sont dans l'attitude de garder une petite idole placée debout entre leurs jambes. Le

(7) Tom. II, pl. I, fig. V, VI et VII.

(8) M. Zoëga la reconnoît pour le *lotus*, p. 305, et ailleurs. D'autres antiquaires ont donné à cette plante le nom d'*agrostis*.

cabinet de la bibliothèque en offre une pareille (9). Plus curieuse encore est celle donnée jadis à la Société Philotechnique par le général Kléber : celle-ci représente une femme accroupie, dont la robe est couverte d'hiéroglyphes; une idole emmaillottée en forme de momie, est posée entre ses genoux; et, ce qui est encore plus singulier, elle a une espèce de bijou attaché au cordon qui lui sert de collier. Cet ornement représente la partie d'un bâton, ou d'un fût de colonne surmontée d'un chapiteau, uniforme en tout à celui des colonnes du beau temple de Tentyra. Il commence par un masque de femme à oreilles de vache, et se termine par une espèce d'*edicule*, ou de vase carré, dont les deux côtés sont ornés de deux volutes rentrantes, ou plutôt de deux anses (10).

Un fragment de statue accroupie, en granit, trouvée en Ægypte par le C. Castex, sculpteur, présente entre ses genoux un cynocéphale.

Les pieds de toutes les figures que je viens d'indiquer sont à découvert, même dans celles des femmes, les deux de sycomore exceptées, qui n'offrent aucun indice de pieds; mais cette omission n'est due apparemment qu'à la rudesse de l'art, dans ces modèles plutôt ébauchés que finis. C'est donc une particularité remarquable dans la statue en question, celle d'avoir les pieds couverts de la tunique; et il est

(9) Elle se voit gravée dans une vignette du recueil de Caylus.

(10) Voyez les planches XXXIX. 2. XL. 4. IX. 8 du *Voyage du C.* DENON; et aussi les pl. CXIV, n.° 7, et CXIX, n.° 13, où l'on voit dessiné ce même ornement tiré des hiéroglyphes.

également rare de voir des figures en ronde-bosse, de femmes ægyptiennes, vêtues d'un habillement qui, au lieu de suivre les contours de tous les membres, méthode ordinaire à ce style, s'élargit en descendant, et forme talus comme dans la nôtre (11).

Mais pour revenir sur ce qui tient à la posture de ces statues, il ne faut pas négliger de dire que Montfaucon a fait graver une figure semblable, dont la partie inférieure se termine en vase, ou, pour m'exprimer suivant la phrase des antiquaires, en *Canope* (12).

D'autres pareilles et très-communes, ou en bronze de ronde-bosse, ou sculptées sur des bas-reliefs, ou gravées en pierres fines, nous offrent le dieu du silence au milieu du calice d'une fleur de *lotus*. Un très-bel Harpocrate de cette espèce se trouve dans le voyage du C. Denon, qui a copié aussi quatre figures dans la même attitude, mais monstrueuses par leurs têtes, posées sur des tasses, et entourant, sur la frise du temple de Tentyra, une grande tête d'Isis ou d'Athor (13).

(11) Le Musée central en possède cependant des exemples. L'un est dans une petite idole en pierre blanchâtre d'un travail très-fin; l'autre est dans un groupe de deux figures debout, un peu moindres que nature, et d'un art très-grossier, que j'attribue à l'époque de Julien l'apostat.

(12) A. E. Tom. II, P. II, pl. CXXXIII et CXXXIV : si l'on peut cependant compter sur l'exactitude d'un dessin tiré des ouvrages de Boissard.

(13) Pl. CXX. 8, et CXVI. 1. Je reviens souvent et volontiers à cet excellent ouvrage, qui respire à chaque page le goût des arts et l'amour de la vérité; d'autant plus qu'il

Les peintures d'un *papyrus* ou manuscrit ægyptien, gravées dans le même ouvrage, mettent sous nos yeux des figures en attitude de prier, ou de faire des offrandes vis-à-vis d'idoles ainsi accroupies, dont quelques-unes ont des têtes d'animaux (14).

C'est d'après ce dénombrement de faits, et de monumens analogues, que nous allons résoudre la question proposée ci-dessus, c'est-à-dire, que nous pourrons déterminer, avec fondement, si des figures pareilles ont été faites pour représenter simplement des ministres du culte, ou plutôt pour être des images de divinités.

On a cru trancher la question en observant, d'après Hérodote, que l'Ægypte ne connoissoit pas de prêtresses (15); mais cette observation, qui d'ailleurs pour être juste doit être bornée à une certaine époque, n'exclut pas entièrement qu'il n'y pût avoir en Ægypte des individus du sexe consacrés au culte d'une façon quelconque : Hérodote lui-même en parle (16), et des monumens en grand nombre paroissent le témoigner.

Indépendamment de ce fait, mon opinion est toutefois qu'on doive reconnoître des divinités dans

renferme un si grand nombre de monumens ægyptiens de toute espèce, et de notices si exactes à leur égard, qu'il est maintenant difficile d'écrire avec critique sur les antiquités de l'Ægypte, sans faire usage de ce précieux recueil.

(14) Pl. cxxv, n.° 20, 22 et 24. Voyez aussi la pl. cxxxi, n.° 2, et à la pl. cxxxvii, la première figure à gauche dans le rang du milieu.

(15) Hérodote, liv. II, ch. 35.

(16) Liv. II, ch. 54.

les figures en question. Les circonstances de plusieurs monumens, parmi les indiqués ci-dessus, sont telles, qu'elles feront partager, à ce que je pense, le même avis à tout lecteur qui suivra cette discussion. Qui voudra douter que la figure accroupie, terminée par le bas en *Canope*, ou que celles qui s'élèvent du milieu d'une fleur, n'appartiennent point à des divinités? On ne peut que juger de même des quatre monstrueuses qui ornent la frise du temple à Tentyra, et à plus forte raison de celles du manuscrit que l'on voit dans l'attitude de recevoir un culte. L'analogie fera porter le même jugement sur tout le reste, d'autant plus que les images des prêtres ægyptiens portant des idoles, quand ils ne sont pas dans l'attitude de marcher, on les voit ordinairement à genoux (17).

La circonstance d'avoir trouvé des figures accroupies autour des momies, nous oblige aussi à les regarder comme les gardiens de ces dépôts religieux, et en conséquence comme des génies tutélaires des tombeaux; de même que ces petites idoles emmaillottées qui entourent ordinairement les momies, et qu'aucun antiquaire ne s'est jamais avisé de prendre pour des prêtres.

Cependant, tout en reconnoissant dans ces figures des images de divinités, je suis d'avis qu'on ne doit les attribuer qu'à des génies, ou à des dieux et des déesses d'une classe inférieure et subalterne, que la

(17) WINCKELMANN, *Hist. des Arts*, etc., liv. II, ch. II, de l'édit. de Rome; MONTFAUCON, A. E. t. II, P. II, pl. CXL, 8. Il en existe plusieurs au cabinet de la Bibliothèque.

mythologie des Ægyptiens admettoit (18), plutôt qu'à leurs principales divinités. Celles-ci, quand elles sont assises, ne le sont que sur des trônes (19) : et d'ailleurs, l'usage des consoles, auquel plusieurs de ces statues paroissent, par leur disposition, avoir été destinées, s'accorderoit trop mal avec la crainte et le respect que ces dieux redoutables inspiroient à leurs adorateurs. Ce même emploi ne paroît pas, au contraire, être disconvenable à des génies. Ministres des dieux, surveillans des hommes, et médiateurs entre le ciel et la terre, ils accueilloient les offrandes que la religion des peuples venoit déposer sur leurs genoux, et ils les rendoient, par leur entremise, plus agréables à ces dieux, dont ils formoient la suite, et pour ainsi dire la cour.

On auroit pu s'imaginer que cette posture, que nous examinons, étoit celle de la prière; mais j'observe que si le paganisme grec connoissoit le rite de prier assis, il n'étoit pas de même des religions de l'Orient. Les Ægyptiens, dans leurs monumens, prient à genoux, et quelquefois debout : ce rite étoit aussi celui des juifs; il est devenu celui des chrétiens (20).

(18) Diodore, liv. I, §. 49. M. Zoëga appelle souvent ces génies et ces déesses d'un rang inférieur, par les noms de *Penates Osiridis*, et de *Camillæ Isidis*. — A la vérité, rien de plus fréquent dans les monumens de l'Ægypte que les images de pareilles divinités. Les *Famuli Divi* des inscriptions des *Arvales* étoient aussi du même genre.

(19) Voyez la *Table isiaque*, l'*Œdipus ægyptiacus* de Kircher, et les planches des ouvrages de M. Zoëga et du C. Denon.

(20) Tertullien, *de Orat.*, cap. xii.

Quant à la manière de s'asseoir à terre en s'accroupissant, elle étoit si commune aux Ægyptiens, qu'elle se conserve chez eux, même aujourd'hui. Pococke l'avoit remarquée, et les costumes dessinés par le C. Denon nous la présentent plusieurs fois (21).

Un passage de Callimaque, qui se retrace à mon souvenir, peint à merveille cette posture des déesses subalternes, assises aux pieds du trône de la grande divinité dont elles dépendent. Ce poëte nous décrit Iris, la messagère des dieux, qui, fatiguée de sa longue course, s'accroupit ainsi auprès du trône de la jalouse Junon (22). Ce rapprochement me paroît décider d'une manière définitive la question discutée jusqu'ici. Callimaque écrivoit à la cour d'Alexandrie, et tiroit probablement ce tableau des figures qu'il avoit remarquées dans les temples de l'Ægypte.

Au reste, l'exécution de la statue est d'une simplicité de traits, et d'une justesse de proportions qui

(21) Pl. LXII, 2; XCIII, 1, et CI, 9 et 7; et il remarque à la fig. 1 de la pl. XCIII, que c'est là *l'attitude que prend un homme du peuple, aussitôt qu'il a à traiter de quelque chose qui exige plus de deux ou trois phrases.*

(22) *Hymn. in Delum.*, ℣. 228 et suiv.

Ἡ ῥ' ὑπὸ χρύσειον ἐδέθλιον ἷζε, κυνὸς ὣς
Ἀρτέμιδος, ἥτις τε, θοῆς ὅτε παύσεται ἄγρης
Ἷζει θηρήτειρα παρ' ἴχνεσιν...
Τῇ ἰκέλη Θαύμαντος ὑπὸ θρόνον ἷζετο κόρη.

« Elle dit, et s'assit aux pieds du trône d'or, comme le « chien de chasse de Diane qui, pour se reposer après sa « course rapide, s'accroupit aux pieds de la déesse..... « Telle la fille de Thaumas se posa aux pieds du trône de « Junon, etc. ».

la font regarder avec plaisir, quoiqu'elle n'offre pas assez de choix dans l'imitation de la nature, fidèlement rendue telle qu'elle se développe sous ces climats. Je la crois un ouvrage de l'ancienne école ægyptienne, antérieur à la conquête de ce pays par les Grecs; mais postérieur peut-être à l'époque où les princes de la dynastie des Psammetichides avoient commencé à se lier avec la Grèce par des rapports d'alliance et de commerce, et même à tolérer en Ægypte l'établissement de quelques colonies étrangères. Les contours, un peu moins roides que dans le style des obélisques, et les oreilles de la figure, dessinées à leur place naturelle, sont les fondemens de mon opinion. Dans les ouvrages d'une période plus reculée, on a souvent remarqué les oreilles rapprochées fautivement vers l'extrémité supérieure des tempes (23). Si cette conjecture est fondée, la statue date de plus de vingt-quatre siècles.

Les observations que je viens d'exposer, me paroissent augmenter l'intérêt de cette rare antique, et la recommander de plus en plus aux recherches des savans, ainsi qu'à la curiosité des artistes et des gens instruits, qui aiment à suivre l'origine, les progrès, et les vicissitudes des arts, à travers les ténèbres de l'antiquité et les grandes époques de l'histoire.

(23) Winckelmann, *l. c.*, liv. II, ch. II, §. 6, et dans les *Monumenti inediti Trat. Prelim.*, cap. II, p. XIX. On doit cependant observer que cette incorrection n'est pas absolument générale dans les ouvrages de la haute antiquité : le beau sphinx, sculpté sur la pointe de l'obélisque, placé jadis par Auguste au milieu du Champ de Mars, a les oreilles à leur place. Winckelmann, *Monum. ined.*, n.° 78.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

LONDRES.

M. *Joseph* BANKS vient de faire une découverte très-économique dans l'art de la tannerie. Il emploie une matière que l'on tire de l'Inde, et qui est connue sous le nom de terre du Japon (*terra Japonica*); elle a dix fois plus de force que le tan. On a pris des mesures pour en faire importer en Angleterre.

SUÈDE.

Il manquoit à la Suède une feuille où l'on rendît compte des nouvelles productions littéraires nationales et étrangères, où l'on en trouvât des extraits faits avec quelque soin, des jugemens motivés, des éclaircissemens critiques, etc. Plusieurs savans et littérateurs distingués de l'université d'Abo viennent d'annoncer qu'ils se proposent de remplir cette tâche en publiant, deux fois la semaine, à compter du 1.er janvier 1803, un journal de ce genre, à un prix très-modéré.

Il vient de paroître en Suède un ouvrage qui y a obtenu beaucoup de succès. C'est proprement une traduction en Suédois du *Voyage* de LECHEVALIER *dans la Propontide et sur la Mer Noire*, mais augmentée, et enrichie de notes et de gravures, par le conseiller de la chancellerie BERGSTED, qui, dans les années 1794 et 1795, a voyagé dans le Levant.

STOCKHOLM.

Le collége de médecine (*collegium medicum*) de cette capitale, vient de faire au roi un rapport sur les progrès de l'inoculation de la vaccine. S. M. a promis protection et encouragement à cette inoculation.

HAMBOURG.

M. le Dr. BENZENBERG a fait, depuis quelque temps, sur la tour de l'église de Saint Michel de cette ville, différentes expériences et observations relatives à l'astronomie et à la physique, dont 31 sur la rotation de la terre, 20 sur la résistance qu'exerce l'air sur l'eau tombante, 440 sur la résistance qu'il exerce sur des balles de plomb tombantes, d'un pouce et demi de diamètre, et à différentes hauteurs, depuis 10 jusqu'à 340 pieds de Paris. Pour faire les observations du temps de la chute avec la plus grande exactitude, M. HEYNE, qui met tant d'intérêt et d'empressement à favoriser toutes les entreprises utiles, avoit envoyé à Hambourg la pendule à tierces de l'observatoire de Goettingue. La tour de l'église de Saint Michel a 390 pieds d'élévation;

lévation ; elle est d'autant plus propre à de pareilles expériences, que l'architecte *Sonin* l'a construite de manière que dans tous les étages il y a une ouverture qui règne depuis le haut jusqu'en bas d'après une ligne perpendiculaire, et par laquelle les balles de plomb font leur chute sans trouver aucun obstacle. L'élévation propre à ces expériences sur la chute, est de 100 pieds plus considérable que celle de Bologna, où RICCIOLI, il y a 200 ans, et GUGLIELMINI il y a dix ans ont fait leurs expériences. Celle de l'église de Saint Paul à Londres, où Newton a fait, il y a 90 ans, des expériences sur la résistance, a 85 pieds de moins.

RUSSIE.

D'après un nouveau plan présenté par la commission des institutions publiques, il y aura dans l'empire de Russie des universités, non-seulement à Pétersbourg, à Moscou, à Dorpat, mais encore dans deux ou trois autres grandes villes de l'empire, et elles seront mises sur le même pied que celles d'Allemagne. Il y aura aussi des colléges dans chaque ville et gouvernement, et des écoles dans toutes les petites villes et villages.

La nouvelle université de Dorpat continue d'attirer l'attention du gouvernement de la Russie. L'empereur a l'intention d'employer tous les moyens possibles pour lui donner la plus grande utilité. Il a assigné vingt mille roubles cette année, et 3000 pour chacune des années suivantes à l'augmentation de la bibliothèque. Le traitement fixe des professeurs, qui

n'étoit jusqu'à présent que de 1500 roubles, a été porté à 2000, et chaque professeur a l'assurance que sa veuve recevra une pension viagère de 1000 roubles.

Académie des arts de Pétersbourg.

L'académie des arts de Pétersbourg a définitivement obtenu de sa majesté l'empereur, un revenu annuel de 140,000 roubles; elle n'en avoit reçu jusqu'ici que 60,000

L'académie des arts de cette ville a tenu, le 25 décembre dernier, une séance publique, dans laquelle il a été distribué des médailles d'or et d'argent aux élèves qui s'étoient distingués par leurs ouvrages. L'académie a agrégé en même temps comme membres honoraires, M. de Murawiew et le comte Séverin Potocki. Le lendemain, jour anniversaire de la naissance de sa majesté l'empereur, l'académie a donné un bal.

D'après le nouveau réglement, l'académie proposera annuellement des prix pour l'exécution des portraits, tableaux, bustes, statues représentant des grands hommes ou des sujets pris dans l'histoire de l'empire de Russie, et qui seront exposés au palais impérial dans une galerie particulière. Le cabinet fournira tous les ans à cet effet une somme de 10,000 roubles.

PRUSSE.

Le chanoine GLEIM, doyen des poëtes allemands, est mort, le 18, à Halberstadt, à l'âge de 84 ans.

Pendant la guerre de sept ans, il a chanté les exploits et les victoires de Fréderic-le-Grand, sous le nom d'un grenadier prussien. Ce nom lui est resté cher jusqu'au dernier moment de sa vie, et il a demandé expressément, dans son testament, à être enterré comme un vieux grenadier.

BERLIN.

Le Cabinet anatomique et physiologique du professeur WALTHER, membre de l'académie des sciences de cette ville, et l'un des plus riches et des plus complets qui existe en Allemagne, vient d'être acheté pour la somme de 100,000 écus, par sa majesté le roi de Prusse qui, en même temps, a conféré au professeur Walther le titre et le rang de conseiller intime.

Notice des Mémoires lus à l'Académie des sciences, depuis le 2 juillet 1801 jusqu'au 30 septembre 1802.

Dans la séance du 2 juillet 1801, M. le professeur BODE lut un rapport détaillé *sur les recherches faites jusqu'alors par les astronomes, sur le véritable orbite de l'étoile découverte dans le Taureau, par* M. Piazzi; dans celle du 9, M. ENGEL donna lecture d'un mémoire *sur la réalité des idées abstraites ou universelles;* le 16, M. DENINA lut un troisième mémoire *sur le caractère des nations modernes.* Ce mémoire comprend les peuples descendans des Sarmates et des Scythes;

le 23, M. TREMBLEY lut un mémoire *sur les principes physiques de l'équilibre et du mouvement des fluides* ; le 30, M. le professeur BURJA, un mémoire *sur les raisons des calculs de variation.*

Dans l'assemblée publique du 26 août, M. le directeur MERIAN, secrétaire perpétuel, lut l'éloge du comte de Finkenstein ; M. le professeur WALTHER, l'aîné, un mémoire sur la question : *comment se fait la nutrition de l'homme, pendant qu'il est dans l'utérus* ; M. ANCILLON, *un examen de la métaphysique des Grecs dans les questions relatives au monde* ; M. ERMANN, *un mémoire sur la descendance de Sophie-Charlotte d'Hannovre, reine de Prusse.*

Les lectures faites pendant le mois de septembre offroient, le 10 : *des doutes élevés par* M. le bibliothécaire BIESTER, *contre l'assertion de* M. Morgenstern, *que la véritable réponse dans le dialogue de Platon, intitulé Menon, n'est pas prise en sérieux, mais du côté ironique* ; le 17, M. BASTIDE, *sur les étymologies françaises* ; le 24, M. le professeur WILDENOW, *sur quelques palmiers* de l'Amérique méridionale.

Le 1.er octobre, M. le professeur TREMBLEY lut des *recherches sur le calcul de l'orbite des comètes* ; le 8, M. de CASTILLON a parlé *sur la question de l'origine des connoissances humaines* ; le 15, M. ERMANN, *sur quelques lettres inédites de Leibnitz* ; le 22, M. le professeur WILDENOW, *sur les différentes espèces du Wollgras* ; le 29, M. le professeur GRUSON, *sur la construction des ta-*

bles nouvelles, pour exécuter de grands calculs.

Le 5 novembre, M. NICOLAS lut quelques doutes sur les lois qui restreignent le droit de juger les qualités morales des autres; le 12, M. le *comte de* GOYON donna lecture de son 4e. mémoire *sur l'art de se vêtir*; le 19, M. le conseiller de santé HERMBSTADT lut la première partie de ses *recherches sur la manière dont les corps naturels montrent des couleurs*; le 26, M. ODE lut la *suite de son rapport sur la nouvelle planète.*

Le 1.er décembre, M. le professeur ENGEL lut un *mémoire sur l'origine de l'idée de force*; le 8, M. le baron de CHAMBRIER lut un troisième mémoire *sur les problèmes historiques*; le 15, M. GERHARD, *sur les principes chymiques des différentes terres et pierres.*

Le 7 janvier 1802, M. BODE continua son *rapport sur la nouvelle planète*; le 14, M. le directeur de CASTILLON parla *du noble orgueil des gens de lettres*; le 21, M. HIRT traita la question de savoir *quelle étoit l'étendue de l'art de la peinture chez les anciens?* Dans la séance publique du 28, M. le directeur MÉRIAN lut un éloge de M. SELLE; M. TELLER prononça un discours en mémoire de M. de *Woellner*; M. le professeur BODE lut l'histoire de la découverte de la nouvelle planète; M. KLAPROTH, *des recherches sur les dernières expériences du galvanisme.*

Le 4 fevrier, M. KLAPROTH lut un mémoire contenant *des recherches chymiques sur les calculs trouvés dans l'estomac des chevaux*; le

11, M. le professeur BURJA, *sur la certitude des sciences mathématiques*; le 18, M. ANCILLON lut la suite de *ses pensées philosophiques et morales*; le 25, M. GEDIKE lut un mémoire sur les moyens propres à avancer la culture intellectuelle et à étendre les lumières dans les parties de la Prusse qui appartenoient autrefois à la Pologne.

Le 4 mars, M. le professeur WALTHER, fils, donna lecture d'une *exposition succincte de la manière dont la vaccine s'est introduite, accréditée et propagée à Vienne, par* M. CARÉNO, médecin à Vienne; le 11, M. TREMBLEY lut des *observations sur le développement des fonctions qui renferment des sinus et des cosinus d'arcs multiples*; le 18, M. TELLER traita *du plus ancien monument littéraire de la géologie et de la physiologie, surtout de l'homme*; le 25, M. BASTIDE lut un mémoire *sur quelques mots de nombres et leur étymologie.*

Le 1.er avril, M. HUFELAND lut quelques *observations sur la vaccine*; le 8, M. GRUJON parla sur *quelques théorèmes de la philosophie élémentaire*; le 29, M. KLEIN, sur *la dépendance de toute la dignité et la valeur de l'homme, de l'énergie de sa volonté.*

Le 6 mai, M. DU VERDY donna la suite de son *mémoire sur la généalogie de la maison de Prusse*; cette suite contenoit la 4.e période; le 13, M. HERMBSTADT lut des recherches sur la question *ce que c'est que l'engrais?* le 20, M.

le professeur BERNOUILLI lut le résultat de ses expériences faites pour connoître l'*alcali contenu dans quelques végétaux.*

Le 17 juin, M. DŒLLNER lut la suite de son mémoire *sur les institutions propres à corriger les criminels, ou à les rendre meilleurs*; le 24, M. le comte de GOYON lut le 5.e mémoire sur *l'art de se vêtir.*

Le 1.er juillet, M. BASTIDE lut un second mémoire *sur les prés artificiels*; la séance du 8 fut consacrée à entendre différens rapports de M. BODE sur des objets d'astronomie; le 15, M. de CASTILLON lut ses *réflexions et principes généraux sur les fabriques et privilèges exclusifs*; le 22, M. l'abbé DENINA, *sur les synonymes, la richesse et l'élégance des langues*; le 24, M. KLAPROTH, *sur la gomme noire de l'orme.*

Dans la séance publique du 5 août, M. le directeur MÉRIAN lut un *éloge* de M. de Carmer, et un *éloge* de M. de Moulines; M. l'abbé DENINA parla de *l'antiquité et de la richesse de la langue allemande*; M. le professeur WALTHER, fils, lut un mémoire sur l'*organe de l'odorat des hommes et des animaux.*

Le 16 septembre, M. le professeur PREVOST, de Genève, communiqua quelques *remarques sur l'ame humaine*; le 9, M. le professeur BODE fit un rapport *sur la comète découverte par* M. OLBERS; le 23, M. le baron de CHAMBRIER lut un 4.e *mémoire sur les problèmes historiques*; le

30, M. GERHARD donna quelques *observations géographiques sur le comté de Hohenstein.*

MILAN.

L'Institut national, séant à Bologne, à choisi le C. MOSCATI, membre de la consultat d'État, pour son président; et pour secrétaires les CC. SCARPA et DANDOLO. Les CC. MORCELLI et ORIANI ont succédé à ces derniers.

Une société d'imprimeurs et de libraires de Milan, annonce la réimpression du *Moniteur* conforme à l'édition originale, sauf les annonces de théâtre, de livres, et avis inutiles. La réimpression de cet ouvrage s'exécute dans l'imprimerie française et italienne à *Saint-Zéno*, sur format in-8.° sur beau papier. Le prix d'un volume sera de 4 francs pour les personnes qui auront souscrit avant la fin de février 1803. On promet deux volumes par mois, chacun d'environ 320 pages. Il en a déjà paru plus de douze.

ROME.

La bibliothèque du Vatican vient d'être augmentée de celle de feu le cardinal *Luchi*, en vertu du testament de ce prélat.

WEIMAR.

Le célèbre M. Boettiger, à Weimar, vient de publier un ouvrage qui doit intéresser tous les amateurs de la littérature ancienne et de l'antiquité. Il est intitulé *Sabina*. C'est une description de la toi-

lette des anciennes Romaines, sur laquelle l'auteur avoit donné autrefois deux dissertations dans le journal du luxe et de modes. L'ouvrage est divisé en huit scènes ou chapitres : à la fin de chacun se trouvent un ou deux *excursus* sur quelques-uns des objets mentionnés dans le chapitre.

Pour donner une idée des matières curieuses que M. Boettiger traite avec la sagacité et l'érudition qu'on lui connoît, nous allons traduire quelques-uns des sommaires qu'il a mis à la tête de chaque chapitre.

I. *Sabina* sort de la chambre à coucher, et passe dans le cabinet de toilette. *Réparation. Scaphium* apporte le lait d'ânesse, *Phiale* le rouge, *Stimmi* le noir pour les sourcils, et *Mastiche* les dents. II. *Coiffeuses.* Parfums et teinture des cheveux ; miroirs, épingles. III. *Glycerium*, marchande de fleurs et de guirlandes d'Alexandrie ; couronne d'Isis, guirlande d'ache pour la tête ; guirlandes de roses de Paestum pour le cou ; fruits en cire. IV. Cruautés envers les esclaves. *Carmion* nettoie les ongles ; soin que l'on prenoit pour avoir de belles mains et de beaux ongles. *Latin* laisse tomber l'étui du miroir (1).

(1) M. *Bast*, secrétaire de la légation de Hesse-Darmstadt à Paris, s'étoit proposé de traduire la Toilette de M. Boettiger en français, et d'y ajouter ses notes ; mais des affaires diplomatiques l'ont obligé de renoncer à ce travail. M. *Winckler* donnera incessamment, dans le *Magasin Encyclopédique*, la traduction de quelques morceaux choisis de cet ouvrage. A. L. M.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

On vient de traduire et de publier à Boston, *la théorie générale des vents et des courans*, par M. DEGRENIER, mort lieutenant général des armées navales de France, de l'Académie de marine de Brest, etc., etc. Cet ouvrage contient une réfutation du système du C. Bernardin-de-Saint-Pierre, qui suppose que la fonte des glaces sous le pôle, est la cause des marées et des courans, et une confirmation de ce que le même ingénieux auteur soupçonne à l'égard du mouvement de la terre dans l'écliptique, que l'on doit réellement attribuer à la fonte alternative des glaces sous les pôles.

M. WATERS, subrécargue du navire l'*Élisa*, arrivant de Canton, a apporté une coquille qui pèse 417 livres (poids anglais); elle a été placée dans le cabinet de curiosité de Turrl, à Boston.

M. Jacobs ALRICHS, mécanicien ingénieux de la Delaware, a inventé des pendules qui deviendront fort utiles; elles n'ont que six roues et un pignon, au lieu de douze roues et de six pignons qui ont composé jusqu'à présent le mécanisme des plus simples pendules. La simplicité de cette nouvelle construction permet d'établir des pendules à deux tiers meilleur marché que les autres; elles auront besoin de moins de réparations, et elles dureront plus long-temps. On dit que M. Alrichs se propose de demander une patente pour son invention.

Une personne de New-York écrit de Boston à un ami: — Le squelette du grand Mammoth est

maintenant complet et dressé dans le cabinet du Muséum. Il est digne d'être vu ; il a onze pieds de haut et 20 pieds de long. L'os de la cuisse a, dans sa partie supérieure, trois pieds 10 à 11 pouces de circonférence. La mâchoire inférieure pèse 60 livres, et elle est si haute que je puis à peine y atteindre avec ma canne, qui a trois pieds de long. Cet animal paroît être de l'espèce de l'éléphant, mais plus grand. Les chefs indiens, dont toutes les expressions sont exaltées, ont coutume de dire, en parlant par tradition du Mammoth : les plus gros pins s'écrasoient sous ses pieds, et quand il buvoit dans les lacs, il les mettoit à sec (1).

FRANCE.

MANS.

Procès-verbal des séances publiques de la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans, tenues dans les années IX et X de la République.

Première séance publique du 29 germinal an IX.

La séance a été ouverte par le C. LEPRINCE, président.

(1) Les mesures dont il est question dans cet article sont au pied anglais ; le pied anglais fait 1351 parties 2 tiers du pied français, divisé en 1440 parties. Le squelette qu'on voit à New-York est, je crois, le seul qui existe dans aucun cabinet d'histoire naturelle.

Après avoir retracé l'origine et les premiers travaux de la Société, il a présenté les principaux objets d'encouragement qui devoient soutenir le zèle de tous les membres et assurer leurs succès; il s'est étendu spécialement sur l'histoire des grands hommes du département, déjà ébauchée par la Société, et a donné une esquisse de cet ouvrage intéressant, qui fournira des exemples et des modèles de sciences, de talens et de vertus dans tous les genres.

Le C. DETOURNAY, secrétaire-général, a fait ensuite l'analyse des travaux de la Société.

§. I.

Agriculture.

Dans cinquante mémoires qui ont été présentés sur le premier des arts, cette source féconde des richesses de l'État, on trouve tous les détails qu'on peut désirer sur la nature des différens sols du département; la culture propre à chacun d'eux, les moyens de la perfectionner, de l'augmenter par les engrais et les défrichemens; on y rend compte des essais qui ont réussi sur des grains étrangers, tels que le froment d'Espagne, de Sibérie, le blé Merveille, le seigle de Russie; sur le parti qu'on peut tirer des tourbières : on y traite des ressources du département pour les subsistances, des projets d'établissemens ruraux; on y présente des instructions sur les vignes, et l'art de traiter le vin, sur la culture des chanvres, et des essais faits en petit pour s'en ménager deux récoltes dans la même année,

essais que la Société se propose de renouveler en grand ; surtout ce qui est relatif aux plantations des différentes espèces d'arbres, à la nécessité d'en couvrir le sol de la France, et de rétablir l'équilibre entre la consommation et la reproduction. On y donne les noms latins, français et vulgaires des différens arbres exotiques élevés par quelques membres, leurs propriétés en médecine et en teinture : on y indique ceux de ces végétaux qui sont susceptibles d'être cultivés dans nos climats, et l'économie qui en résulteroit pour le gouvernement, qui jusqu'ici les importe à grands frais de l'étranger ; les moyens d'utiliser le pin, qui croît en abondance dans le département. Cet arbre, nommé par les naturalistes pin maritime, est le même que le pignola des landes de Gascogne, dont on extrait le goudron, la résine, le brai, l'huile de thérébentine ; les procédés pour y parvenir y sont détaillés d'après des essais faits avec succès, ainsi que le parti que l'on peut tirer de son bois, en purgeant l'arbre par une incision, de la surabondance de sa séve ; enfin, on indique les raisons pour lesquelles cet arbre et tant d'autres du même genre, sont toujours verts.

En agriculture rien n'est indifférent, et plusieurs autres objets n'ont pas été négligés ; tels sont, la nécessité de l'échenillage, la destruction des taupes, la culture du pavot blanc dont on extrait l'opium, les moyens d'exprimer de sa graine l'huile d'œillète, etc.

Les moutons constituent une des branches les plus précieuses de l'économie rurale ; la Société s'est fré-

quemment occupée de leur éducation, de leurs maladies, des moyens curatifs, de la multiplication et du perfectionnement de l'espèce; quelques membres sont parvenus, avec des sujets tirés de Rambouillet, à se procurer une race pure d'Espagne. La Société a publié les moyens indiqués par le Ministre, pour obtenir à bon compte, soit à cette bergerie, soit aux autres établies par le gouvernement, des beliers et des brebis de cette espèce aussi belle que lucrative.

§. II.

Commerce et Manufactures.

Le commerce et les manufactures, seconde mamelle de l'État, ont fixé l'attention de la Société dans 25 mémoires. Plusieurs ont été présentés au Ministre de l'intérieur, soit pour satisfaire aux renseignemens qu'il demandoit sur la situation des fabriques et l'étendue du commerce, sur les papeteries, les progrès de l'industrie française, les intérêts commerciaux à stipuler avec les nations étrangères, lors des transactions en cas de paix; sur l'exploitation du minerai de fer et les ouvrages qui résultent de sa fusion et élaboration; soit pour lui exposer les préjudices résultant de la fausse position des barrières; de la cédule royale d'Espagne, du 17 juillet 1799, qui donnoit cours forcé au papier-monnoie de cette puissance dans le commerce; de la multiplicité des banqueroutes frauduleuses, et des mesures à prendre pour y opposer des digues, soit aussi pour solliciter les établissemens qui pouvoient favo-

riser notre commerce, tels qu'une bourse, afin de détruire les effets désastreux de l'agiotage; une halle aux toiles et autres étoffes, pour faciliter le commerce avec les forains; une caisse de secours pour soutenir les nouvelles fabriques en mouchoirs et toiles peintes; des encouragemens pour une teinture de coton en véritable rouge des Indes, dont la beauté et la solidité sont constatées par le débouilli des échantillons. Enfin, des écoles de filature dans lesquelles, en employant utilement les bras des indigens, on trouveroit des ressources pour la fabrication. La Société s'est occupée des moyens de relever la manufacture des étamines, d'en établir une de droguets et tourangelles, et de la possibilité d'en créer une d'acier; pourquoi il a été fait avec succès des expériences qui ont prouvé que les fers provenant des forges du département y étoient très-propres, et que l'acier qui en résulte étoit de bonne qualité.

Elle a pareillement traité en détail la partie de la teinture, ses rapports avec la physique et la chymie, ses couleurs primitives et secondaires, tant en grand qu'en petit teint.

§. III.

Navigation.

La navigation de la rivière de Sarthe présente trop d'avantages, sous tous les rapports, pour ne pas avoir été l'objet de notre sollicitude, comme elle avoit fixé celle de l'ancienne Société d'agriculture et des corps administratifs.

Dans dix mémoires, communiqués aux autorités constituées et au corps législatif, on trouve le travail à faire pour le nivellement de la rivière, le devis estimatif de ce qu'il peut coûter, les dépenses de cette entreprise balancées avec les avantages et bénéfices qui résulteroient de son exécution; le tableau du toisé de la rivière de la Sarthe, celui d'un canal de jonction avec la rivière d'Orne, et généralement de tout l'espace à parcourir depuis Angers jusqu'à la Manche; l'état de 63 ruisseaux et de 5 rivières qui fournissent l'eau à celle de Sarthe; enfin, le devis des travaux à faire pour rétablir la navigation de Malicorne au Mans. Dans ces mémoires, on démontre l'utilité des canaux, et l'économie qui en résulteroit sur les travaux des hommes et des chevaux, sur la consommation des grains et des fourrages, et sur les réparations des grandes routes auxquelles on pourroit employer, à la paix, les bras des soldats; on détaille dans ces mémoires tout ce qui est relatif au système général de la navigation intérieure, la correspondance avec le Ministre pour y faire comprendre le département, la commission nommée pour la visite des rivières navigables et flottables; enfin, les rapports sur la visite faite par l'inspecteur général des ponts et chaussées, d'après les ordres du gouvernement.

§. IV.

Histoire naturelle.

Dix mémoires sur l'histoire naturelle présentent des découvertes de fontaine d'eau salée, d'ambre jaune

jaune ou succin, de fossiles marins, de matières volcaniques; des tables indicatives et caractéristiques des productions comprises dans les trois règnes de la nature, pour former un ouvrage élémentaire; des dissertations sur les végétaux comparés et assimilés aux animaux, sur les différentes carrières de marbre et autres existant dans le département; sur les expériences de l'abbé Spallanzani, relatives à la fécondation artificielle; sur les oiseaux et les poissons, sur la conchyologie; enfin, la liste des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et coquilles observés par un membre, dans le département de la Sarthe.

§. V.

Littérature et Histoire.

Trente mémoires sur la littérature et l'histoire offrent une très-grande variété. Parmi les différentes matières qui y sont traitées, on distingue l'annuaire républicain pour l'an 8, des observations sur l'un de ses paragraphes; des dissertations sur les années sextiles et bissextiles, sur la connoissance des livres, considérée sous deux rapports, la partie bibliographique et la partie littéraire; sur la traduction latine du poëme de la religion, vers le milieu du 18.e siècle, par Bréard, ouvrier en laine au Mans. On y lit avec plaisir un traité de la jurisprudence médicale, un essai sur la puberté, deux systèmes de division des temps pour servir à l'histoire; l'analyse des principes de l'architecture; une dissertation sur l'expérience du pistolet de Volta; un projet de

voyage dont le but tendroit à réunir sans confusion, dans le Muséum, des échantillons de tout ce que la nature et l'industrie ont fait pour la gloire et la prospérité du département ; des observations météorologiques ; enfin, l'éloge historique du C. Véron de Forbonnais (1), que la Société a fait imprimer, pour payer un juste tribut de reconnoissance à ce savant collègue, enlevé à la patrie, aux sciences et à ses amis, le 3 complémentaire an VIII.

Elle s'est particulièrement livrée à l'histoire du Maine : plusieurs membres lui ont présenté des descriptions topographiques du Mans, Saint-Calais, Bessé et autres parties de la ci-devant province ; des notices sur la fondation de la ville ; un catalogue des grands hommes du Maine ; des anecdotes curieuses et savantes sur Germain Pilon, fameux sculpteur Manceau, un des restaurateurs de son art, à l'époque de la renaissance des lettres en Europe ; l'historique de la guerre civile de la Vendée, de l'invasion du Mans par l'armée vendéenne, et la prise de cette ville par les chouans ; enfin, elle a entendu avec intérêt une relation curieuse et instructive d'un voyage fait par un de ses membres aux îles Canaries et aux Antilles.

§. VI.

Antiquités et Médailles.

Quatre mémoires ont été présentés à la Société sur les médailles et sur les antiquités ; on y donne

(1) *Magasin Encyclop.* année VII, t. II, p. 125.

une notice de 134 médailles romaines, faisant partie du cabinet d'un de ses membres, trouvées dans la ville du Mans ou dans les environs; dont 80 en argent, depuis l'an 5 de J. C. jusqu'à l'an 307, et des détails sur la découverte qu'a faite un meunier de la commune de Contres, en 1787, de 204 médailles d'or, de Marc Antoine, de réceptions de gardes prétoriennes, d'Antoine, Auguste, Tibère, Caligula, Claude, etc. Ce même canton offre encore d'autres antiquités.

Un de ces mémoires rend compte de divers monumens anciens qui se rencontrent entre Poitiers et Limoges, notamment à Civaux, des tombeaux de pierre du temps de Clovis; et, dans la ville de Montmorillon, d'un temple des Gaulois, regardé comme le plus ancien connu. Enfin, des antiquités de Bordeaux en partie détruites; il n'y reste plus que la porte basse, ouvrage romain, qui soit intacte, et le palais Gallien commencé à détruire. La Société, affligée de ce vandalisme, en a informé le comité d'Instruction publique, le Conservateur du Musée des monumens Français, et le Ministre de l'intérieur qui a donné ordre de les conserver.

§. VII.

Mécanique.

La Société a entendu la lecture de huit mémoires sur la mécanique, dont un relatif à la force des modèles comparée à celle des machines en grand; on lui a présenté plusieurs plans et modèles.

Celui d'un nouveau ventilateur pour purger les grains de leur poussière, etc.

Un moulin dont la construction et l'entretien sont peu dispendieux, et qui n'exige que treize décimètres de chute, tandis qu'il faut quatre mètres à ceux dits *à la trotte.*

Le modèle d'un arc en plein-ceintre d'environ six mètres et demi d'ouverture ; il présente l'avantage de former de beaux greniers qui ne sont gênés par aucunes pièces de bois, et sont exploitables jusqu'au haut du comble.

Enfin, plusieurs modèles de colonnes départementales.

On a fait hommage à la Société, des devis, plans et dessins des pyramides, inscriptions et façades du temple de la Concorde, formant décoration à la fête du 14 juillet an 8.

§. VIII.

Travaux et Etablissemens publics.

La Société a fourni vingt mémoires sur des objets d'utilité publique, tels que l'art de la meunerie, si important et si imparfait ; on y démontre l'avantage de réadapter les bluteaux aux moulins, de donner la préférence à la mouture économique, et la nécessité indispensable, pour éviter la famine, d'établir des moulins à vent ; on y présente le tableau général des impôts de la république, la quotité de ceux payés par le département, excessive, en com-

paraison de celle payée par les départemens limitrophes.

Fréquemment consultée par le gouvernement sur divers objets d'utilité publique, elle s'est empressée de répondre à son appel, et a fourni des mémoires sur la levée du plan général de la ville, l'état et la réparation des grandes routes, le rétablissement du pont de Courdhamon, dit Couamon; l'édifice de la cathédrale à conserver; la fixation des foires et marchés; les époques des échéances des baux; la réduction des mesures agraires; le travail sur les poids et mesures; les dépenses à faire pour réparer les bâtimens de l'école centrale; le rétablissement du courrier de Tours, dont la suppression étoit nuisible au commerce; la multiplication, dans les communes, des pompes à incendie et à arrosemens, de l'invention du C. Picot; elle a enfin sollicité et concouru à obtenir du Ministre en faveur de l'Ecole de Dessin, des plâtres moulés sur les chefs-d'œuvres d'Italie.

Tel est le résumé des travaux auxquels s'est livrée la Société depuis son établissement; s'ils peuvent mériter les suffrages de ses concitoyens, ce sera pour elle une nouvelle obligation de redoubler de zèle, et la plus douce récompense à laquelle elle puisse aspirer.

Première séance publique.

Après le discours du président et le rapport du secrétaire, les membres ci-dessous dénommés ont lu les morceaux suivans:

1.° Le C. Chesneau, un mémoire sur l'utilité qui résulteroit du rétablissement de la navigation de la Sarthe, tant pour la ville du Mans, que pour notre département et les arrondissemens limitrophes.

2.° Le C. Ledru, deux fragmens d'une relation de ses voyages aux îles Canaries et aux Antilles, en l'an 5 et l'an 6, par ordre du Gouvernement.

3.° Le C. Liberge, un mémoire, d'après plusieurs expériences, sur les avantages de la vaccine.

4.° Le C. Renouard, l'analyse d'un mémoire sur Germain Pilon, célèbre sculpteur du 16.° siècle, né dans le Maine.

5.° Le C. Vautier, un rapport sur différens essais de fabrication de l'acier par cémentation.

6.° Le C. Berard, une dissertation sur les bénéfices que la navigation de la Sarthe procureroit à ce département, sous le rapport des importations et des exportations.

7.° Le C. Leprince, président, a terminé la séance en donnant lecture d'une Idylle sur le printemps, par feu Forbonnois.

(La seconde séance au prochain numéro.)

PARIS.

Sur la Société de Statistique.

On croit devoir ajouter à l'annonce que l'on a déjà faite de la formation de la *Société de Statistique*, quelques développemens essentiels pour faire connoître au public le but réel de cette nouvelle institution.

S'il ne s'agissoit, en effet, comme on pourroit le penser, que de demander, recueillir, analyser des mémoires qui sont faits sur les lieux par des hommes que leur position met à portée de tout voir et de bien voir, une réunion nombreuse de savans et de gens de lettres ne seroit pas pour cela fort nécessaire; car depuis long-temps un travail de ce genre s'exécute avec succès par les ordres du gouvernement.

Mais, fixer enfin d'une manière positive les principes de la *Statistique*, et tracer le cercle qui doit la circonscrire dans ses limites naturelles; — Réaliser l'idée conçue par quelques bons esprits, de l'établissement d'une chaire spéciale pour l'enseignement de cette science, dont chaque jour on apprécie davantage l'importance et l'utilité; — Ajouter ou comparer aux travaux déjà connus, les faits, les renseignemens, même les observations critiques que l'on peut obtenir encore des personnes instruites, judicieuses et amies de la vérité; — Déduire de ces *faits* (mais seulement quand l'exactitude en sera bien constatée) des conséquences et des résultats intéressans pour la physique, la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la législation, l'instruction et la morale publique, les beaux arts, etc.; — Enfin, offrir l'exemple d'une réunion d'hommes se consacrant à l'étude, trop négligée, des rapports qui nous lient à nos voisins, et donner ainsi, peut-être, une heureuse impulsion à tous les pays policés; . . . cette tâche, pour être bien remplie, exige sans doute de grands efforts, un zèle constant et éclairé. Les

membres de la *Société Statistique*, encouragés par l'estime et l'attachement que le digne Ministre de l'intérieur a bien voulu leur témoigner, donneront à la patrie et aux sciences cette nouvelle preuve de leur dévouement.

La Société de *Statistique* doit, à l'exemple des universités d'Allemagne, ouvrir un cours public pour l'enseignement de cette science.

Société philomathique.

Le C. Tourdes, professeur à l'Ecole de Médecine de Strasbourg, avoit annoncé, en l'an dix, que la fibrine du sang, dépouillée de la lymphe, de l'humeur aqueuse, à peu près pure, réunie en grumeaux, conservant encore à peu près le 30.e degré de chaleur qu'indique le thermomètre de Réaumur, présentoit, lorsqu'elle étoit soumise à l'action d'une pile galvanique, un trémoussement, une véritable contraction *sensible à l'œil armé d'une loupe*.

Cette observation, extrêmement importante pour l'étude de la physiologie, étoit de nature à exciter les recherches des personnes qui s'occupent de cette science; cependant elle étoit restée ensevelie dans une sorte d'oubli, lorsque le C. Circaud, étudiant en médecine à l'Ecole de Paris, fit la même remarque, sans savoir qu'elle étoit déjà consignée dans plusieurs ouvrages. En conséquence il donna à ses expériences le plus grand soin, et il rendit juges et témoins de la découverte qu'il croyoit avoir faite, plusieurs naturalistes et physiologistes.

L'un de nous a vu en effet cette contraction manifeste de la fibrine obtenue du sang d'un bœuf assommé quelques minutes auparavant. Le resserrement de la masse coagulée étoit visible à l'œil nu, et le mouvement absolument analogue à celui qu'on observe dans les faisceaux de fibres musculaires.

La pile étoit composée de 60 disques de zinc, d'autant de cuivre et de rondelles de drap, imprégnées d'une dissolution de muriate de soude. La fibrine avoit à peu près trente-deux à trente-trois degrés de chaleur au thermomètre centigrade. La contraction dura pendant environ soixante secondes, après quoi elle cessa entièrement.

L'expérience ne réussit pas les deux premières fois qu'on l'essaya.

M. Muschett avoit annoncé que le fer soumis à une chaleur dans des creusets fermés, se changeoit en acier, qu'il se fondoit, et qu'alors il pouvoit être coulé. Il attribuoit cette conversion à une combinaison de carbone, provenant, soit de l'acide carbonique décomposé par le fer à ce haut degré de température, soit du charbon réduit en gaz et introduit dans l'intérieur du creuset.

Le C. Collet-Descotils, pour éclaircir les doutes qui pouvoient s'élever des faits que nous venons de rapporter contre les expériences du C. Clouet, sur la conversion du fer en acier par le carbonate calcaire, et du C. Guyton, sur la même conversion au moyen du diamant, entreprit de répéter les expériences de M. Muschett.

Trois expériences faites avec toutes les précautions possibles pour soustraire le fer au contact des matières charbonneuses, ont prouvé au C. Collet-Descotils, que toutes les fois que cette condition étoit parfaitement remplie, le fer ne changeoit pas de nature, et que lorsqu'il se formoit de l'acier, ce n'étoit jamais que par accident. Il a en même temps observé que le fer est loin d'être aussi difficile à fondre qu'on l'avoit cru jusqu'à présent, l'ayant vu couler en très-peu de temps dans toutes ses expériences.

Société galvanique

Cette société a organisé, dans sa dernière séance, sa commission d'expériences. M. THOURET en a été élu président, M. ABOVILLE, vice-président, et M. IZARN, secrétaire.

Cette séance a été remarquable par la présence du professeur Aldini et par les objets qui y ont été traités.

M. WINCKLER a donné l'extrait de plusieurs observations de surdités guéries, par M. Schaub, professeur à Cassel.

Le sénateur ABRIAL a communiqué un mémoire de M. Pfingsten, directeur de l'institution des sourds-muets de Kiel, tendant à prouver que le galvanisme est peu utile contre cette maladie. La société a entendu à cette occasion, MM. *Parroisse*, *Gilbert*, *Legallois*, etc., et a ajourné le surplus de la discussion.

M. MOJON a rapporté des expériences qui sem-

blent démontrer que le galvanisme est propre à retarder la putridité des matières animales.

MM. NAUCHE, président, et PAJOT-LAFORÊT ont fait part d'un nouveau phénomène galvanique. En soumettant à l'action de la pile des grenouilles exposées à une température de 10 degrés au-dessous de 0, ils ont remarqué que les contacts réitérés du conducteur communiquant avec le pôle cuivre, déterminent le développement d'un fluide blanchâtre, muqueux, très-abondant sur le foie, les poumons, et principalement sur les nerfs et le cœur; peu abondant sur les muscles, les intestins, et pour ainsi dire nul sur les tégumens; tandis que le conducteur communiquant avec le pôle zinc, ne produit point le développement de ce fluide, qu'il semble au contraire déterminer la disparition de celui qui a été produit.

La séance a été terminée par quelques expériences de M. GAUTHEROT sur la construction de la pile.

Société d'Encouragement.

La société d'encouragement pour l'industrie nationale, vient de publier le prospectus des prix qu'elle destine à ceux qui auront le mieux résolu certaines questions sur l'agriculture et les arts.

Sujets proposés : 1.° Fabrication des vis à bois : *prix*, 1500 fr. 2.° Purification des fers, 6,000 fr. 3.° Fabrication de l'alun, 1200 fr. 4.° Expérience sur le bois connu combustible, 1400 fr. 5.° Pour conserver aux graines la faculté de germer, 500 fr.

6.° Amélioration des laines, 800 fr. 7.° Culture du navet de Suède, 600 fr. 8.° Fabrication des filets, 1000 fr. 9.° Fabrication du blanc de plomb, 2,000 fr. 10.° Fabrication du bleu de Prusse, 600 fr. 11.° *Idem* de vases revêtus d'émail économique, 1000 fr.

Les mémoires, etc., doivent être remis à la société à Paris, hôtel Conti, avant le 1.er brumaire an 12.

Académie de Législation.

L'académie de législation, quai Voltaire, n.° 2, hôtel Labriffe, a tenu une séance générale le 1.er germinal.

Voici quel a été l'ordre de lectures.

1.° Lecture du procès-verbal de la séance du 30 pluviôse dernier.

2.° Présentation des candidats proposés pour être membres de l'académie.

3.° Discussion par le C. TESTE, élève de l'académie, sur la nature et le calcul des probabilités dans l'ordre moral et dans l'ordre judiciaire.

4.° Lecture sur le duel, par le C. BOURGUIGNON, juge au tribunal criminel et membre de l'académie.

5.° Plaidoyer entre les CC. GAUTHIER et REGNIER, élèves de l'académie

Institut national.

Il s'est présenté vingt-cinq candidats pour les deux

places vacantes à l'Institut, dans la classe *des quarante*. Voici les noms qu'on a cités :

MM. Blin de Sainmore, Castel, Castera, Châteaubriant, Cournand, Daru, Desfaucherets, Dumas, Dureau de Lamalle, Gaillard, Gin, Guillard, Gudin, Lacretelle, Laujou, Laya, Lemercier, Maret, Marin, Palissot, Parny, Philippon-la-Magdeleine, Piis, Saintange, Tracy.

MM. Maret, secrétaire d'état, et Lacretelle, membre du Corps législatif, ont été nommés, le premier à la place de Saint-Lambert, le second à celle de La Harpe; il reste encore une place vacante, celle de M. Devaines.

NÉCROLOGIE.

Jean DEVAINES, conseiller d'état, et membre de la seconde classe de l'Institut, est mort le 25 ventôse; ses obsèques ont eu lieu le 26. Le service mortuaire a été célébré dans l'église neuve des capucins, après quoi le corps a été transporté au cimetière de Montmartre pour y être inhumé. Le conseil d'état, une députation de l'Institut, et un cortége nombreux ont accompagné le corps. Avant l'inhumation, le C. Suard, secrétaire perpétuel de la seconde classe de l'Institut, a prononcé un discours.

M. Devaines avoit été premier commis des finances sous M. Turgot. Il fut successivement administrateur des domaines, et receveur général des finances, jusqu'à la révolution. En 1793, il fut nommé commissaire de la trésorerie. Au 18 brumaire, l'exterminateur

de la tyrannie, qui est venu rétablir l'ordre et la tranquillité parmi nous, appela Devaines au conseil d'état. Dans toutes ces places, il s'est montré administrateur aussi intègre qu'éclairé. Il avoit toujours été l'ami des hommes de lettres les plus distingués; quoiqu'il n'eut rien écrit, il étoit connu pour la pureté de sa conversation, et la justesse de son goût.

THÉATRES.

THÉATRE LOUVOIS.

Le Valet embarrassé, ou *l'Amour par lettres.*

Ce second titre sembloit mettre cette comédie, en cinq actes, jouée pour la première fois le 30 ventôse, en rivalité avec l'Intrigue épistolaire; la comparaison ne seroit pas en faveur de la pièce nouvelle : elle n'a eu qu'un demi-succès. Au moyen de quelques coupures, on l'a remise en quatre actes, et elle a été mieux reçue.

M. *Harpin*, et *Hippolyte*, son pupille, sont tous deux épris de *Julie*, fille de *M. Durand*, leur voisin. M. Harpin fait l'amour par lettres; Hippolyte fait mieux, il s'adresse directement à sa belle, secondé par *Lisette*, sa femme de chambre, et il parvient à s'en faire aimer. *Frontin*, valet d'Hippolyte, en qui Harpin a beaucoup de confiance, garde toutes les lettres que celui-ci lui remet pour Julie,

de sorte qu'elle ignore l'amour de ce vieux fou. De plus il l'engage à faire à Julie des cadeaux qu'il remet au nom d'Hippolyte. En vain une vieille gouvernante, Mme. *Josse*, veut-elle détromper Harpin, il est tout à fait dupe du fripon en qui il a mis sa confiance. Un rival plus dangereux vient entraver le bonheur d'Hippolyte. C'est un M. *Bernard*, arrivé depuis plusieurs mois, et à qui M. Durand veut donner sa fille, en récompense des services importans qu'il en a reçus. Ce prétendu M. Bernard est *Saint-Hilaire*, oncle d'Hippolyte, qui a été obligé de fuir après une affaire d'honneur, et qui, en revenant, a changé de nom pour plus de sûreté.

Lisette ménage une entrevue à Hippolyte avec Julie, en profitant de l'absence de Durand. Ils sont surpris par Bernard; mais l'adroite Lisette trouve un moyen de les faire échapper. Les notaires sont éloignés par Frontin. Hippolyte appelle Bernard en duel; celui-ci reconnoît son neveu, et dissimule.

Frontin, pour porter le dernier coup, suppose une lettre écrite par M. de Saint-Hilaire, et engage son maître à demander la main de Julie. Harpin et Mme Josse soutiennent que Saint-Hilaire est mort; mais celui-ci se nomme. Les amans sont un peu confus. Julie lui offre sa main, mais il ne la reçoit que pour la donner à son neveu.

Picard jeune a fort bien joué le rôle de Frontin.

L'auteur est M. JOIGNY.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Une Soirée des Deux Prisonniers.

Ce vaudeville, joué le 3 germinal, a eu beaucoup de succès.

Le duc de *Fronsac Richelieu*, connu par ses aventures galantes, ses talens et son esprit, poussa l'amour de l'indépendance assez loin pour refuser même de voir une femme charmante que ses parens lui destinoient; irrités de sa conduite envers *Hortense* (c'est le nom de cette jeune personne), ils obtinrent une lettre de cachet, et on envoya M. le duc faire ses réflexions à la Bastille. Il y trouva le jeune *Voltaire*, qu'on y avoit mis pour un pamphlet intitulé *les J'ai vu*, qui lui avoit été attribué. Ils furent bientôt liés et se consolèrent ensemble.

L'espèce de célébrité que Richelieu avoit acquise par ses aventures, attiroit autour de sa prison une quantité des plus jolies femmes de Paris, qui le regardoient se promener sur la terrasse. Parmi elles, Richelieu en avoit remarqué une d'une taille élégante et noble, d'un maintien décent, mais qui se tenoit constamment voilée. Ce mystère avoit piqué sa curiosité, et il brûloit de la connoître. Cette même femme lui apporte, dans la Bastille, l'ordre du régent, qui lui accordoit sa liberté, mais toujours sans se découvrir. Le duc l'en presse vivement; et quand il l'a obtenu, il voit Hortense, qu'il reconnoît pour sa femme, et qu'il jure d'adorer.

Ce

Ce fond léger ne suffisant pas, les auteurs y ont joint quelques scènes auxquelles donne lieu un personnage accessoire, un peintre nommé *Brunot*, qui s'amuse à faire des caricatures satyriques, et qu'on envoie tous les deux ou trois mois à la Bastille. Ce personnage ressemble un peu, pour le caractère, à l'abbé Langlet-Dufresnoi, qui y fut envoyé dix à douze fois dans sa vie.

Les auteurs de cette pièce sont MM. Després et Deschamps. On n'a qu'un reproche à leur faire, c'est d'avoir un peu sacrifié au goût du jour, en prêtant à Voltaire des jeux de mots et des calembours. Au reste, l'ouvrage est fort agréable, et joué avec ensemble. T. D.

LIVRES DIVERS (1).

Physique.

Exposé des températures, ou *les Influences de l'air sur les maladies et la constitution de l'homme et des animaux, et ses effets dans la végétation; par M. Chavanieu d'Audebert, médecin à Versailles. Dédié au C. P.-J.-G. Cabanis, médecin, membre du Sénat conservateur et de l'Institut national.*

Trois tables de dénombrement forment l'ensemble de l'ouvrage.

(1) Les articles marqués d'une * sont ceux dont nous donnerons un extrait ou une notice plus détaillée.

L'auteur, dans la première, parle des qualités sensibles et des propriétés générales de l'air, qu'il considère dans les quatre modes élémentaires (l'humide, le froid, le sec et le chaud). Passant de là aux phénomènes appartenant aux corps organisés, il les parcourt suivant le même ordre, et termine son premier aperçu par l'exposition de l'état atmosphérique du jour dans ses quatre périodes (soir, nuit, matin et à midi), et de ses influences sur les corps organisés.

Vient ensuite la seconde table : il y expose l'état physique et agricole de chaque mois; passe de là à l'ordre des saisons, donne l'état du ciel et indique leurs influences sur les corps organisés. « Le temps de la peste, « dit-il (d'après l'observation de Prosper Alpin), est « celui du décroissement du Nil, qui arrive en sep- « tembre et finit le plus souvent en juin, époque du « débordement ». Les constitutions annuelles l'occupent ensuite : ici c'est la succession des saisons et l'influence qu'elles exercent les unes sur les autres; là, c'est l'année elle-même qu'il envisage, en s'appuyant de grandes autorités, dont il emprunte le plus souvent les observations, telles que celles d'Hippocrate, de Sydenham, etc.

La troisième table, qui est le dernier aperçu, se compose de tout ce qui est relatif à l'action des points lunaires, tant sur l'atmosphère que dans les crises des maladies. Toutes ses données générales sont accompagnées d'observations intéressantes; passant de là à la nature des lieux et des climats, il envisage leur exposition et la division des pays; il fait à ce sujet cette précieuse remarque, que les villes se font un climat artificiel, très-différent de celui des campagnes ouvertes. L'eau des pluies y séjourne; l'évaporation y est difficile; les causes d'humidité s'y renouvellent fréquemment : on a vu, ajoute-t-il, plusieurs fois, à Vienne et à Paris, les grands froids marquer trois et quatre degrés de moins dans l'intérieur de la ville que dans les faubourgs.

L'auteur termine enfin son exposé par quelques notes explicatives et une observation générale. Ici,

pour se former une idée plus conforme du sujet et des grandes vues qui ont dirigé son auteur, il suffit de citer le paragraphe qui est à la tête de son observation générale, ainsi conçu : « Représenter dans un « certain détail et d'une manière comparative l'action « de l'air et des pays sur les corps organisés : re- « chercher si des circonstances semblables dans la « température ramènent des effets et des épidémies « semblables, tel est le but que je me suis proposé ».

Il règne, en général, dans cet ouvrage, qui n'est que l'extrait d'un autre plus étendu en médecine que l'auteur a soumis au jugement de l'Institut, une pureté et une concision qui rendent cet exposé un des plus précieux pour les sciences physiques médicales. Les autorités dont il s'appuie et dont il emprunte, souvent les observations, sont respectables, ce qui fait encore plus regretter que l'auteur n'ait pas fait précéder son ouvrage d'un discours d'introduction, afin de mettre à même ceux qui le liront de profiter de ses savantes recherches. J.-F. F.

MÉCANIQUE.

AUX ARTISTES en horlogerie et aux amateurs de cet art. Ouvrage d'une disposition nouvelle (avantageuse par économie de temps et dispense de peines), intitulé : la Théorie de l'Horlogerie réduite en tableaux ; *pour l'impression duquel plus de cent horlogers, établis à Paris, avoient souscrits, et qui l'ont reçu et accueilli favorablement ; par Pierre* FÉTIL *aîné (de Nantes)*. A Paris, chez l'auteur, rue du Roule, n.° 291, et chez les principaux libraires. Prix, 7 fr. 70 cent. pour Paris, et 9 fr. 70 cent. franc de port.

Dans cet ouvrage, qui présente une multitude de *notions*, de *principes* et de *résultats d'expériences* recueillis dans divers traités, la théorie de l'horlogerie est considérée sous trois rapports : 1.° Imprimer et communiquer le mouvement ; 2.° modérer ce mouve-

ment; et 3.° le régulariser dans sa durée; le tout est divisé en 7 chapitres, dont les objets généraux sont: 1.° calculs des différentes sortes de rouages; 2.° engrenages, suivant deux méthodes; 3.° modérateurs et échappemens, ainsi que leur *propriété corrective;* 4.° régulateurs, qui sont de deux sortes; 5.° système de compensation intérieure et naturelle, compensateurs ou compensations factices; 6°. *propriété harmonique* et divers objets (la récapitulation de ces 6 premiers chapitres, et une suite de conséquences déduites, qui en sont comme les fruits); le 7.me enfin, qui est additionnel, comprend *huile* et *métaux*.

Cet ensemble consiste en deux parties, dont l'une offre au coup d'œil l'aspect de 12 tableaux (format *grand in-folio*), contenant 39 tables, agréablement disposées, dont plusieurs d'elles sont des collections de *nombres* propres à dispenser de calculs; les autres expriment des résultats de principes et d'expériences, sur les objets de considérations qui comprennent les plus hautes connoissances de l'habile artiste; l'autre partie (format *in*-8.° de 250 pages, y compris la table des sommaires) est un développement raisonné sur les diverses parties de cette théorie; en sorte que cet ensemble a le double avantage, faut-il dire, qu'en formant des *idées justes*, il supplée à ce que la mémoire ne sauroit retenir; il est disposé tellement, que le corps des tableaux peut satisfaire à son objet, sans la lecture dudit développement, et que ce dernier peut être lu et bien entendu sans l'aspect des tables, quoique l'un et l'autre aient des renvois réciproques.

On a dit que le septième chapitre comprend huile et métaux (objets qui influent matériellement en mécanique pratique); mais comme l'acier est susceptible de considérations multipliées et importantes, il a été fait de son objet un ouvrage particulier, qui fait suite au susdit développement qu'il termine. Il est intitulé: *Précis sur l'acier*, et se vend avec et séparément, parce qu'il convient à tous ceux qui, sans être horlogers, emploient ou travaillent le fer et

l'acier par le moyen du marteau, de la lime ou du tour, et surtout par la propriété de la trempe.

Son prix est de 1 fr. 25 cent. pour Paris, et pour les départemens, 1 fr. 50 cent. franc de port.

Ainsi le prix total des deux ouvrages réunis, est de 8 fr. 95 cent. pour Paris, et 11 fr. 20 cent. franc de port.

Botanique.

FLORE du Nord de la France, ou *Description des plantes indigènes, et de celles cultivées dans les départemens de la Lys, de l'Escaut, de la Dyle et des Deux-Nèthes, y compris les plantes qui naissent dans les pays limitrophes de ces départemens; ouvrage de près de trente ans de soins et recherches, dans lequel les plantes sont arrangées suivant le système de Linnée, et décrites par genres et espèces, avec des observations de l'auteur. On y a joint les lieux positifs où elles naissent, et leurs propriétés reconnues dans la médecine, dans les alimens et dans les arts; par F. ROUCET, officier de santé, pensionné de la ville d'Alost.* 2 vol. A Paris, chez M.me veuve *Richard*, rue Hautefeuille, n.° 11. An XI. — 1803.

L'auteur avoit déjà publié un traité des plantes les moins fréquentes qui croissent naturellement dans les environs des villes de Gand, d'Alost, de Termonde et de Bruxelles; il a parcouru une autre fois les deux provinces de la Flandres et du Brabant, et cette flore prouve que ses recherches n'ont pas été infructueuses. Il a suivi ce travail pendant vingt-huit ans; il a placé en tête de son ouvrage un dictionnaire de botanique; il y adopte le système de Linnée. Les descriptions sont très-bien faites et dans les principes de la science. L'ouvrage est terminé par des tables des genres, des synonymes des noms français et des noms flamands. Cet ouvrage, très-bien fait, ne peut qu'être favorablement accueilli par les amateurs de la botanique. A. L. M.

MÉDECINE.

CONSIDÉRATION sur la maladie des femmes en couches, dite fièvre puerpérale ; par Jean-Baptiste-Louis ROUTIER, *médecin et membre de la société d'émulation d'Amiens.* Brochure in-8.° de 48 pag. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez *Rigot*, libraire, rue de l'École de médecine, n.° 33. An XI. — 1803.

Cette dissertation, qui a fait l'objet d'un acte public dans l'école de médecine de Paris, est divisée en trois articles. Dans le premier, l'auteur tâche de prouver qu'il n'existe point de fièvre puerpérale ; que ce que les auteurs ont admis sous cette dénomination est une phlegmasie de l'ordre des phlegmasies des membranes diaphanes ou séreuses, presque toujours compliquée avec une fièvre, qui peut, dit l'auteur, être rapportée aux ordres des fièvres connues. Dans le deuxième article, il décrit et classe ces différentes complications, avec lesquelles la phlegmasie se montre, et par lesquelles elle est presque toujours dominée ; ce qui doit faire tourner toute l'attention de ce côté dans la maladie qui nous occupe. Dans le troisième, M. Routier tâche d'établir, d'après ces vues, le traitement propre à la fièvre puerpérale, et ses différens modes de terminaison.

Nous ne doutons pas que cette dissertation ne se fasse lire avec plaisir et intérêt par nos jeunes confrères. P. PAJOT-LAFORÊT.

DISSERTATION sur les hydropisies articulaires ou tumeurs synoviales, suivie d'un mémoire sur la rage, présentée et soutenue à l'École de médecine de Paris ; par J. *SAVARIN-MARESTAN, ex-chirurgien aux armées de la république.* A Paris, chez M.me veuve *Richard*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 11. An XI.

Œconomie rurale.

Rapport fait à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, au nom d'une commission chargée de répondre aux questions adressées aux préfets et aux sociétés savantes, par le Ministre de l'intérieur, et dont la solution doit servir de base à la confection d'un code rural, imprimé par ordre de l'Académie. A Paris, chez M.me *Husard*, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arcs, n.° 11. An XI.–1803. In-8.° Prix, 60 cent., et 80 cent. par la poste.

Architecture.

Architecture civile; maisons de ville et de campagne, de toutes formes et de tous genres, projetées pour être construites sur des terrains de différentes grandeurs; ouvrage utile à tous constructeurs et entrepreneurs, et à toutes personnes qui, ayant quelques connoissances en constructions, veulent elles-mêmes diriger leurs bâtimens. Par L. A. Dubut, architecte, et pensionnaire du Gouvernement à l'Ecole française des Beaux-Arts à Rome. IX.e livraison (1).

Cette livraison contient les plans d'un corps-de-logis principal, d'une maison à la campagne, isolé de toute part, pour être placé entre cour et jardin; d'une maison de campagne; d'une petite maison de campagne avec ses dépendances.

(1) Chaque cahier se paye à mesure qu'il paroît. Papier ordinaire, 5 fr.; papier de Hollande, 6 fr.; lavé à l'encre de la Chine, 24 fr.

On souscrit, à Paris, chez le C. *Dubut*, architecte, cloître Notre-Dame, n.° 2, sous l'arcade qui conduit au terrain, et chez les principaux libraires et marchands d'estampes.

Il en coûte 1 fr. 25 cent. de plus par chaque cahier, pour le recevoir franc de port par la poste dans les départemens.

ART MILITAIRE.

LE GUIDE du jeune Militaire, ou *Instructions d'un père à son fils, sur l'art militaire, ses devoirs, les vertus et les talens qu'il exige; par M. le Baron d'A***, colonel d'infanterie: nouvelle édition, refondue et augmentée d'un très-grand nombre de faits mémorables puisés dans l'Histoire militaire de la Revolution; d'un tableau sur l'organisation actuelle des armées en campagne, sur les progrès de l'art de la guerre pendant la révolution, et de notices sur quelques-uns de nos généraux; par* DUBROCA. 1 vol. in-12. A Paris, chez *Dubroca*, libraire et éditeur, rue Thionville, vis-à-vis la rue Christine, n°. 1760. An X. — 1802. Prix, 2 fr. 50. cent., et 3 fr. 50 cent. franc de port.

En publiant, sous le titre du *Guide du jeune Militaire*, un ouvrage déjà connu sous celui de *Conseils d'un militaire à son fils*, l'auteur a voulu reproduire un livre utile à ceux qui se dévouent à la profession des armes. Cette production étant devenue extrêmement rare, il falloit, pour lui donner un nouveau degré d'utilité, et la rendre en quelque sorte *classique* entre les mains des jeunes militaires, y consigner ces monumens éternels d'héroïsme et de toutes les vertus guerrières qui ont si fort rehaussé la profession des armes pendant la révolution, et qui ajouteront désormais un si grand poids aux préceptes sur l'art de la guerre; il falloit surtout, franchissant l'espace que les événemens militaires ont mis entre la tactique ancienne et la nouvelle, y présenter le tableau de l'organisation actuelle des armées françaises en campagne, et le tableau plus grand encore des progrès de l'art de la guerre pendant la révolution.

Tels sont les nouveaux objets d'instruction avec lesquels l'auteur offre au public la nouvelle édition du *Guide du jeune Militaire*.

Il a conservé à l'ancien ouvrage sa marche, ses préceptes et la plupart de ses exemples, parce que nul écrit dans ce genre ne lui a paru présenter un ensemble aussi utile et aussi intéressant. C'est un père qui fait parcourir à son fils toute la série des devoirs militaires, qui le suppose dans toutes les situations de son état, et qui, à chaque pas, lui montre, au nom de sa tendresse, au nom de l'honneur, au nom de l'intérêt public, ce qu'il doit faire pour marcher avec gloire dans la carrière des armes, ou ce qu'il doit éviter pour ne pas s'y déshonorer. Le ton, le style, l'intérêt, tout répond à la situation de ce père, dont l'unique désir est de voir son fils répondre aux vœux de son cœur.

L'ancien ouvrage de M. *le baron d'A****, colonel d'infanterie, si favorablement accueilli lorsqu'il parut, a donc été presque entièrement conservé. Quant à ce qui s'y trouve ajouté, il suffit d'en avoir indiqué l'objet, pour exciter d'avance l'attention des militaires qui veulent avoir sous les yeux une des meilleures sources d'instruction, et en même temps le tableau d'une des plus brillantes époques de l'art militaire en France.

Philosophie.

Benedicti de Spinoza adnotationes ad tractatum theologico politicum ex autographo edidit ac præfatus est addita notitia scriptorum philosophi Christophorus, Theophilus de Murr, cum imagine et chirographo. Hagæ-comitum. 1802. In-4.°

Ces notes de Spinosa prouvent l'étendue de son érudition orientale. Les notes sur Spinosa ajoutées par M. de Murr, sont intéressantes pour l'histoire, littéraire; le portrait de Spinosa lui-même et le *fac simile* de son écriture et de sa signature ajoutent encore à l'intérêt que présente ce petit écrit. A. L. M.

MÉTAPHYSIQUE.

INTRODUCTION à l'analyse des sciences ; par P. F. LANCELIN, ex-ingénieur de la marine française, membre de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, de la société galvanique, etc., en 3 parties. De l'imprimerie de H. L. *Perronneau*. A Paris, chez *Fuchs*, libraire, rue des Mathurins. An XI.—1802.

ŒCONOMIE POLITIQUE.

ESSAI sur le gouvernement de Rome : par WALTER MOYLE, traduit de l'anglais ; ouvrage utile aux hommes d'état et aux philosophes. Seconde édition, revue et corrigée. A Paris, chez *Léger*, libraire, quai des Augustins, n.° 44. An XI.—1803. 1 vol. in-8.° de 111 pages. Prix, 1 fr. 50 cent. pour Paris, et 1 fr. 90 cent. pour les départemens.

COLLECTION de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies, et notamment sur la Guyane française et hollandaise ; par V. P. MALOUET, ancien administrateur des colonies et de la marine. 5 vol. in-8.° A Paris, chez *Baudouin*, imprimeur de l'Institut national des sciences et arts, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n.° 1130.

Lorsque le fatal traité de 1763 eut dépouillé la France de ses possessions, et l'eut condamnée à y admettre des articles humilians, M. de Choiseul crut consoler les Français de leurs pertes, en leur offrant en dédommagement l'île de Cayenne et la conquête de la Corse. On se souvient avec peine quels furent les malheureux résultats de cette grande expédition qui coûta quinze à vingt mille hommes et quarante millions ; mais que sont les hommes et les millions pour des administrateurs à projets, dont

l'imprévoyance est le moindre défaut ? Lorsque M. Malouet fut envoyé, quelques années après, à Cayenne, à cette Guyane, sous ce climat de destruction, il n'y trouva que quelques vestiges de cet établissement tant prôné avant qu'il fut entrepris, si décrié lorsqu'il l'eût été. Le nouvel administrateur, chargé de juger de son utilité ou de ses désavantages, se trouva, en y arrivant, dans une espèce de chaos ; l'insubordination, les fausses directions, l'influence de l'intérêt particulier, les erreurs en administration ; tel étoit l'état de cette colonie en 1775. Il étoit question de savoir si elle seroit abandonnée, ou s'il falloit la créer de nouveau ; mais comment, par quels moyens ? C'est ce que M. Malouet discute avec autant de clarté que de profondeur dans sa correspondance avec le ministre. Tous les détails qu'on y lit, les obstacles qu'il rencontre, soit de la part de la nature, soit de la part de ses coopérateurs pendant cette correspondance aussi instructive qu'intéressante pour d'autres lecteurs que ceux qui ne cherchent qu'à faire diversion à l'ennui qui les poursuit. Des nègres fugitifs de la partie de la Guyane appartenant aux Hollandais, et repoussés par les armes sur la partie française, obligèrent M. Malouet à se rendre dans la capitale des possessions hollandaises, pour arrêter ces invasions, qui pouvoient devenir la cause de quelques divisions entre les deux puissances. En nous faisant connoître l'état politique, civil et commercial de cette colonie si célébrée en Europe pour son administration, ses progrès et ses richesses, il nous montre comment un administrateur éclairé qui sait allier la prudence avec la franchise, les intérêts qui lui sont confiés, avec les prétentions de ceux avec lesquels il traite, parvient à terminer, à la satisfaction des deux parties, une négociation délicate.

Nos arbres à épicerie, transportés par M. Poivre dans nos colonies d'Asie et d'Amérique, sont l'objet des soins de M. Malouet : il nous apprend dans quel état ils sont à Cayenne ; il appelle les secours et les encouragemens que le gouvernement doit ac-

corder à ces plantations, pour en faire un jour une branche de commerce indépendante des seuls possesseurs qui, jusqu'ici, ont approvisionné l'Europe entière des produits de ces arbres précieux. M. du Puget, colonel d'artillerie, chargé, en 1785, par le roi de l'inspection de tous les objets qui, dans nos colonies, avoient quelques rapports à cette arme, trouva la culture du cannellier, du giroflier, etc., dans le meilleur état.

Les volumes 4 et 5 de ce recueil nous donnent, sur la colonie de Saint-Domingue, des détails politiques et d'administration, dans lesquels personne, mieux que M. Malouet, ne pouvoit entrer et comme propriétaire, et comme administrateur. Tout ce qu'il dit sur les rapports de nos possessions américaines avec la métropole, et avec les nations voisines anglaises et espagnoles, est du plus grand intérêt.

M. Malouet prouve démonstrativement que la culture de nos colonies ne peut être confiée qu'à des esclaves, mais à des esclaves mis sous la protection de la loi, et à l'abri des caprices de la tyrannie, et de la domination despotique des propriétaires ou gérans. Il présente l'affranchissement partiel et mérité, comme un moyen qui peut insensiblement faire disparoître cette servitude, qui n'est pas si éloignée du caractère de ceux qui y sont condamnés, qu'on s'est efforcé de le persuader.

M. Malouet désireroit que toutes les colonies, à quelque nation qu'elles appartinssent, fussent déclarées neutres dès que la guerre éclateroit entre les puissances européennes; le premier coup de canon atteint leur existence.

Ces cinq volumes que nous ne faisons qu'annoncer, sont d'un administrateur instruit, d'un véritable citoyen, d'un observateur profond.

A. J. D. B.

Statistique.

ANNALES de Statistique française et étrangère ; ouvrage spécialement destiné à présenter le tableau réel et annuel de chaque puissance de l'Europe, sous le rapport de l'étendue et de la division du territoire ; de la population ; des productions des trois règnes de la nature ; de l'état des sciences, des arts et de la littérature ; de l'industrie ; du commerce et de ses moyens ; de la navigation maritime et intérieure ; des revenus de l'état ; des forces de terre et de mer, etc. ; par *Louis* BALLOIS, *jurisconsulte ; secrétaire perpétuel de la société de Statistique de Paris ; membre de l'académie de législation, etc.* XI.e *livraison* (1).

Ce cahier contient : 1.° statistique du département de la *Corrèze*, suivie d'une notice intéressante sur l'ancienne langue du Limosin; 2.° statistique de l'arrondissement de *Saint-Hubert*, département de Sambre-et-Meuse, par M. Dewez, sous-préfet; 3.° aperçu général des mines de houille exploitées en France, de leurs produits, et des moyens de circulation de ces produits *(bassin du Rhin)*; 4.° statistique de la Batavie; 5.° programme des travaux de la *Société de statistique*; 6.° liste alphabétique des souscripteurs.

Jurisprudence.

QUELQUES IDÉES sur le mode de constater les délits ; suivies du précis historique du procès

(1) Le prix de la souscription est de 24 fr. par an, pour Paris, et de 30 fr. pour les départemens et pour l'étranger. On peut souscrire pour six mois.

On s'abonne, à Paris, au bureau des *Annales de Statistique*, et de la *Jurisprudence administrative*, quai de l'Horloge du Palais, n.° 42, et chez tous les libraires et directeurs des postes.

de Pacot; par J. G. DELARUE, *membre du conseil général de l'Orne.* A Paris, de l'imprimerie de C. F. *Patris*, rue de la Colombe en la Cité, n.° 4. An XI. — 1803. In-8.° Prix, papier ordinaire, broché, 2 fr. 50 cent.

ÉDUCATION.

Nouvelles morales, exemplaires et amusantes, à l'usage de la jeunesse, traduites de l'italien de Francesco SOAVE; *par L. T.* SIMON *de Troyes, bibliothécaire du Tribunat, membre de plusieurs sociétés littéraires;* deuxième édition, augmentée d'une deuxième partie. 2 vol. in-12. Paris, chez *H. Agasse*, imprimeur-libraire, rue des Poitevins, n.° 18.

Ce recueil, fort connu en Italie, fut traduit en France, et parut en 1789; il ne renfermoit alors que quatorze nouvelles. Les premiers mouvemens de la révolution, qui s'emparèrent de toutes les têtes, l'intérêt général, les opinions politiques, firent oublier les productions littéraires, et forcèrent le traducteur de ces contes à en laisser la suite dans son porte-feuille. Aujourd'hui, que le gouvernement sent la nécessité de recréer l'instruction publique, de la diriger vers le but d'utilité qui fait les citoyens estimables et les hommes instruits, M. SIMON a cru pouvoir publier l'ouvrage entier: les trente-cinq contes qu'il renferme ne peuvent être qu'accueillis avec reconnoissance par les pères de famille, par les instituteurs, et lus avec profit par la jeunesse, à qui ils n'inspireront que des sentimens de douceur, de bienfaisance, de probité et d'humanité; ils peuvent en même temps servir d'élémens à ceux qui voudront apprendre la langue italienne, en ayant recours au texte de SOAVE, imprimé en 1788 chez Molini. Le plus grand nombre de ces contes a été tiré de l'histoire générale, et de quelques anecdotes particulières déjà connues. La morale y est en action,

l'amour de la vertu y est en préceptes, les mœurs y sont respectées. Le traducteur a cru devoir être exactement fidèle à l'original; il l'a rendu avec fidélité, et on pourroit peut-être la lui reprocher : il a sacrifié l'élégance à la précision, et il s'est glissé dans cette traduction des inexactitudes, des expressions triviales et des négligences de style qu'on ne pardonne plus à présent, que les ouvrages de chimie, de médecine, etc., sont écrits comme les romans les plus estimés en ce genre. A. J. D. B.

HENRI et *LUCY. Première et deuxième parties des leçons de l'enfance; par M. R. L. EDGEWORTH, traduit par M. L. C. CHÉRON, anglais et français.* A Paris, de l'imprimerie de *Xhrouet*, rue des Moineaux, n.° 423; se trouve à cette adresse, et chez *Defresle*, libraire, cloître Saint-Honoré, n.° 11. 1803. In-16 de 349 pages. Prix, 1 fr. 80 cent., et 2 fr. 40 cent. par la poste.

Ce petit ouvrage sera très-utile pour l'éducation.

BIBLIOTHÈQUE Géographique et instructive des jeunes gens, ou *Recueil de voyages intéressans pour l'instruction et l'amusement de la jeunesse, par CAMPE; traduit de l'allemand par J. B. S. BRETON; orné de cartes et de figures.* Tome IX et X. De l'imprimerie de *Guilleminet*. Se vend à Paris, chez *J. E. Gabriel Dufour*, libraire, rue de Tournon, n.° 1126, et à Amsterdam, chez le même. An XI.—1803. 2 vol. in-12. 18 fr. pour l'année. Chaque voyage se vend séparément à raison de 1 fr. 50 cent. le volume.

Ces volumes contiennent les articles suivans : Naufrage sur la côte d'Aracan, Voyage à Alger, Naufrage de la jeune Burke, Voyage au lac Oneida, Voyage de Bligh.

Théologie.

Pensées chrétiennes, ou *Entretiens de l'ame fidèle avec le Seigneur, pour tous les jours de l'année; par M. Carron le jeune, nouvelle édition, faite sur la seconde édition de Londres.* 4 vol. in-12. A Paris, chez *Giguet* et *Michaud*, imprimeurs-libraires, rue des Bons-Enfans, n.° 6, près la rue Baillif.

L'auteur de cet ouvrage fut conduit à Londres par les décrets persécuteurs qui repoussoient de leur patrie presque tous les ecclésiastiques. Arrivé en Angleterre, M. Carron, n'écoutant que ce zèle qui a l'instruction de la jeunesse pour objet, que cette charité qui ressent tous les maux de ceux qui souffrent, chercha, et trouva les moyens et les ressources dont il avoit besoin pour les divers établissemens d'instruction et de secours qu'il projetoit. Il réunit bientôt les enfans des catholiques émigrés et des catholiques anglais; il créa des hospices pour les Français infirmes ou malades, et il trouva dans les derniers sacrifices que pouvoient faire encore les Français émigrés, et dans les sentimens d'humanité d'une nation généreuse, tout ce qui devoit donner de la stabilité à ces pieuses et utiles fondations. Elles subsistent encore; et M. Carron, sollicité de revenir dans une patrie que les malheurs lui ont rendu plus chère, a répondu: « Non, je n'abandonnerai pas ce que la Providence » m'a aidé à former, ce que la confiance me met en » état de soutenir, cette jeunesse a besoin de mes » soins, ces malheureux n'espèrent qu'en ma surveil- » lance »; et ce Vincent de Paule du 18.e siècle a continué de se livrer aux actes de son active sollicitude. Aussi M. Delille s'écrie:

A la voix de Carron, le luxe s'attendrit,
Sa vertu les soutient, et son nom les nourrit;
Par lui, pour l'indigent, sa douce bienfaisance
Trouve le superflu même dans l'indigence;

Et

Et parmi les bannis ses pieuses moissons
De l'avare opulence ont suspendu les dons.

Il trouve encore le temps de s'occuper à des ouvrages de religion, dans lesquels l'érudition ecclésiastique s'y trouve réunie à cette éloquence de l'ame qui touche et persuade; il publia d'abord des *Pensées ecclésiastiques* pour tous les jours de l'année, en 4 vol.; ce sont les *Pensées chrétiennes* qu'on vient d'imprimer. A. J. D. B.

GÉOGRAPHIE.

LE Géographe-Manuel, par Victor COMEIRAS, *éditeur de la dernière édition de la Géographie de la Croix; ouvrage rédigé d'après des vues nouvelles, à l'usage des négocians et voyageurs. Seconde édition, revue et augmentée d'un grand nombre de tableaux et de recherches très-intéressantes sur les productions et l'industrie de tous les pays.* 1 vol. *in*-12. A Paris, chez A. G. *Debray*, libraire, place du Muséum, n.° 9. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port.

NOUVELLE GÉOGRAPHIE élémentaire de la France, d'après son organisation actuelle, politique, judiciaire, administrative, militaire, commerciale et religieuse; précédée, 1.° de toutes les notions préliminaires qui se rattachent à la science de la géographie; 2.° d'un précis du système métrique en général, et en particulier, de son application au calcul des mesures itinéraires, et des mesures de surface; 3.° d'une instruction élémentaire sur l'organisation actuelle de la France; et suivie d'un abrégé de la Géographie universelle, où sont indiqués les changemens survenus dans l'existence politique des gouvernemens de l'Europe depuis dix ans, et en vertu des derniers traités de paix; par DUBROCA. A Paris, chez *Dubroca*, libraire,

rue de Thionville, n.° 1760, vis-à-vis la rue Christine. An XI. — 1803. 1 vol. *in*-12 de 550 pag. Prix, avec une très-belle carte de la France, suivant ses nouvelles divisions en 108 départemens, avec préfectures et sous-préfectures, dressée par *Dezauche*, successeur des sieurs *Delisle* et *Buache*, 4 fr. 50 cent., et avec une petite carte, 3 fr.; en ajoutant 1 fr. 20. cent., on le recevra par la poste. La première carte se vend séparément 1 fr. 50 c.

ANTIQUITÉS.

ANTIQUITÉS de la Suisse. Ouvrage contenant la description, les plans et dessins des principaux monumens de premier genre qui ont illustré les plus florissantes villes de cette remarquable contrée et de ses environs; savoir: temples, bains publics, ponts, aquéducs, pavés à la mosaïque, statues, bas-reliefs et inscriptions; divisé en cinq parties ainsi désignées:

1.° AVENCHE, *Aventicum Helveticorum.*

2.° AUGST, *Augusta Rauracorum.*

3.° WINDISCH, *Vindonissa.*

4.° OTTMARSHEIM, partie anciennement détachée du pays des Rauraques.

5.° BADENWEILER, à trois milles de Bâle dans le Brisgaw, connu par ses fameux bains romains.

Les antiquités que le territoire Helvétique offre encore étant peu connues, le sieur Aubert Parent, architecte et sculpteur, membre de l'académie des arts de Berlin, s'en est occupé avec ardeur: il s'est d'abord attaché à examiner les ruines de l'ancienne *Augusta Rauracorum*, sur l'emplacement de laquelle se trouve, près de Bâle, le village d'Augst: il a fait ensuite, en 1801, des découvertes importantes, et il est parvenu à rassembler assez de fragmens pour se former une juste idée des décorations d'un temple qu'on y avoit élevé, ainsi que de son ordre d'architecture,

qui est un composite peu commun. Le savant J. D. *Schoepflin*, auteur de *l'Alsatia illustrata*, quoiqu'il n'eut rien vu des ornemens que l'architecte et sculteur Parent y a remarqués, ne laisse pas d'assurer que le temple étoit aussi-bien une grande preuve de l'habileté des Romains, dans la construction de pareils édifices, que le plus bel ornement de la capitale des Rauraques : *Ædificium hoc venustum et elegans, optimæ Romanorum in arte ædificandi ætatis partus, Rauricæ Coloniæ ornamentum haud exiguum attulit atque decus insigne.* De Rud. Temp. Aug. Rau., Sect. LXXXVII.

Chaque article sera précédé d'un précis historique, abrégé, mais scrupuleusement approfondi; suivront les détails des fouilles faites sur les lieux.

L'ouvrage in-folio sera imprimé sur papier vélin, les gravures au nombre de vingt-quatre planches, bien soignées, le trait précis, le tout colorié par l'auteur, conformément aux dessins.

Le prix de la souscription, dont moitié se payera en souscrivant, est de trois Frédérics d'or. La souscription sera ouverte jusqu'au 1.er avril 1803. Après ce terme, ledit ouvrage coûtera quatre Frédérics d'or.

Messieurs les souscripteurs, dont les noms seront imprimés à la tête du volume, recevront l'ouvrage complet; au 1.er avril 1804.

On peut souscrire à Berlin chez l'auteur, Margrafen Strafse, n.° 25, et chez M. G. Decker, imprimeur du roi, rue Guillaume, n.° 75.

On prie MM. les souscripteurs d'affranchir les lettres et l'argent.

A Paris chez M. *Karcher* et C.°, rue de la Michaudière, n.° 10.

GRAMMAIRE.

COURS de langue allemande, à l'aide duquel on peut apprendre cette langue sans maître au moyen de la traduction interlinéaire, et de la prononciation figurée; par une société de gens

de lettres allemands et français. 2 vol. in-8.°, imprimé sur grand raisin. Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port. A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 44.

Ces deux volumes commencent par une grammaire réduite en six pages. La version interlinéaire de la mort d'Abel qui suit, est faite avec une méthode excellente. Nous croyons que cet ouvrage peut être très-utile pour l'étude de l'allemand.

Littérature grecque.

HOMERI Carmina cum brevi annotatione, accedunt variæ lectiones et observationes veterum grammaticorum cum nostræ ætatis critica; curante C. G. HEYNE. Lipsiæ, in librariâ *Weidmannia.* Londini, apud I. *Payne* et *Mackinlay.* 1802. 8 vol. in-8.°

On trouvera la notice de cette excellente édition, publiée par l'illustre Heyne, dans la notice des travaux des membres de l'université de Gœttingue, qui sera imprimée dans le prochain numéro. A. L. M.

Littérature.

SERMONS choisis de Bossuet. 1 vol. in-12. De l'imprimerie de *Crapelet.* A Paris, à la librairie de la *Société Typographique,* quai des Augustins, n.° 70, près le Pont-neuf. Prix, 2 fr. 10 cent.

Dans les différentes éditions des œuvres de ce Père de l'église gallicane, on n'avoit point inséré ces discours, qui ne pouvoient cependant point affoiblir la gloire et la célébrité que ses autres productions lui avoient acquises. On savoit qu'il avoit prêché le carême et l'avent devant Louis XIV, en 1662, 1666, et 1681, sans avoir répété les mêmes discours devant ce prince, qui devinant, pour ainsi dire, ce que le jeune orateur deviendroit un jour, écrivit à son père pour le féliciter

de l'honneur que ce fils feroit à la France et à son siècle. Ces sermons, oubliés par l'auteur, et presque inconnus à ses héritiers, furent trouvés, par hasard, en feuilles éparses, à la mort du président de Chazet, sous un tas de papiers de toute espèce. Il a fallu créer des discours réguliers et suivis de ces feuilles remplies de ratures, de renvois, d'interlignes; c'est ce travail pénible qui a produit les sermons qui ont été insérés dans l'édition in-8.°, en 17 vol., qui a paru depuis 1772 jusqu'en 1790. On a fait choix, dans le volume que nous annonçons, des seize discours qui se rapprochent le plus du génie de Bossuet; ils ne sont point sans incorrections; notre langue n'étoit point encore épurée; Racine et Pascal n'avoient point écrit. Des négligences se trouvent auprès de beautés sublimes; des phrases triviales à côté de ces élans du génie qui les excusent; il n'y a aucun de ces discours dans lesquels on ne reconnoisse l'auteur de l'oraison funèbre du grand Condé, de l'histoire universelle, et de plusieurs autres ouvrages faits pour l'immortalité.

A. J. D. B.

ÈSOPE en trois langues, ou *Concordance de ses Fables avec celles de Phèdre, Faerne, Desbillons, de Lafontaine, et autres célèbres fabulistes français.* A Paris, chez *Leprieur*, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves. An XI.—1803. Vol. in-12 de près de 400 pages.

DE L'ÉLOQUENCE de la chaire, ou *nouveau Manuel des Orateurs Sacrés; contenant: 1.° les dialogues sur l'éloquence en général, et sur celle de la chaire en particulier, par M. de FÉNÉLON, archevêque de Cambrai; 2.° les maximes sur le ministère de la chaire, par R. P. GAICHIÈS, prêtre de l'Oratoire; 3.° une notice critique des orateurs sacrés, tant anciens que modernes, qui se sont fait un nom dans l'éloquence de la chaire.* 1 vol. in-12 de près de 500 p. A Paris, chez *Dubroca*, libraire,

rue de Thionville, n.° 1760, vis-à-vis la rue Christine. An XI.—1803. Prix, 2 fr. 50 cent., et 3 fr. 50 cent. franc de port.

POÉSIE.

MON PORTE-FEUILLE, ou *Recueil de poésies légères; par M. EUGÈNE LAMOTTE.* A Paris, chez *Delaplace*, libraire, rue des Grands-Augustins, n.° 31. An XI.—1803. In-12 de 237 pages.

*LA Destinée d'une jolie femme, poëme érotique en six chants; par J. B. DE M.***, avec cette épigraphe*[1]:

Sans blesser la pudeur, je crains de l'alarmer.

Un volume in-12, papier vélin, orné d'une jolie gravure, par Roger. Prix, 1 fr. 50 cent., et 1 fr. 80 cent. franc de port. A Paris, chez *P. Mongie*, libraire, cour des Fontaines, près le palais du tribunat, n.° 1.

Ce poëme a été composé il y a quatorze ans: il est en six chants; chacun d'eux a six cents verts; l'auteur en promet une suite.

LES mânes de Lamoignon-Malesherbes, ancien ministre d'état, ode suivie d'un extrait de ses pensées mises en vers par J. H. VALANT. A Paris, chez *Bailly*, libraire, rue Saint-Honoré, à côté de la barrière des Sergens, n.° 27, et chez l'auteur, rue du faubourg Saint-Denis, n.° 63, au pensionnat du Musée de la jeunesse. An XI.—1803. In-8.° de 16 pages.

TABLE DES ARTICLES.

ART MILITAIRE.

Le Guide du jeune Militaire ; par M. le baron d'*A****. 552

MÉCANIQUE.

Aux Artistes en horlogerie et aux Amateurs de cet art ; par Pierre *Fétil* aîné. 547

Pendules de M. *Alrichs*, mécanicien à Delaware. 522

Prime d'encouragement accordé au C. *Aubert*, mécanicien à Lyon, pour le dépôt au Conservatoire des arts et métiers d'un modèle de son métier à tricot. 259

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, appliquée aux arts, principalement à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique ; par une société de Naturalistes et d'Agriculteurs. 413

Annales du Muséum d'histoire naturelle. 123. 269

Travaux de la Société du Mans, relatifs à l'histoire naturelle. 528

MAMMIFÈRES.

Lettre à la Classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national de France, sur une nouvelle espèce de Tarsier ; par G. *Fischer*. 269

BATRACOLOGIE.

Histoire naturelle des Rainettes, des Grenouilles et des Crapauds ; par le C. *Daudin*. 275

ERPÉTOLOGIE.

Caractères des vingt-trois genres qui composent l'ordre des Ophidiens ; par F. M. *Daudin*. 433

ENTOMOLOGIE.

Notice sur l'insecte nommé *Mantis oratoria*, Linn. ; par le professeur *Draparnaud*. 259

HELMINTHOLOGIE.

Coquille pesant 417 livres anglais, apportée à Boston. 522

BOTANIQUE.

Jardin de Malmaison ; par E. P. *Ventenat*. 126

Flore du Nord de la France ; par F. *Roucel*. 549

GÉOLOGIE.

Observations œconomiques et politiques sur la chaîne des montagnes, ci-devant appelées d'Auvergne, faisant partie des départemens du Puy-de-Dôme et du Cantal ; par le C. *Brieude*. 413

PHYSIQUE.

Exposé des températures, dans lequel on traite, par aphorismes, des divers états de l'atmosphère, et des influences de l'air et des pays sur l'homme, les animaux et les plantes; par M. *Chavassieu.* 122. 545

Rapport présenté à la Classe des sciences exactes de l'Académie de Turin, le 27 thermidor, sur les expériences galvaniques, faites sur la tête et le tronc de trois hommes, peu de temps après leur décapitation; par les CC. *Vassali-Eandi*, *Giulio* et *Rossi.* 122

Expériences et observations relatives à l'Astronomie et à la Physique, faites à Hambourg par M. le D.r *Benzenberg.* 512

Traduction anglaise de la Théorie générale des vents et des courans; par M. *Degrenier.* 522

ARTS CHYMIQUES.

Emploi de la *Terra japonica* pour la tannerie. 511

Expériences du C. *Collet-Descotils*, sur la conversion du fer en acier. 537

PHARMACEUTIQUE.

Exposition des nouveaux principes de pharmacologie qui forment de la matière médicale une science nouvelle; par J. B. G. *Barbier.* 415

Manuel du Pharmacien; par E. J. B. *Bouillon-Lagrange.* *Ibid.*

ANATOMIE.

Tableau de l'ancienne dénomination et des trois nouvelles nomenclatures des muscles de l'homme. 274

Squelette complet du grand Mammoth, conservé à Boston. 522

Vente du cabinet anatomique et physiologique du professeur Walther, à Berlin. 515

PHYSIOLOGIE.

Observations du C. *Circaud*, étudiant en médecine à l'Ecole de Paris, sur la contraction de la fibrine du sang. 536

MÉDECINE.

Système physique et moral de la femme; par P. *Roussel.* 127

Considérations sur la maladie des femmes en couches, dite fièvre puerpérale; par J. B. L. *Routier.* 550

Dissertation sur les hydropisies articulaires ou tumeurs synoviales; par J. *Savarin Marestan.* *Ibid.*

Guide pour la conservation de l'homme; par M. *Frier.* 128

Elémens de Pathologie; par L. C. P. *Aubin.* 414

Histoire abrégée des maladies épidémiques et pestilentielles; par *Noah Webster...* 331

Lettre du même au D.r *Miller*, sur la connexion des tremblemens de terre avec les maladies épidémiques, et sur la succession des épidémies. 351

Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue, en l'an x; par C. N. P. *Gilbert.* 414
Elémens de matière médicale, ouvrage posthume du C. Et. *Tourtelle*, publié par le C. *Briot.* *Ibid.*
Projet de réforme de la médecine; par le C. *D****, médecin, et *Balcal.* 274
Recherches sur la teigne; par le C. *Gallot.* *Ibid.*
Essai sur la dyssenterie; par le C. *Fleury.* 275
Rapport du *collegium medicum* de Stockholm, sur la vaccine. 512
Mémoire de M. Gutfeldt sur la *fièvre jaune*, qui a remporté l'accessit d'un prix proposé par l'académie de Goettingue. 109
Essai sur la fièvre jaune; par le C. Valentin. 233

Chirurgie.

Manuel théorique et pratique de l'art des accouchemens; par le docteur Louis Fred. *Froriep* (en allemand). 276
Hysteroplasmata, *ou* Imitation de la portion vaginale de l'uterus et de l'orifice de la matrice à diverses époques de la grossesse et de l'accouchement; par le même (aussi en allemand). 279
Sur le Pelviaire de Papier-mâché; par le même (en allemand). *Ibid.*

Agriculture et Œconomie rurale.

Histoire générale de la Culture des Arbres fruitiers, à dater des premiers siècles jusqu'à nos jours; par M. Fr. *Sickler* (en allemand). 468
La richesse des Cultivateurs; par le C. *Barbé-Marbois.* 129
L'Agriculteur du Midi; par André-Louis-Esprit *Sinety.* 353
Mémoire sur l'Agriculture et spécialement sur le défrichement projeté de la lande dite *Pont-Long*, dans le département des Basses-Pyrénées; par le général *Serviez.* 416
Rapport fait à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 551
Notice des travaux relatifs à l'agriculture de la société du Mans. 524

Œconomie.

Bibliothèque physico-œconomique, instructive et amusante, rédigée par *Sonnini*, IVe. et Ve. cahier. 281

Œconomie politique.

Essai sur le gouvernement de Rome; par *Walter Moyle.* 554
Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies, et notamment sur la Guyane française et hollandaise; par V. P. *Malouet.* *Ibid.*

Administration.

Recueil complet des ordonnances de police rendues depuis l'établissement de la préfecture, an VIII, IX et X. 424

JURISPRUDENCE.

Quelques idées sur le mode de constater les délits ; par J. G. *Delarue.* 557
Tableau historique de la jurisprudence romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'au XVIIIe. siècle ; par *Goujon* (de la Somme). 129
Annales de législation et de jurisprudence. 130

COMMERCE.

Histoire abrégée des révolutions de commerce ; par A. M. *Chappus.* 416
XIIIe., XIXe. et XXe. Cahiers de la Bibliothèque commerciale ; par le C. *Peuchet.* 282

NAVIGATION.

Mémoires sur la navigation de la Sarthe. 527

GÉOGRAPHIE.

Le Géographe-Manuel ; par Victor *Comeiras.* 561
Nouvelle Géographie de la France, par *Dubroca.* *Ibid.*
Nouvelle Géographie de la France, d'après la division actuelle de son territoire. 423

STATISTIQUE.

Annales de Statistique française et étrangère ; par Louis *Ballois.* 557
Sur la Société de Statistique, formée à Paris. 534

VOYAGES.

Voyage en Islande, fait par ordre de S. M. danoise, traduit du danois par *Gautier de la Peyronie.* 131
Voyage au Sénégal ; par J. B. T. *Durand.* 312
Notice sur le Voyage littéraire du C. *Camus*, dans différens départemens du Nord de la France. 253
Traduction suédoise du Voyage de M. *Lechevalier*, dans la Propontide et sur la Mer Noire ; avec des additions de M. *Bergsted.* 512

HISTOIRE.

Avis concernant l'Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne ; par le C. *Gaillard.* 217
Recherches sur l'Histoire de France ; par le C. *Anquetil.* 78
Du Gouvernement de la France sous les deux premières dynasties, par le C. *Lévesque.* 73
Tableau historique du règne de Louis XVI ; par le C. *Desales.* 79
Essai sur le département de la Vendée, *ou* Aperçu sur la Topographie de ce département, sur son Histoire naturelle, son Histoire politique, les Mœurs, le Caractère, les Habitudes, le Langage des habitans, leur Agriculture, leur Industrie, leur Commerce ; par le C. *Réveillère-Lépeaux.* 81

Réimpression du Moniteur. 520
Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1.er janvier 1803, par les CC. *Noel* et *Planche*. 283
Notice sur l'empereur actuel de la Chine, Kia-King; par M. *Hager*. 109
Abrégé de l'Histoire romaine, en vers français, avec des notes; par M. ***. 325
Atlas historique et géographique; par M. A. *Lesage*. 2.me livraison. 138
Histoire de Charles XII, roi de Suède; par *Voltaire*. Edit. stéréotype. 134
Mœurs des Israélites et des Chrétiens; par l'abbé *Fleury*. *Ibid.*
Histoire de Gustave Wasa, roi de Suède; par M. *d'Archenholtz*; traduit de l'allemand par G. T. C. *Propiac*. 424
Mémoires secrets sur la Russie et particulièrement sur la fin du règne de Catherine II, et le commencement de celui de Paul I.er; par *Masson*. 425

Antiquités et Archæologie.

Lettre de M. *Silvestre de Sacy* à M. *Millin*, sur les Monumens persépolitains. 438
Recherches sur l'ancien jeu grec, dont on suppose que Palamède fut l'inventeur avant le siége de Troie (en angl.). 162
Monumens antiques inédits ou nouvellement expliqués; par le C. *Millin*. Tome I, 4.e livraison. 60
Observations sur les Monumens qui représentent Léda; par l'avocat Carlo *Fea* (en italien). 495
Notice d'une Statue ægyptienne qui se voit à Saint-Cloud; par le C. *Visconti*. 499
Lettre au C. *Millin*, sur l'origine des Diptyques consulaires, etc.; par le C. *Coste*. 419
Description de la toilette des anciennes Romaines; par M. *Boettiger*. 520
Choix de Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité; dessiné, gravé et rédigé par N. *Willemin*. 21.e livraison. 135
Travaux de la Société du Mans relatifs aux Antiquités et Médailles. 530
Observations sur une tunique et des restes de vêtemens trouvés dans des fouilles à Sakara en Ægypte, et donnés à l'Institut national par le général *Reynier*. 240
Traité de Costume, par le C. *Maillot*, professeur à l'Ecole centrale du département de la Haute-Garonne. 250
Antiquités de la Suisse; par Aubert *Parent*. 562
Description de plusieurs Monumens en argent, trouvés en Russie, et conservés dans le cabinet de M. le comte de Stroganov. 369

PALAEOGRAPHIE.

Fragment d'une Lettre de J. B. G. *d'Ansse de Villoison*, au C. *Millin*, sur l'inscription grecque de la prétendue colonne de Pompée. 55
Observations de M. *d'Ansse de Villoison*, sur les inscriptions grecques des pierres gravées, inédites, et sur celles qui avoient déja été publiées, mais mal expliquées. 251

NUMISMATIQUE.

Observations du C. *Monge*, sur plusieurs médailles, etc. découvertes dans le département du Cantal. 243

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Nouvelle organisation de l'Institut en quatre classes, conformément à l'arrêté du 3 pluviose an XI. 96
Liste des membres dont chaque classe est composée. 99
Nomination des secrétaires de chaque classe. 105
Notice des travaux de la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. *Daunou*. 70
Notice des travaux de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut national, pendant le premier trimestre de l'an XI; par le C. *Sicard*. 239
Candidats qui se sont présentés pour les places vacantes à la classe de littérature française de l'Institut national. 541
Collége de France. 258
Séance publique de l'Ecole de médecine de Paris, du 5 brumaire an XI, et notice sur cette école pendant l'an X. 377
Prix décernés aux élèves de l'Ecole de médecine de Paris au concours de l'an X. 400
Société philomathique. 260. 536.
Académie de Législation; séance du 1.er germinal. 540
Société galvanique. 259. 538 et 403
Conservatoire des arts et métiers. 259
Athénée des étrangers. 404
Première séance et organisation de la Société, en faveur des savans et des hommes de lettres. 105
Prix proposés par la Société d'encouragement. 539
Société de Statistique. 534
Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy. 230
Société libre d'émulation du département du Var; séance publique du 16 brumaire an XI. 234
Procès-verbal des séances publiques de la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans, tenues dans les années IX et X de la République. 523
Président et secrétaires de l'Institut national, séant à Bologne. 520
Retour de MM. *Cripps* et *Clarke*, membres de l'Université de Cambridge, d'un voyage entrepris dans différentes parties de l'Asie. 366

Catalogue des Manuscrits apportés de la Grèce à Londres par M. Clarke. 367
Notice des mémoires lus à l'Académie des sciences de Berlin, depuis le 2 juillet 1801, jusqu'au 30 septembre 1802. 515
Lettre du roi de Prusse à M. de Kotzebue, et nomination de ce dernier à une prébende du chapitre de Magdebourg. 107
M. Silvestre de Sacy nommé associé étranger à la Société royale des sciences de Copenhague. 369
Journal littéraire publié à Abo. 511
Nouveau réglement de l'Académie des arts de Pétersbourg. 514
Sur la nouvelle Université de Dorpat en Russie. 513
Nouvelles littéraires des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. 522

BIOGRAPHIE.

Vie du législateur des chrétiens, sans lacunes et sans miracles; par *J. M.* 286
Eloge de Malesherbes proposé pour sujet d'un prix par l'académie de Nismes. 237
Notice sur Edme-Jean-Antoine *Dupuget.* 145
Notice sur les travaux de l'astronome *Jeaurat*; par Jerôme de *Lalande.* 404
Notice sur M. *Devaines*, conseiller d'Etat. 541
Mort de M.lle *Dumesnil.* 261
——— l'abbé *Papon.* *Ibid.*
——— l'artiste *Tremel.* *Ibid.*
——— David *Houard.* 262
——— M.lle *Clairon.* 111
——— Dominique *Ricard.* *Ibid.*
——— David *Leroy.* 112
——— Germain *Poirier.* *Ibid.*
——— l'abbé *Casti.* 113
——— M.me de *Crequi.* *Ibid.*
——— *Saint-Lambert.* *Ibid.*
——— *Laharpe.* *Ibid.*
——— *Gleim*, doyen des poëtes allemands. 514

BIBLIOGRAPHIE.

Répertoire général de la Littérature, pour les années 1785 jusqu'à 1790. 417
Répertoire général de la Littérature, pour les années 1791 jusqu'à 1795. 418
Annuaire de la Librairie pour l'an IX; par Guil. *Fleischer.* 289
Notice du Catalogue raisonné des Livres de la bibliothèque de l'abbé *Goujet*, par le C. *Barbier.* 182
Lettre du C. *Butenschoen*, bibliothécaire à Colmar, sur un ancien manuscrit contenant un formulaire du XII.e siècle. 374

PHILOSOPHIE.

Benedicti de Spinosa adnotationes ad tractatum theologico-politicum ex autographio edidit ac præfatus est addita notitia scriptorum philosophi Christophorus Theophilus de Murr. 553
Introduction à l'Analyse des sciences ; par P. F. *Lancelin.* 554

THÉOLOGIE.

Pensées chrétiennes ; par *Carron* jeune. 560

MORALE.

Mémoire du C. *Bouchaud*, sur la morale d'Epictète. 70
Pensées de Cicéron, traduction nouvelle. 419

ÉDUCATION.

Nouvelles morales, exemplaires et amusantes, à l'usage de la jeunesse ; par L. T. *Simon*, de Troyes. 558
Henri et Lucy ; par M. R. L. *Edgeworth* 559
Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens ; par *Campe.* *Ibid.*

GRAMMAIRE.

Grammaire générale ; par le C. *Destutt-Tracy.* 87
Des Tropes ; par M. *Dumarsais.* 421
Grammaire raisonnée ; par J. E. J. F. *Boinvilliers.* 422
Dictionnaire étymologique des mots français, dérivés du grec, et usités principalement dans les sciences, les lettres et les arts ; par J. B. *Morin.* 423
Cours de langue allemande ; par une société de gens de lettres allemands et français. 563

LITTÉRATURE.

Sermons choisis de Bossuet. 564
Esope, en trois langues. 565
De l'Eloquence de la chaire. *Ibid.*

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Inscriptionis Phœniciæ Oxoniensis nova interpretatio auctore J. D. Akerblad. 37
De l'origine de la langue latine et de ses rapports avec les langues orientales, dissertation par le P. *Paulin* de Saint Barthélemi (en latin). 305
Heures consacrées à l'étude de la Bible ; seconde partie consistant dans un mélange de notes sur le Coran, le Zend-Avesta, les Védas, les Kings et les Edda (en anglais). 473

LITTÉRATURE GRECQUE.

Homeri Carmina, auctore C. G. Heyne. 564
Notice de quelques ouvrages nouveaux des Grecs modernes, et notamment de la traduction en grec vulgaire de la *Philosophie chymique* du conseiller d'Etat *Fourcroy*, par *d'Ansse de Villoison.* 482

Traité des principaux idiotismes de la langue grecque ; par François *Vigier* (jésuite), de Rouen. 135

POÉSIE LATINE.

Traduction complète des poésies de Catulle, suivies des poésies de Gallus et de la veillée des fêtes de Vénus ; par François *Noël*. 425

POÉSIE FRANÇAISE.

Œuvres diverses d'Evariste *Parny*. 426
La Gastronomie, *ou* l'Homme des champs à table ; par J. *Delille*. 136
La Lyre d'Anacréon, rédigée par *Chazet*. 138
Almanach des Dames pour l'an XI. -- 1803. *Ibid.*
Mon Porte-feuille ; par M. *Eugene Lamotte*. 566
La destinée d'une jolie femme ; par J. B. *de M****. *Ibid.*
Les mânes de Lamoignon Malesherbes ; par J. H. *Vallant*. *Ibid.*

THÉATRES.

La fausse Duègne, paroles de G. D., musique posthume de *Della-Maria*. 286
Le Trésor supposé ; par le C. *Hoffmann*. *Ibid.*
Valsain et Florville ; par M. *** *Ibid.*
Honneur et Indigence ; par *Weiss* et *Patrat*. *Ibid.*

THEATRE DES ARTS.

Delphis et Mopsa. 264
Daphnis et Pandrose. 265
Début de M. Nourrit. 410

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Séducteur amoureux, *ou* On ne veut pas le croire. 114
Le Roman d'une heure. 411
Siri-Brahé, *ou* les Curieuses. 265

THÉATRE FEYDEAU.

Ma Tante Aurore, *ou* le Roman impromptu. 117
Héléna. 265

THÉATRE LOUVOIS.

Le Père d'occasion. 115
L'erreur reconnue. 411
Le Vallet embarrassé, *ou* l'Amour par lettres. 542
Malice pour Malice. 266
Le Duel impossible. 267

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Fanchon la vieilleuse. 119
La Chambre de Molière. 121
J. B. Rousseau. 267
Les deux Arlequins, *ou* Colombine rivale. 412
Une Soirée des Deux Prisonniers. 544

ROMANS.

Le baron de Fleming, *ou* la Manie des titres, traduction libre de l'allemand d'Auguste Lafontaine; par M.me *de Cerenville.* 138
Histoire d'un Ane; par l'Athénée de Montmartre; dédiée à tous les ânes de la France. 139
La Comiphonie; par F. F. *Misethos.* 287
Encyclopédie comique; par le C. *Bertin.* *Ibid.*
Résurrection d'Atala, et son voyage à Paris. 426
Les deux Borgnes; par Charlotte *Bournon Mallarme.* 428

BEAUX-ARTS.

Annales du Musée de l'Ecole moderne des beaux-arts; rédigées par le C. *Landon.* 287
Supplemento al Museo Fiorentino. 428
Menales pittoresques et historiques des paysagistes, dédiées à M.me Bonaparte; par *Bacler d'Albe.* 140. 431
Architecture civile; par L. A. *Dubut.* 143. 551
Jugement du Jury des esquisses présentées au concours pour perpétuer le souvenir de la paix d'Amiens et du rétablissement des cultes. 106
Portrait du consul Cambacérès, gravé en couleur par *Levacher.* 144

MÉLANGES.

Les Paradoxes du capitaine Marc-Luc-Roch *Barole;* par Paul-Hippolyte *de M***.* 432
Sevigniana, *ou* Recueil de pensées ingénieuses, d'anecdotes littéraires, historiques et morales, tirées des lettres de M.me la marquise *de Sévigné.* *Ibid.*
Lettres inédites de Voltaire à Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, publiées sur les originaux. 139
Réclamation du C. *Degerando,* sur un article de M. *de Gersdorf.* 408
Réclamation du C. *Petit-Radel,* contre une note du C. *Marron.* 263

Table des Articles contenus dans ce Numéro.

ERPÉTOLOGIE.

Caractères des vingt-trois genres qui composent l'ordre des Ophidiens ; par F. M. *Daudin*. 433

ANTIQUITÉS.

Lettre de M. *Silvestre de Sacy*, à M. *Millin*, sur les Monumens persépolitains. 438

AGRICULTURE.

Histoire générale de la Culture des Arbres fruitiers, à dater des premiers siècles jusqu'à nos jours ; par M. Fr. *Sickler* (en allemand). 468

LITTÉRATURE ORIENTALE.

Heures consacrées à l'étude de la Bible ; seconde partie, consistant dans un mélange de notes sur le Coran, le Zend-Avesta, les Védas, les Kings et les Edda (en anglais). 473

LITTÉRATURE GRECQUE.

Notice de quelques Ouvrages nouveaux des Grecs modernes, et notamment de la traduction en grec vulgaire de la *Philosophie Chymique* du conseiller d'état *Fourcroy* ; par *d'Ansse de Villoison*. 482

ARCHÆOLOGIE.

Observations sur les Monumens qui représentent Léda ; par l'avocat *Carlo Fea* (en italien). 494

Notice d'une Statue ægyptienne qui se voit à Saint-Cloud ; par le C. *Visconti*. 499

VARIÉTÉS, NOUVELLES ET CORRESPONDANCE LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Nouvelles de Londres. 511
Nouvelles de Suède. *Ibid.*
Nouvelles de Stockholm. 512
Nouvelles de Hambourg. *Ib.*
Nouvelles de Russie. 513
Académie des arts de Pétersbourg. 514
Nouvelles de Prusse. *Ibid.*
Nouvelles de Berlin. 515
Notice des mémoires lus à l'Académie des sciences, depuis le 2 juillet 1801 jusqu'au 30 septembre 1802. *Ibid.*
Nouvelles de Milan. 520
Nouvelles de Rome. *Ibid.*
Nouvelles de Weimar. *Ibid.*
Nouvelles d'Amérique septentrionale. 522

FRANCE.

Procès-verbal des séances publiques de la Société libre des arts du département de la Sarthe, séant au Mans, tenues dans les années IX et X de la République. 523

PARIS.

Sur la Société de Statistique. 534
Société philomathique. 536
Société galvanique. 538
Société d'Encouragement. 539
Académie de Législation. 540
Institut national. *Ibid.*
Nécrologie. 541

THÉATRES.

Le Valet embarrassé, *ou* l'Amour par lettres. 542
Une Soirée des Deux Prisonniers. 544

LIVRES DIVERS.

Physique.

Exposé des températures ; par M. *Chavanieu d'Audebert.* 545

Mécanique.

Aux Artistes en horlogerie et aux Amateurs de cet art ; par Pierre *Fétil* aîné. 547

Botanique.

Flore du Nord de la France ; par F. *Roucet.* 549

Médecine.

Considération sur la maladie des femmes en couches, dite fièvre puerpérale, par J. B. L. *Routier.* 550

Dissertation sur les hydropisies articulaires ou tumeurs synoviales ; par J. *Savarin-Marestan.* *Ibid.*

Œconomie rurale.

Rapport fait à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 551

Architecture.

Architecture civile ; par L. A. *Dubut.* *Ibid.*

Art militaire.

Le Guide du jeune Militaire ; par M. le baron d'*A***.* 552

Philosophie.

Benedicti de Spinosa adnotationes ad tractatum theologico politicum ex autographo edidit ac præfatus est addita notitia scriptorum philosophi Christophorus Theophilus de Murr. 553

Métaphysique.

Introduction à l'Analyse des sciences ; par P. F. *Lancelin.* 554

Œconomie politique.

Essai sur le gouvernement de Rome ; par *Walter Moyle.* *Ib.*

Collection de mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies, et notamment sur la Guyane française et hollandaise ; par V. P. *Malouet.* *Ibid.*

Statistique.

Annales de Statistique française et étrangère ; par Louis *Ballois.* 557

Jurisprudence.

Quelques idées sur le mode de constater les délits ; par J. G. *Delarue.* *Ibid.*

Education.

Nouvelles morales, exemplaires et amusantes, à l'usage de la jeunesse ; par L. T. *Simon,* de Troyes. 558

Henri et Lucy ; par M. R. L. *Edgeworth.* 559

Bibliothèque géographique et instructive des jeunes gens ; par *Campe.* *Ibid.*

Théologie.

Pensées chrétiennes ; par *Carron* jeune. 560

Géographie.

Le Géographe-Manuel ; par Victor *Comeiras.* 561

Nouvelle Géographie de la France ; par *Dubroca.* *Ibid.*

Antiquités.

Antiquités de la Suisse ; par Aubert *Parent.* 562

Grammaire.

Cours de langue allemande ; par une société de gens de lettres allemands et français. 563

Littérature grecque.

Homeri Carmina, auctore C. G. Heyne. 564

Littérature.

Sermons choisis de Bossuet, *Ib.*

Esope, en trois langues. 565

De l'Eloquence de la chaire. *Ib.*

Poésie.

Mon Porte-feuille ; par M. *Eugène Lamotte.* 566

La destinée d'une jolie femme ; par J. B. *de M***.* *Ibid.*

Les suaves de Lamoignon-Malesherbes ; par J. F. *Vallani.* *Ibid.*